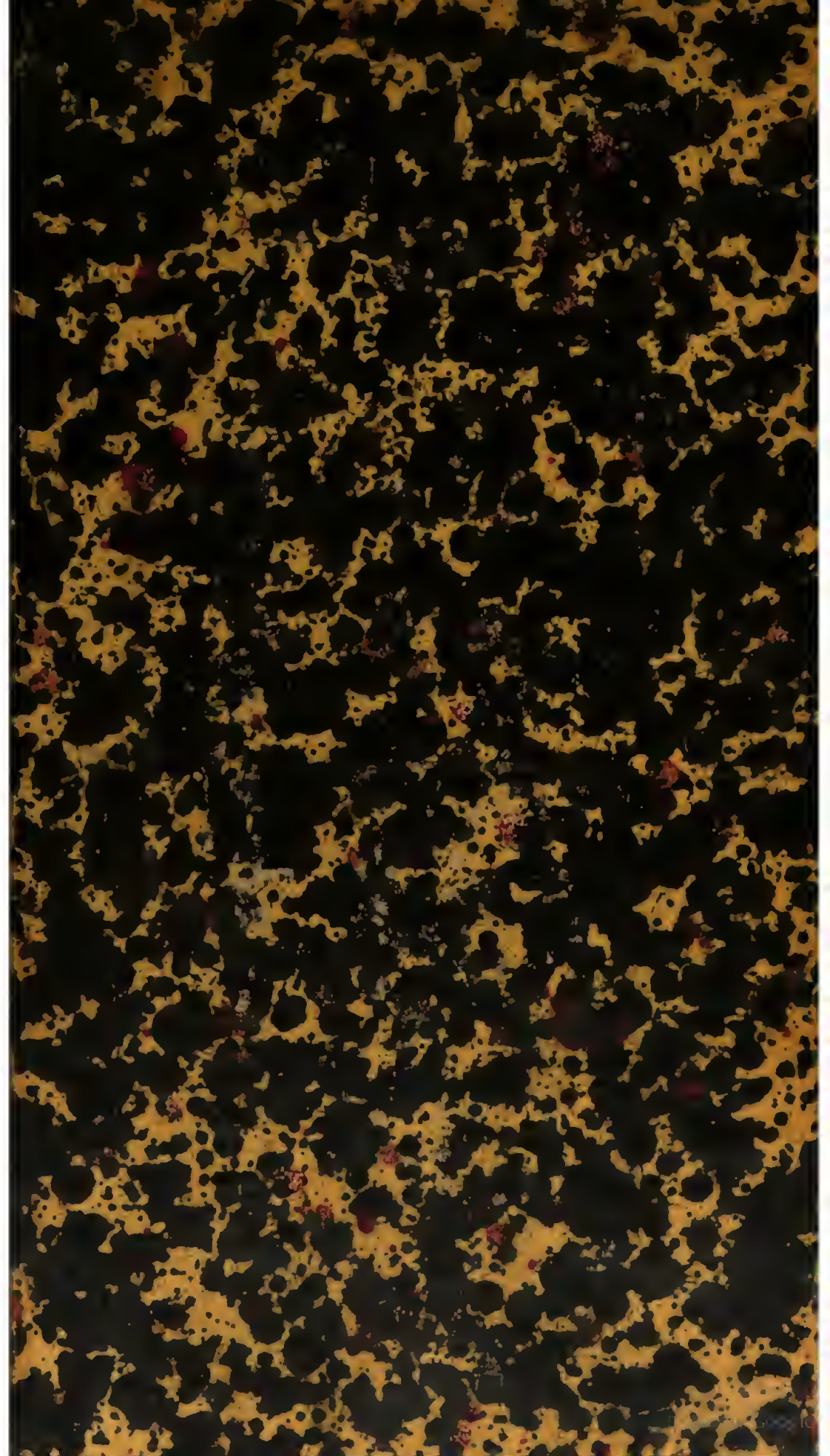

S. Chappuis

LÉGUÉ
A LA
BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE
DE
L'ÉGLISE LIBRE DU CANTON DE VAUD
PAR
Sam. CHAPPUIS, prof.
—
1870

DESCRIPTION

DU DÉPARTEMENT

DU SIMPLON,

OU

DE LA CI-DEVANT

RÉPUBLIQUE DU VALAIS.

Par M.r SCHINER, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

A SION,
Chez ANTOINE ADVOCAT, Imprimeur de la Préfecture du Département.

1812.

Ces divers objets de la campagne, qui font le charme de nos yeux, font aussi le soutien de notre vie. La plus excellente nourriture nous est fournie par les champs; la vigne nous réjouit par sa liqueur; mille fruits variés entretiennent nos forces et notre santé; et lorsque l'hiver orageux nous assiège par ses frimats et ses neiges, les bois qui faisaient nos délices, nous mettent en état de braver ses fureurs.

Drollinguer, Poëte Allemand.

PRÉFACE.

Je vous offre ici, chers Lecteurs, la description de tous les hameaux, villages, villes et châteaux de ce pays, leurs particularités respectives, les mœurs, la nourriture, les habillemens, les coutumes, culte et commerce de leurs habitans, avec les produits naturels et artificiels des différentes contrées; je me servirai de la langue française, non pour avoir l'idée de la bien posséder; mais parce que ce pays venant d'être réuni au grand Empire français, il me paraît convenir d'adopter son idiôme.

J'ai cru devoir rompre l'obstiné silence des auteurs sur ce pays; aucun du Valais, si j'en excepte *Sebastien Briguet*, qui n'a écrit que l'histoire ecclésiastique sous le titre de *Valesiæ Christianæ*, en un petit volume in-8°, l'an 1744, n'en ayant parlé, mais parmi les étrangers qui en ont fait mention, je trouve d'abord *Josias Simblerus* qui a composé deux livres sur le Valais, dont le premier contient une description sommaire, mais rien moins que topographique, et le second ne renferme uniquement que l'histoire des Evêques. Cet auteur est d'ailleurs fort ancien, puisque son ouvrage est de l'année 1574, et laisse par conséquent une lacune de plus de deux siècles. Je trouve encore le célèbre *Stumphius*, fameux chronologiste sur l'his-

toire des Suisses; mais comme ces auteurs n'étaient point valaisans, et qu'ils n'ont point parcouru le pays comme moi, il leur était impossible d'en donner une description topographique aussi exacte que sera la mienne.

On y trouvera donc outre la description topographique, une énumération détaillée de tout ce qu'il y a de plus remarquable, telle que la salubrité ou insalubrité de l'air, la fertilité ou stérilité des terrains, les fleuves, les torrens, les lacs et les fontaines, les éboulemens des montagnes, les tremblemens de terre, les inondations, les incendies, les avalanches, les minéraux, végétaux et animaux, et tout ce qui a rapport à l'économie domestique et aux différens commerces de ce pays, avec une division exacte du Valais en ses diverses parties et gouvernemens successifs.

La lecture de toutes ces choses ne pourra être que fort curieuse et intéressante, mais pour la procurer il m'a coûté beaucoup de peines, de courses, de travail, et surtout de patience pour m'en instruire par moi-même, et vérifier les faits sur les lieux.

J'observerai ici, que si mes relations ne se trouvent pas conformes à celles des étrangers qui ont parlé du Valais dans leurs ouvrages, c'est parce qu'ils n'en ont parlé que d'après leurs passions et d'après les renseignemens vrais ou faux, simples ou éclairés qu'on leur en a donné.

Par cet ouvrage, je rends hommage à mon pays natal en le faisant connaître tel qu'il est, tantôt en exposant avantageusement ce qu'il a de bon et d'utile, et tantôt en manifestant les privations qu'il endure et les améliorations dont il aurait besoin et serait susceptible et qu'il a lieu d'attendre de la bienveillance de notre auguste Monarque.

J'ai cru devoir employer mes loisirs à insinuer les moyens efficaces de rendre le pays plus heureux en travaillant surtout à remédier, à prévenir même s'il est possible, ces dégradations si frappantes de l'espèce humaine, dont ce pays est fort atteint, je veux dire, les goëtres et le crétinisme ; en recherchant les causes, en les enlevant, ou tout au moins mitigeant leurs effets funestes : de ces deux fléaux je parlerai ailleurs.

On ne verra pas dans mes écrits, le brillant d'un peintre dont ils pourraient être susceptibles entre les mains d'un homme plus habile ; les expressions choisies surpassant ma connaissance et ma capacité, ne s'y trouveront point ; l'arrangement cependant y sera passablement observé, et l'ordre que j'y observe, pourra passer.

La description du Valais n'avait, à la vérité, pas besoin de préface pour en recommander la lecture, le seul titre fait voir, que la matière est intéressante, tant pour le valaisan, que pour le français et l'étranger.

Quoique les descriptions particulières des mœurs

que je donne dans cet ouvrage puissent paraître futiles à quelques-uns, d'après la peinture générale que j'en offre, elles n'en sont pas moins intéressantes, vu que la différente position des contrées produit partout une grande différence de caractère, preuve évidente, que le climat et le local influent beaucoup sur le phisique comme sur le moral; car on peut dire avec vérité avec Mr. *Murith* Prieur de Martigny, qu'il n'est pas de pays au monde qui, dans un espace aussi borné offre tant de sites et de températures diverses que le Valais. Ce pays selon lui, n'a qu'environ deux cents lieues carrées de surface, et il compte deux chaînes de montagnes, dont les sommets les plus élevés, ne le cèdent en hauteur qu'au Montblanc. Ces deux chaînes, dont l'une nous sépare de la Suisse et l'autre de l'Italie, forment par leur rapprochement une vallée latérale, la plus longue peut-être de l'ancien monde, puisqu'elle s'étend depuis la fourche jusqu'au lac de Genève, sur une ligne au moins de 36 lieues; un fleuve coule au fond de cette vallée, et plus de quatre-vingt torrens descendus des montagnes viennent lui apporter le tribut de leurs eaux. Du fond de la vallée du Rhône partent plus de vingt autres vallées de moindre étendue qui coupent transversalement les deux chaînes, et vont se terminer aux énormes glaciers qui couronnent celles-ci. Chacune de ces vallées transversales a quelque chose qui la caractérise, l'une s'étend dans une assez grande longueur au même niveau que la partie

de la vallée du Rhône où elle débouche. L'autre s'élève subitement dès son origine, et prend tout de suite le caractère d'une vallée alpine, celle-ci est couverte d'épaisses forêts, et n'offre que d'espace en espace des plaines découvertes et des habitations. Celle-là est une vaste prairie coupée çà et là de quelque rochers parmi lesquels l'œil aime à s'égarer. Telle ne présente que des escarpemens presqu'à pic et des gorges profondes et serrées, au fond desquelles un torrent fougueux précipite avec fracas sa course; là tout est grand, terrible, imposant. Telle autre offre de toutes parts la fertilité et la culture, des pelouses fleuries, de grasses prairies, des villages et des habitations élégamment groupés, là tout est riant, enchanteur, tout occupe agréablement les yeux, souvent une même vallée réunit ces différens aspects et le riant se trouve à côté du terrible.

Qui, d'après cette variété de sites, pourra douter de la différence des températures du pays du Valais? Personne certainement. En effet la température n'y est pas la même sur les hautes alpes que sur les montagnes moins élevées, dans les vallées alpines que dans les vallées plus basses, elle diffère encore à des hauteurs égales, suivant les expositions et les accidens du local. Mais le plus grand contraste se trouve dans la grande vallée du Rhône. Non-seulement sa température ne ressemble pas à celle des autres vallées, mais elle n'est pas même uniforme partout. Au

pied de la fourche l'air est froid et l'hiver aussi long que l'été, sinon plus long encore; aux environs de Brigue l'hiver est déjà moins long, et les neiges disparaissent ordinairement avant le milieu de mars; le reste de l'année jusqu'au mois d'octobre est un printems sujet à peu de variations, à Rarogne la température fait un saut; c'est là qu'on trouve les premières vignes, dit Mr. *Murith*, mais ici il se trompe, puisqu'il y en a aussi à Naters, à Weingarten au-dessus de Naters, et dans la vallée de Viège, où il y en a beaucoup, notamment aux environs de Stalden, dont la cure de Viège tire la dîme. Enfin poursuivant la différence de la température du Valais, nous dirons, qu'à Sierre commence la partie décidément chaude de la vallée du Rhône; les vins muscats y mûrissent comme dans le midi de la France, et les côteaux de Vetroz, de la Marque produisent des vins délicieux auxquels il ne manque que le nom; en été la chaleur y est excessive, et il n'est pas rare de voir à Sion, à Fully et à Martigny le thermomètre monter à vingt-sept degrés d'élévation et même davantage, dans tout le bas Valais, et même depuis Sierre, l'hiver est très-court, et quoique le printems y soit sujet au retour du froid, cependant il ne se fait pas attendre, du moins pour l'ordinaire au-delà de février ou de mars. Dès le mois de février les revers de Branson sont parés de fleurs, et au commencement d'avril toute la végétation est en activité. On remarque cependant que

la rive gauche du Rhône, en descendant le pays, jouit d'une température beaucoup moins chaude que la rive droite, à cause des hautes montagnes qui la dominent à l'orient et au midi et qui interceptent pendant une partie du jour les rayons du soleil, aussi n'y voit-on généralement parlant que peu ou point de vignes, et le sol y est-il en général moins fertile, à l'exception des prairies arrosées par les eaux marneuses comme on le fera voir en son tems.

Un pays aussi extraordinaire par la grande variété de ses sites, un pays où le nord et le midi se donnent pour ainsi dire la main, semblait aussi destiné à recevoir les végétaux des climats les plus opposés; et tout promettait d'avance à ceux qui feraient des recherches, les résultats les plus satisfaisans, aussi *Linné*, *Haller*, *le Docteur Claret*, *Abraham Thomas de Bex*, *et Mr. Murith* lui-même ont fait la douce expérience de la vérité de notre assertion dans leurs découvertes botaniques, témoin l'ouvrage érudit de Mr. *Murith*, intitulé *le Guide du Botaniste qui voyage dans le Valais.*

Enfin la dernière raison, quoique purement occasionnelle, de l'édition de cet ouvrage, est la connaissance que j'ai faite l'an 1802, avec Mr. *Blanchard* Ingénieur français, homme d'une société charmante et envoyé par son Gouvernement dans ce pays pour en tirer le plan, il m'invita de vouloir satisfaire à ses demandes aussi intéressantes que nombreuses, deman-

des qu'il me fit passer par écrit, et que je tiens encore dans mes archives, comme un gage précieux de son amitié; elles étaient relatives à toutes les branches de l'intérêt public. J'ai cru ne pouvoir mieux satisfaire à ses invitations que par l'impression de cet ouvrage.

DESCRIPTION

DU DÉPARTEMENT

DU SIMPLON,

OU

CI-DEVANT VALAIS.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des noms, confins, et sites du Valais.

Le Valais, ou selon d'autres le *Vallais*, en latin *Valesia* ou *Vallesia*, en allemand, *Wallis*, a tiré son nom de la vallée peu large, mais entourée de toutes parts de hautes montagnes, et qui s'étend le long du cours du *Rhône*; ce fleuve le plus rapide de tous les fleuves de l'Empire français, prend naissance dans ce pays, passe à S. Maurice dans un lit resserré entre deux montagnes qui se joignent presque, et se jette à quelques lieues de là dans le lac Léman. Humble à sa source, il se rend fier à mesure que les torrens qui tirent leurs sources du sein des glaciers, viennent lui apporter leurs tributs en s'élançant de précipices en précipices à travers les vallées qui entrecoupent la chaîne des montagnes. Il voit orgueilleusement son lit s'élargir et se hausser par les débris des Alpes; il comble les lieux environnans et rétrécit insensiblement les bords du lac de Genève par les graviers qu'il y dépose. Son cours entravé par la rapidité des torrens, souvent diamètrale-

ment opposés, se trouve chaque année plusieurs fois interrompu lors de la fonte des neiges; ses eaux alors, franchissent les barrières, et vont s'étendre sur la face des plaines voisines, et tandis qu'une partie croupit jusqu'aux premiers frimats, l'autre qui se trouve dans les bas fonds, y reste en stagnation continuelle.

Les Romains appelaient le Valais *Valinsa* ou *Valensa*, si l'on peut ajouter foi à une inscription très-ancienne dont parlent *Guillimanus au livre IV. de rebus helvetiae, stumphius de helvetia, et simbler lib. prim. descriptionis Valesiae.* Cette inscription est conservée à Genève dans le livre des provinces. *Octodure* est appelé *Civitas Valensa* ou la cité du Valais, ce qui rend possible, qu'anciennement on ait donné ce nom à toute la région du Valais.

Le pays du Valais, au levant était jadis habité par les *Vibériens*, en latin *Viberi*, ensuite par les *Sédunois*, en latin *Seduni*, situés au milieu du pays, et enfin au couchant par les *Véragriens* ou *Verragres*, en latin *Veragri*, mais depuis quelques siècles tous les habitans de ces pays sont nommés *Vallaisans* ou *Vallesiens*, en latin *Vallenses* ou *Vallesii*, ou enfin *Vallesiani* par rapport à la vallée qu'ils habitent.

Dans l'ancienne inscription qu'on voit près de Genève et proche du lac Léman; on appelle le pays du Valais *Valinsa*; voici cette inscription:

D. M.

L. respecto Juveni *filio Pientissimo*
Erudito causidico *L. Aurel. Respectus*
Bis civi Valensae *Pater ponendum*
et Equestri defuncto *Curavit.*
annorum XVIII.

Quelques-uns, cependant, lisent la troisième ligne de cette inscription comme il suit, « *Bis civium Linsae* ».

Dans les souscriptions du concile d'*Epaune* en Valais, et du cinquième concile d'*Orléans* il est fait mention des évêques d'Octodure valaisans *Episcoporum Octodurensium Vallensanorum*, car c'est ainsi, que quelques exemplaires les appellent, tandis que d'autres leur donnent le nom de *Vallensium:* enfin le livre des Provinces en latin *Liber Provinciarum* appelle *Octodure*, la cité des Valesiens par ces mots *Octodurum civitatem Vallensium.*

Les confins du Valais, ou ses limites sont du levant les *Léponliens*, *Lepontii* en latin; du couchant les *Nantuales*, *Nantuates*, du côté du midi de rechef les *Léponliens* et les *Salasses*, *Salassi*, et enfin de la minuit les *Suisses* ou *Helvétiens*, *Helvetii*. La direction du Valais de l'Est à l'Ouest est tortueuse, parce qu'elle est obligée de se plier aux différens concours des sommets des montagnes. On pourrait croire, que la nature a mis tous ses soins à rendre son site bizarre; si l'on considère les desseins les plus variés que forment ces immenses blocs de rochers, ils semblent se jouer avec les eaux qui tombent de leurs cimes; et tantôt s'étendent dans un large bassin fermé par des rives escarpées, tantôt elles se précipitent à travers les rochers qui ne leurs laissent qu'un étroit passage, souvent même qu'une fente ou crevasse qui semble séparer deux montagnes pour leur donner une issue, puis serpenter tranquillement et majestueusement au milieu des plaines riantes et fertiles.

Ce pays est séparé de tous les susdits dont nous venons de parler, par de très-hautes montagnes couvertes de neiges éternelles; c'est pour cela que presque dans tous ces en-

droits, même en été, le chemin est mauvais et d'un passage difficile; mais en hiver presque toutes les montagnes du pays et surtout la *Gemmi*, par où cependant il y a un chemin très-fréquenté en été, sont absolument impraticables, à l'exception du Simplon, du grand saint Bernard et saint Maurice.

Quant aux hautes montagnes, dont nous avons dit, que ce pays était entouré pour ainsi dire de tous les côtés et qui le séparent des pays voisins, il me reste à observer, que c'est pour cela aussi que la largeur du Valais est fort inégale, parce qu'à l'orient du pays les montagnes se touchent presque, de façon qu'il n'y a qu'une très-étroite plaine intermédiaire; mais ensuite cette dernière s'élargit peu à peu et pour ainsi dire toujours en augmentant jusqu'à Martigny; mais depuis là jusqu'à S. Maurice elle se rétrécit de nouveau, et enfin depuis S. Maurice jusqu'à l'entrée au lac de Genève vers le Bouveret la plaine garde à peu près la même largeur, bien entendu, que je ne parle pas ici des vallées ou gorges latérales du pays, lesquelles aussi varient beaucoup à raison du rapprochement plus ou moins grand de leurs montagnes, et qui vont en sens opposé à celles qui suivent les deux côtés du Rhône: le fond de ces gorges ou vallées latérales se trouve ordinairement couvert de gros glaciers qui rendent l'air de ces vallons fort froid.

Il est donc visible, que le pays du Valais est renfermé par cette double chaîne de montagnes et fortifié dans toute sa longueur; mais leurs sommets varient en hauteur comme en rapprochement; ce qui fait, que le sol ou le terrain de la plaine qui se trouve entre ces deux chaînes des dites montagnes, et laquelle plaine

dans sa plus grande largeur n'a qu'une lieue d'étendue, est aussi très-différemment élevée, et se baisse à raison que les bases de ces mêmes deux chaînes de montagnes s'approchent plus ou moins les unes des autres; et c'est pour cette raison aussi que le sol en *Conches* est plus élevé au sommet du pays, et qu'il baisse ensuite de plus en plus à proportion qu'il descend, et ainsi jusqu'à *Brigue.* C'est enfin pour cela que la chute la plus marquée du Rhône dans tout le pays est depuis Conches jusqu'à Brigue, et que la force et rapidité avec laquelle il descend, dépend précisément de cette chute plus rapide, et qu'enfin le bruit épouvantable, qui accompagne son cours jusqu'à *Naters*, est l'effet du choc de cette eau furieuse contre les masses immenses de pierres qui se trouvent dans le lit, et gênent sa course, ce qui cause alors le bruit dont nous venons de parler et qui empêche les voyageurs de s'entendre en parlant, quand ils passent proche de ces endroits et de ces pierres souvent aussi grosses qu'une petite maison, ou de pluseurs toises de hauteur et de largeur, lesquelles pierres, sans doute sont descendues par suite des éboulemens des montagnes latérales, se sont jetées dans le lit du Rhône, la partie la plus basse, et s'y sont arrêtées. Certainement ce serait grandement se tromper que de croire ou prétendre, que le Rhône les a traînées jusques là depuis sa source, par l'impétuositsité ou la quantité de ses eaux c'est de ces chocs encore des mêmes eaux du Rhône contre ces grosses pierres que résulte leur blancheur écumante.

Quelques-unes de ces vallées latérales ont quinze mille et d'autres même jusqu'à trente mille pas de longueur ou d'enfoncement dans leurs gorges.

Quant à la longueur totale du pays du Valais, elle est d'environ deux cent mille pas, et plus même, mais ce qui peut paraître curieux, c'est se toisement de la distance depuis St. Gingolph jusqu'à Brigue, opéré par messieurs les ingénieurs français ou à leur ordre et que voici :

De St. Gingolph à la Tour il y a	*toises*	2100
De la Tour à l'auberge de Vouvry	*id.*	5600
De Vouvry à la place de Monthey.	*id.*	5525
De Monthey à St. Maurice.	*id.*	3350
De St. Maurice à Martigny.	*id.*	7550
De Martigny à Riddes.	*id.*	7720
De Riddes à St. Pierre.	*id.*	1225
De St. Pierre à Sion.	*id.*	5950
De Sion à Sierre.	*id.*	7725
De Sierre au pont de Loëche.		4600
De Loëche au pont de Tourtemagne.		3125
De Tourtemagne au pont de Viège.	*id.*	7078
De Viège au pont de Brigue.	*id.*	4930
Total	64478	*toises.*

Il resterait encore à toiser l'espace de la longueur ou distance depuis Brigue jusqu'au pied de la fourche, montagne de Conches et source du Rhône pour avoir la totalité des toises de la longueur du pays, qui pourrait bien se monter à 90,000 toises.

Le Valais entier était divisé en deux parties, dont la supérieure prenait son origine à la source du Rhône, cette partie du pays s'étendait jusqu'à la rivière de la

Morge,

Morge, *Morsia en latin*, laquelle rivière, environ à une bonne demi-lieue de Sion se jette dans le Rhône, toute la partie supérieure ou au-dessus de cette rivière, était appelée le *haut Valais*, en latin *Valesia superior*, elle était occupée par les *Vibériens* et les *Sédunois*, comme il a déjà été indiqué, mais la partie inférieure à cette rivière de la Morge, ou occidentale du pays, était nommée *le bas Valais*, et occupée par les *Véragriens*; elle commençait à la dite rivière et s'étendait jusqu'à St. Maurice inclusivement, mais depuis et au-dessous de ce dernier endroit commençait le territoire des *Nantuates*. Mais aujourd'hui le territoire du Valais s'étend jusqu'à St. Gingolph et forme tout entier le département du Simplon, ensuite de sa réunion au grand Empire français.

Déjà *Jules-César* au livre troisième de la guerre des Gaules a fait mention des *Véragriens* et des *Sédunois* par ces paroles: « *cùm in Italiam proficisceretur César*, » *Sergium Galbam cum legione duodecima et parte equi-* » *tatûs in Nantuates*, (*non Antuales* comme on lit erro- » nément) *Veragros*, *Sedunosque misit*, *qui a finibus* » *Allobrogum et lacu Lemano et flumine Rhodanò ad sum-* » *mas Alpes pertinent* » et plus bas il dit encore: « *his* » *rebus Gestis*, *cùm ommibus de causis Cesar pacatam* » *Galliam existimaret*, *superatis Belgis*, *expulsis Ger-* » *manis*, *victis in alpibus Sedunis*».

Strabon dans sa Géographie, au livre quatrième, parle aussi de ces mêmes peuples; enfin *Pline* lui-même au livre troisième de son histoire naturelle, chapitre vingtième, rapporte une inscription érigée en l'honneur d'*Auguste* à cause des peuples des Alpes vaincus, où il les

place tous dans l'ordre le plus exact. Voici ce trophée des Alpes dont *Pline* a parlé, et que le peuple Romain a érigé à l'honneur de *César Auguste*, il est tiré de *Pline* lui-même.

Imperatori Cesari di. fil. Aug. Pontifici Maximo, Imperatori XIIII. Tribunitiae potestatis S. P. Q. R. Quod ejus ductu Auspiciis que gentes alpinae omnes quae a mari supero ad inferum pertinebant, sub Imperium Po. Rom. Sunt redactae.

Gentes Alpium devictae.

Triumpilini. Camuni. Vennotes. Vennonetes. Hisarci, Brenni, Naunes, Faucunates, vindelicorum Gentes IV. Consuanetes, Virucinates, Licates, Cattenates, Abisontes, Rugusci, Suanetes, Collucones, Brixentes, Lepontii, Viberi, Varagri, Salassi, Acitavones, Meduli, Ucenni, Caturiges, Brigiani, Sontiontii, Eberoduntii, Nemaloni, Edennates, Esubiani, Veanimi, Galliae, Triullatti, Ectini, Vergunni, Eguituri, Nementuri, Oratelli, Verusi, Velani, Suetri.

Ici ne sont pas ajoutées, comme *Pline* l'assure, les douze villes Cottiennes, qui n'étaient pas ennemis du peuple Romain, mais ont au contraire obtenu le droit de bourgeoisie à Rome par la Loi Pompeienne ; et quoi qu'il soit vrai, que *Jules-César* a fait dix ans la guerre aux Gaules, il n'a néanmoins pas subjugué les peuples des Alpes, mais tant lui que les autres Empereurs qui faisaient la guerre dans les Gaules avant lui, ont ou méprisé ou négligé ces peuples, ne pensant qu'au passage de Alpes, se hâtèrent de retourner dans leurs provinces, comme *Appianus* nous le laisse écrit dans son

Illyricum. De même aussi *César* empêché de la poursuite de la guerre des Gaules, et appelé ailleurs par les armes de *Pompée* n'a pas pu poursuivre ces peuples restans, ni les soumettre à l'Empire des Romains, mais enfin l'empereur *Auguste* après qu'il s'était soumis les autres peuples revoltés qui vivaient sous leurs propres lois, s'est aussi soumis par la force tous les peuples barbares et belliqueux qui habitaient les Alpes, quoique déjà avant cet empereur *Auguste* les Romains ayent fait la guerre dans les Alpes, et surtout contre les Liguriens, qui occupaient une grande partie de ces mêmes Alpes. On trouve au reste, très-exactement annoté, le vainqueur de chaque peuple des Alpes, ainsi que de quel droit et alliance ils usaient, et il n'y a pour cela qu'à lire *Sigonius* très-expérimenté dans les antiquités Romaines. J'ose espérer, que le lecteur voudra bien me pardonner cette disgression, parce qu'elle m'a paru avoir rapport au trophée précité et érigé en l'honneur d'*Auguste*, et sert a le mieux faire comprendre relativement aux peuples vaincus par les Romains.

Le haut Valais, ou la partie supérieure du Valais était encore partagée en sept autres, que les Valaisans appelaient *Disains* ou *Dixains*, en latin *Deseni*, et en allemand *Zenden*, lequel mot on ne sait d'où il est provenu, toujours est-il certain, qu'il ne peut pas dériver du mot dixième, n'en ayant que sept, et non dix : mais d'autres pensent, que le mot *Dixain* provenait du mot latin *Ditio* qui voulait dire autant que Jurisdiction, en ce que chaque Dixain avait aussi sa Dition ou Jurisdiction, et constituait ainsi une République particulière. Par contre, on ne conçoit pas pourquoi *Simler* ait ap-

pelé les Dixains des *Conventus* ou assemblées, à moins qu'il n'ait voulut déduire ce nom de ce que ces dixains ou leurs députés avaient la coutume de s'assembler annuellement deux fois, en se rendant à Sion, et y formant la diète ou l'assemblée générale dans les mois de mai et de décembre, et y restaient assemblés chaque fois quinze jours pour y rendre la justice en dernier ressort, et régler les affaires de la patrie entière.

Ces sept dixains étaient les suivans : Savoir, celui de *Conches*, *Brigue*, de *Viège*, de *Rarogne*, de *Loëche*, de *Sierre*, et enfin celui de *Sion*. Chacun de ces dixains du haut Valais avait encore son adjectif ou surnom, et d'abord celui de Sion était appelé la *Tête* ou *Chef-lieu* du pays, *Sedumun-Caput*, parce qu'à Sion était le siège Episcopal et l'est encore; à Sion s'assemblait la Diète du Valais, en latin *Comitia Patriae;* à Sion encore se géraient toutes les affaires de la patrie par les députés des sept Dixains; il y avait à Sion une magistrasture composée de vingt-quatre membres, et ce conseil était sans contredit le plus imposant de tout le pays après celui de l'Etat; Sion a de même un Chapitre composé de douze Chanoines résidans ou capitulans, et de douze titulaires; enfin Sion a été de tout tems et est encore le chef-lieu, parce que c'est la ville principale de tout le pays située dans son milieu, et Sion est aujourd'hui plus encore que jamais le chef-lieu du Département, puisqu'il est le siège de la Préfecture ainsi que de son Conseil, et enfin du tribunal de première instance depuis la réunion de ce pays à l'Empire français; Sion au reste est tellement ancien, qu'on n'a point de connaissance ni de vestige de son

commencement; de manière, que sous tous les rapports Sion mérite le nom et le surnom qu'on lui a donné *Sedunum Caput.*

Mais Sierre était surnommé *L'agréable*, *Sirrum Amaenum*, parce que le site et la position du territoire de Sierre tant dans la plaine que dans les collines doucement inclinées et différemment verdoyantes, à *Venthone*, *à St. Maurice du Lac*, ainsi qu'en *Anchet*, est effectiment fort agréable, à quoi si l'on ajoute les environs de Sierre, les lacs, les hauteurs ou collines de la plaine, et le district de Géronde, la vérité de cette assertion ne pourra être contestée, je crois d'ailleurs, le séjour de Sierre un des plus saints de tous les dixains, jouissant de l'excellent air de la vallée d'Aniviers qui donne en face sur ce lieu, sans cependant pouvoir y jouer un trop grand rôle, tant à raison de son éloignement assez considérable de la gorge de cette vallée, que parce que l'air du pays ou celui du Rhône ralentit nécessairement l'impétuosité de son action, de manière, que cet air d'Aniviers ne peut que doucement, agréablement et salutairement donner et jouer sur Sierre, qui est encore remarquable par rapport aux deux lacs qu'il a dans son voisinage entre Sierre et Géronde, et dont le plus grand a douze toises de profondeur, et le plus petit six, enfin Sierre, et surtout ses environs ne peuvent être que fort agréables par rapport à la variation perpétuelle et aux divers genres de culture des terrains qui tantôt forment des bassins de prairies, tantôt des collines cultivées, et tantôt de petites forêts, sans oublier les beaux jardins et bâtimens de Sierre, dont quelques-uns sont réellement charmans.

Ce n'était pas sans raison non plus qu'on donnait au

Bourg de Loëche le surnom de fort *Leuca fortis*, par rapport à ses châteaux très-forts et par rapport à la nature de l'endroit de tout côté inaccessible, car il est entouré, de hautes montagnes du levant et de la minuit, ayant de plus, un accès très-étroit assez difficile à son levant, ainsi que le Rhône au midi qu'on y passe par un pont couvert, ayant de plus une tour au bout du pont contre le bourg; il est enfin fermé du couchant par le torrent de la Dala, qui coule dans une profondeur prodigieuse et sépare Loëche encore de ce côté-là du reste du pays. Quant au chemin du levant, il est taillé dans le roc, fort étroit, précipiteux et au bord du Rhône, de manière, que Loëche se trouve partout fortifié par la nature comme par l'art et par ses fortifications, et qu'il pourrait en quelque manière se croire à l'abri des incursions hostiles, si la poudre n'avait pas été inventée et qui ne manquerait de le réduire en cendre par le bombardement.

Quant à Rarogne on lui a donné le surnom de *Prudente*, parce qu'il y avait dans l'Etat et dans les assemblées souveraines du pays des hommes très-prudens et versés dans l'art de gouverner et qui sortaient de cet endroit; lesquels derniers, selon l'opinion de la patrie par un conseil et avis prétendu sage et prudent lors des difficultés, des dissentions ou discordes qui ont eu lieu entre son Eminence le Cardinal *Mathieu, Schiner* et le Chevalier *George, Supersaxe*, où ceux de Rarogne ont cru défaire ou résoudre le nœud gordien, ainsi qu'assoupir leurs discordes, et ont effectivement rendu la paix momentanément à la patrie en conseillant au Souverain de les chasser tous les deux; mais le bien qui en est résulté,

n'est pas aussi connu et au jour, mais même le contraire serait facile à prouver; vu que le cardinal *Schiner*, jouissant de fortunes et richesses immenses, pouvait bien en faire participante sa patrie, une preuve de la vérité de cette assertion, est l'occupation des bailliages Italiens dont-il voulait favoriser sa patrie, mais celle-ci résistant à ses desseins, ils sont parvenus aux cantons Suisses qui en ont depuis joui jusqu'à ces derniers tems; d'ailleurs le conseil d'expulsion de l'un et de l'autre hors du pays, n'était rien moins que prudent et efficace, en ce qu'il n'effaçait pas le mal, parce que deux hommes puissans pouvaient également se persécuter dans l'étranger comme chez eux, ce qui est aussi arrivé, et alors les persécutions sont d'autant plus violentes que leur crédit est plus grand, ce qui ne peut retomber qu'au plus grand préjudice de leurs familles et de leurs fortunes, de façon qu'il est encore aujourd'hui problématique, si Rarogne a pu mériter le surnom de *Prudente* ou non, je ne trouve pas le conseil susdit de la plus grande prudence qui aurait au contraire demandé qu'on épuisât tous les moyens de conciliation de ces deux personnages avant d'en venir à cet extrême.

Viège avait été appelée la *Noble*, *Vespia Nobilis*. Ce qui était très-vrai, car Viège pouvait anciennement être comparée à un jardin de fleurs, où presque toutes les familles nobles du pays se trouvaient réunies, et duquel jardin ensuite ces familles comme autant de belles fleurs ont été transportées dans d'autres dixains du haut Valais et s'y sont fixées; de manière, que c'est avec vérité qu'on dit, que Viège était jadis le jardin de la noblesse du pays, comme on le verra lorsqu'il sera question de cet endroit dans la description de Viège.

Pour ce qui est de Brigue, il fut surnommé la *Riche*, *Briga Dives*, parce qu'il y avait des mines d'or et d'argent en abondance, il y en a même encore actuellement à *Rouden* dans la montagne du Simplon, comme aussi à raison des familles riches de l'endroit, qui l'étaient extrêmement, et surtout l'illustre famille des *Stockalper* qui a poussé sa fortune jusqu'à nos jours, de manière, qu'elle est encore aujourd'hui la plus riche.

Enfin Conches fut surnommée la *Catholique*, *Gomesia Catholica*, parce qu'il est certain, que *Barnabas* disciple des apôtres a prêché l'évangile dans ces contrées, et que parmi les *Vibériens* et les *Sédunois* les Conchards ont été les premiers qui ont reçu la foi catholique, une preuve de cela est, qu'aujourd'hui encore il y a un endroit en Conches à l'entrée du dixain qu'on appelle le *Mont de Dieu*, *Mons Dei*, en allemand *Deisch*, c'est-à-dire Divin, parce que c'est dans cet endroit que l'évangile a été prêché aux Conchards par Barnabas disciple des apôtres, et parce qu'enfin dans tous les vieux actes ou parchemins, dont j'ai plusieurs moi-même, on trouve ces mots; *a Monte Dei Superius*, ou en dessus du Mont de Dieu, pour indiquer par là le dixain de Conches, et depuis ce tems les Conchards ont constamment professé la religion catholique et la professent encore, c'était donc à juste titre qu'on lui a donné le surnom de *Catholique*.

Les *Véragriens* ou *Veragres* soit ci-devant bas Valaisans, c'est-à-dire, les peuples qui habitaient en bas de la Morge, et jusqu'à St. Maurice inclu, faisaient anciennement souvent la guerre aux *Sédunois et aux Vibériens*, c'est-à-dire aux hauts Valaisans proprement dits comme on le verra dans son tems. Mais l'année 1032 cette por-

tion du bas Valais a été donnée à *Humbert aux blanches mains*, fils de *Berard* aussi Comte de la Maurienne par *Conrad II*, Empereur et roi de France, pour avoir donné du secours à ce dernier contre *Othon* Duc de Champagne auquel cet empereur faisait la guerre précisément dans un tems où tout était troublé en Europe, et où ledit empereur ne pouvait se procurer du secours d'autre part; ayant donc demandé du secours à ce comte *Humbert*, ce dernier joignit ses troupes à celles de l'Empereur, et le Duc de Champagne vaincu, *Conrad* en reconnaissance de ce bienfait rendu, lui donna cette partie du Valais qui depuis lors a constamment resté entre les mains des comtes de Savoie, jusqu'à l'année 1475, à laquelle année ledit bas Valais a été de rechef conquis et soumis au haut Valais sous l'épiscopat de *Walther Supersaxo*, de glorieuse mémoire, cette donation a attiré des maux infinis au haut Valais qui a été terriblement vexé par différentes guerres de la part des Comtes successifs de Savoie, comme l'histoire du pays le prouvera en son tems. Mais depuis cette dernière année les Véragriens vaincus par les haut Valaisans ont de rechef subi le joug de ces derniers, dans laquelle guerre seize châteaux ont été incendiés et détruits par les vainqueurs, et dont on voit encore aujourd'hui les tristes restes, c'est enfin depuis ce tems-là que les Vibériens et les Sédunois commandaient aux Véragriens, et en signe de leur domination ils leur donnaient des gouverneurs pour leur rendre la justice, et cela jusqu'en l'an 1798, à laquelle époque, ensuite d'une réforme de tout le gouvernement du Valais nécessitée par les circonstances impérieuses du tems et d'un bouleversement presque général, le bas Valais entier jusqu'à St. Gingolph a été

incorporé au haut Valais, et n'a formé depuis avec ce dernier qu'un seul et même corps politique et gouvernement jusqu'à sa réunion à l'Empire. Mais auparavant, l'Évêque de Sion était prince de tout le Valais, qui s'appelait pour cette raison, Comte et Préfet du Valais, *Comes et Praefectus Vallesiae*, et était le seul Seigneur dans le temporel et dans le spirituel, soit pour cela rapport à l'acte *de Guerra*, de l'an 1477 du trente-unième décembre, fait dans le pré de la foire à Sion ensuite de la guerre Savoyarde susdite de l'an 1475, où on lit entre autres ces paroles : « *De quibus praefati nobiles se amplius » intromittere non debeant, quoniam de mente reverendi » Domini nostri Episcopi et suorum patriotarum praedic- » torum procedit, quod in tota patria Vallesii tam a Morgia » Contegii superius, quam inferius, non sit nisi unus domi- » nus spiritualis et temporalis, videlicet praelibatus reveren- » dissimus noster Episcopus sedunensis qui pro nunc est, » vel qui pro tempore fuerit, qui officiarios suos per singula » officia suae ecclesiae sedunensis et patriae Vallesii depu- » tabit* ». Soit encore pour cela rapport aux donations prétendues faites par l'empereur Charlemagne à l'évêché de Sion, insérées dans la *Gallia Christiana* de la même année 1477, sous le titre *instrumenta ecclesiae Sedunensis*, page 447, in-folio.

Quant à la nomination de l'évêque de Sion; nous disons, que c'étaient les Chanoines de la cathédrale de Sion qui en faisaient l'élection par des suffrages communs conjointement avec les députés des sept dixains du haut Valais, seulement ajouterons-nous à cet égard, que les Chanoines présentèrent au commencement un membre de leur corps au peuple assemblé, et qu'alors celui-ci

était reconnu évêque par de grandes acclamations de ce même peuple, mais par la suite du tems, le chapitre présenta quatre membres de son corps, et ensuite les députés desdits dixains en élisaient un de ces quatre présentés qui était alors l'Evêque élu.

Après l'Evêque la première place était occupée par celui que les gens du pays appelaient *Capitaine du pays*, en allemand *Lands-hauptman*, c'est-à-dire grand Baillif. Celui-ci recevait toutes les causes civiles quelconques comme Président de la Diète pour les présenter à jugement à l'assemblée, car les criminelles s'exécutaient toujours dans le dixain où la procédure et la condamnation avaient lieu; cette charge durait deux ans, et cela jusqu'aux derniers tems, quoi qu'anciennement il était obligé de résigner sa charge toutes les années, comme les *Abscheidts* de ce tems-là le prouvent; il était nommé par l'évêque et les députés des dixains par des libres suffrages, et était ensuite après résignation préalable de sa charge à l'expiration de son tems, souvent réélu et reconfirmé, ce qui pouvait avoir lieu plusieurs fois, comme les exemples le prouvent ainsi que le catalogue des grands Baillifs.

Tous les sept dixains du haut Valais avaient chez eux la haute justice, même jusqu'au droit de condamner à mort et de faire exécuter les condamnés, mais néanmoins ils étaient obligés de demander l'exécuteur à l'Evêque, après lui avoir donné à reviser la sentence condamnatoire; il y avait même un tems où l'on était obligé de faire reviser toutes les sentences criminelles de tout le Valais, par devant Messieurs les Bourgeois de Sion, assemblés sur le grand pont ou la place publique devant la maison de ville de Sion, où étant assis, ils revisaient

les dites sentences, et cette manière de reviser a été observée bien des années sans interruption, jusqu'à ce qu'enfin avec le tems destructeur de toutes choses, comme aussi producteur des nouveautés, leur droit s'est perdu et a passé en désuétude. Ce souverain magistrat de chacun des sept dixains était aussi le juge en dernier ressort, conjointement avec ses assesseurs, dans le criminel comme dans le civil, sauf cependant dans ces derniers genres de causes, l'appellation au souverain ou devant la diète assemblée. Ce magistrat ou juge du dixain était appelé *Major* dans les dixains de Conches, de Rarogne et de Loëche, et dans les autres dixains on l'appelait *Chatelain* ou *grand Chatelain.*

Quant aux diètes elles-mêmes, elles étaient convoquées par son S. E. le grand Baillif, et au nom du révérendissime Evêque, et cela régulièrement deux fois par an, aux mois de mai et de décembre, comme il a été déjà insinué. Il pouvait néanmoins en cas d'urgence, pour quelques jours seulement, faire convoquer extraordinairement les députés des dixains, et alors ces assemblées convoquées recevaient le nom de *Diétine*, pouvant aussi dans ces mêmes diétines se borner à un seul député par dixain; d'autres fois encore, le grand Baillif passait par un courrier d'État les dépêches urgentes intérieures ou extérieures d'un dixain à l'autre, ce qu'on appelait alors des Circulaires, ou lettres Circulaires, auquel cas chaque dixain convoquait son conseil du dixain, délibérait sur l'objet en question, inscrivait dans la circulaire son opinion, et la refermait, l'envoyait signée et scellée séparément par une lettre de réponse.

La diète était appelée en allemand, *Landtrath*, c'est-à-

dire, Conseil du pays, à laquelle chaque dixain du haut Valais envoyait au moins deux députés, quelquefois trois, et souvent plus encore, comme le dixain de Sion qui en envoyait jusqu'à sept. Elle se tenait ordinairement à *Sion*, comme chef-lieu du pays, et au château de la Majorie qui était aussi la résidence ordinaire des évêques, jusqu'à ce dernier incendie de Sion en l'année 1788. C'était le révérendissime Evêque qui présidait dans ces diètes, et le Baillif demandait et ramassait les voix ou les suffrages des députés des dixains. On y nommait de même Messieurs les Gouverneurs de *Monthey* et de *St. Maurice*, et tous les autres fonctionnaires de l'Etat, comme Messieurs les grands Majors de *Nenda* et *d'Hérémence*, et les Chatelains du *Bouveret*. Quant aux sentences souveraines portées en diète, il n'était plus permis aux condamnés d'en appeler aux tribunaux existans hors de la patrie.

Il y avait aussi dans le Valais des dixains, au moins celui de *Conches*, qui avaient des *Ammans*, en latin *Ammanus;* mais ceux-ci dépendaient et étaient subordonnés au juge ordinaire du dixain, nommé *Major*. Ce nom *d'Amman* chez quelques peuples et villages de la Suisse annonçait la suprême magistrature, qu'ils appelaient alors *Amman du pays*, en allemand *Land-amman*.

Toute la patrie du Valais jadis obéissait à l'Evêque de Sion, comme il a déjà été insinué. Ce pays a aussi eu successivement et surtout anciennement différens Maîtres, comme son histoire le prouvera dans son tems; mais le Comté et la Préfecture du pays doivent avoir été donnés à l'évêché de Sion dans la personne de St. Théodule par l'Empereur Charlemagne, ainsi qu'à ses successeurs dans

le même évêché, donation que d'autres contredisent, comme on le verra dans la suite. Ce même Evêque de Sion avait le titre de *Prince du St. Empire Romain*, et jouissait des droits de *Régalie*, en témoignage et signe de quoi, il recevait l'épée tranchante des deux côtés que son *Sénéchal* portait devant lui les jours des grandes cérémonies, lorsqu'il se rendait à la cathédrale pour y pontifier. Ce Sénéchal était son vassal, il avait diverses charges à remplir en sa qualité, et jouissait de plusieurs droits. Pour le fief de Régalie, l'Evêque de Sion à chaque changement d'Empereur Romain était obligé d'expédier pour le service, *pro Servitio*, trois vases veyères avec un mulet blanc ferré en argent aux quatre pieds, comme l'indiquent ces paroles contenues dans l'acte de 1481, qui est la reconnaissance faite entre *Amédée*, Prince de Savoye, et *Boniface*, Evêque du Valais, pour la Régalie de l'Eglise de Sion; cet acte se trouve inséré dans la *Gallia Christiana*, au titre : *instrumenta Ecclesiae Sedunensis*, N.° XXV, pages 452 et 453, où on lit à la dernière page les mots suivans : « *Pro eo quod Diocesani atque ipsius » capitulum tenent ipsam (Regaliam) in feudum ab Impe- » ratore, et pro servitio, videlicet pro tribus vasis veyeres » cum uno muleto albo ferrato argento in quatuor pedibus* ». C'était donc là le service du fief de Régalie de l'Evêque, Comte et Préfet du Valais.

CHAPITRE II.

Des Mœurs et du Caractère des Valaisans.

On trouvera peut-être que je précipite mon jugement lorsque je pense parler de la nation Valaisane en général; mais tous les hommes ne pensent pas de la même manière, sur cet article principalement; car les Français se font une autre idée des Valaisans que les Anglais. Il en est de même des particuliers de la même nation, chacun suit l'esprit de son état; l'homme de qualité, le bourgeois, le soldat, le marchand n'ont pas les mêmes idées. Le voyageur juge de la nation où il se trouve par la compagnie qu'il fréquente. Un étranger qui ne verra en Valais, comme en Allemagne, je suppose, que des gens du second ordre, dira que les Valaisans comme les Allemands sont des braves gens, mais grossiers, tandis qu'un autre qui fréquentera des personnes de qualité, conviendra, que les Valaisans sont plus polis que ne les dépeignent certains auteurs étrangers qui en ont parlé très-défavorablement. Un étranger encore, qui ne verra en Valais que des filles débauchées, des servantes corrompues, jugera que toutes les femmes et filles du pays leur ressemblent. Enfin un étranger qui habitera la plaine, ne se fera pas une même idée des Valaisans qu'un autre qui habitera les montagnes de ce pays. Ce sont pour ainsi dire autant de nations différentes dans un même pays, qui ont peu de relations ensemble, et qui s'attribuent des vices et des vertus, quelquefois même avec assez de légéreté. Un étranger ne peut donc juger sainement que

sur ceux qu'il fréquente. S'il a le bonheur de tomber bien, il se fait une idée avantageuse du pays et de ses gens, ensuite après la fréquentation de ses diverses compagnies et de retour chez lui, qu'il fasse le portrait de ces peuples et de ces nations qu'il vient de parcourir et de voir, quelle notable différence ne trouvera-t-on pas dans ses relations?

Le jugement que je porterai ici des Valaisans sera fondé sur les compagnies que j'ai fréquentées dans les différentes contrées, et sur ce que j'en ai aperçu comme natif du pays, et demeurant parmi eux, parcourant leurs villes et hameaux pendant plus de cinquante cinq ans, et enfin sur ce que m'en ont dit les personnes du pays les plus éclairées, et qui étaient à même de connaître leur caractère, qui, en outre, m'ont parues dépouillées de toute prévention, et m'ont bien voulu honorer de leurs lumières Je ne dis néanmoins point, qu'après tout cela, je ne puisse encore me tromper, et si je ne réussis pas à dépeindre les choses telles qu'elles sont, du moins je les peindrai telles qu'elles m'ont parues être. Je peindrai aussi les mœurs et le caractère des Valaisans avec leur différence, selon la localité où ils se trouvent. Si toutefois quelqu'un se trouve lésé, lorsque je parle en général du caractère des Valaisans, je le prie de se souvenir, que je conviens une fois pour toujours, qu'il n'y a point d'endroit dans le monde où il n'y ait des gens de mérite et de probité, et que ce n'est pas de ma faute si sa conscience ne lui permet pas de se mettre du nombre.

Pour procéder avec ordre dans cette matière, je me suis fait un devoir de partager les Valaisans en deux classes, ceux de la plaine et des montagnes, en ceux du haut

haut Valais et du bas Valais, et de manifester leurs vertus et leurs vices auxquels ils sont sujets. Pour être fidèle à la vérité autant que possible, pour ne pas faire tort à ma propre nation, dont les opprobres retomberaient sur moi pour les avoir dévoilés trop indiscrètement, ou pour les avoir controuvés; j'observerai dans tout l'exactitude la plus rigoureuse. Mon but en les déclarant est de les engager à se corriger, ou d'en préserver ceux qui n'en sont pas encore atteints, commençons.

Les Valaisans en général étaient anciennement d'une fidélité à toute épreuve, ce qu'attestent ses alliances faites par les différentes Couronnes avec ce pays, et avec la Suisse dont-ils étaient alliés. Le Valaisan était aussi jusqu'à ces derniers tems, doux, franc et d'une aimable simplicité en tout. Les gens de condition et de noblesse y recevaient une assez bonne éducation; souvent ils allaient pour cet effet dans l'étranger, surtout en France où était maintenu un régiment Valaisan, comme aussi en Piémont, et en Espagne. Ils étaient civils, affables envers l'étranger; à l'exception de la populace qui possédait peu ces qualités; assez exacts dans l'administration de la justice qu'ils rendaient avec beaucoup de promptitude et peu de frais, surtout envers le pauvre et l'étranger. Le meilleur moyen qu'un juge ou une personne publique ait pu employer en Valais pour avancer dans les charges, était la fidélité, la promptitude et l'exactitude à remplir ses devoirs, quoique la naissance y contribuât beaucoup, ainsi que les intrigues, qui quelquefois étaient mises en usage; par contre, les négligens et les infidèles dans l'administration de leurs fonctions judiciares et autres, étaient notés

d'infamie, de prévarication, et rejetés comme indignes d'emplois.

Les Valaisans sont fort patiens dans les travaux, surtout les montagnards; ils s'adonnent aussi beaucoup à l'agriculture qui est la chose la plus nécessaire pour leur honnête existence. Laborieux, ils négligent les douceurs de la vie, et fuyent l'oisiveté que l'hiver semble vouloir leur procurer, saison dans ce pays qui ne permet guères les travaux de la campagne, mais ils portent leur activité dans les forêts, y coupent les bois de bâtisse et de chauffage; quelquefois aussi, ils cherchent dans cette saison la société, boivent un coup entre camarades ou égaux, et s'égayent ainsi par un verre de vin.

Les habitans du Valais sont d'une taille moyenne, et cependant plus grande dans les montagnes que dans la plaine. Ils ont les cheveux noirs, longs, et les laissent flottans sur leurs épaules; ils ont aussi les yeux de même couleur. Leurs traits ne sont pas uniformes comme ceux de quelques autres nations, ils varient beaucoup; et comme leurs principales occupations sont les travaux de la campagne de tout genre, et sont par là beaucoup exposés au soleil, leur teint est basanné, rembruni; leur face est plutôt longue que ronde, les yeux ordinairement petits et le regard vif, sauf les Crétins qui les ont grands et protubérans, quoique l'on observe aussi des yeux gris et bleus, et même à un certain nombre. Ils ont la démarche droite et fière en apparence, à l'exception des mêmes *Crétins*, dont ce pays abonde. Le Valaisan au reste est assez spirituel, néanmoins peu industrieux et point entreprenant. Il est fort prévenu en faveur de sa nation qu'il préfère à toutes les autres comme aussi en faveur de sa li-

berté dont il a souvent abusé, même au grand préjudice de ses propres intérêts

Quand je parle de l'amour de la liberté de la part des Valaisans, j'entends parler des Valaisans orientaux ou des haut Valaisans; car les bas Valaisans ne l'ayant goûtée que depuis la fin du dernier siècle, ne peuvent naturellement être portés pour elle autant que les orientaux, dont la liberté n'a point d'origine connue, tant elle était ancienne. Aussi les haut Valaisans à toute représentation de la part de leurs supérieurs, lorsqu'ils avaient le malheur de leur déplaire, répliquaient d'abord, sachez que nous sommes de libres patriotes, et la diète dans tout ce qu'elle concluait était obligée de le prendre *ad referendum*, ou à l'acceptation des communes qui avaient envoyé leurs députés. A défaut de cette acceptation, tout ce que la diète faisait, était sans force. C'est pour cette cause, ou pour celle de l'excès dans l'amour de la liberté, qu'ils devenaient méfians, même envers leurs supérieurs, et qu'ils les suspectaient de trahison et d'infidélité au moindre revers; qu'ils n'aimaient pas les étrangers qu'ils ne regardaient que comme des ennemis ou des espions, et pour qui ils n'avaient point d'honnêteté. Parmi les étrangers, qu'ils regardaient de mauvais œil, étaient d'abord les Savoyards, parce que les ducs de Savoye leur faisaient souvent la guerre; ensuite les Français, à cause des deux dernières guerres que ceux-ci leur ont faites; mais aujourd'hui l'état des choses est bien différent, ils savent témoigner par leur conduite l'obéissance à leur auguste Monarque, fondant leur espérance sur sa clémence comme sur sa bienveillance dont il leur a déjà donné tant de preuves.

Le Valaisan est encore extrêmement curieux au point même, qu'à l'arrivée des étrangers devant les auberges, le peuple les approche en foule, les contemple la bouche béante, sans proférer un mot, ce qui semble provenir de deux causes principales, de la curiosité du peuple à voir ce qui vient de l'étranger, et d'un défaut d'éducation convenable. Quoique le Valaisan en général ne soit que trop peu obligeant à l'égard de l'étranger, cependant il est assez bien accueilli dans les auberges, et servi avec beaucoup de soin et de propreté. Il y a plusieurs contrées en Valais dont les Vallicoles se piquent d'une propreté engageante, tels que *Conches*, *Loetschen* dans le dixain de Rarogne, et Valdilier, dans le ci-devant gouvernement de *Monthay*. Il s'en trouve aussi d'autres où la mal-propreté est si grande, qu'elle produit une puanteur insupportable à ceux qui n'y sont pas habitués, et surtout aux étrangers, dont les nerfs olfactifs sont fort délicats.

Les Valaisans allaient anciennement au service militaire en France, en Espagne et en Piémont; ils allaient et vont encore au service des particuliers du pays, en qualité de domestiques. Ils sont d'un génie et d'un caractère bien différens, selon les divers endroits qu'ils habitent; tant il est vrai, que le local influe beaucoup sur les facultés intellectuelles des individus, comme l'ont très-bien observé quelques célèbres auteurs; les uns sont paresseux, lourds, stupides, tandis que les autres sont spirituels, intelligens, mais plus adonnés aux plaisirs de l'amour, plus méchans et moins fidèles.

Les montagnards du Valais, surtout les haut Valaisans, sont comme les Suisses, laborieux, robustes, sobres, cons-

tans, opiniâtres dans leurs résolutions, et difficiles à en être détournés, francs, assez courageux. Les haut Valaisans, par contre, ne connaissent point la politique qui ne saurait être compatible avec leur franchise naturelle, et leur amour pour la défense de leur pays les a toujours animés depuis qu'ils l'habitent. Malgré une paix précédente qui a duré plusieurs siècles, dans laquelle la vertu guerrière paraissait devoir s'éteindre, les montagnards de *Conches* se sont montrés intrépides contre toutes les nations qui les ont attaqués. Mais nonobstant leur esprit belliqueux, leur air rude, revêche et sévère en apparence, ils sont assez affables et sentimentals.

L'habitant de la partie occidentale du Valais, ou le bas Valaisan, a déjà un extérieur beaucoup moins dur moins féroce et moins sévère, ainsi que des mœurs beaucoup plus douces, et des manières plus aisées, plus honnêtes, quoiqu'elles varient aussi selon la position de la localité plus ou moins propre au développement des facultés spirituelles, et de la civilité.

Plus les Valaisans sont éloignés de la plaine, plus ils sont forts, robustes et grossiers, ce qui peut bien tenir à ce qu'ils ne reçoivent aucun genre d'éducation sociale et civile, et qu'ils se trouvent placés comme hors du cercle de la société des personnes instruites. Ceux qui habitent la rive gauche du Rhône sont plus sauvages que ceux qui cultivent la rive droite : c'est-à-dire, ceux d'*Hérins*, d'*Anniviers*, et de *Nenda* sont beaucoup plus rustiques que ceux de *Leytron*, *Fully*, *Sallon*, *Saint-Pierre*, *Chamoson*, *Ardon*, *Vetroz*, *Conhtay*, *Savièse*, *Grimisois*, *Ayent*, *Lentz*, *Venthone*, *et Saint Maurice-de-lac* qui sont d'une politesse assez accueillante. Ceux de l'*est*

du pays et ceux des hautes montagnes sont beaucoup, moins doux et prévenans que ceux de l'*ouest* et ceux de la plaine.

Le Valaisan, surtout le haut Valaisan en général, est sans luxe, simple d'ailleurs dans ses mœurs, dans ses habillemens, comme dans sa nourriture; il est simple aussi dans ses discours, ce qui sans doute est l'effet de sa bonne foi, et de sa bonhomie, et peut-être encore celui du défaut d'un jugement suffisant. Tous les montagnards du Valais sont généralement fort opiniâtres dans leurs résolutions, lesquelles une fois bien prises, il n'y a que la force qui puisse les en détourner.

Il y a parmi les Valaisans, parmi les orientaux surtout, des artistes et maîtres-ouvriers de toute intelligence à l'exclusion même du reste du pays : tels que d'excellens fondeurs de cloches et canons, des organistes, des sculpteurs, des peintres, charpentiers, menuisiers, maréchaux ferrans, maçons et autres. Ces habitans ne permettaient point à l'étranger, quel qu'il fût, de s'établir chez eux, ni même d'y domicilier, de crainte, qu'il ne substituât des mœurs corrompues aux leurs qu'ils croyaient plus pures.

Le Valaisan est fort attaché à sa religion qui toujours a été la religion catholique, apostolique et Romaine. Il assiste aux services divins avec une piété exemplaire, surtout dans les villages où les femmes ont une dévotion solide, quoiqu'on y trouve aussi quelques bigottes ou hypocrites, dans les villes principalement; cependant ce vice n'est rien moins que général dans le pays. Le Valaisan a toujours été d'un attachement inviolable pour sa religion, il haïssait toute nation qui en professait une

autre, ce qui s'est vu particulièrement lors de la réforme de la religion que les Calvinistes et les Luthériens cherchèrent à y introduire, comme on le verra dans son tems dans l'histoire du Valais. Mais observait-il toujours bien les commandemens de cette même religion ? Puisque par elle la haine est défendue et la charité ordonnée. Leur vénération particulière est surtout pour leurs saints patrons, *St. Maurice*, *St. Théodule*, et *St. Catherine*, et pour les patrons et patrones des paroisses; il a une grande dévotion pour la bienheureuse Vierge Marie, patrone de la cathédrale et de tout le pays, il a aussi beaucoup de respect pour les tombeaux de ses parens et de ses ancêtres, pour le soulagement des ames desquels il a fait des fondations sans nombre d'anniversaires.

Le Valaisan est de même très-attaché à ses usages, à ses coutumes, et aux préjugés souvent aussi nuisibles que ridicules. Il est fort jaloux de sa routine rurale, dut-elle être cent fois plus préjudiciable qu'avantageuse, il n'y veut point souffrir de changement. Il néglige entièrement la culture des arbres fruitiers, qu'il laisse des siècles entiers sans les toucher; il n'apporte point l'amélioration dans ses champs dont ils seraient bien susceptibles; mais l'exemple des forains le rendra industrieux, et plus actif.

L'habitant du Valais, quoique peu civilisé, ne laisse pas d'être hospitalier; il n'est point vindicatif pour les injures qu'il reçoit. Il est colérique, mais il dépose sa colère dans un verre de vin que lui offre celui qui l'a offensé.

Les Valaisans en général, ont peu de goût pour les sciences et les arts; ils n'ont point la dextérité, le génie, ni l'industrie des nations voisines. Cependant le Valais a eu de tout tems, des hommes aussi distingués par leurs

talens que par leur mérite, et dont le souvenir est encore aujourd'hui glorieux pour la patrie qui les a vu naitre dans son sein : ce sont un Cardinal *Mathieux Schiner*, un Chevalier *Supersaxe*, les Généraux *de Courten*, un *Weguer*, un *Biner*, les *de Rivaz*, et tant d'autres, dont la liste deviendrait trop longue. Nonobstant cela, le Valaisan atteint rarement à la perfection dans les arts, comme dans la peinture, la sculpture, quoiqu'il y ait beaucoup de peintres en Valais, ils réussissent peu souvent dans le coloris et le dessin des portraits. Ils ont quelquefois plus de succès dans les paysages. M.r *Koller*, peintre toujours joyeux, toujours plein d'idées heureuses et d'une société charmante, était habile peintre, et s'il avait toujours su aussi bien réussir dans le choix des couleurs que dans l'expression des traits, il aurait eu sa place au rang des bons peintres. Par contre son élève, mon ami, car j'aime particulièrement les gens à génie, M.r *Charles Bonfantin*, et M.r *Hecht* cherchent à enrichir la peinture par les coups hardis de leurs pinceaux qui, avec beaucoup d'intelligence et de finesse, distribuent agréablement les ombres et les jours. Dans les ouvrages des autres peintres du pays, on n'aperçoit que du rude et du mesquin, qui ne manque jamais de déplaire. Tous ces défauts dans les arts peuvent être attribués au caractère particulier de leur génie; leur insouciance de s'adonner aux sciences, et leur peu d'ambition d'y exceller, prouvent en ce point, combien le Valaisan est inférieur aux autres nations voisines plus raffinées et cent fois plus éclairées que la nôtre.

Les Valaisans ne sont point adonnés aux plaisirs, si l'on excepte ceux des villes, quelquefois cependant ils se livrent à la boisson, au jeu; ils cherchent de l'amusement

dans la chasse et dans la pêche; ils n'aiment point le Faste, ni la dépense; ils sont fort cérémonieux et d'une officiosité souvent importune, tirant toujours leur chapeau. Le paysan fait sa révérence en jetant une jambe en arrière, courbant le corps en avant et baissant son chapeau presque jusqu'à terre. L'artisan étranger est excessivement adonné au vin, qui y est délicieux, surtout aux environs de Sion, aussi en général est-il pauvre.

La différence du langage dont on se sert en Valais, fait qu'ils ne s'entr'aiment pas beaucoup. Les haut Valaisans se défient et haïssent les bas Valaisans pour plusieurs motifs : parce que ces derniers ne parlent pas la même langue qu'eux, parce qu'encore ils ont des relations avec les nations étrangères. Les bas Valaisans à leur tour, n'aiment point les haut Valaisans, parce qu'ils leurs envoyaient des Gouverneurs choisis parmi eux, et qu'un ressentiment de cette domination souvent pesante, et toujours déplaisante est resté dans le cœur des occidentaux.

Le Valaisan dont la colère est assez portée à donner des soufflets à celui qui l'injurie, ne s'est jamais rendu coupable de meurtre, ni d'assassinat; les coups de stilet ou de sabre, et les empoisonnemens y étaient rares et presqu'inconnus Mais que ne puis-je m'arrêter à ce tableau et finir ici ma description! Malheureusement il faut être véridique, et dire conséquemment ce qu'il en est, le voici donc malgré moi.

Les Valaisans de pure insouciance et de pure indolence ne se mettaient point en devoir d'apprendre quelque métier à leurs enfans, tant ils s'intéressaient peu à leur sort. La paresse est telle dans le Valais qu'elle crée tous

les jours de nouveaux mendians, parmi lesquels quelquefois il s'en trouve qui volent dans la maison de ceux qui ont la charité de les retirer. C'était sous ce rapport là que le Gouvernement Valaisan semblait être essentiellement défectueux; quoiqu'il porta quelques lois sages pour prévenir ce défaut, il ne savait point les faire observer. A quoi alors les lois même les meilleures?

La jeunesse valaisane devient fourbe, méchante, débauchée, menteuse et libertine dans les villes. Les Valaisans autrefois si célèbres par leurs guerres avec les Romains et les autres puissances voisines, si sages dans leur politique, leur amour pour la simplicité des mœurs, si louables pour leurs vertus, leur religion, commencent à diminuer de leur gloire. Leur piété avait partout bâti de belles églises, bien ornées et richement décorées, que les deux dernières guerres des années 1798 et 1799 ont presque détruites. Les orgues furent brisées, les autels renversés, les chaires abattues, les tombeaux des morts ouverts, les images des saints déchirées, les vêtemens et ornemens des églises emportés, les vases sacrés volés, et le saint des saints profané, sacrilègement arraché des tabernacles et jeté aux pieds des passans; l'irrévérence fut poussée à bout, et le culte entièrement aboli. Dès lors, l'on a peu vu de belles églises dans le Valais, parce que le Valaisan ne peut plus les remettre à leur ancienne splendeur; oui, les Valaisans autrefois célèbres ont bien dégénéré depuis ces deux guerres.

Les Valaisans sont très-portés à la médisance, et sont extrêmement jaloux, non relativement aux femmes, mais à l'avancement, à la fortune de leurs compatriotes. Pour empêcher un sujet de parvenir à quelque rang, ils ont

recours de suite aux moyens de flétrir sa réputation, et de le rendre odieux au public. Le commerce n'a point de charme pour le Valaisan, ou plutôt le Valaisan n'a point d'intelligence pour le commerce. Tous les négocians du Valais sont ou savoyards, français, ou italiens, qui ne manquent pas d'y acquérir des richesses.

Maintenant que j'ai dépeint les Valaisans vicieux et vertueux, tels qu'ils sont, il faut bien aussi dire quelque chose des femmes. Elles sont pour la plupart brunes, noirâtres et basannées, à l'exception de celles de la plaine, parmi lesquelles il s'en trouve de très-jolies et de très-aimables. On voit quelques femmes dans les montagnes, qui sont bien faites, auxquelles pour être charmantes et aimables, il ne manque que de l'éducation et des habillemens plus élégans. Elles ont un costume qui ne les embellit pas; mais leur air vif, agaçant, avec un certain air d'indolence ne leur sied point mal. Le sexe du Valais est en général d'une petite taille, excepté dans les montagnes, où les femmes sont plus grandes et plus robustes. Mais ce qu'il y a de plus beau chez elles, c'est la blancheur de leurs dents et le vermeil de leurs lèvres. Quant à leur humeur, comme elles ne sont point naturellement vicieuses, elles ne savent point affecter la vertu, ni dissimuler les vices auxquels elles ne participent guères. La jeunesse féminine est passionnée pour la danse, et danse assez bien; il faut encore dire à la gloire de nos Valaisanes, qu'elles sont pour la plupart, sages, vertueuses et habiles. Les mariées se distinguent par leur fidélité à leurs époux, par leur activité, leur fécondité et leur soumission à l'autorité maritale. Elles sont généralement fortes et robustes, et conçoivent jusqu'à l'âge de cinquante

ans. Il est dommage pour ce sexe qui n'est pas indifférent, d'être si souvent défiguré par le goëtre. Je finirai ce chapitre par l'observation suivante, que le Valaisan est peut-être le peuple du monde le plus singulier par son caractère, et par là le plus difficile à dépeindre. Ce peuple au premier abord est d'un regard farouche, ensuite devient affable et quelquefois même enjoué dans la conversation. Il paraît ignorant, stupide, et ses réponses sont néanmoins promptes et souvent mordantes; il est d'un tempérament froid, mélancolique, et cependant très-sensible; un rien l'offense, le courrouce, l'outrage, un rien lui plaît, le calme et l'apaise.

O malheureux pays, si favorablement dépeint par quelques auteurs, ne mérite-tu donc plus que des reproches? Non, tu as été vertueux, rappelle donc la vertu des siècles passés, et ne joins point à tes glorieux trophées l'opprobre d'une honteuse dégénération.

CHAPITRE III.

De l'Habillement des Valaisans et Valaisanes.

L'HABILLEMENT du peuple Valaisan est en général simple, d'un drap de laine grossièrement filée. Ces draps varient selon les cantons, ou les vallons que ce peuple habite; dans les uns ils sont noirs, dans d'autres bruns, plus loin d'un jaune plus ou moins foncé; enfin ailleurs, on en voit de différentes couleurs. La noblesse et les personnes de condition s'habillaient en velour et en beaux draps fins; les gros-de-tour, les écarlates y étaient fort

en usage. Les galons en or, les boutons en argent et quelquefois même en or massif, étaient la marque distinctive des gens de qualité. Mais aujourd'hui tout est changé; le luxe, la parure, l'ajustement se trouvent chez les domestiques; les soyeries, les mousselines, indiennes et persiennes sont les étoffes dont les servantes se couvrent, tandis que les personnes de qualité, et les dames s'habillent très-simplement; elles sont cependant toujours modestement mises; mais si nos ancêtres l'ont emporté sur ce genre de personnes par la richesse de leur parure, celles-ci l'emportent par l'élégance et l'éclat. Les dames portaient anciennement selon leur mode, de grands bonnets en forme de bât, faits de soie noire épaissement tressée, dont l'un des bouts couvrait l'oreille droite, et l'autre l'oreille gauche. On ne saurait se faire une idée parfaite de ce genre de bonnets, il n'y a que le portrait d'une dame ainsi coëffée qui puisse vous la donner. Cette coëffure devenait chère par la quantité de soie qu'on y prodiguait; elle était excellente pour tenir au chaud la tête de nos vieilles dames; en allemand on l'appelait *Schif-Kappen*, c'est-à-dire, bonnets en forme de barque.

Mais aujourd'hui dans la plaine et dans les villes, les dames, les demoiselles, les femmes, et sutrout les filles, portent de petits chapeaux de paille, qu'elles ornent de rubans, et de pièces de brocard, de dentelles, de farbalas. Ces rubans sont souvent fort riches; puisqu'ils sont d'un drap d'or, ou d'argent, parsemé de fleurs à couleurs, de manière, qu'il n'est pas rare d'en voir qui coûtent plus d'un louis. Cete coëffure est jolie lorsqu'elle est encore dans sa fraîcheur, j'entends lorsque ces rubans sont encore neufs, et surout, lorsque ce sont de jeunes et jolies

personnes qui les portent. C'est assez l'usage aujourd'hui de garnir ces chapeaux de rubans roses, ou d'autres couleurs vives de goût, de les doubler de taffetas de même couleur ou bien noir. On portait encore sous ces chapeaux des dentelles de tout prix, même des Valanciennes du prix de plusieurs louis d'or, mais cet usage cesse, et la jeunesse n'en porte déjà plus. J'aurais voulu donner un détail plus étendu sur le costume de nos Valaisanes, mais il m'est difficile d'entrer dans tant de niaiseries, et de dire combien il faut d'épingles pour ajuster une belle; au reste, en dépit de mes efforts, la lecture deviendrait encore ennuyeuse, et de les voir un jour de fête de dimanche suffit pour en obtenir une connaissance parfaite.

Les dames avaient aussi l'usage de porter de grands chapeaux de poils noirs, ces chapeaux étaient fins, ornés d'un large galon en or, qu'on apelait des *bords d'Espagne*. Ces chapeaux ainsi galonnés faisaient une parade particulière sur la tête de nos Valaisanes et leur donnaient un certain air de grandeur. Les anciennes coutumes, surtout dans la manière de s'habiller chez nos anciennes dames me reviennent tellement que je sais parfaitement me les représenter; à cette occasion je mentionnerai leurs robes traînantes, dont les manches étaient très-amples, très-courtes et souvent galonnées. Ce qu'il y avait de plus frappant dans ce costume, était ces larges garnitures de mousseline brodée qui débordaient à grands plis au moins sept à huit pouces les manches de la robe. Une autre particularité encore qu'on observait dans ces sortes de robes, étaient les agraffes ou gros crochets d'argent comme aussi quelquefois dorés, tous placés à une petite distance les uns des autres, et dont chacun pesait au moins demi

once. Ils étaient cousus sur deux rangs, à l'ouverture, des robes faites sur l'estomac, dans laquelle se plaçait une bisquière d'une figure triangulaire; un cordon rond de soie passait alternativement dans ces crochets, et croisait en forme d'échelle sur cette bisquière quelquefois richement décorée d'or ou d'argent.

Voilà les anciens costumes du Valais ; tout y était simple chez eux, tout était modeste et décent. Leur parure consistait dans la valeur de la chose, et non dans son éclat ni dans sa beauté. L'inconstance n'inventait point à chaque moment de nouvelles modes, la même durait plusieurs siècles, et l'on distinguait moins les personnes par leur habillement, que par leurs talens, leur mérite, leurs qualités, et vertus.

CHAPITRE IV.

De la Nourriture des Valaisans.

La nourriture des Valaisans en général, est aussi simple que la manière de s'habiller, notamment dans les montagnes. Elle est telle qu'il convient à des gens destinés aux pénibles travaux de la campagne. Le laitage, le beurre, le fromage, les pommes de terre et quelquefois de la viande salée, sont les mets qui couvrent leur table. Dans la plaine, le paysan a une autre manière de vivre un peu plus délicate; il a du jardinage, souvent de la viande fraîche, du vin, de la polenta, et tous les autres objets qui composent la nourriture des habitans de la campagne.

Il y a quelques années que l'habitant des villes était

sobre et tempérant, et vivait avec une économie louable. Mais aujourd'hui il garnit sa table à plus grands frais; trois boucheries fournissent à peine de la viande à cette petite ville, et le marché couvert de gibiers et d'autres denrées, voit chaque samedi le débit le plus prompt et le plus complet. Il est vrai, qu'aujonrd'hui il se trouve dans la ville beaucoup d'étrangers aisés qui sont accoutumés de mieux vivre que les Valaisans, et de qui les denrées reçoivent un grand délit. Nonobstant cela, les bourgeois et les nobles du Valais font actuellement presque meilleure chère qu'ils ne faisaient avant l'époque des guerres françaises et valaisanes.

Mais si la classe distinguée des Valaisans a gagné quelque chose sur le nombre des plats, il faut avouer, qu'elle a bien perdu du côté du café, dont l'usage était si grand dans tout le Valais, qu'il n'y avait servante qui ne prit son café; mais maintenant que l'état des choses a presque anéanti son commerce, il n'est plus que le riche qui puisse en faire usage, et le bourgeois s'en passe, et le remplace par la soupe.

Toutes les denrées sont généralement assez abondantes dans le Valais; les troupeaux de toute espèce y sont nombreux; les vaches qui passent l'été sur les fertiles montagnes du pays, y fournissent un lait excellent, et en abondance, le fromage, le beurre y sont délicieux. Le pain à la vérité, n'est pas des meilleurs, on le fait ordinairement de froment et de seigle mêlés, quelquefois même on y ajoute de l'orge, des pommes de terre. On y fait aussi du pain de pur froment dont on sert le monde dans les auberges, mais l'usage dans les maisons particulières n'est pas grand. A cela il faut ajouter les bons

vins,

vins, rouges et blancs qui sont délicieux et abondans; ils croissent dans toute la longueur septentrionale du pays. La consommation de tous ces objets mentionnés est vraiment étonnante, à peine peut-on concevoir la suffisance alimentaire.

J'observerai encore ici à l'égard des pommes de terre, que les rouges sont les plus saines, les moins fiévreuses et les meilleures; elles se plaisent dans une terre sablonneuse et légère; elles sont sans doute d'un moindre rapport que les blanches qui sont mal saines et fiévreuses. Quant au sol, celles-ci ne sont pas aussi délicates; elles mûrissent très-bien dans un terrain plus humide et plus fort. Je parlerai ailleurs des sols qui leur conviennent et de leur usage domestique, maintenant je passe aux coutumes des habitans.

CHAPITRE V.

Des Coutumes des Valaisans.

Il est difficile de faire l'énumération des Coutumes du Valais, parce qu'elles sont ou abusives, ou peu remarquables, ou pour la plupart abolies de nos jours.

Quant aux lois du pays, c'était des lois municipales que nous appelions *Statuts*. Elles étaient portées par la Diète assemblée, conjointement avec l'Evêque et le Chapitre. On les rédigeait en un seul corps ou Code; elles dérogeaient au droit commun, et obligeaient chaque individu selon toute leur teneur. Les *Statuts*, qui ne laissaient de force au droit commun que dans les cas sur

lesquels ils se taisaient, pouvaient recevoir des modifications, restrictions, ou extensions dans les révisions que les chefs du Gouvernement faisaient de tems à autre, ainsi que dans les *Abscheidts*, ou *Récès* de la Diète, qui n'étaient autre chose que le résultat des discussions, des opérations, et des résolutions de chaque diète prises *ad referendum*, ou à l'agrément des sept dixains. Ces Abscheidts ne prenaient force de loi qu'après leur acceptation par les sept dixains qui les faisaient ensuite publier, chacun dans son dixain respectif. Pour le criminel, car les Abscheids ne regardaient que le civil, et les formalités à y observer, on avait une espèce de formulaire prescrit; mais le plus souvent on se servait du criminaliste *Frœlichsbourg* qui a écrit en allemand, ou à son défaut, des criminalistes les plus doux. Telles étaient les formalités, ou telle était la procédure qu'on observait dans les causes criminelles, à laquelle on donnait peut-être plus d'attention qu'à la matière elle-même du procès. Dans le quinzième et le seizième siècle, la justice criminelle s'occupait souvent des procès sur le sortilège; de sorte, qu'il n'était pas plus rare alors de voir brûler le monde, qu'aujourd'hui il est rare de le voir exécuter. La procédure qu'on observait dans ces sortes de causes était tout-à-fait singulière, tant à raison du fait dont on s'occupait, qu'à raison du genre de supplice qu'on destinait à ces prétendus coupables. Qu'il me soit permis de dire ici deux mots touchant l'abus qui avait lieu dans le pays, et qui offrait une vue bien pénible aux amis de l'humanité, c'était d'avoir dressé le long de presque toutes les routes, des potences où les suppliciés restaient plusieurs années pendus. Quelle idée ne devait pas donner à l'étranger un spectacle si inattendu?

Mais si l'on sait que la raison du nombre de ces gibets dans le Valais, était que chaque district, dixain, ou canton devait avoir ses instrumens de supplice, puisqu'il avait sa haute justice, portant le droit de condamner, on s'en étonnera moins. Le Valais d'ailleurs est contigu à différens états voisins, et a beaucoup de passages fréquentés qui amènent le voyageur; en outre, on était facile à recevoir les étrangers en qualité de domestiques ou d'ouvriers, dont le Valais a manqué en tout tems, les scélérats des nations étrangères s'y jetaient, et lorsqu'ils avaient été judiciairement examinés, et que leurs crimes étaient connus, on les exécutait selon l'ordonnance des lois. Aussi le dixain de *Loëche* était leur *non plus ultra*, car la jusitce de ce dixain ne leur accordait point de pardon, au contraire elle ordonnait de les pendre de suite, lorsqu'ils méritaient de l'être. Le dixain de Sion était le plus clément de tous les autres dixains, mais la clémence lui mérita cet amer reproche d'attirer tous les scélérats; elle lui mérita encore cette fameuse épithète en deux vers :

Si quelque scélérat ne veut se laisser pendre.
A Sion sans danger, il peut se laisser prendre.

Un autre abus plus singulier encore était celui de faire quitter les culottes à un débiteur insolvable, et de l'obliger de s'asseoir *podice nudo* trois fois de suite, sur une pierre placée devant le château épiscopal, en présence du peuple. Et certes, des usages pareils sont bien humilians pour le débiteur, et bien peu consolans pour le créancier qui, sans doute, aurait préféré de garder la créance, même dans la persuasion de n'en être jamais

satisfait, que de recevoir un tel payement! Mais des usages de ce genre ne sont plus en vigueur de nos jours.

Une autre coutume très-mauvaise dans le fond, était encore celle de la *Matze*, en latin *Matza*, qu'on portait devant la maison de celui qu'on voulait proscrire, et dont on voulait piller les avoirs, ce qui était ordinairement l'effet d'une révolte du peuple, comme l'histoire de la Matze va le faire voir.

A Sion, c'était l'usage, dit *Sprenger in statuum imperii delineatione*, page 344, que quand on voulait proscrire ou bannir quelqu'un, on portait devant sa maison une racine d'arbre, à laquelle on donnait la forme d'un homme très-vilain, ce qu'ils appelaient *la Matza*, où alors tout le monde s'assemblait, et allait dévorer les vivres du proscrit. Certainement cela sentait *l'ostracisme;* voilà ce qu'on appelait porter la Matze à quelqu'un. Je ne saurais donc me dispenser d'entrer dans quelques détails relativement à cet objet.

Cette manière d'agir pourrait paraître *scytique* à quelques-uns; car porter à quelqu'un la Matze n'était pas bien différent de l'usage des *Scytes*, qui était de s'asseoir sur le dos d'un bœuf, comme *Lucien* le décrit *in Toxari.* Chez les Scytes, lorsque quelqu'un était lésé par un plus puissant que lui, et que celui-ci voulait s'en venger, ne pouvant le combattre de front, ni ouvertement, il immolait un bœuf, coupait la viande par petits morceaux, la rôtissait, et étendant ensuite le cuir par terre, il s'asseyait dessus tenant les mains sur le dos, comme une personne liée et garrottée, faisant ensuite apporter les chairs rôties du bœuf, il invitait chaque passant à en prendre un morceau; celui qui l'acceptait, tapait du pied droit sur

le cuir, et promettait du secours au lésé, selon son pouvoir. Le lésé ramassait ainsi sur son cuir une grande multitude de personnes qui lui promettaient toute la fidélité et l'activité possible pour le secourir. Il était très-difficile de disperser cette multitude; car c'était autant qu'une troupe réunie sous serment, et de monter ainsi sur le dos était autant chez les Scytes que de jurer par serment.

Il en était de même de la Matze des Valaisans, car si quelqu'un avait manqué contre la République, on lui portait la Matze, qui était le signe de la conspiration contre celui qu'on voulait bannir; elle variait aussi quelquefois dans sa forme, car anciennement, dit-on, elle étoit une grosse torche, ou morceau de bois, soit trique, en latin *Clava lignea*, dans laquelle celui qui voulait être de la conspiration pour venger l'injure publique, enfonçait un clou de fer. Mais dans les tems postérieurs, on a fait la Matze en formant une espèce de masque qui représentait en quelque façon une figure humaine, qu'ils entouraient ensuite avec des racines d'arbres et de vigne entrelacées, de manière à former quelque ressemblance d'une figure humaine vue de loin. Cette figure était ornée de plumes de coq et de chapon, à la façon d'un plumet. Enfin la plupart du tems, cette Matze était formée de jeunes arbres de bouleau pliés et liés en cercle, où les conspirateurs prenaient le sommet flexible de cet arbre, le nouaient, mettant ensuite une perche à travers, ils tournaient autour jusqu'à ce que l'arbre fut déraciné, pour indiquer par là qu'ils voulaient extirper le méchant Ils attachaient ordinairement de nuit cette Matze ainsi formée à quelque arbre, ou même à quelque

haye où le peuple passait le plus. Alors le lendemain matin, ceux qui passaient par là, ignorant peut-être la chose, s'y arrêtaient pour en voir l'issue; à ces curieux se joignaient les acteurs de la tragédie future, qui feignaient de s'en étonner aussi; enfin, un des plus hardis s'avançait dans la foule, détachait la Matze et gardant le silence le plus stricte, il la portait dans quelque pré ou champ où tous les autres le suivaient, et l'entouraient de tous côtés. Alors quelqu'un du nombre de ces derniers adressait la parole à la Matze, lui demandait ce qu'elle voulait, ou ce qui lui faisait de la peine. Celui qui l'avait transportée dans cet endroit ne répondait rien, et faisait le muet, un autre alors conseillait de donner un avocat à la Matze pour défendre sa cause; pour cela, l'on choisissait ordinairement le plus éloquent de tous ceux qui étaient présens, mais toujours un du nombre de la faction, et qui se plaisait à ces mouvemens turbulens du peuple. L'avocat choisi feignait d'ignorer tous ces conseils et la cause pour laquelle la Matze avait été produite, il hésitait, il inventait plusieurs causes et les produisait au public; celui qui avait apporté la Matze écoutait avec attention; enfin lorsque ce dernier avait entendu la vraie cause, il faisait signe d'approbation en inclinant la tête, et marmotant quelques mots, il sautait en l'air de joie. L'avocat de la Matze exhortait les personnes présentes, que puisqu'elles avaient appris la cause pour laquelle il avait apporté la Matze, elles devaient aussi délibérer sur ce qu'ils avaient à faire, à quoi ce porteur de la Matze faisait un geste suppliant. L'avocat alors cueillait les suffrages des présens, ou au moins de ceux qui étaient les auteurs de la sédition; sur quoi ceux-ci sans faire la

moindre mention de paix, convenaient tous, qu'il fallait donner du secours à la Matze, conserver les anciennes coutumes, la liberté du peuple, et le faire savoir aux autres dixains; car cela se savait de suite dans tout le pays; l'on déterminait enfin le jour de l'exécution dans l'assemblée. En attendant, ceux qui craignaient pour leur sort, apaisaient le tumulte du peuple par la force, ou par les conseils, ou par des largesses mais lorsqu'ils négligeaient de le faire, la Matze était portée par le peuple furieux devant les maisons de ceux dont ils voulaient se venger, et de suite ils pillaient leurs maisons, emportaient ou consumaient les vivres, et enlevaient le reste. Souvent un grand nombre de personnes s'assemblaient dans une pareille circonstance, non dans l'intention de venger l'injure publique, ou de défendre la liberté, mais à dessein d'y cueillir le butin. *Josias Simbler* dit, que la Matze a seulement été inventée et mise en usage dans le Valais, lorsque le peuple s'était trouvé opprimé par le dur gouvernement de l'Evêque *Willaume* et de son père *Guichard* de Rarogne, vers le tems du Concile de *Constance*, et qu'au tems du même *Simbler*, par le consentement commun des habitans du Valais, et surtout à l'invitation et instigation des Suisses, l'usage de la Matze n'a pas été aboli à la vérité, mais en quelque manière interrompu; car il était à craindre, que ce qui était arrivé à des hommes opulens et innocens arriva de même à d'autres. On préféra dans la suite d'offrir la loi à ceux qu'ils suspectaient d'avoir lésé la République, ou sa liberté, que de les punir d'une manière aussi barbare et sans les avoir entendus.

Un autre usage établi à Sion, aussi ridicule que celui

de la Matze était tumultueux et funeste aux intérêts de celui contre lequel on le mettait en pratique; c'était celui qu'on observait dans les enterremens des personnes de distinction, où les porteuses d'offrande se couvraient d'un grand chapeau noir, d'une construction particulière, et d'une largeur souvent de deux pieds de diamètre avec un enfoncement que de deux à trois pouces au plus, ce qui leur donnait une apparence toute particulière. Mais enfin c'était l'usage, et cela suffisait pour le faire subsister; car le Valaisan est obstiné à les conserver bons ou mauvais.

Il n'était pas moins plaisant à Sion que M.rs les Conseillers de la ville fussent incorporés dans toutes les confrairies des artisans, quoiqu'ils n'eussent la moindre connaissance de ces divers états; tandis qu'en Suisse, dans certaines villes, on ne pouvait devenir magistrat, sans être instruit dans ces métiers, ou tout au moins dans un.

J'observerai encore qu'il n'y avait peut-être point de pays au monde où l'on faisait plus de repas publics qu'en Valais, dans lequel on ne sait naître, ni mourir, ni obtenir une charge quelconque sans festin. Il fallait pour obtenir une charge de dixain, donner à manger à tous les habitans, ce qui attirait quelquefois une populace de plusieurs mille hommes. Aussi n'était-il pas rare de voir se ruiner en peu d'années, des hommes fort riches; surtout lorsqu'ils mouraient jeunes, et avant que ces charges aient pu leur faire rentrer l'argent déboursé pour y parvenir. C'est bien ici qu'on peut appliquer avec raison le vers suivant :

AURI SACRA FAMES quò non mortalia cogis
Pectora?

Un autre usage fort étendu dans le pays est celui du tirage à la cible, qu'on pratiquait dans toute la patrie, au printems, en été, en automne; jusqu'aux fêtes de Saint-Maurice, et cela surtout à Sion. On créait des petits fonds pour maintenir ces confrairies et les maisons dudit tirage, où les tireurs s'amusaient quelquefois en société. Mais je traiterai ailleurs de la cible.

Enfin un dernier usage en Valais et d'un genre tout autre était celui en vertu duquel les héritiers d'un Evêque étaient obligés de donner à l'église cathédrale de Sion, un ornement complet dont l'Evêque et les chanoines se servaient les jours que celui-là pontifiait. Il consistait en plusieurs grands manteaux de chœur, chapes, chasubles ecclésiatiques, en drap d'or ou d'argent, parsemés de fleurs en soie de différentes couleurs. Le prix de ces sortes de vêtemens était souvent de deux à trois cents louis.

Je ne dirai rien des autres usages et coutumes de ce pays, qui peuvent lui être communs avec toutes les autres nations, et je réserve ailleurs la place de ceux des endroits particuliers du Valais.

CHAPITRE VI.

Des Productions, de la Fertilité, et du Commerce du Valais.

Le Valais est un pays qui contient des plaines et des montagnes qui fournissent toutes sortes de productions, à raison de leurs différentes localités. On y ramasse beaucoup de blé, surtout à *Nenda*, *Vex*, *Nax*, *Mase*, *et Vernaniese*, *ainsi qu'à Conthay*, *Savièse*, *Ayent*, *Lentz*,

Bagnes, *Entremont*, *Trois-Torrens*, *et Valdilier*, comme encore dans les contrées et vallées latérales du Valais. Il y a aussi quelques endroits dans la plaine qui en donnent une production passable; tels sont les environs de *Colombay* et de *Martigny*, *Leytron*, *St. Pierre*, *Chamoson*, *Ardon*, *Sion* et *Sierre*. Mais la consommation de tous ces blés ne se fait pas toute dans le pays, l'étranger l'achète et le transporte ailleurs. Si nos chefs d'administration publique avaient eu la précaution d'en former des magasins dans les années d'abondance, on aurait été exempt quelquefois de le payer bien cher dans les années de stérilité.

La plupart des montagnes du Valais sont couvertes d'excellens pâturages, où l'on fait de très-bon beurre et de très-bon fromage; le bétail fait souvent la richesse de plusieurs cantons. L'opulence principale du Valais consiste dans les troupeaux, comme vaches, veaux, genisses, moutons, chèvres et mulets, dans le fromage, le beurre, le blé, et les vins, comme aussi dans les forêts, dont le montagnard tire un grand revenu en vendant ses bois à ceux de la plaine, soit pour bâtir, soit pour brûler. Il y a dans le pays un assez grand commerce de laine, mais elle n'y est point belle. L'introduction des *Métis et des Mérinos*, sans doute avantageuse pour le pays, en donnera dans peu, une autre espèce bien supérieure à celle que nous avons eu jusqu'à présent.

Les habitans du Valais devenus industrieux par nécessité, commencent à cultiver tous les lieux susceptibles de culture, ils défrichent les broussailles et les forêts pour en former des prés et des champs, mais leurs plus grands travaux sont pour la construction et l'entretien des aqueducs, apelés en allemand *die berg wasserleiten*; car non seule-

ment ils arrosent les prés et les jardins, mais encore presque toutes les vignes, ce qui ne se pratique guères ailleurs. Ils conduisent ces eaux destinées aux arrosemens, d'une distance quelquefois de cinq lieues, à travers les montagnes et les rochers qui offrent de toute part des précipices sans fond. Les Valaisans sont, sous ce rapport, d'une industrie presqu'incroyable; ils font de grandes dépenses, et souvent exposent leur vie pour humecter leurs possesssions trop situées aux rayons ardens du soleil. Ils se suspendent à des hauteurs épouvantables par des frêles cordes, et taillent ainsi suspendus des longs canaux dans le roc et y pratiquent des trous destinés à recevoir des bras de fer sur lesquels reposent des canaux propres à conduire l'onde jusques dans les sols altérés. Voilà la raison pourquoi ce pays, quoique étroitement situé entre deux chaînes de montagnes immenses, ne le cède point aux autres pays voisins sous le rapport de la fertilité. Le vin y est abondant et bon, aussi l'on en faisait autrefois un grand commerce dans l'étranger, et du tems de *Simbler*, vers l'année 1574, l'on en passait à dos de mulets à travers nos montagnes dans les différens cantons de la Suisse, et même jusqu'au pays des *Lépontiens*.

Quant au blé, le Valais, comme nous l'avons déjà dit, en retire de son sol assez pour son usage. La moisson y dure depuis le mois de mai jusqu'à celui d'octobre, et cela à cause de la diverse position plus ou moins élevée des terrains. Aussi souvent le voyageur qui traverse le pays, rencontre les quatre saisons à la fois; il y voit le printems dans les hautes collines, l'été dans les basses, l'automne dans la plaine, et l'hiver qui séjourne continuellement aux sommets des montagnes.

Le Valais contient aussi beaucoup de mines renfermées dans le sein de ses immenses montagnes. Il y en a de fer, de cuivre, de plomb, d'argent et même d'or, mais dont l'exploitation ne réussit pas aux Valaisans, probablement, parce qu'ils ne s'y connaissent pas. Ils étaient obligés d'en confier le succès aux étrangers qui ne cherchaient que leurs propres intérêts, et non ceux de la société. Un autre défaut dans ces entreprises était celui de commencer d'abord à bâtir à grands frais les édifices propres à ces sortes d'ouvrages, au lieu de marcher dans leurs dépenses d'un pas à peu près égal à celui du produit de leurs découvertes et de leurs opérations. Enfin la fouille des métaux et minéraux est une entreprise de prince ou de monarque, exige une fortune faite et non à faire.

On trouve encore en Valais de superbes cristaux d'une grosseur et d'une beauté particulière, telles que ces fameuses masses qu'on a transportées jusqu'à Paris, qui pesaient plusieurs quintaux, poids de marc. Elles venaient de la vallée de *Viège*.

Il y a dans ce pays toutes sortes de fruits : on y trouve des pommes, poires, des noix, des figues, des amandes douces, des grenades. Le safran, tel qu'on désirerait le trouver ailleurs, y mûrit parfaitement et assez abondamment. Les fleurs les plus rares, les plus précieuses comme les plus salutaires sont l'ornement commun de nos montagnes et de nos côtaux. Il y a encore une infinité de plantes médicinales et propres à la peinture ; mais de ces plantes nous parlerons ailleurs.

Le Valais faisait autrefois commerce de la térébenthine qu'on tirait du sein des melèses qu'on perçait jusqu'à la moëlle, mais comme ce commerce était préjudiciable et

nuisait beaucoup à la conservation des forêts, on l'a abandonné. La térébenthine est d'autant plus légère et belle, que l'arbre dont on l'a tire, est plus jeune; pour qu'elle soit bonne, il faut qu'elle soit pure, propre, d'une consistance égale à celle du miel, d'une couleur jaunâtre, claire, transparente et d'une odeur agréable; elle doit être encore gluante et ne rompre que par un fil qu'elle forme lorsqu'on cherche à la séparer. Le melèse est fort commun dans notre pays, c'est le seul arbre qui dans nos forêts quitte son feuillage à l'entrée de l'hiver; mais le printems lui rend toujours une parure plus belle et plus verdoyante que celle dont il s'était dépouillé. Elle fournit des fleurs purpurines auxquelles succèdent les pommes appelées en latin *Coni*, et de l'agaric dit en latin *agaricus Lariccus*.

Dans les années fertiles en pommes, on fait en Valais une espèce de vin économique, qu'on appelle *cidre*, que le montagnard boit dans le tems des travaux de la campagne.

Une autre branche de commerce, et peut-être la plus intéressante de toutes, était le trafic des cuirs de toute espèce, qu'on faisait avec les nations voisines. On y vend beaucoup de peaux d'ours, de loup, de chamois, de chevreuils, de lièvres, et de renards. Quoiqu'il y ait eu en Valais plusieurs tanneries, on vendait tous ces cuirs aux marchands étrangers qui venaient les revendre aux Valaisans, après les avoir travaillés. En ceci l'habitant du Valais n'a pas su calculer ses intérêts. Il aurait dû voir qu'en vendant ses cuirs à bon marché et les rachetant à grand prix, il ne pouvait point s'enrichir par tel commerce. Ceci fait encore voir qu'il n'est point né pour le commerce, et moins encore pour les arts mécaniques,

puisque la commodité des lieux lui offrait par tout les positions les plus heureuses pour l'emplacement de ses tanneries, et où une eau abondante semblait lui venir présenter son service et ses forces pour faire mouvoir ses bâtimens, et l'aider à travailler ainsi ses cuirs. On me dira peut-être, que l'écorce du tan y manque ? Je leur répondrai, que si cette espèce d'écorce y manque, celle du chêne et celle du pin y sont assez abondantes et peuvent conséquemment suffire.

Il y a aussi dans ce pays des vallées particulières, comme celle de *Saas*, dans le canton de *Viège* qui achètent et élèvent par troupeaux des moutons qui vont passer l'été sur les montagnes. A leur descente, en automne, on les tond, et les habitans des vallées préparent la laine, la filent eux-mêmes, et en font un commerce assez considérable pendant tout l'automne et une grande partie de l'hiver, qui est l'époque où se trouvent les plus grandes foires du pays. Ils rapportent aussi le tribut pécunaire, de leur industrie au soulagement de leur famille, en outre qu'ils savent se réserver une quantité suffisante de cette laine dont ils forment un drap fort, tel qu'il leur convient, et dont aussi ils tricotent des bas et des habillemens pour l'usage des deux sexes. Les habitans de la vallée de *Loetschen*, dans le canton de Rarogne, ont une autre branche de commerce. Ceux-ci riches en fromages excellens, viennent dans les foires d'automne à Sion échanger leur denrée contre du chanvre déjà travaillé, dont les marais des alentours de Sion abondent. On pourrait bien à propos dépeindre le sol valaisan par ce proverbe qui dit : *non omnis fert omnia tellus.* Mais cela nonobstant, par un petit trafic réciproque, et par l'échange de leurs diverses

productions, les habitans fournissent à leurs divers besoins.

On observe encore dans le pays, des mines immenses de charbon de terre, qu'on appelle en allemand *Steinkolen.* Elles s'observent surtout dans les cantons de Sion et dans celui de Sierre, comme le dit *Josias Simbler.* Je connais fort bien la carrière qui se trouve dans le canton de Sion, j'en désirerais même l'exploitation. Elle fournit des pierres noires, luisantes et en quelque façon grasses; on l'exploite des montagnes à la manière des métaux ou minéraux. L'usage de ces sortes de pierres est double, celui d'en former de la chaux, et celui de s'en servir comme charbon de pierre; son feu est même plus ardent que celui de bois. Il est de différentes valeurs, selon l'endroit d'où on le tire, comme le meilleur en France est celui qu'on exploite *à Saint-Etienne en Forêt.*

Mais ce qu'il y a de plus curieux encore, ce sont les fameuses carrières en plâtre qu'on nomme *Plâtrières;* la plus belle comme aussi la plus riche est sans contredit celle qu'on observe à moitié chemin entre Sion et Sierre, au bord du grand chemin qui y conduit. Chaque canton a ses plâtrières souvent très-commodes et très-riches. On employe le plâtre après l'avoir fait cuire au four construit pour cet effet, après l'avoir réduit en poudre et délayé avec un peu de chaux, où seul lorsqu'on le désire. Il sert à lier les pierres, enduire les murs, les cheminées et les plafonds. La coction en est bien faite quand il conserve une certaine graisse qui le colle au doigt. Le meilleur moment de l'employer est au sortir du four; on ne doit pas le retirer dans des lieux humides, ni trop aérés, car il y perdrait toute sa force. Le plâtre une fois trempé dans l'eau, ne peut plus se conserver, et l'habileté de l'ouvrier doit l'employer

tout de suite. Ce pays n'est pas moins riche en pierres *calcaires*, plus ces pierres sont dures et approchantes de la nature des marbres gris et noirs, plus elles sont propres à donner de la bonne chaux : mais pour les cuire, elles demandent un assez grand feu. Le plâtre comme la chaux sont à fort bon marché dans le Valais, le quintal se vend ordinairement quatre, ou cinq batz au plus. Quand on fait cuire ces sortes de pierres, il faut commencer par un feu modéré, de crainte que la trop grande humidité ne détruise les sels volatils ; mais lorsque cette humeur est évaporée, faites un grand feu, afin de rendre les particules des sels plus déliées et plus subtiles. Lorsque la chaux est cuite il ne faut pas la laisser exposée à l'air; il faut l'éteindre dans l'instant qu'on la retire du four, la remuer continuellement. L'on doit aussi observer une certaine proportion entre la quantité d'eau et celle de la chaux qu'on veut éteindre ; car le trop d'eau l'empêche souvent de se dissoudre, et fait ce qu'on appelle *de la chaux noyée*. Si au contraire on ne l'humecte pas assez par une quantité d'eau proportionnée, ses sels au lieu de se concentrer s'évaporent, et forment ce qu'on nomme *de la chaux brûlée*. Mais lorsque vous l'avez prudemment traitée, il faut l'employer de suite, ou la conserver sous une couverture épaisse de terre jusqu'au moment de son emploi. Lorsqu'on veut peindre les murailles de sa blancheur, elle doit être détrempée fort clairement, c'est-à-dire, qu'une livre de chaux doit être délayée dans sept à huit livres d'eau un peu plus que tiède, on laisse tremper le tout pendant huit à neuf heures, qu'on passe ensuite par un tamis.

Je ne parlerai point ici des diverses espèces de marbres,

bres, et de ses différentes couleurs, tels que ceux de *Mœrel* dont on a encore aujourd'hui des fourneaux de chambre, et qui étaient d'un vert rayé et croisé de rayes grisâtres. Mais cette carrière est malheureusement éteinte. Il en est une autre de marbre noir qui me paraîtrait mériter l'attention du Gouverneement, c'est celle qu'on vient de découvrir à *Chandolin*, village de la paroisse de Savièse, dans le canton de Sion.

Il y a aussi des carrières de pierres à fourneaux dans le canton *d'Hérémence;* mais les meilleures sans contredit sont celles qui se trouvent dans la vallée de *Viège*. Je laisse la recherche des différentes carrières de pierres diverses à ceux qui s'en font un plaisir, et qui en ont les connaissances suffisantes, mon plan n'est point d'entrer dans toutes ces sortes de détails ; je me suis seulement proposé d'indiquer ici les productions du pays les plus remarquables et les plus en usage dans l'économie domestique et rurale.

On fait aussi en Valais un petit commerce sur les pruneaux qu'on fait sécher au four, ou au soleil, après leur avoir enlevé le noyau. Il y en a d'excellens, tels que les *Reines-Claude*, et d'autres qu'on appelle *Masquines*, qui, à la vérité, sont fort petits, mais aussi fort doux et fort sucrés.

Nos montagnes, comme nous l'avons déjà observé, fournissent toutes sortes de gibiers; dans la plaine, on observe la Loutre, animal amphibie à quatre pieds, de la taille d'un petit renard. Les barrières du Rhône lui servent ordinairement de retraite. Cet animal est couvert d'un poil de couleur châtaigne. Sa tête ressemble à peu près à celle d'un chien, il se tient ordinairement près des

lacs et des étangs; il fait un grand dégât de poissons, qu'il va chercher dans le fond de l'eau, et qu'il dévore. On fait des manchons de sa peau, et de son poil on fabrique des chapeaux. On les prend sur les bords des étangs et des rivières, et en Valais on le prend le long des bords du Rhône, avec des traquenards ou avec le fusil.

On élevait aussi en quelques endroits du pays des vers à soie, mais comme ils ne réussissaient pas toujours bien et qu'il fallait pour les soigner un soin tout particulier, on en a négligé l'entretien.

Le Rhône qui mesure le pays dans toute sa longueur, abonde en poissons et en belles truites qui souvent pèsent jusqu'à quarante livres. Lorsqu'elles entrent dans la saison où elles commencent à frayer et que du lac Léman elles remontent le Rhône, on les pêche avec le trident.

Le Valais est aussi bien réputé par ses eaux *minérales* qui coulent de toute part, notamment celles des *Bains de Loëche*, dans le canton du même nom, au pied de la montagne de *la Gemmi*. Il y en a encore de pareilles à *Bad*, vis-à-vis de *Gaimbsen*, village du canton de Brigue, comme aussi dans la vallée de *Saas*, dont parle *Simbler*, et dont je parlerai aussi ailleurs. Il y a aussi des eaux *sulphureuses* froides dans le canton de *Conches*, proche d'*Ulrichen* et de *Geschinen*, entre le Rhône et ces villages. Malgré ces dons précieux de la divinité, il semble que les habitans de ce pays ne savent pas les apprécier, ou qu'ils ne s'en soucient pas, ils les négligent comme ils ont négligé les mines, et ne savent point élever à propos des bâtimens convenables pour y recevoir les malades, qui voudraient y faire la baignée.

Proche du Rhône, et dans la plaine se trouvent de

grands pâturages où les troupeaux peuvent paître tout l'été; on les appelle *les Iles*. Ce sont des grandes étendues de broussailles, de vernes et de saules, parmi lesquelles l'herbe croît en abondance, et fournit ainsi un excellent pâturage aux animaux qu'on y envoie le matin, et que le berger ramène le soir. On entretient aussi, dans la plaine du pays surtout, de grandes bergeries de cochons. Les haut Valaisans, du moins les plus orientaux, les *Conchards* et ceux de *Brigue*, les achetaient ordinairement dans la vallée de *Hasli*, appartenante aux cantons de la Suisse, et les bas Valaisans les plus occidentaux, ceux de Saint-Maurice et de Monthey les tiraient de la Savoye qui réussissaient fort bien dans nos contrées. On achetait de même en Savoye de petits mulets par troupeaux, et on les revendait ensuite en détail dans le pays; ce commerce se faisait par les Savoyards et se continue encore aujourd'hui.

On faisait dans différentes contrées du pays des cendres gravelées ou potasse, qu'on exportait ensuite chez les voisins du canton de Vaud, de Vevey et même jusqu'à Genève. On y faisait aussi du salpêtre avec la terre des vieux bâtimens et des lieux imbibés d'urine, dont je m'abstiendrai de donner ici le détail. Je dirai seulement, qu'on se servait du salpêtre pour la composition de la poudre à canon, et pour la préparation des eaux fortes. Il y a aussi du salpêtre naturel qui s'attache aux murailles des caves humides; celui-ci est préférable pour la fabrication de la poudre à canon.

CHAPITRE VII.

Du climat, ou de la température de l'air, de la salubrité ou insalubrité du pays et de ses diverses contrées.

L'AIR en général est assez tempéré dans le Valais, surtout dans la plaine et aux environs de Sion; mais il l'est beaucoup moins aux pieds des gorges ou vallées latérales, comme à Saint-Maurice, à Martigny, ainsi que dans l'Entremont et à Brigue, où en hiver il fait extrêmement froid, et dans les autres saisons beaucoup de vents. Par contre l'air des montagnes de ce pays est fort bon; il est froid et vif, parce que les sommets des hautes montagnes, et surtout les fonds des vallées sont couverts d'immenses glaciers, et pour cette raison sont la cause du grand froid, et de l'air très-vif dont on jouit dans ces endroits, lorsque le vent souffle et passe sur ces glaciers quelquefois de plusieurs lieues d'étendue. Ce froid est aussi quelquefois plus grand que celui qu'on respire dans d'autres climats au même degré de latitude. Jadis et avant ces guerres successives, la curiosité encourageait les Anglais à gravir ces monts de glace, au péril même de leur vie.

La santé des habitans est aussi plus générale et durable dans les montagnes que dans la plaine, ce qui tient aussi à bien des causes, entr'autres à la salubrité des villages grouppés contre les montagnes, à raison de leur plus grande élévation, comme aussi à raison de leur nourriture plus simple, de l'air plus vif et plus froid, de l'eau plus fraîche, plus limpide et meilleure, enfin, à

raison de l'exercice plus grand des montagnards, des travaux plus pénibles et de l'éloignement des marais qui inondent et occupent pour ainsi dire toute la plaine, surtout en été, et dont les vapeurs méphitiques s'élèvent dans les airs, les infectent, et ceux-ci à leur tour infectent le corps humain : de là ces fièvres d'automne, ces obstructions, ces visages pâles et bouffis des habitans; de là enfin ces hidropisies, ces gros ventres, qu'on observe dans certains villages de la plaine. Une raison particulière encore de la santé plus forte des montagnards du pays, me paraît être celle-ci, que les filles ainsi que les garçons ne s'y marient que dans un âge de maturité parfaite ou aptitude convenable à la génération, et dont la progéniture doit être plus forte et plus robuste; tandis que dans la plaine, souvent une fille encore fort jeune, épouse un garçon presqu'aussi jeune qu'elle. Alors quelle génération peut-on espérer de tels établissemens? A quoi si l'on ajoute l'air atmosphérique humide, pesant et mal sain, on doit nécessairement s'attendre à une postérité languissante.

L'air du Valais est différent, suivant la différente situation ou position de ses villes ou villages. Il est plus froid, plus vif au couchant, et au levant du pays qu'au midi, à l'exception cependant de certains endroits, à cause de leurs positions particulières, et des divers abris qui en résultent, et qui peuvent les préserver des grands vents comme des grands froids. C'est pour cela aussi, que ce pays étant fort montagneux, et rempli de gorges latérales, l'air ne peut y être le même partout. Au couchant il est froid, à cause de sa situation, l'air y souffle entre deux chaînes de montagnes, dont les sommets sont tou-

jours couverts de neiges. A l'orient l'air est encore froid pour les mêmes raisons. Mais il est tempéré, chaud même dans les montagnes du pays, et brûlant dans la plaine, à cause de la reverbération des rochers embrasés par l'ardeur du soleil; les chaleurs dans la plaine seraient même excessives en été, si elles n'étaient tempérées par les vents du couchant, qui soufflent presque tous les soirs et souvent avec assez de force.

Quant à l'air de Sion, il est doux et tempéré, et cependant plus chaud que froid; il convient pour cette raison aux poitrinaires, aux gens qui ont la poitrine délicate, et surtout lorsque ces poitrinaires ont acquis leur maladie dans des régions plus froides ou plus humides. L'air de Sion convient aussi à raison de sa grande température aux vieillards, et à certains astmatiques, qui se trouvent très-bien de l'air et des vins de Sion; par contre ce même air ne convient pas à l'enfance, ni à la jeunesse, et ceux auxquels la fortune permet de sortir leurs enfans pendant l'été, feront bien de le faire, et à ce défaut, pour les garantir, au moins autant qu'il est possible, des impressions sinistres de cet air non élastique, humide et moux, joint à la faiblesse naturelle des solides des enfans, devront les faire lever et promener au bon air du matin, et surtout dans les endroits les plus aérés de la ville, sur la hauteur contre Valère, et les baigner souvent dans de l'eau froide, afin d'exciter par là le ton de leurs solides, et de suppléer ainsi au vice de l'air local.

Mais outre que l'air de Sion est peu élastique, assez humide et doux, les marais voisins le rendent encore quelquefois très-mal sain, particulièrement dans les mois de juillet, août et septembre, au point même d'y causer des

fièvres intermittentes ou rémittentes épidémiques; ce qui a surtout lieu sur le bas peuple qui, en général, est fort mal nourri, mal logé, et le plus obligé de travailler. Ces maladies y sont d'autant plus fréquentes qu'on y baigne assez long-tems les chanvres dans des chenevières voisines de la ville, dans de l'eau dormante, et dont ensuite les vapeurs infectées se répandent abondamment dans l'atmosphère, et la corrompent; surtout si l'on a l'imprudence d'entrer ces chanvres encore mouillés dans la ville, pour les y traquer, ce qui devrait être défendu par la police, et ordonné de les baigner dans de l'eau courante éloignée de la ville. L'hiver dans le Valais dure différemment, ainsi que l'été à raison de la localité et situation des lieux, bourgs et villages; puisque dans les uns l'hiver dure quatre mois, dans d'autres six; et ailleurs, plus encore. Dans d'autres les saisons sont régulières quant à leur durée, mais non pas quant à la constitution de la saison. L'été dans le Valais, quoique généralement assez court, n'y est pas moins incommode par ses grandes et excessives chaleurs qui quelquefois succèdent subitement au froid. L'air en général, est excellent dans les montagnes, à proportion de ce qu'il est dans la plaine, où cependant, nonobstant son insalubrité, quelques-uns deviennent fort vieux, et approchent même les cent ans, s'ils ne les atteignent pas, aussi y en a-t-il beaucoup qui meurent plutôt de vieillesse que de maladie, ce qui a surtout lieu parmi les personnes aisées. Il n'en est pas de même chez la populace, qui atteint rarement un grand âge dans la plaine; mais dans les montagnes, où le peuple vit frugalement, travaille modérément, il devient fort vieux, et meurt enfin comme une lampe qui manque d'huile et s'éteint.

Mais une maladie particulière aux Valaisans, et aux Suisses, est la *Nostalgie*, ou mal du pays, sur laquelle le célèbre *Hoffman* a donné un traité. Cette maladie les attaque toujours dans l'étranger, loin de chez eux, lorsque partis pour le service militaire, même d'après un engagement volontaire et délibéré, il leur prend une telle envie de retourner dans leur patrie, que plusieurs d'entr'eux n'osant le déclarer à leur capitaine, commencent par devenir tristes et languissans, à perdre l'appétit, et sont morts dans le désespoir de pouvoir retourner au pays. Je parle d'après ce que m'en a dit à ce sujet M.r le Comte et Général *de Courten*, mon *Mécène*, et mon patron particulier; c'était un homme d'un rare mérite, plein de talens militaires, comme de connaissances et d'amour pour les sciences de tout genre; et, ce qui complète son éloge, c'est que ses vertus morales et la bonté de son cœur étaient la règle de toutes ses actions.

La plaine de notre pays est ordinairement couverte de neige depuis le mois de novembre jusqu'à la fin de février; cependant le froid y est de tems en tems si rigoureux durant cet intervalle des neiges, qu'il gêle la surface des eaux du Rhône avec une telle force, qu'elle porte aisément chars et chevaux; le froid y est si excessif dans certaines années, que les arbres les plus durs, tels que les noyers, éclatent par la gelée avec un bruit analogue à celui de la décharge d'un canon, et se fendent dans toute leur longueur. Des districts entiers voient alors périr leurs vignes et leurs arbres par les effets funestes de cette rigoureuse saison, dont les oiseaux, les lièvres et d'autres animaux errans sont les victimes qu'on trouve gelées dans les buissons où elles allaient vainement chercher un abri contre ses rigueurs.

Mais après avoir fait mention des marais de la plaine du pays, je dirai quelque chose sur les moyens de les détruire, ou du moins en grande partie; d'abord il y a une grande étendue de plaine dans le Valais qui serait très-fertile, si les habitans possesseurs de ces terrains humides voulaient se donner la peine de les saigner, c'est-à-dire, de donner un écoulement aux eaux qui y regorgent, ce dont ils viendraient facilement à bout, ou en faisant de grands et longs canaux, pour donner issue à ces eaux croupissantes et mal saines, ou en creusant des fossés d'une certaine profondeur, qu'on comble de gravier sec, sur lequel encore on étend une couverture de bonne terre, et où ensuite on porte la culture. Mais telle est leur paresse et leur insouciance, qu'ils aiment mieux rester dans la misère et souffrir une altération notable dans la santé par les exhalaisons méphitiques des marais voisins, que de se donner la moindre peine et la moindre activité. Aussi les montagnards, quoique cultivants des sols plus ingrats, vivent-ils dans une plus grande aisance que ceux de la plaine, à raison de leur plus d'industrie et de courage dans les travaux.

Ces marais sont, pour la plupart, produits ou tout au moins entretenus par les débordemens du Rhône, ou par des filtrations souterraines. Pour obvier à tous ces inconvéniens, il ne faudrait peut-être que diriger le cours de ce fleuve indiscret, qui, quittant brusquement ses bords, va se jouer dans les plaines voisines, souvent au plus beau tems des moissons. L'habitant, pour y réüssir, a fait plusieurs tentatives, mais malheureusement toujours frivoles et infructueuses, parce qu'il s'y prenait mal. Peu opiniâtre dans ses travaux, surtout dans ses travaux dont le succès ne vient pas de suite couronner ses entreprises, le Valai-

san en désiste et y renonce; ce qui fait qu'il a abandonné le Rhône à ses caprices. Aujourd'hui le Rhône occupe presque toute la plaine, en y serpentant à gauche et à droite, et s'y divisant en bien des branches forme un lit particulier. Ainsi l'on peut tout corriger par le seul moyen de rendre droit et de fixer son cours par des digues talutées, parce qu'alors son cours plus droit, deviendrait aussi plus rapide, et acquérait plus de force pour entraîner les graviers et toutes les eaux croupissantes des marais; et que n'avons-nous pas lieu d'attendre en cela de notre auguste Souverain qui a déjà gratifié notre pays de la construction des belles routes du Simplon, même avant sa réunion à son grand Empire? Nous devons maintenant tout espérer de sa bienveillance, puisque nous lui appartenons. Quels avantages ne résulteront pas de là? Combien de terrains ne gagnera-t-on pas dans la plaine, lorsqu'elle deviendra toute cultivable, et qu'on la rendra plus saine à mesure qu'on desséchera les marais. Qu'on jette un coup-d'œil sur les campagnes de Rarogne, de Viège, de Tourtemagne, de Gampel, de Sion même dans le bas Valais sur celles de Pioudron, des Pras-Pourris, de Riddes, de Saillon, de Martigny, enfin depuis Monthey jusqu'au Bouveret, et l'on sera convaincu de ce que j'avance. Quels avantages pour les riverains, pour le vogayeur étranger, et pour le négociant de pouvoir transporter ses marchandises par de belles routes traversant une plaine cultivée dans toute sa longueur et parsemée de villes, de villages, de bourgs, qui promettaient partout la sûreté aux voyageurs, comme la félicité et l'abondance aux habitans riverains.

Voilà des bienfaits qui doivent bien mériter la reconnaissance du peuple envers son auguste Monarque qui les

lui procura avec tant de soins et de dépens ! Heureux donc le peuple qui n'a qu'à indiquer ses besoins pour voir améliorer son sort.

CHAPITRE VIII.

Des choses mémorables qui ont rendu et qui rendent encore le Pays célèbre.

Je diviserai d'abord ces choses mémorables en deux classes, en celle de l'ancien tems et en celle du tems présent. Parmi les premières ou celles de la première classe, je trouve d'abord les anciens gouvernemens, les anciennes guerres et les anciens événemens de toute nature, dont l'histoire tant ancienne que moderne fera mention, laquelle paraîtra dans son tems. J'y compte encore la renommée que ce pays s'est acquise à si juste titre par les batailles nombreuses qui s'y sont livrées, et par celle du tems de *Jules-César*, contre les Romains, et dont il parle lui-même dans la description de ses guerres contre les Gaules; comme aussi par rapport aux guerres contre les Ducs de Savoye, contre les Barbares et autres voisins. J'y range encore le massacre de la légion Thébéenne, près d'*Agaune*, ou *St. Maurice*. Il en est de même du concile d'Epaune tenu proche du même endroit, ainsi que de la fondation de l'abbaye de St. Maurice et de sa dotation par St. Sigismond, Roi de Bourgogne, comme encore de la chute du mont Taurus, ou *Tauredunum*, montagne près d'Agaune, qui s'écroula et ensevelit Epaune. J'y place encore le monastère du grand St.

Bernard et la route par cette montagne, et surtout pour celle du Simplon, ce pays est encore célèbre, parce qu'il est la patrie du *Cardinal Schiner*, si célèbre par son éloquence, sa politique, son zèle pour les Empereurs Maximilien et Charles, pour la cour de Rome, et son influence sur les Suisses et sur le Roi d'Angleterre. Le Valais est encore célèbre par la naissance du *Chevalier George Supersaxe*, attaché à la France, à ses intérêts, et pour cela ennemi juré, antagoniste même irréconciliable du *Cardinal*, selon que la vie de ce dernier l'établira dans son tems, lorsque je la mettrai au jour. Ce pays est encore de considération par la naissance d'autres hommes célèbres, tel qu'un *Thomas Platter*, et son fils *Felix Platter*, célèbre médecin, professeur à Bâle, qui a laissé d'excellens ouvrages sur la médecine. Il en est de même de l'excellent ouvrage du père jésuite *Biner*, son grand apparatus *Théologicus*, et d'un prêtre *Weguer* de Conches, Chanoine de l'abbaye de St. Maurice, professeur de l'Empereur Joseph II, et enfin de tant d'excellens généraux de Courten au service de France, dont plusieurs étaient Maréchaux de camp, et qui avaient été décorés du grand cordon rouge, ainsi que tant d'autres grands Politiques, bons Orateurs, Avocats célèbres, et Médecins distingués; enfin par l'ancienneté et la noblesse de plusieurs familles, et surtout par les anciens Seigneurs dont les châteaux sont démolis, et desquels les restes attestent encore l'antique magnificence, et le pouvoir des seigneurs qui alors tyrannisaient le pays, ou du moins le commandaient.

Quant aux choses mémorables qui illustrent le pays du tems présent, ce sont d'abord les nouvelles routes dont celle du Simplon fait la plus remarquable, et qui

réellement tient du prodige, tant relativement aux sommes immenses qu'elle a coûtées, que relativement à la hardiesse de l'entreprise, comme on le verra en son tems ainsi que l'hospice qui va s'y établir par ordre de notre auguste Empereur et Roi. Pas moins le Valais est célèbre par ses hautes et immenses montagnes dont il est fortifié tout au tour, ainsi que par les diverses routes qui le traversent, telle que celle de la *Fourche*, de la *Grimsel*, du *Gries*, de la *Gemmi*, et plusieurs autres, qui durant la belle saison conduisent de tout côté dans les pays voisins, sans oublier le fameux passage de l'armée de réserve du premier Consul, aujourd'hui notre Empereur et Roi; enfin le Valais est aussi célèbre par le fleuve du Rhône qui y prend son origine, et traverse tout le pays, jusqu'à son entrée au lac *Léman*. Je n'oublierai pas non plus les eaux minérales chaudes et froides, ainsi que les mines de toute espèce qu'on y trouve. Il est célèbre par les antiquités Romaines, et par les médailles antiques qu'on y trouve en grande quantité, et que des savans se sont donné la peine de cueillir, quelquefois même de les acheter à prix d'argent. Mais ce qui illustre surtout le Valais de nos jours, c'est sa réunion au grand Empire Français, dont il forme un département, sous le nom de Département du Simplon, réunion d'autant plus mémorable, qu'elle réunit ce pays au plus grand des empires de l'Europe, à l'Empire Français, auquel il se trouve aujourd'hui réuni par la volonté de notre auguste Empereur, et dont la grandeur ainsi que les vues politiques lui paraissaient nécessairement exiger cette réunion.

CHAPITRE IX.

Des Gouvernemens antérieurs à la réunion du Valais au grand Empire Français.

L'ANCIEN gouvernement du Valais a été jusqu'à la dernière indépendance, dont la constitution sera aussi exposée dans ce chapitre, un mélange d'aristocratie et de démocratie. Le Sénat souverain, soit les États-généraux, ou la Diète ainsi nommée, y avait une grande autorité. Ces Etats-généraux ou cette Diète était composée des députés des sept dixains supérieurs du Valais, et nommés *ad hoc* par le peuple, ou par le Conseil des dixains respectifs. Parmi ces députés du peuple, les grands *Banderets* et les grands *Capitaines* des dixains l'étaient déjà par leur charge, ainsi que les juges en fonction dans les sept dixains; c'était encore le peuple qui les élisait, mais avec cette différence que les grands Banderets et les grands Capitaines gardaient leur charge à vie, à l'exception bien injuste du dixain de Conches, où le grand Capitaine, à la mort du grand Banderet, était déposé par le fait et privé de sa charge désénale de grand Capitaine, s'il n'obtenait ensuite la charge de grand Banderet; car, comme ce dixain était divisé en deux paroisses majeures, dont *Ernen* était le chef-lieu du dixain, et *Mynster* faisait la seconde grande paroisse et partie supérieure du dixain. On appelait *Ernen* Conches d'en-bas, et *Mynster* Conches d'en-haut. L'une de ces grandes paroisses avait le grand Banderet et l'autre le grand Capitaine, et cela tour à tour,

mais toujours nommé par le peuple de tout le dixain et des deux paroisses, commençant néanmoins le premier grand Banderet pour la paroisse d'*Ernen*, chef-lieu du dixain, et le premier grand Capitaine pour la paroisse de *Mynster*, quoique tous les deux étaient nommés par la pluralité des voix du dixain entier, dont chaque individu depuis l'âge de quatorze ans avait le droit de voter. Mais ces deux charges quoique très-honorables, et les premières dans les dixains, coûtaient extrêmement à raison des grands repas qu'il fallait donner le jour de la nomination à tout le peuple votant du dixain, auxquels quelquefois plusieurs mille personnes assistaient. Ces repas duraient souvent plusieurs jours, selon la générosité de la personne élue à l'une des dites charges, sans rien dire des argens effectifs qu'on donnait sous mains. Il arrivait encore que, lorsqu'il y avait plusieurs postulans, celui qui parvenait, ne l'emportait sur ses rivaux que par de plus grandes largesses.

Mais pour revenir d'où nous sommes partis, j'observerai que ces mêmes Etats-généraux, ou cette Diète était encore composée des députés du clergé, à la tête desquels se trouvait l'Evêque qui y présidait, et au nom de qui la Diète s'assemblait dans l'ancien tems, comme le démontrent les sentences portées par ces diètes, au commencement desquelles on lisait ces mots : *Ballivus et Oratores etc. pro Reverendissimo in Christo patre N. Episcopo Sedunensi etc. ect.* Mais il n'en était plus de même sur les derniers tems de l'ancien gouvernement, nonobstant que l'Evêque y était toujours présent. De même, un ou deux chanoines constitués en dignité capitulaire assistaient aussi à ces diètes, et les statuts, ou lois du pays étaient signés et scélées

par les sept cachets des sept dixains, ainsi que par ceux de l'Evêque et du vénérable Chapitre de la cathérale de Sion; ce qui faisait neuf cachets qui y étaient apposés.

La Diète s'assemblait ordinairement deux fois par an, savoir au commencement du mois de mai, et à celui de décembre. Elle durait quinze jours environ, où l'on traitait les affaires du pays, ainsi que les causes civiles contentieuses et dévolues à elle par appellation devant l'État, après les sentences désénales, ou même épiscopales civiles, et non ecclésiastiques, car de celles-ci on en appelait à la sacrée *Nontiature*, et de là à la cour de Rome, pour les causes ecclésiatiques ou spirituelles. On terminait devant cette Diète les causes civiles en dernier ressort, mais dont cependant le condamné par la Diète pouvait, dans certains cas, obtenir révision devant elle à la session prochaine, surtout lorsque le gagnant n'avait qu'un certain nombre de voix de plus que le condamné.

Ici je dois encore observer, que cette diète n'était composée anciennement, et jusqu'au dernier tems, que de l'Evêque, des Députés du Chapitre, du grand Ballif, et des Députés des sept dixains, savoir: Conches, Brigue, Viège, Rarogne, Loëche, Sierre, et Sion, et que la partie occidentale du Valais était gouvernée par deux Gouverneurs nommés par la Diète, et pour deux ans chacun, du même dixain tour à tour, dont l'un résidait à St. Maurice au château, et l'autre à Monthey au château aussi. Le gouverneur de St. Maurice prêtait le serment usité entre les mains de l'Evêque, et celui de Monthey entre les mains du grand Ballif, au nom de l'État. L'Evêque avait le droit de *Fiscalie* dans le premier gouvernement, et l'Etat l'avait dans le dernier; ce droit était

était celui du châtiment des péchés contre le sixième commandement, et la perception du haut ban dans certains cas.

Le chef de la Diète, ou des États-généraux sur la fin de l'ancien Gouvernement était donc le seigneur grand Baillif, qu'on qualifiait du nom de *Son excellence*, ainsi que le vice-Baillif, le Secrétaire d'État, et le Trésorier d'État: on nommait le Secrétaire d'État *grand Chancelier d'État.*

Dans ces diètes, le grand Baillif faisait les propositions à résoudre et à expédier; il fixait le jour de la comparution pour les causes appelées devant l'État, et au jour assigné pour cela, il donnait l'invitation à l'un des sept dixains désigné à son choix de tenir le petit conseil, et cela tour à tour, de dixain en dixain, auquel ensuite le dixain invité pour cela, élisait et invitait à son tour un membre de chaque dixain, d'y assister conjointement avec le Secrétaire d'État, pour écrire les votes de chacun et le résultat de leurs résolutions, où ensuite tous les votans n'avaient que des voix délibératives, et le résultat entier s'appelait la décision du petit Conseil, laquelle ensuite, par l'organe du Secrétaire d'Etat, à l'invitation et requête du président du petit Conseil était communiquée et rendue notoire aux membres du grand Conseil assemblé, où alors la majorité des votes des dixains, de l'Evêque, et du Chapitre faisait la décision, qu'on publiait ensuite, après les états-généraux finis, dans chaque dixain à voix de crie, ou dans les églises paroissiales même, à l'issue des offices un jour de dimanche, par un acte écrit qu'on appelait *Abscheid* en allemand, autrement congé, ou récès, et ces Abscheids tenaient

ensuite lieu de lois pour la partie sur laquelle ils prononçaient, si toutefois le peuple les avait sanctionnés par son acceptation. C'était aussi ce que les députés des dixains se réservaient de faire, s'ils ne voulaient se compromettre auprès de leurs commettans, ce qu'ils appelaient alors se réserver la faculté de prendre la chose *ad referendum*, ou pour en faire le rapport au peuple de leur dixain; mais c'était bien aussi cela, qui entravait l'exécution des arrêts de l'état pris dans ces assemblées des États-généraux du Valais. C'était enfin au grand Ballif qu'il fallait présenter les requêtes de grâce ou de justice, et cela dans les trois premiers jours de la diète commencée, lequel ensuite les passait, selon qu'il le trouvait bon, au Conseil assemblé au jour qu'il lui plaisait. Voilà ce qu'on appelait l'ancien gouvernement jusqu'à l'époque de son indépendance dont nous allons en peu de mots exposer la constitution, après avoir encore observé, que ce pays, par la révolution des années 1798 et 1799, a été tout entier réuni à l'*Helvétie*, dont il faisait partie intégrante jusqu'en 1802, et dont conséquemment aussi il suivait les lois jusqu'à sa séparation et dépendance subséquente. Voici une idée de la constitution du pays, selon que la donne M.r d'*Eschassériaux*, elle est très-conforme à la vérité.

Le Valais formait alors un État libre, indépendant; le territoire de la République était divisé en douze dixains.

La République entière était gouvernée par une Diète générale qui s'assemblait tous les six mois, pour les besoins de la législation, et par un Conseil d'état qui était chargé de l'exécution des lois.

Un chef suprême sous le nom de *grand Ballif*, était

chargé de la sûreté intérieure et extérieure de la République, des relations de politique et de commerce avec les autres puissances ; il avait l'administration militaire et la disposition de la force armée.

Chaque membre du Conseil d'État réunissait dans ses mains l'attribution des affaires qui étaient confiées à des ministres dans d'autres États.

Dans chaque commune un juge de première instance, connu sous le nom *de Châtelain;* dans chaque dixain un *grand Châtelain* avec six assesseurs ; dans toute la République, un Tribunal d'appel, ou Cour suprême exerçaient la justice et composaient l'ordre judiciaire : voilà en abrégé la constitution du Valais. Les législateurs qui l'ont travaillée, y ont conservé beaucoup de formes antiques constitutionnelles du pays ; ils ont attaché assez de perfection à leurs ouvrages pour les avoir fondé au milieu des orages. Une constitution républicaine, des magistratures douces, confiantes et populaires, pouvaient aussi seules convenir à un peuple frugal et pauvre, tel qu'est en général le Valaisan; les grands pouvoirs, les ressorts d'une législation plus compliquée, les mouvemens d'une politique plus rafinée ne sont faits que pour les grands États, et pour les populations riches et nombreuses.

Au milieu des agitations de l'Europe, au milieu de la lutte des intérêts et des partis, à côté des puissances qui pouvaient décider d'un seul mot de son sort, comme M.r *d'Eschassériaux* l'observait fort bien dans sa lettre sur le Valais, le peuple Valaisan s'était choisi lui-même ses lois constitutionnelles et son état politique; et quoique cet ancien gouvernement du Valais fut simple, il s'était néanmoins conservé peut-être plus long-tems qu'aucune

nation de la terre, comme on le verra dans son tems lors de l'histoire de ce pays. Quoique l'ancienne politique ou la magnificence du pays n'attirât point l'étranger et ne méritât point son attention, il a néanmoins par un bienfait de la divinité, su se conserver au milieu de la confusion où son gouvernement paraissait se trouver; de manière, que c'est avec autant de génie que de sincérité, qu'un grand Ballif dit en réponse à un étranger qui l'interrogeait en quoi consistait le gouvernement du Valais, que c'était une confusion divinement conservée, *est confusio divinitùs conservata.*

CHAPITRE X.

De la Population du Valais.

Comme le Valais est peut-être l'endroit de l'Europe le plus renfermé par la nature, et le plus dépourvu de ces communications qui transportent dans un pays les hommes et les choses, et y donnent le mouvement et la vie; aussi une étendue, ou plutôt deux chaînes de quarante-deux lieues de montagnes de l'ouest à l'est, depuis St. Gingoulph jusqu'aux sources du Rhône, forment une vallée pittoresque qui dans sa plus grande largeur n'a pas plus d'une lieue; douze autres vallées latérales plus ou moins grandes et servant comme de branches à la vallée du Rhône, forment ensemble le territoire du Valais. Là vit sur les montagnes et dans la plaine une population de soixante-dix mille ames variant de langage et d'espèce, suivant la localité et le climat qu'elle habite.

Le même instinct qui a fixé les masses de populations dans les contrées fertiles de la terre, qui a appelé et répandu les tributs et les familles dans les lieux de la fécondité, semble aussi avoir présidé à la distribution des peuples de ce pays. Partout où il y a une superficie de verdure, un plateau de terre cultivable, il y a une habitation, une cabane ou un châlet; partout où il y a une petite plaine, il y a un bourg, un village; partout où la nature a formé un bassin plus étendu, il y a une petite ville; le Valaisan s'est attaché au coin de la terre où il a pu vivre, et en a fait son domicile, son séjour, sa patrie.

Mais nonobstant tout cela, qu'on ne s'attende point à trouver dans le Valais une population proportionnée à l'étendue de son territoire. La totalité des terres susceptibles de culture est, à l'égard de celle des autres contrées de l'Europe, comme un est à quinze. Telle ville du second ordre, ou tel district d'un département de France, renferme plus d'habitans que le territoire de ce département dans la vaste enceinte de ses montagnes et de ses vallées; la nature y a laissé aux hommes peu de terre habitable et cultivable, elle occupe tout le reste par ses monts, par ses fleuves, par ses torrens, par ses marais. Ce sont donc de petites portions de population disséminée et répandue ça et là; c'est un horizon resserré et sombre; c'est le silence d'une vaste solitude; c'est, en général, à l'exception de quelques sites et tableaux animés par une végétation féconde, le spectacle de la nature usée, et se reposant sur des masses énormes comme après une longue et frappante révolution du globe. C'est aussi cet état de choses peut-être qui est la cause des sentimens de mélancolie que ressent l'homme des grandes plaines, lorsqu'il

parcourt pour la première fois, les pays des hautes montagnes; la cause qui rend l'homme qui les a toujours habitées, étranger aux idées, aux habitudes, aux goûts divers de celui qui vit au milieu des grandes communications sociales, et au centre des grandes villes. Mais je m'égare de mon objet qui est la population du pays, j'y reviens donc, et vais commencer en disant d'abord.

Que ce pays tout pauvre qu'il est, a néanmoins depuis les révolutions Valaisanes des années 1798 et 1799, vu s'accroître particulièrement le nombre des étrangers qui y sont venus fixer leur demeure; mais cet accroissement de la population s'est tout-à-coup manifesté depuis la réunion de ce pays à l'Empire Français, époque qui a rempli le pays d'habitans, et surtout la ville de Sion, où souvent le locataire est obligé de céder sa maison à l'étranger qui arrive; de manière qu'on ne risquerait pas de se tromper gros en disant que, presque la douzième partie de la population de la ville de Sion, sont de nouveaux venus, apparemment dans l'espérance d'y commercer et de s'y faire un sort pour l'avenir. Il en est de même des autres villes et villages de la plaine; mais si celles-ci regorgent de nouveaux habitans, il n'en sera pas ainsi des villages groupés sur les montagnes, ou des vallées latérales, où l'on observe que rarement des étrangers, et cela sans doute à cause de leur éloignement des grandes villes, qui rendrait le commerce plus difficile, ou parce qu'en s'établissant dans ces vallées, ou sur ces montagnes, à peine trouveraient-ils des vivres nécessaires, et seraient privés de toute société, à moins d'y vivre de ses travaux comme l'habitant né dans ces contrées. Mais pour fixer sa demeure dans ces endroits presque sauvages,

pour y séjourner pendant l'hiver, il faudrait être fait au climat le plus rude, et jouir d'une constitution inaltérable, ce qui n'est guères le sort de l'étranger, d'une complexion ordinairement faible et délicate.

De tout tems le Valais a manqué de population pour les travaux de la campagne, et si les ouvriers des nations voisines ne nous avaient point apporté leurs forces, nos champs et nos vignes seraient restées en grande partie sans culture. Mais la Savoye et le canton de Conches nous a fourni des bras pour travailler nos campagnes et nos vignes. Le montagnard vient aussi quelquefois aider à celui de la plaine, les ouvriers de l'Entremont se rendent en foule à Fully pour y travailler les vignes. Aussi les montagnes du Valais s'enrichissent, tandis que la plaine s'appauvrit, et cela pour bien des raisons; parce que la plaine emploie beaucoup d'ouvriers pour les travaux de l'été, parce qu'elle est surchargée de tous les fardeaux qu'entraînent nécessairement les passages presque continuels des troupes; qu'elle est obligée d'acheter des commestibles de tout genre; que le montagnard lui vend bien cher ses denrées, et que le luxe et la vie molle, minent chaque jour ses revenus.

Enfin, une dernière réflexion, et qui, seule, dans cet état des choses, peut subvenir à la plaine et à ses habitans, c'est l'amélioration des terres de celle-ci et l'effacement de ses marais, afin d'y attirer le montagnard et de l'engager à se fixer en plaine pour y faire le travail de la campagne; alors l'argent y resterait au lieu d'en sortir. Mais à qui pourroit-on mieux s'adresser pour y réussir, qu'au Gouvernement qui a les moyens, à notre auguste Monarque, dont la bonté reconnue n'a besoin que d'indi-

cation, et dont la volonté suffirait à l'exécution, ayant donné tant de marques non équivoques de ses bonnes intentions pour le pays, lorsqu'il ordonna la route du Simplon et l'amélioration des autres routes. Ainsi, chers compatriotes, confiez-vous en sa bonté, en sa puissance, en sa volonté constante de faire le bonheur de ses peuples; il connaît vos besoins, il vous soulagera.

Mais puisque je suis à parler des marais, je ne puis me dispenser d'en dire encore quelque chose. D'abord tout voyageur qui traverse le Valais d'un bout à l'autre, depuis *St. Gingoulph* jusqu'à l'origine du Rhône en *Conches*, doit nécessairement souffrir de voir, que presque toute cette étendue est marécageuse, au point même qu'en Conches il y a beaucoup de marais, jusque même aux pieds de la montagne de la *Furca*, puisqu'à *Ulrichen*, tout est presque marais jusqu'au Rhône. Il en est de même à *Gœschinnen*, en dessus de *Mynster*, ainsi qu'en dessous, savoir à *Rekingen*, et ainsi de suite. Quoique depuis Brigue, ou depuis la fin orientale du Valais, on monte cependant par une route au moins de huit lieues de durée, nonobstant cela, tout regorge de marais à cette hauteur. Qu'on juge donc de la plaine, où toutes les eaux se rendent et restent en stagnation, faute d'issue et de sortie convenable. Ces marais sont ainsi formés par les débordemens des eaux du Rhône et de celles des torrens latéraux. Aussi ces marais occupent la grande majorité de la plaine, comme un seul coup-d'œil jeté dessus peut le faire voir au voyageur curieux.

Il est de plus certain, que ces exhalaisons méphitiques et meurtrières des marais, outre qu'elles détruisent une grande partie de l'espèce humaine qui habite ces lieux

voisins, dégradent l'autre, la rendent *Cretine* ou languissante, et enfin la plus disgraciée de la nature, pour me servir des propres paroles d'un écrivain qui a écrit sur le Valais; mais qui certainement a été mal informé lorsqu'il dit que cette malheureuse espèce y périrait bientôt, si elle n'était régénérée par les alliances des étrangers et les hommes des régions supérieures. Malheureusement pour cette prétention, ce sont les étrangers nés français ou savoyards qui ont des enfans de cette espèce dans la ville de Sion; le fait est au jour; qu'on parcoure le quartier de la porte du Rhône et l'on en sera convaincu. Mais j'établirai ailleurs, qu'il y a une infinité d'autres causes qui disposent au goëtre comme au crétinisme, c'est ce que je me propose d'établir dans un autre ouvrage particulier, sur ces deux fléaux de l'humanité valaisane, sur les moyens de les prévenir, ou d'y remédier lorsque le mal est encore dans sa naissance. Mais il en est tout autrement de la progéniture des montagnards du pays avec les filles de la plaine; seraient-ils plus voisins encore des marais, ils n'ont point d'enfans imbécilles. Cela dépend encore d'autres causes qui seront manifestées dans l'ouvrage ci-dessus désigné. Une cause notable et différencielle est celle de la différence de l'âge auquel ils se marient, celle du genre de vie, tant relativement à la nourriture, qu'aux dispositions actuelles de l'homme qui s'occupe de la génération, *sit venia verbis, nam castis omnia casta.* Outre que les montagnards du Valais plus robustes que le Savoyard ou le Français, peuvent communiquer plus de force à leur génération que ceux-ci.

Quant au Rhône, comme auteur des marais de la plaine par son versement, s'il n'a rencontré dans le peuple

de ce pays aucun effort de l'industrie, aucun travail d'ensemble qui soit parvenu à diriger ses eaux, et à les resserrer dans leur lit; si l'habitant insouciant dort à côté de ses marais infects, qui empoisonnent sa demeure et sa famille, et dégrade son héritage, il n'est pas étonnant; car la cause de son découragement était aussi son impuissance, et le défaut d'une ordonnance entendue de la part de ses supérieurs ou de son Gouvernement, qui se bornait à ordonner aux communes riveraines de faire les barrières, sans leur en présenter le plan et la manière, bien moins encore d'ordonner des travaux publics pour cet effet, quoique d'un intérêt majeur pour la patrie entière. Aussi quelle négligence de la part du pays, de ne pas s'opposer de toutes ses forces à un fléau aussi visible que général, tel qu'était le débordement annuel du Rhône dans la plaine du pays en été, au point d'empêcher souvent le voyageur de poursuivre sa route et de l'arrêter au milieu de son voyage, tandis qu'il n'aurait coûté que de faire venir quelques bons ingénieurs, connaisseurs dans cette partie, de suivre leur plan, les honorant d'une reconnaissance publique en leur érigeant quelques monumens durable dans la patrie, pour attester à la postérité leurs grandes actions. Enfin ce qui était le plus blâmable, c'était qu'on abandonnait le soin et la direction de quelques cantons à des particuliers qui ne s'y entendaient rien. Aussi les travaux répondaient-ils à leurs connaissances, puisque souvent à la première crue des eaux, les barrières étaient entraînées et les plaines inondées. Pourquoi dans un besoin si grand et d'un intérêt si général, ne pensait-on pas d'envoyer dans l'étranger quelques jeunes gens doués de talens, pour y apprendre la manière de restrein-

dre les eaux et de diriger leurs cours? Certainement cela aurait été ce qu'on aurait pu faire de mieux; mais encore ici comme ailleurs, le Valaisan aimait mieux continuer à languir et à souffrir, que d'entreprendre un moindre changement avantageux, telle était son insouciance et son indifférence dans ses intérêts même. Il n'est pas de doute, que si le peuple Valaisan s'en était pris de bonne manière, il aurait arraché son territoire aux eaux du Rhône depuis quelques siècles, et l'aurait rendu un des plus fertiles, à l'exemple du patient et industrieux *Batave* qui a vaincu la nature, a arraché son sol des eaux de l'Océan; le Rhône, au lieu de règner en tyran dans ce pays, comme il l'a toujours fait, aurait été le premier assujetti et obligé de gémir sous sa contrainte, en le traversant. Aussi que de vœux ne faisaient pas les passans pour une amélioration dans cette partie, en voyant souvent toute la plaine inondée? Mais aussi toujours infructueux, parce qu'on ne s'en occupait pas. Jamais aussi ce pays, comme l'observe judicieusement et paternellement M.r *d'Eschassériaux*, dans sa lettre sur le Valais, ne pourra renaître à un état prospère, jamais il ne verra florir son agriculture, jamais il ne jouira d'aucune salubrité dans la plaine sous l'influence funeste des marais et des dévastations du Rhône; et c'était dans cette même intention bienfaisante qu'il exhorta le Gouvernement de prendre un nouvel essort, car ce sont ses propres paroles, d'employer toute l'énergie qu'il retrouvait naturellement dans son dit nouvel état, à vaincre la grande difficulté qui s'était opposée jusqu'ici à la régénération de son territoire; que c'était de ce côté, qu'il devait tourner toute l'attention, diriger tout l'intérêt du peuple; que c'était là, que résidait la fortune publique

du Valais; qu'un peuple qui n'avait point d'armées à entretenir, point de forteresse à construire, ni de frontières à garder, ne pouvait rien faire de mieux que de porter toutes ses forces et son courage vers l'amélioration de son sol. Et en effet son gouvernement d'alors comme celui d'aujourd'hui ne peut avoir d'autre politique, d'autres intérêts et d'autres vues que d'ouvrir de nouvelles sources de revenus publics, de richesses et d'industrie pour la nation; aucun autre but, ni intérêt plus pressant ne peut atteindre son administration. On dira peut-être, qu'il manquait de moyens? Mais on y répondra, qu'il a des bras, et que toutes les communes du Valais sont appelées à partager les travaux, comme à jouir un jour des bienfaits de cette grande entreprise, du desséchement des marais, de la direction du Rhône et des routes les plus abrégées. Il doit demander à l'Empire quelques-uns de ces hommes supérieurs, qui connaissent les moyens, dirigent les travaux qui améliorent les états; ces hommes donneront des plans peu dispendieux, et d'une exécution facile. Au milieu du Valais, dans la route du Simplon repose un frappant exemple de la nature vaincue; et supprimer les débordemens du Rhône, diriger et diguer le lit de ce fleuve nuisible, présente un bien moins grand obstacle de la nature, exige une moindre conception de l'art, un moindre effort de travail. Une nation n'a qu'à vouloir pour venir à bout d'une entreprise pareille, surtout sous les auspices d'un Monarque aussi grand que celui de l'Empire Français. Ce n'est qu'en l'exécutant que le peuple du Valais peut s'absoudre aux yeux de l'étranger, de son caractère inactif, de son insouciance, et avoir la gloire de léguer à la génération future un beau monument de son industrie, et la source la plus riche de sa prospérité.

Certainement cet illustre Auteur, ce grand protecteur du pays ne pouvait pas mieux parler; mais les choses sont restées au point où elles étaient alors, quant au Rhône; peut-être par l'impuissance de fournir aux frais nécessaires, surtout ensuite de tant de malheurs de tout genre, que ce pays a subit. Mais aujourd'hui les choses prennent un autre ton, l'affaire devient facile, et nous osons même en espérer l'exécution prochaine, d'après l'extrême bienveillanee reconnue de notre auguste Monarque envers tous ses sujets.

CHAPITRE XI.

Des hautes Montagnes du Valais.

QUOIQUE on trouve par toute la terre des plaines et des montagnes, je ne sais néanmoins par quelle aventure, et pourquoi les nôtres par leur hauteur prodigieuse frappent plus particulièrement nos cœurs et nos ames, et nous engagent plus à les admirer, que les plaines les plus étendues et les plus belles, et pourquoi il a plu à la Providence de renfermer notre pays par d'immenses masses de pareilles montagnes qui ne lui laissent qu'une entrée et qu'une sortie, l'une par St. Maurice, et l'autre par le Simplon. Il est certain, que pendant l'été, lorsqu'un air brûlant dessèche ailleurs les campagnes, et tarit la source des rivières et des fontaines, le Valais devient le séjour des eaux, et c'est dans la belle saison surtout, qu'il faut admirer leurs jeux. A l'époque de la fonte des neiges, tout se meut, tout s'anime; le Rhône s'enfle et devient

plus impétueux; les torrens, les ruisseaux roulent avec plus de rapidité; les cascades abondent; partout on n'entend que le bruit des eaux qui jaillissent, qui circulent, qui tombent; et pour une imagination qui se plaît à saisir cet ensemble, et à contempler en grand, ce pays lui paraît une vaste cascade, une mécanique dont toutes les parties sont mises en mouvement. Mais je m'aperçois que je m'écarte de mon objet, et que je reste dans la plaine, tandis que je dois gravir les montagnes, aussi je m'y rends, et dirai d'abord, que

Tout est phénomène, tout a un caractère extraordinaire dans ces montagnes: voyez ce torrent rouler aujourd'hui quelques sables, et quelques légers graviers entre ses rives tranquilles; un autre jour, rompant son lit et précipitant tout-à-coup ses eaux impétueuses, il couvre de ses débris des espaces immenses; les maisons des villages en sont remplies, les champs en sont couverts, les prairies comblées, et ses bords hérissés de rocs énormes attestent ses fureurs passées.

On voit encore ce mont qui semble braver les orages; sa cime est couverte de la neige des hivers, sur ses flancs sont d'immenses pâturages. Pendant des siècles, ses antiques forêts ont vu s'asseoir sous leur ombrage les familles du pays; hameaux, cabanes, bergers, troupeaux, tout semble respirer la tranquillité dans ces heureux asiles; un instant après, cabanes, bergers, troupeaux, tout disparaît. Miné par les eaux, par les feux souterrains, ébranlé jusque dans ses fondemens, le mont s'entrouve, se brise, et n'offre plus qu'une vaste ruine, qu'un entassement affreux de rochers et de plaines ravagées. Le théâtre de ce terrible événement, lors même que des

siècles se sont écoulés sur lui, inspire encore de l'épouvante aux voyageurs. Le Valais, comme tout le reste des Alpes, offre vingt exemples de ces bouleversemens.

Quels effets étonnans ne produisent pas ces avalanches, ces tourmentes, ces débordemens furieux, dont tant de naturalistes ont fait d'effroyables peintures? Tous ces phénomènes produits par les mêmes causes prouvent bien, que si les eaux ont puissamment concouru à la formation des montagnes, elles sont aussi l'agent le plus actif de leur destruction, soit qu'elles minent sourdement, ou ébranlent ces grandes masses, soit qu'elles les creusent et les sillonnent, ou qu'après les avoir dépouillées par les éboulemens de leurs couches végétales, elles livrent leurs rocs nuds et décharnés à l'action des pluies, et à la rigueur des gelées de l'hiver. Il n'est donc pas douteux, que les montagnes n'aient perdu de leurs dimensions, et de leur grandeur primitive, et qu'elles en perdent encore. Les Alpes ne sont plus ce qu'elles ont été à l'époque de leur formation. C'est une architecture vieille, usée, démembrée; la plupart des vallées, les enfractuosités, les chutes, les bouleversemens des monts, sont des nouvelles créations qui ont défiguré et modifié la figure primitive des Alpes, et chaque jour est une transformation, un changement sensible.

Par tous les graviers, les rocs, les décombres, les débris, que les torrens, les fleuves, les rivières entraînent; par toutes les décompositions et les dégradations que les neiges, les eaux qui les pénètrent, opèrent sur ces grandes masses, par l'aspect de tant de vallons comblés, par tant de ruines ou éparses, ou amoncelées, ou entraînées même aux fonds des mers, des lacs, ou dans les plaines, on

pourrait pour ainsi dire calculer dans un tems donné, l'époque où, par l'abaissement, le nivellement ou la destruction successive des monts, la nature aura perdu ou changé ses lois, et appellera une autre révolution physique, pour replacer le globe dans son système primitif, ou dans un nouvel ordre de choses, comme le dit encore ingénieusement M.r *d'Eschassériaux.*

C'est encore la hauteur des monts du Valais, la position de leurs chaînes au nord et au midi, qui font aussi ressortir merveilleusement les contrastes des objets dans ce pays; car en face d'une montagne ombragée, d'une forêt de sapins, est sur l'autre rive une montagne couverte de vignoble. Ici croît l'arbre de *Sibérie;* là s'élève l'arbre de *l'Afrique* ou de Judée; ici s'offre la plante des zones glaciales, là vous trouverez la plante des climats brûlans. Vous trouverez dans la même montagne plusieurs régions, plusieurs températures, plusieurs sols différens; à ses pieds commence à mûrir le fruit du même arbre qui est à peine en fleur à une plus grande hauteur; à ses pieds encore vous verrez tous les animaux qui vivent dans les plaines, à son sommet tous les animaux qui ne se plaisent que dans les glaces et dans les neiges; vous entendez en même tems le chant mélodieux du rossignol et le croassement du corbeau. La printanière hirondelle rase de son vol rapide des prairies émaillées de fleurs, tandis que vous voyez l'aigle planer sur les hauteurs couvertes des glaces de l'hiver; en un mot, ce pays aujourd'hui est un plateau couvert de neige, demain c'est une prairie chargée de mille fleurs. C'est enfin par un pareil contraste qu'on verra en Valais le soleil naissant dorer de ses rayons les pics élevés des monts, tandis que les ombres de la nuit obscurcissent

obscurcissent encore une partie de la plaine; à son couchant enflammer les cimes des montagnes, tandis qu'un faible crépuscule éclaire à peine les vallées. Les effets de la lumière, la formation et le mouvement des nuages, qui s'entrelacent et se confondent avec les monts, qui tantôt les ceignent et les couronnent, qui semblent les cacher pour les découvrir avec art et pour créer sans cesse mille tableaux divers, produisent des effets que la nature ne retrace que dans les pays des hautes montagnes, et particulièrement dans le Valais, comme si elle s'était plu à ramasser dans la même enceinte tous les genres de productions, tous les élémens; la même chaîne de montagnes non loin les unes des autres, renferme le rocher de granit, celui de marbre, celui de pierre calcaire, celui de schiste, et celui de gypse.

D'une des chaînes de montagnes découle en torrent une eau grasse, limoneuse, blanchâtre et féconde; de l'autre une eau dépouillée de tous les élémens de la fécondation; la fontaine d'eau bouillante jaillit à côté de la source d'eau glacée, comme aux bains de Loëche et à Bad, près de Brigue, dont il sera parlé ailleurs.

Mais voici encore une hypothèse assez vraisemblable que M.r *d'Eschassériaux* a avancé sur la formation de la vallée du Valais; il dit, que tout annonce dans la position des montagnes de cette vallée, dans le mélange de leurs élémens la puissance des eaux et la violence des anciens courans qui, après avoir agité, tourmenté, entraîné en sens divers, les substances qui les composaient, ont fini, en se retirant par sillonner la vallée et laisser de l'un et l'autre côté, ces énormes dépôts pierreux que le tems a consolidés, et qui constituent aujourd'hui les deux chaînes

des monts qui forment cette vallée; mais cette double chaîne et cette vallée ne seraient-elles pas l'effet primitif du déluge universel, et qui à sa cessation, ou à la diminution de ses eaux au couchant du pays auraient formé ces sorties, et que successivement le Rhône, ainsi que les eaux des torrens des vallées latérales du pays auraient creusé le terrain toujours plus profondément, et en chariant ainsi les débris, formé aussi ces vallées plus profondes? Puisque l'on trouve dans les anciennes reconnaissances féodales, qu'*Ayent*, *Luc*, et *Vissoye* en *Anniviers* payaient tous annuellement *pro feudo portûs*, fait, qui annonce, qu'il y avait un port dans ces endroits qui se trouvent cependant élevés de plusieurs lieues au-dessus de la plaine du pays; fait encore, qui annonce que les lieux plus bas n'existaient pas alors; puisqu'il n'en est fait aucune mention, fait enfin, qui prouve, que dans ce tems là ces eaux n'avaient aucune sortie, puis qu'autrement elles n'auraient point pu former un port. Mais la seule chose qui paraît contrarier ici, et rendre le fief du port ambigu, c'est que ces fiefs venaient de Savoye, et que ceux-ci alors n'existaient pas encore, du moins en Valais. Il faudrait donc ou qu'ils provinssent d'ailleurs, ou qu'ils fussent plus anciens qu'on ne dit ceux de Savoye; car nier le fait, on ne peut le faire, puisque ces reconnaissances féodales sont des preuves solides de l'existence des faits qu'elles attestent si solemnellement.

Mais ce qui vient à l'appui des effets du déluge universel, comme cause productrice de cette vallée et des autres latérales, lors de la diminution successive des eaux du déluge, ce sont ces couches des plus gros cailloux, ces bancs de graviers, ces couches de sable, enfin ces

petits et divers coquillages qu'on trouve partout enfouis dans les plus hautes montagnes du pays, et qui n'auraient pu s'y trouver d'aucune autre manière, et former une seule masse avec le terrain pierreux et sablonneux de ces divers bancs qu'on observe du côté de *Lens* et au-dessus du mont des plâtrières. Certainement ces coquillages ne sont que des productions qu'on ne trouve que dans l'eau et sur le bord des mers, et non dans les montagnes élevées, quoique on y trouve dans les entrailles de la terre, à une très-grande élévation et distance de la mer une quantité prodigieuse de coquilles, de dents de poissons, de débris d'animaux marins, dont les espèces sont étrangères à nos contrées. Il est évident, que ces corps viennent de la mer, et qu'ils ont été transportés dans ce pays si éloigné d'elle par une inondation subite, et par un mouvement violent des eaux sur toute la surface de la terre. Il faut donc que la terre ait été autrefois couverte des eaux de la mer; et l'on peut regarder ces débris de poissons, comme des monumens qui confirment le récit de Moïse, et sont comme les médailles du déluge. Il est donc certain que Dieu, selon l'expression de St. Pierre, a lavé les souillures de la terre par un déluge universel, comme il lave aujourd'hui nos péchés dans l'eau du baptême. Cette production y a été portée lors du déluge universel qui surpassait de quinze coudées les plus hautes montagnes, et dispersée ça et là par le mouvement de ses ondes flottantes, du moins la chose paraît très-vraisemblable, et même unique pour expliquer ces phénomènes dont nous venons de parler; et quoiqu'en observant la face des Alpes ou des autres montagnes de ce pays, on ne puisse distinguer ce qui est le travail des eaux du déluge, ou des autres eaux

postérieures à lui, d'avec ce qui est l'ouvrage des tremblemens, des secousses de la terre et des destructions du tems, ni comment se sont opérés ces déchiremens et ces révolutions successives, dont cette partie du globe est partout empreinte; ce n'est néanmoins point par des affaissemens que ces vallées se sont approfondies. Mais comment ont-elles été levées ces pierres immenses qu'on observe encore aujourd'hui au sommet de la colline de *Granges*, où fut bâti le château de la Seigneurie de ce lieu, dont on voit encore les magnifiques restes? Comment se sont-elles élevées ces chaînes de montagnes? Sans doute le niveau de la terre s'est rompu, et les pics de ces montagnes se sont élevés à mesure que la base des vallées s'est abaissée, à proportion que les eaux ont entraîné le fond ou le terrain.

Mais revenons à nos montagnes, et disons, que leur aspect, comme nous l'avons déjà insinué, a toujours porté dans l'imaginaiton des peuples quelque chose d'imposant et de sacré; c'est peut-être parce que les hommes mesurent et comparent ces grandes masses et les phénomènes qu'elles présentent, avec la faiblesse de leur nature. C'est pour cela, que les anciens mortels ont regardé les endroits élevés comme les plus convenables au culte divin, en ce qu'ils inspirent aux hommes une admiration qui n'est point vulgaire; car ils croyaient communément, qu'il y avait quelque divinité présente dans ces lieux élevés; non seulement les adorateurs des faux dieux, mais même les progéniteurs du peuple de Dieu, *Abraham*, *Isaac*, et *Jacob* ont fait leurs sacrifices au vrai Dieu sur les montagnes, et les législateurs eux-mêmes y donnèrent leurs lois; c'est de là, que *Moïse* porta aux Hébreux les pré-

ceptes divins. Cet usage s'est même continué jusqu'à ce que Dieu lui-même a ordonné, qu'on ne lui sacrifierait plus que dans un seul endroit. La Mythologie et la Poésie qui ont parlé avec tant d'autorité et avec tant de charmes aux anciennes peuplades des payens, qui ont rempli la nature d'être surnaturels et de prodiges, pour ne pas dire miracles, y consacrèrent l'origine, le nom, et le séjour de leurs dieux et demi-dieux; l'Olimpe, le Pinde, le Parnasse, l'Hélicon, et l'Atlas furent les lieux les plus sacrés et les plus révérés de la terre. Ces Poëtes, qui ont transmis à la postérité la contemplation de la nature mêlée de fables, ont métamorphosé en dieux les Monticoles, les Faunes, les Satyres, les Pans, les Oréades et autres nymphes très-nombreuses; ils ont dit, que non seulement ces divinités des petites nations, mais même les plus grandes, habitaient ces lieux. C'est pour cela que *Jupiter* était appelé *Olympien*, et que les plus hautes pointes des montagnes lui étaient dédiées: c'est pour cela enfin, que les monts *Biceps*, le Parnasse, l'Hélicon dont nous venons de parler, le Cythéron, ainsi que le Piérus, le Nisa et autres monts analogues, ont tous été consacrés par les Poëtes à *Apollon*, aux Muses et à Bacchus, et qu'enfin ils ont fait de Mercure un enfant du mont Atlas.

Or il n'est pas douteux que par ces fables les Poëtes aient voulu indiquer les êtres merveilleux qu'on trouve sur les montagnes, et leurs vertus surprenantes. Quant à à nous, qui ne pouvons expliquer autrement ces mystères des *Poëtes*, nous concevons néanmoins que les hautes montagnes sont réellement dignes d'être contemplées; car de quel côté qu'on se tourne, bien des choses se présentent à nos sens qui surprennent agréablement notre

attention, et la délectent. Quel est l'homme qui ne s'étonnera point, lorsqu'il considérera les fondemens qui soutiennent de pareilles masses; lorsqu'il pensera à quel usage ces pointes des plus hautes montagnes ont été faites; quand il verra ces cimes présentant une dentelure immense et profonde; quand il réfléchira que tout cela a été fait par l'auteur de la nature à dessein.

Si vous regardez et contemplez chaque partie en particulier, vous trouverez ici des précipices affreux, des rochers comme coupés à pic ou avec le ciseau; là des rochers prominens sur votre tête, entassés les uns sur les autres, et néanmoins tous détachés les uns des autres, de manière, qu'on croirait, qu'en dérangeant un seul, on ferait descendre des montagnes entières; comme on le remarque surtout aux *Plâtrières*, où un regard jeté dessus fait trembler à leur aspect. Ici encore des rochers immenses qui menacent ruine depuis des siècles entiers, des creux et des gouffres d'abyme, des cavernes vastes et horribles; là des glaces endurcies depuis le déluge, formant des glaciers qui stupéfient les regards des curieux par leur longueur et par leur largeur souvent de plusieurs lieues, si vous tourniez vos regards sur ce qui y prend naissance, qui s'y produit et s'entretient, vous trouverez réellement bien des choses dignes d'une attention particulière. La hauteur excessive de nos montagnes fait que pendant l'hiver un froid rigoureux règne dans toute la vallée, parce qu'elle empêche les rayons du soleil d'entrer perpendiculairement dans l'enceinte du pays, ce qui fait que nous n'avons presque qu'une ombre continuelle durant toute cette saison; par la même raison ce pays est excessivement chaud pendant l'été, parce que

les rayons y sont concentrés dans un bassin fermé tout au tour par des rochers qui réfléchissent les rayons.

Pensant donc souvent à tout cela, et paissant ma vue agréablement de tous ces objets et de toutes ces belles horreurs, contemplant surtout ces montagnes excessivement hautes qui, de même qu'elles renferment le pays, renferment aussi l'imagination qui les contemple et se l'attirent toute entière, surtout dans un beau jour d'été ou de printems, au lever et au coucher du soleil, lorsque leurs sommets se colorent de ses rayons dorés, et forment ce beau ciel que la nature semble présenter à l'homme pour lui inspirer une estime infinie et la reconnaissance la plus parfaite envers l'auteur de tous ces beaux tableaux, et inviter par là la créature à l'adorer, à l'invoquer, à le remercier pour tous les bienfaits, dont-il ne cesse un jour, un moment même de la combler. En effet, quel spectacle plus beau, plus ravissant pour l'homme religieux que la contemplation de toutes ces merveilles et de ces œuvres de la divinité? Je n'en saurais connaître d'autres qui puissent mieux ravir les sens que ceux-là.

Ce sont encore ces mêmes montagnes qui nous indiquent tous les jours le pronostic presqu'infaillible du tems à venir; elles nous prédisent la sérénité, le changement des tems, les orages futurs ou instans, les pluies et les vents; la contemplation du soleil à son lever, et de la lune pendant la nuit nous les prédit aussi. C'est ce qui est fort bien exprimé dans les deux vers suivans : voici celui qui se rapporte au soleil.

Nocte rubens Cœlum, cras indicat esse serenum,
Mane rubente polo sol dicit, surgere nolo.

Le vers relatif à la lune, indique aussi la disposition du tems futur par ses états différens et ses couleurs diverses.

Pallida luna pluit, rubicunda flat, alba serenat.

Les vers suivans tirés de l'abbé de *Lille*, et que je rapporterai ici pour satisfaire le lecteur sur ce point, instruisent fort bien de la disposition prochaine du tems à venir, ce qui peut être également utile au voyageur, et à l'ouvrier de la campagne, comme aussi à celui qui ose s'avancer sur la surface des mers, afin qu'il ne l'entreprenne qu'à propos.

Soudain l'onde en grondant s'enfle dans ses prisons;
Un bruit impétueux roule du haut des monts,
D'un mugissement sourd la rive au loin résonne,
Et des bois murmurans le feuillage frissone.
Que je plains les Nochers, quand je vois dans les airs
Les plongeons à grands cris quitter le sein des mers;
Les sarcelles courir sur les sables arides;
Le héron s'élancer de ses marais humides.
Quelquefois de l'orage, avant-coureur brûlant,
Des cieux se précipite un astre étincelant,
Et dans le sein des nuits qu'il rend encore plus sombres,
Traînent de longs éclairs qui sillonnent les ombres.
Tantôt on voit dans l'air des feuilles voltiger,
Et la plume en tournant sur les ondes nager.
Si l'éclair brille au nord; de l'eure et du zéphyre,
Si la foudre en éclats ébranle au loin l'Empire,
Alors, ô laboureur, crains les torrens des cieux;
Nochers, ployez la voile et redoublez vos vœux;

Que dis-je? Tout prédit l'approche des orages,
Nul, sans être averti, n'éprouva leurs ravages.
Déjà l'astre éclatant qu'Iris trace dans l'air
Boit les feux du soleil et les eaux de la mer;
La grue avec effroi s'élançant des vallées,
Fait ces noires vapeurs de la terre exhalées;
Le taureau hume l'air par ses larges naseaux;
La grenouille se plaint au fond de ses roseaux;
L'hirondelle en volant effleure le rivage;
Tremblante pour ses œufs la fourmi déménage,
Et des affreux corbeaux les noires légions,
Fendent l'air qui frémit sous leurs longs bataillons.

Vois les oiseaux des mers, et ceux que les prairies
Nourrissent près des eaux, sur des rives fleuries:
De leur séjour humide on les voit s'approcher,
Offrir leur tête aux flots qui battent le rocher,
Promener sur les eaux leur troupe vagabonde,
Se plonger dans leur sein, reparaître sur l'onde,
S'y replonger encore, et par cent jeux divers,
Annoncer les torrens suspendus dans les airs.

Seule errante à pas lents, sur l'aride rivage,
La corneille enrouée appelle aussi l'orage.
Le soir, la jeune fille, en tournant son fuseau
Tire encore de sa lampe un présage nouveau,
Lorsque la meche en feu dont la clarté s'émousse
Se couvre en pétillant de noirs flocons de mousse.

Après avoir fait ainsi connaître les signes d'un tems orageux et pluvieux, il continue par ces vers suivans à donner les marques qui nous annoncent le retour d'un tems plus serein.

Mais la sérénité reparaît à son tour,
Des signes non moins sûrs annoncent son retour.
Des astres plus brillans ont peuplé l'hémisphère,
La lune dans son char le dispute à son frère ;
On ne voit plus dans l'air des nuages errants
Flotter comme la laine éparse au gré des vents,
Ni l'oiseau de Thétis sur l'humide rivage,
Aux rayons du soleil étaler son plumage ;
Ni ces vils animaux dans la fange engraissés
Délier des épis les faisceaux dispersés ;
Enfin l'air s'éclaircit ; du sommet des montagnes,
Le brouillard affaissé descend dans les campagnes,
Et le triste hibou, le soir, au fond des toits,
En longs gémissemens ne traîne plus sa voix ;
Les corbeaux même instruits de la fin de l'orage,
Folâtrent à l'envi parmi l'épais feuillage,
Et d'un gosier moins rauque annonçant les beaux jours,
Vont revoir dans leurs nids les fruits de leurs amours.

Enfin de quelle admiration, de quelle terreur à la fois, ne frappent donc pas ces hautes montagnes, et quel effroi n'inspire pas leur silence? Combien ne s'accroît pas encore ce sentiment d'admiration, à l'aspect de ces fontaines, de ces lacs, de ces torrens, de ces fleuves qui sortent de leur sein; à l'aspect de la magnificence et de la variété des sites qu'ils déploient de tout côté; de ces sombres forêts qui couronnent leur front, des effets inattendus de la lumière et des ombres; de ces cimes élancées qui semblent disputer l'empire des airs aux météores célestes? Pour me servir des expressions de M.r *d'Eschassériaux*, dans sa lettre sur le Valais, dont j'avoue ingénument avoir pris

bien des choses, et pour lesquelles je lui rend ici le tribut public de ma reconnaissance; enfin à l'aspect des accidens divers et de la magie naturelle des tableaux qu'ils présentent! Avec quelle puissance aussi ce spectacle sublime n'agit-il par sur tous les sens de l'homme, et quelle influence n'exerce-t-il pas sur ses idées?

J'ai d'après tout cela pensé ne point faire quelque chose de désagréable à mes lecteurs, si je joignois ici quelques observations et réflexions y relatives, concernant ces objets si dignes de notre attention, et surtout si j'annotais ici ce que je peux avoir ou observé moi-même, ou entendu d'autres, ou enfin avoir lu dans les auteurs qui ont traité de ces objets avec autant d'esprit que de sagacité, ne recherchant point les causes de chacun des phénomènes de la nature qu'elle a peut-être voulu couvrir d'un voile éternel, et dérober à l'œil curieux de l'homme, comme à la pénétration bornée de son esprit, quelle qu'elle puisse être. Je ferai mention d'eux seulement en ma petite qualité de descripteur de ce pays, me servant quelquefois de l'interprétation même de ceux qui en ont parlé d'une manière confuse et obscure pour en tirer quelque connaissance, et redresser leurs erreurs. Enfin né dans ce pays et dans ses plus hautes montagnes même, à *Ernen* en Conches, et par là montagnard, je me plais infiniment à m'occuper des montagnes, en vérification de ce Pentametre qui dit :

Me mea delectant, te tua, quemque sua.

Quoiqu'on donne en général le nom des *Alpes* aux plus hautes montagnes qui séparent l'Italie de la France et de l'Allemagne, et que ce nom vienne de leur blan-

cheur, étant presque continuellement couvertes de neige; car les *Sabins*, comme l'annote *Festus Pompeius*, appelaient *Alpum*, ce que les Latins ont appelé ensuite *Album*, et ce que les Français nomment *Blanc*, comme l'est aussi la neige dont ces montagnes sont presque toujours couvertes. C'est donc de là qu'est venu le nom des *Alpes*, et c'est de là encore que nous pouvons appeler nos plus hautes montagnes du Valais, par analogie des Alpes, *Alpes valaisanes*, parce que leurs sommets restent aussi presque continuellement couverts de neige, outre que nos glaciers sont des neiges perpétuelles congelées; c'est donc de là que les Valaisans allemands ou orientaux appellent leurs montagnes où ils mettent leurs vaches pendant l'été, les Alpes. Ainsi quand je parle ici des Alpes du Valais, je ne prétends en parler qu'analogiquement, et je n'entends alors parler que de nos plus hautes montagnes; comme aussi en langue française, on entend par le mot *Alpes* les hautes montagnes et non toujours les montagnes *Pœnines*, dont je parlerai en parlant du grand St. Bernard.

C'est dans ces montagnes, sur ces gazons richement ornés d'herbes vertes qu'on voit se mouvoir ces grands troupeaux de vaches et suivre pleines d'appétit les côteaux les plus garnis de cette pâture balsamique après laquelle elles mugissent; c'est là encore qu'on entend avec plaisir les sons variés et harmonieux des grandes sonailles que ces vaches portent au cou, ce qui forme un bel écho jusqu'au fond des vallées situées au bas de ces montagnes, c'est là enfin, que le chant joyeux du *Pâtre* se joint à cet ensemble vraiment ravissant pour ceux qui aiment la nature pure et simple. Ces chants des pâtres sont un mélange de sons aigus prolongés et modulés avec agré-

ment. On appelle ces sortes de chants en langue du pays *Juzen*. C'est encore avec ce même chant qu'ils se saluent soir et matin sur ces hautes montagnes, quelquefois d'une montagne à l'autre, même sans se voir; ils se donnent ainsi mutuellement des salutations pastorales et fraternelles. A cette occasion, je ne puis m'empêcher d'observer, qu'il est vraiment étonnant comment ce qui est beau et digne de remarque, par un pouvoir enchanteur devient indifférent par l'habitude de le voir et d'en jouir; à moins que ce ne soit par ce principe qui établit que *tout ce qui est rare, est cher, et que tout ce qui est quotidien déplait;* en vérification du proverbe latin : *quod rarum carum, vilescit omne quotidianum;* et comment aussi le trop grand voisinage d'un objet le plus digne d'être vu et admiré, éteint jusqu'au désir de le revoir, quoiqu'en lui-même il soit toujours ce qu'il était, et toujours également beau; c'est pour cela, que les habitans du Valais, au milieu des objets les plus curieux et des phénomènes les plus rares, tantôt amusans, tantôt effrayans, placés dans la proximité, les voient avec indifférence, quoique faits par la nature pour mériter toute leur attention; ils les regardent, mais avec cette insensibilité émoussée que rien ne saurait réveiller. Oui, le Valaisan quitte rarement ses foyers pour voir les merveilles que la nature a placées dans son hémisphère; il n'y en a point ou peu que la curiosité ait pris de parcourir tout le pays, je n'en connais point, du moins, si je ne m'excepte moi-même; tandis qu'en tems de paix et avant ces révolutions successives, des étrangers sans nombre se rendaient en Valais et venaient y contempler les phénomènes frappans de la nature.

Mais si d'un côté, ces beautés naturelles et locales

agissent moins sur le Valaisan et sur son esprit, de l'autre côté les divertissemens de la table, la société, les partis de promenades à la campagne, l'affectent d'autant plus, auxquels, s'il veut, l'étranger peut prendre part; le Valaisan dans ce cas, moins désireux de la délicatesse des mets et de leur variété, que de leur suffisance, et jaloux du bon vin, dont il est fort avide, s'y plait beaucoup dans la belle saison, mais seulement les jours de fêtes, et de dimanches.

Il n'est pas rare, après une montée de plusieurs lieues dans les montagnes, de voir des châlets de pâtres, souvent assez mal propres, et toujours fort humides, dont le pavé est la terre mouillée, et l'intérieur de la cabane tout rempli de fumée, lorsqu'ils y font du feu pour cuire le lait et faire le fromage; mais par contre on est bien dédommagé de cet inconvénient par tout ce qu'on vous y offre, comme cérat frais, beurre, crème et lait au désir d'un chacun, et avec ce bon cœur qui leur est propre en général; et lorsque le tems est beau, ce sont des partis aussi agréables que satisfaisants au désir modéré de l'homme sage; c'est souvent aussi dans une pareille recréation et sur un site de cette nature qu'on jouit, et qu'on ne changerait pas son état du moment contre toutes les fortunes des grands, ni les environs d'une telle cabane contre les hôtels des Princes; ne serait-ce que pour l'absence de toute gêne, de tout autre besoin, et que par rapport à la présence d'un excellent air, de l'ensemble d'un état champêtre, et enfin par rapport à ces superbes perspectives que présentent ordinairement à la vue du curieux ces hautes montagnes, même pour le lointain et à des distances considérables.

Mais combien cette face des choses ne change-t-elle pas, lorsqu'on s'y trouve par un tems de pluie, ou d'orage subit, où, pour vous mettre à l'abri, vous n'avez que ces châlets? Vous êtes dans la fumée, sur la terre humide, sans être à l'abri de la pluie, vous ne voyez que des éclairs, vous n'entendez que le tonnerre qui gronde de toute part d'une manière à faire trembler l'homme le plus audacieux, au point même de croire sa vie à sa fin à chaque coup de tonnerre, tellement est-il fort sur ces hautes montagnes. Si donc on veut aller à la montagne et jouir de ces spectacles agréables qu'offre la belle nature, qu'on le fasse à l'entrée de l'été, avant les grandes chaleurs, parce que pendant les canicules les orages y sont forts et fréquents, ou qu'on choisisse l'époque où le baromètre est au beau fixe, pour rendre son parti agréable et assuré.

Parlant des montagnes du Valais, nous pensons parler de celles qu'on parcourt en été avec le bétail et sur lesquelles on ne porte point la faux; il y a encore d'autres montagnes pour les genisses et les veaux, et enfin d'autres pour les moutons et les chèvres, dans les rochers les plus escarpés et garnis de broussailles.

Après avoir parlé jusqu'ici des Alpes, ou montagnes du Valais, je veux y ajouter en témoignage de la vérité de ce que j'ai dit plus haut, une très-élégante description des Alpes, tirée de *Silius Italicus*, poëte très-célèbre de son tems; j'ai cru ne devoir pas l'omettre, parce qu'elle trouve ici sa place à propos.

Cuncta gelu canâque æternum grandine tecta
Atque ævi glaciem cohibent: riget ardua montis
Ætherei facies, surgentique obvia Phœbo

Duratas nescit flammis mollire pruinas.
Quantum Tartareus regni pallentis hiatus
Ad manes imos, atque atræ stagna paludis
A supera tellure patet : tam langè per auras
Erigitur tellus, et cœlum intercipit umbrâ.
Nullum ver usquam, nullique æstatis honores,
Sola jugis habitat diris, sedesque tuetur
Perpetuas deformis hiems : illa undique nubes
Huc atras agit, et mixtos cum grandine nimbos.
Jàm cuncti flatus, ventique furentia regna
Alpinâ posuere domo, caligat in altis
Obtutus saxis, abeuntque in nubila montes.
Mixtus Athos tauro, Rhodopeque adjuncta Mimanti,
Ossaque cum Pelio, cumque Hemo cesserit othris.

Ce que dit ici *Silius*, doit s'entendre en partie des montagnes entières, et en partie, d'une certaine portion de ces mêmes montagnes; car les *Grecs* divisent les montagnes en trois parties, dont la première s'appelle la pointe, la seconde les côtés du mont, et la troisième la base ou la racine de ces mêmes monts. Ce qu'on dit donc de la grandeur et de l'élévation des montagnes, doit s'entendre du mont entier; ce qu'on dit des neiges, des glaces éternelles, des hivers permanens, s'entend seulement des pointes. *Polybius* parle ainsi des monts et de leurs sommets, tant à raison de la nature sauvage des lieux, qu'à raison des hautes neiges qui pressent la terre et qui sont resserrées par la gelée et la rigueur perpétuelle des saisons, qui y sont toujours fort rudes, et que bien loin d'être cultivées, on n'y observe pas seulement un vestige humain.

On a construit au sommet de presque toutes les Alpes, le

le long des passages fréquentés, des bâtimens pour y recevoir les voyageurs. Mais quant aux vivres il faut tous les y transporter à dos de mulets, ainsi que les bois à brûler, et cela souvent par des trajets de plusieurs lieues; on peut donc dire, que le sommet de ces Alpes est inhabitable, mais que leurs côtés sont habités, ainsi que les vallées latérales. C'est pour cela encore, que le même *Polybius* dit, que les sommets des montagnes sont nuds, privés d'herbes et d'arbres, parce qu'ils sont couverts d'éternelles glaces; mais les vallons à mi-hauteur ont de beaux pâturages, ainsi que de belles forêts d'arbres de sapins et autres, bien exposées au soleil, en un mot, des lieux convenables à la culture.

Livius dit encore la même chose par ces mots, *nuda ferè cacumina sunt, et si quid est papuli, obruunt nives: inferiores valles apricos quosdam colles habent, rivosque propè sylvas, etiam humano cultui digniora loca.* Les sommets des alpes et des hautes montagnes sont donc horribles et stériles, continuellement gelés et couverts de neige; mais les régions moyennes ont de beaux pâturages et sont cultivées, tandis que la base de ces mêmes montagnes offre des prés, des champs, des vignes et des vergers de toute beauté et de toute richesse; preuves de cela, les côtes du Piémont, de l'Italie, et de nos vallées qui produisent tout à l'exception du sel seulement; encore y a-t-il dans la vallée d'*Hérins*, dans l'endroit appelé *Combiola*, une source qui est assez abondante. Aussi à l'entrée de la vallée de *Viège*, proche, et vis-à-vis de *Stalden*, on aperçoit une grande étendue de vignes qui produisent un certain genre de vin blanc qu'on appelle *vin payen*, *vinum paganum*, en allemand *heiden wein;* serait-ce parce

qu'il est fort piquant, ou parce que des Payens qu'on nomme dans le pays *Heiden*, les auraient cultivés eux-mêmes dans cette vallée, ce qui cependant ne paraît pas vraisemblable, vu que ces peuples n'avaient point de vignes, et ne restaient pas assez long-tems dans le pays, qu'ils ne faisaient que parcourir et ravager. Enfin quelqu'en soit la cause, il porte ce nom, et même depuis des tems immémoriels, et probablement il le gardera long-tems chez les cultivateurs. *Silius* parle donc des plus hautes montagnes quand il dit *canam grandinem*, et quoique par leurs pointes elles soient de tout côté exposées au soleil, et que pour cela les poëtes disent qu'elles se présentent les premières au soleil levant, néanmoins parce qu'elles sont plus voisines de la région supérieure et froide de l'air, celui-ci ne s'y échauffe pas au point à pouvoir dissoudre toutes ces masses de neiges qui s'y trouvent entassées les unes sur les autres.

Le peuple croit, que les plus hautes montagnes étant plus voisines du soleil, elles doivent pour cela être plus chaudes; mais *Seneca* a fort bien réfuté cette erreur dans le quatrième livre des questions naturelles, en enseignant, qu'il n'y a point d'analogie, ni de proportion entre l'élévation des monts et l'étendue de la terre; qu'autrement la rondeur du globe ne pourrait pas subsister, et que les montagnes n'avaient jamais assez d'élévation pour sentir plus particulièrement le voisinage du soleil, que toute autre partie de la terre; mais qu'il n'en était pas de même à l'égard de l'atmosphère, qui est peu distante de la terre; il ajoute encore, que plus l'air est élevé, plus il est homogène et pur, et ne retient par conséquent point les rayons, mais les laisse passer à travers un vuide; il ne peut donc

pas être échauffé; en outre les endroits les plus élevés sont les plus exposés aux vents, et par là même plus froids encore; mais il est tems d'en revenir et de passer à un autre sujet.

CHAPITRE XII.

Des Glaciers du Pays du Valais.

Les Valaisans ainsi que les Suisses appellent *Firen* ces vieilles neiges entassées sur le sommet des hautes montagnes; ce mot est comme l'opposé de tout ce qui est nouveau; c'est pour cela qu'ils appellent *firen-wein* les vins vieux, ou du moins ceux de la seconde année. Ces neiges sont dures et en partie congelées; mais elles n'ont cependant point quitté leur nature primitive de neige; tandis que les *glaciers*, en allemand *Gletscher*, sont des neiges qui se sont fondues et dont l'eau a été fortement gelée, et qui ne sont par conséquent plus neige, mais véritable glace, appelés pour cela *glaciers*. Tout le monde cependant ne fait pas cette distinction; ils appellent indifféremment ainsi ces deux états divers de neige ou de glace.

Ces vieilles glaces ou glaciers de plusieurs siècles, qu'on trouve dans les hautes montagnes de ce pays, ainsi que sur celles de la Suisse, tels que les glaciers bleuâtres du *Grindelwald*, s'augmentent et croissent d'une manière étonnante, par l'accumulation successive de la nouvelle glace avec l'ancienne, au point qu'il s'en forme d'immenses montagnes de glaciers; c'est de cette espèce qu'on observe dans la vallée de *Viège*, et surtout dans celle

de *Saas*, où l'on prétend, que ces glaciers ont considérablement augmenté vers l'année 1529, et l'ont mise dans cet état sauvage où cette vallée se trouve aujourd'hui, en comparaison de l'état heureux où elle se trouvait dans les siècles antérieurs. On observe encore de ces grands et immenses glaciers au fond de la vallée d'*Anniviers*, ainsi que dans celle d'*Hérins*, de *Zermontana* en Bagnes, comme encore dans la vallée de *Fiesch*, dans le canton de *Conches*, jusqu'à *Loëtschen*, et forment une chaîne de douze lieues au moins, depuis Fiesch jusqu'à la montagne orientale des bains de *Louëche ;* chose certainement bien digne d'être vue, et cent fois plus même, que la plus belle des cascades qui tombent des plus hautes montagnes, quoiqu'elles aient bien aussi leur mérite pour cause de leur chute prodigieuse, comme est la fameuse cascade de la *Pisse-Vache*, à deux lieues de St. Maurice, qui tombe en torrent considérable d'un rocher presque perpendiculaire ; mais j'en parlerai ailleurs.

Il y a chez les Sédunois, peuplade ainsi appelée en Valais, comme nous l'avons observé plus haut, une montagne qu'on nomme la montagne de *Silvius*, à laquelle les *Salasses* ont donné le nom de *Rose*, sur laquelle est une masse immense de glacier où l'on passe pour se rendre aux *Salasses* par un trajet de quatre mille pas au moins; on observe des sommets encore plus élevés et plus rigides, tels que celui d'Hérins et celui de Zermontana, au fond de la vallée de Bagnes.

Ces glaciers du Valais, comme les autres, se dépouillent à la longue des sables, de la terre, des pierres et des immondices, au point qu'ils prennent presque la lueur et la transparence des cristaux; quelques-uns pour cette

raison ont cru, que les cristaux se formaient d'une glace invétérée; mais ils se sont trompés. Souvent dans les plus hautes montagnes les glaciers se fendent et se rompent avec un tel fracas et une telle impétuosité, que la terre en paraît trembler et les montagnes vouloir s'écrouler; ces fentes et ces crevasses sont pour l'ordinaire d'une profondeur prodigieuse, qui quelquefois s'étend jusqu'au fond du glacier; souvent aussi elles sont d'une largeur à engloutir hommes et chevaux, comme nous en avons des exemples; mais par malheur pour eux, on ne les retrouve plus, du moins pour la plupart; à moins qu'ils n'aient été déjetés latéralement et accrochés sur quelque bord ou dentelure assez large pour les y recevoir, et qu'avec des cordes qu'on leur tend et auxquelles ces malheureux s'attachent, s'ils ont encore assez de forces, et assez de présence d'esprit pour le faire, et pour se faire ensuite retirer ainsi attachés à ces cordes. La hauteur de ces crevasses dans les glaciers est souvent telle, qu'en se couchant sur le ventre et prêtant l'oreille à la fente, ils n'entendent qu'un petit bruit sourd qui leur avient par le courant de l'eau des glaciers qui sort à leur base, et qu'on ne peut voir, comme l'annoncent ces beaux vers qui disent :

Hinc fractis prærupta jugis, tenebrosa vorago
Pandit inane cahos, baratrique simillimus horror
Exanimes fecisse potest athesamque fragosis
Sub pedibus rauco certantem murmure saxis
Accipit attonitâ quam non videt aureviator

Guntherus lib. IV. sui Ligurini.

Tellement les crevasses sont-elles profondes, qu'elles sont dans plus d'un endroit de la hauteur de plusieurs clochers. Enfin une dernière observation relative au passage sur ces glaciers en été, seule époque où il puisse avoir lieu, si l'on ajoute une partie de l'automne, lorsqu'il est beau, une dernière observation, dis-je, est, que leur passage est toujours dangereux, tant par rapport à ces fentes ou crevasses, qu'on ne peut voir, se trouvant couvertes des neiges de la dernière année, outre que, si l'on était surpris au moment de leur traversée par une forte pluie, on risquerait à tout moment de glisser, de tomber et de s'y précipiter; ajoutez-y encore, qu'on ne pourrait se mettre à l'abri, surtout si l'on y était surpris par la nuit; ainsi tout calculé, il est curieux de les aller voir, mais il est imprudent de les passer, par rapport aux grands inconvéniens et dangers qui peuvent accompagner leur passage.

Si l'on examine attentivement les bords des glaciers dont la séparation ou défaut de cohésion forme ces fentes, on découvre clairement, que toute la masse de ces mêmes glaciers n'est qu'une glace accumulée en forme de couches, par une suite de plusieurs siècles, et que *Silius Italicus*, a donc aussi eu raison de les appeler dans le poëme cité plus haut, *Æri glaciem*, puisque ces glaces accumulées dans ces montagnes depuis plusieurs siècles y resteront probablement jusqu'à la fin du monde, ne pouvant jamais se fondre par la chaleur du soleil; que si, comme il arrive quelquefois, un morceau plus ou moins grand de ces glaciers se rompt, se détache et tombe, il n'est pas pour cela fondu de suite, mais il se fond seulement au bout de quelques jours. Les hommes aisés et gourmands prennent souvent de ces glaces, les gardent

dans leurs caves expressément faites pour cela, et s'en servent en été pour rafraîchir leur vin de table, en mettant un morceau dans une terrine vernissée, la jetant dans de l'eau nouvellement prise à la fontaine la plus froide de l'endroit où ils se trouvent; quoiqu'il y ait un autre moyen plus simple encore pour contrefaire cette opération, qui est de jeter deux ou trois cuillerées à bouche, de nitre pulvérisé dans un baquet d'eau, ou dans un vase d'étaim, de la battre un peu, et d'y mettre les bouteilles où l'on tient le vin, ce qui est dans le cas de former de suite de la glace artificielle, si on la secoue fortement, souvent même au point d'y faire glacer la bouteille et de la faire attacher à cette glace.

Enfin *Silius*, dans la prédite description parle vraiment en poëte, lorsque parlant des glaciers et de la hauteur des montagnes, il dit, que ces dernières s'élèvent autant dans les airs que le tartare a de profondeur; car par cette comparaison il a simplement voulu indiquer leur hauteur, je pense, qu'à cet égard il a suivi l'opinion des *Grecs*, qui voulaient, que les montagnes eussent autant de hauteur, que la mer a de profondeur; mais je crois, que nulle mer est assez profonde pour égaler l'élévation de quelques-unes de nos montagnes.

Il est d'ailleurs certain, que ce même auteur a raison de dire, que les hautes montagnes ou les Alpes sont le domicile de l'hiver, des orages et des vents; il n'est pas douteux, que l'hiver soit perpétuel sur les hauteurs les plus élevées des montagnes, puisqu'elles sont continuellement couvertes de neige et de glace. On a de même raison de les appeler le domicile des vents, puisque ceux-ci occupent toujours les régions supérieures, tandis que

les régions plus basses sont moins battues par l'air, et comme les plus grandes et les plus froides rivières descendent des alpes ou des hautes montagnes, de même aussi les vents les plus froids et les plus forts soufflent de ces lieux, qui, à raison de leur froidure, produisent souvent la grêle et la pruine. Les Physiciens donnent la raison de ces phénomènes; aussi les signes les plus certains de la disposition des tems futurs se tirent-ils des sommets des plus hautes montagnes, comme l'a dit *Pline* par ces mots : *cùm in cacuminibus montium nubes considerent, hiemabit; si cacumina pura fiant, disserenabit; nube gravidâ candicante, quod vocant tempestatem albam, grando immincbit. Cœlo quamvis sereno, nubecula, quamvis parva, ventum procellosum dabit. Nebulæ è montibus descendentes aut cœlo cadentes, vel in vallibus sedentes, serenitatem promittunt.* Si sur les sommets des montagnes les nuages s'asseyent, il fera hiver; si ces sommets sont purs et sans nuages, il fera serein, s'il y a un nuage épais et blanc; ce qu'on appelle tempête blanche, la grêle sera prochaine; mais lorsque le ciel étant serein, il y aura quelque petit nuage, un vent turbulent s'élèvera; les brouillards descendant des montagnes, ou tombant du ciel, ou se reposant dans les vallées, promettent sérénité. Tous ces pronostics sont certains; c'est pour cela aussi, que les campagnards et agriculteurs valaisans, ainsi que ceux de la Suisse, et surtout ceux de *Lucerne*, observant et faisant attention aux sommets des hautes montagnes, et les mêmes *Lucernois* à ceux du mont *Pilate*, en tirent les signes les plus certains des orages futurs, tout comme en Valais, lorsque ceux de Sion voient en été le sommet de la montagne de *Chamoson* couvert d'un brouillard, et

ceux de Sierre, lorsque le sommet de la *Cauquela*, qui est le sommet occidental de la montagne de *Finge*, lorsque, dis-je, ceux de Sierre la voient couverte et entourée d'une cravate blanche de nuage, ils augurent la pluie certaine pour le même jour, mais seulement durant la saison de l'été. De même aussi *Silius* paraît-il avoir raison de dire, que les hautes montagnes sont le domicile des tempêtes, ainsi que le Prince des poëtes qui a dit que le *Boréas* venait des Alpes, et était le vent le plus froid et le plus violent de tous, lequel nous appelons dans ce pays *le vent du couchant, ou la bise*, qui prend son cours depuis l'occident vers l'orient, et parcourt ainsi la plaine du pays; quelques-uns l'appellent *Boréal*, ou le vent de la montagne; d'autres le nomment encore *le vent du pays.*

CHAPITRE XIII.

Des différens passages par le Valais et ses montagnes.

Après avoir parlé jusqu'ici des hautes montagnes et des glaciers du pays du Valais, il me reste à parler de leurs divers passages, pour entrer et sortir du pays. Je dirai donc, qu'absolument parlant, il n'y a que le passage de St. Maurice et celui du Simplon, qui sont constamment praticables en quel tems qu'il fasse; que tous les autres ne sont d'usage qu'en été, si j'en excepte celui du Simplon et celui du *grand St. Bernard*, qui peut encore être pratiqué au printems et en automne. Cependant il y a cette petite remarque à faire sur la route du Simplon, que, depuis le plan que notre auguste Empereur et Roi lui a

fait donner, on peut y passer en toute saison l'artillerie, avec sûreté; cependant les neiges y tombent quelquefois en si grande quantité, qu'elle se trouve bouchée, mais pour quelques heures seulement, parce qu'il y a des ouvriers commis pour les enlever aussitôt.

Indiquons les passages à travers les hautes montagnes du Valais, et commençons par celui du *Simplon*, pour venir ensuite à celui du *St. Bernard*, comme les deux les plus fréquentés. Au fond oriental de la plaine du Valais, proche de *Brigue*, chef-lieu du canton de ce nom, dont l'approche a quelque éclat, dans cette contrée assez jolie, du moins dans la belle saison, commence le *Simplon :* et tout en convenant, qu'il y a des sites qu'on peut rendre par un seul trait, par une seule description, il n'en est pas de même ici, dont chaque site demanderait un cadre et un tableau particulier. Quoiqu'une des plus riches et des plus variées des montagnes de ce pays, par ses situations et ses développemens, quoique belle de ses propres paysages, et fière des sites qui l'environnent, elle reçoit un nouveau charme, un nouvel intérêt pour la curiosité, par la nouvelle route qui la traverse en entier, et dont nous allons parler. Cette route, la conception de Napoléon le grand, l'ouvrage admirable du génie français et le produit des travaux et des dépenses immenses, présente en même tems dans l'étendue de quatorze lieues, et la puissance de l'État, et l'imposante conjonction de tous les grands accidens de la nature.

C'est de *Glyss* que part la nouvelle route du Simplon, et déjà la nature a imprimé à ce site un caractère très-pittoresque; un pont de cent pieds de hauteur, sous lequel roule en mugissant parmi les rocs, un torrent qui

se précipite de la montagne, et ouvre la longue scène qu'on va parcourir; de là le nouveau chemin semble s'élancer sur le Simplon, en côtoyant de superbes pâturages, et un de ces ermitages que le génie religieux des Valaisans, par la dévotion qui leur est propre, a placé partout sur les flancs des montagnes. A peine a-t-on parcouru une lieue, qu'on se trouve à deux mille pieds de hauteur, au milieu d'une forêt de melèses où la fraîcheur et l'ombre semblent concourir à rendre la route agréable aux voyageurs. Que ne puis-je peindre ici l'ensemble, le mouvement et la magnificence des objets divers qui s'offrent à la vue; dans le lointain, toute la plaine du Valais, avec son fleuve le Rhône et les montagnes qui la bordent; au nord, les glaciers et les pics de la Suisse, qui tranchent dans l'horison et semblent s'élancer dans un ciel d'azur; au-dessous, le plateau de Brigue varié de cultures et de paysages divers, et l'immense profondeur de la vallée qui rétentit du bruit terrible de la Saltina, qui la traverse; en face de la forêt domine le *Glyshorn*, qui veut autant dire, que le sommet de la montagne de *Glyss*, ce *Glyshorn* semble placé devant la route pour produire un grand effet, et dont la forme et la couleur du rocher tranchent d'une manière admirable, avec toute la verdure des melèses de la montagne. Plus on avance, plus les sites s'animent, se multiplient et s'agrandissent; les divers points de la route deviennent pour le voyageur autant de points d'optique qui lui découvrent une succession continuelle d'aspects intéressans, de sites, de paysages, et lui communiquent des surprises et des sensations toujours nouvelles. L'élévation et la sûreté de cette belle route font respirer aux voyageurs dans les beaux jours,

je ne sais, quelle fraîcheur éthérée et savourer à la fois les plaisirs de contempler sans danger, sans effroi, les escarpemens des vallées et les précipices effroyables que cette route franchit.

Le pont de *Ganther* est un des plus hardis de son passage et reçoit le torrent du même nom; il est construit en face d'une des plus fortes avalanches du Simplon; son emplacement et la solidité de sa construction sont tels, que la chute des avalanches ne peut être pour le voyageur qu'un spectacle et jamais un accident, un danger.

Au sortir de ce même pont, d'où l'on découvre la vaste étendue des glaciers de la Suisse, bientôt la route, par d'heureux contours, va se perdre dans une seconde forêt de sapins et de melèses; on croirait être quelquefois dans un des beaux chemins de France, ou voyager dans un magnifique parc, tant ces arbres s'élèvent à l'envi, et ombragent la tête du voyageur; la forme des rochers, la variété des aspects multiplient partout devant lui les effets pittoresques; l'art et la nature semblent s'être entendus pour lui préparer à chaque stade la surprise d'une galerie, d'un pont, d'une cascade, d'une montagne, d'un glacier, ou d'une forêt nouvelle. C'est ainsi, qu'après avoir traversé cette immensité de sites, on arrive au plateau, ou sur la hauteur; ici la scène change sans être moins intéressante pour le naturaliste, et pour l'homme qui aime recevoir les grandes sensations : l'aspect des bouleversemens remplace la variété et le mouvement du tableau des vallées; au bruit des torrens a succédé le triste sifflement des vents; le froid glacier s'élève seul devant vous, et semble commander à une nature nue, stérile et déserte; non loin de là, vous apercevez l'hos-

pice qui semble appeler au milieu de ces lieux sauvages, le voyageur surpris par la tourmente des neiges.

On ne sent point cependant aussi vivement sur ce plateau l'effroi du silence et de la solitude que l'on éprouve sur le plateau des hautes montagnes; sur le tournant ou versant de ce mont, du côté du midi, on aime à voir quelques châlets, à retrouver un village assez étendu, c'est celui du *Simplon*, où vit une population en apparence indépendante, où le peuple est robuste, endurci aux rigueurs du climat, et où il subsiste de quelques pâturages, des transports du commerce, et des services, que cette population rend à ceux qui passent la montagne; de ce village, et à travers de plusieurs escarpemens, la route conduit les voyageurs dans la vallée de *Gundo;* que les peintres, les naturalistes et ceux qui n'ont vu que des rians vallons, et qui aiment les grands contrastes, viennent voir cette vallée de *Gundo;* c'est ici que la nature paraît avoir coulé et frappé en bronze, comme le dit M.r d'*Eschassériaux*, dont j'ai tiré cette description de la montagne du Simplon, me croyant incapable d'en tirer une meilleure, et plus conforme au local.

Deux chaînes de montagnes presque verticales s'élèvent dans les airs, et semblent ne laisser d'intervalle entr'elles qu'autant qu'il en faut pour laisser passer et éclairer le voyageur. Le chemin et le torrent forment toute la largeur de la vallée; à peine a-t-on fait une demi lieue dans cet antre sauvage, que les rochers changent de nature; tout-à-coup le granit commence et prend la place du Gneiss. Ces immenses rochers déploient à la vue le plus sombre et le plus imposant des spectacles; la vallée se creuse, le passage de quelques petits ponts laisse voir

à celui qui les traverse, ses horribles profondeurs; la *Dovéria* se précipite de gouffres en gouffres, ses eaux écumantes se brisent et rétentissent contre les rocs de granit qui semblent lui refuser un passage. Les eaux des cascades et des torrens qui tombent des chaînes des monts, vont se confondre dans le même abîme; c'est dans cette enceinte des plus sublimes horreurs qu'ait pu rassembler la nature, que la route traverse une longue galerie percée dans le granit; l'obscure entrée de cette galerie, les jours pratiqués dans le rocher, et qui n'éclairent que d'énormes masses entassées, des escarpemens et d'affreux précipices, viennent rembrunir encore la grande scène que déploient ces lieux.

Au sortir de la galerie, l'ancien chemin, qui s'offre à la vue comme suspendu sur des pentes presque verticales, fait sentir au voyageur le bienfait de la nouvelle route. Non loin de là, dans ce désert, on trouve avec plaisir un refuge dans une grande maison isolée, dont l'architecture est parfaitement assortie au lieu où l'on est, c'est la maison de M.r le Baron de *Stokalper*. Cette vallée *de Gundo* porte partout les traces des siècles passés et des révolutions successives qu'ont éprouvées les Alpes : la main puissante qui élança sur leurs bases ces anciennes murailles de granit, qui semblent lui imprimer un caractère d'indestructibilité, n'a pu les soustraire à la destruction des tems; partout sur les flancs de cette chaîne de montagnes, à une très-grande hauteur, on aperçoit les sillonnemens, les excavations, et l'action diverse des eaux qui ont creusé la vallée; et ces blocs énormes de granit, précipités des cimes des monts dans le torrent, l'effet terrible que leur chute a dû produire, reviennent encore effrayer l'imagination.

Ainsi par des accidens plus ou moins prononcés, se prolonge la vallée de Gundo, lorsque l'on voit s'entr'ouvrir peu à peu les côteaux de *Dovedro;* l'œil lassé de parcourir et d'admirer les belles horreurs, les masses de granit de cette vallée sauvage, se soulage et se repose avec plaisir sur les riantes cultures de vignes, sur les élégantes habitations et le beau paysage de Dovedro. On quitte à regret ces côteaux; mais on est bientôt dédommagé par le riche aspect du bassin de *Domodossola*, en sortant de la froide vallée de *Gundo;* comme on salue avec une espèce de reconnaissance cette contrée où les sites charmans, les belles maisons de campagne, la fertilité du sol, annoncent une terre heureuse, un pays cultivé; on respire, on ressent enfin, qu'on est dans le doux pays de l'Italie. La route vous mène tout-à-coup par un circuit rapide, sur le pont de *Crévola*, que l'on trouve d'autant plus beau, qu'il termine une des plus rudes vallées des Alpes; c'est une belle statue parmi des ruines. Ce pont, ouvrage d'une excellente architecture, embellit encore le paysage de la vallée de Domo; on le laisse pour arriver bientôt à cette petite ville plus riante par sa position que par ses édifices; c'est là que finit pour le voyageur, le spectacle du Simplon.

Telle est la montagne du Simplon, qui est empreinte des grands traits de la nature sauvage; telle est cette route célèbre qui, dans ses divers développemens, a su franchir des précipices, affronter des glaciers, s'embellir de tous les paysages, de tous les effets pittoresques de la montagne qu'elle traverse, et porte partout le triomphe de l'art sur les obstacles de la nature, qui compte dans son cours vingt-deux ponts, six galeries, dont une est de deux cents mètres,

quatre forêts de pins et de melèses, plus de trente cascades, et plusieurs glaciers.

Mais il est tems de parler du passage du *grand St. Bernard*, ce que faisant, nous dirons que, lorsque du bourg de *Martigny*, l'œil parcourt ce ceintre de monts où s'ouvre la vallée d'*Entremont*, l'imagination ne peut concevoir où le voyageur peut se frayer une route à travers ces grandes masses qui semblent se serrer, se presser pour fermer tout passage, et l'art qui voudrait marquer un grand effet, qui voudrait créer une illusion, ne pourrait produire quelque chose de plus frappant: le voyageur marche donc incertain jusqu'à ce que le bruit de la *Drance*, lui annonce et lui indique la vallée; les hautes montagnes qui la ferment, s'ouvrent, mais semblent s'ouvrir avec peine : tout prend alors des formes gigantesques à l'aspect du voyageur. Lorsqu'on parcourt les Alpes, il y a une chose à observer, il semble, que la nature mystérieuse ait voulu cacher, comme dans des espèces de sanctuaires, ses grandes horreurs, comme ses grandes beautés; soit qu'elle ait voulu marquer soudainement aux yeux de l'homme, sa puissance, ou ménager à sa surprise un grand spectacle; c'est toujours par des accès difficiles, par des escarpemens ou d'affreux contours qu'on pénètre dans des vallées délicieuses, qu'on arrive aux plus hautes montagnes, ou qu'on aborde les lieux remarquables par les bouleversemens et les précipices qu'ils recèlent; c'est ainsi aussi qu'on arrive à la *Gemmi*, et dans la vallée d'Entremont.

Tout ce qui peut agir sur les sens de l'homme par la terreur, se trouve rassemblé dans cette vallée, depuis Martigny jusqu'à St. Brancher. Un torrent en furie, la *Drance*, qui dans tout son cours, se précipite de cascades

en

en cascades, se brise d'angles en angles, de rochers en rochers, et ébranle de son bruit de tonnerre toute la vallée; le sommet des hautes montagnes qui la dominent, renversé partout sur les bords du torrent, ou roulé dans son lit; une forêt continue de noirs sapins, s'élevant des bords de la Drance jusqu'aux cimes des monts, et jonchée partout d'immenses décombres; des arbres, des rochers partout brisés et roulés par des avalanches, dont on voit à côté de soi le théâtre et les ravages : voilà en peu de traits cette partie de la vallée de l'Entremont, qui n'est qu'un bouleversement, et offrirait peut-être le plus étonnant abîme des Alpes aux yeux de celui qui pourrait la contempler du haut des montagnes qui la dominent.

C'est à travers ces ruines, et sur les bords escarpés du torrent de la Drance, qu'est frayée la route qui conduit à St. Brancher, route qui, tantôt s'élève, tantôt s'abaisse, tantôt continue à côté du torrent; elle est assez large pour une petite voiture, mais elle a des hauteurs, et des aspects effrayans, parce qu'elle manque de parapets qui rassurent le voyageur dans les endroits où elle présente plus de danger; il faut absolument se confier aux conducteurs et à l'adresse des mulets et des chevaux du pays; on fait cette route livré aux diverses impressions qu'inspire aux voyageurs ce pittoresque ensemble.

A une lieue de Martigny, sur cette même route dans cette gorge, on observe divers petits hameaux, et le village nommé *Bovernier*, que d'autres écrivent *Bouvernier :* il n'est qu'un petit village très-mal construit, dans une position bien triste, et où la demeure, à moins d'y être né, ne saurait plaire à personne; mais elle pourrait plutôt servir de lieu de rélégation et d'exil; aussi n'en

dirai-je plus rien, sinon, qu'il est devenu depuis l'an 1762, une annexe paroissiale, et que les Seigneurs *Grossi* du Châtelard, en Valdigne, diocèse d'*Aost*, possédaient cette jurisdiction jusqu'en 1582, et qu'enfin il a quelques biens et prairies ornés de châtaigniers qui produisent beaucoup de fruits. A mille pas de là, on entre dans une gorge presque entièrement occupée par la *Drance*, où les rochers sont si resserrés et élevés, qu'on y découvre à peine le ciel; cette gorge qu'on appelle la *Moneia*, a des dangers éminens; on ne tarde pas à s'en convaincre, lorsque les hauteurs sont chargées de neige, les avalanches sont à craindre; le danger n'est pas moins grand, lorsqu'il tombe une pluie forte et abondante; mais heureusement le trajet n'est pas long. En suivant toujours cette route, on arrive à l'endroit du torrent où il y a environ dix ans, que l'abbé de St. Maurice, M.r *Cocatrix* a été précipité avec sa voiture, ses chevaux, un chanoine régulier de l'abbaye, sa cuisinière et son cocher qui les conduisait en descendant de St. *Brancher*, de retour de Bagnes, sans que jamais depuis on ait vu le moindre vestige, aucun débris de cette chute, ni des personnes qui y ont péri, à l'exception de M.r l'Abbé, dont on a trouvé le cadavre bien des mois après. Chaque fois que j'y passe, ce qui m'arrive quelquefois, je me représente d'un côté, l'état périlleux et plus que critique de partir ainsi en voiture pour l'autre monde, et de l'autre, je pense que, s'il avait suivi l'exemple de son devancier l'abbé *Schiner*, et voyagé comme lui, sur un petit limon, ou à cheval, ou à pied, probablement ce malheur ne lui serait pas arrivé; mais voyager en grande voiture remplie de monde, chargée d'effets, et attelée de trois jeunes chevaux fringans, des-

cendre en toute vîtesse par une descente fort rapide, au bord d'un précipice affreux, à côté d'un torrent tout furieux, et dans un chemin étroit, c'est vraiment manquer de prudence, et s'exposer de gaieté de cœur à périr; et cela d'autant plus, qu'à Bagnes, avant son départ, M.r *Cotter*, Curé de cette paroisse, digne religieux et digne pasteur, l'avait sollicité de laisser sa voiture comme trop pesante, trop lourde et trop large, qui avait déjà risqué de ne pouvoir passer le pont de St. Brancher, et qui devait encore en passer plusieurs autres d'un bois presque pourri et mal jeté sur cet affreux torrent; mais *requiescat in pace*, son malheur fut certainement extrême, et son sort à plaindre; il peut servir de triste exemple et d'avis aux voyageurs pour ne pas descendre ainsi de St. Brancher à Martigny, mais qu'ils doivent prendre des chevaux ou des mulets, ou encore mieux, descendre à pied. Mais retournons et disons, que le village de *Brocard* est déjà moins sauvage, ainsi que ses forêts de châtaigniers qui paraissent pendre sur Martigny, tout le long et au-dessus de la grande route, sur les rochers tout nuds qui y forment un coup-d'œil assez piquant, tant elles sont épaisses, verdoyantes et perpendiculairement posées. Les habitans de ces environs conservent ces forêts de châtaigniers pour se mettre à l'abri des désastres des avalanches, et de la chute des rochers presque détachés qui dominent ces lieux; outre que ces arbres à fruits réussissent très-bien parmi les rochers, aux endroits exposés au couchant, peu éclairés et peu échauffés par les rayons du soleil; ils fournissent une nourriture excellente et saine, et par là ont le double avantage de réussir où rien ne viendrait d'ailleurs, et de nourrir les habitans possesseurs. Aussi ne puis-je assez

blâmer l'insouciance et l'inactivité des habitans du haut Valais, qui négligent de garnir de ces arbres les lieux ombragés qui restent sans culture. Rendons justice aux bas Valaisans qui cultivent avec soin leurs forêts de châtaigniers, dont ils retirent un grand avantage annuel, tandis que les haut Valaisans qui ont une infinité de sites convenables à leur plantation, préfèrent par ignorance ou par insouciance nationale, les laisser incultes, et acheter à grand prix les châtaignes chez les occidentaux.

O Coridon, Coridon, quæ te dementia cœpit.

Ouvrez une fois les yeux, haut Valaisans, et reconnaissez vos intérêts! Plantez partout de ces arbres, où le sol est susceptible de cette plantation, et vous en recueillerez un jour les fruits avec autant de plaisir, que jusqu'ici vous avez été indifférens dans cette partie de l'agriculture qui aurait pu vous soulager dans l'entretien de vos familles. Et certes, si vous l'aviez fait, il y a un siècle, vous en recueilleriez aujourd'hui les fruits.

Mais je m'aperçois, que mon zèle m'entraîne trop loin de mon sujet, j'y reviens donc, et dis qu'en suivant cette route depuis *Bouvernier*, se livrant aux diverses impressions qu'inspire cette localité pittoresque, on arrive vers une espèce de bâtiment alongé et surmonté d'un étage depuis le rez-de-chaussée, où des Chartreux, lors de leur émigration de la France, semblaient avoir été chercher le terme d'une vie pleine d'austérités. Proche de ces lieux, on exploitait une mine de fer depuis peu d'années découverte. Mais une des choses qui frappe le plus depuis l'entrée de la vallée, c'est de voir au milieu du lit du torrent de la *Drance*, d'immenses blocs de granit, aux

pieds des montagnes de roche schisteuse et calcaire, qui forment seules tout l'Entremont, jusqu'au St. Bernard. M.r d'*Eschassériaux* dit, qu'il cherchait à savoir quel effort, quel volume d'eau avait pu rouler ces énormes blocs? D'où ils pouvaient venir? Que pour arriver là, ils avaient franchi des sommets de montagnes et des vallées. Il se demande à lui-même s'ils y ont été jetés par la violence d'anciens courans, dont la direction avait été changée par quelque révolution du globe, ou ont-ils été lancés par quelque explosion produite par la même cause? Il a fini par dire, que c'était là une question livrée à toutes les conjectures; qu'ayant interrogé sur ce phénomène M.r le Prieur *Murith*, un des hommes du pays qui certainement connaît le mieux cette partie des Alpes qu'il a parcourue, que celui-ci lui avait répondu, que toutes les probabilités faisaient partir ces énormes masses de granit d'une des chaînes du *Mont-Blanc;* qu'il avait lui-même remonté jusqu'à leur source, avait comparé leurs fragmens avec leur roche primitive, et les avait trouvés parfaitement analogues. Ici M.r d'*Echassériaux* dit: voilà en effet une grande probabilité, mais est-ce bien la vérité même? Ces blocs qui se trouvent dans le lit des torrens à des distances immenses de leur origine, que l'on trouve au Simplon, à la *Valdiliers*, comme aussi dans la vallée d'Entremont, qui ne trouvent point d'analogues dans les montagnes environnantes, seront toujours l'écueil des systèmes des naturalistes; et il poursuit à dire, que dans sa marche audacieuse et inégale, dans ses créations, dans ses changemens, dans ses destructions, il semble que la nature se plaise à étonner et à égarer le génie de l'homme; que ces monumens épars, ces débris des montagnes, jetés loin des

lieux de leur formation primitive, attestent le mieux les révolutions physiques qui ont agité la terre, que la chute, les bouleversemens et les transformations diverses qu'ont subit les grandes masses qui la couvrent.

Mais si M.r *Murith* peut avoir raison pour ces énormes masses de granit, qu'on observe dans la Drance entre Martigny et le grand St. Bernard, en les faisant descendre d'une des chaînes du Mont-Blanc, il n'aura au moins pas raison pour celles qui se trouvent au-dessus de cette assiette, ou comment auraient-elles monté plus haut? Il me paraît donc plus vraisemblable, que dans beaucoup d'hautes montagnes il se forme de ces granits qui, par la suite des tems, se détachent et descendent, ou sont entraînés par les révolutions physiques et successives; il me paraîtrait même inconvenant de vouloir faire des granits du Mont-Blanc l'origine commune de tous les autres granits du pays, et de ceux qu'on observe ailleurs, et qui se trouvent à des distances très-grandes de ces mêmes chaînes du Mont-Blanc, et peut-être même situés sur une assiette plus haute, outre que ce peut être une des propriétés du granit de n'être formé que sur les montagnes les plus élevées.

Il me paraît donc plus vraisemblable, que toutes ces masses de granit qu'on trouve au Simplon, au Valdiliers, et dans la Drance de l'Entremont, à des distances si considérables, ont eu une origine plus haute, plus élevée que celle où elles se trouvent; et sans vouloir la leur assigner par pure conjecture, elles ont été entraînées là, où elles se trouvent aujourd'hui, lors de la diminution des eaux du déluge, par la force de ses eaux, qui se sont partout fait des ouvertures et des routes entre les montagnes, et les

gorges latérales du pays à la même époque du déluge diminuant, et étaient bien aussi en état de les conduire là, où on les voit aujourd'hui, surtout dans des gorges étroites des vallons et d'une descente rapide, comme sont la Drance et l'Entremont, et la Saltina du Simplon; mais nous éclaircirons davantage ces propositions et ces conjectures, lorsque nous parlerons des causes de la formation des monticules et des collines qu'on observe en grand nombre dans la plaine du Valais, pour le moment continuons notre description.

Plus on approche du bourg de St. Brancher, plus aussi la vallée paraît prendre un aspect plus riant, et moins sauvage; le chemin remonte et s'éloigne de la Drance; le bruit effrayant de ses eaux diminue, l'escarpement de ses bords n'intimide plus le voyageur; on respire au sortir de la forêt de sapins et des ruines qui bordent ce torrent fougueux; on voit au loin les frais pâturages de la vallée de Bagnes. A un quart de lieue de St. Brancher, le site est frappant pour l'observateur. La correspondance, l'homogéneité de la chaîne des monts qui ouvrent la vallée, la nature de leur fraction, leurs déchiremens, leur projection, leurs ruines, l'inclinaison et la direction des couches de schiste et des pierres calcaires, leurs couleurs, tout annonce assez manifestement, que c'est dans ce lieu que la violence des eaux des torrens réunis, pressés dans les parties supérieures, a fait une éruption terrible, a commencé la séparation des montagnes qui forment aujourd'hui la vallée de l'Entremont et de Bagnes, et creusé ce lit profond où coule la Drance avec un bruit épouvantable qui empêche les voyageurs de s'entendre en se parlant.

Le bourg de *St. Brancher* est commandé par de très-

hautes montagnes; il est situé dans le confluent de deux vallées, celle de Bagnes et celle de l'Entremont. De ce bourg on découvre au loin de vastes éboulemens de montagnes que le tems, les progrès de la végétation et l'industrie des habitans, ont converti en gras pâturages, en champs fertiles; de beaux villages, des sites agréables, des terres cultivées, s'élèvent sur le revers, jusqu'aux sommets des monts lointains de cette vallée.

Depuis St. Brancher, on prend des mulets, seules voitures avec lesquelles la nature des chemins permet de se rendre au St. Bernard. La vallée change un peu de direction jusqu'à *Orsières*, joli village situé à une lieue du bourg de St. Brancher, que l'on vient de quitter pour courir de l'est à l'ouest; le chemin s'élève au-dessus de la vallée où la Drance continue de rouler ses eaux. Il est difficile de jouir d'un plus beau spectacle que celui que présente la chaîne des monts opposés; c'est là que l'on voit ce que peuvent le travail, l'activité et le besoin de l'homme. Des champs de moissons placés par étages, entrecoupés d'arbres de toute espèce; tous les genres de culture, et de productions florissant dans tous les endroits où l'industrie peut trouver de la terre végétale; tel est le tableau animé qu'offre aux voyageurs cette partie précieuse de la vallée d'Entremont. Si l'on traverse cette vallée à l'époque des moissons, ou à celle des semailles d'automne, vers la fin du mois d'août, et à l'entrée de septembre, la population de ce pays là paraît alors forte et nombreuse. La charrue y est conduite sur des pentes dont la rapidité fait craindre de voir sans cesse les conducteurs, la charrue et les animaux entraînés dans les précipices du torrent. Les habitans des plaines n'ont pas d'idée de la hardiesse

et du courage avec lequel les montagnards travaillent leurs montagnes; c'est un singulier spectacle que de voir ces travaux presque en l'air, cette culture presque verticale, ces moissons et ces forêts d'arbres divers suspendues.

St. Brancher était du tems des Comtes de la Savoye, le rendez-vous de la noblesse. La famille *de la Tour*, branche cadette de celle de *Chatillon*, possédait des fiefs considérables dans toute la vallée de l'Entremont : son nom subsiste encore au lieu dit la Tour, sur le pré de la foire. Les *de Fabri*, les *Servens*, les *Chatellard*, *Dufour*, les *Vétéris*, *de Loes*, *Novacella*, *Merostella*, *etc.* figurèrent long-tems à St. Brancher. Le fort *St. Jean* n'est qu'une chapelle abandonnée. Le château fort de St. Brancher était autrefois très-considérable; l'Empereur Sigismond y logea avec huit cents cavaliers; et *Amédée* avec six cents, pour aller au concile de Constance.

Proche de St. Brancher on voit *Etoi*, aujourd'hui nommé *Etier*, lieu agréable, appelé aujourd'hui le *château d'Etier*, situé sur l'autre côté de la Drance, qui sort de la vallée de Bagnes, en bas de Vollège.

St. Brancher est un bourg très-ancien, comme nous venons de l'entendre, et dont la bourgeoisie était assez riche, du moins à la manière du pays; le bourg est grand, et a toutes ses rues pavées et larges; les maisons y sont toutes de pierres et à deux étages; elles ont les cheminées ouvertes par dessus, ou couvertes simplement d'une pièce de bois, que les habitans de l'endroit dressent en forme de balcon, par le moyen d'une corde, ou d'une chaîne de fer qu'ils tirent, ou qu'ils lâchent, lorsqu'ils veulent les fermer. Les maisons en général y sont bien bâties, à l'exception cependant de quelques-unes fort antiques et sans goût

quelconque d'architecture. L'air dans cet endroit est toujours fort vif, et le vent y a fixé son domicile pour toujours; car d'un côté, c'est le vent du St. Bernard, ou de l'Entremont proprement dit, qui y souffle; de l'autre, c'est celui de la gorge de Martigny, et d'autre part encore, c'est celui de la vallée de Bagnes, et du côté de la montagne de *Zermontana;* aussi le monde y est-il en général vif, spirituel, actif, laborieux, industrieux et fort commerçant, à raison de son local, de sa communication avec les *Entremontains*, les *Valdotins*, les *Bagnards*, et les *Martignerins*, desquels peuples ils sont entourés; on n'y observe que très-peu de goëtreux, et de crétins, quoique autrefois ils fussent plus nombreux, même parmi les bonnes familles. On les voyait ordinairement devant leur porte, exposés au soleil, et couchés quelquefois presque au milieu de la boue, et dans une entière inaction. Les signes extérieurs de ces Crétins qui attestaient leurs infirmités, étaient de gros goëtres, un tein olivâtre, tirant sur le brun jaunâtre, des traits épatés; on remarquait parmi eux différens degrés d'abrutissement; quelques-uns pouvaient être employés aux travaux les plus simples de la campagne; mais un grand nombre étaient incapables de toute occupation. Lorsqu'on s'adressait à eux, on n'obtenait pour toute réponse que des inflexions de voix semblables aux cris d'un animal, un sourire affreux qui contrastait avec ce qu'on éprouvait, venait se peindre sur le visage de ces pauvres créatures. La vue de ces êtres que leur figure plaçait à la vérité parmi les hommes, mais qui semblent avoir été rejetés dans la classe des animaux, inspire de la tristesse et une espèce d'effroi, et de compassion envers eux. Quoique tous les étrangers, qui ont traversés le

Valais, se soient crus obligés d'inventer un système pour expliquer les causes de cette dégradation, ils n'y ont cependant pas réussi, comme l'ouvrage que je me propose de mettre au jour, le fera voir; quoique M.r de *Saussure*, qui a fait de profondes recherches sur ce sujet, donne pour cause au *Crétinisme*, la chaleur et la stagnation de l'air au fond de la vallée, son système néanmoins ne saurait se soutenir, puisque dans cette hypothèse, tous ceux qui sont soumis à cette chaleur et à cette stagnation de l'air devraient être sujets au crétinisme, ce qui cependant est bien éloigné de la vérité; puisque le nombre des crétins à l'égard des non crétins, est comme un est à cent, outre qu'il y a des endroits où cette chaleur et stagnation de l'air est beaucoup plus forte, sans que cependant le nombre des crétins y soit plus considérable. Je conviens néanmoins avec M.r de Saussure, que c'est là une des causes secondaires du Crétinisme, laquelle, si elle coïncide avec cet état individuel du relâchement des solides et surtout des glandes dans une personne, qu'avec cette indisposition individuelle, le goëtre et le crétinisme ne manqueront point de se manifester; surtout si encore à cela se joignent des erreurs ou fautes dans les causes occasionnelles, dans la nourriture, et un défaut du mouvement corporel nécessaire; et quoiqu'on ait méchamment avancé, que les Valaisans voyaient avec plaisir leurs enfans dans un état qui les rendait incapables de commettre des crimes, et leur assurait le bonheur céleste: le Valaisan n'a néanmoins pas plus besoin de ce désir que tout autre; sa nation, quoique simple et ignorante, a assez de moralité pour pouvoir marcher de pair à cet égard avec les nations étrangères, et pour ne point souhaiter de pareils fléaux dans sa famille.

Pour ce qui est du caractère des habitans de St. Brancher, ils sont honnêtes, fins, adroits, et entendent très-bien leurs intérêts. On y est bien reçu dans les auberges, et servi avec beaucoup de propreté. Mais que le voyageur ne s'attende pas à aucune ouverture de cœur de la part de ces habitans, ce qui leur est commun avec tous les endroits d'un passage fréquenté. La nourriture de ce peuple n'a rien de particulier de celle du reste du pays. J'observerai encore, qu'au-dessus du bourg, sur la hauteur, est un pélérinage à une chapelle dédiée à St. Jean-Baptiste; cette chapelle est située sur un rocher d'une hauteur prodigieuse, et forme un ermitage; mais il est tems de quitter St. Brancher, et de se rendre à *Orsières*.

Orsières est un village situé dans une plaine assez jolie et tapissée de belles prairies, où viennent aboutir deux vallées, dont l'une à droite conduit à *Ferret*, et l'autre à gauche, mène au grand St. Bernard; ce village est assez grand, et a quelques maisons passablement bien bâties. Je ne saurais rien dire de positif touchant la salubrité de cet endroit; quoique j'y aie passé, je ne la connais pas suffisamment : cependant à en juger par sa position au pied de deux vallées très-hautes, je le dois croire assez balayé, et par là assez sain. Orsières, selon *Simbler*, doit avoir eu un château de St. Pierre. L'étymologie, *Orsu*, *Orsau*, *Ornuss*, est justifiée par l'emplacement de ce bourg, situé sur la rive des deux *Drances* réunies. St. *Pantaléon*, martyrisé en *Nicomédie*, l'année 303, fut son premier patron; St. Nicolas de *Myre* l'est aujourd'hui. Les Seigneurs d'*Alinge*, autrement dit de *Condrey* et du *Châtelard*, ont pris nom de cette jurisdiction; leur demeure était au Châtelard, château dont il ne reste que le nom et les

débris. *Willelme* d'Orsières, Chanoine régulier du grand St.Bernard, était Chancelier de l'Évêque de Sion en 1294, et *Raymond* d'Orsières, Chanoine de Genève en 1420.

Les habitans d'Orsières, frappés de l'analogie entre Ours et Orsières, ont cru avoir le même droit que ceux du canton de Berne, de prendre la femelle de cet animal pour enseigne militaire. Ce qui mérite l'attention du vogageur est le cabinet de curiosité de M.r le Curé *d'Arblay*, et surtout le spectacle frappant de la vallée de *Ferrex*, qu'on peut franchir sans peine; on est saisi comme d'une espèce de charme magique de se trouver sans s'en apercevoir aux pieds des glaciers, et au centre des contrastes les plus étonnans. C'est le chemin le plus court pour aller aux eaux de *Courmajeurs*, dont on peut prendre un avant goût, dans une fontaine nouvellement découverte au sommet de cette vallée.

Quant aux gens de l'Entremont, comme ceux d'Orsières, ils sont en général assez honnêtes, polis et bien éveillés, bons agriculteurs et bons économes, assez adonnés au commerce et au trafic; leurs manières sont aisées et les plus civiles de toutes celles des habitans de toutes les montagnes du Valais. Il y a dans l'Entremont beaucoup de personnes moyennées; elles s'habillent et se nourrissent assez bien, et l'intérieur de leurs maisons est sur un pied de propreté qui le dispute à toutes les contrées du pays. Ils sont affables, doux, mais fort intéressés, surtout quand il s'agit d'un besoin de monture, ou d'un transport de marchandises pour un étranger; car il y a un grand transit depuis la vallée d'Aoste jusqu'à Martigny; ces transports de marchandises sont réglés par des ordonnances conformes, de manière à ne pouvoir ignorer quelle est la maison

qui doit les transporter jour par jour, avec les mulets. Pour ces sortes de transports, on doit s'adresser au bourg de St. Pierre et à St. Brancher.

A Orsières, la vallée prend une autre direction du nord au sud; il semble que la nature ait voulu dans cette partie, dédommager des horreurs de la vallée de l'Entremont, par toutes les beautés qu'elle étale devant lui. C'est dans cet espace d'Orsières à *Liddes* qu'elle se plait à déployer ses plus riches parures; trois montagnes, qui se succèdent sur la route, forment le plus riche aspect par la beauté de leurs formes, par la variété des productions, des distributions de culture et des couleurs dont elles sont revêtues. Plus on avance vers *Liddes*, plus aussi le site devient pittoresque et s'agrandit; cette variété de masses et d'oppositions heureuses, de verdure, de faits divers, de points de vue, se multiplient, se changent presque à chaque pas; et composent le tableau le plus animé qu'on puisse voir; la vue du mont *Velan*, les points culminans des monts du St. Bernard, avec ses neiges dans le fond du tableau, viennent encore embellir ce grand paysage.

Au milieu de ce vaste site est placé le bourg de *Liddes*; la moisson faite, la moisson à faire et celle qui germe encore dans le sein de la terre, sont un spectacle charmant dans le mois de septembre. *Liddes* veut dire *milieu;* il est en effet à moitié chemin entre *Octodurum* et le *Mont-Joux;* c'est la plus belle et la plus fertile paroisse de l'Entremont. Ses habitans prirent St. George à la place de leur premier patron St. *Étienne*, parce que celui-là avait été martyrisé dans une ville de même nom, et dressèrent un autel en son honneur, avec cette inscription qui fait un pentametre, ou le second vers d'un distique.

Decollant Liddis quem pia
Lidda colit.

Le village de Liddes est à la distance d'une lieue d'Orsières, comme le bourg de St. Pierre est à la même distance de Liddes, et comme St. Brancher l'est d'Orsières. Liddes est bâti sur la route au passage pour se rendre au St. Bernard, et adossé contre la montagne au levant; il est grand, bien bâti; il appartenait autrefois aux Seigneurs *Tavelli*, famille très-noble et très-ancienne du pays. L'endroit est assez gai et sain, jouissant du bon air qui vient du St. Bernard; l'eau de boisson y est fort bonne; le monde y est honnête, affable, et même gracieux; la population y est nombreuse; enfin Liddes, à mon avis, est le plus joli endroit de l'Entremont.

Dès Orsières, les formes de la vallée s'agrandissent, et semblent préluder au grand spectacle qui va s'offrir au voyageur jusqu'au St. Bernard; le lit de la Drance devient plus caverneux, le bruit de son cours augmente, d'énormes blocs de granit, produits en apparence étrangers à ces vallées, semblent de toute part sortir de terre; les éboulemens de toute la chaîne des montagnes du levant, deviennent plus vastes, plus escarpés; de grandes montagnes primitives montrent à découvert leurs couches schisteuses perpendiculaires; de la route escarpée qu'on parcourt, l'œil ne mesure plus que d'immenses profondeurs.

Au sortir de Liddes, la nature sourit encore sur quelques côteaux fertiles; quelques pentes cultivées; mais plus on avance vers le bourg de St. Pierre, plus la culture disparaît, plus la stérilité commence, et plus les ruines des monts se multiplient sous les pas du voyageur. On

arrive enfin au bout d'une heure de voyage, au dernier village de l'Entremont et du Valais de ce côté-là. Au bourg de St. Pierre, *ad Sancti Petri Burgum*, il y avait jadis pour la commodité du voyageur une maison hospitalière, ce qui le prouve, c'est que l'apôtre St. Pierre, après avoir franchi le mont St. Bernard, y a logé lorsqu'il enseignait les principes évangéliques de la Doctrine de Jésus-Christ; l'antiquité de l'Église de St. Pierre dans ce bourg est d'ailleurs assez démontrée par l'inscription des vers suivans, qu'on y lit:

Ismaelita cohors Rhodani cùm sparsa per agros,
Igne, fame et ferro sæviret tempore longo,
Vertit in hanc vallem Pœninam messio falcem,
Hugo Præsul Genevæ Christi post ductus amore
Struxerat hoc templum Petri sub honore Sacratum,
Omnipotens illi reddat mercede perrenni,
In VI decima domus hæc dicata Kalenda
Solis in Octobrem C. V. B. itur essensio mensem.

D'ailleurs la structure de cette église, ainsi que la singularité de l'écriture, que des personnes dignes de foi ont lue avant la réparation de cette église, font suffisamment conster de son antiquité, et ne laissent de doute qu'elle ne soit un monument des premiers siècles de la Religion Chrétienne.

Pour ce qui est du sens général de ces vers, c'est le suivant: lorsque la horde des Ismaélites, parcourait les champs du Rhône, et les dévastait par le feu, la faim et le fer, pendant long-tems, elle a passé et étendu sa faux meurtrière sur cette vallée *Pœnine;* mais *Hugue*, Évêque

de

de Genève, enflammé d'amour pour Jésus-Christ, a bâti ce temple et l'a dédié à St. Pierre : que le Tout-puissant le lui rende par une récompense éternelle. Cette maison de Dieu a été consacrée le seizième des Kalendes du mois d'octobre, un jour de dimanche.

Ces Ismaélites, Payens ou Sarrasins ainsi nommés, ont fait leur irruption dans ce pays, et parcouru la plaine du Rhône, en dévastant, brûlant, et tuant tout ce qu'ils rencontraient, vers le commencement du huitième siècle, savoir l'année 730.

Au sortir de ce bourg, tout prend un aspect sauvage, la route est suspendue dans plusieurs endroits, sur des rochers à pic; le *Vassoré*, torrent à un quart de lieue de là, se jette et se précipite avec un horrible fracas dans une espèce d'abîme, dans la Drance, d'où il suit son cours impétueux à travers les rocs qu'il a roulé, et les rochers qu'il a creusé; la Drance ne roule plus ses eaux que dans des précipices; des parties de montagnes culbutées comblent presque la vallée, les sapins finissent, plus de châlets, plus de traces de culture; on ne voit plus que des montagnes désertes et nues, et dans la vallée quelques vaches, quelques chèvres qui recueillent parmi les rocs les derniers restes de la végétation mourante. Plus on avance, plus la solitude redouble, plus le froid se fait sentir; les débris des rochers opposés roulent ensemble, et se confondent sur le même théâtre de destruction; partout la terreur des habitans, ou le souvenir des morts, a arborisé la croix sur ces monts détruits; le voyageur ne marche plus qu'à travers les ruines, à côté et au-dessus de sa tête paraît le mont *Velan*, les flancs sillonnés de ses laves de glaces, et entouré de ses avalanches, vous n'êtes

plus qu'à une demi lieue de l'hospice, que vous n'apercevez pas encore; vous arrivez ensuite à deux petits bâtimens, dont l'un est consacré à recevoir les restes des malheureux, qui ont péri dans la tempête, l'autre à servir de refuge aux voyageurs surpris par la tourmente des neiges; c'est là que le maronier du couvent vient tous les jours d'hiver, apporter quelques subsistances et quelques secours aux hommes qui ont eu le bonheur d'échapper aux dangers de ces montagnes, qu'il conduit ensuite dans l'hospice.

On avance dans sa route, attentif à la grande scène qu'on a sous les yeux. A l'aspect de ces grands bouleversemens, on sent en soi le même recueillement que l'on éprouve en parcourant des lieux sacrés; on se tait, on admire; il semble qu'on marche à travers les siècles, dont tout ce que nous admirons est l'ouvrage. Ce spectacle de la nature inanimée, ces ruines ne produisent pas le même effet sur la jeunesse. Le défaut de développement de leurs facultés intellectuelles l'empêchent de sentir les choses qui occupent en entier l'âme et l'imagination des personnes plus avancées en âge; car la jeunesse regarde, mais ne s'étonne jamais; l'admiration est dans ses yeux, mais ne pénètre pas encore son cœur; elle chante suspendue sur des précipices.

On marche toujours en montant, et cherchant des yeux, parmi les sommets des monts entassés, l'hospice du St. Bernard; on n'entend plus que le bruit des vents qui parcourent des anfractuosités, et se brisent contre les angles des rochers; un affreux repos environne le voyageur; on est dans des lieux où toutes les formes se confondent. On ne peut plus rendre dans aucune langue, par aucune des-

cription, tout ce qui est autour du voyageur, c'est le cahos du monde. Une ancienne opinion, la frayeur et les dangers de ces lieux ont consacré par des noms sinistres cette dernière vallée, dominée partout par des avalanches, qui conduit à l'hospice; on l'appelle la *vallée des Morts;* le mont qui s'élève au-dessus de l'hospice, le *Mont Mort;* le petit bâtiment qu'on aperçoit le premier près du couvent, *la Chapelle des morts.*

On aperçoit enfin la maison du St. Bernard: Je te salue s'écrie le voyageur, hospice sacré, puisque tu serts d'asile au malheureux! Il faut traverser un assez long intervalle de plusieurs toises de hauteur de neige, et monter un grand escarpement pour arriver enfin à ce lieu tant désiré. Mais aussi quel plaisir, après un pénible voyage, de trouver enfin cette maison! Et combien n'est-on pas sensible au gracieux accueil de ces braves religieux, de ces hommes si respectables qui s'empressent de vous donner l'hospitalité! A peine est-on introduit dans l'hospice, que le feu et les rafraîchissemens ou quelques nourritures restaurantes sont déjà préparées dans la salle où l'on est reçu; l'on se voit à l'instant entouré de plusieurs Chanoines vénérables.

Après s'être un peu restauré, si l'on arrive encore assez à tems dans la journée, et que l'on est pas trop fatigué, on se rend à l'église; on est frappé en y entrant, de cet édifice, dont la sculpture et le marbre font l'ornement, et lorsqu'on y célèbre l'office le matin, l'on dirait qu'on est dans une cathédrale. La présence de ce temple sur un des points les plus élevés du globe, dans le silence du désert, l'appareil de la religion déployé dans ces lieux sauvages, la vue de ces hommes dévoués, au milieu des

rigueurs de la nature, à secourir leurs semblables, le culte de la Divinité confondu dans cet asile avec celui de l'humanité, le bruit des cloches rétentissant dans la solitude des rochers, le son mélodieux de l'orgue qui accompagne quelquefois la cérémonie, l'air attendrissant de l'hymne sacrée, lorsqu'ils y chantent le *Te Deum*, l'impression de tous ces divers objets fait éprouver une si douce et si vive émotion à celui qui y assiste, qu'il est très-difficile de la rendre. Là il semble, que l'âme s'élève et s'épure, et le sentiment devient une jouissance qu'on chercherait en vain ailleurs.

Il y a encore dans cette église le mausolée du Général *Dessaix*, mort glorieusement en Italie à la bataille de *Marenco*, (et non *Marengo*, comme l'écrivent plusieurs par erreur). Ce mausolée est de marbre blanc dont la construction ainsi que le transport dans ces lieux, ont dû être d'un très-grand prix.

Les montagnes qui environnent le couvent, et surtout celle du couchant, est remarquable par la hardiesse de sa projection, par sa belle couleur, par son élévation. On est sur un des points du globe les plus élevés, et des montagnes à perte de vue s'élèvent encore au-dessus de vous; l'on voit le mont *Velan* à côté de soi s'élever à plus de sept cents toises au-dessus du plateau de l'hospice. Quel tableau! Quel site! Quelles sensations diverses ils vous font éprouver à la fois! C'est là, qu'entre le ciel et les glaciers, hors de tout séjour habitable, de toute terre de végétation, toutes les images de la nature, tous les souvenirs des siècles viennent assaillir votre pensée. L'on s'y représente les neiges et les glaces de l'hiver couvrant le sommet de ces monts, comblants ces vallées et ces abimes,

ne faisant plus qu'un vaste écueil : la belle nature est descendue de ces lieux pour y faire monter l'humanité pour le secours des malheureux.

Près du lac, qui est de l'autre côté, et au bas de l'hospice contre Aoste, sur son chemin, il semble au voyageur voir encore les traces de ces Gaulois, de ces Carthaginois, de ces Romains, qui, les premiers, domptèrent ces monts périlleux, ou du moins se plait-on à se l'imaginer, et à les chercher; c'est ici, pourrait-on se dire, c'est sur les autels d'un Dieu tutélaire, que les chefs si intrépides dans les combats venaient sacrifier à la terreur de ces lieux, de ces passages; ces peuples qui firent trembler le monde, n'existent plus ! Tout imprime dans cet endroit l'idée de la destruction, dit encore l'éloquent d'*Eschassériaux;* en portant la vue sur la chapelle qui renferme les restes des malheureux, qui ont péri dans les avalanches, sur le lieu où fût le temple de Jupiter, sur l'enceinte où reposent les manes de *Dessaix*, sur ces rochers partout culbutés, partout épars, on peut voir réunis, confondus sur le même point les ossemens des humains, les débris du temple des Dieux, la cendre des Héros et les ruines du monde, ô destinée des hommes et des choses !

Il y a au bas de l'hospice, à la gauche du lac, une montagne toute en ruine, et réduite en petites pierres brisées qui forment un ravin d'un assez long trajet, à travers lequel passe un sentier fort étroit, au point de ne donner passage qu'au seul piéton, et que j'ai néanmoins franchi à cheval en 1781, et, ce qui plus est, avec un cheval de chariot fort lourd; je l'ai fait aux sollicitations de mon camarade de voyage le notaire *Bastian* de *Liddes*, sous prétexte, que le chemin y était plus court et assez assuré;

mais quel ne fut pas mon étonnement lorsque je me vis tout-à-coup engagé dans un sentier tellement étroit, que mon cheval ne pouvait poser ses fers qu'à moitié, dans un ravin fort haut et d'où je ne pouvais plus retourner sur mes pas, où il ne me restait que le choix d'avancer au hasard, ou de me précipiter avec mon cheval sans ressource, puisqu'il n'y avait nulle place pour mettre pied à terre : aussi M.r Bastian fut-il bien réprimandé de la part du révérend Prévôt Louis *Luder*, d'heureuse et pieuse mémoire, de m'avoir ainsi exposé, en me faisant passer par un sentier où depuis des siècles aucun cavalier n'a passé.

A une demi lieue de l'hospice, dans un vallon assez large, nommé les *Envers des Foireuses*, on rencontre une énorme quantité de pierres roulées, qui remplissent presque tout le haut de ce vallon; cet amas de pierres provient des glaciers du mont Velan, qui est la partie la plus élevée du grouppe des montagnes qui forment le St. Bernard. Le premier glacier se nomme les *Glerets;* avant l'an 1767, il descendait au fond du vallon; le second s'appelle *Vassoret*, il entretient le torrent de la Drance. Le vallon par lequel on monte pour arriver à l'hôpital se nomme *le fond de la Combe*, et conserve des neiges qui ne se fondent plus; on y voit à gauche une partie d'une forte muraille qui est presque en face de la porte du couvent, et qui a été construite contre les avalanches de la montagne du *Plan des aiguilles;* elle est marquée au pied par une espèce d'oiseau à aîles déployées, et qui plane; au milieu est la montagne du *Barasson*, au pied du *Barasson* est le pied du *Mont Mort*, en face duquel est situé l'hospice. Quelques mousses, quelques gazons fort courts, voilà toute la végétation qu'on y observe au 15 de juillet.

Il y a une espèce de petit lac au pied du couvent, qui se trouve élevé du côté du Piémont sur une espèce d'entonnoir ou de bassin, dans lequel l'eau des neiges et des glaciers se jette et se rassemble ; l'écoulement de ce lac produit le torrent qui passe à St. *Rémi*, et descend par ce vallon en Piémont. Sur la droite se voit le pied de *l'Aiguille du Drossa*, haute montagne en face du couvent; au pied de ce mont est dressée une colonne qui porte les armes du Valais; non loin de là est un petit jardin entouré de murs, quoique ce fond soit à l'abri des vents, que les rayons du soleil s'y concentrent, néanmoins on n'y peut élever même de la mauvaise salade à cause du froid des nuits; à chaque pas fait dans ces lieux, on s'aperçoit d'une température différente. A côté est un rocher plat sur lequel est tracée la ligne de direction des limites du Valais et du Piémont; cette direction passe à travers du petit lac qui s'y trouve; la ligne presque horisontale y est sur le penchant du *Drossa*, et composée de canaux de bois creusés qui conduisent l'eau au couvent; l'aiguille de Drossa se nomme *Pain de sucre*, le rocher pyramidal à gauche entre le lac et la montagne, s'appelle *Prador*, et celui à droite, *la Tour des fous*.

Plus loin encore qu'à l'emplacement du temple de Jupiter, on trouve des débris de maçonneries et des briques cuites : tout ce terrain a été fort remué. On a trouvé autrefois en fouillant ce lieu, des médailles, des inscriptions, des instrumens de sacrifices, etc. La plupart de ces découvertes ont été transportées à *Turin :* dans des fouilles faites depuis, on y a encore trouvé des inscriptions en bronze, d'autres sur des plaques de cuivre, attachées sur du bois, dont les caractères étaient piqués au poinçon,

enfin d'autres sur des briques cuites; c'étaient des *ex voto* à Jupiter *Pœnin*. Il y avait aussi des petites statues, des petits chapitaux d'ordre Corinthien, le tout de bronze, ainsi qu'une main qui était aussi de bronze, sur laquelle étaient en relief différens animaux qui passaient pour venimeux, comme serpent, crapaud, lézard, écrevisse, qui assurément ne se trouvent pas actuellement sur le mont du St. Bernard. Il y avait aussi des pattes en forme de pendans, tels qu'on en voit encore aux mitres de nos Évêques avec ces mots : *ex voto*. Un doigt de la main est élevé, au bout duquel est une espèce d'excroissance; ne serait-ce point la figure du mal, les animaux n'y désigneraient-ils point la malignité, et que cet *ex voto* a été fait par un Pontif? M.r le Curé d'*Arbelay* prétendait, que c'était par ce chemin qu'Annibal pénétra en Italie; un ancien auteur a dit, qu'Annibal rencontra un temple de Jupiter, dont la statue avait des foudres d'or, qu'il abandonna à ses soldats, et que c'était de ce temple dont-il était question.

Le Mont-Joux, ou le grand St. Bernard est une des plus hautes et des plus dangereuses montagnes de l'Helvétie; car suivant M.rs de *Saussure* et *Pictet*, l'élévation du monastère est de 1257 toises au-dessus de la mer. Le terme moyen du baromètre est à vingt pouces et deux lignes. C'est l'habitation la plus élevée connue de l'univers; la cime a plus de 2000 pieds d'élévation au-dessus du monastère; elle touche au midi le pays des anciens *Salasses* et le Duché d'*Aoste*, et au levant la Lombardie ou le Piémont, au septentrion le Valais, enfin le Faucigny au couchant. La vallée, qui conduit de Martigny au Mont-Joux, a huit lieues de montée successive. *Peu-*

tinger et la carte Théodosienne font mention d'une colonne qui était placée sur le sommet de cette montagne du tems des Romains, et que l'on conjecture être le 36 n.° des Colonnes milliaires correspondante à celle n.° 24, qui existe encore aujourd'hui au bourg de St. Pierre, et à celle de Martigny, n.° 1.

Nous avons déjà dit, qu'à peu de distance du monastère, on apercevait les débris de l'ancien temple de Jupiter, nommé encore aujourd'hui *le plan de Jupiter;* son emplacement, qui fait actuellement partie du Duché d'Aoste, était autrefois compris dans le territoire des *Véragres;* puisque nous savons par Tite-Live, que le Dieu qu'on adorait sur les Alpes, était celui des *Véragres;* il était même vraisemblable, que ce peuple n'établit le culte qu'il lui rendait, que sur son propre territoire. On peut de même conjecturer, que ce territoire ne se bornait pas à l'emplacement isolé du temple de Jupiter, mais qu'il s'étendait encore jusqu'à l'extrémité de cette plaine dont les bords escarpés, paraissaient destinés à former la séparation naturelle entre les Véragres et les Salasses.

Il se peut bien aussi, que St. Bernard ayant reculé l'emplacement de l'hôpital de Mont-Joux, les Valaisans aient perdu de vue le plan de Jupiter, et oublié leurs anciens droits sur ce terrain; mais aujourd'hui la limite est placée dans l'espace qui se trouve entre le plan de Jupiter et l'hôpital actuel. C'est une pierre convexe posée horisontalement sur le ruisseau nommé *Fontaine couverte.* On y a gravé la croix de Savoye, sans la devise ordinaire: *fert;* on y voit aussi les sept étoiles de la ci-devant République du Valais, ainsi que la crosse et le glaive de l'Evêque de Sion; vers la fin du dix-septième siècle cette

limite était fixée par deux colonnes mises à égale distance du côté d'Aoste et du côté du Valais, ainsi qu'on peut s'en convaincre par un plan topographique qu'un Prévôt de cette maison a fait tracer; il est dans le corridor de St. Jacquemet à Aoste; et la seule colonne du côté du Valais doit subsister encore telle qu'elle a été rétablie en 1680.

On ignore le tems précis où cette limite fut placée; mais elle ne peut dater que depuis les deux victoires remportées par les Valaisans sur Philibert de Savoye, en 1474 et 1476; parce qu'à cette époque le bas Valais faisait encore partie de la domination des Ducs de Savoye.

Je ne me suis arrêté si long-tems sur cet article de la limite que parce qu'il a été de nos jours un objet de discussion entre la Cour de Turin et la ci-devant République du Valais, discussion qui a occasionné nombre de conférences entre les députés des deux États. Le Roi de Sardaigne refusait de connaître cette limite, et prétendait que son territoire s'étendait jusqu'au pont de *Nudri*, à demi lieue du monastère en descendant; de cette manière la maison du St. Bernard se serait trouvée placée dans ses états; mais cette prétention a été contredite par tous les anciens monumens, qui prouvent, qu'elle était située dans le diocèse de Sion. Toutes les Bulles des Papes, depuis Léon IX, jusqu'à Benoît XIV, et la Bulle de suppression de la maison de St. Bernard dans les États du Roi, en 1752, en sont les témoignages authentiques.

Henri d'*Alinge* accorda à cette maison le droit d'échute, qui était le droit de succéder aux avoirs des corps morts sur la montagne, et qu'ils pouvaient avoir sur eux. Ce fut en 1125, qu'il lui accorda ce droit, et il donna pour

confin pour ce droit d'échute, qu'il confirma au monastère, *a porticâ lacûs montis jovis*, c'est-à-dire, depuis la sortie des eaux du lac.

Les transactions passées en 1483 et 1490, entre l'Evêque de Sion et les dixains du Valais, l'extradition des criminels toujours pratiquée au lieu précis de la limite actuelle, les sentinelles placées tout près dans les tems de contagion, enfin les aveux même de la cour de Turin, en présentant les Prévôts de St. Bernard pour être reconnus dans la ci-devant République du Valais, prouvent, que cette maison a toujours été regardée comme faisant partie du territoire du Valais, ainsi que le disent tous les historiens et géographes, tant anciens que modernes. Aussi le ci-devant Roi de Sardaigne a renoncé à cette prétention, et la dispute ne consistait plus dernièrement, qu'à savoir, si la fontaine appartenait toute à la République du Valais, ou si elle était commune aux deux Etats.

La montagne du St. Bernard était connue sous le nom d'Alpes Pœnines, lorsque les Romains s'en rendirent les maîtres. Les inscriptions suivantes prouveront avec évidence, que c'est bien de cette manière qu'on doit écrire ce mot, et non pas *Penninæ*, comme l'ont fait plusieurs Auteurs entraînés par l'autorité de *Tite-Live;* ils n'auraient pas certainement adopté cette opinion, si les monumens trouvés sur les lieux mêmes leur eussent été connus.

Cette erreur a multiplié les conjectures sur l'étymologie de ce mot, mais d'après ce que nous établirons, il ne doit plus paraître douteux, que le nom de *Pœnine* a été donné à cette montagne par les Carthaginois, nommés en latin *Pœni;* et le passage de leurs armées à travers cette montagne, qui est encore aujourd'hui un objet de contestation

entre les savans, doit cesser pour cette raison d'être problématique ; et sans décider, si elles avaient à leur tête *Annibal* lui-même, ou *Asdrubal* son frère ; si toute l'armée carthaginoise y a passé, ou si ce n'était qu'avec une ou quelques divisions seulement, nous ne regarderons pas moins comme un fait historique bien établi, que les Carthaginois ont connu cette montagne, et qu'ils y ont laissé des monumens durables de leur passage en lui donnant leur nom, ainsi qu'à Jupiter déjà adoré dans ce lieu, et auquel ils sacrifièrent, sans doute, après avoir surmonté les difficultés qu'ils dûrent rencontrer sur leur route ; enfin, quoique Tite-Live et Strabon aient cherché à persuader, que cette montagne n'était pas praticable dans ce tems-là, et quoique Tite-Live en ait conclu, que la tradition existante dans ce tems-là, qui attestait le passage des Carthaginois par les Alpes Pœnines, ne méritait aucun degré de croyance. Mais ils ne se seraient pas permis cette assertion, s'ils avaient fait attention, que les Gaulois eux-mêmes y avaient déjà passé long-tems auparavant, ainsi que Tive-Live l'a reconnu dans un endroit de son histoire : Annibal ne l'ignorait sans doute pas alors, et on doit présumer, que cette certitude le détermina à y faire passer son armée. Sans doute, qu'il dût rencontrer bien des obstacles sur son passage au Mont-Joux. Mais je dirai avec le Docteur de *Loges*, qu'il faut prendre au rabais ce qu'à dit Tite-Live de la perte de ses éléphants, de sa cavalerie et d'une partie de son infanterie ; car après tout *Cecinna*, Général de *Vitellius* y passa avec trente mille hommes, le 20 février, l'an 59 de Jésus-Christ. Charlemagne le traversa plusieurs fois, ainsi que Fréderic *Barbe-rousse*, et ils n'ont sans doute éprouvé d'autres difficultés que celles

qui sont attachées au passage de toutes les montagnes élevées. Finalement, puisque Annibal voulait passer en Italie avec ses éléphants, il fallait franchir des montagnes, et il aurait trouvé partout des embarras du même genre. Il n'était pas nécessaire de crier au prodige, de supposer même soixante mille hommes occupés à fouler les neiges de cette montagne, puisque trente mulets du bourg de St. Pierre suffisent aujourd'hui pour l'ouvrir en moins de sept heures de tems. Tite-Live a donc visiblement exagéré de la même manière tout ce qu'il dit de son héros, il n'a rien épargné pour le faire valoir. C'est ainsi que firent tous les panégiristes des tems fabuleux. Ces expressions hyperboliques, il *montra à ses soldats l'Italie, les campagnes du Pô, et les remparts même de Rome, etc.* sont autant de figures, dont il a voulu orner son histoire. C'est ainsi aussi, que le Chanoine *Briguet*, dans sa *Vallesia Christiana* a cherché à tort un débouché à Annibal par le rocher du St. Bernard appelé le mont Mort, hérissé d'affreux précipices; car comment aurait-il pu en deux jours, avec toutes ses forces même ouvrir une route nouvelle au travers d'un roc vif et d'une étendue aussi considérable? Était-ce bien ici le tems et le lieu d'avoir assez de bois et de vinaigre, pour une pareille opération? Aussi, bien des savans ont ri en voyant Tite-Live créer pour son héros des ressources aussi invraisemblables. Enfin la dernière remarque à cet égard sera, que Tite-Live n'est pas plus croyable à cet égard que *Pline*, *Cajus*, *Sempronius*, *Ammien-Marcellin*, qui ont cru, qu'Annibal avait passé par le Mont-Joux, et que l'inscription que *Luitprand*, écrivain du dixième siècle, avait trouvée entière sur le roc de *Donaz* en val d'Aoste, est un monument

éternel de son passage, puisqu'on y lit les mots : *transitus Annibalis.* Mais il est tems de venir aux inscriptions qui prouvent la vérité et la justesse du nom de Pœnin, les voici :

1.re

Q. Cecilio
Cesiaco Septicio
Picai Caiciliano
Procur Augustor et
Proleg Provinciai
Rœtiai et Vendeli
Et Vallis Pœnin : Auguri
Flamini Divi August. et Romai
C. Ligurius L. F. Vol. Asper.
Coh. I. C. R. Ingenuorum.

Cette inscription a été trouvée à St. *Fiorano* dans la Valpulicella, et doit se conserver encore aujourd'hui dans le cabinet de *Verone;* elle a été copiée par le Marquis *Maffey*, telle qu'elle se trouve dans les mémoires de M.r de *Bochat.*

2.e

Druso Cœsari
D. Augusti F. Divi Augusti
Nepoti. Divi Julii Pronep.
Auguri, Pontifici, Quœstori
Flamini Augustali Cos. II.
Tribunitia Potestate II.
Civitates IIII Vallis.
Pœninæ.

On l'a donnée ici telle qu'elle doit être, et comme elle a été rétablie par M.r *Abouzit.* Cette inscription se voit à *St. Maurice* en Valais, et prouve sans replique, que c'est la vallée connue aujourd'hui sous le nom de Valais qui portait anciennement celui de *Vallis Pœninæ.*

3.e

Pœnino
Pro itu et reditu
C. Julius Primus
V. S. L. M.

4.e

J. O. M. Pœnino
T. Macrinius de
Monstrains.
V. S. L. M.

5.e

Pœnino Votum.
Latinnius Se Que. D.

6.e

Numinibc. Augg.
Jovi Pœnino
Sabineus Censor.
Ambianus
V. S. L. M.

7.e

C. Julius An-
Tullus Præ-
fectus Cohor-
tis. V. Asturum
Pœnino V. S.

8.e

Jovi Pœnino
L. Paccius L. F. Pal
Nonianus
Fundis
Leg VI Vitricis P. F.
Ex Voto.

9.e

Jovi Puœnino.
Q. Silvius Perennis. Ta
Belli Coll. Sequanorum.

10.e

L. Lucinius Seve-

Rus. Eques Leg.
IIII MC. Pœnino
V. S. L. M.

11.e

J. O. M. Pœnino
C. Catulinus
Carinus Ver
Aug. V. S. L. M.

12.e

Felicio et C.
Crispinus Fratres Pœnino
Votum Solverunt.

13.e

J. O. M.
Pœnino
M. Sulpic. Marcellus Ac Nip.
V. S. L. M.

14.e

Jovi Pœnino Q.
Cassius Facondus
L. A. Com. Cos.
V. S. L. M.

Les inscriptions ci-dessus, qui portent simplement *Pœnino*, ou *Deo Pœnino*, sont les plus anciennes, et datent avant l'époque où les Romains se rendirent maîtres de ces contrées; ils ajoutèrent ensuite à *Pœnino* distinctement *Jupiter*, pour désigner sous ce nom leur Dieu : elles prouvent, que c'étaient les *Alpes Pœnines* qui composaient le *Mont-Joux*, aujourd'hui St. Bernard; c'était sur ce même Mont-Joux que *Rodolph premier*, Roi de Bourgogne, se retira pour se mettre à l'abri des poursuites d'*Arnoux*, son compétiteur, tandis que celui-ci dévastait la plaine. Mais Arnoux revenu sur ses pas en 895, a fait main basse sur tout ce qu'il trouva à Mont-Joux, afin d'enlever à Rodolph l'envie de s'y refugier une seconde fois.

Ce

Ce Mont-Joux a pris son nom de Jou, par lequel les Celtes désignèrent *Jupiter*, ou le grand *Jehoa*, le très-haut, le très-bon. Les Romains devenus ensuite maîtres des Gaules, n'ont fait que latiniser leurs noms, sans changer leur première dénomination. De là les mots *Mons Jovis* dans le Valais, *Mons Jovis* près d'*Autun*, Jura règne de *Jou* à St. Claude, *Jovetus* le petit Joux, etc. etc.

Depuis ce ravage excité au Mont-Joux par cet *Arnoux*, jusqu'au moment où St. Bernard de *Menthon* donna une nouvelle forme à cet établissement, on ne trouve dans l'histoire aucune trace des Prévôts de cet hospice. Il n'a pu sans doute que se ressentir des fréquentes incursions des Barbares, et ne put subsister au milieu de toutes ces calamités, dont le douzième siècle fut rempli; car les Chroniques du tems nous en font une bien triste peinture, la peste et la famine exerçaient tour à tour leurs ravages. Tantôt c'étaient des malades sans secours, qu'une cruelle compassion étouffait sous terre; tantôt les cadavres devenaient la proie de ceux que ce fléau avait ménagés, tantôt enfin les vivans dressaient des embûches aux vivans, et les égorgeaient sur les montagnes et dans la plaine, et sur les grands chemins.

Les Sarrasins continuèrent leurs irruptions, et la contrée des Alpes Pœnines s'en ressentit surtout; ils y portèrent le feu et la famine, brûlèrent les monastères d'Agaune et de Mont-Joux; le diplôme de Rodolph III accordé à *Amyzo*, Archevêque de Tarentaise, l'inscription de l'ancienne église du bourg de St. Pierre, rapportée plus haut, et tirée de M.r Briguet, attestent toutes ces désolations. A cette époque de la fureur sarrasine, le Mont-Joux devint un coupe gorge, un asile des brigands.

et des rançonneurs de toute espèce. La faiblesse de *Conrad*, père de Rodolph III, dernier Roi de Bourgogne, ne put mettre aucun frein à cette horde de sarrasins ; il parvint ensuite à les extirper en leur accordant toutes les terres qu'ils usurperaient les uns sur les autres, moyen qui les a détruits de leurs propres mains. Ces montagnards furent de tout tems fiers, cruels, rançonneurs, *barbari*, *intonsi*, *incutii*, dit un ancien écrivain.

En 1026, on avait établi des péages excessifs dans toutes les gorges des montagnes, le Mont-Joux n'en fut point exempt. Il était difficile de frauder celui-ci, parce qu'on y avait mis une barrière à l'extrémité du lac, où le roc paraît avoir été taillé à dessein pour cela; on n'ouvrait cet *ostiolum*, ou petite ouverture qu'à ceux qui avaient de quoi payer, et les Normands encouragés par les succès de leurs compatriotes contre les Grecs en Italie, formèrent la résolution de suivre leurs traces; ils dirigèrent en conséquence leur route par le Mont-Joux. On leur ferma l'ostiolum; mais ils brisèrent les barrières, tuèrent une partie des gardes et mirent les autres en fuite. Déjà longtems auparavant, les Pélérins qui allaient à Rome, n'osaient traverser les Alpes qu'en caravanes de quatre ou cinq cents personnes, et encore cette précaution devenait quelquefois inutile; car *Robert*, *Évêque de Tour*, fut égorgé pendant la nuit dans sa chambre au pied des Alpes, avec toute sa suite, qui cependant était nombreuse; et St. Majeul, Abbé de *Cluni*, fut pris captif par les Sarrasins, en 972, près d'Orsières; enfin Rodolph III lui-même y fut inquiété en 1016, il en porta des plaintes à l'Empereur Henri II, mais ce désordre continua toujours. *Conrad*, successeur de Henri, s'étant rendu à Rome

en 1027, pour s'y faire sacrer, y conduisit aussi le Roi *Rodolph;* et *Cannut*, Roi d'Angleterre et du Danemarck saisit cette occasion pour peindre les horreurs qu'on exerçait sur les Alpes, porta ses plaintes au Pape et à l'Empereur sur les vexations que ses sujets éprouvaient en allant en pélérinage à Rome. Rodolph comprit bien, que les plaintes du Roi d'Angleterre lui étaient personnelles, et il promit de faire abolir ce péage. *Cannut* écrivit en conséquence une lettre circulaire aux Évêques et aux Princes de son royaume pour leur apprendre, qu'il avait pourvu à la sûreté publique sur les routes des Alpes Pœnines. Ce fut aussi l'époque de la suppression des rançonneurs et de leur destruction sur les Alpes. A ces brigandages le bon ordre succéda enfin, et l'hôpital du Mont-Joux fut rétabli.

Les deux Mont-Joux des Alpes Grayes et Pœnines, ne prirent le surnom de *petit et grand St. Bernard* que vers l'année 1123, où Richard, Évêque de Novarre, approuva la vénération qu'on portait à ce saint, dont le nom était déjà fêté parmi le peuple; car jusqu'à cette époque, les deux monastères n'y étaient connus que sous la désignation de St. Nicolas de *Myre*, que *Bernard* avait choisi lui-même pour patron tutélaire de ces deux établissemens, et on ajouta peu à peu à ce patron élu celui de son dévot serviteur Bernard, nom, qui prévalut si fort, que ceux de Mont-Joux et de St. Nicolas de Myre furent entièrement oubliés. C'est à Bernard de *Menthon*, Archidiacre d'Aoste, à qui l'honneur de cette fondation doit être déféré. Tous les monumens relatifs à St. Bernard, quoique de différentes sources, sont uniformes sur sa naissance et son état; il nâquit de *Richard*, Seigneur et Baron de *Menthon*

et de *Berroline* ou *Berniole* de Duin, son épouse. Il fut appelé Bernard du nom de son oncle, Chevalier illustre. Bernard devint ensuite Chanoine et Archidiacre d'Aoste, et après avoir banni de ces hautes Alpes la superstition, et détruit les restes de l'idolâtrie romaine et véragrième, il fit bâtir les deux monastères qui portèrent son nom; il retourna ensuite à ses missions en Piémont, et mourut à Novarre, dans le monastère de St. Laurent, le 15 de juin, un vendredi après la fête de la Ste. Trinité, l'an 1090; il vivait donc encore lorsque Léon IX passa par le Mont-Joux pour se rendre en Allemagne, comme le rapporte *Herman Contract.*

Dans la supposition, que Saint-Bernard ait voulu établir une congrégation véritablement régulière, comme on le doit présumer, c'est de l'église de Verceil, où florissait la règle de St. Eusèbe et de St. Gaudance, et du monastère de St. Laurent qu'il tira ses religieux, et non de celui d'Agaune, comme *Mezerai* le prétend à tort, et contre toute vraisemblance; puisque le nombre des cinq cents moines de *Tarnade*, fondé par St. Sigismond, Roi de Bourgogne, en 517, se trouvait presqu'anéanti en 824, lorsque *Louis le débonnaire* y établit trente chanoines réguliers selon la règle d'Aix-la-Chapelle, qui causèrent tant de murmures à cause de leur relâchement. Ces chanoines propriétaires séduits par l'exemple d'*Arnoux*, fils naturel de Louis, furent encore plus dissolus du tems de Rodolph I qui fut couronné chez eux en 888, et qui attacha à sa couronne les revenus de ce monastère. En 984, il n'y avait que sept capitulaires; il n'en restait plus que deux en 1017; en 1146, le monastère d'Agaune, quoique réformé, n'avait pas encore réparé ses pertes. Le Pape

Léon IX fut touché de sa situation, lors de son passage du Mont-Joux à St. Maurice, en 1049, où il demeura trois jours pour y célébrer la mémoire des Martyrs Thébéens, et consola les Chanoines le mieux qu'il pût : *meliori modo, sicut potuimus, consolavimus.*

La règle de St. Augustin, leur fut prescrite au Concile de *Latran* en 1215, et dès lors elle a été observée jusqu'à nos jours; elle n'était cependant pas inconnue auparavant parmi les chanoines réguliers, comme on le voit dans le réglement de *Pierre d'Arende*, Archevêque de Tarentaise, où le dernier chapitre de cette règle est cité; mais quoiqu'il en soit, on sait par *Herman Contract*, que Léon IX passant par le Mont-Joux, y trouva des chanoines vivans en corps, *canonicos fratres*, mais étaient-ils religieux par vœux et par profession expresse, ou seulement réunis sans renonciation à la propriété, on ne le sait; mais on a droit de conjecturer qu'ils étaient du nombre de ces derniers; car les vœux parmi les Chanoines n'ont été d'usage que quelques tems après, c'est-à-dire, qu'après le onzième siècle.

On observe à l'hospice *une coupe* en bois, qu'on conserve encore aujourd'hui au Mont-Joux, et qu'on croit avoir servi à la communion sous l'espèce du vin; on y voit encore l'anneau de St. Bernard, qui se conserve au trésor de la maison; on reconnaît par cet anneau, qu'il avait le droit de porter les gants lorsqu'il pontifiait avec son bourdon d'Archidiacre; ses successeurs en ont fait de même. St. Bernard est représenté avec son aumusse dans les tableaux les plus antiques.

La vie de St. Bernard citée par M.r *Besson*, semble indiquer, qu'il ne posa point l'édifice sur le sol de l'ancien

temple du plan de Jupiter, mais qu'il choisit un site plus à la portée des voyageurs pour les secourir, *loco et passagio magis apto.* Il a toujours conservé le même emplacement depuis cette époque, et il était représenté comme tel en fresque sur la muraille de l'hôpital de St. Pierre Mont-Joux, qui avait été rebâti à la fin du treizième siècle. Il paraît, que depuis *Théodose* et ses enfans, on ne fit aucune réparation sur le plan de Jupiter, et qu'on en transporta les principaux débris au lieu où est situé le monastère actuel. Au reste il devait être situé en deçà de la fontaine couverte, puisqu'il était du diocèse de Sion, comme les plus anciennes Bulles le confirment.

Les Empereurs d'Allemagne, les souverains Pontifs, les Rois d'Angleterre, les Comtes de Savoye favorisaient à l'envi les établissemens de Bernard de Menthon; on se disputait même la gloire de faire prospérer une fondation aussi utile à l'humanité; les évêques et les prélats voisins y contribuèrent de leur côté en réunissant au monastère les meilleurs bénéfices des vallées Pœnines; car *Pierre*, premier Archevêque de Tarentaise unit au monastère Mont-Joux, celui de Châtel-Argent et de St. Jacquemoz, dans le Duché d'Aoste. C'est ainsi, que *Fréderic Barbe-rousse* accorda le diplôme de sauve-garde au monastère, lorsqu'animé contre le Pape Alexandre III, et Humbert, Comte de Maurienne, il ravageait la vallée d'Aoste et la Savoye. C'est ainsi encore que Henri VI déclara coupable de lèze-Majesté, quiconque toucherait aux personnes et aux choses sacrées des Cénobites du Mont-Joux; c'est ainsi enfin, que *Thomas*, premier Comte de Savoye céda au monastère les bois de Ferrex dans la vallée d'Orsières, et que *Fréderic* de *Ferrete* lui donna la

Prévôté et les chapelles de l'église de ce nom; et qu'enfin un Seigneur Anglais, riche et puissant, revenant de Rome, lui donna son château *Cornu*, avec toutes ses nombreuses dépendances.

Il conste au reste par la Bulle d'Alexandre III, donnée le douze des Kalendes de juillet 1177, que le monastère possédait déjà plus de 88 bénéfices dans les diocèses d'Aoste, de Tarrentaise, de Maurienne, d'Ivrée, de Turin, Messine, Sion, Genève, Constance, Bâle, Besançon, Troye, Yverdun, Toul, etc. Aussi cette multitude de bénéfices et de propriétés occasionna peu à peu le relâchement de la discipline, par l'éloignement des Religieux de leurs Chefs, qui souvent ne les voyaient jamais, et par les habitudes qu'ils contractaient avec les particuliers dont-ils empruntaient les mœurs.

La congrégation de St. Bernard est composée d'un Prévôt, d'un Prieur claustral, d'un Chantre, d'un Sacristain, Procureur, Clavandier, Infirmier, Vestiaire, Bibliothécaire, sous-Clavandier et autres Chanoines de chœur, Frères, Laïcs, Novices, Bénéficiers, etc. etc.

Le Prévôt est élu canoniquement, par ses confrères, selon la réhabilitation des statuts, il est à vie, et dépend de la Nonciature de Lucerne; il porte la crosse, la mitre, la croix pastorale, l'anneau, la ceinture, la houppe violette, le rochet, le camail, tel qu'était l'ancien habit de chœur des Chanoines de la cathédrale de Ste. Marie d'Aoste. Il n'a qu'une voix en chapitre, et nomme lui seul aux Cures; il doit résider au monastère; il n'a point de mense particulière, il vit *in communi* avec ses religieux, suivant la réforme du concile de Trente. Le Prieur claustral conventuel dans l'abscence du Prévôt, était autrefois un

Bénéficier *ad nutum amovibilis*. Il a le premier pas après le Prévôt, et la juridiction ordinaire tant extérieure qu'intérieure sur les religieux claustraux; son *stallum* au chœur est le bâton archidiaconal que le Prévôt lui a remis depuis que celui-ci porte la crosse. Son office est triennal; il ne peut être déplacé par le Prévôt seul, à la mort duquel il devient Vicaire capitulaire, avec pouvoir dans la vacance de recevoir des novices et des profets.

L'Infirmier a soin du linge, de la pharmacie, de tous les malades jusqu'à leur dernier soupir. Il est chargé de les faire ensevelir sur la montagne, ou tout près du monastère, sous une voûte à deux caveaux, de faire prier et offrir le sacrifice pour le repos de leur âme. C'est à lui d'aérer les chambres, de les parfumer; d'y maintenir la propreté, et à bannir l'infection.

Le Massier reçoit les hôtes, leurs offrandes, leurs messes; il les traite selon leur état et condition.

Le Clavandier est aujourd'hui le Procureur claustral, depuis que les Celleriers ont abandonné la résidence, et que plusieurs officiers claustraux sont employés aux quêtes. Un devoir essentiel du Massier est de dépêcher à propos les Maroniers qui vont tous les jours en hiver au devant des passans, jusqu'à une lieue de distance du monastère, et d'entrenir la meute des chiens qui fouillent les neiges, et remettent sur la voie le voyageur égaré; il doit envoyer domestiques et religieux, autant qu'il en faut pour tirer des avalanches ceux qui y sont engloutis, porter jusqu'au monastère ceux qui sont saisis par le froid, et les morts qu'on trouve sur la route.

Le Procureur est chargé de l'administration temporelle de tous les biens du monastère, de faire toutes les provi-

sions nécessaires ; la provision la plus coûteuse est celle de bois de chauffage et de charpente, parce qu'il faut le transporter de quatre lieues au travers des plus affreux précipices.

L'habit ordinaire des Chanoines est semblable à celui de tous les autres prêtres séculiers, à l'exception d'une écharpe de toile blanche, qu'ils portent sur leur robe traînante. C'est cette bandelette qui a exposé le Docteur *Erasme* à Boulogne, à une grêle de pierres, ayant été pris pour un chirurgien des pestiférés ; il en écrivit à Lambert Brunnius, secrétaire du Pape Jules II, qui le dispensa de sa bande et de ses vœux.

M.r le Prévôt *Louis Antoine Luder* a fait construire un nouveau bâtiment pour servir de refuge en cas d'incendie, et de supplément dans les grands concours, car il s'en trouve quelquefois jusqu'à 500 au même instant; il porte le nom d'*hôtel de St. Louis*, en souvenir de la protection et des bienfaits que les ci-devant Rois de France lui accordèrent.

Tout ce que le monastère possédait jusqu'à ces derniers tems, en fonds, et qui était d'un peu de rapport, était la vigne de Clarens et la ferme de Roche, dans le Pays de Vaud. Les ci-devant Seigneurs de Berne et leurs députés s'étaient toujours montrés les conservateurs de ces biens, et la réforme introduite dans ce canton, n'a fait qu'augmenter leur zèle et leurs bienfaits.

Ce monastère possède encore la *Maladrerie* de Martigny, le lazaret d'Ecaunna, avec certains biens ruraux, ainsi qu'une belle maison à Sion, proche de l'église de St. Théodule; elle a été préservée des flammes dans l'incendie de 1788, le 24 mai. Voici les précautions à pren-

dre au passage du St. Bernard, telles que le Docteur *de Loges* les a indiquées.

1.° Si le tems est équivoque ou douteux et la route non tracée, on ne doit point hasarder à franchir ce pas sans conducteur, et sans avoir consulté les experts montagnards qu'on trouve dans l'un et dans l'autre bourg au pied de la montagne; c'est le meilleur baromètre qu'on puisse consulter; la grande expérience qu'ils ont acquise à leurs dépens, leur fait deviner au cours des vents et des nuages toute la température de la journée.

2.° Il faut se pourvoir d'habits conformes à la saison, à la rigueur du lieu, de rodingote, domino, passe-montagne, guêtres de drap, mitaines, souliers amples où les pieds ne soient pas gênés. Point de gants où les doigts soient séparés, point de canne, mais un grand bâton de sapin, point de bonnet de toile. On doit marcher d'un pas égal sur les traces des conducteurs, et sans précipitation; ne s'arrêter que dans les reposoirs indiqués par ces maroniers, appuyé sur son bâton, mais jamais se coucher sur les neiges; il faut avoir soin surtout de battre les pieds de tems en tems, si l'on s'aperçoit qu'ils s'engourdissent et qu'ils deviennent plombés; se frotter de même le bout des doigts, les replier souvent dans le creu de la main.

3.° Les voyageurs prendront un léger déjeûner avant leur départ; soupe, chocolat, pain, fromage, quelques verres de bon vin, et une bouteille avec eux pour viatique, qu'ils prendront pour boire le long de la route; prenant par intervalle un peu de nourriture pour empêcher l'effet du vin, qui est extrêmement actif sur les hautes montagnes. L'usage de l'eau-de-vie est très-pernicieux; il est encore un autre avis que nous devons donner aux hommes

dans les termes de l'art : *Sudario quodam mentulam fove.*

4.° Dès le commencement d'avril, on aura soin de prendre la montagne de très-grand matin, à cause de la reverbération du soleil sur la neige, qui défigure la physionomie, laisse des pustules très-opiniâtres souvent, souvent plus dangereuses à la vue que celles de la petite vérole, surtout si l'on oublie de porter un crêpe sur le visage ; il est à remarquer que plus la peau du visage paraît fine et délicate, moins elle est susceptible de recevoir la reverbération brûlante de la neige, et qu'au contraire, plus elle est grossière et poreuse, plus elle est dangereuse.

Quant aux avalanches, ou chutes des neiges, le seul moyen de s'en préserver est de ne pas s'exposer avant qu'on ait vu le serein, ou si la neige tombe en gros flocons pendant qu'on est en route, c'est de suivre les détours et ces montées pénibles que les guides indiquent pour les éviter. On a vu souvent, comme par une espèce de miracle, des malheureux engloutis dans les neiges, y rester vingt-huit heures parfaitement revenus par les soins qu'on leur a donnés.

5.° Lorsqu'on sera arrivé à l'hôpital, on ne s'approchera pas d'abord du feu si l'on a souffert du froid, mais il faut visiter les pieds, les mains, et les faire frotter avec de la neige, s'ils sont affectés. On ne doit pas s'alarmer de certaines défaillances qui surprennent ici les voyageurs, lorsqu'ils cessent d'avoir du mouvement.

On voit des enfans à peine entortillés de chiffons, supporter facilement le froid, tandis que les mères qui les portent sur leur dos, ont les pieds et les mains à moitié gelés. Quant à la guérison, ou à l'amputation des

parties gangrenées par le gel, c'est un traité qui regarde l'aumônier Samaritain du Mont-Joux.

Il paraîtra peut-être au lecteur que je sors de mon plan, lorsque je m'arrête si long-tems avant de revenir à la description du passage par le grand St. Bernard, qui doit être le vrai but de cet article; mais je dirai que, ne voulant plus y revenir ailleurs, j'ai cru devoir dire en passant tout ce qui peut être utile et intéressant de savoir là dessus; c'est pourquoi j'énoncerai encore quelques détails sur cet hospice et sur l'hospitalité de cette maison si charitable.

Un religieux préposé pour recevoir les étrangers en les prévenant par son honnêteté, les tire de cet état d'extase et d'admiration, dans lequel jettent les grands tableaux de la nature.

Douze Chanoines réguliers de l'ordre de St. Augustin qui occupent cette maison, reçoivent sans distinction de religion et de sexe, tous les voyageurs envers lesquels ils exercent de grandes charités. Cette maison était fort riche autrefois; mais dès qu'elle a cessé d'être sous la domination de la Savoye, ils ont perdus les grands biens qui y étaient situés; il lui reste encore quelques possessions dans la Suisse, mais elles ne suffiraient point, si ces braves religieux ne cueillaient des larges aumônes dans le pays et ailleurs. Cette maison possède environ cent vaches dans les pâturages au bas de la montagne : trente à quarante chevaux ne sont occupés pendant quatre mois qu'à transporter les bois de chauffage pour l'année; pendant les huit autres mois, ils sont employés dans la plaine par différens particuliers qui les nourrissent pour le service qu'ils en retirent. Par économie pour le bois, le pain

qui s'y consume, est cuit à Orsières. Les principales provisions sont le pain, légumes, viande salée et plus de sept cents demi chars de vin qu'on y conduit annuellement; les œufs et la viande fraîche s'y conservent mal; mais ce qu'il y a de plus beau, c'est qu'on donne tout *gratis;* aussi personne d'entre les domestiques n'a péri de mort non naturelle dans un endroit si périlleux. Dieu se plait à conserver ceux qui ne vivent que pour conserver les autres; il manifeste que ce service lui est agréable autant, qu'utile à l'humanité.

Pendant sept à huit mois, ces passages sont dangereux; pendant tout ce tems des religieux vont loin du couvent à la découverte des voyageurs, pour secourir ceux qui sont assaillis par les neiges; ils portent avec eux des provisions pour reconforter ceux qui en ont besoin. Ils sont accompagnés de gros chiens, habilement dressés pour la recherche des voyageurs égarés; ils se laissent saisir par la queue, aident ainsi les voyageurs à sortir de l'embarras où ils peuvent se trouver, et les conduisent du côté du couvent. Jusque par les animaux donc l'humanité y est secourue!

Les orages sont fréquens sur les montagnes, et si la quantité des neiges accumulées par la violence des vents appelés *tourmente*, et qui y jouent de tout côté, font courir de grands dangers aux voyageurs, les avalanches sont encore bien plus redoutables par leur chute et leurs effets terribles. Dans plusieurs occasions où les religieux ont été avertis à tems, à force de peines et de travaux, ils sont parvenus à dégager les malheureuses victimes ensevelies sous ces froids débris, qui y auraient indubitablement péri, sans leurs secours aussi prompts que charitables.

Vraiment on ne peut s'empêcher d'admirer combien la religion et l'amour de la vertu peuvent donner de force, d'élan et de courage! Il suffit pour en juger, de considérer que le lieu qu'habitent ces respectables religieux, est le séjour des vents, des neiges, des tempêtes et des frimats les plus rigoureux; que c'est dans le haut de ces positions élevées que se forment les tempêtes qui viennent remplir les plaines d'effroi et de terreur. Il suffit de penser que, pendant le tems qu'on appelle l'été, on marche toujours sur la neige pour arriver à cette maison si hospitalière; il faut savoir, qu'il y gêle toutes les nuits, et qu'on a peut-être jamais compté huit jours sereins et purs pendant une année entière; que c'est une vicissitude continuelle de températures; qu'un vent chaud venant d'Italie, est subitement suivi d'un vent glacé; qu'enfin on a jamais pu y élever une mauvaise laitue. Après tout cela, qu'on juge des hivers au moins de huit mois de durée; et si pendant tout ce tems, ces religieux voyent des hommes, c'est pour les secourir, les soulager, les soigner, ou enfin pour leur rendre les derniers devoirs de l'humanité, la sépulture.

Non, le système de la destruction des moines ne pourra sans doute jamais s'étendre jusqu'à ces hommes respectables, qui n'ont fait le sacrifice d'eux-mêmes que pour l'utilité des autres hommes; puissent-ils au contraire se multiplier, ces établissemens, dont la charité active n'a d'autre vue que le soulagement immédiat de l'humanité souffrante! Mais mes vœux, comme ceux de tous les humains se trouvent déjà remplis par notre auguste et gracieux Monarque Empereur et Roi, puisqu'il l'a favorisé de ses grands bienfaits, et même décrété un nouvel

hospice au Simplon, dont on s'occupe déjà de la construction, qu'il a richement doté, et mis sous la même direction et sous la même Prévôté que celui du St. Bernard.

Maintenant disons quelque chose de l'intérieur de cette maison; elle n'est pas, à la vérité, très-vaste, mais la distribution semble en doubler la capicité. Dans un lieu où le climat ne produit rien, et dont les chemins qui y conduisent, sont longs, pénibles et dangereux, cependant rien n'y manque; tous les secours qu'on peut porter aux malheureux, s'y trouvent; tout annonce une grande harmonie dans les différens services; une grande régularité, un grand ordre dans l'administration. Les devoirs rendus à l'humanité ne viennent point interrompre les devoirs religieux. L'égalité, l'empressement, la douceur des mœurs et de caractère que ces dignes religieux pratiquent dans l'exercice de l'hospitalité, semblent être l'effet de cette parfaite égalité avec tout ce qu'il y a de plus méritant, qu'ils doivent retrouver un jour, après avoir franchi le tombeau, au-delà duquel ils recevront leur récompense.

Chacun est témoin de leur doux accueil; et pendant que le relâchement et les circonstances des tems ont détruit une partie des Ordres religieux, celui du St. Bernard subsiste toujours, et paraît être encore dans toute la ferveur de son institution, quoiqu'il y ait dix siècles qu'il existe. O combien elle est au-dessus de toutes les autres cette institution de bienfaisance, s'écrie M.r d'*Eschassériaux*, et combien ils sont au-dessus des vulgaires mortels, ces hommes qui risquent à tout instant leur vie pour sauver celle de leurs semblables! Qui prodiguent

aux malheureux les soins les plus tendres, et s'imposent à eux-mêmes toutes les rigueurs! Ces hommes qui, loin de toutes les ambitions, de tous les intérêts, de tous les mobiles des actions humaines, ont voué leur existence au soulagement de l'humanité, n'ont d'autres récompenses que leur vertu sur la terre.

Revenons maintenant aux autres passages à travers les hautes montagnes du pays, et disons, qu'après ceux du Simplon et du St. Bernard, celui de la *Furca* ou de la *Fourca* est le plus commun comme aussi le plus fréquenté; il n'est pas précipiteux, ni dangereux, excepté dans le cas de la chute des neiges maigres que nous appelons *Giboulets*, qui produit un vent quelquefois assez violent pour priver les passans de la respiration. Ordinairement on se fait accompagner de quelques-uns des habitans d'*Oberwald*, village qui se trouve au pied de cette montagne située au sommet du canton de Conches, dont la traversée dure quatre à six heures de tems, selon la quantité des neiges et la disposition de l'air. Cette montagne n'a qu'une descente un peu rapide de l'autre côté; mais la montée du côté du Valais est facile à gravir. Il y a encore dans ce même canton de Conches plusieurs autres passages, tels que celui de la *Grimsel*, du *Gries*, et de *Binn*; mais ils ne sont praticables qu'en été, et quelquefois assez mauvais. Le passage de la *Grimsel* conduit dans le pays de *Hasli*, celui de *Gries* dans le *Pommat*, et en Italie, et celui de *Binn* rend les voyageurs en Italie. Ces trois passages forment pendant le gros de l'été trois routes commerciales. Il y a aussi plusieurs passages par la vallée de *Viège*, et par ses glaciers, notamment par celle de *Saas*, qui se trouve entourée de trois hautes montagnes couvertes

de

de glaciers, ce que démontrent les confins qui aboutissent d'un côté à *Stalden*, au *Simplon;* à *Zwischbergen*, à la vallée d'*Antrona* et de *Makunaga;* à *Tesch*, à *Zermad*, enfin à *Randa*. On passe depuis *Saas* dans tous ces endroits, mais par des chemins assez mauvais et périlleux; on passait autrefois fréquemment par *Antrona* et par *Makunaga* avec les chevaux et autres bétails. On appelait ces passages déjà en 1440, des *fort vieux passages;* on a encore dans le dernier siècle, notamment les années 1719, 1724 et 1790, employé beaucoup de peine et d'argent pour rétablir ces passages, afin d'y pouvoir entrer le sel et autres marchandises, mais ils n'étaient jamais de longue durée. C'est avec la vallée d'*Antrona* par le glacier de la gauche, dans la vallée de *Saas*, que les habitans de cette dernière ont le plus de commerce; ce glacier a une lieue d'étendue et celui de la droite en a six; par celui-ci on se rend dans le pays d'Aoste. Ces passages étaient assez fréquentés par les Vallicoles, sans entendre dire, que quelqu'un y eut péri; mais la grande habitude d'y passer les rendait experts, et leur apprenait toutes les avenues, ainsi que tous les dangers qu'il pouvait y avoir, et qu'ils savaient éviter.

Il y a de même un passage par le glacier d'*Hérins*, mais peu pratiqué, et infiniment plus dangereux que ceux de la vallée de Viège. Il en est un encore par le glacier de *Bagnes;* mais je ne conseillerai à personne d'y passer, vu les grandes vicissitudes de température auxquelles il est sujet.

Il me reste encore dans la même chaîne de montagnes méridionales du pays à indiquer le passage de la *Comba* de *Martigny*, par lequel on se rend en Savoye, et qui est

assez facile et sans danger, et celui par *Champéry*, dernier village du Valdiliers, dans le ci-devant Gouvernement de Monthey, aujourd'hui canton du même nom. Tous ces passages ne doivent être pratiqués et ne sont praticables que durant la plus belle saison de l'année. Voilà tous les passages des montagnes contre l'Italie et la Savoye, voyons maintenant ceux des montagnes contre la Suisse.

D'abord de ce côté, il y a un passage par la montagne de *Conthay;* on passe à côté d'une chapelle, et on se rend dans le pays Bernois allemand et dans l'*Oberland*, par la montagne dite *les Ravins.* Ce passage est en général, difficile, dangereux, effrayant par les horribles précipices, qu'il laisse voir sous les pieds du voyageur. Cependant il peut être fréquenté en été, puisque des vaches fort grasses et fort pesantes y passent encore assez souvent. Un autre passage par les montagnes de *Savièse*, est celui qui conduit aussi dans le canton de Berne allemand, du côté du *Gercenet;* il est difficile, mais sans danger. Les montagnes d'*Ayent* en offrent un autre, qui conduit droit à *Saanen*, encore pays allemand de Berne; celui-ci est fort long et assez mauvais dans quelques endroits; les Bernois exportaient par ce passage les vins qu'ils achetaient en Valais. Il doit y avoir aussi un du côté de *Sierre*, qui conduit en Suisse, mais ne le connaissant pas, je n'en dirai rien; enfin le dernier passage du Valais par ses montagnes septentrionales est celui de la *Gemmi.* Je veux simplement avertir au préalable le lecteur, que ce passage n'est point praticable en hiver, ni même de bonne heure au printems : par contre, qu'il est fort fréquenté en été par toute sorte de personnes qui viennent ou pour voir le pays, ou pour faire la baignée dans les bains de

Louëche, et qui se servent de ce passage comme beaucoup plus court. Depuis les Bains on va faire des partis de plaisir sur cette montagne. Mais pour redescendre, il y a un trajet épouvantable, et à moins d'avoir bonne tête, il vaut mieux s'en passer; outre que je ne crois pas tant avantageux aux gens qui font la baignée, d'être de ces partis; parce qu'en montant à pied, on est en sueur et fatigué lorsqu'on arrive là haut, et qu'il est alors dangereux de supprimer subitement la transpiration par cet air froid et vif qui y est stationnaire; outre que les pores des baignans sont d'eux-mêmes plus ouverts, et le système de la fibre musculaire plus relâché; par ces raisons et autres, je ne saurais approuver en Médecin ces partis à ceux qui font la baignée, ou viennent de la faire dans ces eaux thermales. J'ajoute ici une légère tentative de la traduction d'un auteur allemand, *Hoelder*, qui a décrit cette descente de la *Gemmi*, pour se rendre aux Bains de *Louëche*, elle doit suffire pour faire sentir le danger de ce passage; je dis, qu'elle n'est qu'une légère tentative, et non une traduction littérale, la voici :

Comme touché de l'éclair du ciel, l'œil clignote, reste fixé et privé de mouvement, de même aussi mon pied reste comme enraciné sur la plaine du rocher; mon sang reflue de tous ses vaisseaux, et supprime ma circulation, comme une statue de marbre, je reste sans parole, seulement avec peine se bouge encore ma vie; le battement du cœur en est la preuve, et l'approche soudaine de l'éternité lutte et combat avec la nature mortelle. Enfin rassuré de mon existence, revenu à moi, et tout vacillant encore, je m'approche de la cabane rupestre qui se trouve au sommet du rocher précipiteux, et je m'appuye à son

mur froid. Devant mes yeux s'ouvre à l'instant un abîme, un gouffre horrible et obscur qui se perd dans une profondeur que la vue ne saurait mesurer, et se jette comme dans la nuit éternelle de l'enfer. Dans cet éloignement rempli d'un présage incertain, entouré d'une atmosphère bleue et grisâtre, j'aperçois un village de châlets adossés sur des rochers nébuleux. Sont-ce là les demeures paisibles et tranquilles des ombres où se refugient presque sans forme humaine les malades, pour y retrouver la vie presqu'éteinte? Oui, et c'est là aussi que je dois, comme voyageur, me rendre. Mais qui m'en montrera le chemin qui m'est inconnu, et qui conduit par les crevasses obscures du rocher? Ici, je me trouve sur le mur rupestre et perpendiculaire; l'aigle me prêtera-t-il ses ailes planantes pour me porter en bas par un vol téméraire? Là j'aperçois à la vérité à la parois unie du rocher, s'avancer un passage étroit et fait pour y descendre; courage donc, hasardons, me disais-je à moi-même, il faut descendre dans le labyrinthe du rocher; mais comment? Dois-je descendre dans l'orcus, avant que la volonté des Dieux m'ait ordonné de fuir le beau jour de la vie? M'est-il bien permis de franchir témérairement les bornes, et de me révolter contre la loi éternelle qui défend ce pas à la mortalité? Oui, je suis libre, j'ai la volonté dans mon cœur, et avec les ailes du Tout-puissant mon esprit tend vers ce pays inconnu; la parois perpendiculaire du rocher ne m'épouvante plus; il faut que je découvre la noire nuit de ces rochers, et apaiser par là les désirs ardens de ma curiosité. De suite avec un pas hardi j'entre le sentier pour descendre par ce chemin inconnu et obscur; par bien des zigzag et en serpentant, je descends ces rochers presqu'aussi vieux que

le monde. Dans l'espacement d'une main ou deux, la mort me surveille, et attend avec avidité sa proie ; il ne me faut pour cela qu'un faux pas, et vacillante déjà cette proie tant désirée tombe dans les bras de ce terrible géant. Ne me quitte pas, ô courage, et que l'attention dirige mon pas tremblant, que la nuit noire du vertige ne me fascine pas les yeux en traîtresse. Écoute, écoute ! Qu'est-ce que j'entends? Quel est ce frémissement? A la pente du rocher découle la source sainte et formidable de la Déesse Lethé. O n'approche pas au torrent de l'oubli éternel, me disais-je à moi-même? Mais que vois-je dans cette parois coupée perpendiculairement? Il s'y élève vis-à-vis du tombeau obscur de la mort une guérite de sentinelle taillée dans le roc, à laquelle conduit une échelle de bois dont les marches sont artificieusement attachées avec des crochets de fer. Comment? A-t-on besoin ici de vedettes où la mort elle-même toute sérieuse et terrible fait la sentinelle? Mais cependant c'est vraiment tel, car rien n'est trop téméraire aux mortels, parce que je vois ici sur une branche sèche d'un arbre d'azerolier, qui sort du rocher, devance le chemin, et donne sur l'abîme sans fond, un drap flottant, le pavillon royal de la toute étonnante témérité humaine, c'était un français entouré de toutes les horreurs de la mort qui l'y a placé ? Mais retire-toi de moi aspect, hardi et effroyable, et garde plus soigneusement les pas du voyageur : car ici disparaît même le chemin étroit taillé dans le roc ; là je pouvais du moins en cas de chute, m'appuyer contre la parois du rocher; mais maintenant il me faut même marcher au bord élevé en voûte, rempli de sable et de petites pierres, et tourné contre la profondeur; avec attention j'avance à petits pas,

posant le pied en avant et ne suivant avec l'autre qu'après que le premier s'est solidement fixé, ne laissant s'égarer ma vue ni à droite ni à gauche, ne la fixant au contraire qu'à placer le pas prochain; c'est ainsi que je chemine par de longs contours, jusqu'à ce qu'enfin je me trouve sous l'ombre de la forêt de sapins qui entoure cette triste Cité de la mort. J'ai franchi le chemin qu'aucun mortel sans trembler ne peut faire, et par une espèce de prodige, je me trouve au bas de la cime de l'Olympe; tout près de moi se trouve le village des Bains tant désiré, et comme à dessein caché dans un bassin verdoyant entouré de rochers immenses où la fontaine bouillante jaillit. Mais allons maintenant offrir un présent à la Déesse, et lui chanter une hymne de reconnaissance; puisque son cœur céleste et charitable mitige les douleurs cuisantes de l'humanité affligée. Le mont de la *Gemmi* s'élève selon *Scheuchzer* 1600 pieds au-dessus du village des Bains, situé au bas et selon *Cassini* 7486 pieds au-dessus de la mer.

CHAPITRE XIV.

Des difficultés et des dangers, qui accompagnent les voyageurs en passant les montagnes.

Après avoir indiqué les nombreux passages par les montagnes du Valais, tant au midi qu'au septentrion de la vallée du Rhône dans toute sa longueur; il me reste encore à exposer les difficultés et les dangers qui attendent les passans, et les moyens de pouvoir les éviter. D'abord ces chemins deviennent difficiles et dangereux par les

glaces et les neiges qui les couvrent; par les avalanches qui menacent, par les nuages qui les obscurcissent, par les vents, les tempêtes, les pluies qui y sont fréquentes, enfin par les précipices qui s'offrent de tout côté, et à tout moment, à raison de leur peu de largeur, comme encore à raison du froid rigoureux qu'on y éprouve.

Il est d'abord généralement certain, que les chemins par les hautes montagnes, à l'exception du Simplon et du St. Bernard, sont presque partout rudes, étroits, et quelquefois même taillés dans le roc par l'industrie humaine. Souvent le chemin devient tellement étroit, qu'il se perd à la présence du voyageur; quelquefois les rochers coupés à pic sont joints par une seule poutre jetée de l'un à l'autre en forme de pont, et le passage continue le long des rochers unis et perpendiculaires, où quelques branches d'arbre qui servent de garde-foux, retiennent les pas chancelans du téméraire qui veut y passer. Quelquefois ces poutres ne sont consolidées que par des osiers qui les attachent à quelques troncs d'arbres souvent déjà caducs. Souvent aussi où les rochers ne viennent pas rétrécir la route, une neige tendre et grasse vient embarrasser les pas du voyageur et l'empêche d'achever sa route. A côté du chemin se présentent de tems en tems un aspect horrible, des gouffres affreux qui font naître le vertige par la frayeur, et qu'on ne peut franchir sans être conduit par la main des habitans voisins accoutumés à de telles routes et à de telles perspectives. Quelquefois la nature des lieux permet de faire le trajet à mulet en toute assurance, mais ce n'est que rarement, et dans peu de passages.

Ces passages sont encore mauvais, parce qu'il y a des trajets tellement étroits que les voyageurs sont en danger

de se blesser; autrefois dans ces mêmes chemins passaient annuellement de grands troupeaux de bœufs, de chevaux, de moutons, etc. dans les régions transalpines, et surtout de l'Helvétie, et de l'Allemagne. C'est pour cela aussi que ceux qui passaient par ces routes avec des troupeaux, convenaient entr'eux du tems de leur passage, de peur de s'y rencontrer dans les détroits, ils attendaient dans un lieu plus large celui qui devait arriver au tems convenu, afin de ne pas se heurter en route, mais de laisser libre passage à ces troupeaux. Sans cette précaution nécessaire, ils auraient pu eux-mêmes multiplier encore les dangers, car si deux troupeaux de vaches ou de chevaux s'étaient rencontrés dans un étroit passage, où une vache seule aurait déjà eu de peine à passer, et d'où il eût été impossible de revenir sur ses pas, étant incapable de s'y tourner, un des troupeaux, ou peut-être même tous les deux auraient été dans la nécessité de périr. De même dans la plaine, selon la loi coutumière des cochers ou voituriers du Valais, quand deux chariots se rencontraient, chacun tirait à sa droite; quand c'était une voiture publique, diligence ou poste, ou conduisant des Messieurs étrangers, celle du pays tirait toujours du mauvais côté, sauf que celle-ci fut plus chargée. Mais cela n'avait lieu que lorsqu'elles pouvaient se dépasser, autrement, le premier des voituriers qui voyait l'autre, se plaçait à coin dans un endroit assez large, et attendait que l'autre eut passé.

La difficulté du passage par les hautes montagnes est encore augmentée par les glaces qui se trouvent quelquefois dans des trajets déjà naturellement précipiteux. Dans ces fâcheux rencontres, les voyageurs, les bergers et les chasseurs qui passent par là, pensent à toutes sortes de

moyens pour se préserver d'accidens malheureux. D'abord contre la *lubricité* de la glace, ils font ferrer les souliers avec des fers analogues à ceux d'un cheval, dont trois pointes, qu'on appelle *crampons*, perçant la glace, retiendront le pied du voyageur; quelques-uns se servent d'autres fers, savoir des fers qui ont un pouce et demi au plus de largeur, armés de quatre pointes tournées contre terre, avec deux bords ou extrémités redressées en haut, dans lesquelles est pratiquée une ouverture par où passe une courroie en cuir, qui sert à les attacher aux souliers. D'autres enfin ne prennent qu'un bâton armé d'une longue pointe de fer au bout inférieur, et s'appuyent sur ce bâton pour descendre ou monter dans les mauvais endroits.

Il y a quantité d'endroits plus élevés les uns que les autres, et souvent dans la même montagne; et quoique de loin en les regardant, on s'imagine, qu'il n'y ait qu'une seule montée, après l'avoir franchie, il s'en trouve encore une autre; enfin se croyant au sommet de la montagne, il s'offre encore une nouvelle montagne à gravir, ce qui cause bien de la peine à ceux qui n'en ont pas la connaissance, peine, qui a très-bien été observée par *Silius*, et qu'il a si bien dépeinte par les vers suivans :

Quòque magis subire jugo, atque evadere nisi
Erexere gradum, crescit labor, ardua suprà
Sese aperit fessis, et nascitur altera moles :
Unde nec edomitos exudatosque labores
Respexisse libet, tanta formidine plena
Exterrent repetita oculis, atque una pruina
Canentis quàcunque datur permittere visus,
Ingeritur facies, medio sic navita ponto

Cùm dulces liquit terras, et inania nullos
Inveniunt ventos, securo carbasa malo
Immensas prospectat aquas, ac victa profundis
Æquoribus, fessus renovat sua lumina Cœlo.

La glace dans les hautes montagnes ne rend pas seulement par sa *lubricité* les chemins plus difficiles; mais elle entraîne encore d'autres inconvéniens plus graves. Il y a en certains endroits d'immenses rochers qui quelquefois s'avancent, et penchent tellement sur le chemin, qu'ils paraissent menacer chute; des glaces attachées à ces rochers supérieurs se détachent aux rayons du soleil et tombent dans la route; malheur au voyageur qui s'y trouverait alors, il y serait en danger de perdre la vie. *Strabon* en a fait mention, lorsqu'il a dit : «*Glaciales* » *crustæ supernæ, et quidem lubricæ illabentes universam* » *occupant semitam, et subjacentes extrudunt Valles*». Ce qui n'est pas étonnant, si l'on considère, que plusieurs glaces se trouvent les unes sur les autres, surtout lorsqu'il neige souvent, avant que la surface des précédentes soit entièrement dissoute par le soleil.

Outre ces glaces pendantes sur la tête du voyageur, il y a des fentes et des crevasses dans celles qu'on est obligé de traverser quelquefois d'un bout à l'autre. Ici les dangers se multiplient; des neiges nouvelles et perfides déguisent au passant les précipices sans nombre qui s'offrent à tout instant sous ses pas; heureux s'il a des guides experts pour l'en détourner! Ceux-ci alors s'entourent le corps d'une corde forte, à laquelle s'attachent aussi quelques-uns qui suivent; le premier sonde avec une longue perche la route douteuse et incertaine, et cherche à éviter

ces crevasses dangereuses qu'une neige récente cache. Si le conducteur tombe dans une des fentes qu'il voulait éviter, ses camarades de voyage l'en retirent aussitôt par le moyen de la corde à laquelle ils se sont expressément attachés; mais les dangers disparaissent presque tous, dès que ces fentes ne sont plus déguisées par aucune neige.

Quant aux grandes neiges, j'observerai, qu'elles sont quelquefois tellement hautes que le voyageur ne pourrait point éviter la mort, s'il s'enfonçait dans leur sein humide; parce que plus il chercherait à s'en tirer, plus il y entrerait. C'est pour cela que *Claudien* a dit quelque part :

> ..... *multos hausere profundæ*
> *Vasta mole nives, cumque ipsis sæpe juvencis*
> *Naufraga candenti merguntur plaustra baratro.*

Dans l'intention de guider le voyageur les habitans voisins de ces lieux avaient coutume de planter et de dresser de longues perches à portée de vue les unes des autres, le long de la route qu'il devait tenir; mais aujourd'hui on néglige de le faire. En beaucoup d'endroits, dès qu'il est tombé un peu de neige fraîche, les habitans près de ces lieux prennent quelques bœufs et les chassent devant eux, afin de leur faire ouvrir le chemin; ce qui était aussi pratiqué en Suisse; ces animaux foulaient les neiges avec les pieds, le ventre et la poitrine les écartaient, et préparaient ainsi une route facile au voyageur fatigué; mais cela ne se fait que dans les passages les plus fréquentés.

Lorsqu'anciennement l'on voulait passer par dessus les grandes neiges, dans des endroits où il n'y avait point de route, alors pour se préserver de s'enfoncer et de périr dans ces neiges profondes, on usait des précautions sui-

vantes : on prenait de petites planches assez minces dont on se sert ordinairement pour les fonds des tonneaux, de la grandeur d'un pied de diamètre, qu'on attachait aux pieds avec des courois; et comme de cette manière les vestiges des pieds devenaient plus grands, ils n'enfonçaient pas, et les passans évitaient ainsi les dangers qui semblaient les attendre à chaque pas. Nous lisons quelque chose de semblable dans *Xénophon;* car lorsque les Grecs passaient par les montagnes des Arméniens, et à travers une route chargée de neige, les habitans de ces montagnes leur ont enseigné et conseillé d'attacher et d'envelopper les pieds de leurs chevaux et autres bêtes de charge, avec des *sachets;* qu'à ce défaut, ils s'enfonceraient jusqu'au ventre, et tomberaient dans l'impossibilité de franchir les difficultés qu'on trouve dans de tels passages.

Mais le plus grand danger de tous, auxquels sont sujets les voyageurs à travers les hautes montagnes et par les gorges des vallées latérales du pays, est celui des *avalanches*, que les Grisons et les Latins appellent *labinas*, indubitablement dérivé du mot *labi*, *glisser*, *tomber*. Elles ne sont autre chose que la chute subite des grandes neiges conglomérées, qui se détachent du sommet des montagnes et roulent avec bruit jusqu'au fond des vallées qu'elles remplissent; elles sont toujours accompagnées d'une grande poussière qui s'élève dans les airs obscurcis, se répand au lointain par la force d'un vent violent que leur mouvement rapide produit; la force des avalanches est souvent si grande, qu'elles entraînent avec elles des forêts entières, qu'elles ont déracinées au milieu de leurs cours impétueux; telle fut l'avalanche qui eut lieu vis-à-vis d'*Inden*, village situé à une lieue, en deçà des bains de

Louëche; telle fut encore celle de vallée de *Lætschen.* Ces avalanches ne respectent point les villages, quoique solidement assis, comme il est arrivé à *Obergestelen* en Conches, où quatre-vingt huit personnes ont péri dans un seul instant par une seule avalanche, comme l'atteste cette épitaphe qu'on y lit encore aujourd'hui en ces termes; *ô Dieu! quelle plainte! Quatre-vingt huit dans un seul tombeau.* Telle fut encore l'avalanche qui exerça les années dernières ses cruels ravages dans l'endroit appelé *la campagne de Rizigen;* elle enleva toute l'église hormis le chœur qui fut respecté; mais la piété des habitans l'a rebâtie l'année d'après. Enfin telles furent tant d'autres, et telles sont encore annuellement ces avalanches qui tombent des hautes montagnes avec plus ou moins d'accidens fâcheux. C'est l'état des hautes montagnes de ne laisser respirer leurs habitans un moment, sans leur faire craindre en même tems quelques événemens funestes. Il n'y a qu'un seul moyen de détourner ces fléaux menaçans, c'est celui de poser en forme de remparts des bastions solidement fondés, et maçonnés à angle taillant, opposé à la chute des neiges, afin de les partager, ou de les diriger dans des endroits, où elles puissent sans nuire, éteindre leurs fureurs. Dans le Valais sont quantité de villages situés à des endroits dangereux et exposés aux effets alarmans de ces sortes de chutes des neiges; mais ils les évitent en conservant soigneusement les forêts placées au haut de ces villages où il est défendu sous les peines les plus graves d'y couper un arbre quelconque; ils les appellent *des forêts en Ban.* Voici comme les Italiens décrivent les avalanches : « *Le valanche sono prodotte dalle nevi* » *acumulate, dalla loro caduta naturale, o transportate dai*

» *venti sul ciglio delle rapide montagne. Quando la quan-*
» *tita delle nevi e cresciuta al punto, che resta sospesa su*
» *queste sommità, elle si rovescia strepito, cade, et si preci-*
» *pita nei fondi cagionando terribili stragi*».

Ces avalanches sont souvent mises en mouvement et produites par la cause la plus légère, car si dans une haute montagne, dénuée d'arbres, chargée de neiges et fortement inclinée, cette masse de neige est mise en mouvement, ou par un oiseau qui en volant touche d'une aile cette neige, ou par quelqu'autre animal qui y passe, ou par un vent fort et véhément, ou par le bruit de la parole ou des clameurs des passans, ou enfin par la décharge d'un fusil. Car il est de fait, que la seule répercussion de la voix qu'on appelle *écho*, donne une impulsion à l'air, et que cette impulsion ébranle la masse des neiges, les détache et cause leur chute, dont le mouvement impétueux produit une espèce de tremblement de terre, et imite le bruit d'un grand coup de tonnerre prolongé. Au reste, notre pays est sujet aux tremblemeus de terre assez notables et très-fréquens, ainsi que nous l'avons éprouvé et ressenti dans le courant de l'année 1802; et surtout le matin du jour de St. Charles, 28.e de janvier 1803, entre les quatre et cinq heures, qui fut la plus violente des secousses, ainsi que la dernière remarquable dans la ville de Sion. Mais revenant aux avalanches, je dis, qu'une pluie subite, un vent chaud sont une cause puissante pour précipiter les neiges, et occasionner une avalanche.

Cette neige mise en mouvement par une des causes les plus légères commence par former une petite boule qui en roulant sur l'autre neige, s'accroit, s'augmente par des

convolutions successives, jusqu'à ce qu'enfin devenue assez grosse et pesante, elle entraîne avec elle le funeste produit des hivers et tout ce qu'elle trouve sur sa route, comme pierres, arbres, hommes, habitations, châlets, granges, écuries, troupeaux, villages, tout en un mot, et l'entraîne avec elle jusqu'au pied de ces montagnes, et les remonte même souvent jusqu'à une certaine hauteur de la rive opposée; ce qui n'est pas rare de voir dans les vallées latérales du pays.

Cependant ces masses de neige ne tombent pas dans tous les endroits où il en a, et dans tous les tems, mais seulement dans ceux d'une pente rapide et d'un terrain sans arbres, et au printems, lorsque les neiges s'amollissent et commencent à fondre, ou en automne et en hiver, lorsque des nouvelles neiges tombent sur l'ancienne déjà gelée et glissante. On distingue deux sortes d'avalanches, celles qui ne se forment que de neige molle et grasse, et celles qui roulent les anciennes, et raclent la terre, qu'elles entraînent avec, et mélangent leur couleur avec celle de la neige; celle-ci est plus à craindre, et fait aussi plus de dégâts.

Souvent au St. Bernard, et même quelquefois au Simplon, il périt beaucoup de monde par les effets meurtriers des avalanches; en les couvrant de leurs froids débris; cependant toutes les personnes qui sont atteintes par les avalanches, ne périssent pas sous le poid des neiges, elles survivent au malheur, et quelquefois entendent même tout ce qu'on dit d'elles lorsqu'on les cherche, sans pouvoir néanmoins indiquer l'endroit où elles se trouvent. Dans ces sortes de circonstances elles sont comme arrachées à une mort instante et même inévitable, par les

secours qu'on leur porte ; secours, qui se porte toujours dès que le malheur arrivé est connu. J'ai appris d'une personne, qui a éprouvé cette sorte de malheur, que lorsqu'elles ne sont ensevelies que sous des neiges fraîches, elles peuvent mouvoir leurs mains sous la neige, pratiquer un vide autour de leur visage, pour acquérir une respiration moins gênée, et trouver par là le moyen de vivre quelques jours; et si dans cet intervalle, elles reçoivent du secours, elles sont sauvées.

Ces avalanches s'accumulent quelquefois dans la plaine et dans les vallons, et coupent le passage des eaux et des torrens, qui regorgent, s'élèvent à une grande hauteur, forment un lac profond qui détruit et dévaste le lieu qu'il occupe et reste enfin tel jusqu'à ce que les eaux ont pénétré les neiges, et acquis assez de force et de volume pour rompre les barrières qui s'opposaient à leur passage, et portent alors le dégât tout le long de leur course. Les habitans de ces lieux ainsi exposés ont appris à ne plus fixer leurs demeures au cours des avalanches; ils transfèrent leurs habitations, leurs troupeaux, leur famille sur le dos d'une colline qui les met à l'abri de tout danger. A *Urschelen*, aux racines du mont *St. Gothard*, on voit une grande forêt de gros arbres de sapins, comme placée là par la nature, afin de prévenir et de s'opposer aux avalanches; car on ne voit point d'ailleurs de forêt, ni même d'arbres dans cette contrée de la montagne ; et, ce qu'il y a vraiment de surprenant, c'est que cette même forêt a une forme triangulaire, dont la pointe regarde en haut contre les neiges, et se présente la première à elles. Enfin je conseille au voyageur de ne jamais s'exposer à traverser des lieux sujets à la chute des neiges dans les

tems

tems qu'elles sont fréquentes; ou tout au moins de le faire de bon matin, et de prendre pour guides de ces experts montagnards qui savent prédire les orages et vous observer les moyens d'éviter les périls, du moins autant qu'il est possible de les éviter. Voici encore ce que dit *Silius* des avalanches :

Tum quà durali concreto frigore collis
Lubrica frustratur canenti semita clivo,
Luctantem ferro glaciem premit, haurit hiatu
Nix resoluta viros, alioque à culmine præceps
Viventes turmas operit delapsa ruina.

Mais à proprement parler, *Silius* amène ici *Annibal* qui passe et voyage par des endroits de montagnes chargés de glaces et de neiges molles et fondantes, dans lesquelles ses soldats enfonçaient, et où l'avalanche qui se précipite du haut des montagnes, vient les couvrir de ses débris; *integras turmas operuisse sua ruina. Claudien* dit aussi :

Interdum subitam glacie labente ruinam
Mons dedit; et trepidis fundamina subruit astris.

Un autre danger, qu'ont à craindre ceux qui passent par les hautes montagnes, est *le grand froid;* beaucoup de personnes ont eu les extrémités gelées, d'autres le nez, d'autres enfin, les oreilles, et souvent aussi les pieds en entier, dont ils ont perdu tout usage; comme il est arrivé l'année avant dernière aux troupes de Son Excellence le Commissaire-général de Sa Majesté, Comte et Général Divisionnaire, Monsieur *César Berthier*, en passant par le grand St. Bernard le 12 novembre 1810, pour réunir le

Valais à l'Empire Français, et dont il a pris possession au nom de Sa Majesté Impériale et Royale le 14 dudit mois. Monsieur le Commissaire-général de Sa Majesté nous a traité en bon père, et avec cette générosité et cette grandeur d'âme qui lui sont propres et personnelles. Pendant tout le tems de son séjour en ce pays, qui n'a été que trop court sans doute, il n'a fait aucun pas, sans le conduire au bien public du Valais, et son départ, qui a eu lieu le 27 février de l'année 1811, a causé une tristesse générale dans tout le Département; aussi chacun lui érige avec plaisir un monument de souvenir dans son cœur. Nous devons aussi le témoignage de notre contentement à ses braves militaires qui, à l'exemple de leur digne Chef, se conduisirent pendant tout le tems de leur stationnement d'une manière à mériter la louange de tous ceux qui les ont reçus ou logé chez eux, dont ils sont devenus les amis fidèles et tranquilles. Heureux le pays qui a de telles troupes sous un tel Chef! Mais revenons, et disons, que pour avoir trop souffert le froid durant leur passage, quelques-uns en moururent, d'autres gardèrent des restes pour le reste de leurs jours, et d'autres enfin perdirent totalement la vue.

A tous ces malheurs on oppose divers secours; et d'abord aux yeux en leur présentant quelque chose de noir, ou des conserves vertes; quant aux autres membres, on conseille de bien les couvrir, et de les envelopper avec des peaux et des habillemens épais; de mettre un cahier de papier à écrire ou d'autres semblables sur la poitrine. Si les pieds sont engourdis par le froid, on tire de suite en arrivant, bas et souliers; on met les pieds dans de l'eau froide, en y ajoutant peu à peu de l'eau tiède, au conseil

des uns, ce qui doit ensuite les guérir. Celui qui traverse la montagne doit avoir un mouvement toujours égal et continuel; sans ce mouvement, la personne s'échauffe dans un petit trajet pénible, elle ne sent point le froid à la vérité, mais lasse elle veut se reposer; elle s'assied sur la neige, où le sommeil vient la saisir, elle s'y endort sans le sentir, et meurt. A ce sujet *Claudien* dit dans sa description des Alpes helvétiennes:

> ..... *Multi ceu Gorgone visa*
> *Obriguere gelu*.....

Et *Xénophon* expose élégamment pourquoi le mouvement continuel est le seul souverain remède contre le froid mortel qui saisit le voyageur dans sa route par les hautes montagnes, en disant : *Quin si torpentem aliquem et desidentem offendissem, quique se ultrò hostibus præ inertia dediturus videretur, illum ego pulsabam, seque erigere et progredi jubebam, ex me ipso enim intelligebam in magna hiemis acerbitate desidendo, tantò inertiora et pigriora corpora reddi : qui, si forte paululum commoratus essem, ut fit, eos, qui sarcinas colligerent exspectans, sentiebam crura præ frigore obtorpescere. Meo itaque periculo doctus, ubi se quem pigritiæ dedentem, ac frigore stupentem vidissem, illum ego commovebam, quod intelligerem motu, ac virili quâdam corporis exercitatione recalescere membra, et humorem evocari, contra verò efficere quietem et tarditatem, ut sanguis quasi gelu concretus intabescat, atque ex eo, quod ipsi multis accidisse scitis, pedum digiti obrigescant.*

Je viens enfin au dernier genre de peines que les voyageurs qui passent par les hautes montagnes, ont à subir,

je veux dire, les tempêtes et les orages qui y sont presque journaliers. Mais *Silius* vous les dépeindra, puisque il les a si bien connus:

Interdum adverso glomeratus turbine Corus
In media ora nives fuscis agit horridus alis.
Aut rursum immani stridens avulsa procella
Audacis rapit arma viri, volvensque per orbem
Contorto rotat in nubes sublimia flatu.

Il y a un exemple de la violence des vents qui soufflent dans les hautes montagnes dans les mots suivans de *Xénophon*, au livre cinquième des histoires Grecques, et que voici : *digredienti quoque vehementissimus incidit ventus, quem aliqui futura augurari suspicabantur, multa enim damna exercitui intulit : nam ex Crasio per montem mari imminentem ducenti jumenta quam plura impedimentis onusta in mare præcipitata sunt, arma quoque militibus erepta, ac vi venti in mare dejecta sunt. Multi quoque cùm arma ferre amplius non possent, in montium summitatibus lapidibus degravata relinquere coacti sunt.* Voilà certainement un vent très-fort, qui au passage de l'armée par cet endroit a jeté dans la mer, les bêtes chargées de bagages et les soldats, après les avoir désarmés. Ils n'ont pas pu se tenir au haut des montagnes, ils ont été obligés d'en descendre, après y avoir laissé ces animaux chargés de pierres, de crainte que le vent ne les emportât pas.

CHAPITRE XV.

Noms des endroits, et Peuples du Valais qui habitent les montagnes du pays.

Après avoir fait un détail de ce qui peut caractériser les montagnes, après avoir indiqué leurs passages et en avoir fixé le nombre, il est à propos de dire aussi quelque chose des habitans qui y ont fixé leur demeure, de quelle utilité, et de quel secours ils peuvent être aux voyageurs étrangers qui y passent ; commençons d'abord par le sommet oriental du pays. Cette partie est cultivée par les *Conchards*, qui s'étendent depuis le *Mont-Dieu* jusqu'au pied de la *Furca*, ou *Fourça;* ensuite viennent les montagnards de *Grengiols* et de *Mœrel;* après ceux-ci se trouvent les habitans des montagnes de *Naters*, de *Mund*, de *Brigerberg* et ceux du *Simplon*. Après un trajet de plusieurs lieues, on découvre les montagnes des deux vallées de *Viège*, *Saas* et *Zermat*, où se sont répandues, déjà depuis plusieurs siècles, des petites portions d'une population active et vigoureuse; sur la côte opposée, s'agitent les habitans de *Baltschieder*, d'*Usserberg*, ceux de la vallée de *Lætschen* qui voyent devant eux ceux de *Birgish*, d'*Underbech* et ceux de la vallée de *Tourtemagne*, *Embs* et *Embd*. Au septentrion, dans la vallée de *Louëche*, et sur ses montagnes, sont répandus les villages de *Louëche*, d'*Erschmat*, *Gottet*, *Bratsch;* en avançant dans la vallée des Bains on trouve ceux d'*Albinen*, d'*Inden*, des *Bains de Louëche*, de *Varonne;* suivant la même chaîne des

montagnes on trouve les monticoles de *Venthone*, de *St. Maurice de lac*, de *Miège*, de *Cordona*, de *Randogne*, de *Blouche*, *Loque*, *Lenz*, *Chexminone*, *Olon;* vis-à-vis de ces peuples, au midi du pays, s'offre la vallée d'*Annivicrs*, remplie de ses habitans, savoir ceux de *Jouk*, de *Luc*, de *Vissoye*, de *Grimenze*, d'*Ayer*, de *Pain-sec* et ceux de *Vercorin*. En reportant ses pas sur la chaîne septentrionale des montagnes du pays, on y retrouvera les habitans d'*Ayent*, d'*Arba*, de *St. Romain*, de *Butyri*, de *Grimisois*, et ceux des *Champs Plans*, qui voyent sur la rive opposée, vis-à-vis d'eux, les villages grouppés de *Nax*, et de *Vernamicsé;* et tout en côtoyant, l'on entre dans la vallée d'*Hérins*, où l'on observe les villages de *Mase*, de *Suen*, de *St. Martin*, et d'*Evolena;* de là on parcourt sur la côte opposée, *Uzeigne*, *Marse*, *Hérémence* et *Vex;* continuant sa route de l'est à l'ouest, on trouve sur son passage les villages des *Agettes*, de *Laverna*, de *Salins* et de *Veizona;* et vis-à-vis de ceux-ci, sur l'autre côté du Rhône, on voit la paroisse de *Savièse*, les hameaux de *Drona*, de *Roma*, *St. Germain*, la *Cretta*, *Ormona*, *Granois* et *Champs-Dolins;* on poursuit encore jusqu'à la paroisse de *Conthey*, d'où l'on découvre sur la même côte, les villages de *Senzina*, de *Premplo*, *St. Séverin*, *Davent*, *Daillon* et *Erde;* de là sur la rive méridionale on observe la superbe montagne de *Nenda*, et ses villages élégamment posés sur un riche plateau d'une verdure toujours vive et charmante; là brillent au milieu des prairies et des champs, entourés d'arbres, les riants villages de *Basse-Nenda* et de *Haute-Nenda;* sur les riches flancs de la montagne opposée sont situés les villages adjacens, de *Verey*, *Clebe*, *Baar* et de *Feé*. A l'occident de

Nenda, contre *Riddes*, on découvre la vallée d'*Iserabloz*, et plus bas s'offre la paroisse de *Sasson*, avec les villages de *Levron*, *Chemin*, et *Venze*. A la droite du Rhône, s'élèvent fièrement les villages de *Chamoson*, de *Leitron* et les demeures de *Fully*. Enfin l'on arrive au grand détour des deux chaînes de montagnes qui forment cette fameuse vallée que parcourt le Rhône; à gauche on entre dans la vallée qui conduit au St. Bernard, et dont j'ai déjà exposé les particularités respectives, ainsi que celles de ses bourgs et villages: je reviens donc, et j'avance dans le contour des deux chaînes de montagnes, et je gravis celles du couchant, où je trouve le *Trien*, *Salvan*, *Finshauts*, et le village de *Verossa* au-dessus de St. Maurice; je redescends, et me porte sur les montagnes du levant; où je découvre les hauteurs d'*outre-Rhône*, le village de *Daviaz*, *Chouex*, *outre-Vièse* et toute la vallée d'*Illiez* inférieure; enfin arrondissant ma course en la dirigeant à l'ouest, je passe à *Trois-Torrens*, et vais la terminer à *Champéry*.

Voilà tous les hameaux et villages situés hors de la plaine; les trois quarts au moins de la population valaisane vivent sur les montagnes, où tout est en mouvement, tandis que la plaine paraît presque déserte.

CHAPITRE XVI.

Des eaux des montagnes dans le Valais.

Après avoir parlé de tous les objets relatifs aux hautes montagnes, dont ce pays se trouve entouré, il me reste

encore à parler des choses qui y prennent naissance et qui y demeurent, mais parmi ces choses, nous ne prendrons que celles qui nous paraissent les plus mémorables, et qui sont particulières à nos montagnes. Nous parlerons premièrement des eaux, puisque les montagnes en sont comme les réservoirs. *Salomon* le plus savant des hommes, a dit, que les fleuves prenaient naissance de la mer, et d'autres ont avancé, que les eaux se formaient de l'air; mais cette dernière opinion paraît bien moins vraisemblable; car selon les physiciens, la masse d'eau formée de l'air est toujours dix fois plus petite que le volume d'air duquel elle est formée; et quelles concavités alors pourront recevoir un assez grand volume d'air pour entretenir ces fleuves qui coulent de toute part avec tant d'abondance ? C'est donc une œuvre admirable de la Providence, que les mers fassent circuler leurs eaux dans le sein du globe par des canaux, comme la vie fait circuler le sang dans nos veines, et qu'elles fassent jaillir sur les plus hautes montagnes comme sur le reste de la surface de la terre, des fontaines de toute espèce, et tout cela par des filtrations souterraines; par cette filtration, les eaux de la mer perdent leur salure; les montagnes sont les mamelles naturelles qui donnent les eaux, comme celles d'une femme donnent le lait; voilà une analogie qui peut bien résoudre des objections; et qui résout d'abord celle-ci, qu'on a objecté avec tant d'autorité, que si les eaux sont poussées par le poids des mers jusque sur les plus hautes montagnes, comme dans une machine hydraulique, pourquoi ces eaux ne sont-elles pas salées ? La résolution est simple; c'est que les sels se déposent dans les filtrations à travers les pores

de la terre. Mais, dira-t-on, si cela était, les pores de la terre qui ont reçu le dépôt des sels, devraient être salés, et par conséquent rendre les eaux telles, mais comme le lait n'est pas d'abord lait, qu'il se compose et se décompose successivement, de même ces eaux peuvent déposer leurs sels dans les cavernes des montagnes, et rentrer ensuite dans la mer; en outre les eaux que fournissent les pluies, les neiges, les glaces, se mêlant avec celles de la mer, pourraient bien absorber le reste des sels que la filtration n'a pu leur ôter.

L'existence des lacs au sommet des plus hautes montagnes n'est pas moins étonnante; ces lacs ne doivent point leurs eaux à la pluie, aux neiges qui pourraient s'y ramasser, mais à des sources perpétuelles qui n'ont point de course apparente. Cependant quoique leurs eaux soient tranquilles et sans mouvement, elles ne se corrompent jamais. C'est ainsi qu'on en voit un dans la montagne de *Mœrel*; qu'il s'en trouve un autre à *Lenz*, et un à *Sion*, qu'on nomme le lac de *Mont-d'Orge*, et tant d'autres dans lesquels, pour plus grand étonnement, on trouve du poisson, comme des tanches, des carpes, etc. On voit aussi un lac sur la plus haute plaine du *Mont-Cenis*, au-dessus de laquelle on ne voit plus rien; mais celui-ci est entretenu par des sources d'eau vive. Ces genres de lacs ne sont pas rares sur les hautes montagnes de la *Suisse*; les *Appenzelois* comptent trois lacs sur leurs hautes *Alpes*, dans lesquels se trouvent des truites; il y en a encore un semblable au sommet de la *Gemmi*, comme encore dans les bois de *Finge*, qui doit être d'une profondeur prodigieuse, on le dit de dix-huit toises. Il y en a, qui prétendent, que la plupart de ces

lacs sont aussi profonds que les montagnes où ils se trouvent, sont hautes.

Mais le plus célèbre de tous les lacs des montagnes de la Suisse, est celui qui est sur le mont brisé, qui porte le nom du lac de *Pilate*, parce que le peuple est dans la persuasion que *Pilate* jadis s'était assis dans cet endroit sur le haut du rocher, et y avait excité de terribles tempêtes, qu'un autre magicien, par ses conjurations, l'avait contraint de descendre de ces lieux, et l'avait jeté dans ce lac voisin, d'où il doit avoir tiré son nom. Pour achever ce récit fabuleux de la superstition populaire, je dirai, que le campagnard, le plus simple de ses voisins, est persuadé, que si l'on jetait une pierre, ou autre chose dans ce lac, à dessein, que tout le pays voisin subirait une affreuse tempête, et qu'il serait inondé. Au reste, ce lac n'est pas au sommet du *Mont-Pilate*, il est au contraire de tout côtés entouré de collines, d'où les neiges fondues descendent.

Pausanias rapporte encore quelque chose de semblable sur la fontaine du *Mont-Liæus*; il dit, que lorsque les rayons du soleil desséchent et brûlent les campagnes, le Prêtre *Lycæus* de Jupiter va faire ses prières près de l'eau, prend une branche de chêne, qu'il y trempe, et remue; qu'il s'élève alors un brouillard semblable à une vapeur, que cette vapeur se transforme en nuage qui se joint à d'autres, et produit une pluie qui désaltère les campagnes des *Arcadiens*, sans doute de telles histoires ne peuvent avoir d'autres principes que la superstition.

A la vue de cette fameuse cataracte dont le *Rhin* nous offre le spectacle près de *Schaffousen*, on ne peut s'empêcher de s'étonner de la rareté du phénomène; ce grand

fleuve se précipite avec un fracas horrible du haut d'un rocher très-élevé, sa chute produit une poussière d'eau qui arrose les plaines voisines; ses eaux furieuses blanchissent, grondent, et s'enfuient en murmurant dans la plaine. Mais après avoir joui de la vue de ce grand spectacle, qu'on vienne ensuite admirer les cascades du pays du Valais, sans doute les sensations ne seront plus les mêmes; mais leur petitesse et leur élégance ne vous laisseront point, malgré cela, dans un état indifférent, elles sauront aussi vous charmer. La belle *Pisse-Vache* sera toujours pour le voyageur un spectacle agréable, et la naissance du *Rhône* ne lui sera point indifférente non plus.

Les quatre plus grands fleuves de l'Europe prennent leur origine dans les *Alpes*; savoir : le *Pô*, qui traverse l'Italie, et se jette dans la mer Adriatique; le *Rhône* qui, après avoir traversé le Valais et la France, entre dans la Méditerranée; le *Rhin*, jadis la limite entre la France et l'Allemagne, porte ses eaux à l'Océan; et le *Danube*, qui entre dans le Pont-Euxin, après avoir long-tems parcouru les Provinces de l'Illyrie. Il s'en trouve qui nient, que le *Danube* prenne naissance aux Alpes, mais s'ils font attention, que par Alpes, on n'entend non-seulement les sommets des hautes montagnes de ce nom, mais encore la base de ces mêmes montagnes; alors ils verront, que ce qui est dit du *Danube* sur son origine est vrai.

On trouve dans les sommets de nos montagnes des sources d'eau froide et d'eau chaude; je ne m'arrêterai pas sur les premières, parce qu'elles peuvent être communes avec toutes celles qui jaillissent sur les hauteurs; mais les eaux chaudes qu'elles nous fournissent avec assez de profusion, sont autant curieuses que salutaires. Les unes fument

sur la chaîne septentrionale où elles coulent en divers endroits; les autres sortent au midi, telles que celles qui arrosent la vallée de Viège et dont je parlerai ailleurs, celles qui jaillissent au septentrion, coulent dans la vallée de Louëche, où l'on a formé des bains fréquentés par toutes sortes de personnes; tant étrangères qu'indigènes, pendant les trois mois de l'été. Ces eaux chaudes se trouvent encore à *Baad*, et les eaux sulphureuses froides dans le canton de *Conches*. C'est vraiment étonnant, que des montagnes toujours couvertes de neiges et de glaces, fassent jaillir de leur sein, des eaux chaudes et brûlantes! Mais passons encore à d'autres objets propres et particuliers aux hautes montagnes, ce sont les cristaux, les métaux et les minéraux.

Nous allons donc pour un moment nous occuper des *Cristaux*, où nous commencerons par observer, qu'on ne doit pas croire, que ces objets soient formés de la neige invétérée, comme le pensent les uns, tandis que les autres sont d'une opinion contraire. Les *Cristaux* servent de remède dans certaines circonstances et dans certaines maladies; il y a des Médecins qui enseignent, que le Cristal bien pulvérisé et bu dans un verre de vin, est utile aux dyssentériques. Voici les quatre beaux vers de *Claudien* qui font allusion au Cristal, dans le milieu duquel il y avait de l'eau renfermée:

Possedit glacies naturæ signa prioris
Quæ fit parte lapis, frigora parte negat,
Solers lusit hiems, imperfectoque rigore
Nobilior, mitis gemma tumescit aquis.

Et ces quatre autres, qui forment deux autres Distiques.

Solibus indomitum glacies Alpina rigorem
Sumebat, nimio jam pretiosa gelu,
Nec potuit toto mentiri corpore gemmam,
Sed medio mansit proditus orbe Latex, etc.

Si cette opinion des Anciens est vraie, que cependant quelques-uns veulent combattre, il ne doit paraître à personne étonnant, qu'on trouve dans les Alpes, et dans les hautes montagnes, qui sont perpétuellement couvertes de glaces, beaucoup et de très-beaux cristaux qui sont formés, selon d'autres, par les eaux qui découlent de l'ancienne glace, et qui se condensent dans l'intérieur de la terre. Néanmoins on trouve de superbes Cristaux suspendus aux rochers dont on les détache; quelquefois encore les personnes attachées et suspendues par des cordes du haut des montagnes, les trouvent à découvert sur la terre; il y en a dans le Valais d'une grosseur prodigieuse, aussi admirables par leurs formes et par leurs angles, que par leur belle transparence. Il y en a eu deux de cette espèce, déposés dans la maison Bourgeoisiale à Viège, et que les Français y ont pris, lors de la guerre de 1799, et qu'ils ont fait transporter à Paris.

On trouve aussi des Cristaux auxquels est encore attachée une portion du rocher où ils ont pris naissance. Il y a deux genres de Cristaux dans le pays; l'un clair et transparent, qui est le plus précieux; l'autre obscur, et de couleur de safran; d'autres encore sont extérieurement enveloppés d'une espèce de croûte, et clairs et purs dans l'intérieur.

Il me sera permis de faire ici mention de ce qui est arrivé dans le seizième siècle, proche du lac *Verban*, qui est tout près de *Lugano*, ancienne ville sous la domination des Suisses; un paysan y passant par hasard, une grande partie du rocher voisin est tombée sur la route; à peine celui-ci put se sauver la vie, par une fuite prompte et légère; tout étonné, il se tourne et regarde l'endroit où il avait risqué d'être enseveli; il vit quelque chose qui brillait au rocher, il y monte avec beaucoup de peine, et y trouve des petits cristaux.

Quant aux Métaux et Minéraux qu'on trouve en Valais, il est certain, qu'il y a des mines d'or, d'argent, de fer, et de plomb, puisqu'on en a fait l'exploitation dans les derniers siècles, ce que les *Abscheidts des Diètes*, ou assemblées Souveraines du pays, prouvent d'une manière claire et constante. On en exploite encore dans ce moment à *Gampel*, dans les vallées de *Loëtschen* et d'*Hérins*, comme encore la mine de fer de *l'Entremont*. Mais les habitans du Valais, en général, ne voyaient pas ces exploitations de bon œil, parce qu'elles détruisaient les forêts par la fonte des métaux, parce qu'elles détruisaient leurs pâturages, qui se trouvaient au-dessous, parce qu'encore elles dérangeaient les sources des eaux, et qu'elles multipliaient les avalanches. Mais passons aux forêts qui sont aussi un produit des montagnes et faisons-en le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE XVII.

Des forêts et des arbres des montagnes du pays.

REGARDEZ ces Monts qui semblent braver les orages, leurs cimes sont couvertes de la neige des hivers; sur leurs flancs sont d'immenses pâturages; pendant des siècles, leurs antiques forêts ont vu s'asseoir les familles du pays sous leur ombrage : hameaux, cabanes, bergers, troupeaux, tout respire la sérénité dans ces heureux asiles. Ces forêts sont composées d'arbres plus ou moins gros, plus ou moins nombreux; l'œil aime à voir tout ce peuple de frères. C'est par eux que la nature varie ses desseins, rapproche et tantôt repousse les lointains, réunit, sépare, et sur les paysages étend ou replie le rideau des ombres. Voici une apostrophe Poétique de l'Abbé *de Lille*, adressée aux forêts:

Bois augustes, salut! vos voûtes Poétiques
N'entendent plus le barde et ses affreux Cantiques;
Un délire plus doux habite vos désers.
Et vos antres encor nous instruisent en vers.
Vous inspirez les miens, ombres majestueuses!
Souffrez donc qu'aujourd'hui mes mains respectueuses
Viennent vous embellir, mais sans vous profaner,
C'est de vous que je veux apprendre à vous orner.

Les arbres des forêts peuvent s'offrir sous des aspects sans nombre; ici des troncs percés rembrunissent leur ombre; là de quelques rayons égayent ce séjour, forment un doux

combat de la nuit et du jour, dit encore M.r l'Abbé *de Lille*, qui finit son apostrophe par ces quatre vers:

Plus loin, marquant le sol de leurs feuilles légères,
Quelques arbres épais joueront dans leurs clairières,
Et flottant l'un vers l'autre, et n'osant se toucher,
Paraîtront à la fois se fuir et se chercher.

Voici comme le même auteur dépeint les différens arbres qui composent les forêts et les varient:

Les uns tout vigoureux et tout frais de jeunesse
D'autres tout décrépis, tout noueux de vieillesse,
Ceux-ci rompant ceux-là, fiers tyrans des forêts
Des tributs de la sève épuisent leurs sujets:
Vaste scène où des mœurs, de la vie et des âges
L'esprit avec plaisir reconnaît les images.
Près de ces grands effets que sont ces verds remparts
Dont la forme importune attriste les regards,
Forme toujours la même et jamais imprévue?
Riche en variété, délices de la vue.
Accours, viens rompre enfin l'insipide niveau,
Briser la triste équerre et l'ennuyeux cordeau.
L'œil, qui des plans tracés par l'uniformité
Se dégoûte et s'élance à leur extrémité,
Se plait à parcourir, dans sa vaste étendue,
De ces bords variés la forme inattendue;
Il s'égare, il se joue en ses replis nombreux,
Tour-à-tour il s'enfonce, il ressort avec eux;
Sur les tableaux divers que leur chaîne compose,
De distance en distance avec plaisir repose!

Le

Le bois s'en agrandit, et dans ses longs détours,
Varie à chaque pas son charme et ses détours
Ah! par ces bois sacrés dont le feuillage sombre
Aux danses du hameau prêta souvent son ombre
Par ces dômes touffus qui couvraient vos aïeux,
Profanes, respectez ces troncs religieux;
Et quand l'âge leur laisse une tige robuste,
Gardez-vous d'attenter à leur vieillesse auguste.
Trop tôt le jour viendra que ces bois languissans,
Pour céder leur empire à de plus jeunes plants,
Tomberont sous le fer, et de leur tête altière,
Verront l'antique honneur flétri dans la poussière.

On doit, d'après cela, avoir lieu de regretter, de pleurer même la coupe des bois dans une belle forêt; pour moi, je ne trouve rien de si beau, de si agréable, et de si majestueux, qu'une belle forêt. Ah! que ne puis-je tous les jours de ma vie, dans la belle saison, passer quelques heures dans de tels endroits, que je préférerais à la fortune des grands, j'y savourerais à longs traits les plaisirs que procure la solitude de ces lieux, réellement faits pour y méditer à loisir.

Voici comment M.r l'Abbé *de Lille* s'énonce contre la coupe des forêts, et comment il détaille les suites fâcheuses d'une pareille entreprise.

Tout périt, tout succombe; au bruit de ce ravage
Voyez-vous point s'enfuir les hôtes du bocage?
Tout ce peuple d'oiseaux fiers d'habiter ces bois,
Qui chantaient leurs amours dans l'asile des rois,
S'excitent à regret de leurs berceaux antiques.
Ces Dieux dont le ciseau peupla ces verds portiques

D'un voile de verdure autrefois habillés,
Tout honteux aujourd'hui de se voir dépouillés,
Pleurent leur doux ombrage, et redoutant la vue
Vénus même une fois s'étonna d'être nue.
Croissez, hâtez votre ombre, et respectez ces champs,
Vous jeunes arbrisseaux, et vous arbres mourans
Consolez-vous. Témoins de la faiblesse humaine
Vous avez vu périr et Corneille *et* Turenne :
Vous comptez cent printems, hélas! et nos beaux jours
S'envolent les premiers, s'envolent pour toujours.
Heureux donc qui jouit d'un bois formé par l'âge.

Et certes, il avait bien raison de le dire, d'après tout ce que vous venez d'entendre, et j'ose espérer que le lecteur, bien loin de m'en vouloir, m'en saura au contraire bon gré, ne serait-ce que pour les beaux vers d'une aussi belle composition, qu'est celle de M.r l'Abbé *de Lille*, sur tous les objets qu'il traite.

Maintenant je dirai quelles sont les forêts qui couronnent nos montagnes, qui ceignent leurs sommets, et qui embellissent nos vallées et les préservent des avalanches. D'abord ces forêts sont composées en général, d'arbres de sapin et de melèse, espèces d'arbres les plus beaux, et souvent d'une grosseur et d'une hauteur prodigieuse; il y a aussi le pin sauvage, le pesse, le pin cimbre, le châtaignier et le bouleau. Quant à ceux qui croissent dans la vallée du Rhône, et qui plus ou moins aiment l'humidité, ce sont l'aulne verne, le petit aulne, le peuplier blanc, le peuplier noir, le peuplier tremble. Le platane d'occident et la saule; on en compte au dire de M.r d'*Eschassériaux*, vingt-trois variétés dans le Valais.

Tous les arbres et arbustes que nous allons nommer, habitent différens sols et diverses températures, suivant leur espèce et leur nature; on trouve particulièrement le dernier arbuste dans le voisinage des plateaux sur les hautes montagnes; la beauté de sa fleur réjouit le triste aspect de ces déserts. L'orne, le chêne, le frêne, le noyer, le mûrier blanc et noir, l'érable platanier, le hêtre, le charme, le prunier odorant, le prunier des oiseaux, le cognassier, le cornouiller, le sumac, le troëne, le sorbier, ou cormier, le sorbier des oiseaux, le cerisier, l'amandier, le nerprun de plusieurs espèces, l'auréole mâle, l'auréole femelle, la bousserole, ou raisin d'ours, le sureau à grappes, l'airelle, l'alisier, l'éphedra, le pistachier, le tamarix d'Allemagne, l'épine-vinette, le buis, le noisetier, l'ébenier des Alpes, le genevrier, la sabine, le cytise noirâtre, le faux acacia, le rosier des Alpes, le baquenodier, le chèvrefeuille des Alpes, la coronille, la bruyère purpurine, le rododendron, sont les productions de notre sol. Quant à la nomenclature des plantes qui croissent sur les montagnes du Valais, elle est trop nombreuse pour pouvoir trouver ici sa place; ceux qui seront curieux de la connaître, feront bien de s'en instruire dans l'ouvrage de M.r *Murith*, intitulé: *le Guide du Botaniste qui voyage dans le Valais.* Nous observerons, que ce pays en fait de plantes, est le plus riche de toute l'Europe, et que les hommes instruits dans la Botanique y comptent plus de deux cents plantes, qui ne se trouvent pas classées dans l'herbier du grand *Haller*, quoique très-diffus.

Théophraste a déjà dit que sur les montagnes croissaient toutes sortes de plantes; et comme dans les nôtres on trouve toutes sortes de sols, tels que marais, étangs,

terrain sec et pierreux, élevé et profond, sombre et éclairé, on y trouve aussi toutes sortes de plantes les plus rares, comme les plus utiles pour tous les arts. Et parmi les arbres, si nous croyons *Théophraste*, qui appartiennent proprement aux montagnes, outre ceux que nous avons nommé, sont l'azerollier, l'aquifolium, le tilleul, le caprinus, le taxus, le caprificus, l'asphaca. Le noyer réussit mieux chez nous, dans la plaine que sur les montagnes, quoique celles-ci en produisent beaucoup, qui sont beaux et superbes. Il est certain, que les arbres qui croissent sur les montagnes, fournissent un bois plus dur et meilleur que ceux qui s'élèvent dans la plaine. Ce sont les vents, selon certains auteurs, qui opèrent cet effet. C'est pour cela, que chez les Poëtes, comme l'observe le savant *Turnebus*, les bois des montagnes ont été recommandés comme plus convenables pour la construction des lances, à raison de leur plus de dureté, c'est pour cela encore, qu'*Homère* dit, que la lance d'*Achille* a été faite d'un bois tiré du *Mont-Pelius*, pour indiquer sa bonté, sa dureté; c'est pour cela enfin, qu'on appelle les fléches de bois *alpines*, non seulement, parce que les peuples de la montagne s'en servaient, mais pour donner à entendre, que c'était un bois dur et le plus propre à cela.

Mais parmi les arbres des hautes montagnes, le plus commun est le *sapin*, il croît dans les pays froids; c'est pourquoi il est si fréquent dans le Valais, au point d'y former d'immenses forêts jusqu'au nombre de cent-vingt environ. Son plus grand débit est en planches de toute grandeur, dont on se sert pour la menuiserie et pour boiser les chambres, mais qui, à mon avis, entretient, pour ne pas dire produit les punaises, genre d'insectes

aussi détestable par sa mauvaise odeur, qu'incommode par sa morsure; odeur tellement détestable, qu'elle me réveille chaque fois, lorsque pendant mon sommeil il en passe une proche de mon nez. Je les croirais convenables, si on les écrasait, et renfermait dans une bouteille pendant quelque tems, à faire revenir les femmes vaporeuses, qui tombent en défaillance; ce remède vaudrait presque l'assa-factida dont on se sert en ces sortes d'occasions.

Après le sapin, le plus bel arbre est la *melèse*; cet arbre est non seulement remarquable par sa hauteur, mais aussi par sa beauté et par sa fermeté. Il est commun dans notre pays; on y en observe des forêts entières; cet arbre ressemble au sapin rouge et au pin; cependant son écorce est beaucoup plus rude, plus grossière, et les branches sont plus grasses et plus molles, son odeur est douce et vraiment balsamique. La melèse est surtout bonne pour les constructions dans l'humidité; elle n'est point sujette à la vermoulure à raison de la térébenthine qui l'entoure, et dont elle est imbue. Elle est difficile à être travaillée, les tonneliers s'en servent pour la construction de leurs tonneaux. La melèse est encore en usage en médecine, tant intérieurement qu'extérieurement; puisque dans le seizième siècle, au dire de *Simbler*, elle était tellement avantageuse et efficace pour la *Lèpre*, qu'on croyait en Valais, que ceux qui habiteraient des chambres boisées de ce bois, en seraient exempts. Cet arbre en outre fournit une excellente térébenthine, dont les Valaisans se servent fort avantageusement pour les plaies et les ulcères, comme encore pour les maladies internes. Mais il ne faut pas toujours rester dans les grandes forêts, visitons aussi les arbustes et choisissons-en les plus remarquables pour en faire le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE XVIII.

Des arbustes et arbrisseaux des montagnes du Valais.

APPROCHEZ, chers arbustes, images de la soumission, venez; vous n'êtes point indignes d'être présentés aux lecteurs et de faire le sujet de ce chapitre. D'abord on trouve l'*asphodélus*, l'*hiéble*, ou petit sureau, la fougère, le polipode, l'agnus castus, le bouleau, le nefflier, le noisetier sauvage, le groseillier de toute espèce, le myrthe, le laurier et le tamarisc. Je me bornerai ici d'énoncer les noms divers des arbustes connus, pour ne pas avoir l'air de les mépriser, laissant à dessein la nomination et classification des autres nouvellement découverts, aux curieux modernes, en les renvoyant au savant ouvrage de M.r *Murith*, comme fait pour satisfaire leur curiosité sur ce point. Les savans de l'ancien tems, un *Conrad Gesner*, un Jean *Fabricius*, un Benoît *Aretius*, ont annoté tous les arbrisseaux déjà anciennement connus, et dont le célèbre Gaspard *Wolphius* en a fait imprimer la peinture et la description, et postérieurement le bel ouvrage Botanique de *Zwinger*, son herbier en deux gros volumes *in-folio*. Je rapporterai ici le nom de différentes plantes et herbes; mais j'avertis que ce sera sans ordre, sans classification, comme aussi sans m'arrêter à leurs vertus; ce que je ferai peut-être connaître un jour, dans un autre ouvrage qui y aura rapport. Ce sont donc les frutices, ou herbes ainsi dites qui suivent.

La *Lunaria artritica*, ainsi surnommée; celle-ci est aussi

appelée par les bergers, *fleur des rochers*. Le bout de sa racine est comme mordu, mais il ne faut cependant pas la confondre avec cette herbe vulgaire, que la plupart appellent la morsure du diable, en latin *Morsus Diaboli*. Sa description est plus ample dans le petit livre de *Gesner*, *de lunariis herbis*. Il y a encore la *lunaria Græca*, dont la fleur a beaucoup d'odeur. De plus, trois ou quatre genres de lunaires que le même *Gesner* décrit dans son même livre.

Le *Sylibus*, vulgairement appelé *Carlina*.

Le *Coniza Alpina*, de la hauteur d'une coudée et demie à peu près; quelques bergers la nomment *herbe d'or*.

Une quantité d'espèces de *Gentiane*, en latin *Gentiana*. La première espèce est grande, à fleurs jaunes, les anciens en ont parlé. Une autre à fleurs rouges et à racines jaunes; cette espèce est plus amère que la grande *Gentiane*. La troisième est plus petite, et même la plus petite de toutes, dont les fibres de la racine sont très-amères; enfin une quatrième espèce est à feuilles semblables à celles de l'*hirondinaire*, *hirundinaria*, et à fleurs couleur bleu de ciel. Les bergers s'en servent pour guérir les tetines des vaches de la morsure des bêtes venimeuses.

L'anémone des Alpes, *anemone Alpina*, à racine noire et à fleurs blanches. Le calice de cette plante, après la perte de sa fleur, se couvre d'un duvet qui blanchit, vieillit et perd toute sa beauté; son sort prédit celui des jeunes femmes; comme cette fleur, elles sont belles, comme elle aussi, elle perdront leur beauté.

La *Rose des Alpes*, *Rosa Alpina* des Latins, à fleurs de roses odoriférantes, même tout son buisson est agréable; elle a ses feuiles presque comme celles de l'olivier.

L'*Allium Alpinum*. Sa racine est enveloppée comme d'autant de chemises; c'est la *Victorialis longa*, au dire de *Simbler*.

La *Racine d'ours*, ou le *Meum* de quelques-uns.

L'*Imperatoria*, sive Astrantia, le laserpitium Gallicum de quelques-uns.

La *Muttelina* vulgo dicta. Sa racine est de l'épaisseur du petit doigt et quelquefois plus mince encore; son ombelle est comme celle dans la pimprenelle rouge.

Les différens genres d'*Aconitum*, à fleurs jaunes ou bleues, ou à fleurs de pourpre.

Le genre droit de *Poligonatum* est aussi du genre de cette espèce de plantes.

Le *Sedum Montanum majus*, à feuilles serrées, tige oblongue, droite et mince et à fleurs blanches : différentes espèces du *Sedum minimum*, comme sont ceux de couleur de feu, de couleur jaune, et enfin le *Maculatum*. Il y a encore une espèce de plante dont la fleur a de l'odeur, la feuille est comme la piloselle; vers la tige supérieure, elle a beaucoup de feuilles impaires, blanchâtres, lanugineuses : autour du milieu, cinq ou six fleurs; parmi lesquelles, celle du milieu est ordinairement sèche. Chacune de ses fleurs a des pointes jaunâtres et prominentes; sa racine est aride, petite et attachée au sommet du gazon. *Simbler* la croit être une espèce de *Tomentum*.

L'*herbe aux Chasseurs*, ainsi appelée par les Suisses allemands: elle est caustique, a des fleurs blanches petites et basses. *Simbler* l'appelle le *Ranunculus Montanus*.

Le *Chamædris Alpina*. Il y a sous le même nom une autre petite herbe à feuilles de *chamædris;* sa fleur est blanche; elle s'évanouit en duvet, la partie supérieure de sa feuille est verte, mais l'inférieure est blanchâtre.

L'herbe appelée *pelotte de beurre.* Elle est de la longueur de presqu'une coudée, à feuilles de plantain, ou d'hellèbore blanc; elle a trois à quatre feuilles par la tige dont elles sortent, comme dans la perforée. Au sommet elle a une fleur, rarement deux; elles sont jaunâtres, oblongues, exprimant le jaune d'œuf, concaves, entourées de petites pointes ou feuilles de feu, et représentant au loin aux yeux des spectateurs, un *habit d'arlequin*, ou masque de démon. Lorsque sa fleur tombe, sa semence reste contenue dans l'épi; c'est une espèce de *Damasonium.*

Le *petit Empereur.* C'est une petite fleur blanchâtre, de là forme de *Bellis minima*, avec des feuilles oblongues. Sa tige est mince, et porte au sommet beaucoup de fleurs ramassées et purpurines. Toute l'herbe est blanchâtre, et lorsqu'on la comprime avec la main, elle laisse échapper une poussière. Elle est belle à voir; et c'est pour cela qu'elle est le *César* parmi les autres plantes.

Il y a encore la *Calaminta montana* et *vera.* La feuille et les fleurs de cette herbe expriment la *Saxifrage*, et diffère seulement de celle-ci par sa racine noire et poilue.

La *poire des Rochers;* c'est un arbuste qui fleurit au commencement du printems; sa feuille est comme celle du poirier; il porte des fruits noirs, rapprochés et petits.

Le *Chardon noble.* Il est le plus beau des chardons; il a les feuilles molles, d'une seule racine et finit par une tige noire. Les têtes au sommet sont toutes séparées, et de couleur de bleu de ciel, quelquefois blanches et d'autres fois enfin purpurines. Il n'a que des épines imitées.

La *Moutarde sauvage.* L'herbe, qui porte ce nom, est de deux espèces, la première tient sur un pédicule de sept feuilles, et au sommet de la tige, beaucoup de fleurs,

et en partie blanches; après lesquelles naissent de petites cornes, qui contiennent une semence comprimée. La racine est blanche et luit comme l'*albâtre;* elle est encore écailleuse. L'autre espèce a cinq feuilles sur un seul pédicule. La substance des deux est acre, et ressemble à la moutarde, ou au *Raphanum*. Elles croissent à la hauteur d'une coudée; elles aiment les lieux sombres et humides.

L'herbe dite *racine de la mère*. Elle est comme une espèce de *Plantago Alpina*, à feuilles de plantain, légèrement garnies de poils, à fleurs de *Doronicum*, et à racine aromatique.

Le *Centaureum majus*, ordinairement appelé *Rhaponticum*.

Le *Lilium purpureum*, à racines jaunes; quelques-uns le prennent abusivement pour l'*Asphodelum*.

L'herbe de *Christople*. Plus elle naît dans un endroit élevé, plus elle est mince et petite.

Le *Nardus Celtica*, ou *Saliunca*, qu'on met dans les habits pour leur donner une odeur agréable.

L'*Hellèbore blanc;* il y en a encore une autre espèce fausse parfaitement semblable à la précédente; sinon, que les feuilles sont plus petites et semblables au plantain; des fleurs jaunes entourent la tige, chacune assise sur son propre pédicule.

Le *Phyllitis Lonchitis*, semblable au Scolopendre, la *pimprenelle* pourprée, le *Sanicula alpina guttata*.

Diverses espèces de *Renoncules*, différentes des vulgaires et de celles qui croissent dans les endroits enfoncés, à feuilles plus petites et plus solides; on la trouve dans les hautes montagnes.

Le *Doronicum*, et *Seseli;* que les Pharmaciens appel-

lent *Siler montanum*, et qu'on trouve dans les plus hautes cimes des montagnes.

CHAPITRE XIX.

Des animaux qui habitent les hautes montagnes du Valais.

Après avoir exposé les divers sites et les différentes températures des montagnes, il faut encore dire quel est le peuple qui en habite les forêts, quel est celui qui en habite la cime pelée et blanchie par les glaces des monts élevés. Nous dirons d'abord avec *Théophraste* que, de même que toutes sortes d'arbres naissent dans les hautes montagnes, de même on y observe toute sorte d'animaux; et quoiqu'on ne rencontre pas dans ces endroits froids des lions et des tygres, qui ont leur demeure ordinaire dans l'Afrique et dans les Indes, on trouve néanmoins sur nos hautes montagnes des animaux sauvages, grands et petits, et de presque toutes les espèces. Ceux qui se plaisent dans l'eau, dans les glaces, ils y trouvent des glaciers, des lacs et des torrens; ceux qui vivent dans les forêts, sur les prairies, y trouvent des vallons fleuris, des côteaux verdoyans et des bois touffus. *Strabon* dit d'après *Polybe*, qu'on trouve dans les Alpes des chevaux sauvages, des bœufs, et une bête, dit-il, d'une forme particulière, ayant le corps comme la stature d'un cerf, le cou seul excepté et les poils, par lesquels elle ressemble fort au bouc; elle porte sous le menton un globe de chair, de la grosseur de quatre pouces, tout chevelu; j'ignore quel puisse être cet animal. Cette espèce existe encore de nos jours; puis-

que nous en avons vu un l'année dernière qu'on ne laissait voir qu'à prix d'argent. *Merula* en a aussi fait mention.

Le *Bouquetin*, en latin *Ibex*, est un animal qui se plait particulièrement sur nos montagnes, dans les endroits où les glaces ne se fondent jamais. Cet animal, dit *Simbler*, recherche le froid par sa nature, que sans cela il deviendrait aveugle.

Le *Chevreuil*, ou *la Chèvre des rochers*, que les Grecs appelaient *Chèvre sauvage;* qu'on appelle vulgairement *Chamois*, et qu'on pourrait bien appeler *Chèvre des montagnes*, puisqu'elle les habite toujours. Cet animal aime les pierres sabloneuses qu'il lèche en place de sel, afin de se débarrasser la langue de la pituite inerte, et de ramasser de l'appétit; ils s'assemblent volontiers dans les creux des vallons garnis d'herbes fraîches.

La *Marmotte*, le *Mus alpinus* de Pline. Cet animal se pratique des creux sous terre qu'il remplit de foin ou d'herbe, où il dort pendant tout l'hiver, se plie en cercle. Les gens du pays en aiment beaucoup la viande, ceux d'autres nations ne l'aiment pas; tant il est vrai de dire, que les goûts sont dans la nature, et que le meilleur est celui qu'on a, comme l'a déjà observé un célèbre auteur.

Il y a aussi des *Cerfs*. Autrefois ils étaient si nombreux qu'ils descendaient souvent en plaine, dans les champs ensemencés. Leur gîte ordinaire était dans la forêt de *Phynge*, entre Sierre et Louëche. Là il y avait des lacs où ils allaient se baigner, des champs, des pâturages et des lieux propres pour s'y cacher. Je me rappelle, qu'on en a eu apprivoisé dans notre ville, qui allaient boire à la fontaine avec les chevaux, et qui en revenant, passaient devant les bancs des boulangers pour se faire

donner du pain ; ils étaient gros, et portaient avec orgueil des superbes cornes.

Mais allons plus loin et nous trouverons des *ours*. Cet animal est trop connu pour en faire ici une description ; seulement dirai-je, qu'il est dangereux pour les troupeaux dans la montagne ; que quelquefois ils descend dans la plaine au tems des moissons, mange les grains, et dévaste en une nuit plusieurs champs de blé. Il grimpe aussi sur les arbres, en abat les fruits et les mange avec une avidité extrême ; quelquefois même il les mange sur l'arbre en attirant à lui les branches avec les pattes. L'hiver, l'ours s'enfonce dans des cavernes profondes, y dort ordinairement depuis la *Tout-Saint* jusqu'à l'entrée de *mars*. Pendant cet intervalle il ne prend aucun genre de nourriture ; il se nourrit de sa propre graisse qui se fond successivement, au point qu'il sort de sa caverne toujours fort maigre, tout gras qu'il était au momeut de son entrée.

Maintenant je viens à l'ennemi commun de l'homme et des troupeaux, c'est le *loup ;* son nom exprime déjà son caractère. Cet animal affamé, vorace et destructeur n'a rien de bon que sa peau ; ô l'infame voyageur ! il rode dans la plaine, fouille les montagnes, égorge et dévore tout ce qu'il rencontre, moutons, chèvres, veaux, chiens, cochons, tout. Sa férocité le porte jusqu'à attaquer les animaux les plus forts, les bœufs et les chevaux. Heureusement pour l'homme, qu'il ne se porte pas à l'excès de l'attaquer ! On en observe quelquefois plusieurs, et par bandes, et cela sur-tout dans la saison de l'hiver où ils se réunissent pour d'infâmes appas. On voit encore le *loup cervier*, qui est l'animal le plus dangereux de tous pour les chèvres et les moutons ; non-seulement il saigne les

chèvres et les moutons qu'il peut égorger, mais tous ceux dont il peut sucer le sang; d'une seule nuit souvent il en égorge un troupeau nombreux.

Il y a encore un animal fort destructeur; c'est le *renard*. Ce rodeur adroit détruit singulièrement les lièvres, auxquels il fait la chasse nuit et jour; de sorte que, où il y a beaucoup de renards, il y a peu de lièvres. Sa peau est très-recherchée pour en faire des pelisses; mais tout le reste de cet animal n'est d'aucun usage, si l'on en excepte sa graisse qu'on tient dans les pharmacies.

Notre pays abondait en *lièvres*, mais les chasseurs les détruisent prodigieusement. Il y en a de deux espèces; le lièvre gris, qui est le plus gros et dont la chair est la meilleure; le lièvre blanc, qui est petit et dont la chair est peu délicate.

Le *bléreau* exerce aussi de tems en tems ses ravages dans le pays. Cet animal est gros comme un chien ordinaire et ressemble au cochon; il est commun dans nos contrées, et les chasseurs s'amusent souvent à le poursuivre et souvent aussi avec succès. Il est de couleur grisâtre; il a le dos large et les dents fort pointues; il se retire dans les haies, dans les champs, et dans les vignes; il est avide des pommes et des raisins.

Il est encore un petit animal forestier et quadrupède qu'en trouve ordinairement dans les forêts de sapins et de melèses, dont il mange les pommes; je veux dire l'*écureuil*. Cet animal, quand il mange, s'assied sur les deux jambes de derrière, redresse sa queue le long de son dos, (sa queue est longue, garnie de longs poils en forme de plumet, et d'un noir fort luisant); il prend ensuite sa nourriture entre ses deux petites pattes de devant, la pré-

sente ainsi à sa gueule pointue garnie de dents fort piquantes, défait ainsi l'enveloppe de ces pommes, de ces noisettes et des noix, et obtient enfin le noyau dont il se nourrit. L'écureuil est remarquable par la vîtesse de sa course et par son agilité avec laquelle il saute d'un arbre à l'autre, souvent de plusieurs toises de distance; il saute toujours de haut en bas, ou tout au moins de hauteur égale. Il est certain, que cet animal, par sa vivacité, par sa gentillesse, par sa conformation toute particulière et par sa manière de se divertir, mériterait d'être tenu en cage.

Maintenant passons aux habitans des airs; d'abord parmi les plus cruels, je trouve l'*aigle;* cet oiseau, quant il déploie ses aîles, a au moins six pieds de large; il saisit sa victime en lui enfonçant ses serres dans les flancs, la saisissant du bec par le cou, et s'élève ainsi dans les airs; quelquefois chargé d'un mouton, qu'il va dévorer sur la cime des rochers. Il y en a encore d'autres qui ne rodent dans les airs que pour fondre sur le menu gibier, comme *vautours*, *faucons*, *éperviers*, *autours*, *tiercelets*, *sabec*, etc. L'*autour* est de couleur fauve, semée de taches jaunes; il a les yeux noirs et enfoncés. Pour être bon, il doit avoir la tête petite, le bec gros et recourbé, le col long, la poitrine grosse, les serres grosses et longues, la queue longue et les pieds verts. Les *perdrix*, les *faisans*, les *canards*, les *oies sauvages*, les *lapins*, les *lièvres*, sont ses victimes ordinaires. Il est rusé de son naturel, et habile chasseur; avec deux *autours*, qu'on place aux deux extrémités de la chasse, on prend aisément une grande quantité de perdrix en France, où on les dresse pour cela.

Il y a encore d'autres oiseaux de proie dans le pays, comme les *milans*, les *gerfauts* qu'on dresse aussi pour

le vol; c'est celui qui a le plus de force. Il a le plumage jaune, le bec et les jambes bleues, les griffes ouvertes et les doigts longs; il est fier et hardi; il est propre au vol du *héron* et du *milan*. Son duvet est très-estimé pour faire des couvertures; il est extrêmement chaud et fort léger.

La liste des oiseaux de proie devient encore plus longue; nous y trouverons aussi le *hobereau*, le *héron*, le *Cormoran*, animal aquatique comme le précédent, assez semblable au corbeau; le *coucou*, le *chat-huant*, le *hibou*, la *chouette*, les *pies* et les *geais*.

On trouve aussi dans nos montagnes beaucoup de gibiers, parmi lesquels se trouve d'abord le beau *coq-de-Bruyères*. Son plumage est noir, et ses yeux sont entourés de plumes d'un rouge très-vif; on l'appelle en latin *urogallus*. On croit que les plus gros ont été appelés par *Pline*, *tetraones*. On trouve aussi des poules sauvages toutes blanches. Quelques-uns les appellent *herbaines*; elles sont très-avides de la neige dont elles habitent les régions. Leur blancheur est semblable à celle de la neige, et lorsqu'elles aperçoivent le chasseur, elles s'arrêtent, pour ne point se trahir par le mouvement de leur corps, dont la couleur les rends invisibles sur la neige. Je ne parlerai pas ici en particulier de chaque espèce de gibier, qu'on trouve dans le Valais, comme *gélinotes*, *ortolans*, la *bécasse*, la *caille*, les *canards sauvages*, les *poules d'eau*, etc. etc., mais je renverrai le lecteur à la savante lettre de M.r *Eschassériaux*, qui en a fait une énumération exacte et détaillée, et où il pourra s'instruire selon ses désirs.

Je finirai ce chapitre par observer que les animaux quelconques nourris dans les montagnes sont toujours plus forts et plus gros que ceux qui naissent et vivent dans la plaine: par

par exemple les cerfs qu'on trouve sur les montagnes de la Suisse diffèrent de taille et de bois, des cerfs de la forêt de *Résine*, au-delà du *Rhin*; c'est ainsi encore que les chevaux des Alpes diffèrent des chevaux qu'on reçoit de la *Frisie*; c'est ainsi enfin, que les oiseaux de proie des Alpes sont généralement réputés plus habiles pour la chasse du gibier que ceux des autres pays; que beaucoup d'animaux, en changeant de climat, changent aussi de couleur, ce qui peut bien tenir à deux causes, comme l'avance *César Scaliger*, savoir à la nourriture et au climat qu'ils habitent; ce qui peut bien être vrai quant à la première cause, puisqu'il est prouvé par la savante thèse de M.r le *Docteur Chapuis* de *Lyon*, qu'une poule nourrie avec de la garance, aura les os rouges; enfin tout ce qui peut avoir rapport à ces discussions, se trouve déjà savamment exposé dans la belle histoire des animaux du célèbre *Conrad Gesner*. Je passe donc à un autre sujet.

CHAPITRE XX.

Description de la plaine du Valais vue du bourg de Louëche.

Le Rhône roule fièrement ses eaux argentées, et parcourt ainsi son territoire circonscrit en mouillant les parois des rochers latéraux. A peine échappé du sein cristallin de sa froide mère, il parcourt rapidement la plaine qu'il rend toute luisante; toute orgueilleuse, cette princesse du Valais, domine aussi toute la plaine dans son enceinte circonscrite, et isolées seulement se présentent avec une majesté vénérable les ruines grisâtres de l'antiquité, en

sortant des ondes du Rhône : l'homme mortel échappant à ses ondes triomphantes, a bâti sa demeure sur des rochers élevés; plein d'espérance, il jette sa semence dans de légers sillons, et le fruit doré lui mûrit dans le sein des rochers même. Mais il orne d'un tapis vert les pentes rapides qui arrosent les ruisseaux d'une eau fertilisante qui descend avec précipitation : sous la feuille vaporeuse s'anime déjà le grain purpurin du raisin. Heureux donc le peuple du Valais, auquel Bacchus et Cérès sourient tous deux à la fois. C'est dans ce pays, que l'homme sous le toit reluisant de sa petite et jadis paisible cabane se réjouissait des faveurs célestes. Joliment s'y élève le mont septentrional tout orné par la main industrieuse de l'homme; mais la chaîne orientale de ces montagnes est couverte de l'ombre des forêts noires de sapins; rarement on aperçoit à travers cette obscurité un rayon de lumière isolée, et une place parsemée d'herbes humides des alpes verdoyantes. Avec ravissement on aperçoit dans le fond du vallon entouré de montagnes, les anciennes forteresses de *Tourbillon* et de *Valère*, devant Sion; déjà l'hespérus approchant, conduit le troupeau des étoiles dorées; une sainte obscurité environne cet aspect évanouissant, et sur la voûte azurée de l'année céleste, marche avec une lumière douce et étincellente cette infinité d'étoiles.

Quand on parcourt l'intervalle existant entre Louëche et Martigny, et qu'on pénètre les vallées latérales de ce pays mémorable, qui par des gorges étroites du côté du septentrion, s'unissent et se communiquent avec la vallée principale du pays, dont ces vallons représentent l'image rajeûnie; chaque vallée a sa rivière qui se jette au Rhône. On y contemple les antres obscurs des rochers; on monte

sur des parcours altiers, on contemple depuis les positions les plus élevées ces colosses grisâtres de l'éternité ; on cherche le rapport entre ces contrastes de la nature, et leurs habitans. Le Valais renferme des vallées qui, quoique moins connues que celles du Rhône, n'en sont pas moins intéressantes; les hautes montagnes qui les forment, renferment des minéraux précieux ; les fleurs rares qui les tapissent, y attirent des papillons de toute espèce ; le spectacle d'une nature sauvage y vient contraster avec celui de l'industrie et du travail; l'on voit des pentes de rochers escarpés couvertes de champs et de prairies ; des villages sont placés dans des lieux qui de loin paraissent inaccessibles; de petits oratoires, des églises s'élèvent à côté des glaciers, et l'on entend à la fois le son des cloches et le bruit effrayant des avalanches. L'air vif et pur de ces lieux élevés rend aux habitans toute leur énergie, et fait disparaître ces maladies ; cette langueur, cette inertie répandues dans les vallées basses; enfin le tableau des mœurs simples ajoute à l'intérêt qu'inspirent ces montagnes. Les étrangers sont trop rares dans ces villages pour qu'il y ait des auberges; mais chaque habitant s'empresse de leur offrir sa demeure. Le voyageur s'assied à une table frugale entre le maître et le domestique, et il a souvent peine à faire recevoir le prix de cette hospitalité. *J. J. Rousseau* a tracé un tableau trop intéressant de ces contrées et de leurs habitans, pour qu'il soit permis d'en traiter désormais en détail. Mais voici comme un Poëte allemand dépeint ce pays, et fait son éloge.

" Connais-tu ce pays tout entouré de rochers, où des „ colosses de neige comme des tours s'élèvent ? Où le „ fleuve de *l'Aar* doré est assis sur des glaciers bleuâtres

„ environné des rayons du soleil du soir dans les braises „ ardentes d'une couleur de rose. Ne le connais-tu pas ce „ pays? Où par des ondes argentées sortent des sources invi- „ sibles les fières cataractes ; une rosée humide et fraîche „ tourbillonne en fumant dans l'air agité; où tu monte et „ t'élève par des cavernes silencieuses, par des rocailles „ arides, à travers la nuit obscure d'une forêt, où te sourit „ soudain un champ doré de moisson ; où à l'embouchure „ noirâtre d'un antre profond repose en tranquillité une „ maison sur un sol verdoyant, que la courbure du sep „ entoure avec force, et sur le toit de laquelle chante le „ merle des rochers.

„ Sur la colline matutinale, agités par l'aîle flatteuse „ des *zéphyrs*, paraissent les enfans de Flore, qu'elle fait naître de son sein voluptueux.

„ Au midi, où les rayons du soleil agissent, les forces „ de la terre se développent ; là règne la puissance de „ l'automne dans l'éclat purperin de ses fruits, et où du „ mont du nord le sommet gigantesque s'arrondit, l'hiver „ s'est établi un règne permanent, l'enceinte qui ressemble „ à une forteresse éternelle, est couverte d'un brillant „ cristal.

„ Sur les zones voisines d'un mont, tu vois souvent se „ trôner les Dieux de l'année et des saisons.

„ Ici se trouvent ramassés en un petit espace les fruits „ des quatre saisons; comme sur les hauteurs du *mont* „ *Etna* pleines de feu, tu peux voir l'appanage de l'hiver „ neigeux; et au brillant astre du vieillard, s'attache le „ printems avec sa couronne de fleurs. Autour de celui-ci „ en épis riches en grains, l'été tire ses palmes de victoire, „ et tout à l'entour brille la corne d'abondance de l'au-

„ tomne, et proche de celui-ci se montre le raisin de
„ couleur vermeille.

„ Maintenant tu roules sur des prairies garnies d'her-
„ bes, et les ombres gigantesques des monts reposent
„ avec une tranquillité sérieuse sur ces plaines fleuries,
„ enceinte de la nature éternelle.

„ Tu respires plus librement dans l'air pur, et aromatisé
„ par des millions de vapeurs balsamiques et habites ou
„ vogues dans la poitrine exempte des chaînes de l'exis-
„ tence agréable où est le désir chéri même des Dieux.

„ Dans la lueur magique de l'alentour se trompe le
„ regard curieux du contemplateur, et ne retourne jamais
„ rassasié.

„ Car de même que les chevaux du soleil conduits par
„ leur directeur s'avancent de plus en plus, de même
„ aussi varie le jeu des scènes des couleurs, et l'aimable
„ recherche des contrastes.

„ A présent tu entends saisi d'une sainte frayeur mur-
„ murer le tonnerre obtus de l'avalanche, et se précipiter
„ chargée de ses masses horribles dans un gouffre obscur.

„ Tu vois courir de la plaine étroite du vallon tran-
„ quille les nuages chargés d'orages, leurs colonnes s'en-
„ tasser comme des tours, et enfin former un océan de
„ nuages à tes pieds.

„ Le tonnerre se roule dans des organes furieux, et
„ l'éclair étincelle à travers les longues barres de feu,
„ mais pardessus cette nuit pleine de frayeur, tu planes
„ ô Dieu, dans une pompe majestueuse de lumière.

„ O beau pays des scènes les plus admirables, tu con-
„ tentes le désir ardent et confus du cœur. Les objets
„ fort riches que présentent ta création, contentent aussi

„ l'esprit d'ailleurs jamais content, mais toujours désireux.

» Cependant qui habite les hautes montagnes et prai-
» ries ? qui encore se baigne dans les vapeurs végétales ?
» Le vestige fabuleux de l'âge d'or se présente ici dans le
» fils de l'innocence et de la nature.

» C'est un peuple de pasteurs qui soigne paisiblement
» son troupeau, et dans une alliance fidèle avec son ter-
» rain maternel, il ne connaît pas le tumulte ennemi des
» désirs, et la simplicité seule fait tout son devoir.

» De l'Europe luxurieuse le poison voluptueux n'empoi-
» sonne pas encore les airs impurs qui soufflent douce-
» ment dans ce temple de l'innocence, et sont des colon-
» nes éternelles à l'entour de Saturne.

» Ici ne pâlit pas ensuite d'une gloire d'abord passée,
» la délicatesse de la fleur divine de la belle vie, même sous
» la main terrible des siècles elle paraît encore fraîche dans
» ce pays pastoral.

» A l'entour de l'autel de l'innocence est à genoux la
» jeunesse, aucun or ne vend au vice la vertu, et dans le
» sein des montagnes jamais fouillé ce métal méprisé est
» couvert de la nuit éternelle.

» Les habits de soie fins et délicats, de la vaine volupté
» déplorables gages, n'entourent pas le corps frêle de la
» fille, mais fort simplement au contraire la femme s'y
» habille.

» Lorsque la nature avec une commisération divine
» tient l'univers tout doucement dans les bras chauds de
» la Divinité ; comme une mère tendre et ravie d'extase,
» elle comprime contre son sein les enfans chéris.

» Ici aucune opinion n'a mis de bornes au rang, et les
» regards anxieux des étiquettes ne paraissent dans aucun

» appartement avec pompe, et avec le même droit sont » assis à la même table le maître et le domestique.

» Ici on observe encore de l'hospitalité les saints de- » voirs dont ils s'acquittent avec une intention filiale ; à » une cabane frappe l'étranger, et sans retard on lui ouvre » la porte.

» Avec activité le repas joyeux s'apprête, et la nappe » mise sur la table de melèse, (ou plutôt de noyer), com- » me c'est l'usage dans le pays, déjà la table gémit sous » le poids des mets, et tranquillement on sert l'étranger » bien venu.

„ O peuple dévot, qui pratiques encore cette vertu, et „ avec un esprit fraternel aimes l'humanité, même après que „ dans ton pays béni et montagneux la horde ou flamme „ meurtrière a trouvé une entrée.

„ Cependant les Dieux ne récompensent pas toujours „ dans le tems présent, mais à la vertu est souvent réunie „ la dure pauvreté.

„ Tu vois tomber en ruines tes cabanes, et monter en „ tourbillon vers le ciel les flammes de tes temples, et „ néanmoins dans le danger menaçant tout à l'entour était „ encore debout l'autel sacré de l'innocence „.

Cette poésie toute sublime qu'elle paraisse, n'est pas pour cela intelligible en bien de passages, je lui laisse cependant son mérite avec reconnaissance envers l'auteur *Hoelder*, pour l'éloge qu'il a bien voulu faire des mœurs des habitans de ce pays, et particulièrement des habitans des montagnes; mais nous allons passer à un autre sujet, et pour le former, nous choisirons les alliances que le Valais a fait avec les nations étrangères, et particulièrement avec les Suisses.

CHAPITRE XXI.

Des alliances du Valais avec les Suisses.

LES Valaisans ont été alliés aux Suisses, ou aux Helvétiens sous l'empire de *Fréderic II*, ou plutôt du tems de l'Empire vacant par la mort de cet Empereur, l'année 1250; à cette époque, ils ont fait une alliance avec les Bernois pour dix ans; c'est la plus ancienne qu'on connaisse. Ensuite, bien des années après, s'étant élevé une guerre intestine dans le Valais contre *Williaume* de *Raronia*, les cinq Dixains suivans ont fait une alliance avec les cantons de *Lucerne*, *d'Uri* et *d'Undervalden*, en vertu de laquelle ils se regardaient mutuellement comme co-bourgeois et gens du même pays; ce fut l'année du Seigneur 1417, que cette alliance fut faite avec ces trois cantons par les Dixains de *Sion*, *Sierre*, *Viège*, *Brigue* et *Conches*. Mais trente un ans après, savoir: l'année 1448, ce pays fit une alliance avec les Bernois et entre tous les Dixains de ce pays. Quelques années après cette dernière, savoir: l'année 1473, fut conclue une autre alliance perpétuelle avec les sept Dixains du Valais et les trois susdits chefs-lieux des Suisses, *Lucerne*, *Uri* et *Undervalden*; mais deux ans après, ils firent une autre alliance avec les Bernois, en vertu de laquelle ils se promettaient de mutuels secours contre quels ennemis que ce fût; enfin l'année 1533, l'Evêque de Sion et les Dixains firent une alliance, ou plutôt la renouvelèrent avec les mêmes trois cantons Suisses, auxquels se joignirent encore

quatre autres, savoir : *Schwitz*, *Zug*, *Fribourg* et *Soleure*. Nous ne parlerons point ici des autres alliances que ce pays a fondé avec d'autres puissances étrangères, parce qu'elles trouveront leur place aux annales du Valais qui sera l'ouvrage, qui suivra immédiatement celui-ci, qui renfermera l'histoire de tout ce qu'il y a eu de remarquable jusqu'au moment de sa réunion à l'Empire Français.

CHAPITRE XXII.

Des causes des débordemens du Rhône en été dans le Valais.

Les débordemens du Rhône paraissent principalement dépendre de la fonte subite et très-forte des neiges et des glaces, qui couvrent les hautes montagnes qui, de toute part, entourent le Valais. Ces eaux produites par la fonte des neiges au printems, descendent dans la plaine, se rassemblent, grossissent le cours et la masse du Rhône, et produisent ainsi ces débordemens, qui inondent les campagnes. A cette raison on joint encore celle de l'écoulement des eaux de certains lacs qui doivent, à ce que l'on prétend, se vider tous les sept ans, comme celui qui est près de *Mœrel;* cela peut être possible, quoiqu'on n'en sache donner la raison, de même qu'il est possible qu'en Valais, la petite vérole soit épidémique de sept ans en sept ans, ce qui est un fait réel, ou du moins, l'a été jusques à ces années, que des Médecins fort bien intentionnés pour l'avantage de l'humanité, ont introduit l'inoculation, pour rendre cette petite vérole moins meurtrière. Mais aussi elle est par contre devenue une maladie per-

manente, parce que, selon moi on n'a pas pris les précautions nécessaires de tenir les inoculés séparés des autres enfans, et qu'on les laissait promener dans toutes les rues de la ville, ce qui propageait nécessairement la contagion de cette maladie; malgré le bel exemple observé par les familles royales de *France*, *d'Angleterre*, *d'Allemagne*, *d'Espagne*, qui écartaient soigneusement les inoculés de la société des autres enfans, pour éteindre la propagation de cette maladie, et pour ne pas inquiéter ceux qui ne voulaient pas faire inoculer leurs enfans. Toujours est-il vrai, qu'on combinait alors deux vices varioliques ensemble, le naturel et l'artificiel, ou celui introduit par inoculation, qui, combinés ainsi, pouvaient produire une troisième espèce de petite vérole toute particulière, aussi mauvaise et meurtrière que l'était celle de l'année de 1802, qui tuait plusieurs enfans par jour. Mais revenons aux causes des débordemens du Rhône durant les grandes chaleurs de l'été et disons que d'autres attribuent les débordemens du Rhône durant les grandes chaleurs de l'été à ce que les grandes pluies subites, et le bruyant éclat du tonnerre rompent les énormes masses des glaciers, en détachent des portions prodigieuses, qui arrêtent et retiennent les eaux des glaciers jusqu'au moment où leur volume ait assez de force pour rompre tout-à-coup l'obstacle; alors ces eaux prisonnières s'échappent toutes à la fois, roulent au fond d'une vallée qu'elles dévastent, se jettent avec impétuosité dans le Rhône, qui, contraint de quitter ses bords s'enfuit avec elles dans les plaines voisines, où sans pitié il absorbe les moissons, couvre les champs de ses laves stériles, et détruit ainsi en un instant les longs et pénibles

travaux du cultivateur infortuné, victime de ses injustes fureurs. Le Rhône, par ses débordemens est ici le vrai exemple d'un mauvais voisin qui, par sa mauvaise foi et sa calomnie, ne cherche qu'à nuire à ceux qui sont obligés de vivre près de lui, comme lui-même nuit à la plaine qui l'avoisine. Cette dernière raison me paraît très-véritable; elle est démontrée même presque tous les jours de l'été et des grandes chaleurs par les débordemens des autres vallées; tels sont ceux de la vallée de Viège, ceux de Riddes, et tant d'autres, qui ont lieu presque dans toute l'étendue du pays, produits par la même cause, c'est-à-dire, par l'accroissement subit des eaux durant l'époque des grandes chaleurs.

CHAPITRE XXIII.

INDICATION de tous les vieux Châteaux *et* Forts, *tant de l'Evêché que de ceux des divers Seigneurs du pays, avec l'exposition des endroits où ils ont existé.*

1. *A OBERGESTELEN*, le château des Seigneurs de *Arna*, d'Ernen, auxquels appartenait aussi la vallée de *Geren* en Conches; il existait encore en 1033
2. *à Biel.* Le château, ou la maison des Comtes *Blanderosa* de Viège. 1169
3. *à Millibach.* Le château du Seigneur Nicolas *Millibach*. 1309
4. *à Ernen.* Le château des Seigneurs de *Aragno.* 1123
5. *à Grengiols.* Le château des Barons de *Graniola.* 1160
6. *à Mœrel.* Le château des Barons Mangepane, et des Barons de Dirrenberg. 1060

7. *à Weingarten.* Le château des Seigneurs du même nom. 1211
8. *à Naters.* Le château épiscopal, sur le roc. 1130
9. *Ibidem.* Le château très-fort des Seigneurs *Urnafas.* . . . . . .
10. *à Brigue.* Le château de l'Enfer, dans les prés du même nom. 1098
11. *à Glyss.* La maison forte de *George Supersaxo.* 1495
12. *à Gambsen.* L'ancien mur et l'ancienne porte des *Vibériens* proche du Rhône. . . . . .
13. *à Viège.* Le château des Comtes *Blandarosa,* qui est ensuite parvenu par héritage au Comte *Blandra.* Dans la suite ce château et ceux de Mangepane et Dirrenberg de Mœrel ont été détruits par *Pierre,* Comte de Savoye dans la guerre de 1262
14. *à Stalden.* La forte tour des Seigneurs de *Stella,* ou *Steren.* 1303
15. *à Embd.* L'ancienne tour de M.rs Rothen. . 1211
16. *à Saint-Nicolas.* Dans la vallée de *Viège,* la tour et maison très-forte du Vicedominat dans la vallée, *Chauson,* des M.rs *de Riedmatten.* 1400
17. *à Zermat,* dans la vallée de *Viège,* le château de *Raronia.* 1300
18. *à Tourtig.* L'ancien château, ou maison des Seigneurs *Asperling,* ou *Esperling.* 1300
19. *à Rarogne.* Le château et siège des barons de *Raronia,* sur le haut rocher où se trouve aujourd'hui l'église paroissiale. . . . . .
20. *à Nidergesteln.* Château et siège des Barons de la *Tour.* 1000

21. *à Tourtemagne.* Le château des Seigneurs du même nom que l'endroit. . . . . .
22. *à Louëche.* Le château épiscopal, comme aussi la maison forte des Seigneurs de *Raronia*, aujourd'hui la maison de ville. . . . . .
23. *à Agaren.* La maison des nobles Seigneurs *Perrini.* 1445
24. *aux Bains de Louëche.* La tour de noble Jean *Mans.* 1000
25. *à Sargenen.* La maison des Chevaliers de Malthe. 1000
26. *En Anniviers.* Le château dit l'*imprenable*, nommé *Perigarda*, appartenant aux Seigneurs de *Raronia.* 1097
27. *à Venthone.* L'ancienne tour de Guillaume de *Venthona.* 1115
28. *Ibidem.* La maison, et le fort de M.rs de *Chastonay.* 1219
29. *à Sierre.* Le château des M.rs *de Platea.* . 1400
30. *à Venthone.* L'ancienne tour et maison des Seigneurs *Vuarelly.* 1119
31. *à Sierre.* La maison et tour du Vicedominat des Seigneurs *Chevronay.* 1260
32. *Ibidem.* L'ancien château épiscopal, proche de Géronde. 1203
33. *à Chalay.* Le château des Seigneurs de *Châlez.* 1170
34. *à Grone.* Le château des nobles Seigneurs *Morestelli.* 1295
35. *à Granges.* Les châteaux des Seigneurs de la *Tour*, ou de *Turre*, des *Tavelli* et des *Bosons.* 1132
36. *En Ayent.* Le château du Seigneur Antoine de la *Tour.* . . . . . 1150.

37. *à Grimisois.* La maison et tour des Seigneurs de *Christa.* 1200
38. *à Vex.* L'ancienne tour du Baron Guillaume *Tavelli.* 1250
39. *à Sion*, dans la ville, le château épiscopal de la Majorie du noble Major Berthold de *Grisiaco*, Major à Sion. 1140
40. *à Valère.* Le château Valleria du Préfet Romain. 418
41. *à Tourbillon.* La forteresse et le château bâtis par Boniface de Challand, Évêque de Sion. . 1292
42. *à Sewen*, proche de Chandolins, ou ainsi nommé château *Seta*, ou *Seja.* 1000
43. *à Mont-Orge.* Le château épiscopal, bâti par *Aymon*, Comte de Savoye. 1136
44. *à Nendaz.* Le château du Major de Brignons, Clèbe et Bauson. 1200
45. *à Conthay.* Le château des Seigneurs de la *Tour.* 1386
46. *à Daillon.* Le château de Jocelme *Pevroz.* . 1200
47. *à Leytron.* La maison vicedominale des Seigneurs de *Castellione.* . . . . . .
48. *à Saillon.* Le château et le bourg des Barons de *Sallione.* 1033
49. *à Saxon.* Le château des Seigneurs de *Saxono.* 1134
50. *à Ridda.* Le château de Brumont, proche du pont; il n'existe plus. 1259
51. *à Martigny.* Le château épiscopal sur la hauteur. *Ibid.* au bourg celui des M.rs de *Echamperiaco.* *Ibid.* le château la *Bastida.* 1323
52. *à Vollège.* Le château *Fabri.* 1300
53. *à St. Brancher.* Le château de *St. Pierre*, sur un rocher fort élevé. 1037

54. *à Liddes.* Les maisons fortes et édifices des Seigneurs *Tavelli* et d'*Aoustand.* 1290
55. *au bourg St. Pierre.* Le château de Martin de *Jono*, premier Baillif du Valais. 1012
56. *à St. Maurice.* Le château d'*Épaune*, le château de l'État bâti par *Jules-César*, proche du Rhône.
57. *à Monthey.* Le château du Juge du Chablais.

Tous ces châteaux, ou du moins la plupart ont été détruits ou incendiés en tems de guerre entre les années 1260 et 1484.

SECONDE PARTIE.

DU CANTON DE CONCHES.

JE commencerai donc par le sommet du pays, à l'origine du Rhône, et suivrai son cours jusqu'à son entrée dans le lac Léman ; tandis que d'autres peut-être, et surtout les voyageurs qui ne font que traverser la plaine et sortir par le Simplon, auraient préféré de me voir commencer par le fond; mais mon but étant de parcourir le pays dans ma description d'un bout à l'autre, et chaque indigène se plaisant à y trouver sa place et son rang, j'ai choisi cet ordre, afin de ne point confondre des choses distinctes ; je parlerai donc d'abord du *mont Furca*, de la source du Rhône, de son nom et de son cours.

Le commencement du Valais est le mont *Furca*, dans le sein duquel le Rhône prend sa source. Ce mont sert aussi de limite entre les Valaisans et ceux d'*Uri*, peuple de la Suisse; cette montagne de la *Fourche* n'est point habitée, mais comme dit *Silius :*

„ *Nullum ver usquam, nullique æstatis honores*
„ *Sola jugis habitat diris, sedesque tuetur*
„ *Perpetua deformis hiems*„.

Les Allemands ou Germains appellent ce fleuve *Rodden*, *Rhodan*, et les Français le nomment le *Rhône.* Il traverse presque

presque tout le pays du levant au couchant, sauf en bas de Martigny qu'il dirige son cours un peu vers le septentrion; ses eaux s'augmentent considérablement par les nombreux torrens des montagnes, qui descendent de tout côté, au point qu'il serait en état de porter de grands navires chargés, s'il était resserré dans son lit, si les gros rochers qu'il heurte, et si les pierres immenses, à travers lesquelles il se précipite avec un bruit effroyable, ne l'empêchaient d'être navigable; quelquefois ses eaux sont tellement augmentées qu'elles rompent les barrières les plus fortes, inondent les champs et les prairies, les rongent, et les entraînent avec elles; comme il est arrivé les années 1475, 1640, 1740, et 1778. C'est pourquoi quelques-uns le croyent ainsi nommé du mot latin *rodere*, qui veut dire *ronger*, ce qui est plus vraisemblable que d'avoir pris son nom de la ville de *Rhode*. *Solinus* a donc raison de dire, que le Rhône se précipite des Alpes, et entraine avec lui les eaux des torrens qu'il rencontre; il en est de même de *Silius*, lorsqu'il dit :

Aggeribus caput Alpinis, et rupe nivali
Prosilit in Celtas, ingentemque extrahit amnem
Spumanti Rhodanus proscindens gurgite Campos.

Il appert de là, que *Silius* regardait avec raison les Valaisans pour des *Celtes*, comme on le verra dans les Annales du Valais.

Avant que le Rhône sorte du pays, il traverse les terres des Vibériens, des Sédunois et des Véragriens, peuples anciennement ainsi nommés, et dont nous parlerons séparément, pour qu'on puisse savoir quelle partie du pays que chacun de ces trois peuples a occupée. Après avoir dépassé

St. Maurice, la dernière ville des anciens Véragriens, coulant par les campagnes des anciens Nantuates, et environ vingt mille pas plus loin que St. Maurice, il est reçu par le lac Léman, qui éteint ses fureurs, comme font tous les lacs qui reçoivent les fleuves qui se précipitent des montagnes. C'est ainsi que le lac de Côme reçoit l'*Adda*, le lac Verban le *Tesin;* celui nommé *Benacus* le *Mincio;* le Bodensée le *Rhin;* le lac de Lucerne reçoit le fleuve *Ursa;* les lacs de Brienz et de Thun reçoivent l'*Aar;* c'est ainsi enfin que la Limat des Suisses est reçue par le lac de Zurich. *Polybius*, *Mela* et *Ammianus* prétendent que notre Rhône conserve son impétuosité dans toute l'étendue même du lac Léman, et qu'il en sort avec la même rapidité qu'il y entre. Mais abandonnons son cours et revenons aux Vibériens, habitans voisins du mont *Furca. Strabon* écrit, que le Rhône naissait au-dessus des Nantuates et des Véragriens, de la source duquel n'étaient pas bien éloignées celles du Rhin; *Polybius* dit, que le Rhône sort par trois fontaines sur le sinus de la mer Adriatique. Mais *Pline* prétend, qu'il prend sa source dans les Alpes :

> Aggeribus caput *Alpinis* et *rupe nivali*
> *Prosilit.*

Silius écrit la même chose, et ajoute, qu'il traverse premièrement la Suisse; la même chose écrit *Plutarque* dans la vie d'Annibal; *Ammianus* dit, que le Rhône sort abondamment des Alpes pœnines; *Appianus*, au premier livre des guerres Civiles écrit, que les sources du *Pô*, et celles du *Rhône* sont peu éloignées les unes des autres, et *Sebastianus Minsterus*, d'accord avec *Joannes Stum-*

phius, écrivains du tems de *Simbler*, enseignent, que le Rhône prend sa source au couchant du mont *Furca*, non par quelque fontaine, ou source d'eau vive sortant de terre, mais des neiges et des glaces qui se fondent; et quoiqu'il y ait dans la partie inférieure de ce mont une source d'eau assez abondante, on regarde néanmoins la première comme la plus haute et la plus élevée pour la source du Rhône.

Beaucoup de Valaisans, croyent et montrent aux voyageurs une fontaine très-claire qui sort de terre dans un endroit méridional à la source du Rhône; mais ils se trompent, puisque cette source n'a jamais porté le nom de Rhône. Au reste, à une demi lieue de ces sources, l'*Elmius*, fleuve, qui sort de la vallée de *Geren*, coule vers le septentrion et se jette au Rhône.

Ce fleuve prend donc sa source au mont *Furca* en Conches, traverse le Valais, le lac de Genève et côtoye une partie de l'ancienne Savoye. Il sépare le ci-devant Dauphiné de l'ancienne Bresse, passe à Lyon, et se rend presqu'en droite ligne dans la Méditerranée, après avoir arrosé d'un côté l'ancien Dauphiné, le ci-devant Comté d'Avignon, l'ancienne Provence; de l'autre côté, une partie du ci-devant Languedoc. Les principales villes qui sont sur ses bords sont Genève, Lyon, Vienne, Valence, Montelimar, Avignon, Baucaire, Tarascon et Arles. Tel est donc le cours de ce grand fleuve depuis la source au mont *Furca*, jusqu'à la Méditerranée, où il perd son nom et sa fierté.

Quant à ceux qui prétendent, que les sources du Rhin sont peu éloignées de celles du Rhône, ils ne se trompent pas; car entre les deux il n'y a que la cime du mont

St. Gothard qui les divise. Mais les sources du Danube sont éloignées de quelques journées de celles du Rhône, ainsi que de celles du Pô, qui descend de la montagne que les Latins appellent *Vesulus*.

Ammien, qui a écrit, que le Rhône descendait des Alpes pœnines, se soutiendra peut-être, en disant, qu'on appelait ainsi tous les sommets des hautes montagnes du Valais, qui s'étendent depuis les Pennins jusqu'aux Léponiens. *Pline* dit, que le fleuve qu'on appelle le Rhône, est le plus fertile des fleuves de la France; *Solinus* enseigne, qu'il doit être compté pour un des plus grands fleuves de l'Europe.

Nous avons nommé plus haut *Vibériens* les peuples qui habitent à la source du Rhône, suivant en cela *Pline* qui, comme dit *Simbler* au liv. 3, chap. 20, et écrit ainsi: parmi les Léponiens qui s'apellent Vibériens, il y en a qui demeurent près la source du Rhône; *Lepontiorum qui viberi vocantur, fontem Rhodani accolunt.* Quelques-uns pensent, que les Vibériens étaient ceux que nous appelons aujourd'hui Urserains, en latin, *Ursarios, seu Urselanos*, qui demeurent à la source du fleuve nommé *Ursa*. Ce n'est pas mal à propos qu'on appelle ces peuples *Ursarios*, car ils sont presque aussi sauvages, aussi grossiers que des ours, avec lesquels on les croirait familiers. Il semble que *César* ait placé les Sédunois à l'origine du Rhône, en écrivant, que les Nantuates, les Véragriens, les Sédunois habitaient les plus hautes Alpes; car on veut prétendre, que les hautes Alpes chez les Léponiens étaient le mont *St. Gothard*, dont le mont *Furca* n'est qu'une branche; mais *Simbler* dit, qu'il ne peut pas souscrire à leur opinion. Je croirais aussi, que ce sont les Conchards, en

latin *Gomesiani*, qu'il faudrait nommer *Vibériens* ou *Jubériens;* car comme le prétend *Simbler,* aucun auteur ancien, si l'on en excepte *Pline*, n'a fait mention des Vibériens; mais celui-ci les appelle Vibériens, et en un autre endroit, où il parle du trophée d'*Auguste*, il les nomme *Jubériens.*

Les *Vibériens* ou *Jubériens* sont donc les peuples qui occupent la partie orientale, et la plus élevée du Valais, dont le nom peut aussi appartenir au peuple d'*Urselen*, en ce que souvent le même peuple habite les deux côtés d'une même montagne. Les Vibériens, qui se trouvent sur les terres du Valais, occupent trois des ci-devant dixains, aujourd'hui cantons, savoir : *Conches*, *Mœrel*, et *Brigue.*

Les Conchards sont donc séparés des Lépontiens et de ceux d'Urseren, par une montagne fort élevée qu'on nomme la *Furca*, ou la *fourche*, qui s'élève par deux sommets en forme de fourche; à un millier de pas plus bas que les sources du Rhône, il y a une vallée attigue et habitée par ceux qui font parcourir avec leur bétail les hauteurs les plus douces du mont *Furca ;* on observe d'abord deux villages, savoir un à la droite en descendant cette montagne, appelée en allemand *Oberwald*, comme qui dit forêt supérieure; et l'autre à la gauche du Rhône. Après avoir passé le Rhône sur un pont de bois, on arrive à un village appelé *Underwasser;* on y observe une superbe petite forêt dans une plaine agréable, garnie d'arbres de sapin droits et perpendiculaires, fort touffus, éloignés les uns des autres avec beaucoup de proportion. Cette forêt se voit traversée par un charmant ruisseau d'une eau cristaline, qui procure à ceux qui s'y trouvent, un agrément indicible; où des oiseaux de toutes espèces chantent continuellement, et

avec une grande variété de modulation de voix on dirait que c'est le séjour de Diane.

Quant à ces deux villages, je n'ai rien à en dire, sinon, que les maisons sont de bois, et que les gens, qui les habitent, sont grossiers et rustiques, si toutefois on en excepte le Curé, et que les aubergistes y sont bien chers; le vin surtout y est d'un prix excessif, et je l'ai expérimenté moi-même, quoique Conchard comme eux, lorsqu'avec ma société voyageuse j'y ai passé pour la première fois, et où nous trouvâmes à peine une maison pour nous faire recevoir, et nous faire servir, même en leur offrant le payement d'avance. Le Curé *Egger*, aujourd'hui défunt, ne voulut pas même nous recevoir qu'après les sollicitations du peuple de ce lieu à demi sauvage; alors le Curé, après nous avoir regardé et fixé des yeux, répondit, qu'ils entrent. Certainement, nous n'avions point l'air de rodeurs, ni de vagabonds, pour lui donner le droit de faire tant de complimens ; nous étions plusieurs, car il y avait deux demoiselles, mon épouse et notre conducteur. Reçus chez lui, nous fîmes apporter du vin, aussitôt qu'il fût sur la table, le Curé, je ne sais par quel usage, en fit la distribution de plusieurs verres à des paysans qui y étaient venus pour nous voir, réserva le reste pour nous, et nous le fit payer fort cher : ce fut ainsi que nous fûmes reçus du Curé même; d'après cela, il est facile de se faire une idée de l'urbanité et de la politesse des autres, d'après le proverbe qui dit : *rustica progenies nescit habere modos;* l'autre village d'*Underwasser* n'a rien de remarquable ; il n'est composé que de quelques maisons, et ne forme qu'un Rectorat avec *Oberwald*.

Depuis ces villages, à leur midi, il y a entre ces mon-

tagnes une petite vallée qui s'y ouvre, appelée la *vallée de Geren*, d'où sort le torrent *Elmius*, qui le premier porte au Rhône le tribut de ses eaux. Cette vallée etait anciennement sous l'obéissance des nobles Seigneurs de *Arna*, ou comme les Valaisans le prétendent, des Seigneurs *de Aragno inferiore*. Ces mêmes Seigneurs avaient le haut Domaine, que les Latins appellent *merum mixtumque Imperium*. Mais la fortune de ces Seigneurs s'étant considérablement diminuée, par je ne sais quelle cause, ils ont vendu leurs droits aux habitans de ces lieux qui en ont joui jusqu'à ces deux dernières guerres du Valais des années 1798 et 1799. Ces habitans se nommaient eux-mêmes leurs juges, qu'ils appelaient *Ammans*. Il y a eu dans cette vallée une fameuse insurrection, dont nous parlerons dans les annales du Valais, ensuite de laquelle plusieurs ont été pendus à des arbres le long de la grande route, pour donner par là exemple à ceux qui auraient envie de se révolter contre leurs Supérieurs.

A une lieue depuis l'entrée de ce torrent dans le Rhône, environ huit mille pas en dessous des sources dudit fleuve, on arrive à un village appelé *Obergestelen*, en français, *Châtillon supérieur*. La montagne de la *Grimsel*, à laquelle ce village est adossé, est une continuation de celle de la *Fourche;* on les regarde toutes les deux comme faisant partie des Alpes Lépontiennes. Cette montagne sépare la vallée Suisse de *Hasli* d'avec le Valais; c'est de ce côté que l'*Aar*, fleuve suisse, prend sa source, et où l'on trouve de beaux cristaux. Il y avait jadis à *Obergestelen* un château fort, que les nobles Seigneurs de *Arna* occupaient encore en 1133; ils étaient en même tems Seigneurs de la vallée de *Geren*.

Deux mille pas plus bas qu'*Obergestelen*, on trouve un village nommé *Ulrichen*, qui a été sujet aux nobles *Uldrich* de Viège; mais dans la suite ils se sont gouvernés eux-mêmes. Proche, et au levant de ce village le Duc *Berchtold* de *Zæringen* a été battu par les Valaisans; deux siècles après, et plus, les Valaisans ont encore battu dans la même place les Bernois : en mémoire de ces deux victoires glorieuses pour le Valais, on y planta deux croix, l'une portant la date de 1212, et l'autre de 1419, sous l'épiscopat de Guillaume II de Rarogne, qui fût ensuite chassé comme auteur de cette guerre postérieure. *Ulrichen* possède un Recteur; c'est un endroit agréable en été. Non loin de là, entre le Rhône et ce village, il y a une source d'eau soufrée froide, dont on aurait déjà dû former des bains. Je les crois avantageuses pour les maladies tant intérieures qu'extérieures; comme dans la galle, en les buvant chaudes ou froides, seules ou combinées avec des décoctions convenables, même avec du lait pour des sujets qui auraient la poitrine faible, délicate ou même déjà ruinée.

On dit encore au sujet de ce village, qu'il s'est élevé après les ruines d'un autre de même nom, mais situé plus bas, au milieu des marais qu'on y observe aujourd'hui, et qui fût englouti; on rapporte même qu'on en a encore vu la pointe du clocher; mais j'ignore la vérité du fait, toujours est-il certain qu'aujourd'hui il n'y en a plus de trace.

A une demi lieue plus bas qu'*Ulrichen*, on trouve un autre village nommé *Geschinen*, qu'on ne peut voir que lorsqu'on est pour ainsi dire dessus, parce qu'il se trouve situé dans un creux. Ce village n'est pas grand, il n'a rien de particulier; partant de là, après avoir traversé

une assez belle campagne, on arrive à *Minster;* c'est un des plus beaux endroits du canton de Conches. Ce village est grand; il est administré pour le spirituel par un Curé et un Vicaire; il y a des gens moyennés; l'air y est sain, le séjour agréable. Il est traversé par un torrent fort clair et d'une eau d'une fraîcheur étonnante; ce torrent va se jeter dans le Rhône. Il y a dans ce village une assez belle maison où les voyageurs du pays étaient généreusement reçus à leur passage, soit pour aller à Notre-Dame des Ermites, soit pour se rendre en Suisse. Cette maison appartient au défunt Colonel de *Riedmatten*, ci-devant grand Capitaine du Dixain. Il y a aussi une assez jolie place devant la cure, et ses environs sont toûs tapissés de prairies verdoyantes. L'église paroissiale de cet endroit est dédiée à la Ste. Vierge, en mémoire de son assomption au ciel; il y a encore une chapelle située sur la hauteur septentrionale du village ; elle est dédiée à St. Antoine; on y va beaucoup en dévotion. Vis-à-vis *Minster*, au-delà du Rhône se trouve une charmante prairie doucement inclinée, et garnie de petits châlets, où l'on se rend quelquefois en partis pour y aller manger du lait, du beurre frais, de la crême et autres de ce genre. Sur la rive septentrionale du Rhône sont placés différens villages, savoir : *Reckingen*, *Blizigen*, *Biel*, *Selkingen*, *Glurigen*, *Rizigen*, au milieu de belles prairies.

Biel, en latin *Biela*, est le plus beau de tous ces villages, selon moi. Il y a à *Reckingen* un Curé, et un Recteur à *Biel.* Les villages de Glurigen, Rekingen, Rizigen, Selkingen, Blizigen et Biel, composaient ensemble le ci-*Comté* des Comtes Viégeois de Blandra; leur château en 1290 se trouvait situé au-dessus du village de Biel. Ce

Comté est ensuite parvenu par droit d'héritage à Jocelmus *de Blandarosa;* mais nullement à la Comtesse de *Graniola*, comme l'a voulu dire Josias *Simbler*, induit en erreur. Les habitans des villages susdits se sont ensuite délivrés du joug de ces Seigneurs; néanmoins ces lieux ont conservé les mêmes noms jusqu'en 1798, où ce Comté fût réuni, ainsi que le Valais entier, au Gouvernement Helvétique, jusqu'en 1802, qu'il a formé une République indépendante et séparée jusqu'à sa réunion au grand Empire Français. Ce Comté a eu ses propres juges pour les causes civiles; mais pour ce qui était des causes criminelles et capitales, elles étaient toutes portées à *Ernen*, comme au chef-lieu de tout le Dixain de Conches, où en les instruisait, les jugeait, et les exécutait. Il se trouve encore dans Conches supérieur le village de *Wald;* mais ce village n'est ni grand, ni beau. L'église de *Reckingen* passe pour la plus belle du pays.

On repasse enfin en bas de *Wald* le pont de bois qui a remplacé un de pierre, au dire de *Simbler;* on tourne du septentrion au midi, et on vient à la rive gauche du Rhône, à moins qu'on préféra de continuer sa route à la droite, et d'aller à *Fiesch*, vis-à-vis d'*Ernen*; après avoir passé *Niderwald*, laissant à sa gauche le petit hameau de *Bodmen*; on voyage par des endroits rudes et sauvages, remplis de pierres et de cailloux, au pied d'une grande forêt noire de sapins, dans une position triste, et dans un creux entre deux montagnes resserrées, au-dessus du Rhône, on trouve le sombre village, dit *à la Maison de pierre*, ou *Steinhaus*, continuant sa route on passe un torrent difficile et dangereux, nommé pour cela le *torrent des Ruines*, on avance toujours par des chemins affreux, et on arrive

enfin au village de *Milibach*. Cet endroit est célèbre pour trois choses; parce qu'il est le lieu de naissance du Cardinal *Mathieu Schiner*, dont je me propose de faire connaître les actions dans un ouvrage particulier; et parce qu'il a eu ses propres Seigneurs du même nom; car noble Nicolas *Milibach* vivait encore en 1309. Leur château était bâtit sur le haut d'une charmante colline, au levant du village; ce château forme maintenant une chapelle, où le curé d'*Ernen* va quelquefois célébrer le saint sacrifice de la Messe; enfin ce village est encore célèbre par son antiquité; et quoique les maisons y soient toutes de bois, il s'en trouve cependant, notamment celle du Cardinal *Schiner*, qui dure depuis près de cinq siècles.

Environ mille pas en delà, on trouve *Ernen*, chef-lieu de tout le canton de *Conches*; il est à la distance de trois lieues de Minster. *Ernen* est un grand Bourg qui possédait une Bourgeoisie, avant la réunion du Valais à l'Empire Français; il a de grandes maisons en maçonnerie, et couvertes en ardoises. Une des plus belles maisons est celle de la justice de tout le canton dans laquelle étaient détenus les criminels. On y rendait la justice criminelle pour tout le Dixain; on y tenait les sentences disénales Civiles, ou à *Minster*, suivant que le juge du Dixain était à *Ernen* ou à *Minster*. D'*Ernen* était le célèbre Evêque de Sion, *Walter Supersaxo*, d'heureux souvenir, qui avait délivré le bas Valais de la domination de la Savoye l'an 1475, *Ernen* est encore l'endroit natal de plusieurs autres familles illustres, comme des *Schiner*, des *Iost*, des *Sigristen*, des de *Platea* etc. Cet endroit jouit d'une belle vue, et d'une température agréable; il a plusieurs promenades tout au tour; son église paroissiale dédiée à *St. George*,

est belle, grande, et dans une position charmante; cette église possède les reliques de *St. Valentin*, qu'on expose à la vénération publique les jours de grandes fêtes; pendant le reste de l'année, elles sont cachées derrière le tableau de ce saint; ses autels sont superbes et richement dorés, trois de chaque côté, et le grand autel au milieu, et beaucoup plus élevé. La tour du clocher est fort haute et bien bâtie. Sur la face extérieure du mur méridional de cette église est dépeint *St. Christophle*, d'une taille surprenante, portant l'enfant Jésus sur ses épaules, et tenant d'une main un gros bâton; cette peinture est réellement digne d'être vue, et surprend au premier regard. Il y a une superbe vue depuis le cimetière qui se trouve d'un côté élevé de plusieurs toises; on voit depuis là jusqu'à *Zeneggen*, dans le Dixain de Viège, et conséquemment jusqu'à sept lieues de distance. Au midi de cet endroit, il y a des jolies prairies surmontées d'une belle et grande forêt de sapins et de melèse, où se trouve une chapelle murée et bien blanchie, dédiée à Notre-Dame de la Visitation; cette chapelle passe pour fort miraculeuse, comme les nombreux tableaux votifs le font présumer; elle est à une lieue d'*Ernen*, placée presqu'au milieu de la forêt. On ne peut se rendre dans ces lieux sans éprouver un recueillement intérieur de l'âme; pour moi, je ne la visiterais jamais sans émotion, et lui adresse pour toujours ces vers:

Arx sis virgo mihi, me custodita tuere,
Obsequium quisquis postulat, ante ferat.

Ernen était une des quatre Bourgeoisies du haut Valais, les trois autres étaient *Viège*, *Louëche*, et *Sion*, comme dans le bas Valais, les quatre Bourgeoisies étaient *Mar-*

tigny, *St. Brancher*, *St. Maurice*, et *Monthey*. Il y a beaucoup de cerisiers aux environs de ce Bourg, dont le fruit y mûrit assez bien; il y a aussi des pommiers, mais le fruit en est sauvage, acide et mauvais à manger. Ernen a eu aussi ses propres Seigneurs jusqu'à l'année 1123, dont le château était au bas de l'église de ce lieu, et dont les restes ont servi à construire le clocher actuel. Le grand Baillif Jean Fabien *Schiner*, feu mon père grand a fait dans cette église paroissiale une fondation pieuse, pour faire sonner tous les jeudis de l'année, à l'exception du jeudi saint, la grande cloche, en commémoration de l'angoisse de notre Seigneur; il a de même cédé pour l'établissement d'un couvent de Capucins à *Ernen*, une belle maison, jardin, verger et attenances, jusqu'à leur sortie de Conches, comme on le verra dans son tems. Autrefois toutes les grandes familles vivaient à *Ernen* dans une grande union, aujourd'hui, je ne sais quelle relation elles ont ensemble. Mais je m'écarte de mon but, et le lecteur s'apercevra que chaque fois que je parle d'un lieu champêtre et quelquefois sauvage, j'y deviens moraliste; mais il voudra bien m'excuser; car tel est l'effet de la solitude sur mon âme : en effet, de quoi n'est-on pas capable lorsque, dans un lieu solitaire, l'on se trouve seul, abandonné à tout ce qu'il y a de plus sombre? Mais passant plus loin:

Parlons de *Binn*, dont le torrent s'appelle la *Binna*, qui ferme ce Dixain par son entrée dans le Rhône. Ce fleuve, ou plutôt ce torrent prend sa naissance sur le mont *Albrunius*, montagne par laquelle on passe pour se rendre dans la vallée antigorienne; il roule tout le long de la vallée de *Binn*, où il y avait une riche mine de fer, qu'on a abandonné dans la suite, je ne sais pour quelle raison.

Quant au village appelé *Nieder-Ernen*, situé presque au pied de la pente occidentale d'*Ernen*, je ne saurais qu'en dire, sinon, qu'il est distant d'un quart de lieue d'*Ernen*, et qu'il est placé au milieu de grandes et belles prairies, et que le chemin, qui y couduit, est fort rapide et fort pierreux; ce village est petit, est n'est composé que de quelques habitans, et peu éloigné du pont du *Lax* jeté sur le Rhône.

Mais vis-à-vis d'*Ernen*, et à la rive droite du Rhône, toujours en descendant, où on le passe sur un pont, on voit le village de *Fiesch* et la vallée qui porte son nom; cette vallée contient environ six mille pas en longueur; d'où il sort un torrent qui se jette au Rhône, et prend sa naissance de la fonte successive des neiges, et surtout du glacier qu'on observe du fond de cette vallée; ce glacier est placé latéralement au septentrion du village nommé *Belwald*, qui rendu en français, signifie belle forêt, en latin *belle Silva*; ce glacier s'étend en longueur à plusieurs lieues, et est bien visible depuis *Ernen*, dont le courant d'air rend ce Bourg fort sain, toujours avec sa position élevée dans laquelle *Ernen* se trouve.

Il y avait à *Fiesch* un couvent de Religieuses, qu'elles ont ensuite abandonné, mais dont les rentes ont été réunies à l'église paroissiale d'*Ernen*, par le Cardinal *Mathieu Schiner*, comme on le verra ailleurs; mais depuis *Fiesch*, il y a une route sur la rive droite du Rhône, qui conduit à *Belwald*, comme aussi à *Niderwald*, à travers une espèce de colline et une longue forêt touffue d'arbres de sapins. Il y a une lieue de distance entre *Fiesch* et *Belwald*; en effet, *Belwald* est dans une position vraiment belle, jouissant d'un beau prospect, surtout en été; car il est doucement adossé à la montagne sur laquelle

il se trouve, et le village lui-même est assez grand et joli, au pied d'une belle forêt, dont il paraît avoir pris le nom, et enfin à côté du gros glacier, dont je viens de faire mention, mais cependant encore à une certaine distance de là; il y a dans cet endroit d'ailleurs en apparence sauvage par sa position à côté de ce glacier, et au pied de cette forêt, d'assez grands et beau prés; les habitans y sont fins, vifs, et spirituels, et le sexe surtout y est beau, et d'un beau coloris; il n'y a point de Cretins, ni de goëtreux. Ce génie des habitans de ce village est à peu près propre et particulier à tous les conchards, qui pour n'être pas bien polis, ne sont pas moins braves gens. Il y a aussi un petit village, qu'on appelle *Fürgangen*, situé sur la rive droite du Rhône, entre *Fiesch* et *Nidervald*; il n'est composé que de quelques maisons où il ne demeure que des pauvres gens; la famille *Schiner* y avait autrefois une Seigneurie; de *Fiesch* on arrive à *Lax*, dernier village du canton de Conches; *Lax*, en latin *Laxa*, est placé au milieu d'une plaine charmante, entourée de beaux biens; il est assez sain et bien bâti. La plaine de ce village s'étend jusqu'à l'endroit nommé dans les vieux actes *le mont de Dieu*; toute la partie supérieure qui termine cette plaine du couchant de *Lax* jusqu'à la *Furca*, était proprement le Dixain de Conches. Aussi lit-on dans une infinité d'anciens actes ces mots : *à monte Dei Superius*, c'est-à-dire, depuis le *Mont de Dieu* en sus.

Quelques cent pas plus bas que le village de *Lax*, les montagnes se referment pour ainsi dire du côté du septentrion et du midi, au point, qu'elles laissent à peine un passage aux eaux du Rhône, qui roulent dans un abîme horrible. Le promontoire, qui occupe le septentrion jus-

qu'au Rhône, et qui est fort rapide, est aussi ce qu'on appelle dans les vieux actes *le Mont de Dieu;* c'est là, que *Barnabas*, disciple des Apôtres, a prêché le premier la parole de Dieu aux Conchards, et c'est de là, qu'il a tiré son nom; c'est là que finit le canton de Conches; c'est là que commence celui de *Mœrel*, qui s'étend jusqu'au pont de pierre sur la rivière dite *la Massa*, qui roule une eau marneuse et blanche, contre l'usage de celles qui viennent du septentrion, qui paraissent maigres et chargées d'un sable noir et épais. Je finis enfin la description de ce canton; je ne crois pas m'être trompé dans ce que j'en ait dit, parce que son chef-lieu, qui est *Ernen*, a été l'endroit de ma naissance, que j'ai connu particulièrement, et qui sera toujours pour moi la vérification de ces beaux vers.

Nelcio quâ natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non Sinit esse Sui.

DU CANTON DE MŒREL.

DEPUIS le creux de *Deisch*, jusqu'à la grande rivière de la *Massa*, au midi, depuis les premiers prés nommés *Hegmatten*, jusqu'aux sommités, du couchant jusqu'au creux de *Tounetsch*, se trouve confiné le canton de *Mœrel;* ce même district, outre les deux grandes paroisses, *Mœrel* et *Grengiols*, contient plusieurs autres villages, savoir : *Betten*, *Bitsch*, *Riederberg*, *Goppischberg* et *Martisch-Berg*, avec quelques autres petits hameaux; les villages de *Hegmatten* et de *Bister*, appartiennent à la paroisse de *Grengiols*.

Le

Le Canton de *Mœrel* avait autrefois sa propre juridiction et ses propres Seigneurs; mais dans la suite il fût réuni au canton de *Rarogne*, et l'a été jusqu'à l'époque de la réunion du Valais à l'Empire Français, où il est redevenu Canton séparé, y compris le village de *Grengiols*.

Il y a donc deux lieux ou villages principaux et majeurs qui composent le canton de *Mœrel*; mais le chef-lieu proprement dit, est *Mœrel; Grengiols* est situé sur la hauteur de la rive gauche du Rhône, à une lieue de distance de *Mœrel*, en passant un pont jeté sur le Rhône; ce village n'est pas beau, cependant il y a quelques paysans riches; ce village a beaucoup perdu au tems de la guerre de 1799, où il fût presqu'entièrement brûlé par les soldats Autrichiens; aujourd'hui il est tout bâti à neuf; les biens y sont bons, et presque tous situés autour du village, et à l'entrée de la vallée de *Binn*, dans l'endroit nommé *le pré à s'asseoir*, ou *Hockmatten*, situé sur une montagne, au pied d'une forêt; cet endroit n'a d'autre vue que contre les ravins pierreux d'une montagne fort haute et toute nue, et sur le lit du Rhône, qui se trouve dans la profondeur, et dont les eaux se heurtent contre les pierres, produisent un bruit ennuyeux durant tout le trajet. La descente depuis ce village à *Mœrel*, n'est point agréable; elle est rapide, et souvent au travers des buissons qui rembrunissent le chemin; cependant il est sans danger; tandis qu'en descendant de Conches, sans passer le pont de *Grengiols*, le chemin est tellement étroit, qu'à peine peut-on passer dans plusieurs endroits, et surtout dans celui nommé *aux Parois bleues* ou *Blaveneggen*, où souvent en tems de pluie ou de neige, on peut à peine poser

un pied avec sûreté; le Rhône y court si près, que le rocher paraît être posé dessus; mais ce passage une fois franchi, on voyage avec assurance.

Cependant je dois encore avertir, qu'en prenant cette route depuis le promontoire de *Deisch*, à la droite du Rhône, et environ cent pas plus bas que le pont de *Grengiols*, il y a encore un passage fort étroit, où l'on ne passe point sans danger. Il y aurait cependant moyen d'élargir ces passages et de les rendre plus assurés, mais telle est l'insouciance des habitans de ces contrées, qu'ils aiment mieux risquer d'y périr, que d'y travailler. Pour prouver par un fait, combien ce passage est dangereux en tems de pluie ou de neige, et plus encore en tems de glace, je dirai, non sans une vive émotion, à l'occasion de ce qui y est arrivé à feu mon cher père.

Cujus in æternum cubent jam molliter ossa.
Æternum felix, sitque beatus idem.

Que lorsqu'il était grand capitaine du Dixain de Conches, dans sa jeunesse encore, car il n'avait que quarante ans, venant de Sion, allant à cheval à Conches; il vit que son cheval avait posé le pied dans la neige hors du chemin; il n'eût que le tems de sortir le pied de l'étrier et de sauter du côté du mont, que le cheval se précipita du bord du rocher dans le Rhône, et y périt. Que ceux, qui passeront par là, profitent de ce triste exemple pour se préserver d'un pareil danger, car :

Fœlix quem faciunt aliena pericula cautum.

Le chemin par *Grengiols* est beaucoup plus assuré, et plus frais en été, mais beaucoup plus long, et plus rapide

que celui dont nous venons de parler, qui à la vérité est plus doux, plus court, mais plus brûlant en été, et plus dangereux; le long de ce chemin, on trouve une herbe assez rare, et qui ne croît que dans les lieux secs et ardens, c'est le *Chenopodium Ambrosioides*, qui est d'une odeur aromatique très-forte.

Grengiols a eu jadis ses Seigneurs particuliers, cependant on ignore, s'ils ont été les mêmes que ceux de *Mœrel*, ou s'ils étaient seulement parens. Le château des Seigneurs de Grengiols était sur la même place, où est actuellement l'église paroissiale de cet endroit qui a été bâtie des débris de ce château. Il est au reste probable, que, lorsque *Pierre de Savoye* a battu les Barons de *Mœrel*, les Barons de *Grengiols* ont aussi pris fin, vers l'an 1260, comme on le verra ailleurs.

Le village de *Mœrel* est aujourd'hui chef-lieu du Canton de ce même nom; il est situé sur la rive droite du Rhône, presqu'au milieu du district, à deux lieues plus bas qu'*Ernen*, et deux lieues plus haut que *Brigue*, dont nous parlerons d'abord. Au levant de *Mœrel*, un peu au-dessus, on passe le Rhône sur un mauvais pont de bois à deux arcs, pour se rendre à *Grengiols*; au levant et au couchant de *Mœrel;* il y a de beaux et bons prés, qu'on fauche jusqu'à trois fois dans l'année, et qu'on parcourt en automne, et souvent encore au printems, et cela jusqu'au bord du Rhône; ces prés sont parsemés de petites maisons, agréablement posées sur la verdure; au-dessus de ce village est une montagne fort élevée, qu'on nomme la montagne d'*Antoine*. C'est à *Mœrel* qu'on trouve les premières vignes, et beaucoup de noyers; Conches n'en a point, à raison de son élévation, et de sa froide tempéra-

ture, tandis que Mœrel, se trouve renfermé, enfoncé et à l'abri des vents froids du nord. Quant aux vins de Mœrel, ils sont sans doute en petite quantité; mais quant à leur âpreté, dont parle *Josias Simbler*, je pense, qu'il s'est trompé, en ce qu'il y a à peine des raisins pour pouvoir en faire du vin, et que celui que les aubergistes vendent à Mœrel, venoit tout d'Italie, qui, les premières années est toujours acide.

Proche de Mœrel, au septentrion, sur un rocher fort élevé, il y avait jadis le château des Seigneurs *Mangepan*, *Barons de Mœrel;* ces Messieurs exerçant la tyrannie sur le peuple, furent attaqués et vaincus par *Pierre*, Comte de Savoye, dans la guerre de 1262, où leur château fut détruit. Le nom de *Mange-pane* me paraît tenir à quelque chose de particulier, et provenir de l'Italien *Mange-pane*, comme qui voudrait dire en latin, *Manducat panem*, il mange du pain; peut-être que le peuple, parce qu'ils exerçaient la tyrannie, leur a donné ce nom, pour dire, qu'ils lui enlevaient et qu'ils mangeaient son pain; peut-être encore, que ces Seigneurs, par moquerie envers le peuple, se sont ainsi nommés eux-mêmes pour indiquer qu'ils avaient le moyen de manger du pain; ces deux raisons me paraissent vraisemblables; au reste, leurs armoiries étaient la tête noire d'un taureau, avec deux épis de grains dans les narines de cette tête.

Je pense avec *Simbler* que ces Barons ont été vaincus et chassés par *Pierre*, Comte de Savoye dans le tems qu'*Henricus de Rarognia*, *Evêque de Sion*, faisait la guerre contre ce même Comte, et que l'année de leur extinction a été celle de 1262, comme on le verra dans les Annales du pays.

Il est de même vraisemblable que les Barons de Mœrel étaient de parenté avec l'illustre famille de *Raronia*, qui avait été leur héritière, et que pour cette raison, le Comte *Pierre* de Savoye, qui avait de grandes inimitiés contre cet Evêque, a aussi attaqué les Barons de *Mœrel* comme leurs parens, afin d'en tirer une vengeance plus éclatante. Il y a aussi probabilité, que c'est depuis cette époque, que *Mœrel* a été réuni au Dixain de *Rarogne*, dont il faisait anciennement partie.

Il y avait encore un autre château proche de *Mœrel*, qui appartenait aux Seigneurs de *Dirrenberg*, qui probablement a été détruit à la même époque; la montagne sur laquelle il était situé, en garde encore aujourd'hui le nom, ou peut-être lui l'a donné.

Mœrel était aussi anciennement, comme encore à présent, la demeure de beaucoup d'anciennes familles du pays. Cet endroit n'a rien de particulier; ses maisons sont passablement bien bâties, et il est situé dans le lieu presque le plus resserré entre le midi et le septentrion par deux montagnes qui se touchent à leur base, et laissant à leur base, à peine un passage aux eaux du Rhône. Son commerce se fait en genisses qu'ils engraissent, et dont le revenu pouvait pour *Conches* et *Mœrel* se monter au moins à mille louis d'or annuellement; le commerce du canton de *Conches* par contre consistait en fromages, qu'il allait échanger en *Italie* contre du *vin* et des *ris*. Mais allons plus loin, et descendons par ce chemin dominé par un rocher perpendiculairement coupé, tout neuf, qui est de la hauteur de cent toises au moins, et dont se détachent à tout moment d'immenses blocs qui remplissent le passage, comblent le lit du Rhône, et couvrent les

prés voisins; nous arrivons à un Ermitage dédié à Notre-Dame des sept douleurs, environ à une demi lieue de *Mœrel;* ici est un passage épouvantable, il n'y a que le chemin intermédiaire entre le Rhône et le rocher presqu'à perte de vue de hauteur; ici le Rhône gêné dans son cours, se brise contre les angles des rochers, écume de fureur, et fait un bruit qui fatigue l'ouïe. Cette Chapelle où est cet Ermitage, est située sur la hauteur d'un rocher attigu aux autres, où le peuple accourt en dévotion; elle est bien décorée, elle a trois beaux autels et une chaire à prêcher; on l'a dit fort miraculeuse, on appelle cet endroit *aux hautes roches*, ou *aux hauts rochers.* Depuis cette chapelle, la route change tout-à-coup de face, et devient bonne jusqu'au pont de *la Massa;* c'est là que finit le canton de *Mœrel.*

CANTON DE BRIGUE.

SELON l'organisation actuelle du pays, *Brigue* est le troisième canton du Département du *Simplon*; autrefois il n'était que le second, parce que *Mœrel* était réuni au Dixain de *Rarogne*, dont il faisait le tiers; *Brigue* était anciennement le dernier Dixain des *Vibériens.*

Non loin du pont de la *Massa*, à quelque distance au levant de *Naters*, il y a une tour très-forte, située sur une colline; on y observe aussi les ruines d'un ancien château de la noble famille des *Urnafas*, ensuite appellée *Veingarten*, mais aujourd'hui cette famille est presqu'éteinte.

A une lieue et demie de *Mœrel*, on arrive au grand village de *Naters*, qui se trouve sur le passage, sur la rive droite du Rhône descendant de *Conches.* On fait

différents comptes sur l'origine et dénomination de cet endroit; quelques-uns disent, qu'il y avait à quelque distance de ce village, dans un creux au pied d'un rocher sur la route, du côté du levant, un serpent d'une grosseur et d'une grandeur monstrueuse à quatre jambes; qu'il était tellement venimeux et méchant, qu'il attirait et dévorait les passans, et qu'on lui avait donné le nom de *Natria*, qui est encore aujourd'hui le nom latin du village; et que ce serpent ayant enfin été tué par ruse, on avait donné son nom à l'endroit, en souvenir perpétuel d'une si belle action. Pour moi, je doute de la réalité du fait, et j'en laisse la croyance à qui la voudra avoir, ainsi que la recherche.

Le village de *Naters* est posé sur une espèce de hauteur, dans un creux tout à la fois; il se trouve à l'abri des vents froids, et le soleil y jette presque continuellement ses rayons; il est pour cette raison un des endroits du pays des plus chauds. On y cultive le safran dans les champs, comme ailleurs on cultive le froment et le seigle. Le terrain y est fertile, couvert d'arbres fruitiers, parsemé de beaux jardins, excepté à l'occident du village, où le sol se trouve marécageux. Les maisons de ce village y sont en général bâties en pierres; elles sont assez grandes, mais sans goût d'architecture quelconque, sans symétrie et sans ordre. Il y avait jadis beaucoup de goëtreux et de Cretins; mais aujourd'hui, ils ne sont pas si nombreux, quoique cependant il y en ait encore, ce qui ne m'étonne point, si je considère la position du lieu dans un enfoncement, point aéré, et tout entouré de noyers; il y a de même au septentrion de ce lieu, beaucoup de châtaigniers, dont on payait la pièce jusqu'à deux cents

francs de France, tant sont-ils portatifs ; il y avait aussi anciennement plusieurs demeures des nobles familles du pays.

Proche de *Naters* sur un rocher, il y avait un château très-fort, auquel on donna le nom du local ; on l'appelait le *château du Rocher*, en latin, *Arx Dominorum de Saxo*, ou château des *Supersaxe*, à *Saxo*, anciennement nommés *Michlig ;* le village et le château obéissaient et appartenaient à l'Evêque de Sion.

Il y a aussi sur les montagnes septentrionales de *Naters* plusieurs villages, tels que *Birgisch*, *Blatten*, et *Mund*, mais que je passerai sous silence, parce qu'ils n'offrent rien de remarquable. Autrefois *Naters* était le séjour ordinaire des Evêques de Sion, ainsi que *Louëche*, qui l'était aussi quelquefois.

Depuis ce village, on descend par une route pavée, mais assez inégalement, pratiquée sur la rive droite du Rhône, jusqu'au pont de bois bâti à neuf. Selon *Simbler* ce pont était anciennement de pierre, et à deux arcades ; il s'étonnait même comment on avait pu jeter les fondemens de ce pont, à cause de l'extrême rapidité des eaux du Rhône. C'est près de ce pont que la Comtesse de *Blandra*, et son fils *Antoine* ont été tués l'année 1368.

Passé ce pont, l'on se trouve sur la rive gauche du Rhône, d'où l'on découvre *le grand et beau Bourg de Brigue*, au-dessous duquel se trouve *Glyss*. Ces trois endroits, *Naters*, *Brigue* et *Glyss* forment par leur position, un triangle presqu'égal. *Brigue* a reçu son nom des *Vibériens*, comme qui dirait, *Viberiga*, ou *Bourg Vibérien*. Il touche le torrent nommé la *Saltina*. La construction de ce Bourg ressemble à celle d'une petite ville ; il est le

plus agréable du pays, si on en excepte Sion et peut-être *Martigny*, ainsi que *Sierre* et *St. Maurice*, ce dernier pour la construction de ses maisons et édifices : à son levant et au midi, il a de belles collines verdoyantes, qui forment une espèce d'amphitéâtre parsemé de maisons, de petits villages; c'est de là que part la fameuse route du Simplon, qui a donné son nom à notre Département, et dont j'ai parlé ailleurs.

Proche de *Brigue* on voit les ruines d'un ancien château que le peuple appelait l'*Enfer*; plusieurs prétendent, que ce château avait tiré son nom de ce que le Seigneur, qui l'habitait vers l'an mille de l'ère chrétienne, exerçait sa domination sur ses sujets avec autant d'inhumanité, que le peuple indigné contre lui, avait nommé son château, l'*Enfer*. Mais les anciens écrits n'en font pas mention de sa tyrannie, et tout en avouant son existence, je crois plutôt, qu'il a reçu ce nom de sa position brûlante, car cette même raison a déjà fait donner le nom d'*Enfer* à plusieurs endroits fort chauds, c'est ainsi qu'à *Ernen* en *Conches*, au levant de ce Bourg, il y a un endroit qu'on appelle encore aujourd'hui l'*Enfer*; c'est ainsi encore qu'à *Sarquenen* il y a un District de vigne qui s'appelle l'*Enfer*, à cause qu'il y fait extrêmement chaud, et où il croît un excellent vin rouge; c'est ainsi enfin, qu'à Sion, au-dessus des vignes de *Clavod* il y a un endroit, qu'on nomme *Bourlefer*, comme qui dirait il brûle le fer.

Il y a aux environs de *Brigue* de très-beaux biens fonds, prairies, vergers, champs, jardins, de toute espèce, ainsi que quelques promenades agréables. Il y a dans cet endroit de très-belles maisons, surtout celle de la noble famille *des Stockalper*, qui non-seulement est la plus belle du

pays, mais encore de toute la Suisse en fait de maisons particulières. Cette maison est ornée de quatre grandes tours quarrées, surmontée chacune d'un pommeau d'excessive grandeur, dont le ferblanc réfléchit au loin la lumière du jour. Ces tours ont cependant beaucoup souffert du tremblement qui eut lieu à *Brigue*, l'année 1755.

Le site de *Brigue* est très-agréable, son climat est sain; il y a toujours une grande propreté dans les rues, et la société y est affable et polie. Mais allons à la *Saltina* qui est un torrent, qui prend sa source sur la montagne du *Simplon*, parcourt la vallée longue d'environ seize mille pas, et se jette enfin dans le Rhône au-dessous de *Brigue*; les habitans de ce Bourg ont jeté sur ce torrent un pont de pierre à trois arcades, parce qu'il grossit beaucoup ses eaux au tems de la fonte des neiges, et dans les tems des fortes pluies.

Le village de *Glis*, en latin *Glisa*, a tiré son nom du mot grec *Ecclesia;* il est environ à mille pas de *Brigue;* ce beau village n'est pas grand; mais il est situé dans un lieu aussi joli que sain; il a quelques beaux édifices. Il y a une belle, et grande église, dédiée à la Vierge-Marie, à laquelle jadis le monde accourait en foule de tout le Valais, y faisait des dévotions et des largesses en faveur de cette église, à côté de laquelle se trouve une belle place et une jolie fontaine. C'est dans cet endroit, qu'est né *George Supersaxo*, cet homme si célèbre par ses intrigues, et par ses animosités contre le Cardinal *Mathieu Schiner*, ainsi que par son dévouement au parti Français; mais il en sera parlé ailleurs. *George Supersaxo* a fait agrandir l'église de *Glys* d'une chapelle et d'un autel dédié à *Sainte-Anne*, où il a fait construire un tombeau pour sa famille, et où il

reposerait, s'il avait mieux aimé la tranquillité. Il y a dans cette Chapelle de *Sainte-Anne*, un tableau dans lequel *George Supersaxo*, avec son épouse, ses douze fils, et onze filles se trouvent dépeints au vif; on lit au pied du tableau l'inscription suivante :

S. Annæ Divæ Virginis
Matri, Georgius Super.
Saxo, Miles Aur. Hanc
Capellam edidit anno
Salutis 1519.
Altare fundavit,
Dotavit, jure Patron.
Hæredibus Suis reservato,
Cùm ex Margareta Lener
Uxore natos XXIII genuisset.

Il y avait jadis au bas de l'église, et au septentrion de *Glis*, beaucoup de jolis et bons biens jusqu'au Rhône, et qui aujourd'hui sont tous devenus plus ou moins marécageux; il n'en est pas de même de la belle et superbe plaine qui se trouve entre *Glys* et *Brigue*, et dont les prairies sont aussi fertiles que belles à voir.

Non loin de *Glis*, sur la grande route, on arrive à un village nommé *Gamsen*, en latin *Gamsa*, qui a tiré son nom du torrent ravageur de la *Gamsa;* ce village est fort petit. Plus bas, sur la route, au bout des prairies occidentales de ce village, on observe un grand mur, fort vieux et fort épais, qui s'étend en longueur depuis le Rhône, jusqu'au mont méridional, et ferme en cet endroit le pays en entier depuis le Rhône jusqu'à la chaîne des montagnes

du midi. Au couchant de ce mur ancien, on est obligé de passer sur les graviers de la *Gamsa*. souvent dangereuse, en ce qu'elle s'y creuse un lit profond, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Le village de *Gamsen* est petit, et ne contient que quelques maisons; on a refait en entier la grande route qui le traverse, qui maintenant est belle, large, commode, en droite ligne, de toute bourbeuse qu'elle était auparavant; elle est toujours sèche.

Pour ce qui est du mur, dont nous avons fait mention ci-dessus, on l'appelle le *mur des Vibériens;* ses tours et ses fortifications, qu'on y observe encore aujourd'hui, font voir, qu'il a été bâti pour arrêter l'impétuosité des ennemis, quoiqu'on ignore, en quel tems, et par qui il a été bâti. Il y en a, qui le croyent l'ouvrage des Romains, à l'époque du passage de leurs troupes par le Simplon, lorsqu'elles s'avançaient contre les Gaules; d'autres pensent, que les Vibériens en sont les Auteurs, pour se mettre à l'abri contre les irruptions des Sédunois. Ce qui fortifie l'opinion de ceux qui soutiennent, que ce mur a été construit par les Vibériens, c'est qu'il paraît en avoir été la principale défense contre les ennemis qui s'avançaient d'en bas. Mais un autre fait, qui donne droit de croire, qu'on y a livré bataille, c'est qu'en creusant les fondations d'une grange et écurie qu'on voulait bâtir dans cet endroit, on y a trouvé une hallebarde rompue et deux vieux sabres tout rouillés. On pense, qu'autrefois cette muraille fût la limite des Vibériens. Outre qu'autrefois encore dans le district des Sédunois, ou dans les cinq dixains d'en bas, savoir: *Viège*, *Rarogne*, *Louëche*, *Sierre*, et *Sion*, il y avait beaucoup de familles nobles et puissantes, telles que les nobles de Viège, les *de Rarognia*, les

de Castilione, de *Leuca*, de *Sirro*, de *Gradecio*, les *Seduni*, et plusieurs autres, dont on voit encore aujourd'hui les ruines de leurs châteaux détruits, qui prouvent la vérité du fait; il n'y a pas de doute, que ces Nobles se faisaient des guerres continuelles, et méditaient d'étendre leurs limites et leur domination territoriale, ce qui peut très-bien aussi avoir donné lieu à la construction de ce mur et aux batailles qui s'y sont livrées.

Tout près, et à l'occident de cette muraille, le torrent de la *Gamsa* se jette rapidement dans le Rhône; il prend sa source sur les montagnes de *Viège*, et roule continuellement des cailloux considérables; il est vraiment étonnant d'où cette eau peut prendre tant de cailloux et tant de graviers, qu'on observe dans la plaine et dans son lit, où il en fait les dépôts; la chose est tellement difficile à concevoir, qu'on y a envoyé des Prêtres pour exorciser; mais à mon avis, on aurait mieux fait de creuser, de vuider et diguer solidement son lit, et d'en sortir les gros cailloux, en hiver ou en automne, lorsque les eaux sont petites, en commençant par le bas, et montant successivement jusqu'à la gorge d'où ces cailloux sortent. Lorsque ce torrent est grand, ce qui arrive dans des tems de pluie ou de la fonte des neiges, on n'y peut pas même passer à cheval, et un pont jeté dessus ne servirait pas grand chose, puisque l'eau se jette tantôt d'un côté, et tantôt de l'autre; comme il est arrivé il y a un an, que l'eau a pris un détour, au point que sous le pont, il n'en passait pas une goutte, tandis que de l'autre côté, elle rendait le passage dangereux. Mais aujourd'hui, qu'elle a pris son ancien courant, elle repasse sous le pont qui a été établi pour le passage de Sa Majesté Impériale et Royale,

notre auguste Monarque, qui devait avoir lieu à travers ce pays. De tout ce que nous venons de dire, il résulte à l'évidence, que ce n'est qu'en lui creusant un canal profond, et bien digué, qu'on peut fixer son cours, et faire passer ses eaux sous un pont construit pour assurer le passage du voyageur.

Il y a sur la rive septentrionale du Rhône, à une bonne demi lieue de Brigue, des eaux minérales chaudes, qu'on nomme les *eaux de Brigue;* elles sortent en partie au milieu du rocher, en partie au milieu de la campagne; ces eaux sont dans un endroit agréable et en plaine, sur laquelle dominaient des rochers entassés les uns sur les autres, qui sont tombés, et ont rendu ce lieu impropre pour la baignée des malades, qui, au lieu d'y trouver la santé qu'ils iraient y chercher, y trouveraient peut-être la mort; l'eau n'y sortant qu'en petite quantité; on n'y trouve que deux bassins pour s'y baigner, et encore sont-ils enfoncés en terre, et l'eau n'en découle que lorsqu'ils sont pleins. A côté de ces eaux chaudes et du même rocher, jaillit une fontaine d'eau très-froide, ce qui est vraiment admirable, et digne d'être vu, comme aux bains de Louëche. Aussi, qui m'assurera, qu'elles ne viennent pas de là par des communications souterraines; il serait imprudent de nier la possibilité du fait, et bien plus difficile encore de soutenir la négative par des preuves positives, qui en pourraient résulter d'une analyse chimique bien faite; et qui pourrait établir, que ce ne sont pas les mêmes eaux, ou deux sources d'une eau minérale, parfaitement égale en chaleur, en principes constitutifs, comme aussi en vertus médecinales? Il ne serait pas inutile, pour pouvoir découvrir ces choses, de faire une

analyse chimique pareille des deux eaux. On dit ces eaux de Brigue bonnes pour guérir les plaies corrosives, les ulcères rongeans, et la galle ; on les dit même utiles pour guérir le spasme convulsif des membres, et leur tremblement, les cathares habituels, le tintement des oreilles et la stérilité des femmes; mais elles doivent être nuisibles à ceux qui ont la tête infirme, ou qui sont débiles de corps, de même qu'aux fébricitans, et à ceux qui ont le foie et les reins chauds. Ces eaux appartiennent à Son Excellence Baillivale, M.r le Baron de *Stockalper*, dernier grand Baillif du Valais, aujourd'hui membre de la cour Impériale de Lyon. Venant donc de finir le voyage à travers les *Vibériens*, depuis la *Fourche* jusqu'à ce mur, nous passerons aux *Sédunois*, qui occupaient les cinq dixains suivans, aujourd'hui appelés Cantons, et qui sont, comme nous l'avons déjà dit, *Viège*, *Rarogne*, *Louëche*, *Sierre* et *Sion*, jusqu'au torrent de la *Morge;* ces cinq dixains réunis aux précédens, formaient le haut Valais ancien proprement dit.

CANTON DE VIÈGE.

Le Canton de Viège commence au mur des *Vibériens* d'après l'histoire ancienne de ce pays; soit au reste rapport à ses limites postérieures, comme il paraît en avoir d'après le nom du village situé dans la vallée de Viège, qu'on appelle *Visper-Terminen*, qui veut dire limites de Viège, car *terminus* en latin veut autant dire que limites en français. On a cru, que ce village était la limite jusqu'où s'étendait le territoire des Vibériens, c'est-à-dire,

que ceux de Viège, et les autres cantons inférieurs, et au-dessus de la Morge de Conthay, appelés *Seduni* en latin, se sont étendus jusque là, ce que du moins paraît indiquer la dénomination de ce village, nommé *Terminen.*

Descendant de ce mur, et après avoir traversé le vaste gravier de la *Gamsa*, qui a plusieurs cents pas de largeur, on entre dans une large galerie d'un rocher miné et coupé à pic, qu'on nomme la *Montagne des roseaux*. Cette galerie est un bel ouvrage; elle forme une route large et commode, tandis qu'auparavant, si deux petits limons s'y rencontraient, ils ne pouvaient se dépasser. Voilà donc encore un autre bienfait particulier envers le pays de la part de notre auguste Monarque, qui, non content de la construction de l'incomparable route du Simplon, a bien voulu encore améliorer les autres qui traversent le pays.

Depuis cette galerie, on entre dans un autre nouveau chemin large et beau, jusqu'à la chapelle de *la Rilli*. C'est dans cette chapelle, ou plutôt église, que tous les vendredis du Carême il y a un sermon. Proche de cette église, il y a un petit village nommé *Im Holz*, c'est-à-dire, au bois. De là on continue sa route par un grand chemin très-bien rétabli, de presqu'impraticable qu'il était.

Au Canton de Viège, appartiennent les deux vallées méridionales de *Saas* et *Zermatt*, avec toutes leurs montagnes. De chacune de ces deux vallées descend un torrent depuis leurs plus hautes montagnes, qui tous les deux se réunissent dans le voisinage du grand village de *Stalden*, et n'en forment plus qu'un, sous le nom de *Vispa*, ou *Visbach*, ainsi que le chef-lieu qui se nomme en latin *Vespia*, auquel il faut croire qu'il ait donné son nom.

Le torrent de la vallée de *Saas* reçoit ses eaux de deux sources

sources particulières, dont la plus orientale se trouve sur la montagne d'*Antrona*, ou selon *Simbler*, sur le mont *Antrunius*, au-dessus d'*Allmengal*, et l'autre est sur le mont *Mars*, que les habitans appellent *Fée*, et les italiens *Maggunaga;* c'est entre ces deux montagnes que le beau village de *Saas* est placé, dont la vallée a tiré son nom, ou le lui a donné. Proche de ces sources, il y a deux grandes routes, dont l'une conduit au lac *Verban* par la vallée de *Magginiana*, et l'autre à la vallée de *Sesia* du Diocèse de Navarre. Le village de *Visper-Terminen* est accollé à la montagne qui se trouve entre lui et Brigue; il a St. Théodule pour patron.

L'autre montagne de parcours, voisine à celle de *Rietberg* couverte d'excellens pâturages, se trouve entre *Saas* et la vallée de *Zermat*. C'est sur cette montagne qu'est situé le village de *Grechen*, endroit célèbre par la naissance de *Thomas Platter*, homme mémorable, et qui a reçu son nom d'un grand rocher uni, situé proche de sa maison; il a été célèbre Imprimeur à Bâle; il a donné la traduction de plusieurs bons auteurs, et établi une école dont plusieurs grands hommes sont sortis; il a eu un fils habile Médecin, qui a joui d'une grande réputation, même auprès des Rois, et a mis au jour un excellent ouvrage sur la Médecine-pratique, en trois volumes in-4to. Je me permettrai en confrère reconnaissant de renouveler, son éloge par les vers suivans:

Felicis nomen, tibi quod pater indidit olim,
In fatis certò credo fuisse tuis.
Artifici varios nosti medicamine morbos
Tollere, felices rite adhibendo manus.

Non hoc Rauriacus tantum testatur horizon
Aut si qua est illi terra propinqua solo,
Adde peregrinas etiam venisse sub oras
Nominis et famam percrebuisse tui,
Ut tibi divorum prognati stemmate Regum
Concredant vilæ tristia fata suæ.
Hæc tibi contribuit Flammantis Rector Olympi
Dona ad castalias fervor et ardor aquas.

De *Grechen* était encore *Simon Lithonius*, cousin-germain de *Platter*, qui enseignait la Rhétorique, le grec et le latin, dans l'université de *Strasbourg* avec beaucoup d'applaudissement de la part des autres membres; mais, hélas! il n'a pas eu le tems d'achever sa réputation, la mort, jalouse de ses jours, l'a saisi encore dans sa jeunesse, en l'année 1543.

Grechen a donc produit ces trois grands hommes! Réjouis-toi donc dans ce souvenir, vallée de Viège; mais ce ne sont pas les seuls qui te font honneur, et qui ornent tes villages, *Terminen* a vu naître chez lui cet homme unique dans son genre, unique par sa piété, par son zèle et par ses talens supérieurs, le très-révérend *François Xavier Gotsponer*, Docteur en Théologie, Chanoine et Curé de la cathédrale de Sion, prédicateur sans pareil, au point qu'il s'était imposé le pieux et sacré devoir de faire deux sermons à la cathédrale, chaque dimanche, depuis Pâques jusqu'à Pentecôte; il fût deux fois mis dans la présentation pour être élu Évêque. Mais enfin son sort est couronné, il est décédé à Sion, dans le mois de novembre de la dernière année. Que dirai-je encore de tant d'autres personnages, que tu a vu naître dans ton

sein, dont les uns ont orné l'Église, et les autres l'État? Mais je reviens à ma description.

Au mont *Silvius* commence la vallée de *Zermat* ou le *Matter-Thall*, par où il y a une route qui conduit aux *Salasses*, et dans la vallée d'*Ajaz*, que les habitans du lieu nomment *la Vallée des marchands*, parce qu'on y colporte différentes marchandises d'un pays à l'autre par des trajets de plusieurs mille pas au travers d'immenses glaciers. Du mont *Sylvius*, où il y a les collines de *Finila*, *Areleita* et *Zermat*, descend l'autre branche de la rivière de *Viège*, à trente cinq mille pas plus loin que le Bourg de Viège; proche de cette branche se trouve le village de *Zermat*. Au bas de ce village, on voit entre les montagnes une autre vallée, du côté droit, qui reçoit son nom du village le plus voisin nommé *Tesch*. Les deux rivières proche de *Stalden* se réunissent, et ne forment plus qu'une rivière qui se jette au Rhône, après avoir parcouru un trajet de six mille pas au-dessous du village, et dépassé la Bourgeoisie de Viège, à l'occident de laquelle la *Vispa* se trouve.

Quant à la *vallée de Saas*, qui fait la seconde de la vallée générale de Viège, elle est remarquable par ses confins; car elle est entourée de montagnes très-élevées et d'immenses glaciers qui les dominent, et confinée à *Stalden*, au *Simplon*, à *Zwisch-bergen*, à la vallée d'*Antrona*, à celle d'*Ansaska*, et à *Maggunaga*, à *Tesch*, à *Zermat*, ainsi qu'à *Randa;* cette vallée communique à tous ces endroits, mais par des chemins ordinairement assez mauvais.

Une particularité, qui s'observe dans cette vallée, est que, d'un côté des *rivières Triftbach* et *Biderbach*, on y voit quantité de serpens, et que de l'autre on n'en trouve

aucun. Les anciens de la vallée disent, que cela vient, de ce qu'un célèbre écolier étranger avait proposé aux habitans, qu'au moyen de quelques habillemens qu'on lui donnerait, il bannirait tous les serpens; les uns consentirent à sa proposition, les autres s'y refusèrent; ceux-ci sont restés parmi ces animaux dangereux, tandis que les autres en ont été entièrement délivrés, au point que d'après l'expérience qui en a été faite, les serpens qu'on porte sur l'autre côté, périssent aussitôt, ou reviennent avec vitesse sur l'autre bord. C'est ainsi que l'île de Malthe n'observe plus de serpens depuis que l'Apôtre St. Paul a jeté au feu une vipère qui s'était attachée à sa main; c'est ainsi qu'à *Augsbourg* on ne voit pas une seule mouche dans les boucheries ouvertes, quoique les dehors en soient pleins, depuis que le St. Évêque *Udalricus*, y passant fut innocemment conduit en exil, et donna sa bénédiction lors de sa sortie de cette ville.

Les gens dans cette vallée parviennent beaucoup à un grand âge; il n'est point rare d'y compter plusieurs centenaires. On se souvient encore, que, lorsque la vallée s'assemblait pour prévenir de grands maux, on formait un cercle sur la place, qui n'était composé que de nonagenaires et de centenaires, avec de grandes barbes blanches: là ne s'approchait point la jeunesse, et les femmes n'osaient point y paraître, l'âge et l'expérience seuls y géraient les affaires, et la jeunesse n'y comptait pour rien. C'est bien de là, qu'est venue cette sentence toute d'or :

A Senibus nomen fert mite Senatus et omen

et cette autre encore;

In Senibus ratio et consilium.

Il y a aussi dans cette même vallée de *Saas* beaucoup de minéraux, de pierres rares et d'herbes excellentes; il s'y trouve une grosse pierre bleue, qui est descendue de la montagne; elle est de la hauteur de onze toises. On y observe aussi une fontaine rouge mentionnée dans les anciens écrits; elle contient du soufre; son eau est chaude à sa source; on la dit bonne pour fortifier ceux qui sortent d'une maladie grave, bonne aussi pour laver, puisqu'elle doit être savoneuse; on voulait autrefois la conduire sur la place du village de *Saas*.

Mémorables y sont encore les hautes montagnes et les Cascades; dans toutes les parties du monde, on trouve quelques hautes montagnes et célèbres en même tems; la plus élevée, au rapport qu'on en fait, doit être celle de *Piko* dans les îles Canariennes; mais d'après les dimensions les plus récentes du globe, le *Mont-Blanc* en Savoye doit être le plus haut, puisqu'il est élevé de 2426 toises au-dessus de la mer. Il y en a qui pensent, que les glaciers de *Saas* sont au même degré de hauteur, puisque le *Matterhorn* se voit depuis Lyon. Quant aux Cascades, la plus grande en Europe doit être la chute du Rhin, près de *Schaffousen*, où l'eau toute entière tombe de plus de cent pieds d'élévation; mais la cascade dans la vallée de *Saas*, quoique d'un petit ruisseau, a environ 156 pieds de chute; c'est dans l'endroit nommé : *In den Fœll-matten.*

Cette vallée est encore mémorable, en ce que d'une petite chose il en est résulté souvent une grande; comme d'une simple montagne, il en est résulté la plus grande paroisse du dixain; de quelques petits autels comme dans une boîte à deux petites portètes, une vingtaine de grands autels bien sculptés, et joliment dorés; d'une chapelle,

beaucoup de belles églises; d'une vallée sauvage et remplie de bêtes féroces, une paroisse des plus peuplées et garnie de petits villages; car avant mille ans cette vallée était sauvage, non habitée, et pour la plupart couverte de forêts, où l'on trouvait en été quelques bergers avec leurs troupeaux, quelques chasseurs, et quelques passagers. Des grandes forêts épaisses répandaient alors leurs ombres, où maintenant on trouve des champs et des prairies; les chamois et les marmottes établissaient leurs demeures, où le monde aujourd'hui se trouve rassemblé dans les villages; enfin cette vallée a subit tant de changemens, et a reçu tant d'améliorations; mais il ne faut pas croire à *Zurbriggen*, M.r l'ancien surveillant lorsqu'il dit, que toutes les vallées du pays, et la plupart de celles de la Suisse, étaient dans le même état il y a mille ans; car que deviendrait alors l'histoire de la bataille livrée par les Sédunois à *Sergius Galba* près d'*Octodure*, où ils se trouvaient au nombre de 30 mille? D'abord il est notoire, que cette bataille fut livrée sous *Jules-César*, qui la raconte dans ses Commentaires sur la guerre des Gaules, et conséquemment huit siècles entiers avant l'époque de *Zurbriggen;* car il est impossible, que la plaine seule du Valais ait pu fournir ce nombre de combattans qui conste par ces paroles de *Jules-César*, lib. 3.° de *Bello Gallico. Et ex hominum millibus amplius XXX, quem numerum barbarorum ad castra venisse constabat, plus tertia parte interfecta, reliquos perterritos in fugam conjiciunt, acne in locis quidem superioribus consistere patiuntur.* L'erreur de M.r *Zurbriggen* à cet égard est donc au jour, et n'a pas besoin d'autre réfutation. Il en est de même de la Suisse, où mille documens établissent le contraire, et

quoique *Einsidlen*, avant mille ans ne fût autre chose qu'une forêt noire et obscure, de plusieurs lieues d'étendue, il ne s'ensuit point que le reste de la Suisse fut dans le même état.

Je finirai par énoncer la manière dont cette vallée s'est peuplée; lorsque le nombre des habitans dans les pays voisins augmentait, quelques-uns d'entr'eux s'hasardèrent d'y rester pendant tout l'hiver avec leur bétail. Ils pouvaient commodément y vivre, en ce qu'ils pouvaient y tenir autant de bétail qu'ils voulaient, quoiqu'à cette époque ils avaient encore peu de prairies, les parcours néanmoins et les bois y étaient en abondance, et les Comtes de Viège y consentirent; car il est à savoir, qu'au-dessus du Bourg de Viège, il y avait un beau château qu'on nommait en allemand *Hibsch-bourg*, qui veut dire en français autant que beau bourg; les Comtes de cet endroit l'habitaient; ils étaient riches et puissans; ils avaient la domination sur plusieurs autres contrées du pays, ainsi que sur une partie du canton de Conches, qui porte encore aujourd'hui le nom de Comté. Leurs armoiries étaient deux lions; à leur extinction, les Comtes de *Blandra* furent leurs héritiers, et la dernière de la famille des Comtes de *Blandra* fut la Comtesse du même nom, qui périt avec son fils proche du pont de *Naters*. Le commerce de la vallée de Viège consiste en moutons, laines, chèvres, vaches, viandes salées, beurres, fromages et gibiers de toute espèce. Les habitans sont forts actifs, industrieux, laborieux et assez spirituels. L'air y est vif, et sain; le monde y est d'un teint clair, sans être beau en général. Les chemins qui y conduisent sont généralement mauvais, et quelquefois même dangereux, ainsi qu'exposés

à la chute des neiges ou avalanches, comme à peu près tous ceux des vallées latérales du pays, tels sont ceux de la vallée de *Binn* en Conches, ceux de *Loëtschen* dans le Canton de *Rarogne;* enfin ceux des vallées d'*Anniviers*, d'*Hérins* et des *Bains*. Aussi ne faut-il pas désespérer de les voir améliorer un jour par les ordres de notre auguste Empereur et Roi, qui se plait tant à répandre ses bienfaits sur les routes de ce pays. Voilà donc les vallées de *Saas* et de *Zermat* dépeintes, qui, toutes les deux réunies, forment la vallée de *Viège*, qui a plus de neuf lieues de longueur, et qui compte dans son étendue un grand nombre de villages, dont les principaux sont *Stalden*, *Terminen*, *Zeneggen*, *Zermat*, *St. Nicolas*, *Herbruggen*, *Randa*, *Tesch*, *Burgum*, *Grechen*, *Saas*, *Fée*, *Almengall*, *etc.*

Le Bourg de *Viège*, chef-lieu du Canton de ce nom, placé à l'orifice de la vallée, est bien bâti, et doucement incliné vers le septentrion; on y remarque surtout deux belles églises, dont celle d'en-haut est dédiée à *St. Martin*, et celle d'en-bas, à la *Sainte-Vierge*. L'église de *St. Martin* est d'abord remarquable par sa position dominante sur tout le Bourg, par son portail en forme de terrasse des plus belles, et par son clocher, qui est sans contredit le plus beau de tout le Valais; elle se dessine sur les rochers de la montagne voisine, et présente à la vue le plus charmant spectacle.

Les maisons de ce Bourg sont grandes, et en belle maçonnerie, ce qui annonce l'ancienne richesse et splendeur de ce Bourg qui aux deux arrivées de *Brigue* et de *Tourtemagne*, offrent un bel et imposant aspect, et frappent en quelque façon les yeux du voyageur qui d'un côté n'a parcouru que des marais, et de l'autre, n'a vu que des débris

de rochers, lorsqu'il voit se déployer tout à coup devant lui le tableau varié de ce grand Bourg.

C'était là que demeuraient anciennement les Comtes de *Viège*, auxquels ont succédé les Comtes et la Comtesse de *Blandra*, avec son fils *Antoine*. On trouve encore dans les anciens diplômes, et dans des actes solemnels, ces paroles bien mémorables pour eux: *Ego Jocelmus de Blandra Comes et Major Vespiæ*, etc. qui vendit sa montagne appelée *mont-Mort*, située dans la vallée de *Viège*, l'année 1333. Ce Comte a été tué à la bataille qui se livra près du pont de *Saint-Léonard*, l'an 1376, dans laquelle plusieurs autres nobles furent tués.

C'était à *Viège*, encore qu'*Amédée* comte de *Savoye* perdit une bataille, l'an 1388, au mois de décembre, où quatre mille *Savoyards* périrent, comme aussi plusieurs douzaines de nobles *Savoisiens*; ce furent les *Conchards*, ceux de *Brigue*, et ceux du Dixain de *Viège* qui les tuèrent.

Le château des Comtes de *Viège* fut détruit par *Pierre*, Comte de *Savoye*, dans la guerre, lorsque le château des Messieurs *Mangepane* et celui des *Dirrenberg*, près de *Mœrel*, furent pris et détruits par le même Comte, l'an 1262; mais ce château fut ensuite rebâti, l'an 1313, comme je l'ai trouvé dans un manuscrit digne de foi.

Il y a eu beaucoup de familles nobles et anciennes, telles que les *Blandarosa*, les *Blandra*, les Comtes de *Viège*, les nobles *Ulrici*, les *Silinen*, les *de Platea*, et plusieurs autres, comme *Henricus Werren*, *Heinzmandus Godofredi*, les *Sterren*, anciennement nommé *Stella*. Le nombre des nobles y fut grand, et leur orgueil extrême, puisqu'ils y firent bâtir une église particulière pour eux,

savoir celle d'en-bas, pour ne pas se confondre avec la populace, regardant comme trop bas de se trouver ensemble dans la maison de Dieu.

Viège n'a pas seulement été la demeure de la noblesse et des grands hommes dans l'ancien tems, il l'a encore été jusqu'à nos jours, témoins les *Blatter*, les *Burgener*, les *Kalbermatter*, les *Evêques*, les *Chanoines*, les différens *Gouverneurs*, les *Deschalen*, les *Zuber*, les *Venetz*, les *Lang*, les *Andenmatten*, les *Indermatten*, et tant d'autres.

La partie supérieure de ce Bourg est jolie, gaie et saine; mais l'inférieure ne jouit point des mêmes avantages; elle est mal saine, parce qu'elle est voisine des marais; les habitans de cette partie y sont souvent malades, et souvent attaqués de fièvres intermittentes opiniâtres, ils y sont d'un teint pâle et cendré, tandis que ceux de la partie supérieure, sont beaux et robustes.

Ce sont indubitablement ces marais voisins, et ces étables presque toujours remplies d'eau, qui produisent en été, dans la partie inférieure de Viège, ces innombrables essaims de mouches et de moucherons, qui ne laissent presque point de repos au monde durant cette saison d'ailleurs si belle, outre qu'on ne peut prendre un repas, sans être fatigué, et dégoûté en voyant les plats couverts de ces insectes incommodes.

Depuis le torrent de la *Gamsa* jusqu'à *Tourtemagne*, il n'y a rien de beau que la route; car on ne voit dans tout ce trajet, qui est de quatre lieues, que des marais d'un côté du chemin, et des rochers de l'autre.

Ce Canton s'étend au-delà de la rive septentrionale du Rhône, et comprend encore l'*Usserberg*, la petite commune de *Baltschieder*, où il y a une jolie chapelle et un petit

village; *Viège* fut maltraité dans la guerre de 1799, parce qu'on y avait coupé le pont, et qu'on s'y était vivement défendu à coups de fusil; les Français irrités de ne pouvoir de suite les poursuivre, franchirent à cheval la rivière, et prenant les haut Valaisans sur le derrière, il en hâchèrent une partie par morceaux.

CANTON DE RAROGNE.

Le chef-lieu du Canton de *Rarogne* est à la droite du Rhône, descendant le pays, et distant de deux petites lieues de *Viège*; ce village n'est pas grand; il est situé en partie dans la plaine, en partie sur le rocher; il a une chapelle dans le fond, et son église paroissiale, avec la Cure sur la hauteur. A cette paroisse appartient le Rectorat de *St. Germain*, qui fait une filiale de cette Cure. Cette église dédiée à *St. Romain* était anciennement le château et la demeure des Seigneurs Barons de *Raronia;* les ruines de ce château ont servi à la construction de l'église paroissiale actuelle, bâtie par le Cardinal *Schiner*, du moins en partie, et dont elle porte les armoiries dans le Chœur; il l'a fit fonder sur le rocher, pour la mettre à l'abri des inondations, dont les effets funestes ont détruit la première. *Rarogne* est la demeure de la noble famille de *Rothen*, qui y a établi un Rectorat, dont elle s'est assuré le droit de *Patronat.* Le château de ces Seigneurs de *Raronia* fut brûlé dans la guerre de l'année 1414 ou 1415, comme le dit un manuscrit allemand. A ces Barons appartenait encore la vallée d'*Anniviers*, où ils avaient un château presque imprenable, appelé *Périgarde*, situé sur le

haut d'un rocher; mais il fut détruit avec la maison de *Raronia*, dans la guerre de l'année 1415.

La preuve de l'antiquité et de la noblesse de cette famille de *Raronia* résulte de ce que dit *Minstérus*, l'orsqu'il établit, que du tems de l'Empereur *Othon*, les Barons de *Raronia* étaient déjà comptés au nombre des quatre Princes de l'Empire, et qu'on les appelait encore Seigneurs de *Thusis*. Mais j'ignore avec *Simbler* d'où il a tiré ceci; car *Thusis* est un nom grison, qui appellent ainsi le village de *Thusis*, jadis ville de ce nom.

Déjà au-delà des cinq siècles, il y avait de cette famille, *Henris* de *Raronia*, Evêque de *Sion*, vers l'an 1243. Le même Evêché fut encore administré par *Guillaume*, ou *Willhelmus I*, après celui-ci vint *Willhelmus II*, l'an 1410, auquel succéda *Willhelmus III*, l'an 1437. Ce *Willhaume III*, était fils de *Guischard* de *Raronia*, et *Willhaume II* était frère dudit *Guischard*, tous de la même famille de *Raronia*. Les séculiers de cette illustre famille furent *Amédée*, Baron et Major à *Rarogne*, *Pierre*, *Rodolphe*, grand Baillif du Valais, *Egidius* et *Guischard*, Seigneur d'*Anniviers*, et aussi grand Baillif du Valais, en même tems que son fils *Willhelmus III* occupait l'Evêché de Sion, *Petermand* et plusieurs autres de cette même puissante et noble famille, qui obtinrent dans la suite le Comté de *Toggenbourg*, parce que leur mère était de cette dernière famille; car *Petermand*, fils de *Guischard* de *Raronia*, épousa *Elisabeth*, veuve Comtesse de *Mœtsch*, épouse auparavant de *Fréderic*, Comte de *Toggenbourg*, et *Guischard* épousa la fille de *Fréderic*, Comte de *Toggenbourg*, ce qui est contraire à l'usage ordinaire, en vertu duquel les jeunes épousent les jeunes, et les vieux les vieilles.

Après la mort de *Fréderic*, dernier Comte de *Toggenbourg*, *Guischard* de *Raronia*, qui avait épousé sa fille, en obtint le Comté qui, après sa mort parvint à son fils *Petermand* de *Raronia*, qui le vendit dans la suite à l'*Abbé* de *St. Gall*, à *Udalric*, l'an 1468, pour le prix de 14500 florins du *Rhin*, où il est allé mourir, et se faire ensevelir dans le Couvent appellé la *Ritti*, dans le Canton de *Zurich*. *Petermand* de *Raronia* est le dernier, dont l'histoire fasse mention.

Les héritiers des Seigneurs de *Raronia* furent Messieurs les *Asperling* ou *Esperling* de *Rarogne*. *Petermand* de *Raronia* n'a laissé héritière qu'une fille, qui épousa un noble Seigneur de Savoye, *Humbert* de *Villette*, Baron de *Chevron*, ou comme d'autres écrivent, de *Chevronis*; il vint ensuite se placer dans le pays, et n'eut qu'un seul fils nommé *Jean*, Baron de *Rarogne* et de *Chevron*, et *Vidame* de *Sion*, ou *Vicedominus Seduni*. Ce fils *Jean* épcusa *Pernette*, fille unique de noble *Perodus* de la *Bastia*, qui était Seigneur de *Sierre*, et réunit ainsi trois Seigneuries, celle de *Rarogne*, de *Chevron*, et celle de *Sierre*. Le fils de celui-ci, nommé *Petermand*, épousa une demoiselle de la famille de *Beauvois*, qu'*Antonius* dans son itinéraire, appelé *Bilunnum*, et laissa deux fils, *Pierre* et *André*; *Pierre* épousa une demoiselle de la noble famille de *Tavelli*, ou de *Granges*; il en eut plusieurs fils, dont l'aîné fut François de *Chevron*, *Vidame* de *Sion*, *Sénéchal* du Révérendissime Evêque de *Sion*, il fut Baron armé et Chevalier, et est mort en 1518, quoique *Simbler* dise en 1525; c'était un homme d'une belle prestance, et de grande taille; il fit souvent la guerre en France. Ce *François* eut de son épouse *Philippine*, de la noble famille

de *Blonay* de St. Paul en *Savoye*, plusieurs enfans des deux sexes, dont quelques-uns sont morts jeunes, et d'autres se sont faits Prêtres, au dire de *Simbler :* mais *Barbe* épousa noble *François* de *Montheolo*, et leur fils *Barthelémi* de *Montheolo*, Vidame de *Martigny* et de *Leytron*, laissa *Jean*, *François*, et *Pierre* de *Montheolo*, ses trois fils.

André, frère de Pierre Chevroni laissa deux fils, *François*, Abbé de Cavarus en *Piémont*, et *Urbain*, Seigneur de *Chevron* et de *Villette;* celui-ci engendra *Michel Chevroni* qui commandait en *Tarentaise;* mais *Nicolas*, fils de *Pierre Chevroni*, Vidame de *Sion*, et dernier rejeton de cette noble famille, n'a eu qu'une seule fille pour héritière, qui épousa noble *Jean* de *Montheolo ;* c'était pour cela qu'il vendit le Vicedominat de *Sion*, qui lui appartenait, ainsi que d'autres juridictions; il mourut l'année d'après, savoir en 1561. Mais je me suis écarté de mon plan, qui est de décrire les lieux, et non de faire le Généalogiste ; cependant considérant les grandes alliances que la noble famille de *Raronia* a fait avec d'autres illustres familles de la *Savoye* et du pays, j'ai cru pouvoir prendre sur moi cette disgression, comme instructive en ce genre. Je reviens donc à mon but, après avoir cependant observé encore, qu'à *Rarogne* florissait encore une autre ancienne, noble et puissante famille, savoir celle des *Asperling*, que d'autres nomment *Esperling*, qui succéda comme héritière aux Seigneurs et Barons de *Raronia*, et à leur puissance; mais lors de la guerre entre *Walther Supersaxo*, Evêque de Sion, et *Rodolph Asperling*, qui demanda les Savoyards à son secours, par rapport à la possession de la vallée d'*Anniviers*, dont ce dernier se disait héritier; mais il fut vaincu et chassé avec toute sa famille par l'Evêque et les

Valaisans; cette bataille a eu lieu le 13 novembre 1475, sur la *Planta*, au couchant de la ville de Sion. A cette occasion les Valaisans ont adopté ce jour à perpétuité pour fête, et l'ont intitulée: *La Notre-Dame des sept joies*, en action perpétuelle de grâces pour le secours qu'elle leur a porté.

Vis-à-vis de *Rarogne*, sur la rive méridionale du Rhône, entre *Viège* et *Tourtemagne*, il y a plusieurs belles montagnes de parcours, sur lesquelles se trouvent répandus plusieurs charmans villages, qui jadis obéissaient aux nobles Barons de *Raronia*, tels sont ceux nommés *Entre-Torrens*, *Birchen*, etc. qui appartiennent aujourd'hui au Canton de *Rarogne*; c'est de ce même côté que se trouve la vallée d'*Eischol*, dans laquelle *Simbler* dit, qu'il y avait anciennement une mine d'argent. Le village d'*Underbech* est assez grand et situé dans une plaine élevée; il est même plus grand que *Gestilen*, *Zumsteg* et *Gampel* réunis, qui se trouvent sur la rive septentrionale du Rhône dans la plaine, et en bas de *Rarogne*; ce village est gai, sain et bien peuplé d'un monde vif, spirituel, et laborieux.

Eischol est plus petit que le précédent, mais on y fait ces espèces de fromages quarrés, d'un goût fort et rance, qu'on nomme *Cérat*, et cette autre espèce, nommée *Ginanzer*, qui pèsent souvent jusqu'à cinquante livres pièce, du poids de seize onces. *Birchen* est le plus petit des trois; il a probablement tiré son nom des bouleaux, qu'on nomme en allemand *Birchen*, et dont cette région abonde; c'est là encore qu'entre le village de *Tourtig* et *Peccoried*, il y a une montagne entière de pierres de *tuff*, qui paraissent n'être autre chose qu'une concrétion de cette eau qui y est en stagnation. *Tourtig* et *Peccoried* se trouvent sur la route à une lieue et demie de Viège; il y a dans le pre-

mier village une tour quarrée, qui appartenait autrefois à la noble famille d'*Asperling*, et maintenant elle est propriété de la famille des *Schiner d'Ernen* en *Conches*. Le village de *Peccoried*, s'il peut s'appeler ainsi, n'est plus composé que d'une maison, convertie en Auberge, quoiqu'auparavant il y en avait plusieurs.

A une demi lieue de *Rarogne*, on trouve le village de *Gestilen*, en français *Châtillon*; proche de ce village, sur le rocher, on observe encore les débris du château des *Seigneur de la Tour*; ce village était autrefois une ville, et s'appelait en allemand *Gestelbourg*. Cette noble famille *de la Tour*, dont l'antiquité se prouve par un manuscrit, que je tiens, qui la fait exister déjà l'an 1000; elle était puissante et riche; elle était propriétrice de la vallée de *Loëtschen*, *d'Ayent*, à deux lieues au-dessus de *Sion*, et de la ville de *Conthay*, dans le pays des *Véragriens*, comme aussi de *Nendaz* et d'*Hérémence*; cette famille tenait en fief ces deux derniers endroits de la part du Duc de *Savoye*, ainsi que le vicedominat de *Sion*, jusqu'à leur expulsion hors du pays. La famille *de la Tour* possédait encore en Suisse *Laupen* et la vallée de *Frutingen*, où l'on voit encore aujourd'hui une forte tour. Mais depuis qu'*Antoine de la Tour*, Seigneur des dits lieux, Chevalier et vidonde de *Louëche*, eût si cruellement fait périr son oncle *Guischard Tavelli*, Evêque de Sion, et Baron de *Granges*, il s'éleva une forte guerre contre lui, que les Valaisans lui déclarèrent pour venger la mort de leur Evêque; il fut vaincu et privé de tous ses biens et de toutes ses Seigneuries, dont ensuite une partie fut donnée à l'Évêché, pour l'affront qui lui avait été fait, et l'autre partie fut donnée au pays, après avoir été publiquement vendues.

vendues. Quant au Vicedominat de Sion, dont le même Baron de la Tour jouissait des droits, comme encore un manuscrit allemand le prouve, il passa à d'autres; ses châteaux furent brûlés, savoir ceux de *Châtillon* d'en-bas, d'*Ayent*, de *Conthay*, d'*Hérémence* et de *Nendaz*.

Le village de *Nidergestelen* est dominé par un rocher nu et fort élevé; cet endroit n'est ni beau, ni grand, et les eaux du Rhône en été s'étendent jusqu'à lui. Tout proche de ce village, à son couchant, toute l'immense montagne du rocher, depuis son sommet jusqu'à sa base, paraît comme fendue, et comme si les deux parois de ces rochers s'étaient retirées chacune de son côté, ce qui forme une belle horreur. Mais qui me dira, si cette fente existe depuis la création du monde, ou si elle est la suite ou l'effet du tems rongeur, qui consume tout? Du moins ces fentes ne me paraisseut pas être l'effet du cours de l'eau, puisque leurs parois ne paraissent pas usées du tout; c'est donc là encore un de ces phénomènes livré à toutes les questions des Naturalistes, qui s'étudient en vain à en connaître les causes.

En poursuivant sa route sur la rive septentrionale du Rhône, à demi lieue plus bas que *Gestilen*, on arrive au petit village *Zumsteg*, il est composé d'environ vingt maisons, mais sans beauté et sans ordre quelconque; c'est ce village qui sépare, par le cours de la *Lonza*, qui coule de la vallée de *Loëtschen*, le canton de Rarogne de celui de *Louëche*, dont nous parlerons bientôt, après avoir dit quelque chose de la vallée de *Loëtschen*. Cette vallée est posée en dedans de la chaîne septentrionale des montagnes du Valais; l'entrée de cette vallée qui commence depuis *Gampel*, est entre deux chaînes de montagnes les plus

hautes, où une route très-étroite, et quelquefois dangereuse pour ceux qui sont sujets au vertige, se continue presque dans toute la longueur de la chaîne; les villages les plus notables de cette vallée sont : *Ferden, Kippel, Wiler, Ried, Blatten, Eisten* et *Wissen-Ried;* de là on passe en Suisse par la vallée de *Frutingen ;* mais cette route est très-dangereuse; il y a aussi un autre chemin, qui par le glacier conduit de cette vallée aux bains de *Louëche*, et où *M.r Werlen*, Curé de *Loëtschen*, périt la veille de l'entrée de l'Évêque dans cette vallée, pour y faire sa visite épiscopale; la vallée de *Loëtschen* a trois lieues de longueur; elle est riche et bien peuplée; elle appartenait à la noble famille de la Tour. La jeunesse de cette vallée est souvent galleuse, ce que je crois dépendre de ce qu'ils ne donnent à leurs enfans presque que du fromage sans pain, déjà de bon matin, et plusieurs fois après dîné. Par cette nourriture souvent fort salée leur sang ne peut que s'infecter d'une certaine crase acrimonieuse et salée; de là la galle, surtout si on ne leur donne point de pain, qui est le correctif du fromage. On y nourrit beaucoup de chevaux et de chèvres; on y engraisse de même beaucoup de cochons et de genisses, dont on fait un assez grand commerce, ainsi que de l'échange qu'ils font du beurre contre du chanvre travaillé.

Le peuple de cette vallée est fin, et industrieux; les hommes, comme les femmes, sont grands, ont une marche fière et se tiennent droits; sous ce rapport, ils se distinguent du reste du Valais. Cette vallée est fertile, possède de riches montagnes de parcours, et fournit aux habitans tout ce qui leur est nécessaire à la vie, hors le vin et le sel. Au fond de *Loëtschen*, est un glacier qui

s'étend jusqu'à la vallée de *Fiesch* en Conches, par dessus les montagnes de *Mærel*, descend jusqu'aux bains de *Louëche*, dans la vallée de *Frutingen*, et forme conséquemment un glacier de douze à treize lieues de longueur.

Ce peuple était anciennement sous la jurisdiction des cinq dixains orientaux du Valais, qui y mettaient tour à tour un juge pour deux ans; mais quelque tems avant la révolution valaisane, ce peuple s'est racheté de cette jurisdiction par le moyen d'une somme assez considérable, et s'est acquis le droit de constituer lui-même son juge. Cette vallée est encore plus sauvage que celle de *Saas*, et de *St. Nicolas;* elle débouche à *Gampel;* un chemin entre des rochers élevés, long de trois lieues, rendu souvent impraticable par les pluies et les neiges, conduit à un village qui ne communique qu'avec la Suisse par un glacier peu fréquenté; aussi les habitans y demeurent enfermés et séparés de leurs voisins. On trouve dans un manuscrit, que les Suisses avaient pénétré dans cette vallée, pour déclarer la guerre aux Valaisans, l'an 1386; mais qu'y étant entrés par un chemin périlleux, pratiqué sur les hauteurs des rochers, la plupart y périrent.

Enfin revenant de la vallée de *Loëtschen*, je repasse à *Gampel*, dernier et premier village tout à la fois du canton de *Louëche;* mais quoiqu'il n'appartienne point au canton dont je viens de parler, j'en ai dit ce qui devait en être dit, afin de n'être pas obligé d'y revenir, lorsque je parlerai du canton de *Louëche*. La *Lonza* qui tire son origine du sein des montagnes de la vallée de *Loëtschen*, et va se précipiter au Rhône, forme par son cours presqu'en droite ligne, la limite entre le canton de *Rarogne* et celui de *Louëche*, dont nous allons parler.

CANTON DE LOUËCHE.

LE Canton de *Louëche* était autrefois le troisième dixain des anciens *Sédunois;* le Chef-lieu, dont le Canton a tiré son nom, était la demeure ordinaire des Evêques de Sion; son territoire est fermé par cette célèbre vallée, au sommet de laquelle se trouvent les bains de *Louëche*, qui furent découverts par des bergers, qui conduisaient leurs troupeaux dans ces lieux élevés; ou plutôt, comme d'autres le disent, par des chasseurs; car cet endroit était anciennement horrible, et d'un accès presqu'impossible aux troupeaux; puisque du levant il est fermé par un haut glacier rempli de fentes profondes; au couchant se trouve une montagne inaccessible, des forêts noires et sombres, un torrent, nommé la *Dala*, qui grossit, gronde, et quitte ses bords tout écumant de rage; enfin au septentrion, est un rocher immense, coupé à pic, et d'une hauteur telle, que ceux qui le montent ou le descendent, sont quelquefois obligés de se bander les yeux et de se faire porter, à cause du vertige qui les saisit à la vue de la profondeur des abîmes qui se trouvent sous les pas du voyageur. C'est pour cette raison, et pour la crainte qu'il inspire, que cet endroit fut nommé *Gemmi*, comme qui dirait *Gemi*, c'est-à-dire, qu'il faut gémir, quand on y passe, et encore par un chemin pierreux et étroit, où il ne faudrait qu'un faux pas, pour se précipiter. Mais comme j'ai déjà parlé de la *Gemmi* et de son passage, dans le chapitre des divers passages par les montagnes du Valais, j'y renvoie le lecteur pour ce qui y a rapport; seulement ajouterai-je ici que

généralement parlant, depuis la place des Bains, ou plutôt depuis la maison *Juiller*, l'on observe avec étonnement les rochers nus de la *Gemmi*. Dans la saison des baignées on cherche souvent avec des lunettes d'approche à découvrir si quelqu'un descend la *Gemmi*, et l'on se réjouit lorsque une personne vient augmenter le nombre des baignans, et charmer la société, qui paraît toujours trop petite pour lutter contre l'aspect sauvage de ces lieux.

Une personne qui considère ces rochers depuis le village des Bains, et depuis ses environs, ne peut s'imaginer la possibilité d'une route à travers ces abîmes. Voici à cette occasion une jolie plaisanterie que cite *Hælder*, dans son voyage par le Valais et le pays de Vaud; quelques Officiers français, dit-il, qui voulaient passer la *Gemmi*, demandaient en conséquence un chariot de requisition; mais lorsqu'on leur montra au doigt le chemin qu'ils devaient prendre, ils s'écrièrent tout épouvantés, et avec des yeux forts ouverts; comment, c'est par là que nous passerons? Vous plaisantez, ce n'est pas possible. Cette route, au reste, paraît plus effroyable considérée depuis le haut, que depuis le bas; car un Zuricois, qui voulait aller aux bains de *Louëche;* quand il arriva sur le sommet de cette montagne, considéra la profondeur, et recula d'épouvante; nonobstant les assurances les plus positives de ses conducteurs, qui se chargeaient de le descendre en toute sûreté, il ne put s'y résoudre, et s'en retourna éloigné d'une lieue des bains, pour faire un détour de trente et quelques lieues par le pays de Vaud, pour se rendre aux dits bains.

Mais que ne peut pas la force de l'habitude chez les hommes? Ce qui le démontre, ce sont les habitans du

village des bains, qui montent et descendent la *Gemmi*, par un sentier très-étroit et dangereux, et ne le considérant que comme une promenade, s'étonnant même de ceux qui n'y passent qu'en tremblant; cependant on n'a jamais entendu dire que quelqu'un y eu péri.

Les environs des bains de *Louëche* n'étaient jadis habités que de quelques bêtes sauvages, et le chemin ayant été ouvert aux chasseurs, qui y découvrirent les eaux minérales, les bergers s'y avancèrent avec leurs troupeaux, y bâtirent des cabanes pastorales jusqu'à ce qu'enfin l'utilité des eaux minérales en a fait former un village, en y attirant les malades; mais on ignore l'époque où cela a eu lieu. Une ancienne tour menaçant ruine démontre cependant, que cela doit avoir eu lieu, devant bien des siècles. Il y en a qui prétendent, que cette tour fut bâtie par un certain *Jean Mans*, vers l'année 1000, pour se mettre à l'abri contre la violence des passans, car autrefois ce passage a été fort fréquenté; d'autres enfin disent, qu'elle fut construite par *Antoine de la Tour*, pour lui servir de forteresse contre les attaques des Bernois; mais cela n'est point vraisemblable, puisque cet endroit n'a jamais appartenu à la famille *de la Tour*, du moins aucun monument ne l'atteste.

Le village des Bains, qu'on nomme en allemand *Baden*, est assez grand, composé de maisons de bois, et de quelques-unes de pierres, assez grandes et jolies. La belle maison, anciennement dite la maison de *Plaschi*, aujourd'hui *Lorétan*, est un grand et beau bâtiment en pierres, qui se présente bien sur la place à l'aspect du monde; elle est vaste; à son côté au midi se trouve une espèce de bastion maçonné à angle taillant, contre lequel viennent se

briser les avalanches qui partent de la forêt supérieure.

Il y a encore aux bains une autre belle maison de pierres, au septentrion de la maison où l'on baigne, qu'on appelait la *maison Balet ;* elle est extrêmement commode pour ceux qui font la baignée, parce qu'elle communique aux bains par une allée couverte, de sorte qu'on n'a pas besoin de se mouiller, ni de se refroidir pour y aller et en sortir, ce qui réellement est un très-grand avantage. Entre la maison *Lorétan*, et l'édifice où se font les baignées, sort l'eau minérale chaude, et toute fumante, surtout lorsqu'il pleut, ou qu'il fait froid.

Quant à l'édifice des Bains sur la place, et qu'on pourrait appeler le *temple d'Hygiène*, c'est un carré oblong et régulier, dans lequel l'eau des Bains est renfermée, et qu'on y fait entrer de grand matin, afin qu'elle se tempère et diminue de sa chaleur naturelle, pour que les baignans puissent y entrer. Il y a quatre carrés dans cet édifice, et chacun d'eux est garni de gardes-fous tout à l'entour, avec une allée intermédiaire; il y a encore deux allées au milieu qui se croisent, toutes pavées en pierres taillées. C'est entre ces gardes-fous, dans les allées que se placent les curieux qui veulent voir les baignans, comme parens, amis et autres. C'est encore de là qu'on fait passer le déjeûner des malades, quelquefois avec des pots de fleurs fraîches, que ces eaux ont la qualité de faire renaître, si elles ont été flétries; c'est enfin encore sur ces petites tables de sapin qu'on sert le chocolat, le café et les bons vins; la société y est brillante, amusante, et souvent réjouie par des concerts de musique, et que les bals, les danses, et toutes sortes de divertissemens attendent à leur sortie des bains; et pendant que les uns se baignent,

les autres boivent les eaux minérales pures, ou mêlées avec du lait, en se promenant toute la matinée sur la place, ou dans les sentiers des prairies voisines. Les personnes des deux sexes s'y baignent dans le même carré. Il y a encore plusieurs autres édifices pour les baignans, et qui deviendraient commodes, gais et beaux, au moyen de quelques réparations, dont ils ont besoin.

La table des baignans dans les auberges est, à raison du local sauvage, assez bonne, et telle qu'il la faut pour des malades. On y boit quelquefois d'excellens vins du pays, qu'on y conserve dans des tonneaux souvent d'une seule pièce de melèse vuidée; mais puisque je suis à parler *des bons vins du pays*, je dirai ici, quelles en sont les différentes espèces et différentes qualités. D'abord, le meilleur vin du Valais est la *Malvoisie*, dont il y a deux sortes, l'amère et la douce; on achète la meilleure chez M.rs Adrien et Maurice de Courten à *Sierre*, et chez quelques autres encore. Après la *Malvoisie* les meilleurs vins du pays sont : l'*Arvina*, et l'*Amini*, *Vinum Amineum*, en latin; ce dernier était déjà connu et estimé des Romains; ils sont tous les deux de bons vins stomachiques, et salutaires aux vieillards. Il en est de même de l'*Oumagne*, en latin *Vinum humanum*, ainsi nommé par rapport à ses qualités bienfaisantes et amies de l'homme; mais plus encore de la femme, dont-il rappelle les *menstrues*, lorsqu'elles ont été supprimées. Le *Muscat* pur est encore un bon vin pour les personnes avancées en âge, il préserve de l'hidropisie. Les vins blancs de *Coquempey*, et de la *Marque*, qui croissent à Martigny, sont fort recherchés par les étrangers pour le dessert; mais le dernier a ceci de particulier, qu'il prive presque de l'usage des jambes,

et que sans enivrer il empêche de marcher. Il y en a en a encore beaucoup d'autres, mais d'une classe inférieure, comme la *Résí* jaune ou la *Résí* petite, la *Tiola*, la *Bernade*, et le *Gués* ou *Guois*, qui est un vin fort acide.

Il y a aussi plusieurs espèces de vins rouges, qu'on pourrait plutôt appeler noirs; on en observe beaucoup moins de sortes que de blancs, mais d'une qualité supérieure. Et d'abord le vin *Baillio*, qui est un vin tout noir, croissant dans un terroir du même nom, situé du côté de *Vétro*, en bas de *Conthay*. Après celui-ci, le petit rouge prend sa place; c'est un vin excellent, lorsqu'il est bien mûr, et bien fait; vient enfin le gros rouge, appelé ainsi, parce qu'il se fait avec de gros raisins rouges; c'est un bon vin de table, il est un peu acide et piquant, comme le vin rouge d'Italie; il entretient l'appétit, et procure une digestion facile. Revenons maintenant au village des Bains.

L'air dans ce village, est fort agréable durant la belle saison; mais le séjour y est triste dans les tems de pluie, qui y sont toujours accompagnés d'un grand froid et de vents violens, ce qui nuit quelquefois beaucoup aux progrès de la guérison des baignans.

A un quart de lieue des Bains, sur le bord oriental et élevé de la *Dala*, on observe les trois sources des eaux minérales chaudes au centre de belles prairies, où étaient huit bassins en pierres pour l'usage de la baignée; et ces sources y sont tellement abondantes, qu'elles suffiraient encore aujourd'hui pour remplir huit autres bassins; puisque la bonne moitié de ces eaux se perd et découle inutilement le long du chemin; la seconde source plus éloignée du village fut jadis fréquentée par les lépreux, aujourd'hui elle l'est par la populace qui a la galle; et la troisième

était à l'usage de ceux dont la peau s'ulcérait par la baignée, et qui n'avaient besoin que d'une eau moins active. A deux cents pas de ces sources, jaillissent d'autres sources d'eau froide, dont la plus copieuse s'appelle, *la fontaine de la Vierge*, parce qu'elle ne coule que depuis le 25 de mars, jusqu'à l'Assomption, époques où l'on célèbre les deux fêtes de la Vierge dans ce pays.

Le savant Espagnol *Gimbernard*, qui depuis plus de six ans, s'est occupé de l'histoire naturelle dans ses voyages, doit avoir dit, qu'encore nulle part à une élévation pareille il avait observé des sources d'eau chaudes; il a examiné celles des bains de *Louëche*, il a découvert une quantité de *Gaz-azote* auquel il attribue la vertu curative et médecinale de ces eaux. Ces sources coulent sans interruption, et sont toutes également chaudes et beaucoup plus que celles de *Brigue* au dire des uns. Les eaux de *Louëche*, lorsqu'on y trempe une poule, la déplument et cuisent ses œufs. Ces eaux sont ordinairement pures et limpides; quelquefois cependant elles changent de couleur; elles n'ont point l'odeur désagréable du soufre, comme l'ont ordinairement les eaux chaudes; on dit, qu'elles contiennent du cuivre et du fer, mais je laisse aux Chimistes d'en prouver la vérité par leurs savantes analyses. A côté de ces sources, au levant de ces Bains, il s'en trouve encore une autre particulière, sur la surface de laquelle on observe une pélicule jaunâtre, qui a obtenu son nom de l'effet qu'elle produit, savoir celui de la *source vomitive*, parce qu'elle fait vomir.

Les vertus médecinales et curatives de ces eaux sont les suivantes, comme le pensent encore d'autres Médecins; elles sont bonnes pour les maladies froides humorales; elles

échauffent, dessèchent, et sont abstertives, résolvantes, astringentes; et s'il fallait croire à *Simbler*, elles adouciraient la goutte, mais j'en douterais fort, et même je serais d'avis, qu'elles l'exaspéreraient au contraire, et provoqueraient ses accès. Elles conviennent aux estomacs languissans qu'elles fortifient, et elles font naître l'appétit; on les croit de même utiles pour les obstructions, ou engorgemens de la rate, du foie et des poulmons, ainsi que pour les yeux larmoyans, chassieux, et troubles, comme aussi pour le spalme et catharres habituels; mais dans toutes ces indispositions on les emploie différemment selon les diverses causes qui les ont produites. Pour les hydropiques et les gravelleux, je ne leur conseille point leur usage, contre l'avis de quelques autres, et notamment de *Simbler*. Elles sont encore bonnes pour les femmes et les filles dont la matrice est faible; elles rendent périodiques leurs règles; elles relâchent le ventre à ceux qui en boivent, mais ce n'est pas un effet continuel, elles le constipent au contraire quelquefois. Enfin elles r'ouvrent les plaies et les ulcères, lorsqu'ils ont été maltraités, ou qu'ils se sont fermés trop tôt, et les guérissent ensuite pour toujours. Elles sont encore excellentes pour les douleurs sciatiques et rhumatismales; ainsi que pour certaines espèces de coliques provenantes d'humeurs froides, pituiteuses et visqueuses; elles conviennent aussi pour les membres rétrécis par contraction des nerfs, de même que dans certaines paralisies, surtout dans celles qui sont la suite des apoplexies, ainsi que dans certaines stérélités des femmes. Enfin, si je ne craignais de me rendre inintelligible, je finirais cet article avec *Hælder*, qui, pour louer et exalter les vertus de ces eaux minérales chaudes, dit,

qu'elles *sténisent* l'humanité caduque par une force divine qui leur est propre; mais que veut-il bien dire par-là? Voilà le mérite de nos Savans modernes; c'est celui de se rendre mystérieux, à l'instar du principe vital de *Barthez*, et de *l'archeus de Vanhelmont*, ainsi que de son *lapis Butler* et de sa *pleura furens*, dont les dénominations sont aussi obscures que les objets dont ils ont pensé de parler. Mais que veux-je ici m'arrêter plus long-tems sur les vertus médecinales de ces eaux, puisque M^r. le Vice-Conseiller d'Etat du Valais, mon très-honoré collégue. le Docteur *Gay* s'y rend annuellement, pour diriger les cures des malades avec autant de prudence et d'expérience, que de réputation, j'abandonne donc à lui le soin de les faire connaître au public.

Dans la belle saison, c'est-à-dire, dans le tems des baignées, le village des Bains se remplit de monde qui y accourt presque de toutes parts; c'est alors qu'on y voit tout ce qui y contraste le plus; on y voit le petit à côté du grand, le sauvage à côté du riant; les fortunés s'y confondent avec les malheureux, l'abondance avec la misère, les plaisirs avec la douleur. Les personnes aisées et charitables y secourent les indigens et les malades par des petites générosités que les médecins reçoivent dans des cueillettes qu'ils font, et qu'ensuite ils distribuent à ceux dont les besoins sont les plus pressans.

Le caractère des habitans y est assez doux, affable, et obligeant; il n'est point sauvage, point rude, au-delà d'un certain point, tel que le climat paraîtrait l'indiquer; il y en a qui leurs reprochent la malpropreté, mais il me paraît, qu'on s'y pique d'une propreté assez engageante, et qu'on y sert les pensionnaires avec beaucoup de soins et d'affection.

Simbler prétend, que l'*Evêque de Sillinon* s'y fit bâtir des Bains particuliers, et renouvella différentes promenades; qu'il y fit construire la Chapelle de *St. Barbe*, au-dessus de l'édifice actuel des Bains. D'abord il est certain, que *Mathieu Schiner*, Cardinal et Evêque de Sion, les a achetés des héritiers de cet Evêque, et en était conséquemment devenu le propriétaire, et que ce dernier en donna le tiers des bains dans le contrat de mariage de sa nièce avec *Gabriel Werra*, et que c'est de là que la famille *Werra* jouit encore aujourd'hui de sa portion des Bains de *Louëche*; il est encore certain, que le même Cardinal y fit bâtir une grande maison avec beaucoup d'arcades en pierres de tuf taillées, sur laquelle il avait fait apposer ses armoiries, sur une grande pièce carrée de tuile, que feu mon père tint long-tems dans sa maison à Sion; mais cette belle maison aux dits bains fut entraînée avec une partie du village des bains par une avalanche qui tomba sur le village; je tiens encore aujourd'hui le titre de l'acquisition des dits bâtimens de l'Evêque *Jost Sillinon* par le Cardinal *Schiner*.

A une lieue du village, du côté de l'orient, se trouve une jolie petite Alpe, soit montagne, où l'on va se divertir, manger de la crême et du lait, et où l'on est reçu fort proprement. En descendant de cette vallée, on marche par un chemin fort rapide et resserré entre deux chaînes de montagnes très-élevées; on arrive enfin à la galerie, qui est un chemin taillé dans le roc, étroitement situé sur un abîme horrible en apparence, mais qui ne présente aucun danger aux voyageurs. On entre dans le chemin, nommé *chemin de Varonne*, parce qu'il conduit dans un village de ce nom, qui est aussi le chemin le plus

court pour se rendre à *Sierre*. Le premier village qu'on trouve en sortant des Bains est celui nommé *Inden*; il est assez joli et gai, il a de beaux biens dans ses environs. Il y a quelques années, qu'une avalanche y exerça ses ravages, et y déracina dans son cours une forêt entière. Au bout d'un trajet d'une petite lieue du village d'*Inden*, on arrive à celui d'*Albinen*, en français *Albignon*; cet endroit est grand et très-ancien; ses maisons sont de bois et toutes noircies de vieillesse; il est adossé à la montagne sur laquelle il se trouve incliné, et dont il suit la pente. Ce village est entouré de beaux biens et de belles prairies; il a de belles forêts sur ses montagnes, et possède le petit village de *Schinière*, qui voit à son septentrion le petit hameau de *Dorbe*, qui est tellement en pente, qu'il paraît être collé au rocher. Cet endroit n'offre qu'un fort triste séjour, peut-être même le plus triste du Valais. Cependant les originaires s'y plaisent, et ne le quitteraient point pour en habiter un autre plus beau et plus riche. A ce sujet, je rappellerai une aventure plaisante qui arriva à feu M.r le Comte et Général *Pancrace* de *Courten*, maréchal des Camps en son vivant, des armées de France, ayant le Cordon rouge, et Colonel d'un régiment Valaisan de son nom; ce Général ayant mené avec lui à Paris un individu de ce village, après avoir traversé cette grande et belle ville, lui demanda, comment il la trouvait; celui-ci répondit: *assez jolie, M.r le Général, mais cependant il n'y a rien qui surpasse Dorbe.* Voilà la force de l'amour du sol natal; car quoique ce village soit petit, sauvage et pauvre, et où il faut, comme on dit, ferrer les poules, pour ne pas les voir se précipiter, cependant il le préféra à une des plus grandes et des plus belles villes du monde.

Il y a encore trois autres assez grands villages sur cette montagne, au-dessus de *Louëche*, et à son tournant contre le levant, savoir : *Gottet*, *Bratsch*, *Erschmat*, qui appartiennent au Canton de *Louëche*; mais comme ils n'ont rien de particulier, nous nous bornerons à les indiquer, sans en faire une description détaillée, afin de ne pas grossir inutilement l'ouvrage. Cependant j'observerai, qu'il y a un pont de pierre d'une seule arcade, qu'on passe avant d'arriver au village d'*Erschmat*. Les rochers, sur lesquels il est jeté de l'un à l'autre, sont séparés jusqu'à leurs bases, et pour se former une idée de la profondeur qui se trouve sous ce pont, il faut savoir, que depuis la plaine qui est le niveau ou la base de la profondeur, jusqu'au Bourg de *Louëche*, il y a une petite demi lieue, et que depuis ce Bourg il y a encore deux lieues de montée continuelle avant d'arriver au pont, ce qui fait au moins deux bonnes lieues et demie de montée. On ignore l'époque de la construction, qui est un vrai monument de la hardiesse humaine; ce pont, dont l'entreprise paraissait impossible, se nomme *le pont du Diable*, parce qu'on croit, qu'il a été bâti par le *Diable*, au moyen d'une récompense qu'il demandait, qui était celle de lui donner les trois premiers passans; ceux qui se chargeaient de la convention, consentirent à sa demande, mais quand l'ouvrage fut fini, ceux qui l'avaient fait mettre, croyaient satisfaire à leur engagement, en y faisant passer d'abord, un coq, un chat et un chien; le *Diable* ne voulut point se payer de cette interprétation de leur accord, il se mit à défaire le pont; il avait déjà enlevé une pierre, lorsqu'un *Exorciste* y donna sa bénédiction, et le *Diable* se retira. Ceci est une fable mal inventée; car quoique le

pont soit d'un travail étonnant, cependant on voit encore des produits de l'art non moins merveilleux, auxquels n'a point concouru le *Diable* ni l'*Exorcisme* prétendu, mais le génie entreprenant des Romains, comme on en voit encore aujourd'hui une infinité d'analogues.

D'*Erschmat*, qui se trouve au pied d'une forêt, on arrive en revenant à un Ermitage distant encore d'une lieue du chef-lieu du Canton; il se nomme *Theel;* là est une chapelle neuve dédiée à la Vierge; elle est fréquentée par les gens du pays. Il y a de même dans cette montagne, posée au levant du Bourg de *Louëche*, un passage souterrain naturel, qui conduit à *Albignon ;* on dit, qu'un chien y ayant été mis, alla sortir à côté du village, et fit conséquemment une bonne lieue de chemin sous terre. On le voit encore à présent; il s'appelle le trou de *Rouilli-poulli.*

A mi-hauteur de ce rocher aride et nu, et peu distant du Bourg de *Louëche*, on voit sortir tout-à-coup une source d'eau vive du sein de la montagne, et tomber avec une grande abondance; on pourrait s'en servir pour désaltérer les prairies séches et arides placées vis-à-vis.

Toute la chaîne orientale des rochers depuis *Louëche* jusqu'à *Rarogne*, est d'un triste aspect; ils sont fort élevés, et l'on observe dans toute l'étendue, que quelques buissons répandus çà et là. Ces buissons sont fort rouges, on les croit une espèce de bois de Brésil, dont on doit se servir pour la teinture. On trouve encore sur la même chaîne de montagne une herbe d'une odeur vireuse très-forte, savoir la *Sabine* proprement dite, dont on tire une huile d'une puanteur insupportable, jusqu'à causer des maux de tête à ceux qui n'y sont pas habitués. On l'appelle en allemand *Séfena*; en italien, *Oleo* de *Zavajoni.*

Mais

Mais il est tems que j'entre dans le *Bourg de Louëche*, Chef-lieu du Canton du même nom. J'ai déjà établi ailleurs, que *Louëche* était une véritable Bourgeoisie, parce qu'il avait un famillier que n'avaient que les vraies Bourgeoisies. Ces *familiers* étaient au nombre de quatre, dont deux accompagnaient l'Évêque, et deux le grand Baillif, tous en manteau d'écarlatte galonné en or, et une grande hallebarde sur l'épaule; cela avait lieu aux tems des assemblées des Notables du pays. Ces hallebardes étaient emmanchées à de grands bâtons de bois, au moins de cinq pieds de longueur, qui tout autour étaient garnis de petits clous jaunes à tête ronde; et bordés au sommet de franges en soie rouge ou verte, de cinq pouces de longueur et ferrés au bas d'une pointe de fer émoussée. Les *Familiers* ainsi costumés marchaient avant l'Évêque et le grand Baillif, comme les Romains faisaient porter les *Fasces* devant leurs Consuls.

Pour donner une notice du pont de la *Dala*, au couchant de *Louëche*, et de la tour qui se trouve à côté pour sa défense, je dirai, que, quoique de bois, il y avait autrefois, et surtout en 1365, lorsque le Comte Amédée de *Savoye* faisait la guerre à l'Evêque de Sion, *Guischard* de *Tavelli*, deux grandes chaînes de fer attachaient tellement ce pont à la tour, que le Comte voyant cela, se désista de son entreprise, et jugea ce bourg imprenable.

Il y avait dans ce bourg, anciennement ville, un château qui appartenait aux Barons de *Raronia;* mais il fut détruit dans la guerre, que les Valaisans leur déclarèrent en 1414; dans cette même guerre fut aussi détruit le château épiscopal, sous l'épiscopat de *Guillaume de Raronia.* Mais ce château fut rétabli par la suite par *Guillaume de Raronia*,

successeur de ce dernier, et aujourd'hui, il forme encore la maison Bourgeoisiale de *Louëche.*

C'était encore dans ce bourg que jadis la Diète s'assemblait, comme nous l'enseigne *Simbler*, et que l'Évêque convoquait les grands du pays pour élire les Magistrats Souverains, et juger les causes en dernier ressort. L'église paroissiale y est grande, mais sombre; elle est dédiée à St. Etienne; il y a plusieurs belles maisons; la maison de la Cible est grande, où les jours de fêtes et de dimanches, les tireurs Confrères vont s'amuser, et souper ensuite amicalement ensemble.

Ce bourg est situé au pied d'une forêt qui le rembrunit, ainsi que ses maisons antiques et noires. M.r *Hælder* plaisante à cette occasion; il dit que, s'il pouvait réduire le Valais en une seule maison; il établirait le bourg de *Louëche* pour cuisine, les bains pour lavoir, et Sion pour une salle de visite. Sa comparaison n'est pas mauvaise, et surtout il aurait bien choisi pour son lavoir, car toute la journée, et tout le long du canal des bains qui traverse la place, et sur ses deux côtés, on ne voit que de vaisselles, que de linges et de laveuses, qui s'agitent sans cesse. En descendant du bourg de *Louëche* par la même route qui y conduit, on passe sur le Rhône par un pont d'un ouvrage rare, solide et couvert, quoique très-long, il est sans pied sur le Rhône. Ce pont est porté par deux éperons en bois, de chaque côté, obliquement posés contre un solide pilier dans la muraille, et liés par de grosses clefs de fer; c'était le seul pont couvert de tout le pays, avant celui de la nouvelle route du Simplon, qui se trouve entre *Gliss* et *Brigue.* Du bout de ce pont de *Louëche*, avançant contre Brigue, on trouve la Souste où l'on dépo-

sait les marchandises qui allaient en Italie, et qui se trouve voisine de l'auberge de la *Souste*.

Non loin de là, au sommet de la forêt posée du côté opposé de *Louëche*, il y a une grande montagne toute creusée par les pluies en forme d'entonnoir; elle est composée d'une espèce d'ocre, qui se défait continuellement, et dont la matière est entraînée par les eaux du torrent formé par la pluie.

Il y a aussi au midi et au levant de la forêt de *Finge* proche de *Louëche*, des prairies qui se nomment les *prairies des Gémissemens*, à cause de la bataille que les Valaisans y ont livrée à quelques Nobles de la Suisse, et aux Bernois, en 1318. Au levant du même voisinage, se trouve l'ancien château de l'illustre famille des *Mageranş;* il est fortifié tout à l'entour par des murailles assez fortes, et dont les quatre côtés sont flanqués de tours.

Sur la même route, un peu au-dessus du chemin, est une Chapelle, au lieu dit *Im Agaren*, mais dont l'intérieur a été dévasté dans les guerres de 1798, et 1799. Toute cette contrée, tant en dessus qu'en dessous du grand chemin, est garnie de prairies, jusqu'au village nommé *Agaren*, qui fut en partie brûlé avant les guerres susdites, en partie durant ces mêmes guerres. Mais aujourd'hui il est rebâti à neuf.

En avançant toujours vers le levant, on arrive à la plaine marécageuse de *Tourtemagne*, à travers laquelle le Gouvernement Français vient d'établir une belle route, bien gravelée, avec un grand fossé de chaque côté pour recevoir les eaux des marais qu'elle franchit. On arrive enfin au village de *Tourtemagne*. Le voyageur conviendra facilement avec moi, qu'il n'y a rien à louer, qu'au con-

traire, la première vue déjà de cet endroit frappe désagréablement. On voit d'abord une église antique, triste et sombre, avec une pointe de clocher en bois aujourd'hui blanchi, et une très-mauvaise horloge, qui marque les heures sur un cadran de bois presque usé, aujourd'hui blanchi et renouvelé; ce village est composé de quelques habitations placées au levant de l'église; on passe ensuite au pont qui inspire de la crainte, lorsqu'on passe dessus avec une voiture, et l'on continue la route sur un pavé boueux et inégal, qui secoue impitoyablement le voyageur. Tout le village est construit en maisons de pierres, mais sans goût, comme sans ordre; une grande se trouve à côté d'une petite; l'une est blanche, l'autre noire, et elles sont dispersées au hasard ça et là, de sorte, que l'ensemble ne présente que de la confusion. Il y a néanmoins dans cet endroit un bel édifice de commencé, dont la construction avait été ordonnée par les ancêtres de M.r le Baron de *Stockalper*, qui ont désisté de cette entreprise. Mais si le village par lui-même n'a rien d'agréable, ses environs néanmoins offrent le charmant spectacle de la chute d'un torrent qui sort de la gorge méridionale, et qui se précipite du haut du rocher en belle Cascade. Pour la voir, on côtoye la rive droite du torrent; on monte vers la maison de la Cible, placée sur la hauteur, et l'on découvre d'un peu plus haut cette chute curieuse de cette eau.

Au-dessus de la campagne inférieure de *Tourtemagne*, sur une hauteur, on découvre une jolie chapelle; elle fut bâtie des restes d'un château de la noble famille de *Tortman;* ainsi appelée, parce que ces Seigneurs exerçaient la tyrannie sur leurs sujets; l'endroit où est cette Chapelle se nomme *Castleri.* Sur les montagnes situées au midi de

ce village, sont différens villages assez grands, et bâtis en bois, dont les principaux sont : *Embd*, *Embs*, et *Ergisch*, qui jouissent de quelques plaines et de quelques côteaux en prairies.

En redescendant le pays, je trouve sur la route la forêt de *Phinge* ou *Finge;* cette forêt commence presqu'au pont de *Louëche*, et s'étend jusqu'à celui de *Sierre*. Elle se divise en deux parties; celle qui occupe l'espace intermédiaire depuis le pont de *Louëche* jusqu'au village de *Finge*, s'appelle la forêt de *Finge* supérieure, et celle, qui s'étend depuis ce village jusqu'au pont de *Sierre*, se nomme la forêt de *Finge* inférieure. Toutes ces forêts ne sont composées que de dailles fort hautes et d'une belle stature. La forêt supérieure de *Finge* est de l'étendue d'une lieue; celle de la montagne attigue au midi, a été brûlée, il y a quelques années, par l'inadvertance des bergers, ainsi que celle sur la rive opposée, et du septentrion, au-dessus du village de *Varonne*, qui ne présente plus aujourd'hui qu'un rocher tout nu, et dégarni d'arbres. La route qui traverse cette forêt de *Finge* est très-mauvaise, en ce que tantôt elle monte, tantôt elle descend; tantôt elle tend à la gauche, et tantôt à la droite, quelquefois enfin elle est très-raboteuse; outre que le torrent de l'*Ill*, ou l'*Illgraben*, qui y descend, ne veut point se laisser passer par un pont permanent qu'il renverserait d'une nuit à l'autre; c'est cette raison qui a déterminé les Ingénieurs Français de diriger la grande route le long de la rive droite du Rhône, qui, en même tems deviendra plus droite, et par là plus courte, et aussi plus agréable, comme jouissant du soleil.

Le premier village qu'on observe sur la rive septentrionale du Rhône, est celui de *Varonne*, qui se trouve sur

la hauteur; il a de très-belles maisons neuves, dont les unes sont de bois, les autres de pierres; il fut brûlé en entier dans la guerre de 1799. Cet endroit est riche; la famille *Juiller* a tiré de grandes richesses d'une famille du même nom, établie à Vienne en Autriche, ainsi que M.r le Baron *Werra* et d'autres encore. Les habitans de ce village sont braves, laborieux, honnêtes et grands économes. Le chemin qui conduit de *Louëche* à *Varonne* n'est ni beau, ni agréable; on ne peut s'y rendre qu'en passant sur le pont de la *Dala*, qui coule dans un abîme presque sans fond; de là le chemin monte rapidement jusqu'au village, depuis lequel on se rend aussi aux bains par une route qui commence déjà à *Sierre*, laquelle route se trouve assez rapide et pierreuse depuis *Varonne* en haut.

Environ quatre mille pas plus bas que *Louëche*, en continuant toujours sa route sur la rive droite du Rhône, on arrive au village de *Salgesch*. Cet endroit est agréable, situé dans un petit bassin entouré d'arbres fruitiers. Ses environs sont garnis de prairies fertiles, de champs et de vignes; il offre un bel aspect, son local est chaud, surtout dans l'endroit appelé l'*Enfer;* il y a de même tout plein de vignes depuis *Salgesch* jusqu'au village de *Varonne*, et pour le dire en un mot, depuis le Bourg de *Louëche* jusqu'à *Fully*, sur toute cette côte septentrionale du Valais, et conséquemment un trajet de plus de neuf lieues de continuation des dites collines, lesquelles vignes verdoyantes au printems font un effet admirable sur les yeux de ceux qui passent sur la rive opposée, en suivant la grande route.

Quant aux biens situés au couchant du village, ils sont presque tous humides et marécageux, à cause des eaux

qui descendent des endroits plus élevés, s'y arrêtent, et y croupissent; il y a de même à la gauche du village en descendant de *Varonne*, proche de *Salgesch*, un Ermitage ou Chapelle sur une haute colline, entre le Rhône et le village; il y a de même proche le même village d'excellentes écrevisses de la plus grande espèce du pays; pas moins y a-t-il une excellente pêche au Rhône, auprès de ce village.

Enfin descendant toujours plus bas, depuis ce village, on arrive à un torrent qui s'appelle la *Raspilie*, en latin *Raspilia*, qui proprement parlant n'est qu'un glarier fort large, et qui habituellement aussi n'a que peu d'eau, mais lorsqu'il pleut long-tems, ou lorsqu'au printems la neige se fond subitement, ne manque pas de grossir notablement, même au point d'empêcher quelquefois le passage en entier, du moins pour quelques heures; n'y ayant point de pont, mais seulement une poutre traversière.

Cette eau de la *Raspilie*, ou plutôt ce torrent portant ce nom, est mémorable pour plusieurs causes, et d'abord parce que c'est là, que finit le Dixain de *Louëche* comme de l'autre côté au pont du Rhône de *Sierre*; ensuite par rapport aux Statuts, ou anciennes lois du Valais, qui en parlent et disent: « Qu'il n'est permis à aucun homme de » citer quelque patriote qui demeure au-dessus de » l'eau qu'on nomme la *Raspilie*, par devant M.r l'Official » pour action quelconque, et pour causes mineures, » et purement civiles, dont la valeur et la quantité n'excé- » derait pas six livres *maurisoises*, par devant le Révéren- » dissime Evêque de Sion, son Lieutenant, Official; et » autre juge spirituel quelconque, sous peine de perdition » de cause, et de son action, réservées cependant et

» exclues les causes des appellations devant qui, ou devant » quels. Mais pour les autres causes et actions de plus » grande importance, valeur, et excédant la quantité de » six livres *Maurisoises*, il soit permis à chaque patriote » d'évoquer un autre tant de la *Raspilie* au-dessus qu'au- » dessous demeurant par devant le prélibat Révérendis- » sime Evêque de Sion, ou son Lieutenant, et de pour- » suivre son action quelconque contre un tel cité jusqu'à » sentence inclusivement, et ainsi les résidens en bas » de cette eau, de les citer au-dessus, et *vice versâ*, » ceux d'en-haut en bas, au tribunal de Monsieur le » Baillif, et de son Lieutenant pour action quelcon- » que, ne doivent pas être appelés et assignés ». Mais notre dernière Constitution a changé tout cela, en enlevant à l'Evêque toute jurisdiction civile et crimi- nelle; enfin ce torrent est mémorable, parce que c'était un ancien usage dans le Valais, que si le grand Baillif demeurait au-dessus de ce torrent, le vice-Baillif devait être au-dessous, et *vice versâ*, si le Baillif était en bas, le vice-Baillif devait demeurer en sus.

CANTON DE SIERRE.

Ici les montagnes semblent s'écarter à dessein pour former le beau Canton de *Sierre*; le territoire s'expose à l'aspect du soleil, le terrain se fertilise et se couvre de prés, de champs et de vignes; le regard sauvage ne fixe plus les yeux du voyageur; un aspect riant, fertile, heu- reux, vient lui faire oublier celui des montagnes concaves, sombres et sauvages; enfin le climat se change et devient plus doux.

Sierre est le Chef-lieu de ce Canton, et le premier grand village qu'on trouve depuis *Louëche* en descendant; il s'éloigne un peu du Rhône et s'approche du septentrion; il a de beaux édifices, et jouit d'un bon air; *Sainte-Catherine est la Patrone de son Eglise;* on observe dans le voisinage de cette petite vilote le Château antique des M.rs de *Platea*, qui y avaient transféré leur fortune depuis *Viège*. Les villages de ce Canton, qui se trouvent situés au septentrion, sont *Cuchon*, *Willa*, *Glarey*, *Musot*, *Murat*, *Miesot*, *Venthone*, *Saint-Maurice de Lac*, *Anchet*, *Veiras*, *Loque*, *Randogne*, *Plouche* et *l'Ermitage de Crétolet*, fertile en miracles, dédié à Notre-Dame des *Neiges*, dont on célèbre la fête le 5 du mois d'août par une grand'Messe; au midi de *Sierre* on compte *Géronde*, la vallée *d'Anniviers*, *Chyppis*, *Rechi*, *Chalay*, *Granges*, *Grone*, et *Vercorin;* à l'occident le village de *Saint-Léonard* avec *Lenz* sur la hauteur, *Cherminona*, *Montana*, *Icogne*, et les endroits inférieurs de la même montagne, comme *Ollon*, *Regrouillon*, *Champsobé*, et *Noes*.

Sierre est la demeure de deux familles illustres, de *Courten* et *Preux*, comme aussi celle des *Delovina*; les nobles de *Chastonay*, de *Venthone* et de *Glarey* y demeuraient anciennement; sans oublier les *Mondereschi* et les *Devignes*, et tant d'autres, dont l'énumération deviendrait trop longue. C'était encore à *Sierre*, comme Chef-lieu que se tenaient toutes les assemblées; c'était là que se prononçaient toutes les sentences civiles et criminelles du Dixain, comme c'était l'usage dans chaque Chef-lieu des treize Cantons qui forment le territoire du Département du *Simplon*.

Sierre, à mon avis, est le plus agréable séjour du Va-

lais, tant à raison de son sol fertile et du bon air dont il jouit, qu'à cause des deux beaux petits lacs qui embellissent son paysage méridional, garni de petites collines verdoyantes, de prairies, ou de moissons dorées. Les Collines de la côte septentrionale de *Sierre* offrent un aspect encore tout nouveau; ici sont de beaux vergers, dont les arbres plient sous le poids des pommes, dont la couleur rouge brille à travers la feuille verte, là parait un beau champ doucement incliné et couvert d'épis pendans; plus loin le raisin vermeil brille suspendu au cep fécond; de tout côté s'élèvent de petits villages élégamment posés et grouppés sur le dos ou dans les creux des Collines, qui enrichissent le propriétaire, en même tems qu'elles embellissent son domaine. Enfin pour achever l'éloge de *Sierre* par un seul trait, il brille parmi tous les autres endroits du Valais, comme le soleil, dont l'emblème formaient ses armoiries, brille parmi les autres astres qui décorent la voûte azurée des cieux.

Proche de ce Bourg, et à son septentrion, il y a quelques maisons avec l'ancienne église paroissiale, de beaux et bons jardins légumiers, et plusieurs vergers enrichis de quelques belles treilles. Il se trouve aussi dans ses environs quelques places marécageuses, au-dessus du Bourg même; ce qui ne doit pas étonner, si l'on considère, qu'on trouve de ces marais dans les plus hautes montagnes, et qu'on y trouve même des lacs remplis de poissons.

Il y a deux fontaines dans cet endroit qui fournissent une eau fraîche, limpide et saine. Il y a proche de la place une belle Eglise neuve, richement et élégamment décorée, assez grande et cependant toujours remplie de monde les jours des dimanches et des fêtes. L'intérieur

de cette église fut reblanchi, les Autels renouvelés, et la peinture des tableaux rafraîchie, à l'occasion de la visite épiscopale faite par notre Révérendissime Evêque de Sion, dans laquelle, huit jours après, il y débita un Sermon aussi éloquent que savant, lorsque M.r son neveu, Chanoine titulaire de la cathédrale de Sion, y célébra sa première Messe.

Sur un rocher élevé, au sud-est de *Sierre*, on observe une forte et ancienne tour carrée, on l'appelle en idiôme du pays le *Goubing-Tourn*, qui jadis était le Château de la noble famille de *Platea*.

Entre le Rhône et *Sierre*, *Aymon de la Tour*, Evêque de Sion, fit bâtir un Couvent de Chartreux l'an 1330, dans cet endroit, qu'on appelle *Géronde*, mais les guerres continuelles du Valais ayant épuisé sa fortune, les Chartreux quittèrent ce lieu, et des *Carmélites* vinrent leur succéder en 1428.

Auprès de ce Couvent, dans une espèce d'enfoncement, il y avait l'ancien château de *Sierre*, siège des Evêques de Sion; mais il fut détruit dans la guerre des Messieurs de *Raronia*, et incendié l'an 1414; les restes de ce Château font voir, qu'il était grand et élégant, surtout pour ce tems là, où l'on se piquait en général plus du solide que du beau.

On a fait de ce Couvent le Séminaire de *Géronde*, destiné à l'instruction des jeunes prêtres; ce Séminaire, jusqu'au dernier tems, avait un Directeur, qui était tout à la fois l'économe et l'administrateur de ses biens ruraux, lesquels, s'ils étaient bien administrés, feraient un assez joli domaine; mais entre les mains d'un fermier qui ne connaît pas la nature du terrain pour en savoir tirer parti, ces biens tombent en stérilité.

Mais revenant à *Sierre*, on observe encore dans ce village l'ancienne tour des Messieurs de *Montheolo*, Vidames de *Sierre*; on ignore l'époque de sa construction, comme celle de la plupart des anciens Châteaux du pays: il est cependant vraisemblable, à juger de l'apparence de son antiquité, qu'elle a été bâtie avant que les Seigneurs de *Montheolo* eussent acquis la Vidamie de *Sierre*, savoir du tems des Messieurs de *Chevronis*, desquels elle passa aux Messieurs de *Montheolo*, aujourd'hui de *Montheis*; il est même possible, qu'elle aie été bâtie antérieurement aux *Chevronis*. Aujourd'hui cette tour appartient à M^r. le Colonel *Elie de Courten*.

Il y a de même vis-à-vis cette tour, au coin de la rue, vers le septentrion, un autre édifice fort antique plus long, mais plus étroit, et moins élevé, qui paraît dater de la même époque que la tour dont nous venons de parler, et dont la construction paraît avoir été destinée pour servir de souste, ou de dépôt de marchandises.

Le village le plus proche de *Sierre* est celui qu'on nomme *Glarey*, consistant en quinze à vingt maisons, parmi lesquelles les deux maisons de M.^rs *Dechastonay* sont évidemment les plus belles; il y a dans cet endroit une petite chapelle où l'on dit quelquefois la messe, mais elle n'est ni belle, ni grande. Quant aux biens qui l'environnent, ils sont bons et beaux; il y a encore de grands prés qui s'étendent jusqu'au Rhône.

Villa, autre village proche de *Sierre*, situé entre le septentrion et le couchant, à l'orifice d'un torrent; appelé *la bonne eau*, prononcé par les habitans la *Bonnive*, qui sort au pied du mont; il coule au couchant du village de *Sierre*, passe sur la grande route, et se jette ensuite

au Rhône. Cette bonne eau est néanmoins quelquefois très-mauvaise, surtout en tems de pluie, où elle grandit, se charge de gravier, change de cours, et fait ses ravages comme bien d'autres, à travers les champs et les vignes.

Au sortir de *Sierre*, à cent pas de distance, on trouve sur le grand chemin un autre petit village, placé au sein de quelques prairies verdoyantes et couvertes d'arbres fruitiers, il est placé sur une espèce de hauteur qu'on appelle *Cuchon;* il y a auprès de eet endroit une jolie carrière de plâtre, et assez grande.

Il y a encore un petit village au-dessus de *Willa* sur le même côté, un peu plus au levant; mais il ne consiste qu'en quelques maisons de bois; on l'appelle *Murat.* Sa situation est assez belle, elle se trouve entre des prairies et des vignes. Il y a quelques années, que par la négligence des domestiques, la belle maison de son Excellence Baillivale *Maurice Fabien Weguener*, a été brûlée; il était un grand Orateur, et pour cette qualité il fut souvent Député à la Cour de *Turin*, et en *Suisse.*

A la même hauteur, et plus au levant, on trouve un autre village nommé *Veiras*, au fond duquel on voit un enclos maçonné à la hauteur de quatre pieds tout au tour, avec deux portes, couvert d'un grand toit en tavillons, où l'on tenait la justice désénale tous les mardis de l'année, sauf le tems des féries, en présence du peuple, et du *Seigneur grand Châtelain du Dixain*, qui était le président du tribunal du Dixain; c'était là, et en présence de tout le monde que les Avocats des parties plaidaient et soutenaient leurs causes; c'était encore dans ce même endroit nommé *Paqueret*, qu'on nommait tous les deux ans le *Seigneur grand Châtelain du Dixain* quinze jours

avant Pâques. Ce grand Châtelain alors donnait selon l'usage un grand festin à toutes les Autorités du Dixain, à toute la Noblesse, et à tout le Clergé; ce festin quelquefois durait plusieurs jours de suite, et était suivi d'un grand bal. Il y a dans ce village une belle maison de pierre, appartenante à M.r le Châtelain et Commissaire *Roux;* ses environs sont en prés et en vignes; il est situé sur la grande route pour aller à *Venthone*, à la distance d'environ mille pas de *Sierre.*

Depuis ce village, allant toujours de plus en plus vers l'orient, par le chemin qui y conduit, on arrive dans une jolie plaine un peu enfoncée, où il y a de très-beaux prés et vergers garnis de pommiers, de poiriers, cerisiers et noyers, au sommet desquels il y a un village qui forme la petite paroisse de *Miège*; cet endroit est fort joli et très-fertile; ce lieu jouit d'une douce température et d'un air très-sain, il a des vignes dans ses environs.

Montant depuis *Veiras* par la grande route, qui est assez pierreuse, et par place assez rapide, on arrive à un grand village nommé *Venthone;* les nobles de *Venthona*, dont les tours existent encore aujourd'hui, y demeuraient anciennement, savoir en l'année 1129. *Willielmus* de *Venthona* a vécu en 1145. Cette famille s'étant éteinte, ces tours sont parvenues au Dixain de *Sierre.* L'église paroissiale de cet endroit est grande et belle; cet endroit a été, et est encore le séjour de quelques familles respectables. Ses environs sont en prairies, en champs, en vignes et en vergers; ils jouissent d'un beau prospect sur *Sierre*, qui lui présente un tableau ravissant, embelli par ses lacs, animé par ses tours. Il est situé sur une plaine élevée, et jouit d'une température saine et belle. Les habi-

tans en général y sont honnêtes, prudens, polis et civils, de plus ils sont pacifiques et affables; en deux mots, c'est un peuple des plus polis du pays, ainsi que celui de *Sierre*, parce qu'ils vivent à l'exemple des Messieurs qui restent parmi eux.

L'endroit le plus proche de celui-ci vers le couchant, est le village, ou plutôt la campagne des Messieurs de *Preux*, qu'on nomme *Anchet*, situé un peu plus bas que *Venthone*. C'était dans cet endroit que Messieurs les de *Platea*, demeuraient; mais aujourd'hui il appartient presqu'en entier aux Messieurs *Preux*. Il a quelques belles maisons en pierres, avec de beaux jardins et prés à l'entour.

De *Venthone* on monte par un chemin assez pierreux et rapide pour se rendre à la paroisse de *Saint-Maurice du Lac*. Il n'y a de visible de loin dans cet endroit que l'église et la maison de la Cure, toutes les autres maisons sont dispersées çà et là sur la côte; ce qui forme presqu'autant de villages, qu'il s'en trouve quelques maisons de rassemblées, qui cependant appartiennent à la même paroisse; comme *Molin*, *Randogne*, *Loques*, et *Plouche;* de ces endroits je n'ai rien à dire, ils n'ont que quelques prairies, encore celles-ci marécageuses, dans leurs environs; quant à son nom, elle l'a tiré de *St. Maurice*, qui est le patron de cette paroisse, mais j'ignore, pourquoi le mot de lac y est ajouté, à moins, qu'il n'y ait un lac dans le voisinage.

On voit encore plus haut, et au-dessous de la forêt, l'église de *l'Ermitage de Crétolet;* elle est assez grande et jolie; il y a ordinairement un Ermite qui vit de charités et d'aumônes. Il y a encore dans la même montagne sep-

tentrionale de *Sierre*, un peu plus du côté de *Miège*, un autre petit village nommé *Musot*, avec une église à *St. Sébastien;* mais il n'est composé que de quelques maisons de bois, et n'a rien de remarquable.

Au couchant de *Sierre*, sur la même chaîne de montagnes septentrionales de ce Canton, et presque vis-à-vis des potences qui se trouvaient sur une colline voisine de la grande route, sur la rive gauche du chemin en descendant le pays, ce qui était un scandale et une frayeur publique partout où elles se trouvaient, ce qui indiquait en même tems un défaut de civilisation et de police bien entendue; en ceci l'auteur des lettres sur la route de *Genève* à *Milan*, à raison, quand il dit, que les potences s'élèvent sur des collines à côté des chemins, et que cet usage semblait venir des Gouverneurs barbares, qui rappelaient leurs pouvoirs par la plus triste de leurs prérogatives; mais à cette occasion, il a été mal informé, quand il a dit, que les bornes des différens dixains du Valais étaient fixées par des potences; car, il est certain au contraire, qu'elles n'étaient ordinairement placées qu'au centre du territoire de chaque dixain, près des Chefs-lieux qui exerçaient la haute justice, et portaient la sentence des condamnés, dont la potence était le genre du supplice qu'ils subissaient, et pour cette raison toujours à une certaine distance de chaque Chef-lieu, et jamais aux frontières; mais je m'écarte.

Vis-à-vis des potences de *Sierre*, au milieu des vignes, est un petit village nommé *Corin*. Un peu plus haut que celui-ci, se trouve un autre village du même nom, sauf que pour les distinguer, on y fait une petite adjonction, et on l'appelle *Corin de la Creta;* ces deux villages ensemble contiennent

contiennent environ septante maisons, agréablement posées sur des prairies, et parmi des vignes. Le village le plus prochain à ceux-ci, est celui nommé *Champsobé*; mais il n'a rien de particulier, ni de curieux.

Dans la même ligne horisontale des montagnes du septentrion, en avançant toujours vers l'occident, plusieurs autres villages sont répandus çà et là; tels que *Valanson*, *Olon*, *Flanté*, les *Condemines*, *Saint-Clément*, *Vaas* et *Schilling*, que je ne ferai qu'indiquer ici, parce que ce ne sont que des demeures, ou ceux de *Lenz* viennent passer quelque tems, pendant les travaux des vignes, ou consumer le foin avec leurs troupeaux. Le dernier village, celui de *Schilling* jouit d'un beau prospect et d'un air sain; ses sites sont beaux, couverts de prairies et de vignes; il y a une jolie maison de campagne appartenante à M.r le grand Châtelain *Lamon*; cet endroit aura probablement tiré son nom de la famille *Schilling*, à laquelle il aura sans doute appartenu, et l'aura gardé jusqu'à nos jours, comme la campagne de *Bellini* a retenu ce nom d'un propriétaire ainsi nommé.

Mais revenons dans la plaine, et nous y trouverons d'abord sur le côté gauche du chemin, en descendant de *Sierre*, le petit village de *Noes*, probablement ainsi nommé à raison de la quantité des noyers qui l'entourent, qu'on appelle en jargon du pays des *Noés*. La simple inspection des maisons, la plupart en bois, fait voir, que ce village est ancien; leur construction prouve et atteste la simplicité et l'économie des habitans; les maisons paraissent plutôt des étables, et les portes y sont si basses, qu'il faut pour ainsi dire, se doubler pour y passer; il en est de même des fenêtres où l'on ne peut passer que la tête.

Mais au-dessus du village appelé *Corin de la Cretta*, le plus proche est celui de *Chermignion d'en bas*. Ce village fait une communauté séparée; il est garni de champs à son levant, et son septentrion est couvert de prairies; il y a une Chapelle où l'on célèbre quelquefois la messe; l'air y est sain et bon, comme en général dans toute la montagne de *Lenz*.

De là par un sentier on arrive à *Lenz*, Chef-lieu des villages de cette montagne; cet endroit est fort grand, et très-agréable; c'est là qu'est la paroisse de *Lenz*, où sont un Curé, et un Vicaire; le Curé était toujours élu par M.r le *Prévôt*, ou le chapitre de la maison du *St. Bernard*, qui y a le droit de *Patronat*. Il a de belles maisons, dont la plupart sont en pierres, et couvertes en ardoises; son église est une des plus grandes du pays, et dédiée à *St. Pierre* aux chaînes; il y a une belle tour de clocher, à cinq cloches, dont le son est assez beau; la grande cloche est une des plus grandes du pays, elle se fait entendre jusque sur les montagnes de la rive opposée du Rhône. Cette église, dont l'intérieur est un peu sombre, est très-ancienne, elle est décorée de cinq Autels, dont celui dédié à la *Sainte-Vierge*, est tout en beau marbre, et il y a une belle orgue. Il y a de même un grand tilleul proche de cette église qui paraît avoir quelques siècles, et est entouré de mur, dont l'ombre en été est fort agréable; *Lenz* possède de beaux jardins et de beaux champs, féconds en orge. Ce village jouit d'un superbe prospect de tout côté; il a ses promenades; on y observe un lac, surtout celui du *Grand Cran;* on ne se sert dans cet endroit que des espèces de bâtons, pour limiter la possession de chaque individu, preuve, qu'il y a une grande

fidélité et une probité à toute épreuve. Les montagnes de cette contrée fournissaient autrefois une belle chasse pour les lièvres, mais aujourd'hui ils deviennent rares; sans doute parce que les loups et les renards les y détruisent. L'industrie des habitans avait adopté une jolie manière de chasser le loup dans cet endroit; ils creusaient des fosses profondes, qu'ils recouvraient légèrement, ils plaçaient sur ce piège un animal quelconque crevé pour servir d'appas à cette bête féroce, et celle-ci tombait ainsi dans la prison où ensuite on allait le tuer à coups de fusils.

Poursuivant le grand chemin depuis *Lenz* vers le levant, par un trajet d'une demi lieue, à travers les champs situés en plaine, on arrive à *Cherminione Supérieur;* ce village est grand, et presque aussi grand que celui de *Lenz;* il a une chapelle dédiée à *St. George;* toutes les maisons y sont en bois, à l'exception de la maison de Commune placée au centre du village; il est aussi entouré de quelques champs, de quelques prés; ses biens communaux occupent le septentrion de cet endroit.

Depuis ce village, et toujours à travers des champs à grains, toujours en droiture et en plaine, à la distance d'une demi lieue, on entre dans le village de *Montana;* ce lieue a une Chapelle dédiée à *St. Grat*, où le jour de la fête de ce *Saint*, et de celui de *St. Michel* on chante une grande messe. Ce village est sur une plaine, et pour s'y rendre, il faut monter, ce qui fait la beauté de sa situation. Il est entouré de ses champs à grains, de ses prés, de ses jardins, et de ses biens communaux; il possède une belle forêt, qui se trouve située au-dessus de l'endroit; une vue étendue et charmante embellit son séjour, qui y est gai et sain.

A un quart de lieue de là, par un chemin horizontal, tendant à l'occident, on arrive à un village composé de huit maisons seulement. Cet endroit, selon le dire commun, a été une petite ville, dont on observe encore aujourd'hui les ruines des édifices qui y ont existé: son voisinage se pare de poiriers, de prairies, et l'habitant y respire un air sain.

Disons encore quelque chose de ce village qui se cache presque dans un creux, au septentrion de *Lenz;* il se nomme *Icogne;* il est grand et peuplé; ses colons y logent dans des maisons de bois, privés de tout prospect.

Quittant enfin les diverses contrées de *Lenz*, j'arrive auprès de la campagne de M.r le grand Châtelain *Adrien Bonivini*, à *Prafalcon.* C'est vraiment une belle campagne et un beau et vaste domaine, consistant en bonnes prairies et beaucoup de vignes, avec de jolis édifices, elle abonde en arbres fruitiers de toute espèce, en un mot, c'est une belle campagne qui borde la grande route entre Sion et Sierre proche du pont de *Grange; Grange* est une petite ville, j'entre donc dans la petite ville de *Granges*, située au pied d'anciens châteaux, bâtis sur un petit mont, qui s'y trouve, et qui porte encore aujourd'hui leurs ruines. Cette commune se trouve sur la rive méridionale du Rhône, à mi-distance entre Sierre et Sion; jadis c'était une petite ville fortifiée; mais ses murs ont été détruits; et avec le tems il a dégénéré en village; cet endroit obéissait anciennement aux nobles *Tavelli*, et de la *Tour*, ensuite à la Bourgeoise de Sion, qui l'avait acheté en 1603, avec la jurisdiction.

Au-dessus du village actuel de *Granges*, sur un rocher sabloneux, on comptait trois châteaux, mais qui, dans

la guerre contre les M.rs de la *Tour*, ont été dévastés, incendiés et détruits. Aujourd'hui on n'y voit que les restes de quelques murs, et une grande ancienne tour carrée. Mon manuscrit porte, que cette guerre a eut lieu en 1376, tandis que *Simbler* la date de l'année 1375. On est au reste assuré, qu'en 1211 la famille de *Tavelli* y vivait encore en grande réputation et autorité.

On aura de la peine à fixer l'antiquité de ces châteaux; une preuve de celle-là pourra être l'Eglise de ce village, qui porte encore les marques des premiers siècles. Les alentours de ce village, lorsque les eaux du Rhône grossissent, sont quelquefois couverts d'eau, et pour cela marécageux; l'atmosphère y est pesante, et mal saine; on n'y voit qu'une populace pâle, fiévreuse, et souvent hidropique. Ils sont encore exposés à d'autres inconvéniens majeurs, j'entends ces biens de *Granges*, c'est que le Rhône coule dans toute leur longueur, et entraine les barrières, qu'ils sont obligés de reconstruire, pour ainsi dire, à tout moment, jusqu'à leur enlever le tems nécessaire pour travailler leurs campagnes.

En droiture presque, entre le midi et le couchant, on trouve un village nommé *Grone*, situé au pied d'une montagne; il consiste en quelques maisons, dont quelques-unes sont en pierres et assez bien bâties. L'église de cet endroit est placée au bout occidental du village; elle est assez grande et jolie; *Simbler* dit, qu'il y avait des mines d'argent à *Grone*, mais ne les ayant pas vues, je n'en dirai rien non plus. Ce lieu avait aussi ses Seigneurs particuliers, dont la maison de Commune, placée sur la hauteur, paraît en avoir été le château. Ses environs consistent en prairies et champs à grains; sa température est mal saine il n'a que quelques habitans durant toute l'année.

Il y a aussi au-dessus de *Grone*, sur la montagne, quelques petits hameaux; entr'autres un, qu'on appelle en *Loyé*, qui pour la plupart appartiennent à M.rs *Bruttin*.

De *Grone*, suivant toujours la grande route, qui est assez pierreuse et remplie de petites montées et de petites descentes, en avançant vers l'orient par un trajet de trois mille pas environ, on entre d'abord dans le village de *Reschi*, situé dans une espèce d'enfoncement; il n'est ni beau, ni grand; son paysage cependant est garni de prairies fertiles et arrosées par une eau, qui les féconde, sur lesquelles sont dispersées çà et là quelques maisons; le monde n'y est point civil.

Mais il est tems de dire deux mots de *Chalay*, qui est éloigné d'un quart de lieue de *Reschi*; *Chalay* est joli; il est entouré de beaux biens, de jolis jardins; il avait autrefois ses propres Seigneurs, comme il conste par une tour qui y a existé; la jurisdiction de *Chalay* passa ensuite à l'Evêque de Sion. Ses habitans y sont honnêtes, spirituels et moyennés, mais la route qui y conduit, n'est pas des meilleures, à peu près comme toutes celles de ce côté là. Au-dessus de *Chalay*, sur la montagne, se trouve *Vercorin*, autre village, qui appartenait aussi à l'Evêque de Sion.

Pour ce qui est du village de *Chypis*, il est situé à l'entrée de la vallée d'*Anniviers*, à côté de la *Navisenza*, rivière, qui prend sa source sur les plus hautes montagnes de cette vallée, la parcourt, et vient se jeter au Rhône au-dessous de *Chypis*. Cet hameau n'est composé que de quelques maisons de bois, placées sans ordre; il reçoit sa plus grande beauté des prairies qui l'entourent; les habitans y sont grossiers; ils parlent un langage presque inintelligible.

Enfin poursuivant la route depuis ce village du côté du levant, après avoir dépassé le torrent sur un pont et une chapelle sur la hauteur, on entre dans un sentier étroit, au travers des ruines pierreuses, et directement sur le Rhône, qui les touche, et l'on finit de parcourir ainsi la plaine du Canton de *Sierre*.

Mais revenons, et rendons-nous à *Vercorin* par une montée de deux lieues. Ce village est grand, son église est dédiée à St. Boniface, qui en est le patron. Le chemin, qui y conduit, est fort pierreux, et promène le voyageur par des zigzag continuels et très-rapides, jusqu'à la chapelle, qui se trouve sur cette route, et depuis où la route semble devenir meilleure. Ce village est placé dans une belle plaine; là s'élève avec art et beauté la grande maison de campagne du défunt Général Pancrace *de Courten de Sierre*, où dans le tems des chaleurs, il allait avec toute sa noble famille, respirer le frais et la tranquillité.

Après avoir dépassé les prés situés derrière *Vercorin*, au bout d'une demi lieue, on vient à une grande forêt, pour pénétrer enfin dans la vallée d'*Anniviers;* au bout de cette colline méridionale de *Vercorin*, et au creux de la dite forêt, avant de donner le contour sur l'autre rive, jaillit une petite source qui arrose l'herbe toujours verdoyante à l'ombre de quelques beaux arbres de sapins et de melèses. C'est là, que je me rendais quelquefois à cheval pendant la fraîcheur du matin, et y restais plusieurs heures, m'amusant à la lecture de quelque livre instructif, tandis que mon cheval y broutait l'herbe verdoyante, attaché à un arbre tout près de moi, par le moyen d'une longue corde. Là je jouissais d'une ombre continuelle et fraîche; dans ce lieu isolé, il me semblait que je compo-

sais avec mon cheval et mon livre, le monde tout entier. Cette solitude me paraissait avoir quelque chose de sacré, de majestueux, à quoi se joignait le profond silence de la nature, que rien ne troublait, sinon par fois le chant de quelques petits oiseaux, sur les branches d'un arbre voisin. Là enfin, je m'abandonnai tout entier à quelque méditation profonde; ô que ce souvenir m'est encore agréable! Cependant il n'est pas pur, il se mêle à celui qui me représente la tempête qui m'y surprit une fois; car un jour comme à l'ordinaire, m'étant rendu dans ce lieu enchanteur avec mon cher petit cheval, j'y restai jusque vers les sept heures du matin, alors tout-à-coup s'élèvent au-dessus de ma tête de sombres nuages, qui me dérobent le jour; pour éviter l'orage qui menaçait, je bride mon cheval, le monte, et reviens sur mes pas. A peine suis-je en route, que le ciel gronde, la foudre éclate et tombe; de tout côté je voyais le trépas, je voyais les ombres sillonnées par des subits éclairs, qui rendaient encore plus sombre le ciel après leur disparition. Enfin, sans laisser prendre le galop à mon cheval, qui le voulait sans cesse, plein de frayeur, j'arrive chez moi, où tout le monde m'attendait avec inquiétude; là, je respire, comme sortant des ombres de la mort. Aussi, jamais je n'ai vu, ni lu la description d'une pareille tempête. Cette forêt porte le nom expressif de *la Creusa;* car en effet, elle est située dans un grand enfoncement, ou creux.

A la sortie de cette forêt en montant, on trouve le village de *Pain-sec*, qui est tellement dressé contre la montagne, qu'il y paraît cloué; on y descend par un chemin pierreux et fort rapide; ce village est le premier de la vallée d'*Anniviers;* les maisons y sont toutes petites et

basses; il n'y a pas d'autres biens dans cette contrée que des prairies. La jurisdiction appartenait jusqu'à ces derniers tems, au vénérable Chapitre de Sion, qui y établissait un Vidame de deux en deux ans, tiré du corps des Chanoines capitulans; ce Chapitre avait le même droit à *Cordona*, village du même dixain. Les habitans de *Painsec* sont braves gens, mais un peu grossiers; ils y parlent un jargon français presque inintelligible.

De là s'avançant toujours de plus en plus dans la vallée, par un chemin pierreux d'une lieue de longueur, on arrive enfin au chef-lieu de toute la vallée d'*Anniviers*, c'est-à-dire, à *Vissoyé*. Il y a d'abord dans ce village une belle église neuve dédiée à Ste. Euphémie, comme patrone du lieu, elle est grande et gaie. Au-dessous de ce village assez grand et bien bâti, se précipite avec grand bruit la *Navigenze*. Cette vallée, en pénétrant davantage, se divise en deux branches, dont l'une s'appelle *Ayer*, et l'autre *Grimenze*, prennent chacun le nom de son principal village, leurs sommets sont couverts de glaciers.

Cette vallée possède quelques champs, de belles et fertiles prairies, de riches montagnes, couvertes de gras pâturages où les troupeaux des habitans broutent l'herbe pendant les beaux mois de l'année. C'est là qu'on fait les plus gros fromages du pays, ils les appellent *Prémices*, parce qu'ils donnent au Curé, comme prémices du fruit de la montagne, le premier fromage, qui se fait de tout le lait d'un jour entier de toutes les vaches de chaque montagne. Il n'est pas rare de voir de ces sortes de fromages peser jusqu'à cent-vingt livres, et plus; mais ordinairement ces fromages ne sont pas bien faits, et ne se conservent pas long-tems.

Les villages d'*Ayer* et de *Grimenze* sont au fond de cette vallée; tous deux sont d'une grandeur médiocre, et pour ainsi dire, au pied des glaciers. Les chemins qui y conduisent sont pierreux et rapides; mais n'ayant rien qui puisse piquer la curiosité, je ne m'y arrêterai pas; je redescends donc au chef-lieu, où je m'arrêterai pour y faire encore une observation sur les usages particuliers de la vallée. Un usage tout inoui qui s'y observe, est celui par lequel les personnes mariées vivent très-frugalement pendant tout le tems de leur mariage, et cela, comme ils disent, pour pouvoir bien faire enterrer les leurs; car ils donnent les jours de l'enterrement et du septième d'un adulte, de grandissimes repas à une centaine de personnes au moins; tout abonde dans ces sortes de festins; le bon vin vieux y pétille dans les verres; des bouillis, des rôtis, des plats de toute espèce couvrent toute la table, autour de laquelle est une populace en bon appétit. On commence le repas par le fromage rôti, on le finit de même. L'on assaisonne les viandes avec du miel qu'on étend par dessus; tout y est en profusion, et sans épargne ces jours-là; il semble, qu'ils veuillent absorber les longues épargnes du décédé, et convertir ses funérailles en fêtes.

Il y avait de plus, proche de *Vissoie*, le château appelé *Périgard*, situé sur un rocher très-élevé, mais qui fut détruit dans la guerre des M.rs de *Raronia*, par les Valaisans, en 1417; j'ai dit ailleurs, que cette vallée appartenait à cette famille.

Sortant ensuite de ce village et de la vallée, on voit sur la hauteur de la montagne, placée sur la rive droite du torrent, le grand village de *Luc*, qui fait aujourd'hui une

nouvelle paroisse, séparée de celle de *Vissoie*, dont elle est filiale, et envers laquelle elle subit quelques conditions. C'est un beau et grand village, mais le chemin qui y conduit, est rapide et pierreux; il a beaucoup de champs dans ses environs, ainsi que des parcours très-fertiles.

Descendant ensuite de ce village on passe par une route à côté des rochers d'une hauteur prodigieuse et coupés à pic, où elle paraît être suspendue en quelques endroits à plus de cent toises d'élévation, au-dessous de laquelle s'ouvrent des précipices horribles, ce trajet s'appelle *les Ponties*. De là on rencontre un petit village, où il y a beaucoup de raccards pour y déposer les grains et la paille; il est sur une plaine couverte de champs et de cerisiers, et s'appelle *Jouc*.

Descendant enfin depuis ce village ou hameau contre *Sierre*, on arrive par une route assez bonne, mais rapide, dans la forêt de *Finge* inférieure, et revient à *Sierre*.

Il nous reste encore à dire quelque chose sur le dernier village occidental de la plaine, appartenant à ce dixain, et qui est celui de *St. Léonard*. L'église de cette petite paroisse est dédiée à la Ste. Trinité, au jour de laquelle on y célèbre la Dédicace. Il passe près de là un torrent appelé la *Rieie*, il descend d'un mont sabloneux; il est dangereux, et déborde souvent dans la plaine de ce village, qu'il couvre de ses graviers. Son cours sert de limite entre le Canton de *Sierre* et celui de *Sion*. *St. Léonard* est un village pauvre, mal bâti, à l'exception de quelques jolies maisons de pierres, qui embellissent son aspect, ses habitans sont paresseux. C'est proche du pont de cet endroit que s'est livrée une sanglante bataille entre les Valaisans, et Messieurs les *Barons de la Tour*, dans laquelle *Antoine*

de la Tour fut vaincu et tué au dire des uns l'an 1376. Au levant de ce village, sous la route, qui conduit à *Lenz*, est une grotte souterraine vraiment admirable; on y voit sur sa tête une grande voûte de rocher, d'où tombe goutte à goutte dans un bassin qui se trouve au bas, une eau claire et pure; elle est près d'une forêt d'ormeaux sauvages. Mais passons plus loin.

CANTON DE SION.

AVANT de parler du Canton de *Sion*, j'observerai, qu'on appelait anciennement *Sédunois*, en latin *Sedunos*, tous les peuples existans depuis les confins des *Vibériens*, jusqu'aux terres des *Véragriens*, c'est-à-dire, depuis la *Gamsa* jusqu'au pont de *Conthay*. Mais le Canton de *Sion*, dans son organisation actuelle, commence au pont de *St. Léonard*, et va finir au pont de la *Lizerne*, proche du village d'*Ardon*. Ce Canton était donc, avant la réunion du Valais au grand Empire Français, faite par Son Excellence le Général Berthier, au nom de Sa Majesté Impériale et Royale, le grand Napoléon, le septième et dernier dixain du haut Valais. Le territoire de ce Canton a conséquemment trois lieues de longueur, et est placé dans l'endroit le plus large de la grande vallée, d'où partent plusieurs autres vallées latérales.

La ville de *Sion* est aujourd'hui la capitale du Département du Simplon, comme elle la fut toujours du ci-devant Valais; elle formait autrefois une *Baronie*, dont les propriétaires et membres de la Bourgeoisie portaient le titre de *Barons;* le torrent nommé la *Sionne*, la tra-

verse dans toute sa longueur, du septentrion au midi, et se jette à un petit quart de lieue de là, dans le Rhône, qui coule majestueusement à la gauche de cette ville. La *Sionne* est souvent sans eau dans la ville, soit parce qu'on la prend pour arroser et fertiliser les prairies voisines, soit parce que la chaleur de l'été tarit souvent sa source qu'elle tire de la fonte des neiges. Ce torrent, humble ordinairement, devient aussi quelquefois un ennemi fier et dangereux; il se gonfle, il grandit, il menace la ville et les campagnes; il roule avec un bruit sourd, dans son lit de pierre et de graviers, et s'enfuit avec eux dans la plaine qu'il couvre et qu'il dévaste. Mais la description de ses fureurs se trouvera dans celle des inondations de la ville, qu'elles ont si souvent attaquée.

Sion s'appelle en latin *Sedunum*, ou *Civitas Sedunorum*, en allemand *Sitten;* elle a tiré son nom des peuples qui l'habitaient; c'est ainsi, que Paris a pris le sien des Parisiens; c'est ainsi encore, que Rheims a été ainsi nommé du nom de ses habitans Rheimois.

Sion est situé au milieu d'une longue plaine, fertile et riche en grains, en légumes, jardins, vignobles, prairies et vergers bien arborisés; cette ville est légèrement adossée à un mont situé au levant, qui, en s'élevant, se divise en deux sommités qui forment chacune une forteresse naturelle. L'une à la droite en sortant de la ville, qui se nomme *Valère*, et l'autre à la gauche, qui s'appelle *Tourbillon*, comme qui dirait belle Tour. Sur la première se trouve une fort antique et grande église, avec beaucoup de maisons toutes renfermées dans l'enceinte d'un mur environnant, bâti sur le bord élevé d'un rocher presque perpendiculaire de trois côtés; il en est de même de *Tourbillon*,

placé à la gauche, sur le sommet duquel se voyent encore aujourd'hui les magnifiques restes d'un ancien grand château. Ces deux monts assis au milieu de la plaine du pays, et dégagés de tout côté, forment, à l'instar des deux grandes chaînes du pays, qui constituent la grande vallée du Rhône, forment, dis-je, une petite vallée en plaine, qu'une longue bande de champs toujours verdoyans occupe dans toute l'étendue, au milieu de laquelle se trouve un ancien puits; et qui pour cela sont appelés les *Champs du puits*.

Entre ces deux monts, celui qui est à la gauche en montant, je veux dire *Tourbillon*, est le plus élevé, et d'une montée beaucoup plus rapide, accordant un seul passage pour y arriver; de tous les autres côtés, le rocher s'y présente nu, perpendiculaire, inaccessible. Le chemin qui y conduit, est par fois taillé dans le roc; il passe sous un grand et solide portail, qu'il faut franchir quelque tems avant d'arriver au fort, et de là l'on marche sur un gazon sec et brûlé, jusqu'au second portail du mur qui abrite le château tout à l'entour. On entre enfin dans la cour du fort, d'où se font les diverses entrées dans les différens appartemens du château; toute cette route ne peut point se faire à cheval, quoique des vaches y montent presque tous les jours, au printems, en été, et dans l'automne, pour y brouter l'herbe. Ce fort, qui fut bâti par *Boniface de Chalant*, en 1294, était anciennement le château et la demeure des Evêques de Sion. Ce château contenait encore une chose bien précieuse, mais qui malheureusement fut la proie des flammes, avec tout le fort, et avec une grande partie de la ville de Sion, en 1788; c'étaient les tableaux peints sur toile, de tous les évêques

de cet Evêché, placés chacun à sa place et tems où ils ont existé, et comme ils se sont suivi les uns les autres; hélas! personne sans doute, qui les aura vus, ne pourra ne pas les regretter; car tel est le regret dû à ces illustres personnages, qui ont rendu leur vie mémorable par de célèbres actions, et parmi lesquels on compte plusieurs saints; mais aussi, que ne consume pas la flamme vorace d'un grand incendie?

C'est encore dans se même château de *Tourbillon* que résidaient quelquefois les Evêques de Sion, dans le tems où l'on craignait la peste, parce qu'ils étaient séparés du reste des hommes, et conséquemment aussi moins exposés à la contagion; outre que l'air y est plus vif et plus pur, ainsi que plus sain; les Baillifs s'y retiraient aussi quelquefois. Mais aujourd'hui il n'offre plus rien, pour me servir du langage d'un grand Poëte que, *antiquæ rudera Trojæ.*

Il doit être bien douloureux pour l'auteur des lettres sur la route de Genève à Milan, d'avoir été très-souvent mal informé, surtout lorsqu'il dit en parlant du château de *Tourbillon*, que c'était là que s'assemblait le Conseil d'Etat, et qu'on couronnait l'Evêque, qu'enfin un magasin à poudre ayant sauté, mis le feu à *Tourbillon*, près duquel il était placé; puisque rien de tout cela n'est vrai. Le château fut brûlé lors de l'incendie de 1788, du 24 mai; tandis que le magasin à poudre ne sauta par un coup de foudre en l'air que quatre à cinq ans après, et n'a conséquemment pu mettre le feu au premier. Il n'est pas moins plaisant de lire dans le même ouvrage qu'en 1375, Antoine de *Thurn* fit précipiter du haut du château de Sion *Gradecius*, Evêque de cette ville; ainsi que son chapelain; le

fait est vrai, mais pas vis-à-vis de *Gradecius*, n'ayant jamais eu un Evêque de ce nom, mais c'était l'Evêque *Guischard* de Tavelli de Granges, oncle du dit Antoine de la Tour.

Ressortant de la cour de ce château, et longeant son mur méridional vers le levant, on trouvera avec surprise une plaine assez grande, longue et large, à raison du rocher sur lequel elle se trouve, et ce qui plus est, toute gazonnée, quoique un peu brûlée, à cause du peu de terrain qui s'y trouve, et des grandes chaleurs qui la dessèchent. C'est depuis cette plaine élevée qu'on parcourt de vue toute la plaine du pays et qu'on jouit d'une vue très-vaste et très-belle, à six lieues de distance, tant vers le levant que le couchant, ainsi que vers le midi et le septentrion des deux chaînes des montagnes du pays; de manière même, qu'on peut voir depuis cette place, presque toute la plaine du pays, savoir à six lieues en bas de Sion et autant en sus de la même ville.

Il y avait à l'extrémité orientale de cette plaine, sur le rocher, une tour ronde de poudre où l'Etat du Valais tenait sa poudre; cette tour à poudre avait une porte de fer, jusqu'à ce qu'enfin la foudre du ciel y étant tombée, l'explosion de la poudre avec celle-ci, celle de la tour elle-même dans laquelle ladite poudre se trouvait assemblée, eut lieu; cette explosion se fit avec un tel fracas, que toute la ville en craignait les suites funestes, quoiqu'éloignée d'une demi lieue; les pierres de cette tour furent jetées à une bonne demi lieue de distance du local où la tour se trouvait; enfin la porte de fer elle-même a été emportée à plusieurs centaines de pas de cet endroit; beaucoup de pierres ayant été jetées au-delà du Rhône, et enfoncées

à

à plusieurs pieds en terre, brisant même quantité de branches d'un grand arbre de chêne qui se trouvait de ce côté en delà du Rhône sur la rive méridionale de ce fleuve; en un mot, toute la grande route et les champs voisins du rocher où était cette tour à poudre, se trouvaient remplis de pierres.

Cette plaine, dont je viens de parler, est située, comme je viens aussi de l'indiquer, à l'orient du prédit Château, très-digne certainement d'être vue par rapport au beau et grand aspect qu'elle présente aux yeux des curieux tant sur la plaine que sur les montagnes du pays; car au septentrion, elle offre à la vue de belles collines, toutes pleines de vignes verdoyantes, d'un trajet immense et sur une côte de neuf lieues de longueur, sur une grande élévation dans ces mêmes collines, et au midi une grande campagne en delà du Rhône, d'une bonne lieue de longueur sur presqu'autant de largeur, contenant les prairies les plus fertiles qu'on appelle les *Champs-secs*. Au levant on voit depuis cette plaine le cours tortueux du Rhône, vraiment particulier, à cause des grands contours qu'il fait, et à cause de la largeur de son lit, qui occupe presque toute la plaine du pays, et enfin à raison des collines et ruines des anciens Châteaux bâtis sur toutes ces collines de la plaine entre Sion et Sierre; mais au couchant sa vue s'étend jusqu'à *Martigny*, ou jusqu'au fond de la plaine du pays entre Sion et cet endroit, que je viens de nommer; on observe quantité de belles campagnes, prairies et champs, et des isles ainsi nommées, qui ne sont autre chose que des plaines marécageuses au bord du Rhône, à la droite et à la gauche, avec quelques arbres de verne et de saule, et quelquefois aussi de broussailles,

des épines blanches et autres, sans oublier le cours lent, et vraiment majestueux du Rhône au printems, en été, et en automne.

On voit encore aujourd'hui dans la cour de ce Château et à son couchant, une citerne creusée dans le rocher, où l'on avait anciennement ramassées les eaux des toits et des pluies pour la boisson et pour abreuver les animaux qu'on y tenait, puisqu'on n'y avait point d'autre eau que celle de cette citerne. Ce Château a plusieurs fois été incendié, comme on le verra en son tems et lieu; il y avait de plus dans la Cour de ce Fort une chapelle dédiée à *St. George, son Patron*, où l'on disait la Messe toutes les années jusqu'à l'incendie de 1788, et c'était le jour de *St. George* qu'on y disait cette Messe: cette chapelle est au midi de la cour du Château, et bâtie contre le mur qui l'entoure.

Il y a aussi à côté de la chapelle et au couchant de celle-ci dans le mur de la Cour, quantité de trous carrés, servant apparemment de logement aux pigeons domestiques. Enfin il y a dans cette Cour, au couchant du Château une place taillée dans le rocher qui paraît avoir été destinée anciennement pour loger les chevaux du Château; car dans ce tems-là, on aura eu de meilleurs chemins pour y aller qu'aujourd'hui.

Mais redescendant de ce Château brûlé, et une centaine de pas plus bas que le portail inférieur ou extérieur, on trouve une petite plaine sur le rocher gazonné, au bas du sentier taillé dans le roc, qui présente un superbe aspect à l'œil, tant contre le midi ou *Valère*, comme aussi contre le couchant et le septentrion, comme annonçant en petit le grand aspect qu'on observe au levant du Châ-

teau, dont j'ai parlé. De cette petite plaine descendant en droiture au couchant par des marches ou gradins taillés dans le rocher, on parvient à une autre très-ancienne et très-haute tour carrée, au levant de laquelle tour, sous un pont de bois, qui y a existé jusqu'à la guerre de 1798; il y a un grand fossé taillé dans le roc pour empêcher l'entrée dans ladite tour, de manière, qu'aujourd'hui il n'y a plus de communication avec *Tourbillon* et cette grande tour bâtie sur ce rocher de trois côtés coupé à pic, savoir du levant, du midi, et du septentrion. Cette tour d'après la situation où elle se trouve, paraît y avoir été placée pour servir de forteresse de ce côté là au Château de la Majorie posé au couchant de cette tour, et environ quarante ou cinquante pas plus bas, et sur le même rocher continué en longueur du couchant au levant; cette tour porte le nom de *Tour-de-chien*, mais j'ignore la raison pourquoi, et n'ai jamais été même en état de découvrir la raison de cette dénomination, nonobstant les recherches que j'ai faites à ce sujet; cette tour pouvait d'autant plus servir de forteresse pour garder le Château, dont nous allons parler, que dans ce tems-là la poudre n'était pas encore inventée, et conséquemment non plus l'usage des canons, au moyen desquels on aurait sans cela facilement pu abattre la dite tour, comme chacun au reste par l'inspection du local peut facilement s'en convaincre.

Quant au Château épiscopal brûlé et placé au couchant de cette tour, il était anciennement la demeure des Evêques de Sion pendant plusieurs siècles; ils l'appelaient le *Château de la Majorie*, et dominait aussi la ville par son élévation sur ce long et haut rocher qui depuis là

se continue jusqu'au delà du Fort ou Château de *Tourbillon*, où l'on se rend depuis la place ou le coin de l'hôtel-de-ville, en suivant la rue qui tend au levant, entre ce bâtiment et l'autre beau bâtiment qui se trouve à côté du premier, montant toujours depuis la place jusqu'à la place devant ce même Château, à environ deux cents pas depuis la place de la ville, d'où ensuite à la gauche en montant ce grand édifice brûlé avec sa haute tour carrée se présente à l'aspect des passans; ce Château était jadis assez grand, et fortement bâti, ou du moins à la mode du pays, mais dans le dernier incendie de 1788, il devint la proie des flammes, et fut entièrement brûlé comme les tristes restes ne le démontrent que trop, et depuis ce tems, il ne fut plus rebâti, si ce n'est la couverture par un toit couvert en ardoises dans sa partie la plus occidentale.

Ce même Château appartenait anciennement aux nobles, appelés *Majors de Sion*, et fut enfin vendu par noble et puissant *Bartholomi de Grisiaco*, Major de Sion, à l'Evêque *Guischard Tavelli*, en même tems Seigneur de *Granges*, sous l'empire de *Charles IV*, l'année 1372, comme le prouvera l'acte d'achat, et n'a pas cessé d'être depuis la demeure des Evêques de Sion, jusqu'à l'année de l'incendie de 1788, le 24 du mois de mai, où il fut brûlé avec les deux tiers de la ville. Mais ce Château a souvent subit le malheureux sort de l'incendie, puisqu'il a été brûlé déjà auparavant, savoir aux années 1384, conséquemment douze années après son achat, et ensuite en 1414, 1475, 1536, et enfin la dernière fois en 1788, depuis lequel dernier incendie, la grande tour carrée s'est toute fendue, mais tient néanmoins encore, laquelle, si

elle devait subitement tomber, risquerait d'écraser les maisons posées à son midi et couchant, ainsi qu'à son septentrion, comme on peut facilement s'en convaincre; il n'y avait au reste rien de notable dans l'ancienne construction de ce Château, sinon sa position vraiment singulière sur ce rocher aussi haut qu'étroit, long et coupé à pic au midi et au septentrion, et auquel il fallait monter par une grande quantité de marches de pierres taillées posées en ligne tantôt droite, et tantôt en différens contours. En un mot, la construction était vraiment gothique, et sans goût, comme sans agrément; mais il fut successivement agrandi et prolongé par des adjonctions particlles et successives faites du couchant au levant, mais toujours sans largeur proportionnelle et convenable, n'ayant même qu'une ou deux chambres seules dignes d'une Résidence épiscopale, et pour recevoir des étrangers distingués, comme chacun encore peut facilement s'en convaincre par la simple inspection du local. Il y avait cependant une fort jolie Chapelle, élégamment dorée et peinte en fresque, dédiée à *St. Michel*, et sinon bâtie à neuf par l'Evêque *Jean Hillebrand Rotten*, du moins embellie beaucoup, où toutes les années, le dit jour on chantait la Messe, mais aujourd'hui il n'y a plus rien que l'endroit brûlé; ce Château au reste selon toutes les apparences ne sera plus rebâti.

Il y avait encore au couchant de ce Château de la *Majorie* une autre grande maison seigneuriale, mais brûlée au dit incendie de 1788, qu'on appelait la *Sénéchalie*, appartenante à l'ancienne et noble famille de *Montheolo*, aujourdhui de *Montheis*, faisant les fonctions de *Sénéchal* pour le Révérend Evêque de Sion, étant juge au nom de ce dernier, et jouissant pour cela de cer-

tains priviléges, comme on le verra en son tems et lieu.

Mais le sommet de l'autre montagne, qui s'élève à la droite en montant depuis le susdit Château, et qui se trouve pour ainsi dire opposée à celle de *Tourbillon*, est occupée par le Fort de *Valère*, en latin *Valeria*; c'est sur ce Fort que se trouve la grande église fort ancienne, dédiée à la Vierge, et où il y a une jolie petite chapelle grillagée en fer, dédiée à *Ste. Catherine*, Vierge et Martyre, dans laquelle au pied de l'Autel, se trouve enterré le Bienheureux et *Béat Chanoine Mathias Will*, en son vivant Chanoine, et Doyen de *Valère*, et duquel nous allons dire quelque chose, notamment de sa piété et de sa vie sainte; il est mort en 1696. Ce corps est tellement en vénération chez les Valaisans, et surtout chez le peuple Valaisan, qu'il y a peu de jours dans l'année, où des malades ne se rendent sur sa tombe, pour y obtenir leur guérison par son intercession auprès de Dieu; aussi y obtiennent-ils souvent leur guérison radicale, tels que les boiteux qui y obtiennent l'usage de leurs jambes, et en témoignage y laissent leurs béquilles, dont ils s'étaient servis pour y arriver; des possédés même conduits sur cette tombe, y ont été délivrés, comme l'indique l'épitaphe posée sur une grosse pierre sur sa tombe qui est conçue en ces termes:

Hic jacet Exorcista potens, mirumque juvamen
Ægrorum membris, ecclesiæque Decus;
R. D. Mathias Will, Dec. Valeriæ
Officialis et Vicarius Generalis,
Defunctus die XIV M. A.
Aetatis LXXXV.

D'autres encore y ont été guéris du mal caduque; enfin des malades et des fiévreux sans fin y ont été délivrés de leurs maladies par sa puissante intercession, et ensuite de son invocation très-humble et confidentielle de la part de tous ces malades; mais quoiqu'il en soit à cet égard, je le regarde pour un personnage très-pieux, jouissant à juste titre de la réputation d'un saint homme, et surtout d'un grand Exorciste, ce que son épitaphe établit d'une manière manifeste, ainsi qu'une infinité de tableaux ou portraits qui le dépeignent tous comme faisant l'exorciste sur des possédés, ce qui le prouve, c'est qu'il y a peu de maisons un peu aisées dans le pays où l'on ne trouve pas un, sinon plusieurs de ces portraits, tellement y jouissait-il de confiance et de réputation.

Dans tous ces portraits aussi, on voit briller dans ses yeux cette douceur, cette humilité et cette sérénité qui accompagne la vraie dévotion sans exagération comme sans affectation, et j'ose dire, et le dois même, quoique Médecin de mon état, qu'on dit d'ailleurs assez incrédules, que j'ai moi-même vu plusieurs guérisons arrivées sur sa tombe, dont des Médecins savants avaient désespéré, et je vis confiant, que moi et les miens, avons déjà plusieurs fois aussi senti les effets heureux de son invocation sincère dans diverses maladies, ne négligeant néanmoins aucunement les secours et l'emploi des remèdes indiqués; enfin pour dire tout en un mot, il jouit de la réputation sinon unanime, du moins de la plupart du peuple Valaisan, d'un très-saint homme. Mais il est tems que j'arrête ma plume profane, qui n'est pas digne ni en état de faire le juste éloge d'un homme aussi pieux qu'était ce bienheureux Chanoine, à l'intercession efficace

duquel je me recommande pour toujours ainsi que les miens; seulement dirai-je à son éloge que la confiance des Valaisans envers lui est tellement générale et grande, qu'ils ont presqu'oubliés les autres Patrons du pays, *St. Théodule*, et *St. Maurice*.

Mais revenons d'où nous sommes partis, à l'église de *Valère*, ce que faisant, nous dirons, qu'il y a dans cette même église une infinité de Reliques des plus rares. C'était encore dans cette même église que le Chapitre ou le Corps des Chanoines de la Cathédrale de Sion tenait ses archives les plus précieuses et les plus antiques. Il y a aussi dans cet édifice fort vaste, fort antique, des orgues, mais de peu de valeur et d'aucune beauté; pas moins y a-t-il quantité d'Autels où l'on dit la Messe, mais distribués sans ordre comme sans goût quelconque dans la hauteur et de tout côté. Enfin quittant ce St. Lieu avec toute la vénération possible pour ses sacrés Dépôts, et ressortant de l'église par la même porte par laquelle on est entré, on trouve d'abord un clocher fort antique, et fort haut, contenant d'assez bonnes cloches, et dont la plus grande donne un assez joli son, fort clair et agréable à l'oreille, ce qui fait que bien des personnes prétendent, qu'il est entré beaucoup d'argent dans sa composition. Ensuite on y observe une vieille porte de bois assez grossièrement construite, et fortement ferrée et clouée, qui ferme la dite église, mais en sortant on arrive sur un escalier demi circulaire, de sept à huit marches, et en face de cet escalier on voit au levant une espèce de terrasse couverte d'un toit de tavillons, et dans le fond cette terrasse pavée en pierres de taille, où il y a une citerne pour recevoir l'eau des toits de l'église et du clocher, n'y ayant

point d'autre eau dans tout ce Fort que celle de la citerne et que celle qu'on y apporte depuis le puits entre *Tourbillon* et *Valère*, la citerne n'ayant plus d'eau; mais à côté de cette citerne, il y a en face de la porte de l'église un petit salon fort vieux, et plus au couchant encore un petit escalier pour passer dans la petite maison du *Marguiller;* la porte de sortie est faite sur le pied de celle de l'église, que le dit Marguiller demeurant à côté de l'église fermait tous les soirs, mais aujourd'hui personne n'y demeure, savoir dans l'intérieur de cette dernière porte qui ferme le portail devant la dite église.

Au dehors de ce même portail, et à la gauche en sortant, il y a une petite et jolie maison neuve attigue au mur occidental de l'église, laquelle, pour n'avoir rien de particulier, si ce n'est la belle vue sur l'occident du pays, et le bon air en été, ne mérite pas, qu'on s'y arrête ultérieurement; mais descendu une fois de cette maison par une dizaine de marches de pierres, on arrive sur un joli plateau avec un aspect des plus beaux et des plus agréables, tant sur la ville de Sion posée dessous, que sur ses environs et la plaine d'alentour, et enfin sur la montagne située au midi de la ville, et en delà du Rhône, et sur le septentrion, comme aussi sur la plaine du nord, jusqu'à Martigny; cette vue a vraiment quelque chose de surprenant, tellement est-elle belle et inattendue avant d'y arriver. Il y a sur ce même plateau, un vieux chêne, mais rien moins que beau et bien grand. Enfin il y a une maison fort ancienne au septentrion de ce plateau qui, pour n'être pas belle, ne mérite pas qu'on en parle; aussi veux-je quitter ce lieu, et redescendre par quelques degrés de pierres mal posés, et au bout du chemin, qui con-

duit sur un autre petit plateau posé devant une autre maison, et au levant de cette dernière, depuis laquelle au septentrion on regarde sur les biens des environs de la ville existants dans cette région de cette ville, parmi lesquels il y a quelques vergers ou prairies, et quelques maisons de moulins, ainsi que la jolie tannerie de M.r le Capitaine *Jaques Duprés de St. Maurice;* mais depuis ce second plateau, tirant le long des murailles, à sa droite, par un escalier, on trouve en remontant par une ruelle étroite, une grande porte de maison, qui est celle du Château *Fully*, où le Chapitre se réunissait autrefois, pour tenir ses assemblées et ses conseils, en les convoquant auparavant par le son de la cloche, et où ensuite il dinait ou goûtait, les affaires finies. Ce prétendu Château *Fully* n'est dans le fond autre chose qu'une maison particulière un peu vaste, mais rien moins, que bien bâtie, ayant une chambre boisée un peu grande, qui a sa vue sur le levant du pays.

Quittant ce prétendu château *Fully* par le même chemin qu'on y est venu, on redescend par un mauvais escalier de pierre, et on arrive à un second portail qu'on pouvait aussi fermer; entre ce portail et la partie supérieure de ce local, il y a encore différentes maisons vieilles, plus ou moins grandes et dispersées en divers endroits; entr'autres il y en a une, qui paraît presque neuve, et qu'occupent aujourd'hui les *Sœurs de la retraite Chrétienne*, vraiment dignes d'éloge, à cause des instructions Chrétiennes qu'elles donnent aux jeunes filles, auxquelles elles apprennent à lire et à écrire avec orthographe. Elles sont sous la direction du Révérend père *Alexis Cœur*, homme fort exemplaire et zélé; enfin toujours descendant

par un long et mauvais escalier de pierres, on arrive au dernier portail, à celui du fond, qui a une porte fort épaisse, qu'on peut abattre en tems de guerre, ou lever en tems de paix, et qu'alors on tenait suspendue à une corde fort épaisse. Il y avait aussi au-dessus de ce portail anciennement un arsenal garni de toutes sortes d'instrumens ou d'armes de guerre, comme fleches et arcs, ainsi qu'hallebardes; tenant moi-même de ces fleches et un arc d'une force et d'une grosseur prodigieuse, en usage avant l'invention de la poudre; il y a deux gros battans de porte pour y fermer ce portail, ou plutôt au milieu des deux battans une petite portète fort ferrée et clouée, et qu'on ferme de nuit; il y a en dernier lieu devant ce portail à l'extérieur, un pont-levis, qu'on peut lever en tems de guerre; tout cela pouvait être bon avant l'invention de la poudre; mais depuis cette époque, tout cela deviendrait inutile, le bombardement pouvant avoir lieu contre ce Fort.

Mais il est tems de quitter ce Fort, et d'en redescendre, ce que faisant, on trouve environ à vingt ou trente pas de ce même portail fortifié d'une tour forte, sur la droite une espèce de plaine assez marquante et passablement grande sur un rocher gazonné, où l'on est conduit par une ouverture laissée au mur qui se trouve en face au dit endroit qu'on nomme le *Prélet*, au bout méridional duquel plateau, on voit devant soi une superbe plaine de prairies, qui au-delà du Rhône, occupe toute cette plaine jusqu'au pied de la montagne des *Mayens* de Sion, et contient une bonne lieue en longueur; c'est depuis cet endroit encore, qu'on voit en face la belle montagne des *Mayens* toute parsemée de maisons de campagne, dispersées ça et là, et de quelques villages, dont je parlerai à

leur place; c'est de là, qu'on voit en automne dans cette belle campagne au-delà du Rhône un bétail à corne presque sans nombre, avec des sonailles attachées au cou, ce qui fait un mélange bien frappant de différens sons pour des oreilles y non habituées, et assez agréable pour celles qui y sont faites, comme le sont en général toutes celles des habitans des montagnes, où l'on tient le bétail ramassé; c'est enfin depuis là, qu'on voit le cours majestueux du Rhône en été, quand il est grand, et cela tant en dessus qu'en dessous de Sion.

Quant à la fondation du Fort de *Valère*, elle a été faite au dire des uns, par *Valerius Procillus*, qui servait sous les drapeaux de *César* dans les Gaules, ou dans la guerre de France lors de *Jules-César*, tandis que *Simbler* prétend, que ces maisons ont été bâties il y a trois siècles par les Chanoines de Sion, et qu'ils s'y sont retirés par rapport aux guerres continuelles, qui avaient lieu dans ce pays; mais je trouve dans d'autres manuscrits, qu'il y a bien six siècles, qu'ils y habitaient, ce qui me paraît aussi plus vraisemblable, tant par rapport à l'antiquité de ce Fort, que par rapport aux guerres continuelles elles-mêmes, qui ont eu lieu dans ces tems-là dans ce pays, comme on le verra en son tems et lieu; au reste le nom seul de *Valère* m'engage à croire, et à dire, qu'il y a bien plus de trois siècles, et même beaucoup plus de six siècles, qu'il y a été bâti par les Romains, et mis en forteresse par eux, mais qu'ensuite ruinée et dévastée par des guerres successives, elle a été rétablie par les Chanoines, et qu'ils y ont fixé leurs demeures pour se soustraire aux guerres postérieures, surtout voyant ce Fort bien enfermé par de fortes murailles tout à l'entour, et entouré de précipices affreux de

trois côtés, enfin accessible que d'un seul côté, savoir du levant du Fort, dans l'intérieur duquel ensuite ils ont bâti les maisons qui y existent, tant anciennes que nouvelles; mais le Chapitre de Sion composé de douze Chanoines Capitulans, dans les tems postérieurs, s'était partagé en deux Corps, composé chacun de six Chanoines, dont six résidaient en *Valère*, et six en ville à Sion, et formaient ainsi deux Chœurs séparés, et cela jusqu'en 1798, époque de l'avant dernière guerre valaisane; depuis lors ils résidaient tous à Sion, abandonnant le Chœur de Valère, se réunissant tous à la Cathédrale de Sion, et ne faisant conséquemment qu'un seul et même service divin, tandis qu'auparavant chaque Corps avait aussi son Chef appelé Doyen, avec cette différence cependant, que celui de la Cathédrale de Sion s'appelait grand Doyen, et celui de ce fort Doyen de Valère; néanmoins, en ressouvenance du Corps des Chanoines résidens en Valère, et de sa fondation, on a continué d'y dire la messe journellement, et quelques offices Divins chantés à des époques fixées, comme à la Ste. Catherine, à la Notre-Dame de juillet, et le jour de la Dédicace de Valère, ou de son Eglise. Ce Corps de douze Chanoines Capitulans, quoique partagé en deux, lors de ses assemblées, se réunissait pour traiter de ses affaires, et pourvoir à ses intérêts.

Ce Fort de Valère a été la demeure du Préteur Romain, du tems que les Romains avaient mis l'Helvétie et le Valais sous leur domination, comme il est clair par l'inscription qu'on trouve gravée sur une pierre de marbre dans le dit Château de Valère, que voici :

Valleria ..... Nata Diocletiani Vallery Imp. Aug. Coss. XII. Mater Campani, Præfecti, qui omnibus honoribus in Urbe sacra functi, filium Campanum præfectum Condito Mausolæo infra Castrum Valleriæ sepeliri curavit.

De là il conste évidemment et incontestablement, que Valère a été le siège des Préfets Romains, comme aujourd'hui la ville de Sion l'est du Préfet Français, et pour notre Département, depuis la réunion du Valais à l'Empire Français, sous le plus grand Empereur et Roi, Napoléon premier; ce Fort a pris le nom de *Valère*, de la Dame Romaine *Valleria*, mère de *Campanus*, et a peut-être été bâti par *Diocletianus Vallerius*. Mais ensuite sous le règne de l'Empereur *Gratien*, les Préteurs Romains y ont fait leur séjour, ce qui se prouve par une autre inscription qui se trouve à la gauche du mur inférieur, en entrant dans la maison de la ville de Sion, où on lit ce qui suit :

Devotione Vigens Augustas pontius ædes $A\dot{\bar{X}}O$
Restituit prætor longe præstantius illis,
Quæ priscæ steterant; Tales Respublica quære
D. N. Gratiano Augusto IIII, et Mer. Coss.
Pontius Asclepiodotus V. P. D.

De cette inscription, il résulte que, lorsque *Pontius* était Préfet du Valais, les églises y ont été dévastées, dépouillées et détruites, sous l'Empereur Maximien, ce terrible persécuteur des Chrétiens; mais qu'ensuite sous l'Empereur *Gratien*, qui était un bon Chrétien, elles ont été rebâties beaucoup plus belles qu'auparavant, l'an 377 de J. C. Il vient encore à bien observer, selon la remarque

de M.r de *Rivaz*, que l'inscription susdite porte un ☩ des Grecs surmonté d'une croix, ce qui indique le nom de J. C., et que le quatrième Consulat de *Gratien*, qui sert de date à cette inscription, répond à l'an 377. On voit enfin par là, que le Préteur *Ponce Asclepiodote* avait fait rebâtir les églises de Sion, quoiqu'un anonyme ait douté si ces mots: *Ædes Augustas* ne pouvaient pas s'interpréter de quelques bâtimens publics, mais les vers suivans d'*Ovide* décident la question :

Sancta vocant Augusta patres, augusta vocantur
Templa Sacerdotum rité dicata manu.

Et montrent, que cette expression *Augustas ædes* ne peut s'entendre que des temples, comme la croix placée entre l'*alpha* et l'*oméga*, indique, qu'il s'agit des églises des Chrétiens. Mais allons plus loin, toujours en parlant de Valère et de son église; il y a sept Autels dans cette église, ainsi que les tombeaux des différens Evêques, comme on le verra en son tems.

Quant à la construction de cette église, elle est vraiment gothique, et n'a rien de beau ni d'admirable, à l'exception de son immense longueur et hauteur, et la solidité de ses murailles qui sont très-fortes, à raison de leur grande durée, qui la démontre.

Descendant ensuite de Valère, on verra une petite, mais très-ancienne église au septentrion de Valère, sur un rocher, et à côté d'un petit plateau gazonné, qu'on appelle l'*Église de tous les Saints;* c'est-à-dire, on y célèbre la fête le jour de tous les Saints; elle est très-simplement, et en même tems, très-solidement bâtie; on

ne voit dans intérieur que les murs nus, et un tableau de tous les saints sur l'Autel; tandis que le Chœur de l'église de Valère est d'une boisure toute élégamment sculptée, et laquelle, si elle était dorée et peinte, serait un ouvrage d'un grand prix, et digne d'être vu par les étrangers; mais revenant à cette petite église, elle est tellement ancienne, que bien des personnes prétendent, qu'elle est la plus ancienne église du pays, tandis que d'autres soutiennent, que c'est celle de *Minster* en Conches, qui est la plus vieille, d'autres enfin disent la même chose des autres églises du pays, de manière, qu'on ne sait rien de positif là-dessus, ni de son ancienneté. Et quoique certains soutiennent, qu'elle a été l'église paroissiale de Sion dans les vieux tems, on n'en a cependant point d'assurance, n'y constatement d'aucun cimetière, à moins, qu'il n'ait été au midi de l'église, où il se trouve actuellement un champ, dont on pourrait s'assurer en creusant à une certaine profondeur, et en trouvant des ossemens humains, comme on a trouvé, lorsqu'on a démoli ces années passées les églises de *la Trinité*, et celle de St. *Pierre*, où aujourd'hui la belle église neuve du Collége se trouve fondée, mais qui malheureusement n'est pas seulement couverte, et qu'il serait infiniment dommage d'abandonner ainsi; cependant il faut espérer, que la générosité des Fidèles et des Chrétiens concourra pour la faire achever; mais aussi qui mieux que le Gouvernement pourrait y contribuer, en s'immortalisant ainsi glorieusement par un bienfait pareil, aussi ne faut-il pas perdre l'espérance de la voir achever sous peu d'années par un effet de sa générosité. C'est pour construire cette nouvelle église, qu'on a démoli les anciennes susdites, et dont la

première,

première, savoir celle de St. Pierre, a été indubitablement l'église paroissiale de ceux de Salins, village de la montagne méridionale de Sion, au-delà du Rhône. C'est M.r Jean Joseph *Andenmatten*, Bourgeois de la ville de Sion, et Architecte fort entendu, qui a dirigé la bâtisse de ce bel et grand ouvrage, qui lui fera éternellement honneur; cet ouvrage étant aussi solide que beau, bien entendu, et bien exécuté. C'est à souhaiter qu'il trouve des Mécènes pour le voir au plus vîte achever; car s'il y a des bienfaiteurs, l'ouvrage ne tardera pas d'être achevé, en vérification du vers qui dit :

Sint Mœcenates, non deerunt, Flacce, Marones.

Mais il est tems de rentrer en ville, de donner la description de la ville de *Sion*, qui, comme nous l'avons déjà dit, est située à peu près au milieu de la plaine de ce pays si fertile, qu'on appelle le Valais, et posée au pied de deux monticules, *Tourbillon*, et *Valère*. Cette ville se présente d'une manière agréable aux voyageurs venant de *Martigny*, et est rendue belle à leurs yeux, non tant pour l'art de sa construction, que par son site, et sa position naturelle; elle jouit de la réputation, parce qu'elle est la principale ville du pays, et son Chef-lieu, ainsi que la résidence des Evêques de Sion, et enfin par rapport à ses châteaux et forteresses prédites, et leur position vraiment guerrière, dans un endroit sec, en plaine, et très-agréable : en un mot, la ville de *Sion* est située dans une plaine charmante, fort fertile en toute sorte de productions naturelles, ayant des jardins très-beaux, et abondans en légumes, herbes, et racines potagères; mais avant

d'entrer en ville par la porte de *Conthay*, aujourd'hui de France, ou venant de France, on trouve une avenue ou route bordée à la droite, en arrivant, de gros ormeaux, et à la gauche une ancienne muraille, ce qui rend la promenade ainsi que l'arrivée de ce côté-là fort agréable, surtout dans la belle saison, et le soir en été. Il y a aussi aux environs de Sion, et tout à l'entour de la ville, de beaux vergers et excellentes prairies, ainsi que différentes promenades fort agréables. Le septentrion de la ville jouit d'un beau prospect, sur une grande chaîne de collines toutes garnies de vignes, et formant différents plateaux; elle jouit encore de ce côté là de la vue sur les moulins de la ville et les biens environnans; il y a de même aux environs de Sion, et surtout en deçà et en delà du Rhône, au midi de la ville, beaucoup de mûriers nains ou de la petite espèce, des feuilles desquels on se servait pour la nourriture des vers à soie, que certaines familles aisées élevaient. Il y a aussi quelques gros mûriers, savoir à *Valère*, dans un enclos en bas du plateau dessous l'église, et à son couchant, ou en bas de la terrasse, qui se trouve au nord et au couchant de l'église, de laquelle nous avons déjà parlé. On ne fait cependant point commerce avec cette soie; on s'en servait seulement pour s'habiller; mais aujourd'hui je ne connais plus personne qui tienne des vers à soie dans le pays; pas moins il y a eu en *Valère* des troncs de romarin de la grosseur du bras d'un homme, tellement y réussissaient-ils. Mais ces dernières années, dans un hiver extrêmement froid, il en a beaucoup péri. Enfin pour dire tout en un mot, je dirai, que la situation de Sion est charmante, et que ce ne sont que promenades, jardins et prairies au dehors, dans la plaine, et de belles

vignes sur les collines, où il croît d'excellens vins blancs et rouges, qu'on ferait même mieux de nommer noirs, tellement sont-ils foncés en couleur. Sion produit aussi de bons melons, d'excellens abricots, des pêches fort savoureuses, ainsi que des pommes et poires de toute espèce, et enfin de raisins et figues en quantité.

Venant de parcourir les environsde Sion, il me reste encore à parler de son intérieur; mais avant de le faire, je dois observer au lecteur, que la ville de Sion était déjà célèbre du tems de *Jules-César*, lorsqu'il soumit les *Gaules aux Romains*, environ cinquante ans avant l'Ère Chrétienne. Je lui dois observer encore, qu'elle est célèbre par les différentes guerres, que la ville de Sion a endurées, ainsi que par les différentes révolutions et changemens de Gouvernemens qu'elle a subits; Sion n'est pas moins célèbre par les autres malheurs sans fins, comme pestes, inondations, guerres, pillages, incendies, impositions pécuniaires, dont elle a été frappée; de façon, qu'on peut dire avec vérité, que jamais ville n'a autant souffert à proportion de sa fortune.

Elle est entourée de fossées presque tout-à-l'entour, ou du moins depuis la porte du Rhône, jusqu'à celle de *Savièse*, et derrière ces fossés, elle est enfermée par une muraille de rempart fort élevée; sur laquelle on peut néanmoins faire presque le tour de la ville, savoir depuis le Château de la *Majorie*, vers la petite porte de la Cible jusqu'au pied du rocher de *Valère*, en faisant presque tout le tour de la ville, sauf contre *Tourbillon* et *Valère*. Il y a de même six portes de ville, savoir une dite *la porte de Conthay*, ou *de France*, par laquelle on entre en venant de *France*; une autre vers les Capucins, appelée *la porte*

de Savièse, parce qu'on se rend par celle-ci en *Savièse;* la troisième est *celle de Louëche*, parce qu'on sort par celle-là pour aller à *Louëche;* la quatrième est la porte nommée *la petite porte*, parce qu'elle est plus petite que toutes les autres, qui sont assez grandes; on l'appelle aussi la porte de la Cible, parce qu'on sort par là pour se rendre à la maison du tirage, et celle-ci est posée au pied du côté septentrional du rocher du Château de la Majorie, ou Episcopal, dont j'ai parlé; la cinquième est *la porte du Rhône*, parce que l'on sort par là pour aller au Rhône, qui est au midi de la ville; enfin la sixième et dernière porte de la ville, est *la porte neuve*, ainsi nommée, parce qu'elle est neuve, ou presque neuve; elle est la plus pratiquée, parce que c'est par celle-là qu'on se rend à la campagne, aux biens ruraux, aux jardins, et aux isles ainsi dites, et enfin aux champs de tabac, et aux champs neufs, sans oublier les Crosets, situés au midi, et au couchant de la ville. Cette porte est située entre celle du Rhône et celle de Conthay, en venant de ce dernier village à Sion; cette même porte a un grand portail et une forte tour carrée, et très-haute, au-dessus de la porte, où il y a la demeure de la garde, et une salle d'arrestation ou de prison, comme aussi à la porte du Rhône, de *Louëche* et à celle de *Savièse*, qui toutes les trois ont aussi une tour au-dessus, ou attigue aux dites portes. Mais la porte de *Louëche* a cela de particulier, qu'outre une grande et forte tour carrée, qu'elle a au-dessus d'elle, on y lit sur la face orientale et extérieure de la dite tour, en venant à la ville depuis Louëche, ce passage tiré du prophète *Néhemias IV. Ne les craignez point, mais rappelez-vous du Seigneur terrible, et battez-vous pour*

vos maisons, femmes, frères, fils, et filles. Ce texte annonce suffisamment, que cette ville, et même toute la patrie supérieure et libre anciennement a été souvent envahie par des ennemis étrangers; qu'elle a été en guerre avec eux, et a pour cette raison par cette superscription, exhorté le peuple Valaisan oriental de se battre vaillamment contre eux, sous la protection et l'assistance divine, en lui indiquant les motifs, ou pour qui ils devaient bien se battre, avec leurs ennemis, savoir pour leurs maisons, frères, femmes, fils, et filles.

L'arsenal de la ville est à la gauche de la porte de *Savièse*, jadis assez garni; mais dans les guerres des années 1798 et 1799 il fut entièrement évacué, et tout fut vendu, de manière, qu'à présent, il n'en a plus que le nom, et est le magasin du bois pour les troupes.

Mais, quoique la ville de Sion ait des fossés et des remparts très-hauts, on ne saurait néanmoins dire, qu'elle ait été placée dans l'endroit convenable, surtout si l'on considère les inondations nombreuses, qui l'ont tant de fois ravagée, et sans espérance d'en être à l'abri pour l'avenir par rapport à la Sionne, lorsqu'elle déborde, et sort de son lit, après l'avoir comblé avec des pierres et du gravier, quoique son lit se trouve des deux côtés du torrent bien maçonné en pierres, et quoique les murailles de la Sionne soient bien hautes, et le fond de son lit très-bien pavé, tout cela néanmoins n'empêche pas les inondations, surtout, lorsque le Rhône étant fort grand, tant à raison de la fonte subite des neiges au printems, ou en cas de fortes pluies, en quelle saison que ce soit, et lorsque dans une pareille circonstance le Rhône hausse beaucoup et subitement ses eaux, dans lesquels cas, quoi-

que le lit de la Sionne soit d'ailleurs plus haut que celui du Rhône, il le fait rengorger, et ne lui laisse pas son cours libre, ce qui ralentit son cours, et par là aussi empêche la sortie des grosses pierres, que la dite Sionne amène souvent avec elle dans ces circonstances, et cela d'autant plus que le dit torrent entre presqu'à angle droit dans le Rhône, ce qui tout réuni fait, que la Sionne est obligée par le mouvement retardé du cours de ses eaux, de laisser les grosses pierres, qui ont été entraînées jusque là, et que de cette manière le lit de la Sionne commence à se remplir d'abord contre le Rhône, et ainsi jusqu'à son entrée depuis le pied de la montagne, et qu'enfin tout son lit une fois rempli, ses eaux avec ses graviers et pierres sont obligées de déborder, ou de se jeter sur l'un ou sur l'autre des deux côtés, où elles trouvent le moins de résistance, ou plus de pente, d'où enfin il arrive, qu'alors ces eaux, ces graviers, et ces pierres remplissent souvent une partie, sinon toute la basse ville à une hauteur prodigieuse, comme nous le prouverons dans un instant; il en est de même des biens voisins à ce torrent, à l'une ou l'autre des rives, comme l'expérience fâcheuse ne l'a que trop prouvé lors des deux grandes dernières inondations de la ville des années 1740 et 1778, mais surtout dans celle de 1778, dans laquelle dernière tous les prés de la ville situés entr'elle et le Rhône, existans au midi de la ville, ainsi que les vignes attigues, ont été couvertes de ses graviers et grosses pierres, et où successivement aussi tout le lit de la Sionne a commencé à se remplir par le fond, regorgeant ainsi jusqu'au bas de la ville, et depuis là jusqu'au dessus de la porte de *Louëche*, quoique son lit fut haut de deux toises, et

de près de quatre de largeur; mais nonobstant cette capacité du canal du torrent, il fut comblé, et tellement comblé, que le pavé de la ville, qui existe aujourd'hui encore, en était tellement rempli de pierres et de graviers des deux côtés du canal, et dans tous les endroits voisins de la Sionne; de manière, qu'alors, pour sortir par la porte de *Louëche*, il a fallu se coucher sur le ventre pour y passer, tellement élevé et haussé y était le gravier.

Qu'on juge à présent de l'état dangereux et déplorable dans lequel la pauvre ville a dû se trouver alors, et de la frayeur, qu'a dû avoir l'habitant de cette malheureuse ville, et enfin, quelle a dû être la situation déplorable de cette ville; laquelle inondation de la ville a coûté à celle-ci ou à sa bourse plus de soixante mille écus, à vingt-cinq batz l'écu, pour sortir les graviers de la ville, et nettoyer son lit, sans parler des grandissimes pertes et dommages que les maisons voisines à son lit et autres ont soufferts, tant dans les caves à vin, que dans les maisons, sans parler non plus la moindre chose des frais et dépens des personnes particulières pour vuider leurs caves, maisons et places; enfin, sans faire la moindre mention de la perte de la santé, et des maladies nombreuses, qui ont attaqué les habitans de cette ville, et surtout des galles fort nombreuses, qui ont atteint ceux qui étaient obligés de demeurer dans ces maisons inondées, et remplies de graviers, de laquelle maladie des familles entières ont été attaquées, lesquelles galles étaient souvent extrêmement rebelles aux remèdes, même les mieux indiqués, et dont j'ai traité, et guéri beaucoup comme Médecin, et peut-il être étonnant, que ces maladies aient pris le dessus dans un pareil état des choses? où y a-t-il quelque chose de

plus préjudiciable à la santé que la frayeur extrême, et le chagrin joint à une habitation humide et mal saine, à une nourriture chétive avec des pommes-de-terre à demi pourries dans l'eau, où elles ont resté long-tems dans les caves pleines d'eau, et enfin à la privation ou à l'abstinence du vin, quand on y a été accoutumé, comme il est arrivé cette année là, où les tonneaux remplis de vin nageaient sur les eaux dans les caves des particuliers, et qui filtraient ensuite de l'une à l'autre, surtout si la seconde était plus basse que la première. C'est de là qu'est tiré le Poëme suivant qui se trouve à la maison de ville à l'occasion de l'inondation de 1740, faisant mention de ces tonneaux nageans sur l'eau dans les caves à vin, et que voici :

Vidimus torto fluvium Sedunæ
Alveo latè plateis refusum
Ædibus Crebris mala, seu ruinæ damna minari,
Edito Clausis foribus regesto,
Præbuit tectis aditum fenestra
Ante quàm legit strepitosa civis murmura Vulgi.
Attigit summum Cadus ipse cellæ
Nota cui sedes erat ima quercus,
Et superfuso larice innatarunt vasa falermi.
Fontium celsus fit apex cuntis
Obviam plantæ, facies novatur
Ædium sic, ut neque civis noverit urbem.

Mais dans d'autres tems les inondations de la ville arrivent subitement, et sans que le Rhône augmenté empêche la sortie de l'eau de la Sionne, celle de ses graviers, et

des grosses pierres; alors cela arrive de la manière suivante; ce torrent appelé *la Sionne*, prend son origine dans des endroits montagneux sur le territoire d'*Ayent*, au septentrion de la ville de Sion, et paraît avoir pris sa naissance d'un grand ravin, ou lieu cavé par une grande ravine, comme on peut s'en convaincre en s'y rendant après un trajet pénible de plus de deux lieues, et descendant ensuite par ses ravins remplis de graviers, jusqu'à ce qu'enfin descendant à la plaine, il traverse la ville.

Et, quoiqu'en général ce torrent ne connaisse point d'autre source que celle que lui donne le territoire d'*Ayent*, les pluies survenues et copieuses, ainsi que les neiges fondues dans toutes les saisons de l'année en général, lesquelles eaux ensuite sont entraînées jusqu'au pied de cette montagne, où alors quelquefois, tant les eaux que les graviers et les pierres se trouvent retenues dans ce bassin occasionnellement formé par la chute de ces grosses pierres et sables ou graviers, comme dans un étang formé par les bois, pierres ou graviers et terre retenue s'augmente au point de se remplir tellement d'eau, que ne pouvant plus la contenir, elle se fasse subitement un passage, perce les bords, et sorte enfin avec une telle impétuosité et fureur, qu'elle entraine avec elle tous les obstacles qui l'a retenaient auparavant, remplisse ainsi le canal de la *Sionne*, et inonde subitement toute la ville, qui y est toujours sujette dans ces cas, de manière que dans une heure de tems il peut survenir une grande inondation dans la ville en tems de grande pluie, si elle continue long-tems, ou lors de la fonte subite des neiges copieuses au printems, tandis qu'il arrive souvent, et

même toutes les années en été, et en automne, que pendant plusieurs semaines les neiges fondues et les eaux ayant passé la ville, il n'y a point d'eau dans la *Sionne*, tandis qu'en tems de pluie, ou lorsque celles-ci ont été long-tems continuées, ou très-fortes, tant en hiver qu'au printems et en automne, ces eaux dans l'espace de quelques heures, ou même en une seule, grandissent quelquefois, et deviennent toutes noires et épaisses, mènent de grosses pierres, qui roulées sur le pavé du torrent, et entraînées par l'impétuosité de ses eaux, font souvent un bruit épouvantable, au point de faire trembler les maisons voisines de son lit, à la grande épouvante de ceux qui y demeurent, et même de tous les habitans de la ville, remplissant ainsi subitement son lit avec ces graviers, terres et grosses pierres, que ces eaux mènent avec elles. Ces sortes d'inondations ont lieu au moins une fois chaque siècle, sinon deux, comme il est arrivé dans le dix-huitième siècle, savoir l'année 1740 et 1778, et conséquemment deux fois dans l'espace de trente-huit ans. Dans celle de l'année 1740, on puisait l'eau de la *Sionne* depuis la fenêtre du premier étage du Lion-d'or, et dans celle de 1778, j'atteignis moi-même proche de la porte de *Louëche*, avec ma main le canal du toit de la maison du boulanger *Dominique Fesler*. Il est facile d'après ces deux faits de juger de la hauteur, à laquelle la ville a été remplie de graviers et de pierres dans ces deux inondations.

La terreur, qu'inspirent ces sortes d'inondations a consacré l'origine des vers suivans; mis hors la porte de *Louëche*, au-dessus du canal de la *Sionne*, gravés sur une pierre de marbre enchassée dans la muraille :

Vi furialis aquæ Thetis
Est minitata ruinas
Urbi : nec periit læsa
17 *Favente Deo.* 40.
Sancte Tuo Urbs Patro-
cinio Devota nitebit.
Ædibus atque aris
17 *Dive Patrone fave.* 40.

Ces vers autrement posés formeront deux distiques, sans changer un seul mot, les plaçant comme suit :

Vi furialis aquæ Thetis est minitata ruinas
Urbi : nec periit læsa favente Deo.
Sancte tuo urbs Patrocinio devota nitebit,
Ædibus atque aris dive patrone fave.

Mais passons à d'autres maux, auxquels cette ville a été en proie; ce sont les différens incendies, qu'elle a souffert depuis les tems les plus reculés, comme il conste suffisamment par l'énumération des incendies du Château de la Majorie, dont nous avons parlé, et en place de tous les autres sera celui qu'elle a subit en 1788, le 24 du mois de mai, dans lequel j'ai eu moi-même le malheur de perdre tous mes édifices, maison, granges, écuries, et meubles.

Dans ce dernier incendie de 1788, cent et vingt-six maisons, et au-delà de cent granges et écuries, furent la proie des flammes; trois cents ménages furent obligés de déloger et de chercher ailleurs une autre demeure. Le dommage et la perte qu'a causé ce fléau ne pourront jamais

être calculés, ni réparés, et quiconque les estimerait au-delà d'un million d'écus, ne pourra point y comprendre encore tant d'antiquités, de symboles, raretés, documens, et tant d'autres choses précieuses, qui se trouvaient amassées depuis des siècles dans de certaines maisons illustres, et dont la perte ne peut pas être réparée par toute l'industrie humaine. Il est aussi plus facile de croire, que de calculer la perte du vin, qui s'est faite à cette époque, où les tonneaux remplis furent enfoncés par des masses immenses de matériaux qui tombaient, après avoir été à moitié brûlés, ou bien les robinets des tonneaux se rompaient, ou s'enlevaient, et le vin formait des flots dans les caves, où il était répandu. Mais, pour que personne ne s'étonne de la violence et de la rapidité avec laquelle cet incendie a ravagé tout ce qui s'était présenté à son cours et passage, il n'y a, qu'à faire attention, que depuis onze heures jusqu'à trois heures après midi, les deux tiers de la ville furent brûlés, et réduits en cendres; que *Tourbillon* a subit le même sort, ainsi que tant d'autres beaux bâtimens et châteaux. Le vent fut tel ce jour là, qu'il a transporté par l'air un tavillon incendié jusqu'au village de *Chalay*, et conséquemment à trois lieues de la ville, comme des gens dignes de foi l'assurent, l'ayant vu eux-mêmes dans une rue du dit village, où ils le trouvèrent. Parmi tous les bâtimens brûlés, le plus beau sans contredit, comme le plus riche, était la nouvelle Chancellerie d'État, bâtiment tout neuf, et dont les décorations avec l'édifice avaient coûté plus de cent mille livres de France.

Ce qui annonce le trouble, qui s'est emparé de l'esprit de ceux, qui ont été victimes de cet incendie, c'est qu'on a

laissé brûler devant les maisons incendiées les pompes à feu, mais encore ceci ne peut pas paraître surprenant à ceux, qui savent et connaissent les effets singuliers qu'ont coutume de produire le chagrin et le trouble d'esprit, dont l'ordinaire est d'enlever l'usage de la raison dans un malheur analogue à celui des pauvres incendiés, ayant perdu si vîte tous leurs avoirs, et d'une manière si fâcheuse, au point même, de ne savoir plus que manger, ni où coucher, où des familles entières ont été dans la triste nécessité de coucher en plein air, au sein des campagnes, et cela plusieurs nuits en manquant de tout. Moi-même, mon épouse et mes enfans, nous avons passé la nuit du 24 mai 1788, en plein air, au pied de Valère, à côté de l'église de tous les Saints sur un plateau qu'il y a, avec feu mon Cousin-germain le Révérendissime Evêque de Sion, *Joseph Antoine Blatter*, de pieuse mémoire.

Vous auriez vu ce jour là des flammes, qui semblaient toucher le ciel; vous auriez vu de tout côté des maisons qui s'enfonçaient par étages avec très-grand bruit, produit par ces chutes, s'élever de nouvelles flammes subitement après chaque chute, et exciter ainsi de nouveaux feux; vous auriez vu dans toutes les rues, et dans toutes les places, des bois, des poutres, des brichets à demi brûlés tomber avec fracas, à côté, et même quelquefois sur les passans, et les blesser; vous auriez vu des hommes tout noirs de visage, ressemblans plus à des démons qu'à des hommes; vous auriez vu de tout côté jeter des meubles, tantôt par les fenêtres, et tantôt par les portes, afin de les soustraire à l'incendie, et les laisser ensuite dans les rues; vous auriez encore vu une infinité de monde entrer dans ces maisons incendiées, et en sortir tous chargés

d'effets et de meubles; vous auriez vu transporter de tout côté des meubles et des linges déjà à demi brûlés, et courir de maison en maison; car chacun croyait, que toute la ville allait brûler; vous auriez vu des pères et des mères de familles, des fils et des filles ressemblans à peine à des personnes vivantes, tant étaient-ils consternés et tristes; vous auriez enfin vu les uns courir d'un côté pour chercher les autres qui couraient aussi; le mari chercher son épouse éperdue, les enfans chercher leurs parens, et les parens chercher leurs enfans, en crainte les uns et les autres, d'apprendre la mort de ceux qu'ils cherchaient; vous auriez vu sortir par les fenêtres des flammes aussi volumineuses que l'ouverture, tantôt toutes rouges, tantôt toutes noires, donnant une fumée épaisse et puante; ces flammes se roulaient, s'entrelaçaient les unes dans les autres, ou s'entortillaient en elles-mêmes; en un mot, vous auriez vu conduire hors des maisons en flammes des personnes blessées, ou à demi brûlées, et cette partie de la ville former un véritable brasier; que de cris! que de plaintes, que de misères! Vous auriez entendu dire à chaque instant, ici il faut de l'eau, ici il faut des hommes; vous auriez entendu toute la journée ce son lugubre de la grande cloche de la Cathédrale, ce tintement, cet épouvantable tocsin: *don, don, don;* vous auriez entendu des femmes et des filles, des garçons et des hommes parcourir les rues en pleurant, et se disant entièrement perdus; vous auriez entendu à tout moment dire, à présent c'est la maison d'un tel qui brûle, à présent c'est celle d'un tel autre, à présent ma maison brûle, à présent tout est en feu, à présent la mienne est brûlée, ô malheureux que nous sommes! que deviendrons-nous!

Ces lamentations étaient dans la bouche de tous les incendiés, et dans les oreilles de tout le monde tout ce jour-là; vous auriez entendu les maîtres des maisons brûlées demander secours au monde, quelquefois même à genoux, les mains jointes et levées vers le Ciel, promettre de très-grands salaires aux aides ou ouvriers; vous auriez entendu de braves Ecclésiastiques exhorter et consoler ces malheureux. Tel était enfin l'état de la ville de *Troie* lorsqu'elle fut prise, et qui se trouve décrit par ce vers:

Hæc facies Trojæ, cùm Caperetur, erat.

Qui n'aurait pas été touché de commisération envers les incendiés, à la vue d'un tel désastre? qui encore pourrait s'étonner, que, dans une pareille désolation générale on ait laissé brûler les pompes à feu, dont les étrangers ont fait à tort une risée publique, en l'insérant même dans leurs journaux? Mais s'il s'en est trouvé d'inhumains, il y en eût aussi beaucoup qui se distinguèrent par des marques de compassion envers ces malheureux en les secourant de leurs largesses. Nous avons vu à cette époque infortunée le cœur de nos alliés ouvert, en nous prodiguant des assistances; Genève fit passer à la magistrature de Sion cinq mille, cinq-cent cinquante-sept écus bons, de vingt-cinq batz chaque; la ville de Neuchâtel vingt-cinq louis; Appenzel, quinze louis; Fribourg deux cents louis; Soleure cent louis, et l'état du Valais mille écus, en tout huit mille huit cent et deux écus bons, qui furent distribués aux malheureux incendiés. Que cette générosité leur mérite une reconnaissance éternelle, et dispose la Providence à les préserver d'un tel malheur, afin de

faire prospérer leurs états de plus en plus, et heureux leurs descendans. Je ne dois pas passer ici sous silence la générosité de la ville, ou de la Bourgeoisie de Sion, qui donna à tout bourgeois qui rebâtissait, le bois de bâtisse, la chaux, le plâtre, ce qui se monta à une somme immense, puisqu'elle excéda celle de cent mille écus bons. Ce furent ces générosités qui déterminèrent la plupart à rebâtir; il est presque inconcevable comme on a pu terminer en si peu d'années tous les travaux des maisons neuves qu'on fit rebâtir, et qui sans contredit sont beaucoup plus belles et plus grandes, qu'elles n'étaient auparavant, et forment aujourd'hui le plus beau quartier de la ville.

Qu'il me soit permis de finir la description de ce malheureux incendie par celle de l'incendie d'un camp militaire, que nous donne *Silius Italicus*, dans son livre dix-septième, et que voici :

Inde ubi collecti rapidam diffundere pestem
Cœperunt ignes, et se per pinguia magno
Pabula ferre sonô; clarè exspatiantur in auras
Et frenos volucri propellunt lumine flammæ,
It totis inimica lues cum turbine castris,
Atquealimentav or atstrepitu Vulcanus anhelo
Arida, et ex omni manant incendia tecto.
Sentitur plerisque prius quàm cernitur ignis
Excitis somno, multorumque ora vocantum
Auxilium invadunt flammæ; fluit undique victor
Mulciber, et rapidis amplexibus arma, virosque,
Corripit, exundat pestis, semiustaque castra
Ardenti volitant, per nubila summa favillæ.

Ipsius

Ipsius ingenti Regis Tentoria saltu
Lugubrè increpitans latè circumvolat ardor,
Hausissetque virum, trepidus ni Clade Satelles
Et somno, ac stratis rapuisset multa precantem.

Mais cette malheureuse ville eut encore l'année après, savoir en 1789, le jour de St. Michel, un autre embrasement à endurer, où l'on craignait de voir brûler encore le reste de la ville; il brûla ce jour une vingtaine de granges et d'écuries avec les foins, et deux maisons; outre que l'année dernière, le 31 de mars, sans la direction de quelques personnes habiles, sans celles surtout de M.r le Préfet, de M.r le Général, et de plusieurs autres étrangers la ville aurait été de nouveau la proie des flammes; mais avec leurs secours, il n'a eu de brûlé que quelques vieilles maisons, et plusieurs granges et écuries.

Enfin, pour faire voir combien cette ville a toujours été exposée à toutes sortes de revers, il suffira d'observer encore les sièges que ses ennemis lui ont si souvent fait, et surtout les Ducs de Savoye, durant lesquels sièges elle a souvent été réduite en cendres presqu'en entier, comme on le verra en son tems dans les Annales du Valais, et notamment aux années 1223, sous l'Épiscopat de *Landricus;* l'année 1350, sous l'Evêque *Tavelli;* en 1384, sous l'Episcopat d'*Édouard* de Savoye; et plus tard encore, en 1417, sous l'Evêque *Villaume de Raronia*, et l'année 1475, sous l'Evêque *Walter Supersaxo*, lorsque le haut Valais reconquit le bas Valais; enfin les deux années successives de 1798, et 1799, sous l'Episcopat de *Joseph Antoine Blatter.* Voici les vers suivans pour finir ce triste tableau, qui en donnent une idée:

Illa ego quæ quondam tenuis, sed Julius Auxit,
Cæsaris illa fui, sed sanguine parta libertas.
Aut ferro aut flammis bis ter vexata per hostem.
Ah quoties Sæva Lues percussit et anxit,
Et perversa fides quantùm tentare probavit?
At Deus omnipotens scabiem resecavit avitam
Audito gemitu pacem dedit atque salutem;
Qui me construxit, nomen dedit ille Sedunum,
Haut frustrà voluit, quod sic descendat ab uno,
Nam si non unum, valeant mea, tuque Sedunum.

Maintenant je dirai quelque chose de l'antiquité de *Sion*; Cette ville est fort ancienne, puisqu'en parcourant les histoires les plus reculées, notamment celle de *Stumphius*, donnée au jour l'an 1548, en un gros *in-folio*, qui dit, que déjà plus de mille ans avant, *Sion* fut le séjour des Evêques du Valais, et que déjà l'an de J. C. 411, *St. Florentin*, Evêque de Sion, fut martyrisé; il dit encore, que du tems de la Domination Romaine *Sion* était considéré; enfin *Pline*, et *Jules-César* lui-même en font mention dans leurs Commentaires et ouvrages, sans parler de tant d'autres monumens antiques, qui attestent son ancienneté.

Cette grande ancienneté de la ville de *Sion* est donc prouvée en partie par ce que les Auteurs en ont dit, et en partie par les monumens antiques qu'on y trouve encore aujourd'hui, comme le Château de *Valère*, la sépulture du Préfet *Campanus*, la Tour impériale, ensuite appelée *Tour des Calendes*, parce que les Chanoines de *Sion* y tenaient leurs *Calendes* ou assemblées capitulaires, que *Jules-César* doit avoir bâtie au levant du cimetière actuel de la ville: c'était une tour carrée, très-solide, et

fort haute : d'autres prétendent, que cette tour fut bâtie par l'Empereur *Charlemagne* à l'Evêque de *Sion*. Cette belle tour fut aussi la victime des flammes dans l'incendie de 1788, à la place de laquelle se trouve aujourd'hui ce nouveau et grand bâtiment du Chapitre de Sion, et où vont loger les quatre Dignités Capitulaires, savoir le grand Doyen, le Doyen de Valère, le grand Sacristain et le Chantre.

Passons maintenant à la preuve du *Triumvirat* qui exista dans cette ville du tems de l'Empire Romain, et à l'époque, où *Jules-César*, *Octavien Auguste* et *Lépidus* étaient Triumvirs à Rome, et y constituaient la Magistrature Suprême. Je dirai, que la preuve de l'existence de *Sion* sous le triumvirat, sont les médailles en or, qu'on a trouvé sous terre l'an 1763, à *Prafalcon* au-dessus de la grande route, à deux lieues de *Sion*, dans le Canton de *Sierre*, à une lieue du chef-lieu, lorsqu'on a creusé les fondemens de la maison neuve de feu M.r le Recteur *Augustin Bonivini de Lenz*. Ces Médailles réprésentaient d'un côté la tête d'un magistrat, ornée d'un panache tricolore, avec l'inscription : *Gratus Septimus*, et de l'autre côté, en tournant la Médaille, on y lisait ces mots : *Triumvir Seduni*. On n'y trouve pas l'année qu'elles ont été fabriquées. Ces Médailles d'or prouvent l'existence du triumvirat dans cette ville de *Sion*, tout de même qu'il conste par la sépulture de *Campanus*, que le Valais avait été gouverné par un Préfet Romain, jusqu'au tems où le Valais devint sous les Rois de Bourgogne, et de ceux-ci sous la domination de *Charlemagne*, qui, quoique Roi de France, devint dans la suite Empereur Romain. Ce pays fut déjà envahi depuis les premiers siècles de l'Ere Chré-

tienne, et même avant, d'abord par les *Vandales*, ensuite par les *Ismaélites*, qui pendant tout ce tems-là, fut en proie aux dévastations les plus horribles, et aux guerres les plus meurtrières. *Charlemagne* doit avoir ensuite donné ce pays du Valais à l'Evêché de Sion en fief, ou comme le prétendent d'autres, par donation à St. Théodule ; de ceci il sera parlé ailleurs.

Mais l'antiquité de cette ville, outre tout ce qui vient d'être dit, se prouve, et s'établit encore par les inscriptions suivantes. Celle-ci se trouve écrite sur un marbre très-ancien, placé à la porte supérieure de l'église cathédrale de Sion :

P. Cæsari Divi Julii J.
Augusto Cos. XI.
Tribunitia potestate XV.
Patri Patriæ
Tifici Maximo
IIII. As. Sedunorum.
IIIIII. Patrono.

Quoique les commencemens de tous ces signes et la fin même, y manquent quelquefois, je crois cependant avec *Simbler*, devoir les lire comme suit : *Imp. Cæsari Divi Julii Augusto Coss. XI. Imp. XIII Tribunitia potestate XVI. Patri Patriæ Pontifici Maximo Civitas Sedunorum patrono.*

Quant à l'autre fragment de *Jules-César*, comme il se trouve n'avoir que des lettres toutes usées par l'effet rongeur du tems, je n'en dirai rien. Après avoir parlé de la grande antiquité de la ville de *Sion*, il faut aussi dire quelque chose de sa splendeur et de sa Dignité ; ce qui

le prouve, ce sont les différens privilèges et faveurs qui lui ont été accordés tant par les Souverains Pontifs que par d'autres Puissances, à la gloire des Bourgeois de Sion, quoiqu'en pensent dire les modernes; les actes de ces privilèges commencent par ces paroles bien honorables : *Civibus bene meritis;* savoir : *aux bien méritans Bourgeois;* et dans un autre endroit on lit encore : *Cives et Barones, cujus initii memoria non existit*, c'est-à-dire, *Bourgeois et Barons, dont il n'y a pas de souvenir de son commencement;* tellement ce droit est-il ancien. De plus les Bourgeois de Sion avaient le droit de corriger toutes les sentences criminelles de tout le Valais, comme il est prouvé par ce passage latin, conçu en ces termes. «*Cives* » *Sedunenses habent jus correctionis sententiarum in tota* » *Vallesia, quod consummato processu et lata sententia,* » *ultima cognitio et definitiva dari debeat per cives Sedu-* » *nenses, tanquam judices et Barones Seduni juxtà lauda-* » *bilem consuetudinem ab antiquitùs diutius in hâc patria* » *conservatam, cujus initii memoria non existit, de crimi-* » *nosis, ultimo supplicio condemnandis per totam præfec-* » *turam et comitatum Vallesii ubique Constitutis, cùm sit* » *Caput terræ Vallesii*». Cet acte est de l'an 1344.

Il résulte du célèbre acte de Boniface de *Chalant*, dans le traité du droit de *Regalie*, que cette ville jouissait de beaux privilèges, dont l'Evêque *Walther Supersaxo*, de glorieuse mémoire, parle ainsi. «*Quod consumato pro-* » *cessu et lata sententia, ultima cognitio et definitiva dari* » *debeat per cives Sedunenses, tanquam judices et Barones* » *Seduni juxtà laudabilem consuetudinem ab antiquitus* » *diutius in hac patria conservatam, cujus initii memoria* » *non existit*». Plus bas au même acte de 1460, il est

encore dit. « *De criminosis ultimo supplicio condemnan-* » *dis per totam præfecturam et Comitatum Vallesii ubique* » *Constitutis, cùm sit Caput terræ Vallesii*». Ce droit est donc prouvé par deux actes, et sous deux évêques différens; et cependant on leur a enlevé ce droit d'une manière inique, comme on le verra ailleurs dans les Annales du pays.

L'Evêché de Sion est un des plus anciens des Gaules, comme *Simbler* l'observe, et à cette occasion *Sigebert*, dans sès Chroniques dit, que l'année 511 *Florentin*, Evêque de Sion, avait subit le martyre pour J. C. Mais il s'est trompé d'un siècle entier, et au-delà; car M.r *Derivaz*, dans son ouvrage fort érudit, intitulé : *Éclaircissemens sur le martyre de la Légion Thébéenne*, expose comme *St. Florentin* fut mis à mort vers l'an 408, quoique d'autres fixent l'époque de ce martyre à l'an 411. L'histoire de ce Saint établit, que c'est *St. Ambroise*, le fléau des hérétiques *Ariens*, qui leur opposa dans l'Evêché du Valais *St. Florentin*, ce célèbre moine d'*Aquilée*, dont *St. Jérôme* parle fort avantageusement dans sa Chronique sur l'an 377. Ce même *St. Florentin* avait déjà cherché avant son Episcopat à gagner des âmes à J. C. dans l'Helvétie; c'est ce que nous apprenons, dit le même M.r de *Rivaz*, dans la légende de *St. Félix* et de *Ste. Regula*, martyrisés à Zurich, en 303. Il n'est pas surprenant, poursuit ce même auteur, que ce St. Evêque fût abhorré des *Vandales Ariens*, qu'ils le mirent à mort avec *Hilaire*, lorsqu'ils ravagèrent les Gaules en 407.

Voilà donc l'Evêché de Sion déjà établi en 407, ou 408, d'après M.r de *Rivaz;* mais ce dernier nous établit la fondation de l'Evêché du Valais à une époque bien

plus reculée encore, l'attribuant à *St. Protais*, Evêque de Milan, en envoyant *St. Théodore* en Valais, avant lequel il ne nous reste aucun vestige de l'Evêché d'Octodure, et finit enfin par dire, que ce saint mourut vraisemblablement en 390, peu après le Synode de Milan, auquel il assista.

De là il résulterait, que l'Evêché d'Octodure a été fondé par *St. Protais*, Evêque de Milan, comme celui de Sion par *St. Ambroise*, qui y envoya *St. Florentin*, pour résister à l'hérésie des Ariens Vandales.

Continuant de nous occuper de l'antiquité de l'Evêché de Sion, nous disons, qu'elle est encore prouvée par la consécration du monastère d'*Agaune* ou de *St. Maurice*, où il est fait mention d'un *Théodore* Evêque de Sion; ce monastère ayant été bâti par *St. Sigismond*, Roi de *Bourgogne*, vers l'an du Seigneur 505. Mais dans le Concile d'*Epaune*, qui a été tenu vers l'an 510, sous le même Roi *Sigismond*, on fait mention d'un *Constance d'Octodure*, Evêque du Valais, comme le dit *Simler*, par ces paroles : *Constantii Octodorensis fit mentio, id est, Valensiæ Episcopi.*

Dans le cinquième Concile *d'Orléans*, vers l'an du Seigneur 546, sous *Childebert*, Roi des *Francs*, a de même assisté *Rufus*, Evêque des Valaisans *Octodoriens* mais déjà long-tems avant, *Théodore*, Evêque d'*Octodure* assista au Concile d'*Acquilée*, l'an de J. C. 381. Ce *St. Théodore* est fort célèbre dans l'histoire ecclésiastique du Valais, tant par son Episcopat de 42 ans, que par la fondation du Monastère d'*Agaune*.

C'était de là aussi, savoir, de ce qu'on nommait les Evêques du Valais, tantôt Evêques de *Sion*, et tantôt

Evêques d'*Octodure*, qu'est venu, que quelques-uns ont cru, que le Valais avait anciennement deux Evêchés, celui de *Sion*, et celui d'*Octodure*; croyant, que de même, que les droits, et les terres des *Sédunois* étaient différentes de celles des *Véragriens*, de même les Evêchés avaient été différens entr'eux. Mais je pense le contraire, parce que ces deux villes étaient trop voisines l'une de l'autre, et que dans toutes les provinces transalpines les Diocèses étaient grands, beaucoup plus grands même que ceux d'Italie.

Au reste, un indice d'un seul Evêché en Valais est celui-ci, en ce qu'il est fait mention du seul *Théodore*, *Evêque de Sion*, dans la Dédicace du Couvent de *St. Maurice d'Agaune*; il n'est pas à présumer cependant, que s'il y avait eu un Evêque à *Octodure*, il n'eut pas assisté à cette dédicace, comme ayant eu lieu dans son Diocèse.

On doit donc croire, qu'*Octodure*, ainsi qu'il a été le Chef-lieu du Valais, comme le dit le livre des Provinces, de même il fut la première demeure des Evêques, jusqu'à ce que par les guerres des Bourguignons il a été dévasté, et l'Evêché transféré à Sion, d'où après les divers incendies, il fut retransporté à *Octodure*, jusqu'à ce qu'enfin Sion redevint habitable. Au reste, je dirai avec M.r de *Rivaz*, qu'il est certain, que *St. Théodore*, le premier de nos Evêques, fixa sa résidence à *Octodure*, mais qu'il est bien probable, qu'il alla finir ses jours à Sion, où l'on découvrit ses Reliques dans le douzième siècle. Il est d'ailleurs certain, que les Conciles ont ordonné aux Evêques, comme l'a savamment encore observé Monsieur de *Rivaz*, de résider dans les villes

Municipales; il est certain aussi, que Sion devint la demeure du Préteur Romain sous l'Empereur *Gratien*, et qu'il semble au moins, qu'*Asclepiodote* y avait demeuré, lorsqu'il fit rebâtir très-superbement les églises de cette ville en 377, comme nous l'apprend l'inscription qui commence par ces mots : *Devotione Vigens*, etc. que nous avons fait connaître plus haut; que de plus on ne peut point supposer avec vraisemblance, que les Reliques de ce Saint fussent transférées d'*Octodure* à *Sion*, où l'Evêque *Guillaume* les a découvertes vers l'an 1170, et en voici la raison, parce qu'il y eut dans le quatrième siècle différentes lois des Empereurs, qui défendaient sous des peines très-graves d'ouvrir les tombeaux, et de troubler les cendres des morts. On peut donc conclure, que *St. Théodore* a demeuré à *Octodure* et à *Sion*, et que de là on appela indifféremment ses successeurs, *St. Elie*, et *St. Florentin*, Evêques d'*Octodure*, ou Evêques de *Sion*.

Quant à *Maurice*, et *Silvius* qui leur succédèrent immédiatement, ils résidèrent à *Agaune*; car *St. Eucher* dit de ce dernier, qu'il était sans cesse occupé à faire le service des *Martyrs Thébéens*, dans l'église bâtie en leur honneur à *Agaune*. *Protais* qui succéda à *Silvius*, résidait aussi à *Agaune*, puisque le *Moine Anonyme* le nomme Evêque de ce lieu dans la Légende des *Martyrs Thébéens*, en parlant du transport du corps de *Saint Innocent*.

Il paraît enfin, que *Léonce* qui remplaça *Protais*, établit le siège des évêques à *Octodure*, soit parce que de son tems, le Monastère d'*Agaune* cessa d'être régis par les Evêques, puisque *St. Séverin* fut élu capitulairement en 477, soit aussi, parce que des notices dressées

alors assignent *Octodure* pour la Cité du Valais. Il est vrai, que l'autorité de ces notices est fort peu de chose, au dire même de M.r de *Rivaz*, puisque celles même qui ont eté dressées dans les septième et huitième siècles, disent encore : *Civitas Valensium ; Octodurum, seu Verusagver Castrum Canavenusta*, voulant aussi sans doute dire par là *Civitas Valensium* ; ou Cité des Valaisans. On voit encore par là ; que les Auteurs de ces notices se sont successivement copiés sans faire aucune attention aux changemens survenus dans les Provinces éloignées, et qu'ils ne sont exacts que sur les Cités de leur voisinage.

Nous en concluons donc, que le siège des Evêques du Valais a été trop inconstant pendant le quatrième siècle, et les deux suivans, pour qu'on puisse former un argument de quelque poids contre les actes du Concile d'*Agaune*, sur ce qu'ils disent, que *Théodore II*, était Evêque de Sion. Si *Constance*, son successeur, vint fixer le siège à *Octodure*, il n'en faut pas être surpris, car après le rétablissement du Monastère, le pélerinage d'*Agaune* devint si célèbre, que presque tous les Prélats des *Gaules* et d'*Italie* se rendaient au tombeau des Martyrs, et il était de la bienséance du Diocésain de les recevoir à leur passage. Enfin à supposer même, que c'est une erreur de dire, *Theodorus Episcopus Sedunensis ;* n'est-il pas plus naturel de l'attribuer à quelque copiste ignorant, qui voyant de son tems les Evêques à Sion, aura regardé comme une lourde faute de dire *Octodurensis*, et ces corrections faites à contre tems sont très-fréquentes dans les anciens actes ; mais allons plus loin concernant la ville de Sion.

Parmi les édifices anciens de la ville de Sion, le plus ancien était le palais de *St. Théodule*, Evêque de Sion, bâti au dire des uns, vers l'an 570, et dont on voit encore aujourd'hui la pierre de son lavoir sortante du mur septentrional de l'édifice du théâtre, pour la voir, il faut entrer dans la cave à tines de l'Evêché.

Sion était donc célèbre depuis la plus haute antiquité, comme il conste parce que nous en venons de dire, et par la résidence des ci-devant Ambassadeurs Français, comme elle l'est encore aujourd'hui par celle du Préfet, et de tous les Membres de l'Administration.

Il y a dans Sion, plusieurs beaux édifices et beaux bâtimens qui appartenaient à la ville, tels que l'auberge du Lion-d'or, la Maison-de-ville, et l'ancienne Résidence des Ambassadeurs Français, situés sur la grande place.

Il y a aussi sur la Maison-de-ville, dans une petite tour, surmontée d'un beau couvert en fer blanc, une belle horloge, faite par *Marc Spaett*, horloger de *St. Gall*; cette horloge, visible de trois côtés, indique le cours du soleil, de la lune, et des douze signes du Zodiaque, avec les différens disques lunaires et l'indication des sept planètes. Elle existe depuis 1667. Il y a aussi une maison de théâtre, mais elle ne paraît qu'à moitié bâtie, puisqu'elle n'a point de loges, le reste est assez joli; le Collége de la ville est vis-à-vis de lui, situé sur le haut d'un rocher, et jouissant d'un beau prospect, il fut fondé par un Curé de la ville, M.r de *Torrenté*, pasteur zélé et fort éclairé. Le costume des écoliers est un manteau de drap bleu, qu'ils portent toute l'année, scholastique, excepté les Théologiens, qui en portent un de drap noir.

La ville de Sion compte au-delà de trois cents maisons; et six cents habitations, tant d'indigènes que d'étrangers; il y a environ deux mille et quelques cents ames, de tout âge, de tout sexe.

Quant aux murailles de la ville, ou remparts, il n'est pas douteux, que leur très-grande élévation doit beaucoup altérer la salubrité de cette ville, surtout en été, où l'on entre plus de deux mille toises de foin dans le courant de l'été et de l'automne, qu'on retire dans des granges placées parmi les autres bâtimens de demeure. Sous chaque grange il y a une écurie, autour de laquelle on entasse les fumiers qui produisent une odeur insupportable, qui rendent toujours les rues mal-propres, et deviennent en quelques façon la cause de tant de Crétins qu'on observe dans ce triste quartier de la rue du Rhône. Qui pourra s'étonner de l'insalubrité de cette ville, ou plutôt qui ne s'étonnerait pas, si elle était saine d'après l'état de mal-propreté, où elle se trouve, outre que l'air coupé par les remparts, ne joue jamais dans son intérieur. Il serait à désirer, que les remparts fussent abattus, ou tout au moins baissés, et qu'on forma ensuite des portes en grillage, afin de rendre le cours de l'air plus libre. Il n'est donc pas étonnant, dis-je, si l'on ne peut presque pas demeurer en été, dans la ville, à cause de la trop grande et excessive chaleur qu'il y fait, et s'il y a tant d'enfans stupides dans la partie inférieure de la ville, dont je chercherais ailleurs les moyens pour délivrer l'enfance de ce fléau. Il suffit au reste de passer en été devant les boucheries, pour sentir le méphitisme horrible, qu'elles exhalent, et qui provoque presque au passant l'envie de vomir; qu'on les éloigne donc de là, et qu'on les place sur quel-

que courant d'eau de la *Sionne*, ou ailleurs, comme hors la petite porte de la ville, au couchant de la maison de la Cible, ou au fond, et en bas des tanneries.

Mais puisque je me trouve là, il m'appartient de dire ici quelque chose de la petite porte qu'on appelle *le trou du Château*; il est taillé dans le rocher sur lequel se trouve le château, dans toute son épaisseur; il offre un passage large d'une toise et haut de huit à neufs pieds environ; il communique hors des remparts. Ce trou n'est pas commode à passer, parce qu'il offre de chaque côté, une pente assez rapide, outre que dans les tems de pluie, l'eau tombe goutte à goutte des crevasses du rocher, et ce passage y devient sombre, et mal-propre.

La ville a encore une maison de Chancellerie neuve qui sert aujourd'hui de dépôt pour les farines des troupes; elle a encore deux magasins à sel, ainsi qu'un grand bâtiment nommé la *Souste*, pour y déposer les marchandises de transit.

La Cathédrale de la ville de Sion, dédiée à la Vierge, est un grand édifice gothique; on ne sait point, quand elle a été bâtie, tant elle est ancienne. On y voit différens tombeaux, celui des Evêques à la droite dans le Chœur, celui des Chanoines, dans l'allée devant le Chœur, et celui du simple Clergé, proche de la tribune où se trouvent les ossemens des morts. Il y a aussi la tombe de l'Evêque *Supersaxo*, avec deux épitaphes devant la Chapelle de *Ste. Barbe*; il y a de même le tombeau de l'ancienne et noble famille des *Wolff*, devant l'Autel de *St. Jaques*, ainsi que celui des *Udret*, devant l'Autel de *St. Jean*, et enfin celui des *Kunischen* vers l'Autel de *St. Charles*. Il y a proche des fonds baptismaux, au bas de

l'église, un Mausolée érigé en l'honneur de l'Evêque *Guillaume IV*, de *Raronia*; il fut enterré aux frais de *Henri Esperlin*, Doyen de Sion; il mourut à son retour de *Rome* dans la ville de *Palanza*, au Duché de *Milan*, dans le Diocèse de *Navarre*. Il y a une belle orgue, qui fut faite aux frais des héritiers de l'Evêque *Amluel*, et du Chapitre de Sion. L'extérieur de cette église a peu d'apparence, mais l'intérieur et assez régulièrement construit, et bien décoré. Il y a quinze Autels dans cette église, mais tous d'une construction commune, sauf le grand Autel qui porte les traits de l'antiquité. La voûte de la Cathédrale se trouve soutenue par une multitude de colonnes très-hautes et d'une structure ancienne. Il y a dans la tribune, qui se trouve à l'angle occidental et septentrional de la Cathédrale, un ossuaire rempli de crânes et d'ossemens humains; cet espace rempli a dix toises de longueur, deux toises de hauteur, et une et demi, même près de deux de largeur. Ce n'est pas étonnant de voir tant d'os entassés, si l'on se rappelle des guerres nombreuses dont cette ville a été le théâtre, et de sa grande ancienneté. Au sortir de cette église, on observe d'abord la grande tour carrée du clocher, surmontée d'une galerie qui donne le tour à sa piramide. Le cimetière est garni de pierres sépulcrales, sur lesquelles sont écris en lettres d'or des vers latins; on remarque surtout celle de la noble famille d'*Ambüel*, qui se trouve apposée au mur méridional de la Cathédrale.

On voit encore au couchant du cimetière, et proche des remparts, la belle église de *St. Théodule*, Evêque de Sion, dédiée à ce St. Patron du pays; elle a été bâtie par *Mathieu Schiner*, Evêque et Cardinal, auquel les circonstan-

ces n'ont pas permis de faire achever la Tour carrée, toute en pierres de tuff. Tout autour du Chœur en dehors, il y avait beaucoup de Statues que le tems a détruites. Cette église porte en plusieurs endroits les armoiries de son fondateur. Dans cette église est enterré *Nicolas Schiner*, Evêque de Sion, mort en 1510, après en avoir abdiqué l'Evêché, en faveur de son neveu le Cardinal, en 1499.

Quand aux droits du vénérable Chapitre de Sion, ils étaient nombreux et riches ; car il avait quantité de fiefs de toute nature par tout le pays du Valais, beaucoup de jurisdictions, et même des vidamies, ainsi que divers droits de patronat en divers endroits, outre beaucoup de beaux et bons ruraux, la nomination des Chanoines titulaires, et la présentation pour l'Evêché, et autres, comme d'assister aux Diètes.

C'est une ancienne et constante tradition dans tout le pays, à l'appui de laquelle viennent une infinité d'autres monumens, que le Comté et la préfecture du Valais ont été donnés par l'Empereur *Charlemagne*, vers l'an 802, ou 804, à *St. Théodule*, Evêque de Sion, et à ses successeurs dans la dite église, à jouir à perpétuité. Cet Evêque avait le titre de *Prince du St. Empire Romain*, qui a été aussi donné au Cardinal *Schiner* en particulier par l'*Empereur Romain*, et jouissait des droits de Regalie; en signe de quoi les Evêques de Sion se faisaient porter devant eux, lors des grandes cérémonies, le glaive de la préfecture par leur Vassal, M.r le *Séneschal* du tems.

Il avait de même le droit de faire grâce aux condamnés, pour quelque crime capital que ce fut ; il avait aussi la confiscation de leurs biens, le droit de battre de la monnaie, avec les avantages qui en résultent ; il confir-

mait les juges et officiers, en les faisant prêter le serment; il percevait les amendes et châtimens pécuniaires des délits, et autres crimes; il créait les Notaires et les châtiait lorsqu'ils prévariquaient dans l'administration de leur état; enfin, il légitimait les bâtards, ou, à ce défaut, il succédait à leurs biens, lorsqu'ils décédaient sans enfans légitimes; il se saisissait des biens vacans quelconques, et jouissait du droit de convoquer la Diète, de celui de péage, et de plusieurs autres droits marquans.

Quoique presque toutes les jurisdictions du pays appartinssent à l'Evêché de Sion, il y avait néanmoins quelques jurisdictions particulières, qui avaient l'Evêque pour leur haut Seigneur, savoir : *Martigny*, *Ardon*, *Chamoson*, *Massonger*, *Isérablo*, *Hérens*, *Naz*, *Mage*, *Agetes*, *Savièse*, *Grimisois*, *Ayent*, *St. Léonard*, *la Vallée d'Anniviers*, *Simplon*, et la *Vallée de Fiesch*. Il avait les mêmes droits sur le Gouvernement de *St. Maurice*, dont le Gouverneur n'était qu'un officier de l'Evêque; c'était pour cela, qu'il était obligé de lui prêter le serment usité en pleine session du Souverain. Quant à la vallée de *Bagne*, dont je parlerai en son tems, c'était le Révérendissime *Abbé de St. Maurice*, qui y était Seigneur. L'évêque avait aussi dans cette vallée, les droits de Régalie et de haut domaine, d'après les traités faits du tems de *Walther Supersaxo*, et de *Mathieu Schiner*. L'évêque de Sion possédait cinq châteaux, savoir : celui de la *Majorie*, qui était la résidence des *Evêques*, celui de *Tourbillon*, de *Louëche*, de *Naters*, et enfin celui de *Martigny*; il avait encore plusieurs autres châteaux, où il se retirait dans le tems des guerres contre les Comtes de *Savoye*.

Le

Le même Evêché avait encore plusieurs *Métralies* ainsi nommées dans le pays, et le droit de percevoir toutes les langues des bœufs et des vaches qu'on tuait à la boucherie de la ville; car alors il n'y en avait qu'une, tandis qu'aujourd'hui trois suffisent à peine; enfin il avait encore le droit de pêche et de chasse, comme encore tant d'autres, qu'il serait trop long de rappeler ici, sans parler des donations qui lui ont été faites.

L'Evêque de Sion avait de même jusqu'en 1798 et 1799, le droit de glaive, c'est-à-dire, qu'il entretenait et soldait le bourreau, lui fournissait le costume dont-il était paré lors des exécutions criminelles; c'était pour cette raison, que, lorsque la justice de quelque dixain condamnait quelqu'un à mort, il fallait présenter à l'Evêque la sentence condamnatoire, la lui faire reviser et approuver, et lui demander le bourreau; sans quoi l'exécution n'avait pas lieu.

Après avoir dit quelque chose sur les droits de l'Evêché, il me reste encore à parler de ceux du ci-devant Souverain Etat du Valais, de ceux du Magistrat de la ville de Sion et de la Bourgeoisie de cette ville. D'abord parmi les droits de l'Etat du Valais, le plus marquant était celui de nommer les Gouverneurs de *Monthey*, et de *St. Maurice.* Ces Gouverneurs, que les Perses nommaient *Satrapes*, et les Romains *Préfets*, ou plutôt *Préteurs*, étaient élus toutes les deux années en Diète par les députés des sept dixains d'en-haut, de sorte, que chaque année à la Diète de Noël, on nommait un Gouverneur qui faisait son entrée solemnelle dans son Gouvernement, le deux de février, après que son devancier en était sorti. Si un Gouverneur était mort pendant son tems de gouvernance,

on en nommait un autre du même dixain, pour compléter le tems, à moins, qu'il ne s'en manqua que quelques mois, alors un parent du défunt demandait à finir le tems pour lui. Dans les élections, on prenait les Gouverneurs dans chacun des sept dixains à leur tour, et le même Gouverneur ne pouvait jamais être élu deux fois, d'après les dispositions.

Cependant il y avait une différence à faire, savoir si personne ne s'était trouvé capable dans ce dixain, ou que personne n'eut voulu accepter la place, dans ces deux cas, il pouvait retourner en qualité de Gouverneur dans le même Gouvernement pendant deux autres années; comme aussi lorsque pour la première fois, il n'y aurait été que pendant l'espace d'une année, pour finir le tems du Gouverneur précédent décédé, auquel cas, rien ne l'empêchait de le redevenir, et d'y retourner encore pour deux ans. Tout ceci avait de même lieu pour la nomination des grands Majors des Jurisdictions de l'Etat à *Nenda*, et en *Hérémence*, ainsi que pour celle des Messieurs les Châtelains du *Bouveret*, qui tous étaient nommés en Diète, tous les deux ans, et dont les jurisdictionnaires étaient tous sujets du Souverain Etat du Valais, jusqu'en 1798 et 1799.

L'Etat du Valais, ou les sept dixains supérieurs, ainsi qne l'Evêque et le Chapitre nommaient de même toutes les deux années Son Excellence le grand Baillif, après que celui-ci avait donné sa démission par quelque belle harangue, choisissant pour cela quelque objet convenable, qu'un Orateur éloquent composait, et débitait en pleine session Souveraine, qui s'occupait ordinairement à faire l'éloge de la famille du grand Baillif résignant,

observant, à la haute session, que le tems de sa charge étant expiré, il était aussi de son devoir d'en faire la rémission entre ses mains, comme au vrai centre, d'où elle lui était avenue, demandant excuse pour les erreurs et omissions qu'il avait pu faire pendant son administration, soit involontairement, soit par défaut de capacité requise, se recommandant enfin très-humblement avec les siens à la protection, et à la bienveillance du gracieux Souverain, et des membres qui le composaient. Après que cette harangue était finie, on nommait un autre grand Baillif, si le même n'était pas confirmé, ce qui n'était pas rare, quoique néanmoins il était obligé de faire cette résignation toutes les deux années. On observait la même chose dans la nomination des M.rs le vice-Baillif, le Secrétaire d'Etat, et de M.r le Trésorier.

Pendant la Diète M.r le grand Baillif, selon son bon plaisir, confiait le petit Conseil, ainsi dit, à tenir à l'un des sept dixains d'en-haut. Ce dixain ainsi invité de tenir ce petit Conseil ce même jour, était dans l'usage de demander l'assistance du Président de la Diète, et de vouloir bien aussi lui accorder un membre de chaque dixain, afin de pouvoir délibérer plus mûrement. Le nombre des Députés de chaque dixain variait souvent; quelques-uns en envoyaient quatre, d'autres cinq; mais quelque fut le nombre de ces Députés, un seul cependant portait la voix pour son dixain respectif, et ne formait aussi qu'un seul suffrage. Le Conseil fini, on rendait grâces au Président, d'avoir bien voulu leur faire tenir ce Conseil, et chargeait ensuite M.r le Secrétaire d'Etat, qui accompagnait toujours le Président, de vouloir faire l'ouverture de ses résolutions au grand Conseil, qui se trouvait assem-

blé en même tems, pour pouvoir confirmer ou changer par leurs voix les décisions du petit Conseil, dont les résolutions, quoique formées par plusieurs, ne comptaient que pour une seule voix, ou pour un seul suffrage au nom de son dixain sur l'objet à résoudre. Il en était de même, lorsque le grand Baillif, le vice-Baillif, le Secrétaire d'Etat faisaient la rémission de leurs charges, qui se faisaient à la Diète du mois de mai, et le petit Conseil se tenait par les députés du dixain de celui qui remettait sa charge.

Toutes les fois qu'on nommait un grand Baillif, ce qui se faisait dans la Diète du mois de mai, les années que cela avait lieu, il était obligé de prêter le serment dans les mains de l'Evêque, comme Comte et Préfet du Valais, et non comme représentant la puissance suprême de la République, en lui présentant l'épée, et le faisant jurer de vouloir présider la Patrie en Chef fidèle.

Quoique ordinairement le grand Baillif convoquait la Diète pour la tenir à Sion, il pouvait néanmoins aussi convoquer des Diétines ailleurs, pour les causes étrangères, et urgentes, où le Révérendissime Evêque n'avait aucun intérêt. Le grand Baillif pouvait encore ramasser les voix des dixains par une lettre Circulaire, dans laquelle chacun inscrivait son opinion sur l'objet en question, et lui la faisait ensuite remettre.

Dans les résignations de la charge honorable des Messieurs les Gouverneurs, à l'expiration de leur tems; les Députés du dixain, dont il était, avaient coutume de quitter leur place, car chaque dixain avait sa place déterminée dans la salle des séances, et de se rendre tous au

lieu, où se rendait le Gouverneur résignant, et de l'accompagner ; tous les autres parens consánguins, restaient debout pendant tout le tems que durait le discours de la résignation. Le petit Conseil se tenait ensuite par les Députés du dixain du résignant, et le grand Conseil prenait ses résolutions pour les modifier ou les confirmer.

Tout ce qui avait été décidé dans ces Diètes, à l'exception des nouvelles élections, à moins que celles-ci eussent été faites contre les libertés de la patrie, n'obtenait force de décision, qu'après avoir été confirmé par les Communes des sept Dixains, et après lecture préliminaire des *Abscheidts.* C'était pour cette raison, que M.r le Secrétaire d'Etat était obligé d'insérer à chaque *recez* ou *abscheid* pour chaque Dixain, ces mots : « *et tout ceci au bon* » *plaisir des Conseils, et Communautés des sept louables* » *Dixains* ». Le Révérendissime Evêque de Sion, et son Excellence le grand Baillif étaient les Juges ordinaires et généraux du pays. L'état du Valais avait ses rentes annuelles, ses droits, ses biens fonds, et ruraux. Les Gouverneurs de *St. Maurice*, et de *Monthey* avaient aussi leurs rentes annuelles, leurs biens fonds, leurs casuels, et le droits des amendes pécuniaires.

Ayant fait voir jusqu'ici les anciens droits des Evêques, du Chapitre, et de l'Etat du Valais, après avoir aussi exposé les différentes manières de nommer aux charges principales des différens membres de l'Administration et du Gouvernement, il me reste encore à exposer la forme du Conseil de la ville de Sion ; nous le ferons de la manière suivante.

La ville de Sion, dans son Conseil, aussi nommé la Magistrature, avait beaucoup de ressemblance avec le

Conseil Souverain du pays; car il avait une espèce de Prince ou de Doge dans la personne du Bourgmaître, qui était maître des Bourgeois, et présidait le Conseil de la ville, pendant les deux années de sa charge; il était nommé par les Conseillers et la généralité des Bourgeois convoqués. Ce Conseil était composé de vingt-quatre membres, qu'on nommait Conseillers, parmi lesquels sept membres étaient appelés *Préposés*, et y restaient pendant leur vie durante, après avoir été une fois Bourguemaître, car ils pouvaient le devenir plusieurs fois; c'était même l'usage d'élire le Bourguemaître dans la personne d'un des sept préposés, lorsque le nombre était complet. Ces préposés portaient de grandes perruques jusqu'à trois marteaux, qui leur dépendaient le long du dos, et leur couvraient les oreilles, et quelquefois même une partie du visage, ce qui leur donnait une mine vraiment imposante, et souvent même mesquine.

Les Conseillers étaient nommés par le Conseil, et tirés de la classe des Syndics, mais les simples Bourgeois, Procureurs, et Syndics, n'avaient aucune voix pour leur nomination. Dans l'élection d'un nouveau membre, ceux qui étaient déjà du Conseil ne cherchaient souvent qu'à nommer leurs parens; tels que leurs fils, beau-fils, frères, beau-frères, et de préférence même, à d'autres plus méritans, et d'une famille souvent plus distinguée. On a vu des personnes pleines de mérite et de talens être injustement exclues du nombre des Conseillers; en un mot, la parenté ou le népotisme y était souvent pour beaucoup.

Le rang des Syndics était le premier, après les Préposés et les Conseillers, c'était dans leur classe qu'on prenait les Conseillers, dans l'ordre d'ancienneté, et consé-

quemment les plus anciens les premiers. Les Conseillers, une fois nommés, restaient tels toute leur vie, ou s'avançaient successivement dans les charges ultérieures de la Magistrature; les Syndics, s'ils ne devenaient pas Conseillers, restaient aussi tels toute leur vie. Ceux-ci, pour parvenir à leur charge, étaient obligés de donner trois grands et somptueux repas publics. La ville fournissait le pain, les vins et les bois nécessaires, et le reste était aux frais du nouveau élu. L'Evêque, l'Ambassadeur de France, toute la Magistrature de la ville, tout le Chapitre, toute la Bourgeoisie, assistaient à ces repas, qui duraient depuis onze heures du matin, jusqu'à sept ou huit heures du soir; celui-là fini, commençait un autre festin, non moins splendide, auquel étaient invitées à leur tour, les Dames et les Demoiselles Bourgeoises, que quelques-uns des cavaliers du dîné accompagnaient encore. Le premier de ces repas, s'appelait le repas de la *Pension*, parce qu'il se donnait à l'arrivée de la pension de France; le second se donnait aux fêtes de *Pentecôte*, et le troisième aux fêtes du mois d'*août*.

La dernière classe des fonctionnaires de la ville, ou de la Bourgeoisie de Sion, étaient les Procureurs; ceux-ci faisaient exécuter les ordonnances du Conseil, c'était dans cette classe qu'on prenait les Syndics.

Il nous reste encore à dire quelque chose des Bourgeois, des habitans, et des tolérés, qui formaient trois classes d'hommes. Les Bourgeois étaient seuls participans à la bourse de la Bourgeoisie, fondée par les ancêtres des Bourgeois, et par eux-mêmes. Jadis les seuls Bourgeois pouvaient entrer dans les charges. Les habitans étaient ceux, qui, après avoir prêté le serment de fidélité, d'o-

béissance et de soumission au Conseil assemblé de la ville, payaient une certaine somme à la bourse commune, se procuraient à leurs frais un habit militaire complet, un fusil de munition, et s'obligeaient au besoin de marcher pour la défense de la ville ; moyennant ces conditions, ils étaient reçus dans la ville pour leur vie durante avec les leurs. Les Tolérés étaient ce genre d'hommes qui étaient reçus au bon plaisir du Conseil de la ville, et pour autant de tems qu'il leur plaisait.

L'ancien Gouvernement de la ville de Sion, comme nous venons de le faire connaître, était *Aristocratico-Démocratique; Aristocratique,* parce que c'était le Conseil des Vingt-quatre, qui administrait et gouvernait aristocratiquement la ville ; mais il était aussi *Démocratique*, en ce que les Bourgeois assemblés ou convoqués avaient conjointement avec le Sénat, le droit de nommer aux charges, et de recevoir de nouveaux Bourgeois, à la seule exclusion de la nomination des Conseillers. Il est au reste facile de concevoir, qu'il était aisé au dit Conseil de faire sanctionner par les Bourgeois convoqués, les arrêts favorables qu'il portait pour étendre ses pouvoirs sur ces derniers, et de faire nommer aux charges ceux qu'il voulait, si l'on considère les moyens adroits qu'il prenait pour cela, ayant ses nombreuses créatures dans la classe des Bourgeois.

Il y avait à Sion des lois bien plus odieuses encore, c'étaient celles des *Echuttes*, en vertu desquelles, si une fille de famille Bourgeoise épousait un non Bourgeois, quoiqu'habitant de Sion, elle était privée de certains biens enclavés dans la Baronnie de cette ville, et les faisait rentrer au corps de la Bourgeoisie. Cet usage était aussi à

Sierre, sur le district nommé le *Rosfeld*; enfin, il y avait aussi des lois locales, qui excluaient les habitans de l'achat de certains biens fonds, et les privaient du droit de pâturage sur leurs propriétés du *Champ-sec*; mais ce droit passait aux Bourgeois, qui avaient aussi le droit de faire pâturer tout les prés de *Champ-sec*, situés entre le pont du Rhône et Bramois.

La ville est divisée en quatre parties ou quartiers, savoir : le quartier de *Silla;* il comprend toute la partie située au levant du torrent de la *Sionne* entre le Château vers *Valère* et *Tourbillon*, comme aussi toutes les maisons et édifices y existans. Le second s'appelle le quartier de *Prati fori*, ou *Prés de la foire*; il contient les maisons situées à la droite en entrant dans la ville par la porte de *Conthay*. Le troisième se nomme le quartier de *Clavinay*; il renferme les maisons situées à la gauche de la rue de *Conthay*. Enfin, le quatrième est celui de *Mala-Curia;* il comprend cette partie de la porte de *Louëche*, au couchant du torrent de la *Sionne*, comme les livres des quartiers l'indiquent, et qui se trouvent à l'Hôtel-de-ville.

Jadis toute la ville de Sion était au-dessus d'une petite arcade étroite, qu'on trouve en montant vers *Valère*, environ cent pas au-dessus de la Maison-de-ville, et s'étendait depuis là jusqu'aux pieds de *Valère* et de *Tourbillon*. J'ai fait une découverte, qui vient à l'appui, en creusant un puits dans le jardin devant ma maison, à la profondeur de 27 pieds au-dessous du niveau du jardin. J'ai trouvé à cette profondeur, des murailles de cave, comme aussi du charbon brûlé et des vases de tuile rompus et brûlés; j'y ai encore trouvé des murailles récrépies, à une toise de distance les unes des autres, et de l'épaisseur de deux pieds;

ces murailles prenaient leur direction du septentrion au midi.

Les rues de la ville de Sion ne sont pas larges, ni bien droites; la symétrie n'a pas présidé à leur plan; toutes les maisons presque y sont d'une construction, d'une grandeur, et d'une direction différente; tantôt elles entrent dans la rue qu'elles rétrécissent, et tantôt elles s'en écartent, ou prennent une autre direction, et conduisent souvent le curieux dans des culs de sac très-mal-propres, et sans sortie; il paraît, que les maisons ont été distribuées, dans le dessein de priver pendant toute la journée, les rues de l'aspect du soleil, comme il est d'usage chez les *Maures*, et dans les villes de la *Turquie*.

La grande rue, ou la place, que les habitans nomment *le grand Pont*, parce que la Sionne qui passe dessous, se trouve couverte dans tout le trajet par des poutres de *melèse* et des voûtes maçonnées de distance en distance, et forment ainsi un pont; le *grand Pont*, dis-je, forme la principale rue de la ville; c'est là, que se tient le marché tout les samedis de l'année. Cette rue est grande et jolie à raison du reste de la ville; il y a quelques beaux et grands bâtimens; c'est sur cette place, que jaillissent deux fontaines, et où toutes les rues de la ville rendent le voyageur, et le conduisent à la belle auberge du *Lion-d'or*.

Il y a trois fontaines dans la ville, qui toutes les trois ont d'assez beaux bassins de pierre; mais l'eau, qu'elles fournissent, n'est pas bien fraîche en été, ce qui n'est pas étonnant, si l'on considère d'un côté, qu'elle n'est pas bien abondante, et de l'autre, qu'elle parcourt un long trajet par des canaux de bois posés presqu'à fleur de terre, avant de se rendre dans les fontaines. Aujourd'hui cette ville est assez commerçante.

Après avoir parlé de la ville de Sion, et de ses diverses particuliarités, il nous reste encore à dire quelque chose sur les habitans, et leur caractère, ce que faisant, nous dirons d'abord, que les jeux et les plaisirs ne sont pas grands à Sion; tout le monde y est retiré, ce qui fait aussi, qu'on ne s'y voit guères, surtout depuis les dernières révolutions du Valais, qui ont eu lieu dans les deux années 1798 et 1799, qui ont divisé les opinions, et celles-ci les sociétés.

Les habitans de cette ville peuvent être les meilleures gens du monde, du moins je les crois tels, comme en général tous les Valaisans; mais en vérité, ce sont les plus insociables que je connaisse; ils savent tout, excepté d'être honnêtes envers le monde, et surtout envers l'étranger respectif, ce qui fait aussi, que ce dernier s'y déplait souverainement, et n'y demeure qu'avec ennui; une autre raison, qui fait, que les habitans de Sion n'aiment pas les sociétés, c'est parce qu'ils ne savent pas s'y produire, et craignent de devenir la risée du monde.

Les Dames de Sion sont modestes, retirées, et d'une pudicité absolue; elles sont gentilles, et font paraître plus de sérieux que de vif dans leurs regards, ce qui prouve leur retenue, et l'absence de cette liberté qui permet aux femmes de fixer les hommes, comme ceux-ci fixeraient celles-là.

Les édifices les plus remarquables placés hors des remparts de la ville de Sion sont d'abord *le Couvent des Capucins*, et l'*Hôpital*. Ce couvent est dans une situation superbe, éloigné d'un quart de lieue de la ville. Il est entouré de hautes murailles, dans l'enceinte desquelles se trouvent aussi un

pré, de beaux vergers, et un superbe jardin légumier; cette enceinte à son midi a une petite hauteur, jouissant d'un beau prospect sur la ville, et sur la montagne des *Mayens*. Il y a un très-beau tilleul devant la porte de l'église à son couchant, et à la droite de l'escalier; cet arbre est très-élevé, il étend de tout côté ses rameaux touffus, et fournit dans les chaleurs une ombre toujours fraîche. Ce couvent est placé dans le nombre des plus beaux couvens de toute l'Helvétie. Il est situé dans un endroit, où l'air est de tout côté libre, et sain. Quant à sa distribution intérieure, elle est commode. Ce couvent a de belles treilles de muscat. L'église de ce couvent, qui lui est attigue, est belle, grande, et bien aérée.

L'*hôpital de la ville*, que la Bourgeoisie de Sion a fait bâtir, se trouve au midi de la ville. Cet hôpital a quelques biens fonds attigus à l'édifice, ainsi qu'ailleurs, comme prairies, vergers, champs, vignes, jardins, et des montagnes pour l'entretien de son monde, et de son bétail. Cette maison est administrée par un Directeur spirituel ou économe, ainsi que des Sœurs de la charité, dites *Sœurs blanches*, dont il a la direction, comme de tout l'intérieur de la maison. Ces Sœurs y sont établies pour assister, et soigner les malades, dont elles s'acquittent avec autant de bonne volonté que d'exactitude. Il y a dans la cuisine un puits de la profondeur de onze à douze toises, dont l'eau est fort fraîche.

Un troisième édifice hors des murs de la ville, en sortant par la porte de Louëche est *la Chapelle de St. George*, environ à cent pas de distance; tous les ans, le jour de la fête de ce Saint, savoir, le vingt-trois d'avril, on

s'y rend en procession, et l'on y célèbre une grande messe.

Un quatrième édifice qui se trouve placé hors des remparts, est *la maison du tirage à la Cible*, qui se trouve au septentrion du Château épiscopal. C'est sans contredit la plus belle, comme la plus grande du pays, en fait de maison de tirage. Elle est régulièrement bâtie et commodément placée. Presque chaque Canton de toute la République Valaisane possédait de ces sortes de maisons; il s'en trouve même dans des villages particuliers. On se sert ordinairement du mousquet pour le tirage, qui est une espèce de fusil très-grand, et souvent de la pesenteur de plus de vingt-cinq livres.

Mais l'usage des carabines rayées est tout autre, puisqu'on ne se sert point de fourche pour celles-ci. La distance des tirages de cette espèce, et à bras franc, est selon la convenance du local; elle est ordinairement de cent-soixante pas. L'Institution de ces maisons de tirage dans le Valais est certainement très-ancienne, et a été établie par le Gouvernement lui-même, afin d'exercer les habitans à bien manier les fusils, et à s'en servir avec adresse contre les ennemis de la patrie, en tems de guerres, jadis fort fréquentes avec les Nations voisines.

On donnait quantité de ces tirages, et de ces prix francs dans tout le pays. Tous les Gouverneurs, tant ceux de *Monthey*, que de *St. Maurice*, à l'expiration de leur charge, donnaient un prix franc aux tireurs de leur dixain, ou canton respectif; outre celui des deux années consécutives de leur Gouvernement, durant lequel ils donnaient chaque année un prix franc au peuple de leur Gouvernement, et par ordre du Souverain, qui leur en tenait compte. Il en était de même des grands Majors des

Jurisdictions de *Nenda*, et d'*Hérémence*, appartenantes au même Souverain, comme des Châtelains du *Bouveret*, et enfin des grands Banderets, et grands Capitaines des dixains, de la nomination, institution, charges et honneurs, ainsi que durée de leurs charges, on a parlé plus haut.

On donnait aussi, et publiait même, de pareils exercices, et des invitations préliminaires à de pareils tirages pour toute la patrie, et par tous les dixains; on les appelait *Tirages nationaux;* tel fut celui de l'année 1634, que je tiens bien décrit.

Mais revenant, d'où nous sommes partis nous dirons, que d'après tout ce que nous venons de dire jusqu'ici, il résulte, qu'il y avait trois sortes de tirage à la cible, le premier, lorsqu'au printems, en été, et en automne encore en quelques endroits, comme à Sion, on tirait à la cible tous les dimanches, dans d'autres que quelques dimanches, suivant la rente des fonds des dites Confrairies, car il y en a pour ainsi dire de ces Confrairies presque dans tous les dixains, et surtout dans les Chefs-lieux, où, pour entrer, on était obligé de faire le dépôt d'une certaine somme pécuniaire, qui réunies constituaient le fond de la Confrairie, dont quelques-uns se montaient à quelques mille écus, outre la propriété des maisons de tirage, ce qui ne saurait étonner, vu l'ancienneté de leur fondation, et l'augmentation successive du nombre des Confrères, qui y contribuèrent.

Le second genre de tirage était celui, où tous les habitans du dixain pouvaient aller tirer à la cible dans les prix francs donnés par les fonctionnaires du dixain, comme nous l'avons dit, savoir par les grands Majors de

Nenda, et d'*Hérémence*, les Châtelains du *Bouveret*, et les grands Banderets, et Capitaines des dixains; aussi, les appelait-on des prix francs, comme qui dirait tirage libre, parce qu'on y pouvait participer sans être Confrère, pourvu qu'on fut du dixain.

Enfin le troisième genre de ces tirages étaient les tirages nationaux, parce qu'il était permis à tout valaisan de se rendre à ces tirages, après avoir été publiés, et dans quel endroit du pays on les eut donnés.

Il y a encore hors des murs, à la droite, après être sorti par la porte de Louëche, une jolie et grande *maison de campagne* appartenante à Messieurs les héritiers de feu le Bourguemaître *J. J. De Torrente*. Cette maison est bâtie toute en maçonnerie, elle est assez bien distribuée, ayant un beau jardin et verger attigus, et tous deux assez grands, avec une belle treille qui l'environne. Cette maison est d'autant plus agréable, qu'elle est proche de la ville, de manière, qu'on peut être à la campagne et à la ville quand on veut. Cette belle possession est renfermée tout autour par des murs assez élevés; il y a un courant d'eau qui la traverse, et sert à arroser.

Pas moins il y a hors des murs de la ville, et vers le septentrion de celle-ci, plusieurs maisons, et moulins, qui appartenaient autrefois à la ville, et à des particuliers; il y a aussi une maison de meûnier, qui appartient au vénérable Chapitre de Sion, avec des enclos et vergers attigus, ainsi que granges et écuries, et forment ainsi de vraies fermes de campagne.

Parmi les productions des environs de la ville de Sion, outre les excellens vins blancs et rouges, dont nous avons parlé plus haut, on observe le safran de la meilleure

qualité possible. On l'y cultive sur les hauteurs et les collines les plus sèches, et les plus chaudes, pourvu qu'elles aient assez de terrain; on le cultive même à Sion, et dans le village de Savièse dans les champs. On mange encore à Sion d'excellens abricots, et de belles, grosses, et fort bonnes asperges; les melons même y parviennent à parfaite maturité, et sont d'une fragrance délicieuse. Il en est de même des pêches et des abricots greffés ou portés sur espalier, dont le goût est vineux et sucré, comme celui des melons; en un mot, les environs de la ville sont fertiles en toutes sortes de fruits; les collines sont garnies de vignobles, et d'arbres d'amandier, portant un fruit doux, et assez abondant, et quoique ces environs soient beaux et agréables, et qu'il y ait plusieurs jolies promenades à l'entour de la ville, les habitans s'y promènent néanmoins fort peu; il en est à peu près de même dans le reste du pays: car, on y trouve souvent les plus belles promenades dans bien des endroits, mais en général les Valaisans aiment mieux rester chez eux, ou devant leurs maisons.

Je me suis peut-être trop étendu sur ce qui regarde cette ville, comme la capitale du Valais, ou du département du Simplon; mais j'ai cru, que, comme il n'y avait aucune véritable description de cette ville, on ne serait pas fâché, que je la fisse connaître à mes lecteurs; si j'ai péché, c'est pour avoir voulu trop bien faire; car en vérité, je ne trouve aucun plaisir à décrire des remparts, des fossés, des tours, et des murailles, et c'est aussi par là que je finis sa description.

Après avoir décrit la ville, et ses environs, il me reste encore à décrire les autres villages ou endroits les plus

mémorables

mémorables de ce dixain; c'est d'abord au septentrion de la ville, et sur les hauteurs environnantes, ou montagnes voisines qu'est le village de *Champs-plans*, en latin *Campi-plani*. Il est situé environ à une demi lieue de la ville de Sion, au-dessus des vignes de *Platta*, à travers lesquelles il y a un chemin assez large, mais extrêmement pierreux, ou même en partie grossièrement taillé dans le rocher qui conduit à ce village. Cette route est pour cette raison assez mauvaise, et d'ailleurs fort rapide et pénible à franchir; mais une fois la hauteur atteinte, on entre dans la plaine, jouissant de tout côté d'un très-bel aspect, et fort au loin, tant au levant et au midi, qu'au couchant et au septentrion, et particulièrement sur la ville de Sion, comme aussi sur toute la plaine et les alentours; pour y aller, on sort par la porte de Louëche, et on suit la grande route qui y conduit, tout auprès de la carrière où l'on fait miner les pierres pour la bâtisse des maisons en ville, ensuite quelque peu plus outre, et presque vis-à-vis de cette carrière, il y a une route pavée, assez large, et au septentrion de la grande route, de deux côtés garnie de broussailles, entre deux vergers bien arborisés, par laquelle on arrive enfin au pied de la dite colline ou montagne toute plantée en vignes; on monte ensuite tout le long par ces vignes vers le levant, et toujours aussi en montant obliquement jusqu'à ce qu'enfin le voyageur y arrive à pied, ou à cheval, comme il le préférera. Cette hauteur une fois gagnée, on y fait une pause tant pour prendre nouvelle haleine, que pour jouir du beau prospect, ou de la belle vue, qui depuis là s'ouvre de tout côté. Mais tout cela vu, tout en continuant sa route parmi des prairies marécageuses, et se dirigeant vers le levant,

à cent pas, ou quelque chose de plus, on voit le prédit village, et y arrive enfin. Ce village ne consiste qu'en quelques maisons seulement, en partie de pierres, et en partie construites en bois, et dispersées ça et là, avec une jolie petite chapelle maçonnée, et placée sur la petite hauteur qui se trouve au-dessus du chemin. La dite chapelle est toute entourée de prairies, sauf au midi d'icelle, où se trouve une petite place presque en plaine. Quant aux maisons de ce village, elles ne sont rien moins que belles, et leurs chambres sont tellement basses, qu'à peine un homme d'une taille un peu considérable peut s'y tenir debout. Mais en attendant cela n'empêche pas, qu'on y boive un excellent vin muscat, et qu'on y mange du bon fromage gras. L'habillement des habitans de ce village est, comme celui des habitans de toute cette côte de la montagne septentrionale, très-simple, ainsi que leur genre de vie; ils s'habillent d'un drap du pays fort grossier, et de chemises d'une toile pareillement grossière, enfin des bas d'un drap de laine grossière, et cela pour toute l'année. Ils portent aussi des souliers d'un cuir très-épais, très-grossièrement travaillés, et dont la semelle de chaque soulier est souvent chargée jusqu'à cent clous, ce qui rend aussi leur démarche fort lourde, pesante, lente et bruyante. Pour ce qui est de leur nourriture, elle est comme celle des autres montagnards de cette côte, et consiste en chair salée, lait, pain d'orge, et de seigle, fromage, petit lait, et quelquefois aussi un peu de vin; car ils sont environnés de vignes, ainsi que toute cette contrée; mais au midi, et au levant de ce petit village, il y a une assez grande plaine, un peu humide, et pour cela aussi marécageuse, manquant de bonne eau pour la

boisson; c'est pour cela aussi, qu'on y observe plusieurs Cretins et Goëtreux. Il y a de plus, en avançant vers le midi de ces prairies marécageuses, dont je viens de parler, sur la hauteur, une petite et jolie forêt, qui fournit une superbe vue vers le midi; elle est commode pour la chasse des oiseaux, et quelquefois aussi du lièvre. Les ouvriers et les artisans de la ville se rendent quelquefois en parti dans ce village pour s'y amuser à boire un coup, mais ils ne font cette promenade que dans la belle saison.

Depuis ce village en montant toujours entre le septentrion et le levant, environ à une demi lieue de là, on voit un autre village, mais plus grand, et plus joli; on l'appelle *Grimisois*. Ce village est bâti sur un rocher, et contient beaucoup de maisons en pierres, ainsi qu'une très-ancienne tour carrée, anciennement la maison et tour des Seigneurs *de Crista*, aujourd'hui c'est la maison de la Cure, ayant des murs de près de six pieds d'épaisseur. C'est au reste un village assez peuplé, et une commune assez grande, où jadis il y avait beaucoup de familles respectables, et y avaient de beaux droits. L'air y est très-sain, et conséquemment aussi l'endroit, qui se trouve entouré de parcours, de prairies, et de vignes, nourrit beaucoup de bétail, et surtout beaucoup de moutons, mais d'une petite espèce, et dont conséquemment aussi les habitans ne sont pas mal dans leur ménage. Ces mêmes habitans sont au reste assez honnêtes, polis et affables, comme en général tous ceux de cette contrée, à l'exception de quelques personnes simples ou cretines.

Tous les habitans de cette montagne septentrionale, de *Champs-plans*, de *Grimisois*, et d'*Ayent*, étaient anciennement jurisdictionaires de l'Evêché de Sion, jusqu'en

1798, où tout a été bouleversé, ainsi que les anciens droits; aussi l'Evêque nommait pour toute la Châtelainie d'*Ayent*, un grand Châtelain, et un Châtelain substitut, pour juger les causes, tant civiles que criminelles, qui pouvaient y avoir lieu. Mais poursuivant à parler du village de *Grimisois*, je dirai, que les habitans de ce village sont déjà mieux mis, et habillés que ceux de *Champs-plans*, dont j'ai parlé, et sont aussi plus vifs, plus gais, et plus ingénieux, indubitablement par rapport à l'air plus vif, et à l'eau meilleure, car ce village est beaucoup plus élevé que le premier, ainsi que posé sur le rocher, et par là même aussi plus sec, ayant une bonne eau de fontaine au village. A tout quoi si l'on ajoute une propreté plus grande, et enfin un plus grand mouvement corporel et journalier, qu'ils sont obligés de faire à raison du plus grand éloignement de leurs biens, pour les travailler et les cultiver; il ne peut plus être étonnant, que les habitans de *Grimisois* soyent plus gais, plus vifs, et plus robustes que ceux de *Champs-plans*, qui croupissent, pour ainsi dire, dans leur position profonde, dans laquelle ils se trouvent placés.

L'église de *Grimisois* est dédiée à St. Pancrace; aussi y avait-il beaucoup de personnes qui portaient ce nom; elle est très-ancienne, mais par contre, rien moins que jolie, mais obscure, et par cette raison rien moins qu'agréable, au contraire, fort pesante et triste pour tous ceux qui s'y trouvent. Mais passons plus loin, et à d'autres villages, par un chemin qui monte toujours, et qui est suffisamment large sans être pierreux, ayant des vignes dessus et dessous; environ à une lieue de ce village, on arrive enfin au chef-lieu de cette contrée, et montagne

septentrionale, qu'on appelle en langue du pays le village d'*Ayent*, et dont l'endroit principal est appelé *St. Romain*, ou *la place*, où il y a une grande paroisse nommée *Ayent*, fort peuplée et riche, ainsi que sa communauté; par dessus le village d'*Ayent*, il y a encore une autre montagne nommée *le Ravin*, par où l'on se rend dans le Canton de Berne, qui est une vallée appartenante aux Bernois. Messieurs les *Barons de la Tour* avaient en *Ayent*, un Château sur un rocher, où ils exerçaient leur jurisdiction, mais qui, à la guerre appelée la *guerre des Messieurs de la Tour*, a été démoli. Le patron de l'église d'*Ayent* est St. Romain, qui a donné son nom à l'endroit.

Il y a près de ce village des biens fort fertiles, comme prairies et champs. Les habitans d'*Ayent* ont beaucoup de vignes, et cela tant en plaine que sur les collines; ils abondent en vin muscat, quoiqu'ils ayent aussi d'autres espèces de vin, comme *Resi*, *Guet*, *Arvina*, et des vins rouges. Les *Ayentaux* ont de plus plusieurs beaux mayens, où ils vont avec leur bétail au printems, et en automne, pour les parcourir, quoique ceux de *Grimisois*, les *Ayentaux*, et ceux de *St. Léonard* ont leur plus grande partie de mayens de l'autre côté du Rhône, dans la vallée de *Reschi*.

Quant au village d'*Ayent* lui-même, il est grand, et a de belles maisons en bois, et quelques-unes maçonnées en pierres; il a de même de la bonne eau pour sa boisson. La rente annuelle de la Cure de cette paroisse selon l'usage du lieu est assez bonne; le commerce principal de ceux d'*Ayent* est celui du vin, qu'ils vendent, car ils en font beaucoup, et sont en général fort sobres, et rien moins qu'ivrognes. C'est principalement aux aubergistes

du haut Valais, qu'ils les vendent, et jadis aussi beaucoup aux Bernois, comme aussi à des particuliers de la ville. Mais le meilleur vin qu'ils ont, et qu'ils vendent aussi le plus, est le muscat, et qui serait encore meilleur, s'ils n'y mêlaient pas quelquefois de la résí. Ceux de *Lenz* font aussi le même commerce. Les *Ayentaux*, ainsi que les *Conthaysans*, les *Saviesans*, et ceux des Bains de *Louëche*, vendaient aussi autrefois aux Bernois leurs grains surabondans, lorsque la sortie en était permise. Il y a en *Ayent* plusieurs carrières d'ardoises pour couvrir les toits.

Mais proche du chef-lieu d'*Ayent*, et en dessous il y a un autre village appelé *Butyri*, dans un endroit assez fertile, ayant beaucoup de beaux et bons vergers, et garnis d'arbres de noyer, comme aussi le chef-lieu, dont nous avons déjà parlé. Il y a aussi dans ces deux villages, ou plutôt aux alentours, beaucoup de pommiers et de poiriers, mais dont le fruit est sauvage, ou non greffé. Ils ont de même beaucoup de cerisiers; ils élèvent en outre, et nourrissent une quantité prodigieuse de moutons, dans toute cette montagne septentrionale, mais d'une très-petite espèce, sinon de la plus petite même, comme aussi ceux de *Lenz*. Il en est de même des cochons, lesquels, après les avoir engraissés, ils tuent ensuite pour leur boucherie, et enfin aussi une vache par ménage, pour peu qu'ils soient nombreux; ils en salent les viandes, les endurcissent à la fumée dans la cheminée, ou dans la cuisine, et les conservent ainsi pour l'usage domestique de l'année.

Plus au couchant du Chef-lieu d'*Ayent*, il y a encore un autre village, presque dans la même ligne, avec ce dernier, que les habitans nomment *Arba*, qui est aussi fort peuplé, grand et riche. Il est entouré d'excellens prés et

champs, et qui anciennement ne faisait qu'une Commune avec le Chef-lieu, mais qui dans la suite en fut séparé, et obtint son Châtelain et son Président particulier.

Il y a enfin quelques petits hameaux dans cette montagne, mais ils ne consistent qu'en quelques maisons dispersées ça et là; comme tels, ils ne méritent pas qu'on s'y arrête, aussi je les passerai sous silence.

Plus bas est le village de *Moulignon*, dont je n'ai que deux mots à dire, savoir : qu'il est placé au-dessus du Rhône, et au-dessus de la grande route qui conduit à *St. Léonard*, d'où l'on voit la Chapelle de ce village. Cette Chapelle est dédiée à *Sainte-Anne*, où toutes les années, le 26 du mois de juillet, ou le lendemain de la *St. Jaques*, on dit plusieurs messes, ainsi qu'un office chanté, et où depuis la ville de Sion grand monde se transporte. Ce village est entouré de prairies chargées de noyers, de pommiers et poiriers, et entre des vignes fort étendues. Il n'a que quelques maisons de bois, et celles-ci encore rien moins que jolies, ayant au contraire plusieurs granges et écuries, ce qui le rend souvent mal-propre, jouissant d'ailleurs d'une belle vue au loin, et surtout au midi, et au levant; mais à peine trois maisons y sont-elles habitées toute l'année.

Venant de finir la description des localités et villages de la contrée d'*Ayent*, il est tems de nous transporter ailleurs, c'est pourquoi, nous allons parler de *Savièse*. Ce village est situé sur l'autre rive du torrent de la Sionne, au couchant de cette même rive, et au septentrion de la ville de Sion, sur la montagne. Il est distant d'une lieue de la ville de Sion, où l'on se rend par un chemin assez pierreux, mais large, et assuré, sortant par la porte de

Savièse, passant par devant le Couvent des Capucins, ensuite montant toujours à travers les vignes, et obliquement vers le couchant, et de là tendant vers l'orient par des prairies, on arrive enfin au premier village de *Savièse*, non loin du chef-lieu, appellé *St. Germain*, qui est grand, peuplé, et forme une grande Commune, jadis assez riche, et qui jadis aussi était sous la jurisdiction de l'Evêque de Sion, comme celle d'Ayent, mais qui dernièrement, et depuis 1798, celle-là fut délivrée de cette dépendance.

Mais, pour ce qui regarde cette position, ou contrée de *Savièse*, et sa montagne, et enfin sa fertilité, je dirai, qu'elle est très-agréable, et très-fertile; car il y a une grande quantité de prairies, et pour la majeure partie fort bonnes, bien arborisées par toutes sortes d'arbres fruitiers, surtout de noyers, poiriers et pommiers; mais ces deux derniers d'espèce sauvage, du moins pour la plupart. Cette paroisse a de plus beaucoup de champs de seigle, de froment, de pois, et de fèves, comme aussi pour y semer de l'orge; il y a dans cette même paroisse une très-grande plaine, et cependant d'une pente légère et douce, de purs champs, et à cause de laquelle on l'a appelée *Champs-Dolins*, en latin *Campi Dolini*, comme qui dirait des champs d'une pente douce; car il faut savoir, que tant les *Ayentaux*, que les *Saviésans*, parlent tous une espèce de français corrompu, mais point l'allemand, lequel dernier en bas de Sarquenen n'est plus en usage sur toute la côte septentrionale des montagnes du pays, car dans la plaine, on le parle encore à Sion, mais pas plus loin, et dans laquelle dernière ville, presque tout le monde parle les deux langues, la française et l'allemande. Ce sont aussi ces champs qui ont donné le nom au village celui de *Champs-Dolins*.

La paroisse de Savièse compte encore différens autres villages, comme *Roma*, *Drona*, *Ormona*, *Granoés*, et presque toutes les maisons dans ces villages sont de bois, quoiqu'il y en ait plusieurs dont le rez-de-chaussée est de pierres maçonnées, et le dessus en bois. La maison de la Cure est assez belle, et bien distribuée dans son intérieur, comme celle de la communauté proche de l'église, qui est un beau, et grand bâtiment de pierres, quoique l'intérieur soit sombre et pesant, parce que les chambres sont fort basses, à raison de leur grandeur. Mais la seule belle maison, grande, et toute en pierres, est celle de M.r le Juge de paix du Canton de Sion, *Jean-Baptiste Jaquier*, à Champs-Dolins, personnage fort respectable, et extrêmement poli.

Les Saviésans ont de même quantité de très-bonnes vignes, mais cependant moins que les Ayentaux, dont nous avons déjà parlé, et les mêmes espèces de vins, tout aussi bons que ceux-là, sinon meilleurs encore, à l'exception du muscat, qui, quand on le ramasse pur, et qu'on ne le mêlange pas, est vraiment préférable quant à la couleur, et à la douceur, en *Ayent*. Les Saviésans ont cela de particulier, qu'ils ont leurs montagnes à vaches en grande partie sur le territoire de Berne, de l'autre côté du sommet de la montagne septentrionale de Savièse.

Par dessus Savièse, on passe *la montagne de Saanetsch*, pour se rendre à *Saanen*, qui appartenait anciennement aux *Comtes de Gruyères*. C'est dans cette montagne de Saanetsch, que le torrent de la Morge prend sa source, et que *Simbler* appelle fleuve, mais à tort, puisqu'il conduit beaucoup de pierres et de sable, et que tantôt il n'a presque point d'eau.

Il y a de plus à Savièse plusieurs étangs, ou grands amas d'eau dans la terre, pour arroser leurs prairies. Quant aux eaux de boisson, elles sont assez limpides, légères et froides, et conséquemment saines.

On observe encore sur cette montagne de Savièse, et entre le torrent de la Morge de *Conthay*, sur des rochers très-élevés, les débris ou restes de deux anciens grands châteaux, à peine accessibles aujourd'hui, dont l'un s'appelait *le Château Seta*, ou *Séon*, comme le dit *Simbler*, duquel *Antoine de la Tour* a jeté par la fenêtre l'Evêque *Guischard Tavelli*, son oncle, avec son prêtre d'honneur récitans tous deux le Breviaire; ce Château avait un Bourg enfermé par des murailles tout à l'entour, et qui a été ensuite détruit, et brûlé dans la guerre des Messieurs *de la Tour*, l'an 1415.

L'autre était nommé *le Château de Mont-d'Orge, Monshordei.* Ce château a été bâti par un Comte de Savoye, mais il fut aussi brûlé dans la même guerre de l'année 1415. Derrière ce château et cette montagne ou rocher, du côté du septentrion, il y a au bas, ou au fond un lac qui porte le même nom, et qu'on nomme aussi pour cela *le lac de Mont-Orge;* mais ce lac n'est pas profond, ni long, ni large, et contient néanmoins un genre de poissons, qu'on nomme *la tanche*, d'une couleur noirâtre et verdoyante, et d'un goût amer, à raison de l'eau dormante, et de la terre limoneuse, dont il se nourrit, et dont la chair est aussi toute visqueuse; mais pour lui enlever son amertume, on l'ouvre, et le met ensuite dans de l'eau de fontaine fraîche pendant quelques heures, changeant souvent d'eau dans cet intervalle; on le desséche ensuite avec un linge propre, et sec, le faisant ensuite frire au beurre.

Concernant ce lac de *Mont-Orge*, différentes personnes font là dessus différentes fables, entr'autres, que la ville de Sion y avait anciennement existée, et qu'ensuite elle fut engloutie; mais j'ignore par quelle raison cette tradition puisse être soutenue, du moins je n'en ai trouvé aucun document quelconque qui en fasse mention, ni ne connais aucun genre de preuves en appui de cette assertion. Il faut, que le Télescope de ceux, qui le prétendent, ait été excellent, pour avoir pu distinguer dans le fond de ce lac les ruines de cette ville prétendue ensevelie, avant dix-huit siècles et demi, durée depuis laquelle au moins cette ville subsiste, où elle est encore; ce sont là de ces spéculations alambiquées, qui ne méritent d'attention, qu'autant qu'on veut leur en donner.

Il y a aux environs de ce lac beaucoup de prairies, de champs, et de vignes un peu plus vers le septentrion, sur des collines sèches et sabloneuses, de manière, que le vin qu'elles produisent, est, à la vérité, bon, mais les vignes sont de petit rapport, tandis que dans les bas fonds plus humides, on ramasse plus de vin, mais d'une moindre qualité, plus dur, plus acide, plus austère, et cela est généralement vrai tant pour les vins blancs que pour les rouges.

Dans le même voisinage, et un peu plus en arrière, où au couchant, et au septentrion, en descendant par le chemin public qui y existe, il y a un petit hameau qu'on appelle *Lamura*, appartenant ci-devant à la Baronie, ou à la jurisdiction de la ville de Sion.

Enfin, il y a au levant du lac de Mont-Orge, d'autres biens ruraux et champêtres, qui sont remis à des fermiers, mais manquent tous de bonne eau pour la boisson, dont la situation présente une très-belle vue sur la ville de Sion,

et sur ses environs, et surtout sur la montagne des Mayens en de là du Rhône, et au midi de la ville, qui en été est toute occupée par des habitans, ou des Messieurs de la ville, qui y demeurent dans cette saison, pendant trois à quatre mois, mais de ceci sous peu. Je passerai donc à d'autres objets, ce que faisant, je trouve sur l'autre côté, et en delà du Rhône, au midi, et jadis dans le même dixain de Sion, mais maintenant en partie encore dans le Dixain de Sion, et en partie dans celui d'Hérémence, d'autres villages et hameaux, et d'abord dans le dixain de Sion encore, le village de *Bramois*, *y près* au-dessus de Vex, *Agettes*, *Laverna*, *Salins*, *Veisonna*, *Verey*, *Clébes*, *Brignon*, *Nenda*, *haute Nenda*, *Baar*, et *Arvelard*, et dans le Dixain ou Canton d'Hérémence, *Vex*, *Hérémence*, *Uzeigne*, *Marze*, *Evolena*, *les Audères*, *St. Martin*, *Suen*, *Masy*, *Vernamiese*, et *Nax*. Maintenant nous allons en dire ce qui a rapport à chacun, commençant d'abord à parler du village de *Bramois*, en latin *Bramosia*, et en allemand *Bremis*. Ce village est en delà, et au midi du Rhône, environ à une lieue de la ville de Sion, et enfin au-delà du pont de pierre voûté de Bramois, sous lequel passe avec force et rapidité la rivière nommée la *Bornia*, qui sort de la vallée d'Hérins; Bramois est entouré de tout côté d'excellens prés, champs, et vergers, fort bien ornés d'arbres fruitiers de toute espèce. *St. Laurent* est le Patron de l'endroit, dont la fête se tient toutes les années le dix du mois d'août, qui est le jour de la dédicace de son église. L'église elle-même est petite, et aucunement jolie, au contraire, son intérieur, est triste et pesant; elle est cependant assez grande pour le nombre de ses habitans. Quant aux maisons, elles sont construites

en bois, à l'exception d'une ou de deux au plus, qui sont de pierres, et placées sans symétrie quelconque. Il y a cependant dans le village encore deux belles maisons de bois, savoir celle de la Cure, qui est la plus belle, et celle de M.r *le Capitaine Jacquod.*

L'endroit lui-même, selon l'usage du pays, est assez agréable, et a depuis quelques années une fontaine, dont l'eau en hiver est assez claire, mais en été elle est toute blanchâtre, et fort épaisse, sortant de la Bornia; elle n'est pas pour cela moins saine, elle est toujours battue, et une eau de rivière descendant de la montagne. Elle est blanchâtre, parce qu'elle est marneuse, ou remplie d'une marne blanche, ou d'un sable blanc très-fin et très-fertilisant, ou avantageux pour l'arrosement des prairies, comme le sont toutes les eaux des rivières, qui viennent de la chaîne méridionale des montagnes du pays du Valais, tandis que celles des montagnes septentrionales mènent avec elles une terre et un sable noir qui amaigrit les biens qu'on arrose par elles; c'est pour cette raison, que tous les biens situés au septentrion du pays sont d'une nature plus maigre, et par cette même raison aussi de beaucoup moindre valeur, et ont aussi pour cette cause besoin d'être plus engraissées pour compenser ce défaut des eaux, tandis que les prairies situées au midi du pays en delà du Rhône, et qui sont arrosées avec les eaux marneuses des rivières de la *Viège* ou *Vispa*, de *Chipis*, de *Reschi*, de la *Bornia*, et de la *Dranse*, sont toutes très-bonnes, très-fertiles, et d'un grand rapport.

Il me reste encore à dire un mot sur la naissance de la rivière susdite, qu'on nomme *la Bornia.* Cette rivière prend sa naissance au *mont Silvius*, qui sépare et divise

les Sédunois des Salasses ou des Valdotins, et descend quatre lieues en longueur par la vallée d'Hérins; arrivée en plaine, au-dessous de Bramois, elle court en droiture, et avec impétuosité au Rhône, faisant son cours du midi au septentrion, tandis que le Rhône dirige le sien du levant au couchant du pays; cette rivière au gros de l'été vient quelquefois si grande, que, tout gros que soit aussi le Rhône dans cette même saison par la crue de ses eaux, ensuite de la fonte des neiges dans les montagnes, et des grandes et fréquentes pluies qui ont souvent lieu dans ce pays, cette même rivière de la Bornia ne lui laisse que deux ou trois toises au plus pour passer ses eaux, dans un endroit qu'on appelle en *Patassy*, ou vis-à-vis de la sortie de cette rivière, comme tous les voyageurs, qui y passent en été, peuvent s'en convaincre sur la grande route, à un quart de lieue de la ville de Sion, en allant vers le Valais supérieur, *Louëche*, ou *Brigue*.

On parle à Bramois l'allemand et le français, mais beaucoup plus le premier que le dernier, parce que la plupart des habitans fermiers sont haut Valaisans, et surtout Conchards; quoique dans les villages plus orientaux de la plaine dans cette contrée, et au midi du Rhône, on ne parle point d'autre langue que la française, comme à *Grône*, *Granges*, *Chalay*, *Reschi*, et *Chypis*.

Il y a à Bramois une campagne qui se distingue particulièrement, et l'emporte de beaucoup sur toutes les autres, c'est celle de feu M.r *le grand Banderet Joseph Emanuel Barberin*, aujourd'hui appartenante à son fils Emanuel, située proche du pont, et en cheminant contre la montagne, ou contre la gorge de la vallée d'*Hérins;* mais cependant en plaine encore. Elle est un superbe

enclos, contient une jolie maison, avec une autre maison de fermier, la rue seule intermédiaire, un très-beau jardin et un beau verger bien arborisé d'un carré oblong, une basse-cour attigue, ainsi qu'une écurie à cheval; de même attigue, enfin une grande et vaste écurie, attigue au grand chemin au bout du verger, avec quantité de champs et autres biens et prairies dans le territoire de Bramois.

Mais il est tems de quitter Bramois, après avoir voyagé par un chemin agréable, par la grande route qui conduit dans ce dernier lieu, bordée depuis le pont du Rhône jusqu'à Bramois, à la droite et à la gauche, de chênes majestueux, et sous leur ombre si recherchée durant les chaleurs de l'été; ou si l'on préfère d'aller à pied, car on n'y laisse point aller à cheval, après avoir côtoyé par un sentier assez joli et presque en plaine, les prairies immenses qui y conduisent, et après avoir passé le pont de pierre voûté de Bramois, à côté de la scie, vous y trouverez une chapelle attigue à ce même pont.

Après avoir dit un *Ave Maria* devant cette chapelle, et l'avoir dépassé tournant à la droite, poursuivez le chemin qui s'y trouve; passant le petit ruisseau d'eau qui traverse ce chemin, continuez votre route jusqu'à une meûnière voisine, et de là jusqu'au haut du jardin de la maison de campagne de M.r *Barberin*, entrez un petit sentier, comme si vous vouliez vous enfoncer dans cette gorge de rochers, où commence la vallée d'Hérins, à travers, et par le haut des champs, et au pied des vignes qui se trouvent sur ce chemin, toujours en entrant de plus en plus dans cette gorge, et au pied des rochers. Arrivés là, vous verrez tout-à-coup un changement total de la nature; vous n'y verrez plus la nature cultivée, vignes, champs et prai-

ries; mais la nature nue et toute sauvage; vous serez saisis d'effroi à l'aspect de cette chaîne frappante des rochers élevés et brisés, pendans presque perpendiculairement sur votre tête; vous serez frappés de surprise à la vue de leurs débris répandus à vos pieds et dans le torrent de la Bornia qui les baigne. Enfin vous serez étonnés en voyant cette vaste solitude, qui inspire au cœur du profane ce respect dû à cette sainte demeure, de laquelle vous vous approchez, dont l'arrivée depuis là commence à être pénible, le sentier, qui y conduit, à devenir plus étroit, garnis de symboles et des mystères de la passion de notre Seigneur, plantés sur le bord supérieur du sentier, sur des colonnes de pierres, où les dits tableaux de la passion se trouvent renfermés dans des grillages de fer; à peu près à mi-chemin de Bramois on observe encore quelques arbres de tilleuls en bas du même chemin, avec un petit fil d'eau sur le bord supérieur. Depuis là montant toujours, et suivant le chemin par des zigszags continuels, assez rapides et fatigans, vous parvenez enfin à une statue de bois sculptée et représentant *St. Antoine* l'hermite. Là on fait une pause en lui adressant quelques mots de prières, ou tout au moins on s'y repose en gardant toujours le respect dû à la statue de ce Saint. Enfin continuant depuis là par un ou deux autres zigszags son voyage, on arrive à un plateau à côté d'un arbre de tilleul, devant la porte de cette sainte retraite, où l'on fait une seconde pause pour prendre haleine, et pour contempler depuis cette station les vastes et belles horreurs de la gorge de la vallée d'Hérins que vous présentent les rochers immenses des deux côtés de la rivière. Depuis cet endroit vous entendrez le bruit des eaux qui

se

se précipitent de cascades en cascades, en longeant dans son fond cette double, rude, et immense chaine de montagnes. Depuis là enfin vous observerez les jeux admirables de la nature, et l'effet de l'hardiesse téméraire et surprenante des hommes, d'avoir osé établir de saintes retraites au milieu des rochers, et sur le bord des précipices les plus affreux, et des dangers sans fin, pour y servir et plaire à leur Dieu, ignorés du monde. Quelle résolution, quelle fermeté ne doit pas être celle de ces pieux Ermites, qui s'y renferment!

Il est enfin tems de penser à pénétrer dans l'enceinte de cette clôture sacrée, et de se présenter ensuite pieusement au Sanctuaire, et à la sainte chapelle; commençons par le premier. Aussitôt que quitté ce joli plateau au bas de l'Ermitage, et de son enclos, si la porte, qui s'y trouve, est fermée, comme elle peut l'être de jour, et comme elle l'est toujours de nuit, on sonne la clochette qui se trouve à la gauche de la porte, cette porte une fois passée, vous montez un escalier fort long, tout en pierres taillées, très-large, bien travaillé, et placé entre deux murs, l'un à gauche contre l'Ermitage, qui est asez haut, et l'autre à votre droite en montant le même escalier, en entrant à votre gauche sur la terrasse se trouvent placées les ruches des abeilles, dont il y a grand nombre, où l'on arrive depuis l'intérieur de l'habitation des Ermites, qui y demeurent, dont ils tirent aussi annuellement une grande quantité de miel, dont ils font en partie présent aux pélerins qui y arrivent par dévotion, quelquefois même par curiosité. Mais au-dessous du mur à la droite de l'escalier, ils ont une petite portion de vigne très-bien entretenue, dont-ils font quelque peu de vin pour leur

usage, et essentiellement pour le cas de langueur ou de maladie, et pour leur convalescence, et quelquefois aussi pour rendre service aux étrangers, ils leur en vendent quelque peu pour l'usage du moment.

Ayant gravi et monté lentement ce grand escalier de pierres taillées, vous arrivez enfin sur le dernier plateau ou plate-forme de l'Ermitage, qu'on appelle *Longe Borgne*; indubitablement ainsi nommé, parce que pour y arriver, il faut longer la rivière, appelée la Borgne, lesquels mots réunis forment son étymologie : ce plateau a cela de particulier, que de deux côtés il se trouve creusé dans des rochers formidables d'une hauteur prodigieuse et perpendiculaire, et que tout est pavé en pierres taillées, avec une belle fontaine d'une bonne eau fraîche et limpide, qui d'ordinaire coule toute l'année, mais si par hasard elle cesse de couler, les Ermites sont obligés d'aller chercher l'eau, et de gravir pour cela des rochers, non sans danger de leur vie, comme en effet il en a péri un pour cette cause.

Au septentrion de cette plate-forme est l'entrée de la clôture de l'Ermitage; pour y entrer on est obligé de sonner la clochette, tirant à une courroie de cuir; dès lors un des Ermites, car ils sont d'ordinaire à deux, quelquefois même au nombre de trois, vient, vous salue, vous parle, et vous introduit dans une espèce de salon d'été boisé, lequel salon ayant une paroi de planches dressées avec une petite table et des bancs de bois; si vous lui demandez du miel pour en goûter, il vous en apporte dans l'attente d'une rétribution pécuniaire de la part de celui qui le demande : si votre curiosité passe plus loin, vous demandez l'entrée dans leur demeure plus intérieure, qui

se trouve toute creusée dans le rocher, qui n'a pu être établie qu'à très-grands frais et périls, et dans laquelle ils ne peuvent être trop tranquilles, ou sans inquiétude sur leur existence, vu, qu'il y a quinze, à vingt ans, qu'une grandissime portion du même rocher, où l'Ermitage est creusé, s'est écroulée et tombée, et a fallu les tuer, et encore aujourd'hui ils ne sont pas sans danger à ce sujet. Quant à leur demeure, l'entrée en est interdite au sexe, comme aussi elle doit l'être, et ne consiste qu'en une, ou deux petites chambres boisées, avec un petit fourneau pour pouvoir y habiter en hiver, avec une petite cuisine, aussi taillée dans le rocher. Il y a de même une cave à vin, et une espèce de petit réfectoire, comme ils l'appellent; du tems de *Josias Simbler* en 1574. Les Ermites ont tous péris par rapport à l'humidité excessive de l'endroit, comme on croyait dans ce tems-là, et l'Ermitage s'est trouvé sans Ermites, comme il conste par ces mots : *Monachi, qui incoluere, brevi omnes ob loci, ut creditur, humiditatem, ad unum usque perière; itaque ab habitatoribus nunc desertum est, et vacuum.* Il parle de Moines, il y aurait donc eu dans ce tems-là des Moines en place des Ermites, à moins, qu'il n'ait entendu par le mot *Monachi* parler des Ermites, ce qui est probable, car il n'y a aucune trace dans les anciens Actes de Moines demeurans dans cet endroit, mais bien d'Ermites. Au reste, je suis prêt d'en convenir, dès qu'on m'édifiera de mon erreur à cet égard. Je ne saurais non plus m'étonner de la mort de tous les dits Ermites de ce tems, vu, que probablement dans ce tems-là l'édifice aura été tout récemment construit, et pas encore boisé, comme il l'est aujourd'hui, outre qu'alors ils n'auront encore eu, ni miel, ni vignes

car ces établissemens paraissent tous deux tout neufs.

Venant de voir, et de détailler la construction intérieure de leur Ermitage, il m'incombe encore de faire la description de la Sainte-Chapelle, dans laquelle on entre en descendant quelques degrés construits en bois, comme l'est aussi le plancher de la dite Chapelle sur lequel on marche : on trouve d'abord les deux murs latéraux remplis de tableaux votifs, et d'images de guérisons prétendues miraculeusement faites ensuite de l'invocation de la Sainte Vierge, à laquelle cet Ermitage se trouve dédié; devant le Chœur de cette Chapelle il y a un grand grillage de fer qui la sépare du Chœur; ce grillage est de même tout garni de tableaux votifs : la Vierge placée sur l'Autel est habillée, et son visage est noir; on dit la messe à cet Autel, lorsque des personnes pieuses s'y rendent, la font dire, et y assistent.

Il y a aussi à la droite de la même Chapelle une autre pareille, dédiée de même à la Ste. Vierge, ou à Notre-Dame des sept douleurs, et aussi avec un grillage, mais de bois seulement, devant l'Autel, où l'on dit aussi la messe, dont on célèbre la fête le vendredi avant le vendredi Saint, où beaucoup de personnes, et de prêtres se rendent le dit jour. C'est dans cette dernière Chapelle que sont enterrés les Ermites qui meurent dans cet endroit, et dont il doit y avoir grand nombre, puisqu'il y a déjà deux siècles et demi au moins que cet Ermitage existe ; se recommandant enfin dévotement à la très-sainte Patrone de ce lieu solitaire, on le quitte et retourne par où l'on est arrivé, jusqu'à la sortie des champs, au sommet, ou au-dessus de la maison *Barberin* à Bramois, dont j'ai parlé plus haut. Là on trouve une route assez large, mais

extrêmement pierreuse ou caillouteuse et rapide, qui conduit dans la vallée d'Hérins, à travers des buissons, des broussailles, des collines désertes et incultes, ainsi que par des zigszags perpétuels jusqu'au village de *Nax* situé sur la hauteur, et au-dessus du mont méridional de Bramois, à une lieue et demie de distance de ce dernier village, mais le chemin y est assez large, et sans danger, pour pouvoir y aller à cheval. Ici commence le Canton, qu'on nomme le

CANTON D'HÉRÉMENCE.

Ce Canton commence dans le village de *Nax*, et contient toute la vallée d'Hérins, ainsi que les deux rives latérales, et compte dans son enceinte les villages de *Nax*, de *Vernamièse*, de *Mase*, *Schwen*, *ou Suen*, *St. Martin*, *Evolena*, *la Cretta*, *Uzeigne*, *Marze*, *Hérémence*, et *Vex*, avec *la Verna*, *Agettes*, et *y Pras*, dont nous allons parler; poursuivant ensuite la description des autres endroits et villages de la montagne des mayens de Sion, et de celle de Nenda, quoi qu'appartenans encore au Canton de Sion, uniquement pour ne pas interrompre notre course dans la description de ces montagnes, que nous allons entreprendre.

Le *village de Nax* est donc le premier du Canton d'Hérémence de ce côté-là; il est situé dans un creux sur cette haute montagne au-dessus de Bramois, où l'on trouve contre toute attente une assez jolie plaine, avec une vue tout-à-fait belle sur le lointain sur la côte opposée, ainsi que sur la plaine du Valais, les environs de Sion, et le

cours du Rhône, se roulant majestueusement dans son lit. Au septentrion du village on trouve avec surprise une carrière très-profonde de plâtre, et en même tems très-grande et fort-étendue, qui mérite réellement d'être vue.

Le village est assez bien bâti, et assez grand, mais les maisons sont construites en bois charpentés, dont le dessous est, comme à l'ordinaire du pays, en maçonnerie; parmi ces maisons la Cure est la plus belle. Au-dessus du village de Nax, il y a une forêt, de manière, que le village se trouve à l'abri des avalanches, et fort bien placé. L'air, qu'on y respire, ne peut qu'être sain et salubre dans une pareille élévation, où il peut jouer de tout côté.

Les habitans de Nax sont de braves gens, assez honnêtes envers l'étranger. L'eau, qu'on y boit, est assez bonne, sans être cependant froide, au point, qu'on pourrait s'y attendre sur une pareille hauteur dans la montagne; l'église de l'endroit par contre est fort petite, très-ancienne, et d'une construction rien moins que belle, dont Saint-Maurice est le patron.

Il y aussi un grand pélerinage à ce lieu tous les ans le jour de St. Gothard, où se rendent les fiévreux, et ceux qui sont attaqués de rhumatisme pour y trouver du soulagement à leurs souffrances, et, comme l'on prétend, avec grand succès, comme l'attestent les personnes qui s'y sont rendues pour ce sujet.

Il y a de même tout à l'entour du village de belles prairies, et beaucoup de champs, à la droite et à la gauche du chemin, surtout entre Nax et Vernamièse, village le plus voisin, et le second qui se présente sur la route pour aller dans la vallée d'Hérins, quoiqu'on puisse aussi, et même

ordinairement, aller en cette vallée depuis Bramois en suivant le chemin, qui y conduit, sans aller ni à Nax ni à Vernamièse, mais dessous ces deux villages, montant successivement, et côtoyant le mont oriental de la dite vallée, et toujours obliquement. Cependant, comme la description du pays exige celle de tous les villages les plus marquans, j'ai cru de mon devoir de n'omettre ni *Nax*, ni *Vernamièse*, duquel dernier village je dirai seulement deux mots, pour poursuivre ensuite ma course ultérieure dans cette vallée.

Vernamièse, tout en suivant la route obliquement ascendante, ci-dessus indiquée, dont nous venons de parler, montant et cheminant toujours contre le midi de la vallée, jusqu'à ce qu'on trouve un autre chemin attigu au précédent, qui conduit à la gauche, où il y a une croix de bois dans la forêt de melèse, et ensuite par quantité de champs à grains, est le village.

Mais avant d'arriver à ce village, on trouve un hameau, ou petit côteau au bas du chemin, qu'on nomme *Erbier*, qui appartient à deux illustres familles de Sion, *Wolff*, et *de Torrente*, où il y a de jolies possessions en prairies, champs, et forêts de tilleul; le site de ce lieu est si agréable, qu'il mériterait d'être habité en été, s'il y avait les bâtimens nécessaires, car, tels qu'ils y sont actuellement, ils suffisent à peine à un fermier ayant famille; il y a cependant des écuries, des granges, et même des racards pour récolter les foins, et enfermer les grains, et les bestiaux.

Vernamièse est un assez grand village, dont les maisons sont en bois, adossées au mont, et les unes au-dessus des autres, comme c'est l'usage général dans les villages

des montagnes un peu rapides de tout le pays; ce village, comme les autres dans les montagnes, à la moindre pluie est rempli de boue, et le chemin presqu'impraticable ; il n'y a qu'une chapelle dans ce village, et ses habitans se rendent à *Mase* ou à *Nax*, pour y entendre la messe, et assister aux offices divins, les fêtes et Dimanches en leur qualité de paroissiens. Au-dessus de ce village il y a une autre belle forêt de melèse, qui est la continuation de la forêt de Nax, et qu'on traverse en partie pour arriver dans ce dernier endroit; on y parle un français corrompu; l'air y est sain, et l'eau bonne; la nourriture ordinaire, ainsi que celle des habitans de la vallée entière, consiste en viande salée, légumes, pommes-de-terre, laitage, fromage et pain, mais peu de vin, excepté quand ils viennent aux foires et aux marchés de Sion, où ils boivent souvent assez pour savoir à peine, même montés à cheval, retourner chez eux; à cette occasion je ne puis me dispenser d'exposer ici une anecdote amusante, qu'on m'a racontée, où deux hommes, l'un de Nenda, et l'autre d'un de ces villages de cette montagne, se sont tellement enivrés à Sion, que l'un ayant pris, et monté le cheval de l'autre, a été porté dans le village de celui, auquel le cheval appartenait, savoir, l'un dans le village de l'autre, chacun des dits chevaux ayant conduit son cavalier, à la maison de son maître, de sorte, que ceux-ci ne pensant pas même à la moindre méprise faite crurent tous deux arriver chez eux, et que voulant entrer dans leurs maisons, trouvant les portes fermées, frappèrent à la porte, et crièrent de leur venir ouvrir, mais les femmes ne voulant reconnaître à la voix leurs prétendus maris, ne leur ouvrirent point; c'était alors, seulement après avoir fait

trois à quatre lieues de chemin à cheval, et s'étant un peu désenivrés par la fraîcheur de la nuit, qu'ils reconnurent leur erreur, retournèrent honteux chez eux à pied, et changèrent ensuite leurs chevaux confus de leur conduite passée, dont les épouses n'en firent que bien rire; cette anecdote, si elle n'est pas vraie, est du moins assez plaisante, pour avoir dû mériter sa place ici, et pour faire apprendre aux ivrognes les dangers de l'ivresse.

Mase est le premier village après celui-ci contre la vallée : il est placé au dos d'une combe, ou d'un creux tourné et retourné, et au bord de ce dernier; il est entouré de beaux biens; il a surtout beaucoup de champs à blé; il est aussi bâti en maisons de bois; il y a un Curé, et son église paroissiale est dédié à Sainte-Madelaine. Par dessus le village il y a encore une grande et belle forêt de melèse, et par dessus celle-ci des belles et bonnes montagnes pour les vaches en été, comme tout le long de cette chaîne de montagnes jusqu'aux glaciers de la vallée d'Hérins depuis la montagne de Nax, et ainsi de montagne en montagne jusqu'au fond de la vallée; il en est de même de la côte opposée à celle-ci du côté, d'Hérémence. Ce village de Mase a de même beaucoup de biens dessous le village, et jusqu'au fond de la Combe, même jusqu'aux moulins du Torrent, qu'on nomme la *Manne*, apparemment, parce qu'on regarde cette eau comme très-bonne pour arroser les prés, quoique par fois, comme il est arrivé ces dernières années, lorsqu'elle grandit subitement après des pluies fortes, ou long-tems continuées, elle cause aussi d'horribles dégâts sur tout son passage, traînant avec elle les moulins, et couvrant de terre, de pierres, et de bois les biens par où elle passe.

Quittant ce village on continue toujours la même route, qui forme derechef depuis le village de Mase un grand tour et contour jusqu'au dit torrent, et depuis là jusqu'au revers, ou au tournant de l'autre colline, située à sa sortie, et au bord du chemin, où, après avoir passé à côté d'une grande croix de bois, placée au bord du chemin, on trouve le joli village *de Suen*, lequel ayant été rebâti, après avoir été incendié, paraît tout neuf: de sorte, que depuis l'autre rive de la Borgne, ou depuis Hérémence, et ses environs, ce village offre un superbe aspect, et jouit à son tour d'un pareil sur toute cette même rive opposée, ou située en face de Suen; le village de *Suen* est grand, même riche à la manière de ces contrées; il jouit en général d'une superbe vue tant contre le fond de la dite vallée, que contre son glacier; il jouit de même d'un air pur de montagne, et d'une bonne eau pour la boisson, aussi est-il fort sain, et c'est pour cela, que dans toutes ces régions ou contrées il n'y a que peu, ou point de Crétins, outre que les habitans y sont laborieux, et rien moins qu'adonnés à la paresse, comme par contre en général le sont les habitans de la plaine du pays; ce même village possède aussi beaucoup de biens, consistans en champs, prairies, forêts et montagnes, tout comme les autres villages voisins. Il n'y a non plus de Curé, mais une simple Chapelle; ses habitans vont à la messe à la paroisse de *Saint-Martin*, qui n'en est éloignée que d'un quart de lieue, sur l'autre bord de cette colline, et dont l'église est dédiée à ce Saint, dont elle porte le nom. Ce village est grand, fort peuplé, et les habitans y sont, comme dans le reste de la vallée, assez de braves gens, doux, honnêtes, laborieux, pacifiques, et assez écono-

mes, et s'habillent fort simplement en drap du pays. Ce village est fort vieux, et son clocher penché tout d'un côté, et menace ruine; il y a de même à *St. Martin* de beaux biens en prairies, champs, forêts et montagnes; enfin ce village est sain, jouissant d'un air frais de montagne, voisin au glacier de la vallée, ayant aussi une bonne eau pour boisson; depuis ce village on se rend, toujours en continuant la même route, au chef-lieu de la vallée d'Hérins, où il y a encore différens autres villages dessus le chemin, ou sur la route, comme *les Audeires*, *la Sassa*, *la Forcla*, etc. mais ils sont trop petits pour mériter une description particulière.

Venant enfin au *village d'Evolena*, je dirai, qu'il est assez grand, bâti sur le bord de la Borgne; ses habitans sont, en général, à leur aise; ils sont de bon cœur, et assez hospitaliers envers l'étranger; et si on n'y est pas reçu comme on pourrait le désirer, ce ne sera certainement pas par défaut de volonté de leur part, mais plutôt pour défaut de savoir vivre; j'ai, au reste, déjà plus haut indiqué en parlant de la Borgne, qu'elle descendait, et sortait de cette vallée.

Cette vallée s'étend huit à neuf lieues de longueur dans la gorge depuis Bramois; toute la vallée est arrosée par l'eau bruyante de cette rivière, qui partage aussi cette même vallée en deux dans toute sa longueur. Ce torrent se précipite avec un bruit horrible entre les parois, qui le contiennent, et forme sans cesse des cascades en tombant, et écumant il se roule tout furieux par dessus des pierres, qu'il pousse au-devant de lui, paraissant tout-à-coup entre des prairies fertiles et riantes, qu'il fertilise en les arrosant, semblant même vouloir s'y arrêter avec

joie, mais se précipitant ensuite dans des masses immenses des pierres de granit, dont il semble vouloir ébranler les fondemens; enfin dans le coin le plus éloigné de la vallée près d'Evolena il se fraye avec peine une route par des vrais rochers, lesquels paraissent à l'œil contemplateur comme autant de palais grisâtres de l'antiquité la plus haute.

Seulement dans l'angle extrême des deux branches de la vallée on trouve des plaines, et sur une de celles-ci repose le joli *village d'Evolena*, entouré de campagnes et de prairies très-bien cultivées. Les maisons sont en partie établies sur le rivage de la Borgne, et en partie dispersées dans la plaine, formant quelquefois par leur proximité ou voisinage des petits villages. Oh, agréable et champêtre vallée! combien ne possède-tu pas par la privation de tant de choses, qui sont devenues indispensables à tant de millers de mortels? Qui ne voudrait pas changer avec vous, braves et simples habitans de la vallée d'Evolena, à qui les vertus de la bienfaisance désintéressée, et de l'hospitalité ne sont pas encore devenues étrangères.

Les habitans de la vallée d'Hérins, sont ennemis des procès, et en cela ils ont fort raison, parce que les procès minent les fortunes des plaideurs; parmi les habitans de cette même vallée, ceux, qui demeurent plus près de la Capitale, sont déjà moins simples, plus rusés, ayant plus de besoins, et sont aussi pour cela même moins heureux que les premiers qui demeurent au fond de la vallée, à Evolena.

L'entrée dans cette vallée très-jolie est très-étroite, et le chemin souvent tellement mauvais en hiver, que les

habitans pendant une partie de cette saison n'en peuvent pas sortir. Cette vallée est riche en gibier; on y attrape de même en automne sur les hautes montagnes quantité de marmottes; par contre on y observe aussi en hiver, au printems, et même en été, et en automne des ours, des loups, et des loups-cerviers; quant aux ours, ces animaux ne roulent pas en hiver dans ce pays, mais dorment dans des profondes cavernes des rochers.

Il y a encore dans cette vallée des sources d'eau salée, à l'endroit dit en *la Combiola*, dont *M.r Isaac de Rivaz*, Conseiller de la Préfecture, et *M.r Felisser*, Pharmacien de Sion, firent une analyse chimique, par laquelle ils y découvrirent beaucoup de sel de Glauber, et trouvèrent qu'elle était riche en selenite, ce qui devait au dire du dernier annoncer la présence du vitriol; mais je renvoye pour cela à l'ancien Journal du pays, qui a été publié là-dessus, et dont notre Gouvernement actuel ne manquera certainement pas de prendre connaissance, pour pouvoir décider ensuite, si le produit, qu'on aura lieu d'en attendre, vaudra les frais de l'entreprise, ou de leur exploitation.

L'église d'Evolena a pour patron St. Jean Baptiste, auquel jour on y célèbre sa dédicace, et on s'y divertit. Mais ce qu'il y a de particulier dans l'habillement des femmes et des hommes de cet endroit, et en général de cette vallée; c'est que les hommes y portent presque tous ainsi que les garçons un bonnet de laine rouge, et un collet de même drap et couleur, et les femmes et filles, mais surtout les femmes mariées un large ruban de même drap et couleur tout à l'entour au fond ou au bas de leurs jupes; c'était là aussi la marque distinctive des femmes les plus aisées, ou les plus riches, et souvent aussi de celles

dont les maris étaient fonctionnaires publics, ou en autorité. Pour ce qui est des mœurs de cette vallée, quoiqu'en général elles aient été fort bonnes et louables, il faudra cependant aussi convenir, que depuis quelques années, elles y ont aussi dégénéré, comme dans tout le reste du pays, et notamment depuis les guerres des années 1798, et 1799, où on s'est permis de s'imaginer, que tout était permis, et qu'aujourd'hui les habitans de cette vallée savent très-bien vendre leurs petites pièces de fromage maigre pour du gras, et ne se font pas plus de scrupule de cette petite tricherie qu'un juif qui a su tromper un Chrétien, au contraire ils en rient, et voilà les tristes, mais ordinaires effets de la cupidité outrée de s'enrichir; ce sont la corruption des mœurs, les tromperies, et enfin la déchéance honteuse des anciennes bonnes mœurs contre un vil intérêt du moment, et des mœurs dépravées. Depuis Evolena jusqu'au glacier il y a encore une lieue et plus; ce glacier est fort grand, on y passe par dessus au gros de l'été; il arrive aussi, quoique rarement, que le monde y périt, surtout, lorsqu'on y passe quand le tems est mauvais, et que *la Tourmente*, comme les gens du pays l'appellent, se lève, et a lieu, ce qui n'est autre chose qu'un vent tourbillonnant, extrêmement froid, et mêlé de neige, ou de giboulée, qui enlève entièrement la vue devant les yeux au voyageur, au point même, de ne pouvoir pas voir où l'on pose le pied en l'avançant. Ce vent est encore dangereux au voyageur, parce qu'il est si fort, qu'il empêche pour ainsi dire le passant de respirer, et le menace ainsi de l'étouffer. Ce même glacier est d'ailleurs assez long et large, et finit par former une chaîne de glacier de plusieurs lieues de longueur; quant à sa hauteur, elle est

immense. Au pied de ce glacier contre la vallée il y a de belles prairies et de bons pâturages.

Venant de parler du glacier, et d'en donner une description sommaire, car il serait inutile d'en faire une plus détaillée, il ne reste au curieux, qui l'a vu, qu'à en revenir jusqu'à Evolena, et de sortir ensuite de la dite vallée par la côte opposée en prenant la route d'Hérémence; quittant donc Evolena, on se trouve sur la rive opposée ou occidentale du torrent de la Borgne, qui au dire de *Simbler*, traverse la vallée d'Hérins par un trajet de seize mille pas en longeur, mais cette Borgne, au dire de ce même Auteur, a encore une autre source ou fontaine, comme il l'appelle dans son ouvrage en disant: *halet et alium fontem Bornus*, car des mêmes hautes montagnes, presque à dix-huit mille pas du Rhône il naît un petit fleuve, *fluviolus oritur*, dit-il, qui à huit mille pas de sa source se mêle au précédent, savoir, à la Borgne, et la vallée par laquelle il descend, s'appelle la vallée d'Hérémence, où il doit y avoir d'excellentes mines d'une rare bonté, *Aeris Secturæ eximiæ bonitatis hoc loco sunt*, comme le dit encore le même Auteur, et le chef-lieu de ce Canton porte le même nom que la vallée d'Hérémence, savoir *Hérémence;* mais avant d'arriver en Hérémence, en sortant d'Evolena, on rencontre deux villages à une lieue du village, dont nous parlons, savoir, *la Cretta* qui est le village supérieur, et *Uzeigne*, qui est celui d'en bas, bâti à neuf, parce qu'il a été brûlé ces années dernières. Il y a d'excellens prés et champs à blé à l'entour de ces deux derniers villages, tant en dessus qu'en dessous du grand chemin; il y a de même de pareilles prairies depuis le village d'Evolena jusqu'à ces deux villages le long de la

route, et de superbes forêts par dessus tous ces biens, et enfin par dessus celles-ci d'excellentes montagnes de parcours pour les vaches en été.

La dite *vallée d'Hérémence* forme conséquemment une vallée séparée de celle d'Hérins, que l'eau ou le torrent, qui la parcourt dans toute sa longueur, partage derechef en deux rives opposées, dont l'une en y entrant se trouve à la gauche du voyageur, et l'autre à sa droite, comme aussi à la gauche et à la droite du torrent : cette vallée peut avoir environ deux lieues de longueur ou d'enfoncement, et finit par un glacier, qui est la continuation de celui d'Evolena, ce dernier étant cependant seul praticable.

Dans cette même vallée d'Hérémence il y a un grand village, nommé *Maxe*, et selon d'autres *Marze*, habité par les gens de cette vallée, qui cependant, comme ceux des villages d'Uzeigne et de la Cretta n'ont point de Curé, mais sont paroissiens de la Cure et paroisse d'Hérémence, Chef-lieu du Canton de ce nom, dont la localité est aussi peu faite pour être un Chef-lieu d'un Canton que le sommet d'une montagne, puisque le chemin d'Hérémence pendant tout l'hiver, et en tems de fortes pluies, ou de pluies prolongées, ainsi qu'au dégel du printems, est souvent absolument impraticable en venant de *Vex*, et que les eaux, qui descendent de la montagne, avant d'arriver à la chapelle de *St. Quintain*, entraînent souvent dans le gouffre tout le chemin, et que, s'il n'est pas entrainé, les chevaux ou mulets avec leurs pieds s'y embourbent au point souvent, à n'en pouvoir presque plus sortir, et qu'en tems de grands froids secs en hiver toute cette route est une pure glace, et en bien d'endroits bien dangereuse

à

à passer; mais revenons, d'où nous sommes partis, aux villages d'Uzeigne, et de la Cretta, depuis lesquels on monte au village d'Hérémence. La route, qui y conduit depuis ces deux villages, est assez rapide et pierreuse, et comme telle aussi rien moins qu'agréable; cependant comparée aux autres routes de la vallée, elle est encore passable, et surtout comparée à celle contre Vex, ou qui conduit d'Hérémence en Vex.

Arrivé au village d'*Hérémence*, je m'empresse à en donner la description: ce village est très-vieux, et les maisons sont toutes de bois, très-noires, à force d'être vieilles, les unes adossées aux autres, sans aucune symmétrie, ordre, ni goût, à l'exception de quelques grandes maisons toutes neuves. Quant à la maison Commune, c'est un bâtiment antique, triste et sombre, dont la façade ou entrée est toute couverte de têtes de loups, d'ours, et de loups-cerviers, comme celle de la maison Commune des Bains de Louëche l'est avec les peaux empaillées des mêmes animaux ou loups, avec cette différence cependant, qu'en Hérémence il n'y a que les têtes de ces animaux clouées contre la paroi boisée, tandis qu'aux Bains de Louëche il y a sous l'avant-toit de la maison Commune toute la peau empaillée suspendue en l'air avec les têtes de ces loups tués dont-il y a de blancs même, comme on peut s'en convaincre en passant devant cette maison de Commune; l'église d'Hérémence est grande, mais n'a rien de beau, ni le clocher, sinon son triste et noir cadran de bois, où on peut à peine déchiffrer les heures; mais par contre ce village avait le bonheur d'avoir toujours eu des zélés Pasteurs, qui ont rendu par leur conduite le peuple aussi exemplaire, qu'ils l'étaient eux-mêmes; ces Pasteurs,

amateurs de la paix, et ennemis jurés de la chicane, comme des débauches, de l'ivrognerie, et du libertinage, n'ont cessé de prêcher les avantages de la première, et les suites funestes de ces dernières passions ; aussi était-il preque inoui d'entendre parler d'un procès entr'eux, et un bâtard parmi eux était aussi rare qu'un Phénix. Ces habitans, quoique presque tous les samedi de l'année au marché de Sion pour y vendre leurs denrées, et les fruits de leur industrie, tirant argent de tout, ne fréquentaient néanmoins point les pintes et les cabarets, mais rapportant l'argent chez eux, en faisaient amas, économisant très-bien, et s'habillant fort modestement d'un drap du pays assez grossier, et de couleur noire, mais les hommes, surtout la jeunesse s'habillaient d'ordinaire de culottes blanches en drap blanc d'une laine grossière, qu'on faisait dans l'endroit, et les portaient surtout les fêtes et dimanches; il en était de même des bas blancs du même drap, qu'ils portaient les mêmes jours.

Quant au sexe, il n'y est pas beau en général, quoique point laid non plus, mais par contre fort vertueux et modeste, et rien moins aussi qu'adonné à la débauche; on y parle un mauvais français, le comprenant néanmoins très-bien; s'il y a de l'inconvénient de ne pas trouver des auberges dans cet endroit, ce n'est pas le défaut de police, c'en est au contraire un excès mal calculé, car ces braves gens sont dans la ferme croyance, qu'avec les auberges s'introduit aussi la débauche, et avec celle-ci les vices, et en ce sens ils n'ont pas tort, mais s'ils considéraient d'un autre côté, que le voyageur a droit de réclamer l'hospitalité dans tous les pays; qu'eux-mêmes, s'ils voyageaient dans l'étranger, seraient bien aises de la trouver; qu'elle est

même du droit des gens. Toutes ces raisons réunies paraissent aussi avoir donné lieu aux paroissiens de cet endroit de solliciter leur Curé de recevoir les étrangers.

Il résulte donc de tout ce que je viens de dire de ce village, et du caractère de ses habitans, que si le village n'est ni beau, ni agréable, ni les chemins plaisans, qui y conduisent de tout côté, du moins ce village jouit d'une vue vraiment agréable et pittoresque sur la rive opposée, dont nous venons de décrire les villages et la route, savoir sur Vernamièse, Mase, Suen, et St. Martin; et enfin sur les belles forêts placées sur ces villages, et sur les montagnes, sans oublier les petits côteaux verdoyans avec leurs châlets ou cabanes, granges et écuries, qu'on observe au bas de cette rive opposée dont je parle, et qui descendent jusqu'au torrent de la Borgne, qui découle au fond avec grand bruit et fracas, et en sort toute écumante dans sa course et chute fort rapide; enfin, si d'un côté le village n'est pas beau, le caractère de ses habitans par contre l'est d'autant plus, et leurs vertus morales sont d'autant plus brillantes, qu'elles paraissent aussi plus contraster avec le physique du local; c'est aussi en quoi, je me trouve d'un sentiment opposé à celui de quelques écrivains étrangers, qui me paraissent extrêmement portés à louer les localités du pays, et par contre avoir mis trop bas le caractère du Valaisan, quoiqu'encore en cela, on ne doit point leur en vouloir, parce d'un côté ces écrivains habitués à habiter les belles et immenses plaines de la France, ou d'autres pays plats, et leurs grandes villes, entrant dans un pays tout de montagnes et de vallons, entouré des plus hautes montagnes et des vallons, et enfin de gorges latérales fort étroites, couvertes de glaciers et de

neiges éternelles, habitées par des grossiers montagnards, il ne peut pas être étonnant, que de tels voyageurs soient frappés désagréablement à l'aspect de ces hautes montagnes et rochers rapprochés, et souvent escarpés à pic, ainsi que des torrens, qui les traversent au fond des dites vallées, et enfin à l'aspect des anciens châteaux ruinés, dont ce pays fourmille, sans oublier aussi le regard jeté sur la plaine du pays toute ravagée par le Rhône, et que de l'autre côté, à l'aspect de ses habitans goëtreux, crétins, stupides et grossiers, ne parlant même qu'un langage tout particulier, un dégoût général contre une telle nation s'empare du voyageur, comme contre les habitans d'un tel pays, et cela d'autant plus, qu'un tel voyageur aura reçu une éducation plus parfaite, et vécu avec une population plus polie, et plus civilisée; mais revenant aux gens d'Hérémence, je finirai leur éloge en disant, qu'ils sont sincères, braves, laborieux, économes, honnêtes, sobres, et vertueux, et cela tant les hommes que les femmes.

Il y a à l'entour du village d'Hérémence de bons biens, comme prairies et champs, ainsi que de bons mayens ou basses montagnes, situées au-dessous et même quelquefois parmi les forêts, mais d'une pente rapide, ce qui y rend la récolte difficile; aussi sont-ils par cette raison en grande partie obligés de mener la récolte, le foin et le refoin ainsi que le grain à dos de chevaux, de mulets, et sur des traîneaux, où ceux-ci peuvent être employés. Hérémence a de même plusieurs arbres fruitiers, comme pommiers, poiriers et cerisiers qui portent fruit, ce qui est assez surprenant dans une élévation pareille. Quant aux cerisiers, il y en a par millers dans les montagnes du Valais, du fruit desquels on fait l'excellente *eau de cerises*,

eu cette célèbre liqueur que les Allemands nomment *Kirsch-wasser*, dont on envoye jusqu'à Paris, et par toute la Suisse. Enfin ce village a de bonnes montagnes pendant tout l'été pour les vaches, et où l'on fait beaucoup de fromage, mais ordinairement que demi-gras, tandis que dans les montagnes de Nenda dans le Canton de Sion, et dans celles de Binn en Conches, et enfin dans celles du Valdilier dans le Canton de Monthey, on fait les fromages les plus gras du pays du Valais.

Le chemin, qui conduit d'Hérémence en Vex, est tantôt rempli de boue, tantôt très-pierreux, et, généralement parlant, assez mauvais, à travers des prairies pour la plupart marécageuses et maigres; on compte une bonne lieue depuis Hérémence jusqu'en Vex. Tout le long du chemin on jouit d'une superbe vue sur la rive opposée, qui dans son ensemble, au mois de juillet sur la fin, ou à l'entrée du mois d'août, est vraiment digne d'être regardée, lorsque le tems est beau, clair, et sans brouillards, tant à raison des montagnes, où l'on voit le bétail assemblé, qu'à raison des belles forêts situées dessous dans toute la longueur de la côte opposée, et des villages placés presqu'en ligne horisontale, et à une lieue environ de distance les uns des autres, comme aussi à raison des biens, des prairies, et des champs à blé dessous ces mêmes villages, lesquelles prairies se trouvent garnies de cabanes et de châlets, ainsi que de granges et d'écuries pour le foin et le bétail.

Mais ce qu'il y a surtout de remarquable dans cette côte opposée vue depuis Hérémence, ce sont ces creux majestueux qui sillonnent toute cette chaîne de montagnes à des distances à peu près égales, et forment ainsi des tours

et contours desquels creux descendent de petits torrens jusqu'à la Borgne.

Dessous le chemin d'Hérémence, et au bord de la plaine, environ à mille pas de Vex contre la gorge de la vallée d'Hérins, on voit encore la tour carrée et endommagée des anciens Seigneurs *Tavelli de Granges*, auxquels derniers appartenait aussi anciennement le village de Mase, dont ensuite les successions sont parvenues aux nobles Seigneurs *de Chevronis*, comme on le verra dans son tems et lieu : ce château est aujourd'hui entouré de champs; il y a de même dans sa proximité beaucoup de prairies et de cerisiers au couchant de ce château.

Entre Vex et Hérémence, on voit au-dessous de ce dernier village des espèces de pyramides toutes de sable grisâtre, en forme de pains de sucre, qui sont très-hautes, très-pointues, et sur la pointe d'une desquelles on observe encore aujourd'hui un phénomène bien curieux, c'est une grosse et immense pierre, qu'on ne sait comprendre, comment elle peut s'y soutenir depuis tant d'années, car il y a bien trente à quarante ans qu'elle s'y tient sur cette si haute, et si pointue pyramide, et elle paraît toute pointue depuis le lointain; ces pyramides forment une espèce de crête depuis le torrent de la Borgne contre le village d'Hérémence, et elles s'observent beaucoup mieux en montant depuis Vex en Hérémence, qu'en descendant de ce dernier village en Vex.

Enfin, avant d'arriver en Vex depuis Hérémence, on voit à quelques cents pas de Vex, au-dessous du chemin, et au milieu de beaux et bons prés, et d'arbres de noyers une espèce de hameau ou petit village, qu'on appelle *le Villard*, comme qui dirait la petite ville, endroit à la

vérité très-fertile, mais qui n'a que quelques maisons, quelques écuries, granges et racards, et qui a assez d'eau tant pour l'usage domestique, que pour arroser les biens d'alentour.

Descendant plus bas, et suivant toujours le grand chemin, on arrive enfin en *Vex;* grand et beau village, dont les maisons sont en bois, et en partie assez grandes et belles, quelques-unes même presque toutes neuves; il y a cependant deux bâtimens en pierres, outre la maison de la Cure, et une au bas de la Chapelle. Ce village a beaucoup de beaux et bons biens, comme prairies et champs, et quantité d'arbres fruitiers, surtout quantité de cerisiers portans toute sorte d'excellentes cerises: ce même village est situé dans une espèce de creux ou de bassin, qui le met à l'abri du vent froid du nord, ainsi que de l'air des glaciers de la vallée d'Hérins.

Ce village, s'il n'avait pas été tant endetté, à raison des procès, dans lesquels quelques particuliers paraissaient se plaire, à raison des redevances féodales considérables, auxquelles leurs biens étaient sujets envers le Chapitre de Sion, qui y était haut Seigneur, ce village, dis-je, sans ces procès, et sans ces redevances féodales aurait été un village fort riche, surtout s'il avait régulièrement payé les dites redevances, au payement retardé desquelles cependant il paraissait se plaire, puisqu'il les laissait tant en arrière, car il comptait anciennement quantité de riches particuliers de différentes familles, quoiqu'ils ont été sujets aux mêmes devoirs, et que leurs biens alors étaient également infeudés comme aujourd'hui au même Chapitre; il y avait de même plusieurs familles nobles dans ce

village. Il y a dans ce village une Chapelle, où M.r le Curé dit ordinairement la messe, et ne se rend que fort rarement dans l'année à l'église paroissiale, qui se trouve éloignée de quelques cents pas, quoique le cimetière paraisse y appeler pour le soulagement des âmes des défunts, en y faisant des prières et des processions usitées, qu'on ne tient point au village; l'église paroissiale est fort triste, comme aussi fort ancienne, car elle est réputée une des plus anciennes du pays, et il y avait un tems, où ceux de Bramois et ceux d'Hérémence étaient obligés de se rendre à la messe en Vex, ce qui prouve, que cette dernière était une mère Eglise, et les deux autres des filiales; c'est pour cela aussi, que l'église d'Hérémence paye encore aujourd'hui une redevance annuelle d'une livre du pays à celle de Vex; enfin St. Silvie est patron de l'église de Vex.

Au-dessus du village de Vex, il y a encore un autre petit village, qu'on appelle *Ypras*, comme qui dirait *aux Prés*, où l'on se rend par un chemin fort rapide et pierreux : ce village, ou plutôt hameau ne consiste qu'en quelques maisons isolées, à l'entour desquelles il y a d'excellens vergers, ou prairies bien arborisées; en montant plus haut encore contre la forêt, il y a au-dessous de cette dernière sur toute cette côte et chaîne de montagnes jusqu'à son couchant, et jusqu'au torrent de Nenda, nommé *la Prinze*, qui la sépare de la montagne de Nenda, une infinité de maisons de campagne, qu'on appelle *les Mayens de Sion*, qui se présentent au midi de cette ville en delà du Rhône, et s'étendent jusqu'au pied de *la forêt de Thjoung*, appartenante jadis à la Bourgeoisie de Sion; cette montagne des Mayens de Sion est superbe, s'élève

insensiblement jusqu'à la hauteur de trois bonnes lieues, et a près de deux lieues de largeur du levant au couchant; toute cette partie est occupée par différens petits villages, comme *la Verna*, *Agettes*, *Salins*, et *Veisonna*, dont il sera parlé dans un instant. C'est dans cette montagne, dont le sommet est une forêt immense de sapins, et de melèses, surmontée d'une belle montagne de parcour pour les vaches en été, aussi nommée la *montagne de Thjoung*: mais voici l'éloge que fait M.r *d'Echassériaux*, ci-devant Ministre auprès de ce pays dans sa lettre sur le Valais « descendez, dit-il, de la colline de Valère, trans-
» portez-vous dans un beau jour du mois de mai au pied
» de la montagne, qui est au midi de Sion; si vos regards
» ne sont pas enchantés, si vous ne vous sentez pas élevé
» par le magnifique spectacle, qui se déploie devant
» vous, retirez-vous, n'admirez plus aucun des ta-
» bleaux de ce genre; figurez-vous une montagne de deux
» lieues de longueur, sur près d'une lieue de hauteur,
» une multitude de petites plaines cultivées de près mail-
» lés de mille fleurs, de bocages, de vergers, de paysa-
» ges, s'élevant à l'envi comme par étages, partout entre-
» coupés de fontaines et de cascades, de sentiers cou-
» verts d'ombrages; partout la pompeuse verdure des
» melèses; la variété des arbres à fruit, la végétation la
» plus féconde, un nombre infini de petits villages, de
» cabanes, de châlets, animant ce tableau; une forêt de
» pins couronnant cet amphithéâtre; le Rhône roulant au
» pied de la montagne ses eaux impétueuses, peignez-
» vous toutes les nuances de la verdure, toutes les gra-
» dations de la végétation, vous aurez une idée de la
» montagne des Mayens. *Claude Lorrain, le Poussin*, que

» vos peintures sont faibles à côté de cette majestueuse » création! Décorateurs de théâtre, inventeurs des jardins » artificiels, que deviennent ici vos migniatures! Venez » ici enflammer votre génie, venez y cherchez des modè- » les, mais prenez garde d'y trouver le désespoir de » votre art».

Dans ce même côteau, un peu au bas, et tout en venant du village d'*Ypras*, un quart de lieue au-delà, on trouve en traversant des champs et des prairies par un chemin en partie passable, et en partie assez mauvais et pierreux, un autre village champêtre appellé *la Verna*, qui est plutôt un hameau composé de quelques maisons, écuries et granges, ainsi que racards, mais entouré tout à l'entour de beaux et bons biens, champs et prairies, bien arborisées.

Le séjour dans ces Mayens est très-agréable quand le tems est beau, mais il en est tout autrement les années pluvieuses ou froides, car alors il n'y a que pluie, froid et brouillards, et on ne peut sortir sans se mouiller en traversant les sentiers des prés, dont les produits fâcheux sont des catarres et des rhumatismes. Les maisons de campagne des Sédunois y sont toutes disséminées çà et là, ce qui forme un aspect vraiment frappant, et intéressant tout à la fois. Chacun vit à sa volonté, et à son goût, quelquefois mieux, mais souvent, et ordinairement même, moins bien qu'à la ville, parce qu'il faut y transporter les vivres à dos d'hommes ou de chevaux, à l'exception du dessert, comme fraises, framboises et cerises, ainsi que des œufs, que les villageoises voisines leur y apportent devant la chapelle, où elles se rendent avec les habitans des dits Mayens les jours de fêtes et de dimanches,

pour y entendre la messe. L'eau y est fort fraîche, même froide.

Ci-devant on se voyait tous les jours au dit séjour; on allait pour cela un jour chez l'un, et l'autre chez l'autre; on goûtait ensemble avec du pain, du fromage, cerat frais de montagne, du miel, fraises sucrées et framboises, et abondance de vin; on faisait aussi des promenades dans ce même dessein dans les villages voisins, et souvent ces petites caravannes se montaient à vingt, et même plus de personnes, où l'on buvait de bons coups, et où l'on se divertissait très-bien; on faisait de même jadis de ces réunions dans quelque forêt voisine, où chacun était taxé pour apporter son plat outre son vin, son pain, son service, et son verre, et l'on dînait ou goûtait ensuite ensemble, se divertissant très-bien jusqu'au soir; on en revenait ensuite tout joyeux, chantant, ou jasant ensemble; mais il n'en est plus ainsi de nos jours, on ne se voit plus; les opinions politiques, et les intérêts personnels ont tout divisé; chacun a son opinion politique, et le plus heureux est celui qui fait son devoir, qui obéit à la loi, et à ses supérieurs, laissant aux gouvernans le soin du gouvernement, et ne se mêlant que du sien et de son économie domestique; cependant je n'oublierai jamais le tems, où me trouvant presque journellement avec quelque bon amis dans ces Mayens sous quelque beau melèse, à côté de la maison de feue Madame *la générale de Kalbermatten*, ma très-chère et très-honorée commère et cousine, dont j'occupai le Mayen pendant cinq ans en été; desquels arbres de melèse, (car il y en a deux devant la maison au levant). Le doux zéphyr remuant les feuilles, et battant légèrement les branches, nous procurait un sifflement

agréable, et une fraîcheur charmante sous leur ombre délicieuse, rendue encore plus animée, par le chant d'un oiseau forestier, nommé la pivoine rouge, dont le chant a quelque chose de lugubre, et de solitaire, analogue à leur séjour dans ces endroits isolés; là, sous l'ombre de ces arbres on se confiait le tout en ami, et l'on déposait dans le sein de son ami, ses plaisirs comme ses peines, parce que l'on était assuré de n'être point trahi, et l'on se partageait les plaisirs comme les peines; mais reprenons, il y a au-dessus du village de *la Verna*, un peu à travers, tirant contre le levant un autre village plus grand, où l'on se rend depuis ce dernier par un chemin fort pierreux, et en été souvent plein d'eau, qu'on y laisse découler par défaut de police et de surveillance locale, à peu près une demie lieue plus haut, qu'on appelle *les Agetes*, qui conjointement avec le village de Laverna formait une communauté séparée, qu'on appellait aussi pour cela la communauté *des Agetes*. Ce village est assez grand, mais très-tristement bâti, sans symmétrie, comme sans goût, à l'exception d'une grande maison de bois presque neuve, au-dessus de laquelle maison il y a la chapelle qu'on nomme la *chapelle des Agetes*, où l'on dit la messe en été tous les dimanches et les fêtes, tant pour la noblesse de Sion que pour les habitans de l'endroit; on fait la même chose à la chapelle supérieure ou plus haute, appellée *la chapelle de Notre-Dame du bon conseil*, qui est très-jolie, quoique petite; il y a devant celle-ci une jolie petite plaine et allée à travers une petite forêt de melèse, où l'on se trouve à l'ombre; il est certain, que s'il n'y avait pas le terrible inconvénient dans ces Mayens d'être obligé de tout y faire arriver à dos d'hommes ou d'ani-

maux, tant vivres que boisson, batteries de cuisine, linges, vaisselles et meubles, le séjour en été y serait vraiment délicieux, et ne le céderait à aucun autre pour l'agrément.

Dans ces quatre villages, dont nous venons de parler, savoir, *Vex*, *Ypras*, *la Verna*, et *Agetes*, on parle un jargon français assez difficile à comprendre, et le monde y est assez rustique, ainsi qu'en *Salins*, qui est presque vis-à-vis des Agestes, mais plus au couchant de cette même montagne des Mayens, formant jadis aussi une autre communauté séparée, quoique fort petite; mais aujourd'hui ce village est réuni au Canton de Sion, et appartient pour le spirituel au vicariat de Sion, qui en est le Curé, et est obligé d'y aller dire la messe, ou de la faire dire les dimanches, et fêtes majeures, tandis que les quatre villages prédits appartiennent tous au Canton d'Hérémence, et à la Cure de Vex pour le spirituel; on a donné au Vicaire de la ville de Sion le nom de *Curé hors des murs*, *Parochus extra muros civitatis*, parce qu'à une lieue tout à l'entour de la ville de Sion, il est obligé d'en faire les fonctions, savoir à *Lamura*, en *Uvries*, *la Cretta*, *Bramois en deça le Pont*, *Salins*, *Arvelard*, *Misérier*, *Thurin*, *Chandolina*, et *Maragnina*, qui sont autant de hameaux de quelques maisons; parmi tous ceux-ci le village de *la Cretta*, garde quelques restes de son ancienneté, et quelques vieux bâtimens en pierres; il est placé en deça du pont de Bramois sur une colline élevée, entourée de quelques bons biens, et au bas d'une forêt de dailles.

Il me reste encore à parler de quelques autres villages qui se trouvent sur le plateau lui-même de la montagne des Mayens, ou à sa côte tournante, ou enfin au bas, et con-

tre le torrent de Nenda, et qui tous aussi ont leurs noms particuliers; mais avant d'en parler, je dois encore dire, que les Mayens de Sion jouissent d'une superbe vue sur la rive septentrionale du Rhône; revenant maintenant à la description des autres villages de cette même montagne des Mayens, on observe d'abord sur une belle hauteur, et immédiatsment au-dessous d'une jolie petite forêt de melèses, et au-dessus de belles prairies, et enfin au bord supérieur et occidental de cette même montagne un grand village, nommé *Veisonna*, assez peuplé, où les habitans sont de braves gens, menant une vie dure et laborieuse, mais dont les hommes, qui viennent tous les samedis au marché de Sion, pour y vendre des bois de bâtisse et autres, sont très-adonnés au vin, et même à l'ivrognerie, au point même qu'ils retournent ordinairement chez eux assez pris de vin, tandis que leurs épouses sont fort braves, vertueuses et modestes; c'était au reste dans ce même village, ainsi qu'à haute Nenda, qu'on buvait le meilleur vin blanc du pays, nommé *Oumagne*, ce qui n'est pas étonnant, si on considère que tous nos vins blancs, comme Oumagne, Muscat, et Raisi, surtout la petite ou la jaune, immédiatement après la vendange transportés dans ces hautes montagnes ou vallons, s'y font parfaitement, au point même de former des vins délicieux au bout de quelques années, et y deviennent des vrais vins de liqueur, tel est encore l'Oumagne de Vetroz, conduit en Bagnes, et laissé quelques années, mais il n'en est pas ainsi de nos vins rouges, qui n'ont point ce feu, ni cet esprit, et ne s'y font non plus si vite, ni si bien, quoiqu'ils s'y améliorent aussi beaucoup au bout de quelques années, tandis que ces mêmes vins ne se conservent pas long-tems

dans la plaine, mais s'y font trop vîte, surtout l'Oumagne et le Muscat, mais le rouge se conserve plus longtems, tandis que les vins blancs susdits en ville tournent en acide, ou se gâtent volontiers dans les grandes chaleurs de l'été, surtout, si on n'a pas la précaution de les transvaser dans d'autres tonneaux au printems, et encore en automne au besoin si la cave où on tient ces vins, ou l'été est fort chaud.

Les gens de Veisonna sont au reste assez honnêtes et affables, et d'un caractère doux et paisible; leur habillement est d'un drap grossier du pays, tirant sur le noir, mais leur langage, comme celui de tous les montagnards de cette rive du Rhône, ou au-delà du Rhône, est un jargon français très-difficile à comprendre, et très-dur à prononcer, en un mot, fort déplaisant. Ce même village jouit d'une des plus belles vues du pays tant sur la plaine, que sur les villages, côteaux et montagnes situées sur la rive septentrionale du Valais, car d'un côté on y voit toute la côte de la montagne de Nenda, et quantité de villages dans la plaine du pays depuis Sion en bas jusqu'à Martigny, et depuis Sion en haut jusqu'en Lenz, ainsi que le cours tortueux et vraiment majestueux du Rhône dans la plaine, et enfin une infinité de châlets, ou de cabanes de montagnes maçonnées en mortier, et blanchies dans les Mayens de Conthay, sans oublier la belle vue depuis Veisonna et depuis les Mayens de Sion sur cette ville, qui est assez pittoresque, d'où l'on voit depuis certaines places immédiatement sur la grande place de la ville de Sion, dont on entend aussi tous les coups des cloches, et de la caisse du tambour, et depuis où enfin, avec une lunette d'approche, ou un télescope on voit

l'heure sur l'horloge de la cathédrale de la ville quand le tems est beau clair, ainsi que le monde qui se promène sur cette grande place, lorsque le soleil donne dessus, ce qui tout réuni forme une recréation agréable pour ceux qui se trouvent dans leurs dites maisons de campagne.

Gravissant ensuite la montagne de Veisonna jusqu'au sommet de ce côté-là, et la tournant on découvre après l'avoir franchie un autre petit village, qu'on nomme *Verey*, ce qui en langue de l'endroit veut dire autant que tourner ou virer, aussi est-il placé au haut de la côte tournée contre la gorge de la vallée de Nenda; ce village est passablement grand et peuplé; il y a beaucoup de champs dans ses environs, ainsi que d'excellentes prairies, de belles forêts par dessus, comme aussi tout le long contre la vallée de Nenda, et par dessus toutes celles-ci de belles montagnes pour le parcour ou pâturage des vaches en été.

Il y a encore dans le voisinage un autre village, qu'on appelle *Clebe*, qui jadis était un village seigneurial, appartenant à l'Abbaye Royale de St. Maurice; dont l'Abbé était Seigneur territorial, comme aussi à Vetroz pour le prioré. Les étages des maisons sont fort bas, et les fenêtres très-petites, de la hauteur d'un pied sur huit à dix pouces de largeur, et les portes si basses, qu'un homme de médiocre taille a de la peine d'y entrer sans se faire du mal. Il y a de même aux environs un autre petit village appelé *Cerisier*, apparemment, parce qu'il y a beaucoup d'arbres de cerisier, qui y croissent en abondance, comme dans les autres montagnes du pays, sans culture quelconque.

Descendant de là jusqu'au torrent de Nenda, qu'on nomme

nomme *la Prinze*, on trouve sur la route *les moulins de Nenda*, qui sont un ouvrage pour le besoin des habitans des environs et des villages voisins. Au-dessous de ces mêmes moulins, et du même côté du dit torrent on voit au milieu d'une infinité d'arbres fruitiers, d'excellens vergers, et belles prairies un village passablement grand, qu'on appelle *Brignon;* les habitans de ce village en général sont tellement vilains, qu'ils font presqu'horreur à celui qui les voit; outre qu'il y a beaucoup de Cretins et d'horribles goëtres, ce qui ne m'a pas surpris, considérant l'air sans jeu dans ce village absolument sombre, même en plein midi, par les arbres trop rapprochés, dont les branches s'entrelacent les unes dans les autres de tout côté, jointe à l'excessive mal-propreté, qui y règne dans tous les ménages; et enfin, si on fait attention au défaut de mouvement corporel tant nécessaire de ces enfans malheureux, qu'on y laisse croupir dans l'ordure.

Tous ces quatre derniers villages, savoir, *Veisonna*, *Verey*, *Clebe* et *Brignon* appartiennent pour le spirituel à la paroisse de Nenda, et y vont à la messe en hiver, sauf ceux de Veisonna en été, qui viennent à la Chapelle d'enhaut des Mayens de Sion, comme il a déjà été dit.

Il y a encore au fond, et au bord de la côte occidentale de la montagne des Mayens de Sion, au-dessus de la rive du torrent de la Prinze une charmante plaine avec des champs superbes, ainsi que des prairies riantes bien arborisées de toutes sortes d'arbres fruitiers, comme poiriers, pommiers, noyers et cerisiers; cette plaine s'appelle *Baar.*

Venant de parcourir toute la montagne des Mayens d'un bout à l'autre, et de faire connaître tout ce qu'il y a

de remarquable, comme aussi les différens villages qui se trouvent sur toute cette montagne, et le caractère de ces habitans, il ne me reste, que de parler encore de la montagne de Nenda, et de ses villages principaux, quoiqu'appartenans au Canton de Sion, uniquement pour n'être pas obligé d'interrompre le cours de ma description de la montagne de Nenda; parmi les villages principaux de la montagne de Nenda, je trouve dabord le beau et grand village de *Nenda*, car outre ses propres paroissiens il y a encore une grande quantité d'habitans des autres villages qui s'y rendent aux offices divins, et dont le Curé de Nenda en a l'administration spirituelle, savoir, ceux de *Veisonna*, *Verrey*, *Clebe*, *Brignon*, *haute Nenda*, et *Fée*.

Nenda se présente superbement à la vue depuis Sion, ou aux hauteurs de cette dernière ville; il offre encore à cette même ville une belle montagne verdoyante et d'une pente douce, dont le fond ou le bas jusqu'au torrent, est garni de beaux biens, de superbes prairies, ainsi que de champs, et à l'entour du village lui-même des arbres fruitiers, surtout quantité de beaux arbres de noyers, qui masquent au loin le village, et le dérobent en entier au regard des curieux, si l'on excepte l'église et la maison de la Cure, qu'on distingue très-bien depuis les hauteurs de Sion; il y a de même, à la gauche du village de Nenda, et au-dessus, beaucoup de prairies, mais en grande partie marécageuses, ayant à sa droite, vu depuis Sion, de superbes prairies, et tout au bord un lambeau fort long, et assez large de champs à froment et à blé, postés comme en amphithéâtre les uns sur les autres, et cela jusqu'à *la Chapelle de Saint-Sebastien*, qui était aussi jadis

le lieu, où à côté d'elle anciennement on tranchait la tête aux criminels, condamnés à ce genre de supplice. Enfin au milieu, et droit au-dessus du village de Nenda, toujours vu depuis Sion, il y a un lambeau très-long et très-large jusqu'au village de *haüte Nenda* de prairies excellentes en partie, et en parties aussi marécageuses, et maigres.

Au-dessus de ce grand village de Nenda, et un peu à la droite, on observe l'ancienne maison Seigneuriale du Gouvernement du Valais, qui, à la guerre Véragrienne, ou des Savoyards en 1475, a été détruite, et depuis rebâtie; le grand Major de Nenda y demeurait ci-devant. Cette grande Majorie de Nenda comme aussi Hérémence devait des dixmes à l'Etat, que le dit grand Major recouvrait; ce même village de Nenda devait encore des censes féodales annuelles à la ville de Sion, ou plutôt à sa Bourgeoisie, mais qui ensuite ont été rachetées par eux; Nenda à raison de la grande quantité de froment, tout comme le village d'Ardon, qu'il fournit au marché de Sion, ainsi que ce dernier endroit, peut à juste titre être appelé *le grenier de Sion*, quoique les villages de *Nax*, *Mase*, *Vernamièse*, *Vex*, et *Bramois* y amènent aussi le leur, mais cependant pas de beaucoup près autant que *Nenda*, et *Ardon*. La paroisse de Nenda est fort peuplée; les habitans sont en général, braves, honnêtes, doux et paisibles. Leur habillement est de même fort simple d'un drap brun du pays, tirant un peu sur le jaune; le luxe y est inconnu, aussi y trouve-t-on encore beaucoup de gens moyennés; le libertinage y est de même ignoré encore, aussi les illégitimes sont-ils fort rares dans cette paroisse toute grande qu'elle est; celui qui en aurait eu,

un, serait déshonoré chez eux, et ne trouverait plus à faire un bon mariage; mais il n'en est pas de même pour quelques autres montagnes, et surtout dans la plaine du pays, où l'on ne rougit plus d'en avoir eu. Tout le peuple de Nenda porte une dévotion et vénération toute particulière envers le bienheureux *Will*, enterré en Valère, dont j'ai déjà parlé en parlant de Valère, cette dévotion de leur part est telle, que tous les vendredis de l'année, et même souvent les fêtes et dimanches on en voit venir par bandes, se rendant à son tombeau; mais passons au village situé au-dessus de celui de Nenda, et qu'on appelle aussi pour cela *haute Nenda*; ce dernier est à une bonne demi lieue au-dessus de l'autre, mais il n'est pas de beaucoup près aussi grand que celui d'en bas, qu'on appelle aussi quelquefois basse Nenda pour cette même raison, parce qu'il est situé dessous l'autre : c'est dans ce même village de haute Nenda qu'on boit cet excellent vin blanc vieux, qu'on nomme Oumagne.

L'air de la montagne de Nenda en général est tempéré et assez sain, moins cependant en bas qu'en haut, parce qu'en haute Nenda l'air est beaucoup plus agité et renouvelé, et pour cela aussi plus pur et plus salubre; aussi semble-t-il que le monde y est plus vif et plus robuste, outre qu'en bas les noyers nombreux à l'entour du village renfermant trop l'air, ne peuvent par cette raison même que le rendre aussi moins pur, et moins sain.

Toute la montagne de Nenda se trouve au reste entourée par des grandes et belles forêts, et au-dessus desquelles on observe encore de superbes montagnes garnies d'excellentes herbes pour l'entretien des vaches pendant tout l'été, comme sur toutes les autres montagnes du

pays; il y a de même dans la montagne de Nenda quelques vastes et beaux Mayens pour y mettre le bétail en automne à la descente du bétail des hautes montagnes, et au printems, avant de le mettre dans ces dernières.

L'eau dans la montagne de Nenda est en général assez bonne, sans être cependant de beaucoup près aussi rude et froide qu'aux Mayens de Sion, ni l'air lui-même aussi froid et vif que celui des mêmes Mayens, parce que Nenda et haute Nenda se trouvent adossés à la montagne, et sont pour cette raison abrités contre la bise et le vent du nord, qui en général est le vent dominant, et assez froid dans tout ce pays, et qui souffle du couchant et dirige sa course au levant; aussi les Valaisans l'appellent-ils *l'air du pays*.

Quand on a une fois dépassée la Chapelle de *Saint-Sebastien*, qui se trouve au bord, et à la droite du plateau de Nenda, on traverse quantité de champs et de broussailles qui les suivent, comme autant de petites forêts, et enfin de beaux biens, ou prairies en descendant, et longeant toujours, on arrive enfin au milieu de ces mêmes prairies à un village qu'on appelle dans cet endroit *Fey*, ou *Fée*, et, en effet, cet endroit paraît tenir en quelque façon à la féerie, ou à l'art d'enchanter, que de voir établir un petit village dans un endroit aussi écarté que l'est celui-là, mais aussi, c'est plutôt un hameau qu'un village n'ayant que quelques maisons et écuries et granges, et enfin quelques racards pour déposer les grains des champs voisins; il y a aussi dans cette contrée beaucoup d'arbres de cerisiers; la chasse aux pigeons y doit être fort bonne, lorsque les cerises sont en maturité, il en est de même de la chasse des grives à la même époque, sans oublier celle

des lièvres, qui se plaisent particulièrement dans les champs semés de fèves et d'haricots, et de petits pois, dont il y en a beaucoup; mais sortant de ces biens et prairies, et poursuivant sa route le long du chemin contre le couchant, on arrive tout-à-coup au bord d'un horrible précipice à l'entrée de la forêt, et d'une profondeur extrême, qu'on n'a pas pu prévoir, ni s'y attendre d'avance, qui donne immédiatement sur les champs de Riddes, situés à une lieue de profondeur depuis là; aussi était-ce là, qu'arrivant il y a deux ans, pour la première fois de ma vie, pour me rendre de Nenda en Isérabloz, avec mon camarade de voyage, je fus tellement frappé à l'aspect subit, et tout-à-fait inattendu de ce précipice affreux, que je pâlissais tout-à-coup comme un sac de farine, n'étant au reste rien moins que naturellement peureux, et que je doutais en moi-même, si je pouvais, ou devais m'engager ultérieurement à poursuivre cette route, dont je ne voyais pas même une sortie, si non au bout d'une forêt assez éloignée de là, qui me laissait plutôt entrevoir de loin un chemin taillé dans le rocher, sans avoir pu trouver celui qui devait m'y conduire, enfin engagé et encouragé par mon camarade je me déterminai à la poursuite de mon voyage, mais ma frayeur ne se calma totalement qu'au bout d'une forte demi heure, car elle fut si forte, qu'en arrivant au village d'Isérabloz, qui était encore une forte demi lieue éloigné de là, je n'avais pas le courage de me déterminer encore à manger quelque chose, quoique j'en eusse bien besoin, mais que j'attendis encore une bonne demi heure après mon arrivée avant d'avoir pris la moindre chose.

Mais parlons maintenant du *village d'Isérabloz*, qui se

trouve à la gauche après avoir passée et tournée cette forêt, dont je viens de parler, et au-dessus de Riddes, sur la hauteur dans la gorge de ce dernier endroit, et depuis lequel endroit il se présente à l'aspect du voyageur passant par Riddes comme cloué, ou collé contre la montagne à une hauteur prodigieuse, au bas d'une immense forêt noire, et enfin au bord d'un précipice épouvantable; il y a dans ce village un assez grand nombre d'habitans, comme aussi beaucoup de maisons, et beaucoup de greniers, et tout à l'entour du village quantité de champs à froment, aussi l'appelle-t-on *le grenier de Martigny*, parce qu'il conduit beaucoup de froment et de grain au marché de ce lieu, savoir au bourg de Martigny, outre, qu'il est encore du Canton de ce nom; il y a de même en Isérabloz quelques petites prairies. Le monde y vit extrêmement frugalement, et pour ainsi dire que de laitage; son habillement est d'un drap grossier du pays tirant sur le noir, ses bas sont d'un drap de laine blanche grossière, enfin les souliers ont une semelle environ d'un pouce d'épaisseur, et souvent aussi bien ferrés que le sont les chevaux et les mulets de la plaine, avec un grand chapeau noir, rond, et abattu; ce même peuple est extrêmement économe, et évite pour cela tout sujet de procès et de chicane, mais tout cela ne l'empêche pas d'être mauvais payeur, tellement tient-il à la matière; ils étaient ci-devant jurisdictionnaires des Evêques de Sion, qui y établissaient un juge, qu'ils appelaient Châtelain; les mêmes Evêques y héritaient les bâtards décédans sans héritiers légitimes descendans de leur corps, s'ils ont négligé de s'affranchir de ce droit de succession par le moyen d'une certaine somme convenue pour cela; dans cette paroisse jadis la bonne foi

et la simplicité des habitans était telle, qu'aucun ne sachant écrire, ils marquaient les dettes sur une petite bûche, ou bâton plat de bois, de la largeur d'un pouce, et marquant d'un côté la marque domestique du débiteur, et de l'autre côté la somme due, qu'ils marquaient dessus en chiffres; enfin leurs champs et biens fonds y sont tellement en pente, qu'ils ne peuvent se servir ordinairement de chevaux ou de mulets pour les travailler; ce sont les maris et les femmes indistinctement qui les travaillent, et en rapportent la récolte à la maison, et les enfans à l'âge de six ans y portent déjà la hotte, ce qui empêche l'accroissement du corps, aussi y voit-on rarement des hommes ou femmes d'une belle taille, mais ils sont en général petits.

Au-dessus du village, comme je l'ai déjà insinué, il y a une immense forêt qui longe la vallée d'Isérabloz des deux côtés, et quelques beaux mayens ou basses montagnes, et par dessus celles-ci de superbes montagnes pour les vaches en été.

L'air dans cet endroit est sain, et l'eau fort bonne, aussi le monde y vient-il vieux, et il n'est pas rare d'y trouver plusieurs octuagénaires; il n'y a au reste que le vent de la vallée d'Isérabloz et celui du nord qui puissent y jouer leur rôle, vu que le village est exposé au soleil couchant et accollé à la montagne du levant; le peuple de ce village était anciennement obligé de se rendre à la messe à *Chamoson* de l'autre côté du Rhône, mais il s'en est ensuite racheté de ce devoir, et s'est rendu à Riddes, jusqu'à ce que dernièrement il a bâti une maison de Cure, et a érigé une Cure au village, de manière, qu'il a aujourd'hui son propre Pasteur; aussi s'il y a une paroisse dans le pays,

qui ait besoin d'avoir un Curé, c'est bien celle-ci, ainsi que celle de *Binn en Conches*, où les chemins précipiteux, et fort étroits sont absolument impraticables une bonne partie de l'hiver, pour ne pas dire de l'année, et où dans cette saison une fois enfermé, on risque de l'être pour plusieurs mois, et à moins de les vouloir forcer de ne pouvoir pas s'acquitter de leurs devoirs religieux, il était absolument nécessaire de leur accorder un Pasteur dans l'endroit.

De ce village on descend par un chemin fort rapide, étroit, et au bord d'un précipice dans le village de *Riddes*, distant d'une lieue du précédent; ce chemin en tems de neige et de forte glace, est souvent impraticable.

CANTON DE MARTIGNY.

Quoique ce Canton commence déjà au pont de la Lizerne au levant d'Ardon, et que conséquemment *Ardon* déjà, ainsi que *Chamoson*, et *St. Pierre*, avec *Leitron*, *Saillon*, et *Fully* y appartiennent aussi, néanmoins j'ai cru pouvoir commencer à parler de *Riddes*, *Sasson*, *Chara*, et *Isérabloz*, afin de finir, et de suivre la description de la côte méridionale des montagnes du pays, ou la rive gauche du Rhône, après avoir parlé de Conthay, et de la Morge, et être arrivé dans ma description à Ardon, premier village de ce Canton sur cette rive droite du Rhône, toujours prise en descendant le pays, d'après mon plan, reprenant donc ma route, je dirai, que *Riddes* est situé au bord occidental, et à la sortie, ou plutôt entrée de la gorge de la vallée d'Isérabloz, au pied de la mon-

tagne opposée à celle de ce dernier village. Le village de Riddes, qui est une commune et paroisse particulière, est assez grand, dont les maisons en général sont dispersées, et bâties sans symmétrie, comme sans goût, et sans architecture régulière, si on en excepte deux maisons nouvellement bâties, savoir celle de *M.r le Châtelain Gabriel Ribordi*, et celle de *M.r le Maire de Riddes, Jean Bernard Maizo*, qui sont deux grands, et beaux bâtimens d'un goût moderne. La propreté en général n'est non plus pas ce dont les habitans de ce village se piquent le plus, ni le soin dû à l'enfance, ou à l'éducation conforme à leur âge, et à la situation du lieu, puisqu'on la laisse croupir dans les rues sans mouvement, et sans exercice corporel quelconque, puisqu'on y trouve les enfans devant les portes des maisons au bord de la route, comme des statues, presque immobiles, pâles, blêmes, fort bouffis, et avec des ventres énormes, en un mot, remplis d'obstructions; j'en excepte cependant toujours les deux maisons susdites Maizo, et Ribordi, et surtout la descendance du dernier; de même observe-t-on beaucoup de Cretins et de Goëtreux dans ce village, ce qui n'est pas surprenant pour celui, qui jette un regard sur l'ensemble du site, du local, et des causes concurrentes et productrices de ces infirmités, et surtout sur les marais immenses de toute la plaine de Riddes, situés au couchant du village, qui s'étendent à une lieue en longueur sur une bonne demi lieue de largeur; et enfin quand on jette un regard sur les vents du nord, qui donnent précisément sur le village, et y conduisent les miasmes méphitiques, produits par les eaux croupissantes et pourries, de ces marais au printems à leur dégel, et en automne lors de leur desséchement ou

diminution, dont le célèbre *Lancizius* a si bien parlé dans son excellent traité : *de Noxiis Paludum effluviis*, car il est ordinaire de voir des fièvres intermittentes épidémiques, endémiques même, de toute espèce, plus ou moins opiniâtres et meurtrières dans des contrées de ce genre, dans des pays bas et marécageux, surtout si l'on y joint le manque de bonne eau pour la boisson, et l'usage domestique, qui manque aussi à Riddes; quel est, au reste, le Médecin, qui ignore les obstructions comme suite ordinaire de ces fièvres négligées ou mal traitées, comme c'est l'ordinaire chez la populace? De là ces obstructions des viscères, ces gateaux de fièvres, ces figures pâles et bouffies, ces ventres monstrueux, et leurs issues ordinaires, le marasme ou l'hidropisie, et leur fin, la mort.

Quant aux Cretins et Goëtreux de cet endroit, il n'y a rien d'étonnant non plus pour un Médecin, puisqu'il est hors de doute, qu'un air marécageux et humide relâche les solides, et épaissit les liquides du corps humain, surtout joint à une nourriture pesante, sans mouvement, ou exercice corporel quelconque, ce qui ne peut qu'entretenir, augmenter même cette disposition, et cette tendance au cretinisme et au goëtre, vices, qui tous deux laissent apercevoir les mêmes défauts dans la constitution particulière de l'individu, savoir l'atonie, ou le défaut des forces toniques requises, et la stagnation des liquides épaissis, et particulière à chacun de ces deux vices, joignant seulement dans le cretinisme la grande diminution, et souvent la presqu'extinction même de l'usage des facultés intellectuelles dans ceux qui en sont atteints à un haut degré. Il serait donc possible, de remédier, de prévenir même ces maladies endémiques, ces fièvres intermittentes,

ces obstructions, ces goëtres, et ce cretinisme en desséchant les marais, en y faisant entrer le Rhône en différens endroits dans leur longueur, lequel y entrant au gros de l'été, y laisse déposer la marne qu'il amène avec lui, et hausserait par ce moyen leur fond, ou en les saignant en d'autres endroits, pour en sortir les eaux croupissantes. Quant aux goëtres, et au cretinisme on y remédierait, ou les préviendrait même, par un genre de vie et de nourriture tout opposé à celui qu'on observe, en électrisant pour ainsi dire leurs corps, et ces machines presque inanimées, ou tout au moins preque immobiles, les frictionant, les frottant, les exerçant, les baignant même deux fois par jour dans de l'eau froide, et enfin essayant la machine électrique elle-même sur eux; les nourrissant avec des alimens plus faciles à digérer, et qui n'épaissiraient point les humeurs, les promenant enfin de grand matin, mais pas du côté des marais, ou du couchant de l'endroit, mais au levant du village, les tenant dans une propreté particulière, les occupant à quelque exercice corporel, proportionné à leur âge, à leurs forces, et à leur constitution individuelle, alors on verrait se changer, comme par une espèce d'enchantement, cette engeance cretine en une espèce humaine, tout-à-fait différente de celle qu'on y voit en passant, et qui excite la compassion du voyegeur.

Mais, me diront peut-être quelques-uns plus vigilans sur leurs intérêts du moment, que sur l'avantage et bien-être permanent de leur génération actuelle et future, si nous desséchons nos marais, nous perdons les parcours pour nos bestiaux, et nous ne pourrons plus les entretenir; triste objection, et pauvre calcul! car, tout en suppo-

sant, que vous perdiez momentanément, et pour quelques années même ces parcours, ne gagnerez-vous pas par la suite autant d'excellens biens que vous en aviez de mauvais, en voyant vos marais disparaître, leur terrain se hausser, et par ce moyen doubler, tripler même vos fortunes, et pardessus tout cela vos santés s'établir, s'affermir, se perpétuer même, et enfin ces germes languissans de l'espèce humaine dégradée disparaître; tous ces avantages réunis et indubitables ne vaudraient-ils pas le sacrifice, ou la perte du parcour de ces biens communs pour quelques années? Pensez-y donc sérieusement, et occupez vous-en, si vous ne voulez pas enfin voir s'éteindre entièrement votre génération actuelle par l'insalubrité locale.

Le village de *Riddes* lui-même est situé en partie sur une espèce de hauteur, et en partie dans une profondeur non aérée, mais au contraire entourée de gros arbres de noyer, ayant quelques beaux vergers au-dessous du village, comme aussi quelques-uns au-dessus; il y a de même à *Riddes* quelques treilles de vignes fort hautes, et à la mode italienne d'une espèce de vin blanc, qu'on pourrait appeler la grosse *arvina*, mais dont le vin est fort dur, brusque, crud et piquant, quoique d'un assez grand rapport; j'attribue ses dites qualités principalement à deux causes, d'abord, parce que le vin dans ces hautes treilles reste toujours brusque, comme le vin d'Italie qui y croît, et vient sous les treilles, et ensuite au local lui-même, en ce que ce village étant au pied d'une montagne fort haute, le soleil ne commence à y donner que vers les dix heures du matin, et que dans l'après dîner il ne peut donner sur ces mêmes vignes qu'à travers, et ne peut ainsi toucher qu'à peu de raisins, de façon, que ce vin ne peut

mûrir que très-imparfaitement, et doit rester fort dur et crud, aussi n'en faut-il boire qu'à défaut de tout autre, si on ne veut pas gagner une colique, ou une ardeur d'urine, quoiqu'on y boive aussi de fort bons vins de Fully, de Chamoson, ou d'Ardon, chez M.rs Ribordi, et Maizo.

Il y a encore au-dessus du village de Riddes beaucoup de champs à blé, parmi les broussailles, et de bons et beaux mayens, et pardessus ceux-ci de belles forêts, et des belles montagnes qui les dominent.

Entre ce village et celui de Sasson, environ à mi-chemin on observe au-dessus du grand chemin sur une hauteur une belle grange presque neuve avec son écurie dessous la grange, et une grande maison à quelques pas plus haut, avec des beaux vergers au-dessous du même grand chemin, ainsi que des vastes champs au levant, et au-dessus du dit chemin; on appelle ce local *Econna;* cette possession, ou propriété rurale appartient à l'illustre Maison ou Monastère du St. Bernard. Cette montée, ainsi que la descente de l'autre côté est la plus forte et la plus mauvaise depuis Sion à Martigny, car il faut beaucoup monter d'un côté, et descendre de l'autre; mais il y a apparence, que le Gouvernement prendra ses mesures en conséquence dans la construction de la nouvelle route pour éviter ce double inconvénient, en prenant la direction plus bas, ou beaucoup au-dessous de la route actuelle, même au pied de cette hauteur, si besoin.

A une demi lieue plus bas qu'Econna sur la hauteur, dans une espèce de creux sur cette côte, et au-dessus du grand chemin, à peu près à un bon quart de lieue de distance de ce dernier, on trouve un autre village, qu'on nomme *Sasson,* ou *Saxon,* avec une grande tour seigneu-

riale, ainsi que l'église paroissiale situées plus haut que le village lui-même, que quelques-uns veulent prétendre avoir appartenue, car je parle de la dite tour, à l'illustre et ancienne maison de Saxe, mais je laisse à d'autres à voir, avec combien de raison, et de solidité, n'étant pas de mon plan actuel de m'occuper ici de cette assertion et recherche. Ce village a des prairies situées au-dessous, et en est en même tems entouré, ainsi que de vergers, possédant aussi au levant plusieurs treilles de vignes, de la même espèce de vin, que celui de Riddes; au couchant du village, et au-dessus de lui, il y a quantité de champs sur les hauteurs, et pardessus ceux-ci de belles forêts, dominées par de belles montagnes pour les vaches; il a aussi dans la montagne comme dans la plaine beaucoup de beaux biens communs, comme forêts et isles; mais ce qu'il y a de particulier à Sasson, c'est la quantité d'ânes, que les Communiers y entretiennent, ainsi qu'ânesses, dont ils se servent pour conduire le fumier dans leurs champs sur les collines dispersées, où ces champs se trouvent placés, et souvent assez éloignés du village; il est au reste certain, qu'il y a plus d'ânes et d'ânesses dans ce village que dans tout le reste du pays; c'est aussi dans cet endroit qu'on va les acheter, quand on veut en avoir, soit pour boire le lait d'ânesse pour les maladies, soit pour la monture, ou l'usage domestique, outre que la nourriture de cet animal ne coûte presque rien, et que sa ferrure n'est pas coûteuse; cet animal est d'ailleurs d'une patience sans égale, à moins qu'elle ne soit poussée à bout.

Ce village n'est pas exposé à la bise, ou au vent du nord, ni à recevoir les vapeurs méphitiques des marais de la plaine, situés au-dessous du grand chemin, étant placé

sur la hauteur; il n'est pas mal sain, comme Riddes; néanmoins cet endroit ne manque pas de Cretins ni de Goëtreux, ce que j'attribue aux causes suivantes : à l'air sans mouvement et peu vif, le village quoiqu'élevé, se trouvant néanmoins dans une espèce de creux, où l'air de bise ou du nord ne peut pas jouer, surtout si on fait attention au grand nombre d'arbres fruitiers, comme noyers et autres, dont il est entouré, et aux résultats nécessaires d'un tel air, à l'atonie des solides, et à l'épaississement des fluides, et enfin au défaut d'une éducation, et d'une nourriture convenable, et à la mal-propreté générale, qui y règne dans leurs habitations fort basses.

Le monde y est à peu près comme à Riddes, à l'exception cependant de la santé, qui y est meilleure en général que dans ce dernier endroit, mais avec tout cela les habitans n'y sont ni beaux ni grands, ni enfin éveillés; il en est de même du sexe, à l'exception de la famille de feu M.r le *Châtelain Thomas*; dont la génération entière était vraiment grande, belle et forte, sans doute, que la nourriture, l'éducation, et une bonne et heureuse descendance, origine ou naissance y contribuent beaucoup, lorsque père et mère sont vigoureux, et de belle taille, car comme le dit très-bien le Poëte :

Fortes creantur fortibus, et bonis
Est in juvencis, est in equis patrum
Virtus : nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam. Lib. 3. Carm. Ode 1.

Et néanmoins c'est précisément à quoi on fait le moins d'attention aujourd'hui dans les mariages pour le malheur

des

des familles, et de leur descendance, car il est certain, que pour avoir une belle génération, il importe surtout d'avoir une mère bien faite, forte, et d'une belle taille, car enfin d'une petite coque il ne saurait sortir un grand œuf; et les enfans, en général, participent plus des qualités corporelles, et même morales de leur mère, que de celles du père, outre que sans comparer l'homme à la bête, on choisit toujours les mâles et les femelles les plus beaux et les plus forts, quand on veut avoir une belle race dans les diverses espèces d'animaux, comme chevaux et vaches, mais c'en est assez là-dessus.

Depuis *Sasson* il y a une lieue jusqu'à *Charas*; on fait ce trajet tout dans la plaine en longeant l'isle, et côtoyant toujours au pied de la montagne méridionale. Le village est partagé en deux, dont une partie se trouve à quelque distance de l'autre, et a une chapelle, mais point de Cure; ses habitans vont à la messe à Martigny, au chef-lieu, dont ils sont paroissiens : ce village, quoique partagé en deux, n'est pas grand, ni beaucoup peuplé; dessous le village il y a beaucoup de vergers assez bien arborisés, garnis d'arbres fruitiers, et de marais dessous ces vergers, lesquels marais occupent une grande partie de la plaine de Martigny, et en effet, comme dit M.r *d'Eschassériaux* : « C'est une chose pénible pour le voyageur de reporter sa » vue sur l'immense et putride marais qui précède l'avenue de cette petite ville : combien le Gouvernement. » et les propriétaires tireraient d'avantages du desséchement de tout ce marais, dont l'opération serait si facile » à des connaisseurs, et à ceux qui sauraient s'y prendre » comme il faut ». Ces marais sont tellement grands, que quand le Rhône en été vient grand au point de verser,

toute cette plaine paraît être un lac, et pour malheur, ces marais s'augmentent aussi à proportion qu'on approche de la ville de Martigny; par contre au-dessus du village *de Charas* il y a beaucoup de champs à blé, et des vignobles assez étendus, au point même, qu'un district assez notable se trouve tout garni de vignes, et pour ainsi dire, ce qu'il est bien rare de voir, jusqu'au pied de la forêt, qui se trouve dessus, de manière qu'on voit la culture à côté du sauvage, ce qui forme vraiment un contraste tout surprenant, comme curieux à voir, savoir, une grande forêt d'arbres de haute futaie, et la vigne cultivée à ses pieds.

Depuis Charas on suit toujours la grande route à travers des biens cultivés, tantôt des champs au-dessus du chemin, tantôt au pied d'une belle forêt de melèse, et des vergers bien arborisés au-dessous du chemin, et on continue ainsi son voyage jusqu'au petit village, ou hameau nommé *le Gerset*, avant d'arriver à Martigny, environ à une demi lieue de distance de ce dernier; ce petit hameau ne manque pas de beaux et bons biens, et surtout de bonnes prairies, bien fournies en arbres fruitiers, pommiers et noyers. Il ne compte que quelques maisons, granges et racards; c'est jusqu'ici que l'armée haut Valaisane est parvenue dans la guerre de 1798, derrière lequel hameau elle campa, et d'où ensuite elle s'est retirée jusqu'au pont de la Morge. Enfin depuis le dit Gerset, toujours au milieu de beaucoup de belles prairies, d'excellens champs, et bons jardins, on arrive par deux routes différentes *au Bourg*, et à *la ville de Martigny*, et d'abord au Bourg en continuant la grande route contre le mont situé à la gauche en descendant de Sion, et à la ville on arrive en tournant à la droite dans l'en-

droit où les deux routes se séparent, et où un bras de bois sur un poteau, pareillement de bois, donne la direction au voyageur venant de Sion, ou y allant; commençons à parler du *Bourg de Martigny*. Ce Bourg est beaucoup plus joliment bâti que la ville qui porte son nom, et dont nous parlerons ensuite; il ne forme à la vérité qu'une seule rue au milieu de deux rangs de maisons, mais cette rue est pavée, bien large, et conséquemment aussi longue que le Bourg lui-même, qui cependant est assez long, et qui va du levant au couchant contre le pied de la gorge de l'Entremont, et presque jusqu'au pont de la Drance, qui en sort toute blanchâtre et bien bruyante en été, parce qu'elle contient beaucoup de marne, ce qui la rend excellente pour l'arrosement des prés, qu'elle engraisse particulièrement comme toutes les eaux marneuses; mais si cette Drance fertilise d'un côté beaucoup les prés qu'elle arrose, elle est d'un autre côté aussi destructive lorsqu'elle déborde, et sort de son lit, ce que tant le Bourg que la ville de Martigny ont éprouvé à leur plus grand malheur à diverses époques, où ils furent entièrement inondés, et presque détruits, comme on le verra en son tems.

Les maisons de ce Bourg sont jolies, bien bâties, et à peu près de même hauteur des deux côtés, dont cependant les maisons bâties contre la ville méritent la préférence, en ce qu'il y a beaucoup de neuves, et en partie assez grandes, et en général bâties avec goût, tandis que celles qui sont bâties contre le mont ou la forêt, sont en général plus humides, et par cette raison aussi moins saines, outre qu'elles sont construites à l'antique : ce même Bourg a toujours la rue assez propre et sèche, sauf

les tems de pluie, où elles sont humides, comme partout ailleurs; l'air y joue aussi toujours, et surtout celui de l'Entremont, ou du grand St. Bernard; mais le soleil n'y donne que tard, à cause de la hauteur immense de la montagne, au pied de laquelle il se trouve; la bise de St. Maurice poussée jusqu'à cette gorge d'Entremont, à son pied au Bourg de Martigny, y rend souvent l'air fort froid, surtout en hiver, en automne, et au printems; ce Bourg est rempli de boutiques de marchands à la droite, et à la gauche de la rue, on y tient aussi le marché tous les lundis de l'année, marchés souvent assez grands pour ressembler à des Foires, à raison de l'affluence du monde depuis tous les villages voisins de la plaine et de l'Entremont; on y tient aussi plusieurs Foires dans l'année, notamment celle du grand lundi à Carnaval, avant le jeudi gras, celle du mois de juin, ainsi que celle du troisième lundi du mois d'octobre, et enfin une quatrième nouvellement introduite, où alors devant les boutiques de tout côté, on établit des bancs de marchands, et où aussi il y a des places particulières pour la vente du bétail.

Le Bourg de Martigny étant bien aéré, est assez sain, et le monde y est bien éveillé, spirituel, et dégagé, mais en général, les hommes y sont encore assez adonnés au vin, et pour surcroît de malheur leur vin est mauvais, froid, et mal sain, ainsi que fort brusque, et comme tel fort préjudiciable à la santé, surtout si l'on n'y est pas fait depuis la naissance, et si l'on en boit un peu plus copieusement; aussi les haut Valaisans, surtout ceux des environs de Sion, où les vins sont en général excellens, se trouvent-ils toujours mal de la boisson de ces vins de Martigny, surtout, s'ils sont obligés d'y rester quelque

tems; c'est aussi pour cela, qu'il est assez rare de voir de nos jours au Bourg, ou à la ville de Martigny des vieillards, ou des personnes fort avancées en âge, du moins dans la classe du commun, qui est obligée de boire de ces mauvais vins, tant blancs que rouges, à raison de leur acidité et austérité dominante, si ennemies aux nerfs de l'estomac comme aux autres de tout le corps, qu'ils crispent violemment, et affectent d'une manière souvent très-préjudiciable, en excitant des coliques violentes, et très-opiniâtres.

Mais s'il y a beaucoup de ces mauvais vins tant au Bourg qu'à la ville de Martigny, on y a aussi d'un autre côté les meilleurs pour ainsi dire du pays, le *Coquempey*, et celui de *la Marque*, parce qu'il est le nectar de ce Canton; il sent la pierre à fusil, et ce sont les côteaux de Martigny, qui les produisent; il est donc aussi à juste titre appelé de la marque, parce qu'il marque parmi les meilleurs vins du pays; c'étaient aussi ces mêmes vins, qui étaient jadis si recherchés par les voyageurs étrangers, et surtout les Anglais, qui y venaient annuellement pour se rendre de là au *Chamoni;* mais ces deux vins bien faits, et vieux y sont aussi rares que le terrain, qui les porte, est petit, peu étendu, et que les personnes, qui savent les bien faire et les garder, sont peu nombreuses.

Le Bourg de Martigny est fort peuplé, et le sexe y est en général assez beau et bien fait, mais ce même Bourg tant beau et grand qu'il est, n'a cependant point de Pasteur particulier, mais fait partie de la paroisse de la ville de Martigny, ainsi que plusieurs autres villages du même Canton, comme sont: *Chemin, Vinze, Lévron, la Batia, Charas*, et autres, dont nous parlerons encore. Mais il est tems de parler de *la ville de Martigny* elle-même, qui est

à un quart de lieue de distance du Bourg, dont nous venons de parler, et est située proche et au bas du Château ou du Fort de Martigny, placé sur le roc, et contre la gorge de St. Maurice.

Martigny, Chef-lieu du Canton de ce nom, et qui lui l'a donné, est l'*Octodurum* des Celtes. Ce lieu a conservé dans tous les dialectes son étymologie gauloise. *La ville de Martigny* est célèbre à plus d'un titre tant pour son antiquité, qu'à raison des événemens nombreux, qui y ont eu lieu dans les divers siècles, et d'abord elle était le lieu, où l'Empereur *Maximien* voulut faire sacrifier son armée aux faux Dieux, ou la forcer à leur brûler l'encens, ce qui donna lieu au martyre, er à la mort glorieuse de St. Maurice et de toute la légion Thébéenne; ce fut encore à Martigny, plus de trois siècles auparavant que les Sédunois assiégèrent *Sergius Galba*, Lieutenant de *César*, comme le dit *Jules-César* lui-même dans ses commentaires de *Bello Gallico*. Ce fut de même à la ville de Martigny, que les Evêques de l'Evêché de Sion demeurèrent pendant plusieurs siècles, et cela pour bien de raisons, et d'abord, parce que Martigny était le centre, où aboutissaient toutes les routes qui conduisaient dans ce pays, et se trouvait dans le site le plus riant; il a été regardé par les Romains comme le lieu principal de cette vallée, aussi y posèrent-ils le premier milliaire, dont tous les autres conséquemment dépendaient. Une position si agréable ne pouvait sans doute qu'engager les premiers Evêques du Valais à y faire leur demeure, et lorsqu'ils la changeaient, ils conservaient néanmoins encore pendant quelque tems la dénomination d'Evêques d'Octodurum; une autre raison encore de la demeure des Evêques du Valais à Martigny,

fut le massacre de la Légion Thébéenne proche de St. Maurice, qui attira quantité d'étrangers de tout rang, depuis la Couronne Papale jusqu'à l'Impériale, et Royale, qui se rendirent sur ces lieux pour y vénérer les ossemens et les reliques de ces Saints, comme on le verra encore en sa place et tems; et pour cela il convenait sans doute, que les Evêques les reçussent à leur passage par là, et dans la proximité, d'où aussi ils purent plus facilement surveiller le service du Monastère d'Agaune pour cela établi, à quelle occasion il ne sera pas inutile d'observer au lecteur, que *Petronius*, Préfet du Prétoire, chargé de diviser les Gaules en dix-sept provinces, sépara le Valais de l'Italie, du tems de *Maurice*, Evêque de Martigny, en 419; et qu'il fixa cette ville pour Capitale des Alpes Pœnines, pour faire avec la Tarentaise la septième province Viennoise, et que lorsque Gondebaud III, se fut emparé du Valais, de la Maurienne, et de la vallée d'Aoste, le Valais était sous la Métropole de Vienne, et qu'enfin cinquante-huit ans après, les Lombards pénétrèrent à Martigny par *l'Ostiolum Montis jovis*, et portèrent la désolation en deça de la dite montagne, alors les Evêques de Martigny et d'Octodure, ainsi nommés, pour y avoir demeuré, contraints d'abandonner cette Capitale exposée à tant de brigandages, cherchèrent leur salut dans des lieux plus éloignés de ce passage, se fixèrent à Sion, y demeurèrent jusqu'à nos jours, et encore aujourd'hui, et furent pour cela aussi appelés Evêques de Sion, quoiqu'ils fussent Evêques du Valais; un Prieur, un Vicaire composent aujourd'hui le Chœur à Martigny de cet ancien Chapitre épiscopal de l'église de Ste. Marie: ce fut encore au Château épiscopal que *Pierre Schiner*,

un des frères de son Eminence le Cardinal *Mathieu Schiner*, fut assiégé par cinq cents Valaisans par les intrigues du Chevalier *George Supersaxo*, l'ennemi juré de ce dernier, et que néanmoins ils n'ont pu le prendre que par trahison, comme on le verra dans son tems, le dit *Pierre Schiner* se refusant de leur livrer le dit château, mais s'offrant néanmoins d'y recevoir un homme de probité de chacun des sept dixains du haut Valais, le susdit *George Supersaxo* s'y cantonna ensuite pendant six mois, au dire de *M.r Desloges*, Docteur en Médecine, et n'en sortit qu'après y avoir mis le feu; ce fut de même à Martigny la ville qu'on trouva en creusant les fondemens de certains bâtimens, qu'on voulait faire, des antiquités, et des monumens Romains; ce fut enfin dans un des champs proche de la ville de Martigny, appartenant à feu *M.r le grand Châtelain Gay*, où, en voulant le tourner avec la charrue, la pointe de cette dernière se trouva tout-à-coup arrêtée, au point même, que les chevaux ne purent vaincre la résistance, ni avancer, et qu'en cherchant ensuite avec la pioche et la pelle la cause de cet obstacle, on y a découvert une voûte à la romaine, et qu'on a voulu ouvrir, mais qui fut si dure et si forte, qu'on a renoncé au projet, comme il me l'a raconté lui-même, cet homme si respectable par ses rares vertus, par sa moralité, et son amour invincible pour la justice; et pour comble d'événemens, ce fut la même ville de Martigny, qui fut tant de fois incendiée, et tant de fois inondée, qu'il est vraiment surprenant, qu'elle a toujours pu se refaire de toutes ses pertes, mais nonobstant tous ces revers, la ville de Martigny est encore aujourd'hui un des Chefs-lieux des plus beaux, et des meilleurs du pays, tant à raison

de sa situation avantageuse, qu'à celle de la grandeur de sa paroisse, laquelle, si elle n'est pas la seconde en population, est au moins la troisième du pays, comptant Bagnes, et Sion pour les premières. Cette ville est entourée des biens les plus riants du pays, comme vergers, champs et jardins; elle est sans contredit la première quant au passage et au commerce, car tout ce qui va et vient de la Suisse, de la France, et de la ci-devant Savoye, y est obligé de passer, ainsi que ceux qui vont et viennent par le grand St. Bernard, venant du Piémont, de même que ceux, qui viennent d'Italie par le Simplon, traversant le Valais, de manière, qu'on pourrait vraiment dire, que Martigny se servant d'économie et de commerce, pourrait se faire de l'or par poignées.

La ville de Martigny a plusieurs jolis et beaux bâtimens, ainsi qu'une très-belle église; le son de ses cloches est si bien concordant, que le carrillon de Martigny est aussi sans contredit de beaucoup le plus agréable, et le plus concordant de tous ceux du pays.

Le monde de la ville de Martigny est fort honnête, et affable, parlant assez bien le français; cette ville depuis tout tems a compté beaucoup de personnes de mérite et de naissance; le sexe y est de même assez beau, spirituel, et en général aimable. Cette ville peut de même se féliciter d'être le séjour ordinaire des Révérends Prévôts de l'Illustre maison de St. Bernard, qui y a une très-grande et belle maison Prévôtale, où M.r le Prévôt passe une grande partie de l'année, avec quelques-uns de ses Révérends confrères Chanoines; le Prévôt actuel M.r *Reuze* se rend plus illustre encore par son humilité, par son zèle, et sa rare piété.

Mais il est dommage, que la ville de Martigny soit si peu régulièrement bâtie, et les maisons si fort dispersées les unes des autres, car il y en a de fort belles, et de toutes neuves, tandis que la grande auberge, dite la *grande Maison*, est effectivement un grand bâtiment, et présente un grand pavillon, mais rien moins que régulier, et commode, n'ayant pour ainsi dire qu'une grande cour, et une grande galerie dans son intérieur, et seulement quelques chambres un peu régulières, si on en excepte la grande salle : il est dommage encore, que les rues dans la ville de Martigny en tems de pluies soient si mal-propres, et tellement pleines d'eau qu'on a de la peine à y passer lorsqu'il pleut un peu.

La ville de Martigny jouit, comme le Bourg du même nom, d'un bon air, et souvent même assez froid, à cause de la bise qui y souffle depuis la gorge, qui conduit à St. Maurice; ce vent y est habituel presque toute l'année, au moins à certaines heures du jour, comme tout voyageur pourra facilement s'en convaincre en passant par là.

Martigny formait jadis la cinquième Bannière, et s'appelait anciennement *Octodurum*; il est situé à la droite du cours de la Drance, où il y a un Château avec une forteresse sur un rocher très-haut, et bien escarpé sur la gauche de la même Drance; cette ville était aussi, comme nous l'avons déjà dit, la première demeure des Evêques du Valais; ce château, ainsi que la ville de Martigny après leur démolition conservèrent néanmoins le nom de la ville et du château d'Octodurum. Ce Château, avec ceux du Mont-d'Orge et de Seja ou de Seta contre Chandolins ont été bâtis par les Ducs de Savoye lors des guerres de ces derniers contre le Valais, mais celui de Mar-

tigny ayant été en différens tems ravagé, fut aussi rebâti ensuite par les Evêques de Sion *Jadocus de Sillinon*, et *Mathieu Schiner*, successeur immédiat de *Nicolas Schiner*, devancier de *Mathieu;* l'ancienne ville, dite *Octodurum*, doit avoir été plus bas, comme la tradition l'enseigne, ayant été submergée par les débordemens de la Drance et du Rhône, tour-à-tour, et comme de violentes présomptions viennent en appui. L'ancienneté de cette ville est plus que prouvée par les diverses inscriptions qu'on y a trouvées, et qui en partie se trouvent inscrites d'une écriture romaine très-ancienne à la paroi d'une des murailles de l'église de Martigny, et en partie sur une colonne de pierre dure et rude au bas du portail de cette même église.

J'observerai enfin, que si la ville de Martigny est belle et environnée tout à l'entour d'excellens biens, de beaux jardins, de superbes vergers bien arborisés, et garnis de toute sorte d'arbres fruitiers, ainsi que d'immenses champs d'une fertilité prodigieuse, par contre le village nommé *la Batia*, qui est situé de l'autre côté de la Drance, en bas de la Chapelle, dans une espèce d'enfoncement, entouré de quantité d'arbres de noyer, ne l'est plus, quoiqu'il ait encore beaucoup de beaux biens à l'entour, et surtout des vergers bien arborisés au-dessous du chemin, car au-dessus il n'y a que de rochers et de forêts de châtaignier tout le long de cette côte. Ce village, par où l'on entre depuis St. Maurice à Martigny, servait autrefois de rempart pour fermer l'entrée du château, qui commande avec tant de majesté sur toute la campagne de Martigny, et depuis où on peut découvrir une grande partie des anciens châteaux du Valais; aussi les curieux,

qui veulent jouir d'une charmante perspective, ne doivent point appréhender la peine pour gagner cette hauteur, car il n'y a rien de plus ravissant que ce coup-d'œil; on voit encore sur cette côte occidentale deux autres châteaux, dont il ne restent plus que les ruines, savoir: *celui de St. Jean*, situé à l'entrée de la vallée *de la Comba* et de l'Entremont, et était un Fort, dont s'emparaient aussitôt et sans peine les Comtes de Savoye au premier mouvement de guerre; sa situation si pittoresque et les mouvemens des ravages, dont le Valais a été le théâtre, inspirent une certaine frayeur, et laissent entrevoir la grandeur de la domination ou de la puissance de ses maîtres. Les vestiges de l'autre château sont à demi lieue d'Octodurum sur la route d'Entremont, au-dessus d'une élévation en forme de pain de sucre, qui commande au *Bourg-Cart*, nommé Celtique, qui doit signifier Bourg de la Forteteresse. Les Seigneurs de la Cour de *Châtillon* ont possédé long-tems ce poste important, il était regardé comme la barrière de la vallée Pœnine.

Ce fut *Pierre de Savoye* surnommé *le Grand*, qui fit élever la tour de ce château *Bastida*, qui se trouve au-dessus du village de la Batia, par vengeance contre les Valaisans, qu'il persécuta dix ans consécutifs. Ensuite *Landric*, Evèque de Sion avait acquis toute la jurisdiction temporelle de Martigny avec ce château, qui était son accessoire, du *Seigneur Corbeize des Alinges*, pour le prix de 6000 sols, présens *Berthold*, Evêque de Lausanne, et noble Jacynthe de Monthey en 1313. *Edouard de Savoye* chassé par les Valaisans n'eût pas de peine à donner les mains à un traité que le Chapitre de Sion, et l'Etat du Valais furent obligés de conclure sur un roc avec le

Comte Vert, par ce traité on lui relâcha le château fort de la Batia, la ville, le mandement, le territoire de Martigny, Ardon, Chamoson, et tout ce que l'église de Sion possédait depuis la Morge jusqu'au lac de Genève; mais comme ce qui est trop violent, comme le dit M.r *Deloges*, n'a pas de durée, les Valaisans, après avoir tués quatre mille hommes au Comte-Vert, reprirent en 1384, dans la guerre, et par la force ce qu'ils avaient perdu par faiblesse.

Le village de la Batia compte beaucoup de cretins et de goëtreux, ce qui ne m'étonne pas, si fidèle à mes principes, je considère d'un côté le site de l'endroit, qui est profond, et l'air ne pouvant jouer à cause des arbres de noyer si nombreux, et à cause du haut rocher qui le met à l'abri de l'air et de son courant, et d'un autre côté la mal-propreté excessive des rues ou du grand chemin, qui le traverse, et y forme un vrai bourbier, jointe à la mal-propreté de l'intérieur des maisons, et enfin le manque d'une nourriture et d'une éducation convenable à ce genre de localités, et vices en résultans. Pour ce qui est du nommé Canton d'Entremont, je n'en dirai rien ici, ayant été décrit en parlant du passage du grand St. Bernard, et de Bagnes.

Après avoir parcouru toute la plaine méridionale du Rhône depuis Riddes jusqu'à la Batia, il me reste à revenir au *Pont de la Morge*, pour prendre l'autre rive du même Rhône; ce pont de Morge est à une petite lieue au-dessous de Sion; mais avant d'y venir, je dois observer, que j'ai dit plus haut, que le Valais anciennement avait été divisé en trois parties, ou différentes peuplades, savoir, *les Vibériens* depuis le mont de la Furca en Con-

ches jusqu'à la grande muraille du pays, ou jusqu'au mur du pays, qui existe encore aujourd'hui pour la plus grande partie au côté oriental du torrent de la capricieuse, et très-souvent furieuse et ravageuse *Gamsa*, en bas du village de ce nom, et qui dans les vieux tems fermait tout le pays dans la plaine en cet endroit, allant depuis le pied du mont méridional, où il commençait, jusqu'au Rhône; mais depuis ce mur en bas, et jusqu'à ce pont de la Morge de Conthay, dont nous allons parler, demeuraient *les Sédunois*, ainsi nommés, apparemment par rapport à la ville de Sion, Capitale du pays, et par conséquent aussi de cette peuplade; cette ville en latin s'appelant *Sedunum*, et pour cela le peuple, *Seduni*, en français *Sedunois*; enfin depuis ce pont de Morge jusqu'au pont de St. Gingoulph, ou selon d'autres jusqu'au pont de St. Maurice, et au sommet du St. Bernard, demeuraient les *Véragriens*, ou *Véragres*, ou les ci-devant *bas Valaisans*, et depuis le pont de la Morge de Conthay en dessus jusqu'au sommet de Conches habitaient les ainsi nommés *haut Valaisans*, qui étaient Souverains des autres, et en ont formé deux Mandemens ou Gouvernemens, du moins depuis 1475, jusqu'en 1798, et les commandaient conséquemment l'espace de plus de trois siècles sans interruption quelconque.

Ces Véragriens ou Véragres sous les ordres, et sujets des Comtes, ou Ducs de Savoye avaient anciennement des fréquentes et fortes guerres contre les Sédunois et les Vibériens, au point, qu'ils étaient presque toujours aux prises les uns contre les autres par l'instigation des Ducs de Savoye leurs maîtres, jusqu'à ce qu'enfin en 1475 ils furent assujettis par les Sédunois et les Vibériens, qui

leur apprirent dès lors à les laisser tranquilles, et à leur obéir comme à leurs maitres ; de manière, qu'ils ne firent que changer de maîtres.

On appelait donc ensuite cette région du pays, qui se trouve au bas du pont de la Morge de Conthay jusqu'au pont de St. Gingoulph, *le bas Valais*, comme il l'était en effet par sa position, puisque le Rhône descend depuis le haut Valais dans le bas, et que pour se rendre dans le haut, il faut presque continuellement monter, et souvent beaucoup même.

Déja *César, Pline, Strabon*, et *Tite-Live* parlaient des *Véragriens*, et parmi ceux-ci *Tite-Live* en fait des peuples *demi-germains*, car il dit, que les routes ou les chemins qui doivent conduire au Pennin, (le Grand St. Bernard) dont les sommets sont habités par les Véragriens, comme il l'écrit, ont été occupés par des peuples *demi-germains* du tems d'*Annibal*, comme il conste par le texte latin de *Pline*, que voici : *Meminere horum* (Veragrorum) *Cæsar, Plinius, Strabo, Livius, qui ipsos semi-germanos facit, itinera enim, quæ ad Penninum ferunt, cujus juga veragros incolere scribit, gentibus semi-germanis tempore Annibalis obsessa fuisse tradit*». Mais *Simbler* dit, que de son tems, en 1574, les Véragriens parlaient déja français ou savoyard, et qu'ils appelaient leur langage Romain ou Roman, ce qui se peut fort bien faire, car lorsque les Romains étaient devenus leurs maîtres, comme de tout le Valais, ils auront oublié leur ancien langage celtique, qui probablement n'aura été que l'allemand, ou du moins une espèce de langage allemand, et n'en aura eu de différent que le dialecte et la prononciation, et c'est pour cela aussi, que tant à raison des

mœurs, qu'à raison du langage ils auront été nommés *demi-germains* par *Tite-Live*, ou plutôt qu'en mélangeant la langue latine, qui dans quelques provinces était d'usage, avec celle-là, ils ont corrompu les deux, qu'il en est résulté la langue qu'ils parlent à présent, et qui en général est un français corrompu, quoique dans les plaines du bas Valais la plupart des personnes parlent assez bien le français, et beaucoup mieux même que les habitans des plaines du haut Valais. Mais dans les plus hautes montagnes du pays, qui sont les plus proches aux cimes des Alpes, les habitans ont conservé l'usage de la langue allemande ou germaine, non-seulement chez les Valaisans, mais même dans les vallées des Salasses et des Lépontiens, comme dans les vallées d'Ayaz, de Cremera, ou des marchands, d'Oscela, d'Antigoria et de Madia, dans toutes lesquelles vallées, quoiqu'on y parle l'italien, il y a néanmoins quelques villages ou hameaux, où on parle l'allemand, surtout dans ceux qui sont les plus proches aux cimes des Alpes; il faut donc croire, et il y a grande apparence, que ce sont des restes de ces anciens habitans demi-germains, et que dans les différentes émigrations des nations ces hauteurs auront resté les demeures de celles-ci, puisque personne autre non plus aura voulu, ou pu habiter ces endroits sauvages et presqu'incultes dans ces hauteurs, surtout parmi ou d'entre ceux, qui en émigrant auraient pu se fixer dans des endroits plus doux, plus cultivés, ou cultivables, et moins sauvages que le sont ces sommets des montagnes; aussi prétend-on, que c'est pour cela, que ces anciens habitans de ces hautes montagnes y ont été laissés pour faciliter ou indiquer le passage des Alpes, et pour assurer par eux le

chemin

chemin aux voyageurs par ces hauteurs prodigieuses; et je ne trouve pas invraisemblable, que des nouvelles colonies ou d'Allobroges, ou d'autres pays sont venus se fixer dans les montagnes du bas Valais, surtout si je considère que les bas Valaisans ont été long-tems sujets du Royaume de Bourgogne, et ensuite des Princes, Ducs, ou Comtes de Savoye, lesquels deux Souverains ont commandé chez les Allobroges, dont la ville de *Vienne* en Dauphiné était la Capitale, et que par ces raisons plusieurs sont venus de ces contrées s'établir dans le dit bas Valais, et que par là aussi l'usage de la langue savoyarde ou celle des Allobroges, qui est un français corrompu, y a été introduit.

Mais quittant la recherche de l'origine de la langue des montagnards du bas Valais et des haut Valaisans, et revenant à la description du pays, je dis, que le pont de la Morge de Conthay avait séparé anciennement, et même jusqu'en 1798 le haut d'avec le bas Valais, mais que depuis cette dernière époque cette distinction n'existe plus; mais on diviserait aujourd'hui le Valais plus convenablement en oriental, et en occidental, si toutefois il devait l'être, mais par la réunion de ce pays au grand Empire Français, toute division devient inutile, puisqu'il se trouve partagé en trois Arrondissemens, et ceux-ci ensemble en treize Cantons, qui tous aussi réunis forment le Département du Simplon.

Enfin, avant de passer à la description des villes et villages des Véragriens, ou ci-devant bas Valaisans, j'observerai encore, que l'ancien bas Valais, ou pays des Véragriens a été partagé par le haut Valais en six districts différens, qu'on nommait *Bannières*, dont la première

était celle de Conthay, qu'on nommait aussi pour cela *la Bannière de Conthay*, située à la droite du Rhône en descendant de Sion, et commençant au dit pont de la Morge de ce nom.

Conthay, en latin *Contegium*, et en allemand *Gundis*, était anciennement un Bourg, sinon une ville même, ayant son château entouré de ses murailles, mais après que ces murs ont été une fois détruits, ce Bourg a été réduit en village, qui en a néanmoins gardé le nom, et le porte encore aujourd'hui; à ce Bourg, ou ville de Conthay était aussi anciennement réuni le village de Nenda, lequel dernier, ainsi que le Bourg de Conthay obéissait jadis aux nobles *Seigneurs de la Tour*, qui ont eu une Forteresse à Conthay, ainsi que le vice-dominat de Conthay et de Nenda, mais après que les biens de ces Seigneurs ont été saisis, à cause de l'assassinat commis par *Antoine de la Tour* sur la personne de son oncle, Evêque de Sion, leur jurisdiction est parvenue à l'Evêché, et à la ci-devant République du Valais, et leur château a été démoli dans la guerre de 1375. Mais ce même château rebâti et rétabli par *Amédée*, Comte de Savoye, qui s'était arrogé l'empire sur les Véragriens, a été de nouveau détruit par les haut Valaisans cent ans après, en 1475. Conthay ensuite de cette dernière guerre a été remis par le haut Valais aux Bernois lors de cette guerre Véragrienne, parce que les Bernois ont donné du secours aux Valaisans dans cette guerre; c'était aussi en récompense de ce service que les Valaisans ont donné Conthay aux dits Bernois en gage et hypothèque pour leurs prétentions, mais ensuite, et lors de la guerre des Allobroges, qui a eu lieu en 1536, les Valaisans ont cédé aux Bernois

le Gouvernement ou Mandement d'*Aigle*, qu'on appelait alors en allemand *Aelen*, proche du lac Léman, et les Valaisans reprirent Conthay, quoique par un échange bien inégal, puisque Conthay valait infiniment moins qu'Aigle, au su et vu de tout le monde, mais la cause de cette permutation, quoique préjudiciable aux Valaisans, avait été, afin qu'à l'avenir aucun Etat étranger n'eut plus rien à commander chez eux, et rière leur territoire. Il y avait anciennement à Conthay la noble famille des *Servent*, que d'autres écrivent *Cernent*, mais mal à propos, qui était en grande réputation, mais qui aujourd'hui se trouve éteinte, et même depuis long-tems. Conthay en 1574, n'avait encore que deux villages, savoir, le Bourg de Conthay, avec son Château, ou le Bourg proprement dit, sur la hauteur; et *Plan-Conthay* dans la plaine au pied de la montagne, où il y a une Chapelle dédiée à Sainte-Madelaine; mais aujourd'hui Conthay est composé de beaucoup d'autres villages assez grands, et fort dispersés sur la montagne de cette grande paroisse, comme sont *Premploz*, *Sensina*, *Davent*, *Daillon*, *Erde*, *St. Séverin*, enfin *Plan-Conthay*, et *Vetroz* dans la plaine. Tous ces autres villages, que nous venons de nommer, ont donc été ou inconnus à *Simbler*, puisqu'il n'en parle pas, ou ont été bâtis depuis, qu'il a écrit son ouvrage; au reste tous ces villages ensemble ne forment néanmoins qu'une seule et même paroisse, qui par cette raison aussi, est très-grande, très-peuplée, et est obligée de se rendre à la messe et aux offices divins, les fêtes et dimanches à l'église paroissiale dédiée à St. Séverin; ce village de *St. Séverin*, où est cette église paroissiale, n'est composé que de trois grands bâtimens, savoir, de l'église elle-même, la

maison de la Cure, située tout proche de celle-là, et enfin la belle, et grande maison neuve de M.r le grand Châtelain Duc Père, qui est un vaste est beau bâtiment, construit avec connaissance et goût, se présentant majestueusement aux regards curieux du voyageur sur la grande route. Quant à l'église paroissiale, elle est un édifice assez grand, mais qui ne figure que par sa situation sur la hauteur.

On voit encore aujourd'hui, un peu plus bas que cette, église, les restes antiques du Bourg et du Château de Conthay; on y voit surtout un grand portail voûté, qui anciennement se fermait, et où on passe encore aujourd'hui par dessous, quand on veut monter à la paroisse, où aux autres villages supérieurs.

Ce Bourg doit avoir été du vieux tems bien peuplé puisqu'on y comptait à la fois vingt et quelques notaires publics, preuve certaine de sa grande population, pour avoir pu fournir du travail et de l'occupation à la plume de tant de notaires, et les avoir fait vivre de leur état.

Quant aux différens villages de cette paroisse, que nous avons dénommés ci-dessus, pour ne pas devenir trop longs dans notre description, nous dirons seulement, et nous nous bornerons à observer, qu'ils sont en général agréablement situés et disséminés, et à peu près là, où les plus beaux et les meilleurs biens se trouvent rassemblés, et que la montagne de Conthay envisagée depuis la grande route présente au voyageur un aspect tout à la fois agréable, pittoresque, et fort frappant; qu'elle laisse voir dans la plaine des prairies arborisées sur plus d'une demi lieue de longueur, le long et à la droite et à la gauche de la grande route en descendant de Sion jusqu'au

villge de Vetroz, et presque d'autant de largeur, et dessus ces prés un immense côteau de vignobles ou vignes, superbement accollées au mont jusqu'à une grande et étonnante hauteur sur cette montagne; et enfin, au-dessus de ces vignes divers côteaux de prairies pareillement bien arborisées et garnies d'arbres fruitiers, parsemées aussi de champs à blé fort nombreux, mais qui depuis la grande route ne peuvent pas tous être vus, et pour comble de surprise, au milieu de ces prairies, par ci et par là un village assez grand, et fort peuplé, et par dessus tout cela des forêts, dominées par des belles montagnes printannières ou Mayens pour y mettre les vaches au printems, et en automne, et au-dessus de ces Mayens encore des belles montagnes pour les vaches en été. Tel est en peu de mots l'état heureux, et la situation favorable de cette paroisse.

Dans cette paroisse croît aussi le meilleur vin rouge du pays d'une qualité vraiment exquise, et quoiqu'en général les vins rouges de Sion, et ceux de Salquenen, soient plus noirs que les vins de Conthay; ils ont néanmoins moins de réputation, comme le prétendent les Valaisans des dixains supérieurs, que le vin rouge de Conthay, qu'ils disent préférer aux deux précédens, mais en cela ils se trompent, à moins qu'ils pensent parler du vin *Ballio*, qui est le vin rouge le plus réputé du pays, et qui croît aussi à Conthay, et à Vetroz dans de certains districts; ce vin se fait en égrappant le raisin, et dont le district est petit. Si les haut Valaisans prétendent donner la préférence au vin rouge de Conthay sur le rouge de Sion, de Sierre, et de Salgesch, cela peut être pour deux raisons, d'abord parce qu'ils l'achetaient à meilleur marché à Conthay, et le louaient aussi pour cela davantage,

ensuite, parce que le vin rouge de Conthay, comme plus brusque, plus dur, du moins en partie, pouvait aussi mieux supporter le voyage, et s'améliorer davantage par le transport, de façon, que d'après ces deux motifs réunis il n'en peut pour eux que mériter la préférence sur les autres, quoique je sache aussi, qu'il y a d'aussi bons vins rouges à Conthay, et encore en assez grande quantité que dans aucun endroit du pays, surtout le petit rouge, dans certaines situations fort favorables à le rendre exquis, notamment aux champs marets de cette même paroisse, où le vin devient excellent.

Ces deux paroisses, Conthay et Vetroz, jusqu'en 1790, étaient sous la jurisdiction du Gouvernement de St. Maurice, qui y avait un Juge subalterne, qu'on nommait Châtelain.

Mais avant de quitter Conthay, je ne dois pas oublier de parler de la terrible chute des rochers de la montagne du *Diableret*, qui est si subitement arrivée dans une après dînée d'un jour du mois de septembre l'an 1714. Pour s'orienter ici, il faut savoir, que derrière l'*Ardeva* pyramidal, et le *Bovenche* est une petite vallée, qui jadis fournissait abondamment la nourriture à son peuple de bergers, mais dont aujourd'hui une partie considérable par la chute du mont *Diableret* se trouve comblée, comme les vers suivans le dépeindront:

Dans les flots argentés de la douce rivière,
Nage le beau portrait du Dieu de la lumière,
Tandis que sur le haut de la voûte des Cieux,
Roule en orbe de feu Phébus tout radieux.
Autour des monts Alpins parsemés de verdure,
Des squelettes roidis de rochers en fracture,

L'air tremble en bourdonnant comme un essaim nombreux
D'atomes déjetés dans une mer de feux.

Le silence plus haut domine la nature;
Dans les rameaux touffus des forêts en verdure,
Repose sans accens le chœur joyeux des bois;
La fumée en flocons monte au-dessus des toits.
A l'ombre des rochers, près des limpides sources,
Les chevreaux tachetés se couchent sur les mousses,
Et marchant pair à pair, la troupe des agneaux,
S'approche en bondissant, des tranquilles ruisseaux.

Sur les bords du rocher en tapis de verdure,
D'où découle en fuyant un torrent qui murmure,
Et qui d'une onde claire arrose les gazons;
Bercés dans l'ombre fraîche et des bois et des monts;
Gaiement ensevelis dans d'agréables songes,
Qui remplissent le cœur de folâtres mensonges;
Nonchalamment couchés sous le ciel d'un beau jour,
Et couverts d'un rameau de myrte de l'amour,
Dorment paisiblement, sur les vertes fougères
Les bergers amoureux à côté des bergères.

Tout jouit, dans ces lieux, du tranquille repos;
L'innocence y respire à l'ombre des pavots;
La nature en silence offre à la lassitude
Un lit sur le gazon, plein de béatitude.
Les heureux sans soucis! par de sombres chemins,
Ils ne vont point chercher des rigoureux destins,
Ni de l'horrible mort la demeure profonde.

Mais hélas! tout-à-coup il craque, il tonne, il gronde;
Le tonnerre avec force, éclate dans les airs,
Menace à tout instant la fin de l'univers;

Avec fracas aussi, jusqu'au fond des vallées,
Roulant d'un mont furieux les masses culbutées,
Et le vallon fleuri tombe d'un coup affreux,
Dans l'abîme éternel du cahos ténébreux.

Des rochers culbutans, et de leur grand ravage
Sort la cruelle mort, comme le feu sauvage
D'un volcan irrité, sort des antres profonds
Qui percent sombrement dans le noirs sein des monts :
Il fume, il évapore, il remplit l'atmosphère ;
Il ébranle par fois les bases de la terre!
Et les traits naturels du vallon des amours,
Ceux de la vie enfin s'effacent pour toujours.

Dans les airs obscurcis, d'un ton plein de tristesse,
Les oiseaux en fuyant expriment leur détresse ;
Arrachés de leurs nids où couvaient les amours,
D'un vol vertigineux désertent les Vautours.
Et le terrible appel du jugement du monde
S'entend dans les échos de la grotte profonde.

De son axe déjà, la terre a fait le tour
Et le trépas encore règne dans ce séjour ;
Les masses des rochers tombent avec tumulte,
Une vieille forêt avec fracas culbute ;
Et telle que sortant de chez le noir Pluton.
Une orageuse nuit sort du sein du vallon.

A ces malheurs enfin succède un triste calme,
Et la vallée Alpine apparaît en alarme ;
Lentement se retire un brouillard paresseux,
Phébus lance à regret un regard lumineux.
Chaque prospect hélas, ramène l'épouvante,
Où naissait et brillait la fleur douce et charmante,

Reposent tristement des débris entassés,
L'œil ne mesure plus que des monts fracassés.

O jeunes malheureux, dignes d'un meilleur monde!
Qu'êtes-vous devenus? dans sa grotte profonde
Le vallon entr'ouvert, vous aurait-ils reçus?
Ou la cruelle mort vous a-t-elle aperçus?
Hélas! par ses soupirs, la flûte harmonieuse
Ne vient plus animer votre danse amoureuse,
Ni les joyeux accens de votre douce voix
Ne font plus retentir le tendre écho des bois.

On ne voit plus bondir sur la teppe fleurie,
Les agneaux animés d'une douce furie;
Et la chèvre gourmande au sommet des vallons,
Ne va plus se nourrir autour des verts buissons.
Là, ne découlent plus ces ondes vacillantes,
Qui portaient leur hommage à mille fleurs charmantes;
Là, du milieu des prés, par un coup orageux
Soudain a disparu le toit des amoureux.

De la destruction la fatigante image
S'offre seule aux regards dans ces lieux de ravage,
Et les traits confondus du cahos obscurci
Reviennent effrayer l'aspect le plus hardi;
Le pâle voyageur, sans le vouloir, s'arrête,
Contemple ces malheurs, s'en effraye, et déserte;
Il se hâte de fuir le camp froid de la mort
Et rentre dans la vie, où gît un meilleur sort.

Il résulte de cette lugubre peinture, que la vallée dite du *Mont-Cheville* a été exposée à des cruels bouleversemens

le siècle passé; puisque *la montagne du Diableret*, qui la domine, s'écroula, couvrit de ses débris la surface d'une lieue carrée, avait englouti plusieurs personnes, et un grand nombre de troupeaux, et ce qui plus est, deux sommités menacent encore ces malheureuses contrées; aussi sont-elles inhabitées : le théâtre de l'éboulement offre encore aujourd'hui le plus triste spectacle; des rochers énormes sont entassés confusément : quelques melèses croissent parmi les troncs brisés et les débris des cabanes; les ruisseaux qui arrosaient jadis les prairies garnies d'habitations, arrêtés dans leur cours, ont formé des lacs au milieu de ces ruines; un berger qui conduisait des chèvres dans ces lieux, a montré la place à l'auteur des Lettres sur la route de Genève à Milan par le Simplon, où un paysan avait été sauvé par un énorme rocher qui, à demi soutenu par la montagne couvrit sa demeure sans l'écraser, et résista au poids des pierres et de la terre; le malheureux enseveli tout vivant se nourrissait de fromage, et se désaltérait à un petit ruisseau, que le bouleversement de ces lieux avait conduit vers lui; il travaillait sans relâche à se frayer un passage; au bout de trois mois, il revoit enfin avec délices la lumière du jour, pâle, décharné, trop faible pour soutenir l'éclat du soleil, il gagne lentement le village voisin, où on le prend pour un spectre; la frayeur se répand partout, on se retranche dans les maisons, et ce ne doit avoir été qu'avec bien de la peine que l'infortuné a obtenu la faveur d'être compté parmi les vivans; mais passons à exposer les mœurs des habitans de cette paroisse de Conthay.

En général les Conthaysans, surtout ceux de la montagne, sont laborieux, industrieux, économes et probes,

faisant de l'argent de tout par la vente de leurs denrées, bois, et vins; ils ne sont au reste point ivrognes, du moins ceux de la montagne, se nourrissant de laitage, fruitage, et de quelque peu de viande salée, sans se refuser cependant de tems en tems un verre de leur vin, quoiqu'ils en vendent annuellement une grande quantité aux Valaisans orientaux contre argent comptant, et même aussi quelquefois à crédit à ceux qu'ils connaissent parmi les aubergistes du haut Valais; ils sont de même honnêtement et modestement habillés et chaussés, méconnaissant le luxe, qui perd pour ainsi dire, la plaine du Valais. Les montagnards de Conthay tiennent presque tous des mulets pour leurs travaux champêtres, comme plus faciles à nourrir, plus durs aux travaux, et beaucoup moins coûteux pour être ferrés, comme je l'ai déjà indiqué quelque part, en parlant des ânes de Sasson; aussi il n'y a pas d'endroits au pays où on voit plus de mulets de l'espèce ordinaire ou petite, que dans les villages supérieurs de Conthay, d'où ensuite ils les envoyent au parcours aux isles marécageuses de la plaine de Conthay par grands troupeaux dans les tems où ils n'ont que peu ou point de travaux dans la campagne, et desquels parcours les bergers les leur ramènent le soir à la maison; ils évitent au reste les procès et la chicane; mais il me reste encore à dire un mot des habitans de *Plan-Conthay :* ceux-ci ne sont d'abord, ni si robustes, ni si bien portans, n'ayant point de bonne eau pour leur boisson, ni un si bon air, se trouvant comme enfoncés avec leurs habitations dans une espèce de profondeur, et n'ont pas les bâtimens propres, quoiqu'aussi les montagnards n'aient pas trop à se louer à cet égard; aussi voit-on dans Plan-Conthay beau-

coup de figures pâles et livides, et des personnes malades attaquées de fièvres intermittentes, et opiniâtres, suivies d'obstructions à la rate ou au foie, cadeaux ordinaires de ces fièvres, qui sont endémiques aux endroits bas, enfoncés et marécageux, manquant conséquemment de bon air et de bonne eau.

Descendant ensuite par la grande route, on trouve sur son passage, environ à une bonne demi lieue au-dessous du pont de la Morge de Conthay, un village nommé *Vetroz*, qui a un Prieur pour desservir cette petite paroisse, c'était ordinairement un Chanoine de l'Abbaye de St. Maurice; car cette dernière en avait le Patronat; elle y avait aussi une belle maison de campagne et beaucoup de biens ruraux, et parmi ces derniers beaucoup de vignes et de champs; ce village n'est pas grand, et les maisons y sont dispersées, et en grande partie assez mal bâties, quoiqu'il y en ait d'autres aussi : elles forment par leur situation un village alongé, montant depuis la grande route jusqu'au Prioré, et ne formant qu'une seule rue, et celle-ci encore sale, et assez mal-propre.

Ce village manque comme le précédent de bonne eau, aussi la demeure n'y est-elle pas saine; outre que ce village du côté du levant, et du midi, est trop entouré d'arbres de noyer d'une grosseur, ampleur et hauteur prodigieuse, ainsi que d'ormeaux d'une grandeur immense, ce qui joint au défaut du courant d'air, qui en est le résultat, et enfin à raison des vapeurs mal saines des marais du *Bioudron, et des Pras, ou Prés pourris*, comme on les nomme, dont les vapeurs au printems, et en automne sont entraînées par les vents jusqu'à ce village avec les brouillards épais et puants, ne peuvent non plus qu'atta-

quer la santé des habitans, aussi y a-t-il peu de perſonnes, qui n'aient été tôt ou tard attaquées de fièvres intermittentes, et de leurs suites fâcheuses, qui les tuent enfin, si on ne les prévient pas, ou ne les traite pas convenablement; c'est pour cela, que tous les Curés, qui viennent s'y établir, font une grande maladie de ce genre, nonobstant leur excellente, et abondante Malvoisie, dont ils ont des vignes d'un assez grand district de terrain, à l'entour de la maison du Prioré, et qu'ils savent aussi bien vendre aux amateurs, même jusqu'à 24 francs le setier du pays, et plus encore; ce village de Vetroz a de même la réputation de fournir ou d'avoir le meilleur vin Oumagne du pays, aussi s'en servait-on anciennement pour certaines préparations pharmaceutiques, et le transportait-on ailleurs; enfin ce même village appartient aussi à la Bannière de Conthay jusqu'à la ravageuse *Lizerne*, ou torrent situé en deça d'Ardon contre Sion; ce torrent fait souvent des terribles dégâts par les excursions de son lit, comme il en a fait une l'année 1764, outre les précédentes; c'était pour cela, que l'Etat du Valais y avait fait faire un mur maçonné, très-fort, et très-épais contre le village d'Ardon, pour le préserver par ce moyen de ses dégâts; mais au midi *la Bannière de Conthay* s'étend depuis le torrent de Nenda nommé *la Prinze*, jusqu'au village d'Isérabloz, et a par conséquent quatre paroisses, savoir: St. Séverin ou Conthay, Vetroz, Nenda, et Isérabloz, lesquelles quatre paroisses constituent cette première Bannière, que nous appelons la Bannière de Conthay, et appartenait anciennement à la grande Bannière générale d'Entremont, rière Martigny; car ici il faut encore observer, que l'ancien bas Valais était jadis divisé

non seulement en six, mais même en sept Bannières ou Dixains, dont-on avait ensuite formé *trois Bannières générales* ou principales, savoir la double grande vallée d'Entremont, St. Maurice et Monthay, bien entendu, que ceci doit s'entendre pour les tems de guerre, et de campagne, car les quatre autres Bannières et Dixains, Conthay, Ardon, Saillon et Martigny, étaient incorporées et jointes aux susdites trois Bannières générales de la manière suivante, savoir la Bannière de Conthay était incorporée à la Bannière générale de l'Entremont pour le service de la ci-devant République en tems de guerre, et de campagne militaire contre l'ennemi; par contre celles de Martigny et de Saillon étaient jointes à la Bannière générale de St. Maurice, et enfin la Bannière d'Ardon était incorporée à la Bannière générale de Monthay.

Dans ces trois Bannières générales, et les quatre secondaires ou particulières y incorporées une partie était de la jurisdiction et judicature du Révérendissime Evêque de Sion, Comte et Préfet, et administrée par son grand Châtelain, grand Major; une autre partie par contre était gouvernée au nom de la République par Messieurs les deux Gouverneurs, ainsi que par Messieurs le grand Major de Nenda, et d'Hérémence, et le Châtelain du Bouveret.

Mais voici *les confins du ci-devant bas Valais :* il prenait son commencement du côté du levant, comme il a déjà été dit plus haut, au torrent de la Morge de Conthay, ou tout au moins aux limites qui se trouvent dans ses environs, et qui séparent la ci-devant Châtelanie de Conthay d'avec la ville et dixain de Sion; du midi il commençait au torrent de la Prinze de Nenda, un peu

contre le levant, qui sort de la vallée de Nenda, et depuis là, à côté de la *montagne du Durand*, et les confins de la Val-d'Aoste, en suivant les plus hautes sommités et crêtes au-dessus du Couvent du grand St. Bernard, et depuis là derechef, en suivant toujours les plus hautes crêtes et sommités jusqu'au-dessus de l'eau, ou de la rivière de St. Gingoulph, aussi appelée *la Morge*, ou jusqu'aux limites y existantes, et jusqu'à mi-pont de cet endroit, et de tous les côtés contre les montagnes de la ci-devant Savoye et de ses domaines; et enfin du côté de la minuit en suivant toujours toutes les pointes, crêtes et élévations les plus hautes en descendant contre le nord ou couchant jusqu'au Rhône en deça de St. Maurice, proche de *Lavay*, et de là par la moitié largeur du Rhône jusqu'au lac de Genève, et cela aussi loin que le pays du ci-devant Valais, ou son territoire s'alongeait le long du même lac de Genève. Ce même ci-devant bas Valais avait en longueur seize bonnes lieues, les vallées latérales non comprises.

Enfin il avait, outre les maisons Abbatiale de St. Maurice, et celle de la Prévôté du grand St. Bernard, en tout trente et deux grandes paroisses, sans compter une quantité de Vicariats et Bénéfices dispersés ça et là dans les villages.

Mais revenant, d'où nous sommes partis, nous disons, qu'avant d'arriver au pont de la Lizerne, on trouve à un bon quart de lieue de Vetroz, et plus bas, sur la grande route, à la droite du chemin en descendant de Sion, un hameau de quelques maisons, et bâtimens campagnards, qu'on nomme *Magnion*, où il y a d'assez beaux et bons biens, bien arborisés, des deux côtés du grand chemin,

et jusqu'au gravier, que la dite Lizerne y a déposé entre le pont de cette rivière et ce hameau, lequel gravier couvre d'excellentes possessions, précédemment y existantes; ces biens fonds de Magnion appartiennent aussi pour la plupart aux habitans du village de Vetroz, ainsi que le district des champs, qui se trouvent au couchant de ce dernier village que la grande route traverse, quoique mal à propos, puisqu'elle devrait aller en droiture.

La Lizerne au levant du village d'Ardon, dont nous allons parler, sortant des hautes montagnes, qui séparent les Véragriens, ou bas Valaisans des Bernois et des Suisses, à travers des creux d'une hauteur immense, se jette au Rhône et se mêle avec lui après une course de demi lieue dans la plaine.

Le *village d'Ardon* forme une paroisse assez grande, et la seconde Bannière, ou Dixain des Véragriens, qu'on appelle aussi pour cela la Bannière d'Ardon; à cette même Bannière appartenait encore le village de *Chamoson*, qui a St. André pour Patron d'église, ainsi que le village de St. Pierre de Clages qui porte aussi pour cela le nom de son Patron. *Le village d'Ardon* est assez grand et beau, dont les maisons sont un peu dispersées; son terrain est des plus fertiles, et les champs à blé et à froment en bas du village, et au couchant, et enfin en bas de la route, à peu près à un quart de lieue plus bas, ainsi qu'à la sortie des prairies bien arborisées, présentent à la vue une immense campagne jusqu'au Rhône, et pour ainsi dire à perte de vue, frappant admirablement la vue du voyageur au printems: ces champs sont si vastes et si étendus, qu'on peut à juste raison dire, que c'est la plus belle et la plus grande campagne à grains, non seulement de tout le

pays

pays du Valais, mais encore à bien des lieues au-delà, car tout de même que les champs d'Ardon, situés au bas du grand chemin, sont immenses, de même aussi y a-t-il une autre campagne toute en champs à grains au-dessus du même chemin public, appartenans à ceux de Chamoson et à quelques-uns de St. Pierre, et même d'Ardon, de façon qu'on peut dire avec vérité, que depuis Chamoson jusqu'au Rhône, toute la plaine de ce côté ne forme qu'une seule et même campagne à grains; mais malheureusement pour les propriétaires ces champs étaient jadis aussi extrêmement chargés de redevances féodales, cependant ils les ont rachetés et libérés de cette servitude réelle, qu'ils doivent à l'Evêché, au vénérable Chapitre de Sion, et à d'autres. Il y a de même à Ardon beaucoup d'excellens vergers, trop remplis de toutes sortes d'arbres fruitiers, comme cerisiers, poiriers, pommiers et noyers, mais en général extrêmement mal soignés, comme par tout le pays, où on ne donne aucune culture aux arbres fruitiers, mais une fois plantés on les abandonne entièrement à eux-mêmes sans les tailler; et sans les soigner en la moindre chose, aussi ressemblent-ils plutôt à des arbres sauvages, et forment-ils des vrais buissons, puisqu'aucune branche d'aucun arbre fruitier n'est jamais coupée. Ce village possède de même d'excellens vins blancs, et surtout une excellente Oumagne, ainsi que de fort bons vins rouges, qui croissent sur un terrain calcaire, qui leur donne un goût tout particulier et relevé.

Ce village jouit d'ailleurs d'un air sain, seulement ce village est-il situé un peu dans un creux, et pour cela pas assez aéré, mais il n'est cependant pas mal sain, parce que l'eau, dont ils se servent pour leur usage domestique, est

celle de la Lizerne, assez battue, limpide et froide, et aussi saine que toute autre puisse l'être, c'est pourquoi on n'y voit que peu ou point de Cretins, et de Goëtreux, à quoi certainement la propreté des habitans, et de l'intérieur de leurs maisons ne contribue pas peu pour les en préserver, et surtout l'exercice corporel de la jeunesse, ou de l'enfance de l'endroit, qui est vraiment belle, bien vive, et bien dégagée : aussi les habitans y sont-ils aimables, sociables, et très-honnêtes avec ceux qui ont à faire avec eux.

Quant au village de *Chamoson*, qui est situé dans la Combe ou gorge au-dessus de St. Pierre au sommet de la campagne de Chamoson, enfin au pied du mont septentrional du dit lieu, il est de même assez grand, mais n'a point de Curé, quoiqu'il ait une grande et belle église; ses maisons sont de même beaucoup dispersées les unes des autres, mais les habitations y sont extrêmement basses, ayant de plus de très-petites fenêtres, et sont généralement parlant assez mal-propres; n'ayant que de la mauvaise eau du torrent, quoique depuis quelques années ils aient établis diverses fontaines, et que l'eau pour cette raison en soit devenue meilleure, cependant nonobstant tout cela, il y a dans cet endroit des plus gros Cretins et Goëtreux du pays; si on en excepte quelques-uns du village de la Batia, desquels nous avons déjà parlé, ce qui n'est pas étonnant, si l'on fait attention d'un côté à la situation de l'endroit, où le village se trouve, savoir dans un creux abrité du côté du couchant, et du septentrion par des montagnes d'une hauteur prodigieuse, et au midi et au levant par des noyers très-gros et très-hauts, qui empêchent absolument la libre circulation de l'air, et des

vents qui le purifient, et de l'autre côté à l'insalubrité de l'eau, et enfin au manque de toute éducation quelconque parmi le commun, jointe à une mal-propreté inouie dans les habitations, habillemens, et vivres; delà il me paraît hors de doute, que les noyers plantés trop proche des habitations, ou des maisons, sont d'une insalubrité extrême, en ce que la grosseur de leurs feuilles, qui sont aussi plus grandes à proportion de la fertilité du terrain, sur lequel ils se trouvent, empêche l'abord ou l'arrivée du soleil aux maisons, ainsi que la circulation libre de l'air, outre que ces arbres de noyer forment toujours une espèce d'humidité par leur ombre sur les maisons, qu'ils privent ainsi des rayons salutaires du soleil, de cet astre vivificateur de la nature, et sans lequel la vie elle-même n'est rien. Chamoson est d'ailleurs d'un terrain extrêmement fertile, et presqu'autant que celui d'Ardon, sinon plus encore, et même plus que celui de *St. Pierre de Clages*, dont nous allons dire deux mots : ce village est de médiocre grandeur, et n'avait point de fontaine jusqu'à ces dernières années, manquant conséquemment de bonne eau, aussi était-il mal sain, et les habitans y étaient-ils presque toujours malades, ou attaqués par des fièvres intermittentes printanières, mais plus souvent automnales opiniâtres, suivies, pour l'ordinaire, d'obstructions ou d'hydropisies, et souvent de la mort elle-même, parce que les habitans de l'endroit étant en grande partie des pauvres, manquaient de moyens nécessaires pour se précautionner et se préserver ou pour s'en guérir, quand ils en étaient attaqués; mais depuis que feu M.r le Président et Châtelain *Pont*, et dernièrement Maire de la dite Commune a occupé ces places avec éloge, il a aussi pensé au bien-être public, et

a fait descendre l'eau de Chamoson par le moyen des tuyaux de bois, et est venu à bout d'y faire établir plusieurs fontaines publiques, ce qui a de même amélioré l'eau, en la faisant couler sous terre dans ces canaux de bois, et en la tenant par ce moyen plus fraîche et plus propre; aussi ce village n'est-il plus si mal sain comme jadis; cependant il y subsiste encore une autre cause d'insalubrité dans ce village, c'est la situation basse de son église, dédiée à St. Pierre, et dont elle porte pour cela le nom, car on est obligé pour s'y rendre, de descendre plusieurs degrés de l'escalier de pierres, placé au couchant de la dite église, de façon que cette église paraît bâtie en terre, au point même, que le terrain extérieur paraît beaucoup plus élevé que le pavé de l'église, ce qui probablement proviendra de là, que l'eau du torrent de Chamoson, lorsqu'elle aura sorti de son lit, sera descendue à St. Pierre, y aura tout comblé de son gravier, et levé ainsi le terrain par ses débordemens successifs, jusqu'à la hauteur qu'on le voit aujourd'hui, se trouvant arrêté par les murs de l'église, contre lesquels il aura donné; ce qui paraît démontré par la citerne, qu'on pensait creuser au bas du chemin, et du côté du levant de la dite église dans le verger y attigu, où en creusant à une profondeur prodigieuse, on n'en a sorti que du gravier et des cailloux, sans avoir pu découvrir la moindre source ou veine d'eau, et qu'on a été obligé ensuite de recombler le creux par les mêmes graviers et cailloux sortis, travail, dont on aurait conséquemment pu se dispenser dans ce tems-là, si on avait pensé de descendre l'eau depuis Chamoson par des canaux de bois; cette église d'après cet état tant intérieur qu'extérieur ne peut donc qu'être fort humide et mal saine, et

surtout lorsqu'il s'y trouve beaucoup de monde renfermé, savoir celui de l'endroit, et celui de Chamoson, mais cet afflux du monde n'y est pas si fréquent, car les jours ouvriers, quand le Prieur dit la messe, il est presque seul; de manière, que tout compté, cette église, quoique mal saine, n'est néanmoins pas la cause ordinaire, qui rend le séjour de cet endroit mal sain, outre que la dévotion du monde aujourd'hui n'est pas ce qui le rend malade, mais plutôt les autres causes, dont nous avons parlé; cette même église d'après le goût singulier de sa construction, et surtout d'après celle de son clocher à six angles, et piramidal, dont je n'ai nulle part vu un pareil, ne peut non plus manquer d'être extrêmement ancienne; d'ailleurs son ancienneté conste, en ce que *St. Florentin*, y a été martyrisé déja en 407, de l'ère Chrétienne. Il y avait aussi dans ce même endroit, au dire de *Simbler*, dans un tems un Couvent de St. Pierre, et *Cœnobium Divi Petri unà cum conjuncto pago*, ce sont ces propres paroles; je dois enfin observer, que cet endroit est une ancienne Prévôté, et que tous ces trois villages, Ardon, Chamoson, et St. Pierre de Clages, étaient pendant dix mois de l'année sous la jurisdiction de l'Evêque de Sion, qui y avait nommé pour cela un grand Major Episcopal, mais que les deux autres mois de l'année, savoir aux mois de mai et d'octobre, c'était la noble et ancienne famille *de Monthey*, ou *de Monthcolo*, qui y avait le vice-Dominat, et que ce vice-Dominus était vassal de l'Etat, auquel il était obligé, comme tous les autres Juges et Seigneurs des fiefs nobles de tout le pays, lors de l'état souverain assemblé de prêter le serment de fidélité, lorsqu'il voulait s'attirer par succession une telle Seigneurie féodale.

La troisième Bannière des mêmes Véragriens contenait quatre paroisses, savoir, le Bourg, où la ci-devant ville de *Saillon*, *Leytron*, *Fully*, et *Riddes*. Toutes ces quatre paroisses étaient sous la jurisdiction du gouvernement de St. Maurice, à l'exception, que la même noble famille de *Monthey* avait le vice-Dominat à Leytron dans les mois de mai et d'octobre. Dans cette même paroisse de *Leytron* se trouve aussi le grand *village de Produit*, qui aura probablement aussi pris sa dénomination pour être d'un grand produit annuel, parce qu'il est entouré de beaux et d'excellens biens, comme prairies et champs; il est situé sur une belle colline, ou hauteur de la paroisse de Leytron, à mi-hauteur de la montagne, et offre à la vue un charmant aspect dans la belle saison; quant au *village de Leytron* lui-même, il est situé au pied de la montagne de ce nom; il est une paroisse médiocrement grande, placée entre St. Pierre et Saillon, à la droite du Rhône en descendant de Sion; l'endroit lui-même n'est pas sain, tant à raison du manque de bonne eau, n'ayant point de fontaine, qu'à raison, qu'il se trouve dans une espèce d'enfoncement, et enfin, parce qu'il est entouré de toute part d'une grande quantité d'arbres de noyers, et autres, ce qui empêchant l'air de circuler librement, ainsi que les vents d'y souffler, ne peut que rendre l'air mal sain, à tout quoi si l'on ajoute les vapeurs et brouillards du printems, et de l'automne, provenans des marais de la plaine de Saillon, qui s'arrêtent sur le village de Leytron; vu d'un côté le manque de bonne eau, et de l'autre la stagnation de l'air infecté par les vapeurs et brouillards mal sains sur le dit village, et enfin le manque de la susdite libre circulation de l'air; aussi le monde y est-il pour la plupart ou pâle, ou jaune, et très-souvent atteint de fièvres intermittentes,

ou de leurs fâcheux reliquats, d'obstructions, et meurt enfin d'hydropisie ou de marasme; c'est pourquoi aussi, qu'on y voit peu de vieillards, et presque tous les Curés payent-ils le tribut au climat de l'endroit, tout comme ceux de Riddes, et de Vetroz, au commencement de leur entrée dans ces paroisses. L'église de Leytron n'est au reste ni belle, ni grande, mais au contraire fort triste, et elle est dédiée à St. Martin.

Quant aux habitans de Leytron, il ne m'est guères possible d'en dire beaucoup, ne les ayant pas beaucoup fréquenté, cependant à en juger par ce qui peut m'être connu, ils sont de ces doucerets, qu'il ne faut point toucher, si on ne veut pas les offenser, *sunt enim flores noli me tangere dicti*, et tout honnêtes et polis qu'ils paraissent, il ne faut néanmoins pas trop s'y fier, ne trouvant en général cette sincérité et franchise chez les Véragriens comme chez les Sédunois et les Vibériens, ou peuples Orientaux du Valais, mais je m'écarte de mon plan, ainsi j'y reviens, et dis, qu'il y avait aussi à Leytron une maison de Vidamie appartenante à la noble famille *de Montheis*, avec des beaux biens adjacents, mais qu'ensuite le ci-devant Souverain Etat avait achetés de cette illustre famille. Le village de Leytron a de même un très-mauvais voisin, qui de tems en tems lui cause de très-grands dommages, c'est le torrent de Chamoson, qui mène souvent d'horribles cailloux et un sable noir sur les terres de ceux de Leytron, et les remplit de gravier, tandis que d'autres fois il se creuse un lit, et le change; aussi ceux de Leytron sont-ils souvent en crainte, quand ce torrent grossit subitement, lors des grandes ou longues pluies survenantes, où alors, pour assurer leur village, ils sont obligés de former des fortes barrières avec des arbres de daille, coupés et couchés contre le

torrent, et enfin chargés de grosses pierres tout au-dessus de ce village, et contre Chamoson, qui est à une petite demi lieue de Leytron ; aussi ceux de Leytron ayant une forêt de dailles au levant de leur village, et qui s'étend presque jusqu'au Rhône, conservent-ils soigneusement ces arbres pour la réparation ou construction de ces mêmes barrières; c'est enfin ce même torrent de Chamoson, quand il grossit beaucoup, qui empêche d'aller à Leytron depuis Chamoson et St. Pierre, ce qui arrive encore assez souvent.

La seconde paroisse de cette troisième bannière est le Bourg ou la *ville de Saillon*, située sur une belle hauteur ou rocher, jadis très-bien fortifié par des tours et des murailles : elle a été ci-devant le siège et la demeure de l'ancienne et noble famille de Saillion *Nobilium de Salione*, qui y avait aussi un Château bien fortifié, mais qui, comme beaucoup d'autres Châteaux dans le bas Valais, a été démoli après la grande bataille livrée à la Planta devant la ville de Sion, et à son couchant, l'année 1475, pour qu'aucun ennemi de la patrie, à l'avenir, ne puisse s'y jeter, et l'offenser depuis là. De cette noble famille *de Sallione* d'après *la Gallia Christiana*, à laquelle soit pour cela rapport, *Wuillaume second* a été Evêque de Sion en 1203, d'après les Archives du Chapitre, et *Verinus* avait très-bien soutenu les droits de la Préfecture, et n'a pas régné long-tems, mais au dire de Simbler, *Verinus Sallionius* aurait été Evêque de Sion en 1210, et a vécu jusqu'en 1215, où *Landricus* ci-devant Evêque de Lausanne, a obtenu l'Evêché de Sion, comme on le verra en son tems, mais cette noble famille *de Sallione* s'est enfin éteinte peu de tems après, de façon qu'il ne nous en reste que le souvenir et les débris de son château démoli ensuite de la susdite guerre de 1475.

Saillon en lui-même, et par sa position élevée sur un haut rocher, ne peut pas être mal sain, et cela d'autant plus que du côté du couchant les vents ne peuvent y conduire les vapeurs nuisibles des marais existans en bas de Saillon, par la raison que Saillon se trouve adossé contre le mont au couchant de l'endroit, outre que ces vapeurs sont chassées par les vents du nord droit en avant dans la plaine entre le Rhône et cette ville, et ne peuvent conséquemment lui nuire; aussi trouve-t-on dans cet endroit à ses habitans un assez beau coloris, et surtout chez les jeunes personnes; en général cet endroit est bien beau et jouit d'une superbe vue; il est situé comme Leytron et Fully à la droite du Rhône en descendant de Sion.

Il existe près de Saillon une source d'eau tiède minérale. On la croit ferrugineuse; son dépôt est le même que celui des eaux de Louëche. Quelles que soyent ses qualités, les diverses guérisons, que cette eau a opérées sur nombre de personnes encore vivantes, prouvent son efficacité; la source entre dans l'eau dont les habitans de Saillon font usage, et c'est à ce mélange que l'on y attribue l'absence des goëtres et du cretinisme. Il est de fait, qu'il ne s'y trouve ni goëtreux ni cretin, tandis que Leytron et Fully, qui avoisinent Saillon, en fourmillent. Je suis même instruis de bonne part, que, des filles de ce premier endroit arrivées à Saillon y ont perdu le goëtre, qu'elles y ont apporté; que des playes regardées comme incurables, et diverses maladies cutanées, ont été guéries par l'effet de cette eau. Cette source, dont l'analyse n'a pas été faite jusqu'ici, semble donc mériter l'attention du Gouvernement ou des amis de l'humanité.

La troisième paroisse de cette même troisième Bannière

est *Fully*, à laquelle dernière paroisse appartiennent les villages de *Branzon*, *Mazembros*, et *Chatagnier*, et occupent un terrain très-fertile; *Fully* est donc, comme nous venons de l'indiquer, une seule paroisse, mais composée de plusieurs villages au septentrion du Rhône. L'église paroissiale de cet endroit est dédiée non à St. Sulpice, comme le dit *Simbler*, mais à St. Symphorien, qui est le Patron de cet endroit, quoique d'autres aussi prétendent, que c'est le premier, qui y est patron, ainsi qu'ils s'arrangent là-dessus. C'est du reste un grand village, mais pas trop sain, parce qu'il se trouve aussi trop entouré d'arbres, et pour cette cause pas beaucoup aéré; mais en général la salubrité de ces divers villages de la paroisse de Fully varie beaucoup d'après leur site, leur élévation plus ou moins considérable, et enfin d'après l'air et sa circulation plus moins libre. Les vignes de Fully sont excellentes, et ses vins fort bons, surtout les rouges, qui y sont d'une qualité marquante; ces mêmes vignes appartiennent en grande partie aux personnes les plus aisées de l'Entremont et de Martigny, et aux Messieurs de cette contrée, quoique bien d'autres personnes de différentes parties du bas Valais y aient aussi des vignes; mais ce qu'il y a de vraiment pittoresque, c'est qu'il y a presqu'autant de petits mazots ou petites maisons de campagne dans les vignes elles-mêmes souvent, qu'il y a de propriétaires un peu aisés; et que par là en automne au tems des vendanges la dite paroisse fourmille de monde, et d'ouvriers, et il en est de même aux travaux des vignes au printems. Les vins y viennent nécessairement bons, parce que leur position les met à l'abri des vents froids du nord, et qu'en outre, les vignes sont

posées dans une espèce d'amphithéâtre enfoncé et accollé au côteau, que les rayons ardens du soleil ne peuvent manquer d'échauffer, et dont enfin la reverbération du terrain échauffé ne peut manquer à son tour de cuire les raisins, outre que son fond, ou terrain est particulièrement bon pour la vigne, aussi y est-il très-cher, au point même, qu'il n'est pas rare de voir vendre la toise de vigne jusqu'à un louis d'or, et même plus haut, surtout aux environs de ces mazots : on ne saurait d'ailleurs se former une idée de la fertilité des dites vignes, et combien il en sort de vin annuellement; quant au village *de Chataignier*, il aura probablement reçu son nom de ce que près du village il y aura beaucoup de châtaigniers. Enfin la quatrième paroisse de cette troisième Bannière est Riddes, mais comme nous en avons déjà parlé, nous y renvoyons le lecteur, seulement observerons nous encore une fois, que Riddes se trouve en deça du Rhône, ou à la gauche en descendant de Sion, et le premier village après avoir dépassé le pont de Riddes, tandis que les villages de Leytron, de Saillon et de Fully, se trouvent au septentrion, ou en delà du Rhône, soit à sa droite, toujours en descendant le pays.

Cette troisième Bannière, marche, et s'incorpore en tems de guerre avec la Bannière générale de St. Maurice : dans ces trois susdites paroisses les habitans se sont tellement adonnés à la culture de la vigne, qu'ils ont converti leurs prés et leurs champs en vignes, au point même, que l'ancien Etat du Valais, voyant, qu'on négligeait la culture des champs et des prairies, s'est trouvé contraint d'ordonner par un Édit de ne convertir ces derniers genres de biens en vignes que pour le besoin du particulier; sans

doute, que cet Edit pouvait paraître despotique, tyrannique même, en ce qu'il interdisait au particulier propriétaire d'user de sa propriété à son gré et volonté, mais considéré par le Souverain, et relativement à son devoir, qui l'oblige à veiller plus au bien être général, qu'à l'intérêt personnel du particulier, on ne saurait blâmer sans injustice les vues bienfaisantes du gouvernement, qui prévoyait, qu'il était plus utile à ces mêmes paroisses d'avoir du pain, et de pouvoir nourrir leur bétail pour l'entretien nécessaire des familles, que d'avoir abondance en vignobles, et en vins, et que de laisser enfin les femmes et les enfans privés de l'entretien nécessaire; l'homme pouvant au besoin boire avec les oyes, mais non pas se nourrir d'herbes avec elles; ce qui fait voir, qu'il importe beaucoup de quelle manière on envisage les choses, et que ce qui peut paraître tyrannie à l'un, peut aussi paraître, et être même justice aux yeux des autres, et qu'enfin il faut toujours respecter les vues bienfaisantes, ainsi que les ordres d'un gouvernement paternel auquel on appartient, quoique souvent au premier abord ses ordres n'en aient pas l'apparence, et qu'enfin encore ici, comme en droit, la présomption milite pour le souverain ou le supérieur; mais revenons, et parlons du

CANTON D'ENTREMONT.

La quatrième Bannière est formée par l'Entremont, qui à St. Brancher se partage en deux grandes vallées, savoir en l'*Entremont* proprement dit, et en *la vallée de Bagnes*, qui se tourne plus au levant, et où l'on se rend après

avoir passé le pont de St. Brancher. *L'Entremont* a obtenu son nom de sa situation, parce qu'il se trouve de tous les côtés enfermé par des très-hautes montagnes, et c'est pour cela aussi, qu'il est appelé *Entremont*, comme qui dirait entre les montagnes; aussi l'appelle-t-on en latin *inter montes;* mais quant à la *vallée de Bagnes*, on l'appelle en latin *Balneas*, mais mieux encore *Balnea*, et *Balnea vallis*, par rapport aux Bains, qui s'y trouvaient jadis, d'où aussi cette vallée a tiré son nom, et comme les armoiries de cette vallée le démontrent, puisqne dans l'église paroissiale, qui est dédiée à St. Maurice, à l'entrée; et au haut du Chœur, et à la droite au-dessus on trouve dépeint un cuvier pour baigner, et une personne dans le bain, ce qui ne peut laisser de doute à cet égard. Cette Bannière, autrement appelée Bannière générale d'Entremont, est composée de huit paroisses, *Bovernier, St. Brancher, Vollège, Bagnes, Orsières, Liddes, le Bourg de St. Pierre,* et *Sasson*, y compris *Charat*, et autres villages; de ces deux paroisses l'Abbaye de St. Maurice en a deux, dans lesquelles M.r l'Abbé du tems, nomme les Curés, et les remplace par d'autres, à la sortie, ou à la mort des précédens, savoir en Bagnes et à Vollège; la grande vallée de Bagnes, longue de six lieues, est traversée dans toute sa longueur, par le grand torrent nommé *la Drance*, qui descend du levant de Bagnes et la coupe en deux dans toute sa longueur en la parcourant, et qui arrivant proche du village de St. Brancher se joint à l'autre *Drance*, qui sort de l'Entremont. Cette même vallée de Bagnes est composée de quantité d'autres villages, comme *Villeta*, *Verbier*, *le Zabloz*, *la Place*, *Brizon*, *Vergégère*, *Prarayez*, *Sarrayez*, *Montagnier* et *Lurtier;* tous ces ville-

ges néanmoins ne forment qu'une seule et même paroisse; aussi est-elle la plus grande et la plus peuplée du pays, et jouit de la réputation de posséder la plus grande cloche du Valais. L'Abbé de St. Maurice était Seigneur de Bagnes et de Vollège; mais la Seigneurie de Bagnes était comme suspendue momentanément, lorsque l'Evêque de Sion se trouvait dans l'Entremont, comme nous le verrons dans son tems, auquel cas, c'était l'Evêque, qui y était haut Seigneur, et comme Seigneur de Bagnes, l'Abbé de St. Maurice nommait aussi pour la dite vallée un grand Châtelain, qu'on appelait pour cela le grand Châtelain de Bagnes pour la judicature civile et criminelle; mais les autres six paroisses de cette Bagnière de l'Entremont étaient toutes sous la jurisdiction et judicature du gouvernement de St. Maurice; et comme les autres endroits susdits ont déjà été décrits en parlant de la route du grand St. Bernard, nous y renvoyons le lecteur, savoir au chapitre des passages par les hautes montagnes du pays: venant donc à la vallée de Bagnes, j'observerai d'abord d'après *Simbler*, que *Justus Sillinius*, autrement *Jadocus de Sillinon*, Evêque de Sion, y a le premier découvert des mines d'argent, qui étaient encore heureusement exploitées au tems que *Simbler* écrivait, comme il conste par ces paroles tirées de son ouvrage, « *quæ nunc quoque cum fructu exercentur* ».

Cette même *vallée de Bagnes*, outre qu'elle est la plus grande paroisse du pays, la plus peuplée, a encore le plus de villages qui lui sont réunis, que nous avons nommés plus haut, et dont aussi nous ne parlerons guères, parce qu'à part la paroisse, ou le Chef-lieu, les autres villages n'ont rien de particulier, ni de mémorable quant à la localité, puisque les uns sont dans la plaine et les

autres sur des hauteurs, plus ou moins élevées, plus ou moins spacieuses, et invisibles la plupart depuis la plaine; seulement dirons-nous, que le Chef-lieu *le Zablo,* est un grand village, et possède une grande place publique, des halles, et des arcades couvertes, et enfin un banc de cries, où l'on fait les publications, et sur laquelle place les autorités nommées, ainsi que tout le peuple y assemblé prêtait le serment de fidélité et d'obéissance au nouveau grand Châtelain nommé par M.r l'Abbé, lors de l'installation du dit grand Châtelain.

La vallée de Bagnes en général est très-saine, et très-fertile, jouissant d'un air pur et doux, balayé par le cours rapide de la bruyante Drance, qui la parcourt du levant à son couchant; Bagnes lui-même, le Chef-lieu de la vallée, a été totalement ravagé et dévasté par une inondation terrible l'an 1545.

Bagnes a encore cela de particulier, qu'on y prend annuellement durant l'automne et au printems une infinité de grives, oiseaux ainsi nommés, d'un goût délicieux étant rôties, qui se nourrissent de bayes de genèvre, et sentent pour cela en plein la baye de genèvre écrasée, mais pour les rôtir, il faut les piquer avec du lard, ou les envelopper dans une tranche mince de lard, et ensuite les rôtir à la broche, ou si l'on veut dans la tourtière; il y a de même en Bagnes tout autre gibier de montagne, savoir: lièvres, perdrix, herbaines ou perdrix blanches, coqs et poules de Bruyères ou Faisans, et enfin des gélinottes d'une chair délicate; Bagnes abonde de même en toutes sortes de volaille, et en moutons d'une chair fort savoreuse, ainsi qu'en belles et fort fertiles prairies bien arborisées, et en excellens champs pour le seigle et le froment; la vallée

ne manque non plus de superbes montagnes et mayens pour les vaches, et notamment à *Verbier*, au septentrion du Chef-lieu de Bagnes, où il y a une pleine superbe, et une prodigieuse quantité d'écuries de vaches, car on prétend, qu'il y en a autant, qu'il y a de jours dans l'année, quant à moi, je ne saurai le dire, ne les ayant pas comptées; cette plaine doit avoir plus d'une lieue d'étendue, et jouit d'une belle vue.

Cette même paroisse de Bagnes a de même de superbes forêts, et parmi lesquelles la plus belle était celle du ci-devant Etat du Valais, qu'on appelait pour cela la *forêt de Messeigneurs*, dans laquelle forêt personne n'osait couper aucune pièce sans la permission spéciale et écrite de M.r l'Abbé, ou de M.r le grand Châtelain de Bagnes, qui en avaient la surveillance, aussi avaient-ils soin de n'accorder la dite permission que fort rarement, et encore que pour une ou deux plantes seulement, et à des personnes, sur la fidélité desquelles ils pouvaient compter, et dont ils tenaient les noms en note, afin de pouvoir connaître l'abus, s'il en avait été fait.

Quant aux montagnes pour les vaches en été, elles y sont excellentes, riches en bonnes herbes, et fort nombreuses, et même en partie fort grandes, puiqu'on dit en proverbe, qu'il y a en Bagnes mille et vingt-huit montagnes, ce qui ne doit pas s'entendre numériquement, et rigoureusement, puisqu'il n'y en pas seulement vingt, mais qu'il y a une assez grande pour pouvoir nourrir mille vaches, et une autre pour vingt-huit vaches seulement; aussi nourrit-on, et engraisse-t-on dans ces montagnes, sauf respect, des cochons d'une grandeur et grosseur prodigieuse, et dont un seul jambon est en état de peser jusqu'à

jusqu'à trente livres, c'est pour cela encore, que les jambons de Bagnes sont les plus renommés du pays, tout comme les veaux de Bagnes, qui sont les plus gras, les plus gros, et dont la viande est délicieuse, par contre leurs moutons sont extrêmement petits, comme en général tous ceux de l'Entremont, mais leur viande par contre est d'autant plus savoureuse ; Bagnes enfin a suffisance de tout genre de nourriture habituelle aux peuples des montagnes.

Quant aux habitations, elles y participent du défaut général du pays d'être basses et petites, et de n'avoir que de petites fenêtres, mais par contre les demeures y sont moins mal-propres que dans bien d'autres endroits, et en général les logemens y sont assez propres, ainsi que leurs vêtemens; leur nourriture est celle, comme du reste des Valaisans, le lait, le laitage, fromage, légumes, et un peu de viande salée; on y fait beaucoup de bon cidre, parce qu'on y abonde en pommiers plus ou moins sauvages ; quant au vin en général, on n'en use guères, et je ne connais pas de peuple, à l'exception des Anniviards et de ceux d'Hérémence moins débauché, et moins adonné à la gourmandise et à la débauche que les Bagnards; ce peuple est d'ailleurs doux, paisible, et rien moins que mauvais et chicaneur ; mais tout ce qu'on en dit d'eux, c'est qu'ils sont cachés, réservés, rusés et fins ; quant à moi, je n'ai eu qu'à m'en louer en général de leur conduite à mon égard pendant les six, à sept ans que j'y étais leur grand Châtelain; leur habillement est pour l'ordinaire d'un drap du pays brun, tirant sur le jaune, sauf, qu'il est moins clair que celui de l'Entremont; en un mot, c'est le peuple béni de Dieu, et la terre Sainte du Valais, tant par rapport

aux hommes, qu'à raison de la situation et de la fertilité de son terrain; mais il est tems de quitter ce peuple, et de reprendre ma course; sortant donc de Bagnes, j'observe sur ma route, avant d'arriver au pont de St. Brancher, qui est à sa minuit, dans une espèce d'enfoncement à une petite demi lieue de montée successive depuis St. Brancher, et à trois quarts de lieue depuis Bagnes, un fort joli village, nommé *Vollège;* ce village était une paroisse appartenante à l'Abbaye de St. Maurice, conjointement avec Bagnes, l'Abbaye y avait aussi le droit de Patronat, comme celui de la jurisdiction séculière ou judicature, faisant partie de la Seigneurie de Bagnes, à laquelle il était annexé. Vollège est assez gai et grand; entouré de beaux, et bons biens, comme vergers, prairies et champs; la Cure y est surtout jolie et bien bâtie, ayant un beau jardin et verger bien arborisé à côté, et au levant de la dite Cure; il y a aussi à Vollège une belle place d'exercice au levant de l'endroit, et dont on ferait une place de bâtisse; enfin cet endroit jouit d'un air doux, et est bien placé; les mœurs des gens de cet endroit sont les mêmes que celles de ceux de Bagnes, avec lesquels aussi ils ne forment qu'un seul et même peuple.

Quittons donc Vollège pour nous rendre à St. Brancher, et de là à Martigny la ville, dépassant celle-ci, pour enfiler ensuite la gorge qui conduit à St. Maurice, ou dans le Canton de ce nom, qu'on nomme aussi pour cela

CANTON DE SAINT-MAURICE.

ENTRANT dans cette gorge on trouve d'abord après avoir dépassé le village de la Batia, et après quelque trajet, la chapelle et le village de *Verneia* sur la gauche en descendant, et la verrerie sur sa droite, beau, bon, et vaste domaine établi à grands frais et travaux par *M.r Louis Pittier*, aujourd'hui Président du Tribunal de première instance du Département, un des grands génies du pays, grand Juriste, et excellent Avocat, auquel ses rares talens, ainsi que la confiance générale bien méritée ne laissèrent point le tems de s'y livrer à l'agriculture, mais l'en évoquèrent sans cesse ailleurs, ce qui fit, qu'il le vendit ou l'échangea. L'air dans toute cette gorge est extrêmement vif et froid, au printems, en automne, et surtout en hiver, et même souvent en été le soir et le matin; enfin continuant sa route sur une belle chaussée, on arrive à un village appelé *Miévilla* dans une position rien moins que belle, entouré de châtaigniers, et surtout au-dessus du village, et l'endroit lui-même n'a rien de beau, ni de remarquable; on le traverse ordinairement sans s'y arrêter, si ce n'est en tems de pluie pour se mettre à l'abri dans quelque maison.

Continuant ensuite sa route depuis ce village à une distance non bien considérable, on arrive au *torrent du Trient*, qui est un grand torrent, fort rapide, dont l'eau est claire, limpide et fort froide, sortant d'une gorge horrible, creuse, et fort profonde, dont l'aspect seul fait presque frémir, tellement elle paraît horrible, et formi-

dable dans le rocher. Ce torrent dans son cours triste et monotone semble regretter l'obscurité de la montagne, et craindre d'attirer les regards ; il y a une grande différence pour la température entre les deux rives du Rhône dans cette gorge; on en peut juger dans les voyages, qu'on fait en Valais au commencement du printems, car sur la rive droite en venant de St. Maurice, l'on voit dans cette saison les sapins et les melèses, la végétation ne se ressent point encore de la présence des beaux jours; seulement quelques plantes alpines, les roses printanières fleurissent par touffe au milieu des rochers, tandis que sur la rive opposée croissent les chênes. L'herbe épaisse des prairies est émaillée de violettes et d'anémones; les arbres fruitiers y sont couverts de fleurs; l'on entend bourdonner les abeilles; tous les papillons du printems y voltigent autour du voyageur, et de gros et grands lézards verts s'étendent au soleil sur les rochers; telle est la différence de la température entre ces deux rives du Rhône.

Mais revenons au Trient : on y voit à quelques toises de hauteur le roc rongé par les eaux, et à quelques toises d'élévation de plus, un beau bassin formé par la chute des eaux, ce qui fait présumer, que le Trient avait formé autrefois une cascade des plus considérables, et ce qui paraît surtout fonder cette opinion, ce sont les vestiges d'un lac dans la vallée de Salvan, et son resserrement à son issue, comme l'observe *le Docteur Deloges;* ce spectacle frappe d'étonnement, quand on songe combien il a fallu de siècles pour créer un pareil prodige. Les eaux ont creusé jusqu'au niveau de la terre cette partie de la montagne, qui a plus de 200 pieds d'élévation ; c'est cependant par le bord gauche de cette horrible gorge

que monte le chemin qui conduit à la montagne située dessus, et aux deux villages principaux qui s'y trouvent, *Salvan* et *Fignioux*, ou *Fins-hauts*, comme qui dirait la haute fin; villages assez grands et beaux, et dont chacun aussi a son Pasteur; l'air dans ces villages est fort bon, la demeure conséquemment saine, mais fort isolée, et détachée du reste du pays; les habitans y sont néanmoins assez honnêtes, et affables, et rien moins que simples.

Depuis le pont du Trient, poursuivant son chemin, on arrive, après avoir parcouru une seconde chaussée plus belle et plus grande encore, qui coupe les marais voisins en deux dans toute leur longueur, et les met à la droite, et à la gauche du chemin, de là on arrive, dis-je, à cette merveille de la nature, qu'on appelle *la Pisse-vache*, et qui en elle-même n'est cependant autre chose que la chute rapide d'un torrent considérable d'une hauteur immense qui descend d'un rocher escarpé, dont l'eau se brise dans sa chute, en autant de particules aqueuses, qu'il y en a de gouttes brisées avant d'arriver à terre, ou dans le bassin destiné par la nature à les recevoir, et dont l'aspect, lorsque le soleil y donne, forme ou représente les couleurs prismatiques en arrosant le voyageur d'une rosée invisible presque, mais pas moins sensible, même à une distance assez notable de l'endroit de sa chute; lesquelles choses réunies ne manquent de surprendre agréablement l'œil du curieux, et cela d'autant plus, que d'ailleurs sur cette route on ne voit que des rochers d'une hauteur prodigieuse à droite et à gauche, et des marais immenses dans la plaine; il est certain, que la cascade de la Pisse-vache est un objet tout à la fois sauvage et gracieux, que l'on trouve à environ six mille pas de St. Maurice, qui

distrait et dédommage des tristes sites qu'on vient de parcourir; elle est formée par les glaciers supérieurs et les neiges, à qui la mythologie riante des anciens eut donné un plus beau nom, et qu'elle eut probablement fait sortir de l'Urne de quelque Naïade, ou de quelque Dieu des eaux. De tous les accidens divers que la nature offre dans le Valais, la Pisse-vache est réellement l'un des plus agréables à la vue; elle mérite seule, au dire d'un grand connaisseur, *M.r d'Eschassériaux*, qu'on fasse un voyage pour la contempler; elle descend d'une des plus belles montagnes du Valais, nommée *Salanf*; il faut voir cette grande cascade un beau jour d'été précipitante ses eaux abondantes de plus de quatre cents pieds de haut, et déroulant avec grâce aux rayons du soleil, qui les varie de toutes ses couleurs, ses nappes ondulantes, ses gazes légères, sa pluie argentée, et le spectacle d'une rivière tombant du sommet d'une montagne, est une chose que l'on ne voit que rarement dans les autres contrées de la terre; de petites fontaines, des sources médiocres finissent par cquérir un cours superbe, un nom fameux, et portent fièrement à la mer le tribut de leurs ondes: cette belle cascade de Pisse-vache, si digne de donner naissance à un grand fleuve, va mourir et perdre son nom dans le Rhône, qui passe orgueilleusement à ses pieds. Les voyageurs s'empressent de voir cette chute surtout au lever du soleil, parce qu'elle offre alors un double rayon d'iris. Belle cascade! tu réveilles dans mon esprit les images sacrées de l'antiquité, et mon intérieur s'affecte au souvenir du passé, car vingt siècles se sont écoulés lorsque le bruit de ta chute affectait les oreilles romaines, comme aujourd'hui il affecte les oreilles françaises, puisqu'alors tu appar-

tenais aux Romains, comme aujourd'hui tu appartiens aux Français.

Avant de quitter ce phénomène de la nature, j'ai cru devoir apposer ici une description italienne, qu'en a donné *Foudras*, la voici: « A due leghe distante da san » Maurizio molti officiali del stato Maggiore andarono » visitare la famosa cascata di *Piscia-vacca*: questo è un » superbo baccino d'acqua, ed un torrente considerabi- » lissimo, che cade da una roccia perpendicolare alta » quasi seicento piedi. Quello che eccito sovra tutto la » Loro admirazione fu, che godettero di questo superbo » spectacolo nello spunta de sole.

» Di fatti nulla vi è di piu sorprendente; l'acqua » ridotta in vapori formando una specie d'arcobaleno, i » zeffiri del matino, il fragore cagionato d'al altezza » della caduta, il locale selvaggio che concede la Cas- » cata, tutto contribuisce a rendere deliciozo questo » luogo solitario ».

On voit que cette description est parfaitement conforme à celle que nous avons donnée de cette même Pisse-vache, dont nous venons de parler; enfin cette belle cascade embellit ces lieux sauvages; le torrent de la Salanche qui la forme, sort d'un profond sillon qu'elle a creusé dans la montagne, et tombe perpendiculairement d'une hauteur prodigieuse; l'onde en se brisant dans sa chute, se transforme en une gaze brillante qui voile le rocher. On ne peut trop admirer les beaux effets que l'eau produit dans le paysage, et la diversité des aspects, sous lesquels elle se présente, car réduite en poussière, elle se revêtit de cent formes différentes, se confond avec l'air, brille de l'éclat de la nacre, et réfléchit les nuances de l'arc-en-ciel.

Mais quittant la cascade de la Pisse-vache, on gravit une colline, située au bout occidental de cette même chaussée, et on arrive au village appellé *Evionnaz*, après avoir dépassé le village de *la Barma*, dont nous aurions dû parler précédemment, mais comme il n'a rien de particulier, je dirai seulement, qu'il peut passer pour une porte du pays, puisqu'il n'y a que le seul chemin pour y pouvoir passer entre le rocher et le Rhône, et encore ce dernier en été devient-il tellement grand, que souvent tout ce chemin se trouve inondé, aussi trouve-t-on dans les anciens actes l'expression *usque ad portam Balmæ.*

Le village d'*Evionnaz* est un village assez grand, situé sur la hauteur, au bout de cette grande chaussée, qui y conduit depuis Martigny; ce village est coupé en deux, ainsi que la ville de St. Maurice, par la route qui les parcourt dans toute leur longueur, et ne forme ainsi qu'une seule et principale rue; il y a quelques maisons dans ce village qui sont passables; les biens qui l'environnent sont des vergers assez garnis d'arbres fruitiers, mais l'étendue n'en est pas grande, et, à le voir, on pourrait croire le monde, qui l'habite, assez pauvre, quoique je veuille bien croire, qu'il y en a des uns et des autres.

Le dernier grand village avant d'arriver à St. Maurice, s'appelle donc *Evionnaz*, puis un hameau, nommé *Epaune*, autrefois célèbre par un Concile, qui s'y est tenu; il était situé un peu en delà d'Evionnaz vers le couchant, et non à *Epinassey*, qui est un petit hameau écarté de la grande route; *Epaune* était à deux mille pas de Tarnate. Il fut enseveli au sixième siècle par l'éboulement du Mont-Taurus, comme nous le verrons plus bas.

Enfin après trois lieues de route ou de voyage, et après

avoir parcouru *le Bois noir*, qui est une forêt avant d'arriver à St. Maurice, à travers laquelle la route est fort pierreuse, ce qui cause ce grand cahotement des voitures, qui y passent, auquel inconvénient il serait facile de remédier, si on avait la volonté, en sortant ces pierres, et remplissant de gravier le creux qu'elles laisseraient à leur sortie, dut-on même, si elles étaient grosses, les sortir avec le levier de fer, ou les faire sauter par la mine, mais l'insouciance, ou plutôt la paresse nationale préférait de souffrir toujours cet inconvénient, que d'y porter une fois remède; avant d'arriver à St. Maurice, on observe encore deux autres localités mémorables, savoir, l'endroit de la chute d'une partie du Mont, dont nous avons plus haut indiqué le nom, dont on observe la vaste prostration, la chute de laquelle montagne écrasa la ville d'*Epaune*, et fit reculer le lit du Rhône jusqu'au pied de la chaîne septentrionale des montagnes de cette contrée; l'histoire et la tradition sont pleines de cet affreux évènement, dont les lieux offrent encore visiblement les traces, mais nous y reviendrons, y soit donc rapport. Le second endroit fort mémorable avant d'arriver à St. Maurice est celui, où la légion Thébéenne a subi le martyre sous les yeux de St. Maurice, son chef, et Martyr lui-même; mais encore de ceci il sera parlé, j'y renvoie mes lecteurs.

Venant donc à *St. Maurice*, *la ville*, j'en donnerai une courte description tant de sa construction ou bâtisse, que de son site particulier, et qui a fait dire à *M.r d'Eschasseriaux* dans sa lettre sur le Valais, qu'il n'oublierait jamais l'impression qu'il avait ressentie sur le pont de St. Maurice, petite ville qui ouvre ce pays lorsqu'il entrait dans le Valais; qu'il était sur ce pont, que s'il

n'avait pas pensé, qu'il allait chez un peuple bon, hospitalier, il se serait cru transporté dans l'ancienne Patrie des Druides, ou dans ces lieux où l'imagination fabuleuse des anciens avait placé tout ce qu'il y a de plus redoutable aux mortels; on peut juger par là, qu'il n'en fut pas agréablement affecté, mais plutôt effrayé, et ce qui achève de le prouver, est encore ce qu'il poursuit de dire à cet égard, le voici : le ciel, dit-il, était pluvieux, extrêmement nébuleux : l'ensemble informe de ces rochers à perte de vue, le Rhône à leurs pieds, précipitant dans cet endroit resserré, ses eaux avec plus d'impétuosité et de fracas, que dans tout autre lieu de la vallée; la profondeur du lit du fleuve et de la vallée, les nuages qui semblaient se confondre avec les monts, et s'entr'ouvrir quelquefois pour offrir des points de vue affreux; tout ce mouvement de la nature gigantesque, sauvage, cet amas confus d'objets, de formes changeantes, dit-il, présente l'image du Chaos qui se débrouille, et laisse apercevoir les premiers élémens du monde; enfin il finit son tableau sur ce lieu, en disant, qu'on peut voir dans les Alpes des spectacles plus vastes, mais qu'il n'y en a point de plus pittoresques que celui du pont de St. Maurice, où les deux chaînes de montagnes qui forment le Valais, semblent se serrer, s'escarper, se noircir, pour rendre plus imposante l'entrée de ce pays extraordinaire.

St. Maurice est une petite ville assez jolie, quoique pas assez cependant à mon avis, pour devoir mériter la préférence sur toutes les autres villes du Valais, comme le prétend *M.r Deloges*, surtout, si on considère le climat et tous les autres points de vue, sous lesquels certainement Sion mérite la préférence, comme aussi pour ses

vastes et beaux environs, qui ne peuvent manquer de lui faire adjuger la préférence, qu'on pourrait vouloir lui contester, quoiqu'à tort; mais allant plus loin, je dis, que la sixième Bannière était celle de St. Maurice, contenant six paroisses, savoir, la ville de St. Maurice proprement dite, anciennement appelée *Agaune*, et plus anciennement encore *Tarnade*; lesquelles différentes dénominations ont aussi eu leurs causes particulières, comme on le verra sous peu; la seconde paroisse, qui composait cette bannière, était celle d'*Outre-Rhône*, la troisième *Massonger*, la quatrième *Chouex*, la cinquième *Salvan*, et enfin la sixième *Fignioux*, ou *Fins-hauts*; mais de toutes ces six paroisses, il n'y avait que celles de St. Maurice et d'Outre-Rhône, qui étaient du ressort, ou de la dépendance du Gouvernement de St. Maurice, puisque celle de *Massonger*, à l'exception du vice-dominat aux mois de mai et d'octobre de chaque année, appartenant à l'ancienne et noble famille *de Quartery* de St. Maurice, dépendait totalement, quant à la jurisdiction de l'Evêché de Sion, tout comme les trois autres, *Chouex*, *Salvan* et *Fignioux*, étaient pour le temporel ressortissantes du vice-dominat de l'Abbaye de St. Maurice; mais pour ce qui était du spirituel dans ces trois paroisses, il était du ressort de la même Abbaye, qui y avait cette jurisdiction, et quoique d'un ordre exempt d'ailleurs, l'Abbé était néanmoins tenu à l'obéissance à l'Evêque de Sion, comme à son Diocésain.

A cette même Bannière de St. Maurice, appartiennent encore, outre les six paroisses prédites, différens villages, qui en dépendent, savoir *Miévilla*, *la Barma*, *Evionaz*, et *Vérossa*, avec beaucoup d'autres petits villa-

ges ou hameaux jusqu'au *torrent du Trient*, lequel, après être descendu, après avoir parcouru une gorge aussi longue que profonde, et horrible à l'aspect, après avoir pour ainsi dire fendu les montagnes jusqu'à leurs bases, du moins à sa sortie, et sortant très-impétueusement avec un bruit épouvantable des cavernes affreuses, qu'il laisse entrevoir, et de laquelle montagne on peut dire avec *Guntherus* Libro 4°. *Sui Ligurini.*

« *Hinc se nubifero super æthera vertice rupes*
» *Tollit, et ingenti Latè Loca protegit umbrâ* ».

En effet, il y a une ombre presque perpétuelle auprès de ce pont de Trient, lequel dernier torrent semblait former la séparation de la Bannière de St. Maurice d'avec celle de Martigny, et ne cessait de tems à autre de ravager la plaine voisine à sa sortie, lors du débordement de ses eaux.

Le même village d'*Evionnaz*, tout proche d'*Epinasse*, qu'on appelait anciennement *Epaunum* en latin, comme le prétendent la plupart des personnes instruites, était aussi le lieu, où s'était tenu *le Concile d'Epaune*, dont parle *Derivaz*, dans ses savans éclaircissemens sur le Martyre de la légion Thébéenne. Cet *Epinasse* n'était pas bien éloigné de l'endroit, qu'on nomme Evionnaz, comme je viens de l'insinuer, et était le même que la chute de *Mont-Taurus* ou *Tauredunum* en 562 avait enseveli sous ses ruines.

Non loin encore de la ville de St. Maurice est l'endroit nommé *le Verollat*, que d'autres nomment *Verolliat*, où la légion Thébéenne pour l'amour de Jésus-Christ, et

la foi catholique a gagnée la couronne du Martyre; ce lieu est gardé par une Chapelle pour conserver la mémoire de ce glorieux Martyre; enfin j'observerai, qu'*Epaune* était à deux mille pas de Tarnate, et qu'ensuite il fut enseveli par les ruines du Mont-Taurus.

Mais comme nous n'avons encore rien dit de la *ville de St. Maurice*, nous allons en parler, et insérerons ici la notice de sa situation. Ce lieu est à environ 60000 de la ville de Genève, et à 14 mille de la tête du lac Léman, que le Rhône traverse, il est situé et adossé à une grande chaîne de rochers d'une hauteur immense, et presque taillés à pic depuis leur sommet jusqu'à leur base; ce rocher est à la gauche descendant depuis Martigny, ou à la droite de la ville en venant de St. Gingoulph, de Monthay, ou de Bex; dans ce même rocher il y a un ermitage, à peu près à mi-hauteur, taillé dans le roc, avec une Chapelle dédiée à Notre-Dame, dite du *Cex*, ou du rocher; on y monte par des degrés taillés dans le roc, du moins pour la plupart; ce Saint lieu est vraiment digne d'être visité principalement pour la sainteté du lieu, comme aussi pour la particularité de sa situation, du chemin qui y conduit, et enfin pour la témérité de l'entreprise, et où des ermites ont établi leur demeure; on dit même, que cet endroit est miraculeux; St. Maurice la ville est donc bâtie au pied de ce rocher, dont la vue atteint à peine le sommet, et a le Rhône pour confins; aussi les hautes montagnes à sa droite et à sa gauche paraissent-elles aux arrivans dans ce lieu presque se réunir, et n'en former quasi qu'une seule; c'est pour cela aussi que St. Maurice peut à juste titre être appelé la porte du Valais, parce qu'il n'existe de passage pour entrer en

Valais de ce côté là en plaine que par là; enfin St. Maurice pourra être appelé la porte du Valais, parce qu'il y a effectivement en deça du pont une forte porte qui ouvre et ferme le Valais aux passans, selon qu'elle est ouverte ou fermée par la garde qui demeure à côté; cette même porte a de plus un grand Fort ou Château qui la domine, et la défend au besoin, de manière, que réellement cet endroit peut à juste titre être appelé la porte du Valais; si on ne préfère le nommer la clôture du pays, n'ayant point d'autres entrées et sorties en plaine dans le Valais que par là, tous les autres passages n'ayant lieu qu'à travers les hautes montagnes, et qu'en été seulement, si on en excepte celui du Simplon, et lequel encore quelquefois se trouve momentanément impraticable dans la mauvaise saison à raison des grandes neiges qui y tombent quelquefois jusqu'à la hauteur de plusieurs toises, et à cause des avalanches dont ces grandes quantités de neiges sont quelquefois suivies, surtout lors d'une grande pluie, qui les suit, ou d'un vent chaud, subitement survenant; aussi était-ce pour cela, que *Jules-César* fortifia tellement Agaune, et l'entoura de murailles, du moins du côté du Château, afin d'avoir toujours le passage des Alpes à sa disposition pour rentrer en Italie en revenant des Gaules, quoique d'autres avec *Simbler* veuillent, que c'est *St. Sigismond*, qui avait fait bâtir les murailles de la ville de St. Maurice.

On ne saurait au reste quant à la situation générale de St. Maurice donner aucune description plus naturelle que celle de *Blaise Vigenaire*, elle est conforme à ce qu'en a dit l'Auteur des délices de la Suisse. « *Agaunum*, » maintenant *St. Maurice*, dit-il, est au-dessous de Mar-

» tigny, à trois ou quatre lieues, (trois) où le Rhône » vient à se restreindre de telle sorte entre les montagnes, » qu'il n'y a espace que pour son cours, lequel n'est pas » fort large : il y a un pont avec une forteresse au bout, » pour la garde d'icelui; par quoi il serait fort mal aisé » de forcer ce pas, et il n'y a autre entrée que celle-là » (s'entend, en plaine) car les montagnes sont inaccessi- » bles, et encore qu'il se trouvât quelque petit sentier et » passage, cela se peut garder avec peu de gens qui acca- » bleraient aisément à coups de pierres ceux qui s'y » seraient enfourrés; de sorte que tout le Valais ressem- » ble proprement à une forteresse, où les montagnes qui » l'environnent, servent de murailles et de remparts, et » la bouche d'Agaunum ou de Tarnade, de porte, ou » d'entrée. On estime, que *César* fit fortifier ce lieu, » comme étant de très-grande importance pour avoir le » passage des Alpes à sa disposition». On pourra y ajouter avec *M.r de Rivaz*, que les Romains, qui étaient si jaloux de la sépulture, et qui croyaient, que leur mémoire était flétrie, lorsqu'on la violait, avaient fait de Tarnade, ou d'Agaune, le cimetière des illustres personnages qui mouraient dans les Gaules, persuadés qu'à cause de la situation du lieu, leurs cendres y seraient hors de l'insulte des ennemis; ce qui est avancé ici, se prouve par un nombre prodigieux d'inscriptions sépulcrales, dont on avait fait le pavé de l'ancienne église. Voici une de ces inscriptions qui revient au fait; elle fut découverte en creusant les fondemens de l'Abbaye en 1694.

D. M.
Antoni II Severi II Narbonæ II De-
Functi qui vixit annos XXV.
Menses III. Diebus XXIV. Antonius
Severus Pater infœlix corpus
Deportatum hìc condedit.

On voit par là, qu'*Antoine Sevère* avait fait transporter de Narbonne à Tarnade le corps de son fils Antoine.

Deux autres inscriptions placées au clocher de l'Abbaye, prouvent, qu'il y avait là des Prêtres et des Prêtresses, qui faisaient les obsèques des défunts à la manière des Romains. L'on faisait à la fin de février l'anniversaire des morts en général; il y avait certains jours fixés pour faire celui des personnes de considération. Voici deux autres inscriptions, qui appuient cette opinion :

M. Pansio Cor.
M. Filio Severo.
II. Vir. FLAMINI.
Julia Decumina
Marito.

D. Pansio. MFl.
Severo Ann. XXXVI.
Julia Decumina Mater
Fil Pientissimo.

Si on fait attention ici, que toutes ces inscriptions ne sont propres qu'à la famille *des Sevères*, il semble, qu'on peut

peut croire, qu'elle avait pris pour asile St. Maurice, et qu'elle avait une vénération particulière pour ce lieu.

Mais voilà bien assez d'inscriptions Romaines qu'on trouve à St. Maurice, pour prouver l'antiquité de cette ville, et pour pouvoir conséquemment passer sous silence toutes les autres, qu'on trouve au pavé de l'église, ainsi qu'aux parois, et au mur du cimetière, qui par la vieillesse et les injures des tems ont été tellement rongées et usées, qu'on n'en peut connaître que peu de lettres.

Il y a encore dans la chapelle de la même église trois colonnes de marbre d'un ouvrage antique, et proche du grand autel un pavé marbré de diverses couleurs.

Venant maintenant aux divers noms, qu'on donna successivement à la ville de St. Maurice, ou plutôt au couvent, ou à la célèbre Abbaye de St. Maurice, le plus éclatant de tous les monumens érigés en l'honneur des Martyrs d'Agaune; elle a porté différens noms : elle fut connue d'abord sous celui de *Tarnade*, qu'elle prit, au dire de *M.r de Rivaz*, d'un Château voisin, que *Marius d'Avenches* a nommé *Castrum Tauredunense*, visiblement dérivé de *Tarnatense*, et qui fut enseveli sous les ruines du Mont Tauredunum en 562, comme cet Evêque de Lausanne nous l'apprend dans sa Chronique. La règle de Tarnade nous a été conservée par *St. Benoît d'Agniane*, dans sa Concordance des règles. Ce Monastère prit le nom d'Agaune vers l'an 385, comme M.r *de Rivaz* l'a prouvé, et enfin celui de *St. Maurice d'Agaune* dans le neuvième siècle.

Nous n'avons rien de bien certain sur les commencemens du Monastère d'Agaune. L'ancienne tradition porte, que de pieux personnages, s'étant dévoués au service des

Thébéens, vinrent fixer leur demeure dans des cabanes au pied d'un roc presque perpendiculaire, qui borde la campagne, où les Thébéens furent martyrisés; *St. Théodore* ayant retiré les ossemens de ces Saints dans l'église de Tarnade ou d'Agaune en 351, invita ces pieux solitaires à se rassembler pour en faire l'office solemnel; les Evêques du Valais se chargèrent d'abord du soin de cette communauté; car *St. Eucher* dit à *Silvius*, qu'il était sans cesse occupé à faire le service solemnel des Martyrs d'Agaune : c'était donc là, qu'il résidait; l'ancienne règle du Monastère portait, comme nous l'avons déja dit, le nom de *règle de Tarnade*; par conséquent elle fut faite avant qu'on le nommât *le Monastère d'Agaune*; ce ne sont cependant point deux lieux différens, parce que la légende des Martyrs publiée en 524, nous dit, qu'*Agaune* est distant de douze milles d'Octodure, et St. Eucher le place à quatorze milles du lac du Léman; or la carte Théodosienne met Tarnade aussi à douze milles d'Octodure, et à quatorze milles du *Penæ Locos*, c'est-à-dire, de la tête du dit lac.

Il faut au reste, que le Monastère ait porté assez longtems le nom de Tarnade, pour avoir pu le donner à sa règle, qui ne l'a point perdu, parce qu'elle se trouva déjà répandue de tous côtés sous ce nom là, et lorsque le Monastère prit le nom d'*Agaune*, le nom de Tarnade subsistait encore, quand la carte Théodosienne parut vers l'an 380. Mais l'on disait déjà d'Agaune en 390, puisque St. Martin étiqueta le reliquaire, où étaient les ossemens des Thébéens, *reliques des Martyrs d'Agaune*; c'est donc vers l'an 385, que l'on fit ce changement de nom : or, dit *M.r de Rivaz*, il faut au moins supposer,

que le Monastère a porté 20 ou 25 ans le nom de *Tarnade*, pour que la règle des Moines l'ait constamment conservé, car s'il n'eût été que passager, on n'aurait pas daigné parler sous ce nom là d'une règle, dont on aurait à peine connu le Monastère; par conséquent les commencemens de cette maison religieuse remontent vers l'an 360; c'était donc aussi entre les années 360 et 385, que le Monastère portait le nom de Tarnade.

La règle de Tarnade fait d'ailleurs mention de sa grande célébrité : elle ordonne aux novices d'aider les Laïques à recevoir les Pélerins; cela ne peut certainement pas s'entendre d'un autre lieu que d'Agaune, qui était alors le plus célèbre pélerinage d'Occident; et, pour faire voir, que la règle de Tarnade avait été faite pour le Monastère d'Agaune, il suffira d'observer, avec *M.r de Rivaz*, que les Moines avaient une règle avant les réparations que *St. Sigismond* fit au Monastère, car le Moine anonyme de Condat en parle dans la vie de *St. Oyan*, qu'il écrivît vers l'an 508, et à laquelle il fit une préface par ordre de *St. Marin*, Abbé de Lérins; ce même Moine nous apprend encore dans la vie de *St. Hinnemond*, qu'il y avait dans le Monastère des Laïques des deux sexes, et que *St. Maxime* conseilla à *Sigismond* de les éloigner pour leur substituer des Moines. Ces Laïques destinés à recevoir les Pélerins devaient être aidés par les Moines suivant la règle de Tarnade : aussi cette circonstance convient au seul Monastère d'Agaune, qui était monté à l'instar de ceux d'Orient, comme on peut le voir dans la vie de St. Pierre de Sebaste, et dans celle de St. Théodore; ce dernier faisait exercer les Arts mécaniques dans son Monastère, comme l'on faisait à Tar-

nade; et il avait hors du Monastère de grands bâtimens pour recevoir les hôtes, et des infirmeries pour les malades.

Venant à présent au changement du nom de Tarnade en celui *d'Agaune*, nous dirons, qu'encore ici les savantes remarques de *M.r de Rivaz* nous éclairciront ce fait: nous avons observé déjà plus haut, que ce changement se fit entre les années 380 et 390; c'est à peu près en 385, c'est-à-dire, au tems du passage de *St. Ambroise*, Evêque Métropolitain, lorsqu'il allât en ambassade auprès de l'Empereur Maxime à Trèves; *M.r de Rivaz* croit, que fut ce Père de l'Eglise qui insinua de faire ce changement, en donnant au lieu, où les Thébéens avaient été mis à mort, un nom relatif à leur martyre. Ce St. Prélat nous dit dans une de ses lettres, que de son tems le lieu où *Samson* couronna sa mort par un glorieux combat, portait le nom d'*Agaune*, en grec, *Agon*. *Festus* nous apprend aussi dans son Vocabulaire, qu'*Agon* signifiait en latin la victime que les Empereurs immolaient avant que d'entreprendre quelque expédition. *St. Jérôme* dit toujours *Agones Martyrum*, pour signifier les combats des Martyrs. On nommait aussi *Agaunistici*, certains Donatistes fanatiques qui cherchaient à se faire donner la mort. On voit, que toutes ces significations conviennent parfaitement au lieu, où tant de milliers d'hommes ont versé leur sang pour Jésus-Christ. C'est donc en vain, que le Moine d'Agaune veut dériver ce nom du mot Gaulois *Acaunus*, qui signifie une pierre: on ne parlait point cette langue en Valais; *Tite-Live* nous dit, que les Véragriens, qui avaient Octodure pour capitale, parlaient un langage moitié germain, que les Gaulois, dit-il,

n'entendaient pas. Or dès qu'*Auguste* leur eut accordé le droit des Latins, ils furent obligés d'étudier, et de plaider en cette langue; de sorte, qu'en 448, on ne parlait plus que latin en Valais, car *Silvius* composa son Calendrier en cette langue, et il en éloigna, dit-il, les mots grecs, afin d'être entendu de tout le monde; *St. Avit* y prêcha en latin en 517. C'est donc dans la langue latine qu'il faut chercher l'étymologie de ce mot, quoique d'autres Auteurs veuillent la dériver du mot Celtique *Agaun*, qui veut dire un endroit pierreux, ou rempli de rocher, parmi lesquels sont *Simbler* et *Grim*, dans sa petite Chronique sur la Suisse, et que les Allemands apellent encore aujourd'hui pour cela *Am gandt*, comme qui dirait *au rocher*, ou *au Cex*. Mais à présent cette ville s'appelle *St. Maurice* en l'honneur du glorieux et bienheureux Martyr St. Maurice, Chef et primicier de la légion Thébéenne martyrisée sous ses yeux, non loin de là, comme nous l'avons déjà insinué plus haut.

Cette ville située, comme nous l'avons dit, entre le rocher perpendiculaire à son midi, et le Rhône à son septentrion, est assez jolie, bien bâtie, et sans contredit la plus régulièrement construite de toutes celles du Valais, ce qui à la vérité ne veut pas dire beaucoup, aucune autre ne l'étant; elle a de belles maisons bâties en pierres, et les fenêtres des maisons de la grande rue sont toutes en pierres de marbre noir de St. Triphon; elles sont à deux ou trois étages de hauteur outre le rez-de-chaussée, et les principales portes des dites maisons sont aussi du même marbre, ce qui tout réuni présente un aspect imposant à la vue des passagers, surtout pour ce qui est de la dite grande rue, qui est tirée en droiture,

bien pavée, bien propre, et assez longue, et que parcourt une eau courante toute l'année, contenue dans un canal découvert, ce qui parle vraiment en faveur du bon goût des particuliers de l'endroit.

Il y a de plus à St. Maurice, outre une grande quantité de beaux et grands bâtimens, la Maison-de-ville, qui se présente fort avantageusement aux regards ou à l'aspect des voyageurs, car outre sa bâtisse, qui offre à la vue un édifice régulier, et digne de sa destination, dont l'embellissement intérieur l'emporte encore sur son extérieur; elle a une jolie place à son couchant, joliment garnie d'arbres de tilleul nain; il y a de même dans cette ville quantité d'autres beaux bâtimens dignes d'être vus, tant à cause de leur construction extérieure, qu'à raison de leur répartition intérieure, et ameublemens aussi riches que de bon goût; mais le bâtiment le plus grand, comme aussi le plus célèbre, et le plus digne d'être vu est sans contredit *l'Abbaye Royale de St. Maurice*; nous allons donc nous en occuper un moment: elle est un bâtiment fort vaste, assez régulier avec deux grands corridors, l'un à l'entrée, et l'autre directement dessus l'autre; il y a de même un grand et beau réfectoire, ou salle à manger, où M.rs les Chanoines réguliers prennent leurs repas, sous la présidence du Révérendissime Abbé, leur supérieur; les chambres des M.rs les Chanoines n'ont à la vérité rien de particulier, mais sont néanmoins assez grandes et régulièrement construites, formant des carrés, plus ou moins parfaits, et sont au premier étage, tout le rez-de-chaussée se trouvant occupé par le portier; le réfectoire, la cuisine, les dispenses, et les logemens des domestiques; mais celle de M.r l'Abbé est une assez belle et grande

chambre, ayant aussi son anti-chambre; il y a de même dans ce même étage une grande et belle salle à manger pour l'été, avec une belle cheminée à la française, à ce que je crois; cette maison contient aussi une grandissime cave fort bien garnie de bons et différens vins, mais moins aujourd'hui, que jadis, où l'on y buvait de bons coups, invité pour cela par M.rs le Procureur et le Prieur du tems, ce que les aventures des particuliers, qui en ont fait les preuves, pourraient attester, car il y en avaient, qui ne se trouvaient pas toujours bien, tant est-il vrai, que l'excès, même dans les bonnes choses, peut devenir nuisible, et préjudiciable à la santé; en effet, cette cave dans un tems était pourvue de tout ce qui pouvait satisfaire à une armée d'ivrognes. Si dans l'ancien tems un voyageur était venu à St. Maurice, et que sa curiosité l'eut porté à voir ce monastère, et ce magasin de Bacchus de la cave Abbatiale, on aurait dû lui conseiller de commencer par le premier, surtout s'il avait été accompagné par quelques Religieux de ce Couvent; car ces M.rs à force de politesses paraissaient être dans la persuasion, que tout étranger, ou autre amis, leur devait au moins dans cette cave la perte de sa raison, je parle par expérience, car il y a vingt-cinq à vingt-six ans, et peut-être même plus, que du tems de feu mon oncle l'Abbé Schiner je m'avisai de lui dire, que je désirais aller voir la cave, alors ce digne Prélat ordonna à un de ses Religieux de m'y conduire; cet homme religieux, craignant apparemment, qu'un tête à tête ne m'ennuyât, rendit la partie carrée; il choissait deux buveurs, que Bacchus même n'aurait pas désavoués pour ses enfans. Je ne connaissais pas les éminentes qualités de ces M.rs; ils me conduisi-

rent à la cave; le vin y fut versé en abondance, au point que je me trouvai enfin submergé de vin, et qu'à force d'avoir aidé à porter des santés, je fis le sacrifice de la mienne, du moins pour cette fois là, et quoique je leur eusse protesté, que j'étais le très-humble serviteur de leur Prélat, comme d'eux tous ensemble, et que je sentais en moi beaucoup de vénération pour leur très-louable Chapitre et maison; ce furent des paroles perdues, il fallait boire, ou passer pour leur vouloir du mal; le choix fut vîte fait, je buvais jusqu'à ce que je n'en pouvais plus. Il n'y avait guères de l'ancien tems dans cette illustre maimaison de tête à tête, la bouteille y était toujours admise pour tiers, et tel était aussi généralement parlant l'usage du dernier siècle presque par tous les endroits du pays, du moins dans les bonnes maisons, où l'on recevait des visites, ce qui fait, que je suis réellement tenté de croire, que les habitans de ce pays sont des descendans de Bacchus, et que cet ancien ivrogne leur a laissé pour héritage le don de boire; en attendant, bien éloigné de vouloir censurer ces M.rs pour leurs bontés et générosités, je les remercie au contraire infiniment pour toutes les honnêtetés dont ils m'ont comblé; mais pour revenir, où j'ai quitté, à l'Abbaye de St. Maurice elle-même, je dirai encore, qu'on y faisait fort bonne chère, et que ces M.rs donnaient à table d'excellens vins à leurs hôtes; et lorsqu'on était invité d'aller avec eux à *Cries*, ou à *Lavay*, où ils avaient de belles et bonnes vignes, qui leur appartenaient, on était assuré d'en revenir bien conditionné, telle était la générosité de ces Mrs. Le service ordinaire de ce Prélat mitré se faisait selon qu'il convenait à sa dignité; sa table était servie avec suffisance, quoique sans

profusion, lorsqu'ils n'étaient qu'entr'eux; mais lorsque M.r l'Abbé traitait, ou qu'il invitait des étrangers, qui lui faisaient visite, et venaient voir les choses mémorables du Monastère, comme les reliques, et autres, alors sa table était servie avec abondance, et qui allait presque jusqu'à la profusion; ce n'était pourtant pas, que les Révérends Abbés aimaient le faste, mais ils savaient vivre, faire les honneurs quand il convenait, et se conformer aux anciens usages de leur maison, et notamment aussi le Révérendissime Abbé actuel *M.r Pierra*, qui à une piété rare joint encore les vertus qui distinguent les grands Prélats, une humilité et civilité achevées; il s'applique à s'occuper des affaires de son état, et surtout à s'acquitter des devoirs, que sa charge lui impose, et mène d'ailleurs une vie fort retirée, étant dans le monde, comme s'il n'y était pas.

Cette maison de l'Abbaye fait de même de grandes et journalières aumônes aux pauvres de la ville de St. Maurice, qu'elle entretient en partie; elle a de même un hospice assez beau, et assez grand, *l'hôpital*, qui est fondé pour les pauvres passans et malades, mais en ville, et presqu'en entrant venant de Sion, laquelle maison est administrée, et gouvernée par un Chanoine régulier de l'Abbaye, qu'on nomme pour cela *l'hôpitalier*; la dite maison de l'hôpital a ses rentes annuelles annexées, ou établies pieusement pour l'entretient et le soulagement des pauvres passans ou malades; quant à l'Abbaye elle-même, elle possède encore de jolis alentours, et notamment un joli verger bien arborisé, situé au levant du monastère, avec une petite piscine, et un joli jardin, jadis bien cultivé; aussi cette maison avait-elle son propre jardinier, dont cette culture faisait toute l'occupation.

Cette Abbaye a essuyé de fréquens incendies arrivés en 1329, 1347, 1384, 1551 et 1693. Ce dernier fut le plus terrible de tous, car la ville de St. Maurice fut totalement réduite en cendres avec le château, que son grand éloignement ne put garantir des flammes, un vent violent, qui y est assez ordinaire, ayant porté les étincelles jusqu'à demi lieue de distance.

Il y a dans cette maison religieuse sous la règle de St. Augustin, tant de ceux qui se trouvent dans les différentes paroisses ou bénéfices ecclésiastiques comme Cures, que de ceux qui résident dans l'Abbaye jusqu'au nombre de vingt-sept Chanoines réguliers ; quant aux paroisses qu'ils administrent en qualité de Curés, ce sont le Prieuré de Vetroz, la paroisse d'Outre-Rhône, de Salvan, de Fignioux, de Bagnes, Vollège, Chouex, et la paroisse de St. Maurice. Enfin cette Abbaye outre une multitude de reliques des Martyrs Thébéens doit aussi posséder l'épée de St. Maurice, Chef et primicier de cette Légion, mais c'est à tort d'après l'acte et le fait de l'an 1590, qui prouve clairement, que cette épée a été transportée avec d'autres reliques de cette Légion par le pays d'Aoste à Turin, acte dont il sera parlé ailleurs.

L'abus que quelques moines vagabonds firent des reliques de ces Saints martyrs, dont-ils avaient entrepris un trafic scandaleux, obligea *l'Empereur Théodose* de défendre, sous des peines très-rigoureuses, d'ouvrir les tombeaux des Martyrs. Cependant, comme on prit alors la coutume de ne faire aucune dédicace d'église sans mettre quelques reliques des Saints sous les Autels, ceux d'entre les Evêques des Gaules, qui n'avaient aucun martyr dans leur Diocèse, eurent recours aux reliques des Thébéens.

Les Evêques du Valais en firent une grande distribution sans violer la loi de l'Empeur. Nous avons un exemple de la vérité de cette assertion dans le fait qui est arrivé sous le *Baillif Mathieu Schiner* en 1590. Outre que *Hugo I*, envoya le bras de St. Maurice à *Udalric*, Evêque d'Augsbourg; c'est ainsi encore, que l'*Empereur Othon* premier de ce nom, surnommé le Grand, à son retour de Rome en visitant à St. Maurice les reliques des Martyrs de la Légion Thébéenne, doit avoir reçu le corps du Martyr *Exupère*, Archi-enseigne de cette même Légion, comme le disent les Chroniques de la Majorie de Sion, et de l'Abbaye.

C'est de là encore, qu'un si grand nombre d'églises portent le nom de St. Maurice; *St. Théodore*, que plusieurs manuscrits nomment *Théodule*, envoya du sang et des ossemens des Martyrs d'Agaune *à St. Victrice*, Evêque de Rouen, qui lui en fit des remercîmens publics dans un discours fait en l'honneur de ces Saints, qu'il publia vers l'an 390. M.r l'Abbé *le Bœuf* a mis cet ouvrage au jour d'après un manuscrit du septième siècle, qui est à l'Abbaye de St. Gall. Ce St. Evêque nous raconte par quelle occasion il remit ces reliques. *St. Ambroise* ayant fait en 387 le voyage de Trèves, pour demander à *Maxime* le corps de l'*Empereur Gratien*, il vit dans cette cour *St. Martin*, et *St. Victrice;* à son retour à Milan il députa le Prêtre *Cario*, pour porter à ces deux illustres Prélats des reliques de *St. Gervais*, et de *St. Protais*, qu'il avait découvertes l'année précédente. Ce messager étant arrivé à la Cité d'Aoste, l'Evêque *Eustachius* lui remit des reliques de *St. Jean*, qui fut martyrisé chez les Salasses, pour ces mêmes Evêques; *Cario* poursuivant sa route par

le Mont-Jou, vit à Octodure *St. Théodule*, qui lui remit aussi deux fioles du sang des martyrs, dont une fut rendue à *St. Victrice*, comme on vient de le dire, et l'autre fut destinée pour *St. Martin.*

La fiole d'agate gravée, que l'on voit au trésor de l'Abbaye de St. Maurice, est un présent que fit *Charlemagne* pour y mettre le sang des Martyrs que l'on y conservait: cet Empereur donna encore à cette église une table d'or, pesant soixante marcs, et enrichie de diamans destinée pour la communion, et qui servit à faire les frais d'*Amédée III*, Comte de Savoye, dans la terre sainte.

Il y avait une église et un monastère à Agaune avant les ouvrages que le *Roi Sigismond* y fit faire, puisque *St. Avit*, dans son homélie prononcée dans la Basilique des martyrs d'Agaune, au renouvellement du monastère, et le jour de la fête de ces Saints les nomme des réparations.

Venance-Fortunat, Evêque de Poitiers, fit vers l'an 590, un poëme en l'honneur des Martyrs d'Agaune, où il nous dit avec *St. Eucher*, que *Maximien* les fit massacrer au commencement de la persécution générale, comme on sait; il ne nomme que quatre martyrs, tandis que la légende du Moine d'Agaune fixe ce Martyre au commencement du règne de *Maximien*, et fait mention de cinq Martyrs.

Voici les vers relatifs au Martyre d'Agaune, ou à la mort de St. Maurice et de la légion Thébéenne :

Turbine sub mundi cùm persequebanturiniqui,
christicolasque daret sæva procella neci.
Frigore depulso succendens corda, peregit
rupibus in gelidis fervida bella fide.

Quò pie Maurici, Ductor Legionis Opimæ,
traxisti fortes subdera colla viros,
Quos positis gladiis armarent dogmata Pauli
nomine pro Christi dulcius esse mori.
Pectore Belligero poterant qui vincere ferro,
invitant jugulis vulnera rara suis.
Hortantes se clade sua, sic ire sub astra :
alter in alterius cæde natavit herus.
Adjuvit rapidas Rhodani fons sanguinis undas,
tinxit et alpinas ira cruenta nives.
Tali fine polos fœlix exercitus intrans
junctus Apostolicis plaudit honore choris.
Cingitur Angelico super astra beata senatu,
mors fuit unde prius, lux fovet inde viros.
Qui faciunt Sacrum paradisi crescere censum
hæredes Domini Luce perenne dati.
Sidereo chorus iste Throno cum carne Locandus,
cùm veniet judex, arbiter orbis erit.
Sic pia turba simul, festinans cernere Christum
ut Cœlos peteret, de nece fecit iter.

L'Auteur du livre *de gestis Francorum*, qui a fini son ouvrage l'an 752, fixe le nombre des Thébéens à 6600, d'après la légende de *St. Eucher*, tandis que celle du Moine d'Agaune met 6666. *M.r de Rivaz*, dit à cette occasion, que c'est par un changement, qu'une main étrangère a fait dans le Martyrologe, où *Adon*, Archevêque de Vienne donne en abrégé la vie de nos Saints d'après leur légende, qu'on lit 6666 Martyrs dans plusieurs manuscrits; que dans celui de la Bibliothèque du Roi, qui fut écrit peu de tems après la mort d'Adon, on lisait 6600;

et que *Notker*, moine de St. Gall, qui fit un Martyrologe vers l'an 1000, avait puisé dans les actes anciens les circonstances du martyre des Thébéens, et faisait aussi monter leur nombre à 6600.

Si la ville de St. Maurice est célèbre à cause du martyre de la légion Thébéenne, et à cause de l'Abbaye de *St.* Maurice elle-même, qui en possède les précieuses reliques, elle l'est bien aussi par la vie pénitente, qu'y a mené St. *Sigismond*, Roi de Bourgogne, mais dont la description serait trop longue pour trouver sa place ici, n'étant d'ailleurs non plus de mon plan; seulement dirai-je, que ce Roi fit massacrer inhumainement son fils *Sigeric* sur les fausses insinuations de sa marâtre en 522. Cette reine, étant d'une naissance assez obscure, craignait avec raison, que ses fils n'eussent aucune part au gouvernement pendant la vie de *Sigeric*, qui avait eu pour mère Ostrogote, fille de *Théodoric*, Roi des Lombards. Elle prit donc le parti de faire périr ce jeune prince. *Sigismond*, après ce parricide, se rendit à Agaune pour y faire une pénitence publique. Ses sujets, aigris par la mort violente de son fils, et voyant, que *Sigismond* s'était rendu incapable de commander les armées en acceptant l'habit de pénitent, se donnèrent à *Clodomire*, Roi d'Orléans. *Sigismond* essaya de les ramener en sortant de sa retraite; mais le peu de monde, qui le suivit, fut aisément défait : il se sauva en habit de moine au Monastère d'Agaune. On prévit bien, qu'on aurait de la peine de l'enlever de ce lieu à force ouverte, n'y ayant qu'une seule avenue taillée dans le roc, et facile à défendre, on eut donc recours à la ruse; plusieurs de ses anciens sujets feignirent de vouloir se ranger sous ses étendards; lorsqu'ils se crurent en nom-

bre suffisant, ils l'enlevèrent, après avoir pris la précaution de mettre le feu au monastère, afin d'occuper les moines à arrêter l'incendie, et de leur laisser ignorer par là l'enlèvement de leur fondateur. *Clodomire* lui fit trancher la tête, de même qu'à sa femme, et à ses deux fils : on jeta leurs corps dans un puits près d'Orléans, d'où l'Abbé *Vénerand* obtint quelques années après la liberté de les retirer, pour leur donner une sépulture honorable à Agaune. Ce récit est un peu différent de ce que *Grégoire de Tours* raconte de la mort de ce Roi de Bourgogne : mais les Annales de l'Abbaye de St. Maurice paraissent à *M.r Derivaz* avoir mieux donné les circonstances de ce tragique événement, qui arriva l'an 523, lorsque *Clodomire* lui fit trancher la tête. Ce fut ce même *St. Sigismond* qui dota extraordinairement l'Abbaye, et fut pour cela regardé pour le fondateur de cette même Abbaye ; St. Maurice la ville est donc extrêmement ancienne, et mémorable, bien entendu, que, quand je parle de son ancienneté, je n'entends pas parler de la ville de St. Maurice actuellement existante, qui ne date que de l'an 1694, ayant été entièrement brûlée l'année 1693, comme les Annales du pays le prouveront. Mais revenant pour la dernière fois à sa célébrité, nous dirons, que la tradition et l'histoire de ce pays ont rempli ce lieu et ses environs ou voisinages d'événemens terribles, mémorables, et en partie d'un souvenir glorieux, qui pour cela aussi feront éternellement honneur à ces lieux, et même à tout le pays; puisque c'était près de là, que fut massacrée par les ordres de *Maximien* cette fameuse légion Thébéenne, dont nous avons parlé, et qui se sacrifia et répandit tout son sang pour sa croyance en Jésus-Christ, et dont le

digne Chef a ensuite laissé son nom à cette ville; c'était encore là, que *St. Sigismond*, ce Roi de Bourgogne, dont nous avons parlé, fit pénitence; c'était près de là aussi, que se tint le *Concile d'Epaune;* c'était enfin à St. Maurice lui-même, que se tint *le Concile d'Agaune* en 516, et dans lequel Théodore est nommé *Evêque de Sion*, et cependant le siège épiscopal fut constamment à Octodure jusqu'en 584, qu'il fût transféré à Sion.

Proche de St. Maurice la ville, à son levant, il y a un endroit, qu'on nomme *Verolliet;* c'est là, où St. Maurice a été décapité, et dont la tête doit être tombée dans le Rhône, ce dernier y passant tout à côté dans ce tems-là; c'est aussi là, qu'encore aujourd'hui il existe une Chapelle dédiée à ce Saint; elle doit être dans l'endroit même, où on lui a tranché la tête.

On lit pour devise de la Maison-de-ville de St. Maurice, *je suis Chrétienne depuis l'an* 58, en latin : *Christiana sum ab anno* 58. C'est la Bourgeoisie, qui y parle, preuve aussi de l'ancienneté de sa catholicité comme de son ancienne existence, qui l'aura de beaucoup emporté sur celle-là.

Il ne sera pas indifférent au lecteur d'entendre encore dire deux mots sur la chute du *Mont-Jorat*, que d'autres appellent *Taurus*, ou *Tauredunum*, qui par sa chute en 562 a écrasé la ville d'Epaune, comme l'écrit *Marius d'Avenches*, un Saint Evêque, savoir, qu'il est connu, notoire, et à tenir pour un fait certain, que cette chute de cette montagne dans le bas Valais proche d'Epaune a eu lieu; que ce mont s'est détaché d'un autre, qu'il est tombé sur ce château et ville, et l'a couvert avec ses pierres; ce Château ou Bourg se trouvait au pied de ce mont; cet Evêque a donné un témoignage oculaire dans sa Chronique

nique in-folio, et a écrit sur ce fait comme suit : « l'année » 562, chiffre et indiction Romaine II. Le terrible mont- » Jorat, situé en Valais, est si subitement tombé, qu'il a » écrasé sous lui le Château, qui était dans son voisinage, » ainsi que la ville et villages adjacens et voisins, et le » monde qui s'y trouvait, qu'il a tous couverts sous ses » débris, et a fait gonfler le lac de Genève à soixante » milles en longueur, et vingt-un milles en largeur, et de » manière, que son débordement des deux côtés du lac » a submergé et détruit les plus anciens villages, et le » monde qui s'y trouvait, ainsi que le bétail, et qu'il a » enlevé le pont de la ville de Genève, ainsi que les mou- » lins, et inondé la même ville de Genève, et y a fait » périr plusieurs personnes, qui y ont été noyées ».

Mais avant de finir ce que j'ai à dire sur la ville de St. Maurice, je dirai, que son entrée a de grands rapports avec celle de la *porte du Cex*, dont je parlerai sous peu. La dent de la Morcla, et la dent du midi rétrécissent ce passage, et semblent vouloir fermer le pays la seconde, comme à la porte du Cex, la première fois. Le beau pont de St. Maurice, qui est jeté sur les bases de ces deux montagnes, appartient au Valais, et non au Canton de Vaud conjointement, comme le dit erronément la petite brochure intitulée : Lettres sur la route de Genève à Milan, ni ne réunit ces deux Etats, mais leur fournit simplement une communication commerciale, ces deux mêmes Etats ayant toujours été séparés l'un de l'autre, souvent antagonistes, comme les Annales du pays l'établiront un jour ; une preuve, que ce pont n'appartient pas au Valais et au Canton de Vaud conjointement, est que l'Evêque *Jodocus Sillinon*, l'a fait construire en 1482, comme les *Abscheids*

du Valais le prouvent, et établissent, qu'il releva ce même pont, ainsi que les monumens qui avaient été détruits dans la guerre précédente de l'an 1475, et fit rebâtir les Châteaux de St. Maurice et de Martigny. Cet Evêque *Sillinon* est au reste connu par l'alliance qu'il contracta avec *Sigismond*, Archiduc d'Autriche contre *Charles de Bourgogne;* mais il est encore erroné, comme le dit la même brochure, qu'il eût pour successeur le célèbre *Schiner*, à moins qu'il entende *Nicolas Schiner*, et non *Mathieu Schiner*, le Cardinal, duquel dernier le précédent était l'oncle, et le successeur immédiat de l'Evêque *Sillinon.*

Je dois encore observer ici, qu'à cette Bannière générale de St. Maurice se réunissait aussi en tems de guerre et en tems de revue des troupes du bas Valais, les précédentes deux Bannières de Martigny et de Saillon.

Il me reste encore à dire deux mots sur le village *d'Outre-Rhône*, qui est une paroisse de l'autre côté du Rhône, et presque vis-à-vis de St. Maurice; elle est assez grande, et comprend plusieurs petits villages ou hameaux, dont je me dispense de faire l'énumération pour n'avoir rien de particulier. Le sol est fort fertile dans cette paroisse; il y a d'excellens biens-fonds, comme vergers et prairies bien arborisées; on passe le Rhône en bateau pour s'y rendre, et on s'y rend aussi depuis Branzon et Fully; l'air y est doux, quoique par fois encore assez vif. Enfin nous finissons par dire, que le pays depuis Martigny à St. Maurice, en général est stérile; des ronces et des épines couvrent presque toute la plaine, si on y ajoute les marais dans certains endroits.

Mais il est tems de quitter St. Maurice, et de poursui-

vre la description du reste du pays, car nous nous sommes assez long-tems arrêté à cet endroit qui nous a paru exiger cette disgression plus diffuse, vue l'importance des événemens mémorables qui y ont eu lieu ou dans son voisinage; continuant donc notre voyage depuis St. Maurice jusqu'au fond du pays, et entrant au

CANTON DE MONTHAY.

E dirai, que *Monthay* formait la septième Bannière du bas Valais, autrement dite la Grande, ou Bannière générale de Monthay. C'est à une lieue plus bas que St. Maurice, à la gauche du Rhône en descendant le pays depuis Sion, que se trouve le Chef-lieu de la dite Bannière, et de ce Canton, appelé *Monthay*, avec son château. Monthay est une Bourgeoisie; ce Canton contient neuf paroisses, savoir, *Monthay*, *Trois-Torrents*, *Valdilier*, *Champéry*, *Colombay*, *Mura*, *Vionnaz*, *Vouvry*, et *Port-Valais*, dont les trois dernières se trouvent dans la ci-devant Châtelainie de Bouveret, ainsi nommée, parce qu'il y avait un Châtelain élu par l'ancien Souverain du Valais, mais les autres paroisses étaient sous les Gouverneurs de Monthay.

Les trois paroisses de la montagne, et voisines de Monthay sont *Trois-Torrents*, *Valdilier*, et *Champery*. Ces trois paroisses ont des hameaux voisins, qui leur appartiennent. *Trois-Torrents* est à une lieue de Monthay dans la montagne; c'est un assez beau et grand village; à une lieue encore plus loin, et plus en avant, se trouve le second village ou paroisse, assez grande aussi, savoir *Valdilier*;

non loin de là, il y a des sources d'eaux médecinales fort salutaires, à ce que prétendent quelques voisins, mais dont j'ignore les qualités, et n'en parlerai conséquemment non plus; on les nomme les *eaux de Morgin*; ce dernier endroit est vraiment pittoresque par sa position et par ses environs; on ne peut même que s'y plaire, car il est dans une plaine, à la vérité, tant soit peu marécageuse, dans un assez grand bassin, avec quelques jolis châlets d'été, entourés d'une forêt épaisse d'arbres de haute futaie, de sapins et de melèse, ce qui rend ce local vraiment imposant à celui qui s'y trouve pour la première fois, mais une fois vu, ce local n'a plus rien de surprenant, outre qu'il paraît plutôt fait pour être le séjour de quelque druyade que celui de la société, à moins que ce ne soit pour le peu de personnes et de propriétaires qui y ont leurs possessions, qui peu éloignées de là peuvent s'y plaire, pour y passer l'été pendant les plus grandes chaleurs de la saison; cependant pour dire ce que je pense, y ayant été, en été ce séjour et ce local est digne d'être vu, fréquenté même avec bonne compagnie, ne serait-ce que pour y faire une course ou une promenade à pied, ou à cheval, au bon plaisir des curieux, et pour y faire une halte champêtre, en prenant quelques provisions de bouche avec soi, car il n'y demeure personne habituellement. Enfin la dernière paroisse dans cette vallée contre la Savoye, est *Champéry;* celle-ci n'est pas bien grande, mais par contre elle est dans un site assez intéressant par sa localité.

Toutes ces trois paroisses sont habitées par un peuple, grand, fort et assez déterminé, qui sent sa force corporelle, et où les femmes valent les hommes des autres con-

trées, quant au courage et aux forces, aussi les voit-on assez hardies.

Il y a beaucoup de beaux et bons biens, prairies et champs dans ces mêmes paroisses, et le foin y est d'une qualité supérieure pour l'entretien du bétail, aussi y est-il des plus beaux comme des plus gras; il y a encore dans ces montagnes, surtout à Trois-Torrents d'excellens champs d'un rapport extraordinaire, et surtout en froment, au point même, qu'il n'est pas rare de leur voir porter trente à quarante fois la semence mise en terre, ce qui paraîtrait presqu'incroyable, si je n'en étais convaincu de la vérité du fait par science propre et certaine, mais aussi se donnent-ils pour cet effet une peine considérable, au point même, qu'hommes, garçons, femmes et filles au printems couchent et marcottent leur froment hiverné par bandes et par lignées, comme on le ferait pour les œillets, et dans les jardins potagers avec les légumes; ce qui recommande surtout cette manière de culture, c'est que le froment ou orge qu'on en tire, est d'une rare beauté et grosseur, de sorte, que cette façon de cultiver la terre mériterait d'être détaillée ici, mais les bornes, que je me suis prescrites dans cet ouvrage, ne me permettant pas de la transcrire ici, j'envoie mes lecteurs, qui en seront curieux, pour s'adresser à cet effet à M.r le Curé de Trois-Torrents, qui sera assez complaisant pour en donner un échantillon de cette culture aux amateurs; seulement puis-je dire à cet égard, que leurs champs en général sont exposés au soleil du midi, placés sur des côteaux, plus au moins élevés, plus ou moins plats, et enfin plus ou moins larges et longs, allant du levant au couchant.

Quant aux qualités propres du terrain de ces champs,

il m'a paru gras, pesant, noir, sans cependant être trop glebeux, d'une consistance ou friabilité médiocre, cependant plutôt compacte que sabloneux, ce qu'il n'est pas, mais plutôt un peu pierreux. Pour ce qui est de l'engrais, ou fumier, dont ils se servent, il est de vache bien consumé, et on ne l'épargne pas.

Mais si à Trois-Torrents il y a les meilleurs champs du pays, et que pour cela aussi leur façon de les cultiver mérite d'être suivie; il y a par contre aussi de meilleures montagnes à la Vadilier, où, sans contredit, on fait les meilleurs fromages de tout le bas Valais; aussi ces mêmes montagnes du bas Valais, et surtout de Valdilier, qui sont pour la plupart des propriétés particulières, s'amodient-elles extrêmement cher, parce que l'herbe y est abondante et excellente, et que le fruitage de montagne qu'on y fait, est fort riche et fort bon, tant en fromage qu'en beurre, mais ce qui est de mieux dans cette espèce de fruitage, c'est qu'il ne coûte presque rien, ou peu au propriétaire du bétail.

Il descend un grand torrent par la vallée d'Ilier et par Trois-Torrents à Monthay, qui ensuite plus bas se jette dans le Rhône; on l'appelle *la Vièse*, qui aussi souvent a bien causé de dommages et de dégâts à ce dernier endroit, et Chef-lieu du Canton du même nom; mais depuis qu'on a donné à ce torrent une nouvelle direction, ce lieu en est à l'abri.

Monthay lui-même possède en bas du bourg de beaux et bons vergers, et des grandes forêts de châtaigniers. Le Bourg de Monthay est assez grand, bien bâti, et a beaucoup de belles maisons, ainsi qu'une belle place publique; cet endroit date aussi depuis bien des siècles, comme les

franchises de Monthay le démontrent abondamment, qui font en outre voir, que cet endroit jouissait anciennement de très-grandes prérogatives dans toute la Banlieue de cette ancienne Châtelainie, mais qui ensuite du procès du partage des Communes a infiniment perdu de sa fortune, comme de son ancienne splendeur et gloire.

A une petite demi lieue plus bas que Monthay, il y a deux villages dont l'un s'appelle *Colombay d'enhaut*, où il y avait un grand Couvent de Religieuses Bernardines, avec un bel enclos, fermé par des hauts murs. Il y a dans ce couvent une assez belle église, ayant un beau portail sur son devant; le nombre des Religieuses était assez considérable; elles étaient gouvernées par une mère supérieure, et un aumônier ou Directeur, comme celles de Brigue; on y recevait aussi des novices, et même des pensionnaires; l'air y est assez bon et tempéré. Il y a encore dans ce même Colombay d'en haut, de beaux biens ruraux tout à l'entour; mais de tous les biens qui s'y trouvent, le plus beau est sans contredit celui de M.r Pierre Marie *Delavallaz*, ancien grand Châtelain, et Juge de paix actuel de ce Canton, qui est un grand enclos et domaine, avec un grand bâtiment à l'antique, et laisse entrevoir la richesse de cette maison. Il y a de même aux environs de Colombay d'en haut des beaux champs à grains, et fort vastes; tous ces beaux biens dominés par des forêts de châtaigniers se continuent ainsi, jusqu'à *Colombay d'en bas*, qui est à une demi lieue de distance de celui d'en haut, et occupent l'un et l'autre toute la plaine depuis le pied du mont septentrional jusqu'au Rhône situé à son midi, et dès là jusqu'à *Ilarze*, qui est encore une vaste campagne, et village médiocre, mais au milieu des marais et par cette raison humide et mal sain.

Suivant toujours la grande route, à une lieue plus bas que le chef-lieu susdit, on arrive au village de *Murat;* c'est encore un assez grand village, et qui a des beaux biens à l'entour, et de belles rapes ou petites forêts de jeunes arbres de fayard. Ce village est dans un endroit un peu enfoncé, et pour cette raison pas trop sain, du moins pour l'enfance.

A une lieue plus bas encore, on rencontre sur la grande route un autre grand village et paroisse, qu'on appelle *Vionnaz;* ce village est beau, mais qui par un malheureux incendie, il y a quelques années, a été réduit en cendres, à l'exception de quelques maisons et de l'église; depuis ce tems-là on l'a rebâti, de manière, qu'à présent il est encore plus beau qu'il ne l'a été auparavant; ce même village a encore quelques belles et bonnes vignes, mais qui sont d'une cherté extrême, à raison du peu de leur étendue, puisqu'on paye la toise jusqu'à six écus neufs, et même plus. Ce village est dans une position un peu élevée, et pour cela aussi plus beau, plus sain et plus gai; aussi le monde y est-il bien éveillé, mais en bas contre le Rhône, au midi du village il y a beaucoup de marais, et entre ces marais et le village se trouvent des biens plus riants contre le village, comme prairies. Il a aussi des belles forêts et bonnes montagnes pour les vaches, ainsi que d'excellentes rapes ou petites forêts, de bois de fayard, qu'on coupe régulièrement au bout d'un certain nombre d'années pour en faire ensuite le partage entre les communiers y domiciliés, comme dans tous les autres villages de cette plaine, où cet usage avait lieu.

Vouvry est encore une autre paroisse plus bas que Vionnaz, environ une demi lieue. Ce village est encore

passablement grand, mais aussi situé un peu plus profondément, et la partie supérieure, ou celle au-dessus du chemin est plus gaie que celle qui est au-dessous. Quant aux biens, il y a à l'entour de ce village quelques beaux et bons biens, mais la partie basse contre le Rhône est toute marécageuse, ainsi que le hameau de *Barges*, qui était ci-devant une propriété de l'Abbaye royale de St. Maurice.

Les montagnes de Vouvry sont excellentes, et présentent, quand on y est, un superbe prospect fort au loin, comme on peut s'en convaincre lorsqu'on s'y rend; mais depuis Vouvry descendant toujours le long du grand chemin, on arrive enfin à *la porte du Cex*, comme qui dirait à la porte du rocher, et en effet, il y a une porte au fort qui y est bâti contre le roc; c'est là, que la vallée se trouve extrémement resserrée entre le Rhône et la montagne. Un Château nommé, comme je viens de le dire, *la porte du Cex*, au travers et au-dessous duquel la route passe sur un pont-levis, y ferme pour la première fois le pays, comme à St. Maurice pour la seconde, et à la Barma pour la troisième fois.

Cette situation est remarquable, on met ordinairement pied à terre en y passant la première fois, pour en mieux juger; la voiture du voyageur côtoye ces immenses rochers, qui s'élèvent à pic, après s'être enfoncée sous la voûte en sortant ou venant du Valais, laquelle voûte elle fait rétentir du bruit des chaînes qui soutiennent le pont. On s'y croit dans ces tems du moyen âge, lorsque les Valaisans posaient les premiers fondemens de leur liberté; mais la dégradation, le silence qui y règne, ainsi que l'abandon de ce bâtiment rappellent bientôt au voyageur tout le tems qui a dû s'écouler dès lors.

Près de ce fort est un bac pour traverser le Rhône; des jeunes gens qui vont chercher du travail hors de leur pays se présentent sur la rive opposée, deux bateliers s'efforcent de couper le courant du fleuve, en se laissant dériver; on aborde et la troupe continue tranquillement sa route. On entretient pour toute garnison un soldat, et un concierge dans le Fort du Cex.

En deça de ce Fort, du côté du Valais, la vallée s'élargit aussi; l'on voit s'étendre de grandes prairies couvertes d'arbres fruitiers parsemées d'habitations et de jardins bien cultivés, que séparent de légères claies de sapin; des paysans, des femmes, des enfans répandus dans ces prairies, et comme à l'ombre de ces fortifications, que leurs ancêtres avaient élevées pour les défendre, s'occupent dans la belle saison de la première ou seconde récolte des foins; dans le fond du paysage, des bateaux qui remontent le fleuve, dont on ne peut découvrir le cours, font apercevoir leurs voiles blanches, et semblent pénétrer au milieu des forêts de la rive opposée. Tout y annonce un pays nouveau à celui qui vient de St. Gingoulph, et qui a passé ce fort de la porte du Cex; les habitations qu'on rencontre, sont entourées d'une galerie de bois; le toit, qui se prolonge extérieurement, est construit de planches minces, ou gros tavillons chargés de grosses pierres; probablement pour que les vents forts ne les emportent pas; sous la saillie, qu'il forme, l'habitant de la maison range sa provision de bois, en ménageant des ouvertures pour les petites fenêtres de son logement, et il se procure ainsi un nouveau rempart contre le froid, mais aussi quel danger de plus pour lui, si le feu y prenait? Ses granges, que les gens du pays

appellent des *Racards*, sont élevées sur des pieux terminés par des pierres dessous, et saillantes dessus, afin d'empêcher les rats et les souris d'y pénétrer, et de manger le grain; ces cabanes, construites en bois de melèse, d'une couleur rougeâtre, sont parsemées çà et là dans les prairies, et s'élèvent même à une assez grande hauteur sur la pente des montagnes, et donnent ainsi au voyageur un avant-goût de la bâtisse valaisane, qu'il va rencontrer tout le long du pays du Valais, s'il le parcourt; mais revenant au *Fort de la porte du Cex*, j'observerai encore, qu'il est muni contre St. Gingoulph, ou à son levant, d'un long et large fossé qu'on peut inonder au besoin, pour empêcher l'entrée de ce côté-là : c'était encore dans ce même Fort ou Château du Cex, que M.r le Châtelain du Bouveret du tems faisait sa résidence, et cela jusqu'à l'année 1798, et y faisait en quelque façon la fonction de garde du Fort et du pays; ce Fort, et cette Châtelainie du Bouveret a été long-tems affermie par le Souverain Etat du Valais au nom des sept dixains, à l'ancienne et respectable famille *de Tornery*, savoir depuis l'an 1569 jusqu'à l'an 1607, en manière de fief, qu'ensuite le même Etat du Valais a remis à *Martin Kunsschen* de Sion, mais seulement pour deux ans, ce dernier deux ans après, savoir en 1609, l'a ensuite reçu avec le titre de Châtelain du Bouveret, d'autres veulent de Vionnaz, mais probablement par erreur, puisqu'encore aujourd'hui cette Châtelainie porte le nom de Châtelainie du Bouveret, et non de Vionnaz, et que Vionnaz avait son Châtelain particulier.

Descendant ensuite à une bonne demi lieue contre St. Gingoulph, on arrive au village *du Bouveret*, qui, pour

n'avoir rien de particulier n'arrêtera non plus ma plume, mais passant outre, je dirai, que le premier village après celui-ci est celui *des Evettes*, qui est plutôt un hameau qu'un village; il y a quelques maisons dispersées ci et là, mais qui, pour n'avoir rien de singulier, ne méritent pas qu'on en fasse une mention particulière; il en est de même du *village du Bouveret*, qu'on nomme aussi *Port-Valais*, pour être en quelque façon le port du Valais de ce côté là.

On arrive au *Château du Bouveret*, toujours descendant du Valais; ce Château est au bord septentrional du lac de Genève; c'était proprement ce Château, qui était la vraie résidence des Châtelains du Bouveret anciennement, appartenant alors à l'Etat du Valais; c'était un grand bâtiment construit à l'antique, carré, assez haut avec des murs d'une épaisseur prodigieuse, comme tous les anciens châteaux du pays, mais qui n'avait qu'un seul appartement logeable, dont le dessous servait de dépôt ou de magasin de sel; il est au bord du lac de Genève, sur lequel dernier sa vue donne joliment.

A une lieue de ce Château en traversant une forêt on arrive enfin à St. Gingoulph, dont la Seigneurie en deça du pont appartenait jadis à la noble famille *de Riedmatten* de Sion, qu'on appelait aussi pour cette raison *Seigneur de St. Gingoulph*, dont l'aîné en prenait et portait le titre. C'était le milieu du pont de St. Gingoulph qui terminait ou finissait le Valais de ce côté là; aussi tous les accidens qui arrivaient sur la moitié de ce pont contre le Valais, étaient de la judicature, et compétence du Valais, tout comme ce qui se passait sur l'autre moitié contre St. Gingoulph, était de celle de ce dernier, ou de son Seigneur.

Il nous reste encore à observer, que le Gouvernement de Monthay contenait dans son enceinte deux autres paroisses, qui sont situées entre St. Maurice et Monthay, savoir celle de *Massongex*, et celle de *Chouex; Massongex* est à une forte demi lieue plus bas que St. Maurice, et est une petite paroisse, qui était de la jurisdiction de l'Evêque de Sion, et à l'exception des mois de mai et d'octobre de chaque année, dans lesquels deux mois la noble et ancienne *famille de Quartery* avait le vice-dominat sur cette paroisse; ce village se trouve au commencement ou à l'entrée de la grande chaussée qui conduit à Monthay dont il est distant d'un bon quart de lieue, à peu près à la moitié de cette même chaussée, au-dessus du chemin, dans une espèce de forêt, on voit la petite paroisse *de Chouex;* il y a tant à Massongex, qu'à Chouex ainsi qu'à *Outre-Vièse,* petit village à côté de Chouex, beaucoup d'excellens biens, mais quant aux trois derniers villages, il n'y a rien de particulier.

FIN.

TABLE

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans cet Ouvrage.

Abbaye de St. Maurice, sa description. pag. 524
Abscheids, ou Recès, ce que c'est. 71
Agaren, village. 297
Agaune, la ville de St. Maurice, pourquoi ainsi appelée. 522
Agetes, village. 434
Albinen, village. 292
Alpes Pœnines, ou mont de St. Bernard. 145
Anchet, village. 292
Aqueducs des montagnes. 48
Arba, village. 396
Arbrisseaux, ou arbustes du pays. 204
Ardon, village. 486
Audeires, village. 417
Avalanches, ou chutes des neiges. 178
Ayent, village et paroisse. 395
Ayer, village d'Anniviers. pag. 319

B.

Baar, hameau. 439
Bagne. 499
Bains de Louëche. 282
Baltschieder, village. 272
Barges, hameau. 543
Barma, village. 510
Bas, et haut Valaisans. 468
Bas Valais, ses confins. 484
Batia (la), village. 465
Bauvernier, ou Bouvernier, village. 119
Bellwald, village. 244
Betten, village. 246
Biel, village. 239
Binna, torrent. 243
Binn (la vallée de). 243
Birchen, village. 277
Birgisch, village. 254
Bister, village. 246

Bitsch, village. pag. 246
Bise, vent du pays. 443
Blatten, village. 254
Blaven-Eggen. 247
Blizigen, village. 239
Bodmen, hameau. 240
Bois noir, forêt. 511
Bornia, rivière. 403
Bourg de St. Pierre. 134
Bouveret, village. 545
Braatsch, village. 293
Bramois, village. 402
Brançon, village de Fully. 496
Brignon, village. 439
Brigue, petite ville. 254
Brocard, ou Bourcart, hameau. 121
Butiry, village d'Ayent. 396

C.

Cendres gravelées, ou potasse. 57
Cerisier, village. 438
Chalay, village. 316
Chamoson, village. 488
Champéry, village. 538
Champs-Dolins, village. 398
Champs-Plans, village. 391
Champs-Secs, 327
Champsobé, village. pag. 311
Charbons de terre. 53
Chataignier, village. 496
Château du Bouveret. 546
Château de la Majorie. 329
Châteaux du pays. 225
Chermignion, d'en bas, village. 312
Chermignion d'en haut, village. 313
Chouex, village. 547
Chypis, hameau. 316
Clebe, village. 439
Colombey, les deux villages. 541
Comba (la) de Martigny. 167
Combiola, source salée. 103
Comté (le) en Chonches. 239
Conches, Canton. 230
Condemines (les), village. 311
Conthay, paroisse et villages. 472
Corin, village. 310
Corin de la Créta, village. *id.*
Cretins et Cretinisme. 78
Cretolet, Ermitage. 309
Cretta (la), village. 421
Crevola (le pont de). 117
Cristaux, leurs formations et espèces. 50

Creusa (la), forêt de Vercorin. pag. 317
Cuchon, hameau. 307

D.

Dala, torrent des Bains. 282
- - - son pont à Louëche. 295
Diableret, montagne, sa chute. 476
Dixains, leur étymologie. 9
Domodossola, la ville. 117
Dorbe, hameau. 292
Dovedro, village du Simplon. 117
Doveria (la), torrent du Simplon. 116
Drance, torrent de l'Entremont. 118

E.

Eaux minérales chaudes de Bad, et Louëche. 56
- - - sulfureuses en Conches. 56
Econna, une ferme. 452
Eischol, village. 277
Embd, village. 299
Embs, village. *id.*
Entremont, route qui y conduit. pag. 118
- - - - son étymologie. 498
Epaune, hameau. 510
Epinassey, hameau. *id.*
Ergisch, village. 299
Ermitage de Longe-Borgne. 405
- - - - - de Notre-Dame du Cex. 515
Ernen, chef-lieu de Conches. 241
Erschmat, village. 293
Etoi, ou Etier, Château épiscopal. 127
Evettes (les), hameau. 546
Evionnaz, village. 510
Evolena, village. 417

F.

Fée ou Fey, hameau. 343
Fiesch, village. 244
Finge, forêt et village. 299
Fignoux, ou Finshauts, village. 507
Firgangen, hameau. 245
Flanté, village. 311
Forêts du pays. 197
- - - arbres qui les composent. 200

Fully, village. pag. 496
Furca, montagne. 230
– – – son passage. 166

G.

Galerie de Rorberg. 262
Galeries du Simplon. 116
Gampel, village. 277
Gamsa, torrent. 258
Gamsen, village. 257
Ganther, pont. 114
Gemmi, montagne et passage. 168
Gerçet, hameau. 456
Géren (la vallée). 237
Geronde, Séminaire. 305
Gestilen, ou Nidergestilen, village. 277
Glaciers, profondeurs, crevasses, passages. 105
Glaciers d'Hérins et d'Evolena. 167
Glarey, village. 306
Glurigen, village. 239
Glyss, paroisse et village. 256
Gobbischberg, village. 246
Gottet, village. 293
Goubing-Thurn. 305
Granges, Villotte. 314
Gréchen, village. pag. 263
Grengiols, village. 247
Gries, montagne et passage. 166
Grimenze, village. 319
Grimisois, village. 393
Grimsel, montagne et passage. 166
Grône, village. 315
Grotte souterraine de St. Léonard. 322
Gundo, ou Gondo, vallée. 115

H.

Hauts-rochers, ou Hocheflu, ermitage. 252
Heg-Matten, village. 246
Hérémence, Chef-lieu de Canton. 423
Hock-Matten, hameau. 247

I.

Icogne, village. 314
Ilarze, village. 541
Isles, ce que c'est. 57
Ill-Graben, Torrent. 299
Im-holz, hameau. 262
Inden, village. 292
Iouc, village. 321

Isérabloz, id. pag. 444

L.

Lac de Mont-d'Orge. 400
Lacs de Sierre, les deux. 304
Lacs, causes de leur existence sur les montagnes. 191
Lamura, hameau. 401
Laverna, village. 432
Lax, village. 245
Lenz, id. 312
Leytron, id. 492
Liddes, Bourg. 132
Lizerne, torrent. 486
Loetschen, vallée. 279
Lonzza, torrent. 279
Loques, village. 369
Louëche, Bourg et Chef-lieu. 295
---- Sa description. 282
Loyé, hameau. 316
Luc, village. 320

M.

Manne, torrent. 415
Marais, moyens de les détruire. 63, 78
Marbres, leurs espèces en Valais. pag. 54
Martigny, la ville. 460
Martigny, le Bourg. 456
Martisch-Berg. 246
Marze, village d'Hérémence. 422
Mase, village. 415
Massa, la rivière. 246, 251
Massongex, village. 547
Matza (la), ce que c'était? 42
Mayens de Sion, montagne. 432
Mazembro, village. 496
Melèse, arbre fort commun en Valais. 51, 203
Mièse, village. 308
Miévilla, village. 505
Milibach, village. 241
Mines du Valais. 50, 196
Minster, village. 239
Mœrel, village, et Chef-lieu. 246
Molin, village. 309
Monéja, hameau. 120
Montagnes, hautes du Valais. 83
Montona. 313
Mont de Dieu ou Deisch. 246

Mont-d'Orge, Château épiscopal. pag. 400
Monthay, Chef-lieu de Canton. 537
Mont-Jorat, ou Taurus, sa chute. 511
Mont-Joux, ou le St. Bernard. 151
Morgin, les eaux. 538
Moulignon, hameau. 397
Mund, village. 254
Mur des Vibériers. 257
Mura, hameau de Sierre. 307
Murat, village de Monthay. 542
Musot, hameau. 310

N.

Nax, village. 411
Nenda, et haute Nenda, villages. 440
Nider-Ernen, village. 244
Noés, hameau. 311
Nostalgie, ou mal du pays. 62

O.

Obergestelen, village. 237
Oberwald, village. 235
Octodure, sa dénomination d'où vient ? pag. 460
Olon, village du Canton de Sierre. 311
Orsières, village. 132
Outre-Rhône, village. 536
Outre-Vièse, village. 547

P.

Pain-sec, village d'Anniviers. 318
Paqueret, hameau. 309
Passages par les montagnes du Valais. 111
Peccoried, hameau. 277
Perigarda, château. 320
Pierres calcaires. 54
Pisse-vache, cascade. 507
Plan-Conthay, village. 481
Plâtrières. 53
Plouche, hameau. 309
Pont de Morge. 467
Ponties (les), route d'Anniviers. 321
Population du Valais. 74
Porte du Cex. 543
Port-Valais. 546
Pra-falcon, hameau. 314
Prinze, (la) torrent. 439
Produit, village. 492

Pyramides (les), d'Héré-
mence. pag. 428

R.

Randogne, village. 309
Rarogne, Chef-lieu. 273
Raspilie, torrent. 301
Ravin, montagne. 168
Reckingen, village. 239
Reschi, village. 316
Rhône, fleuve, son étymo-
logie et cours. 230
- - - Causes de ses débor-
demens. 223
Riddes, village. 447
Rieie, torrent. 321
Ritti, hameau et Chapelle.
262
Rizigen, village. 239
Rufibach, torrent. 240

S.

Salgesch, ou Sarquenen,
village. 300
Salins, village. 435
Sallion, ville. 495
Saltina, torrent de Brigue.
256
Salvan, village. 507
Sapin, arbre commun en
Valais. pag. 202
Sasson, ou Saxon, village.
452
Savièse, village. 397
St. Bernard, montagne et
passage. 118
- - - - l'hospice, descrip-
tion. 165
St. Brancher, le Bourg. 125
St. Clément, village. 311
St. Germain, village. 398
St. Léonard, village. 321
St. Martin, village. 416
St. Maurice, la ville. 512
- - - - Sa description. 523
St. Maurice du lac, village.
309
St. Pierre de Clages, villa-
ge. 489
St. Romain, village. 395
Schilling, hameau. 311
Schinière, hameau. 292
Sèdunois, peuple du pays. 468
Selkingen, village. 239
Séon, ou Séta, Château épis-
copal. 400
Sierre, Chef-lieu de Can-
ton. 11
Simplon, montagne et pas-
sage. 112

Simplon, village. pag. 115
Sion, capitale. 10
- - - Son ancienneté. 360
- - - Sa célébrité. 363
- - - Sa description. 369
- - - Sa division. 383
- - - Ses environs et productions. 333
- - - Qualités de son air. 160
Sione (la), rivière. 332
Stein-haus, village. 240
Suen, village. 416

T.

Tanneries, leurs établissemens. 52
Tarnade, ancien nom de St. Maurice. 519
Térébenthine. 50
Tesch, village. 265
Tourbillon, Château épiscopal. 323
Tour de chien, tour forte. 329
Tourmente, vent de montagne. 420
Tourtemagne, village. 277
Tourtig, village. 277
Tremblemens de terre. 180
Trient, le torrent. 505, 514
Trois-Torrents, village. 537

U.

Ulrichen, village. pag. 238
Underbech, ou Entre-Torrens, village. 277
Underwasser, village. 235
Urserains (les). 234
Uzeigne, village. 421

V.

Valais (le), noms et confins. 1, 2, 3
- - - sa longueur. 6
- - - division en haut et bas. *id.*
- - - sa sous-division en dixains. 9
- - - productions, et commerce. 47
- - - description, voyez Préface. VI, VII
Valaisans, mœurs et caractère. 21
- - - - - leurs habillemens. 34
- - - - - leur nourriture. 37
- - - - - leurs coutumes. 39
- - - - - ils étaient des Celtes. 231
Valançon, hameau. 311
Valdilier, village. 537
Vallée de Geren. 237
- - - d'Hérémence. 421

Vallée de Viège. pag. 166
- - - de Viège, ses torrens. 262
- - - de Zermat, ou Matterthal. 262
- - - de Saas, ses raretés. 262, 268
ses passages. 166
Valère, forteresse. 322
Varonne, village. 299
Vas, hameau. 311
Veiras, village. 307
Veisonna, village. 429
Venthone, village. 308
Véragriens, ou Véragres. 14, 468
Vercorin, village. 316
Verey, village. 438
Vernamièse, village. 413
Verneja, village. 505
Verollat, hameau. 514
Verolliet, district de Terrain. 534
Verrerie (la), domaine. 505
Vétroz, village. 482
Vex, village. 429
Vibériens, leur demeure en Valais. pag. 234
Viège, limites de son Canton. 261
Viège, le Bourg, et Chef-lieu. 270
Vièse, la rivière de Monthay. 540
Villard, hameau de Vex. 428
Vins du Valais, espèces et qualités. 286
Vionnaz, village. 542
Vispa, la rivière. 262
Visperterminen, village. 261
Vissoié, village et paroisse. 319
Vollège, village. 504
Vouvry, village. 542

W.

Wald, ou Niderwald, village. 240
Willa, village. 277

Y.

Ypras, village. 506

Z.

Zum Steg, village. 277

Fin de la Table.

ERRATA.
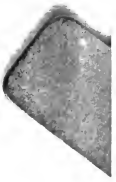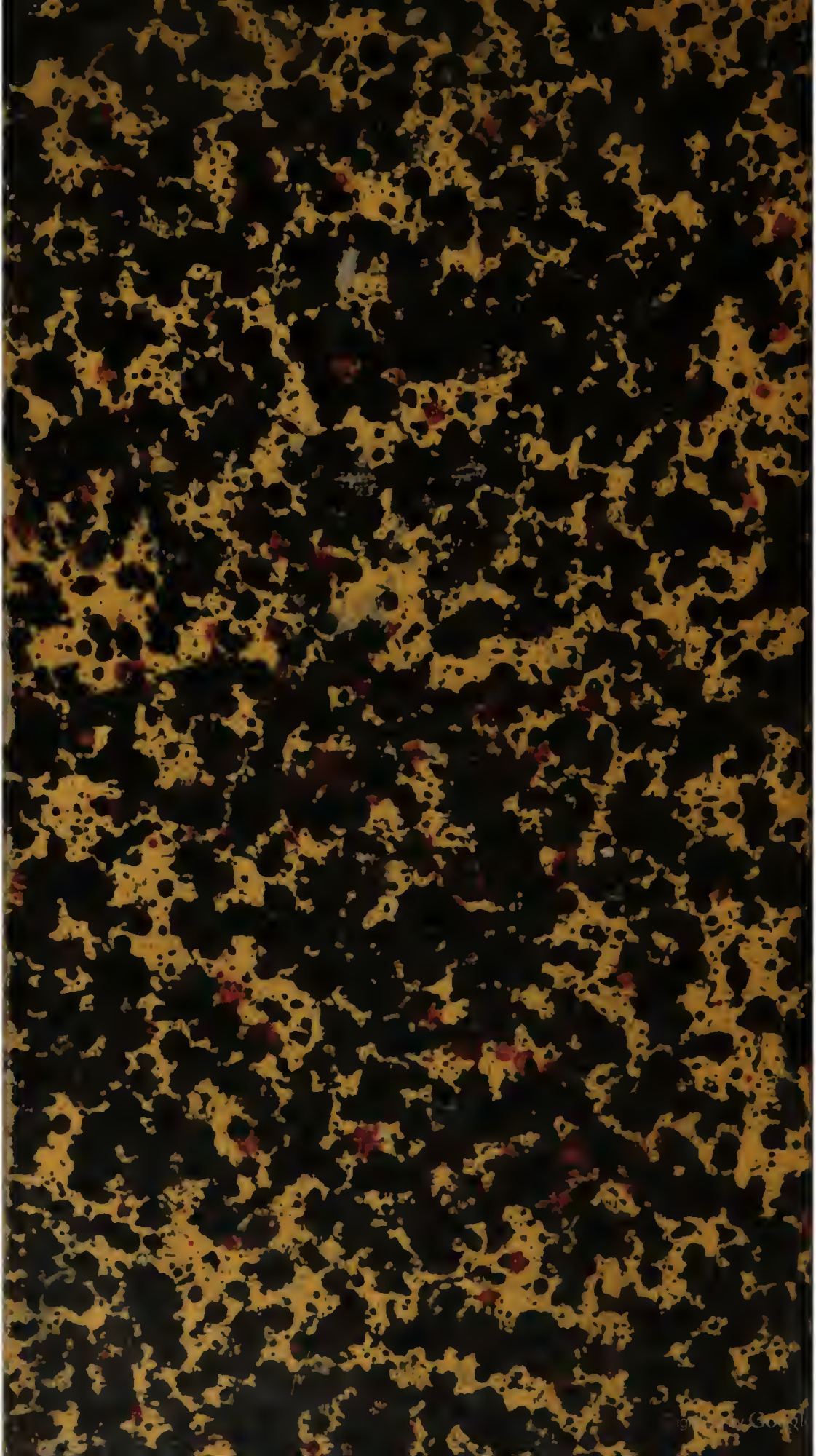
Page	2, ligne 3, face	*Lisez*	surface
id.	14, de la minuit		du Nord
id.	17, concours		contours
5,	27, eaux, c'est		eaux ; c'est
6,	3, c'est ce		c'est le
id.	8, 5600		3600
id.	21, ennemis		ennemies
id.	29, de Alpes		des Alpes
11,	8, effectiment		effectivement
id.	13, saints		sains
id.	31, et sûrout		et surtout
37,	2, faites		faite
38,	9, délit		débit
45,	12, sonsumaient		consumaient
51,	3, on l'a tire		on la tire
53,	24, où seul		ou seul
65,	2, lui procura		procurera.
73,	31, conservé		conservé dans sa liberté
78,	11, St. Gingouph		St. Gingoulph
id.	29, certains		certain
79,	26, chastis omnia chasta		castis omnia casta
80,	22, durable		durables
97,	5, n'agit-il par		n'agit-il pas
144,	11, 1474 et 1476		1474 et 1475
148,	22, Nepote		Nepoti
149,	15, Latininius		Latinius
185,	26, intebeseat		intabescat
186,	24, ces animaux		ces armes
211,	1, paiu		pain
218,	18, purperin		purpurin
236,	1, voix-on		voit-on
239,	29, le ci-Comté		le ci-devant Comté
240,	13, où en		où l'on
244,	17, belle Silva		bella Silva
245,	7, beau prés		beaux prés
246,	16, nelscio		nescio
255,	19, Ernen ou		Ernen en
313,	23, ce lieue		ce lieu
339,	28, gravé		gravée
349,	31, où y a-t-il		ou y a-t-il
358,	23, atque alimentav orat		atque alimenta vorat
365,	20, Contanty		Constanty
387,	11, pesenteur		pesanteur
407,	21, asez		assez
474,	3, vaste est beau		vaste et beau
id.	9, que cette,		que cette